

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Egalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

2018

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2020

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis rue Saint-Ouen

14052 CAEN Cedex 4

Tél. 02 31 38 39 19

Courriel : sra.drac.normandie@culture.gouv.fr

Le bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Retrouvez la version numérique du *Bilan Scientifique de Normandie* sur notre site internet : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Publications/Archeologie/Les-bilans-scientifiques-regionaux>.

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Les opérations ayant livré des résultats négatifs ou très limités sont mentionnées dans les tableaux des opérations mais ne font pas l'objet d'une notice.

Directeur de publication

Jean-Paul Ollivier

Directeurs scientifiques

Nicola Coulthard, Cyrille Billard

Coordination, DAO, couverture

Patricia Moitrel

Maquette, cartographie

Nathalie Bolo

Bibliographie

Christine Courtin, Patricia Moitrel, Anne Ropars

Relecture

Cyrille Billard, Dominique Cliquet, Pascal Couanon, Laurence Éloy-Épailly, Christelle Guillaume, Patricia Moitrel, Sophie Quevillon

PAO

La forme et le fond

Imprimerie

Talesca, Le Grand-Quevilly

Première de couverture

Eu (76), Bois-l'Abbé

Vue aérienne (A. Bouloumou)

Quatrième de couverture

Portbail (50), Le Genestel

Effondrement d'éléments d'hypocauste (J. Veron)

et

Vire-Normandie (14), ZAC de la Papillonnière

Caldarium et tepidarium des bains (Haguedrone)

ISSN : 2680-8919 © 2020

MINISTÈRE DE LA CULTURE

NORMANDIE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Avant-propos	9
Résultats significatifs de la recherche archéologique	11
Tableau de présentation générale des opérations réalisées	15

Calvados 17

Carte des opérations autorisées	17
Tableau des opérations autorisées	19
Amfreville Cimetière	25
Angerville, Beaumont-en-Auge, Cresseveuille, Pont-L'Évêque Élargissement de l'A13	25
Asnelles Rue de l'Abbé Galopin	26
Audrieu Écoquartier Cœur de Bourg, tranche 2	27
Basseneville Le Chalet Normand	27
Bavent La Grande Bruyère	27
Bayeux Cathédrale	28
Bayeux 24 rue Montfiquet	29
Bayeux Rue de Nesmond, rue aux Coqs	30
Bayeux Rue Saint-Jean, rue aux Coqs	31
Bellengreville La Carrière, parcelle ZD 379	31
Bény-sur-Mer La Grande Hache	32
Biéville-Beuville Ferme de Beauvais	34
La Boissière Parcelles A 78 et A 83	35
Bretteville-sur-Laize Les Varendes : ZAC artisanale	35
Bretteville-sur-Laize ZAC Le Grand Clos	37
Bretteville-sur-Odon 97 rue de Bretagne	39
Bretteville-sur-Odon Échangeur des Pépinières	40
Caen 68 rue Basse, 1, 3 et 7 rue Varignon, 5 impasse Varignon	40
Caen Le Château : le Vieux Palais	41
Caen 7 rue Gémare	43
Caen Place de la République	44
Caen Résidence Trébucien	45
Cagny Les Hameaux du Bois	47
Cambes-en-Plaine Le Clos Saint-Martin	48
Cambes-en-Plaine Le Clos de l'Avenue	48
Colombelles ZAC Lazarro 3	50
Colombelles ZAC Lazarro 4, tranchée de canalisation	53
Commes Le Dessous des Cotis	53
Commes, Maisons, Port-en-Bessin-Huppain, Sully Liaison douce	55
Cormelles-le-Royal, Mondeville Site PSA	56

Creully-sur-Seulles Le Clos de l'Épinette 2	57
Démouville Le Bout de Là-Bas	60
Deux-Jumeaux Église	60
Émiéville Impasse du Colombier	62
Escoville Le Domaine du Parc (diagnostic)	63
Escoville Le Domaine du Parc (fouille)	64
Évolution environnementale et aménagement hydraulique des fonds de vallées	65
Falaise Place Guillaume Le Conquérant	65
Falaise Rue du Val d'Ante	67
Feuguerolles-Bully Les Biches	67
Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	68
Fontenay-le-Marmion, May-sur-Orne Liaison douce RD 41B	69
Glos ZAC Les Hauts de Glos	70
Goustranville Le Plain Gruchet (diagnostic)	72
Goustranville Le Plain Gruchet (fouille)	72
Graye-sur-Mer Rue des Grèbes	74
Grentheville Route de Soliers	75
Jort Le Moulin Fouleux, lot A	76
Jort Le Moulin Fouleux, lots A et B	78
Lisieux Avenue Victor Hugo	79
Longues-sur-Mer Ancienne abbaye Sainte-Marie	79
Malherbe-sur-Ajon VC 3 : Le Bourg, Banneville-sur-Ajon	80
Maltot La Pièce de la Piste	81
Merville-Franceville-Plage Les Batteries	81
Merville-Franceville-Plage Les Hauts du Colombier	82
Mézidon Vallée d'Auge Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge	86
Moult-Chicheboville Rue Rembrandt Bugatti	87
Ouistreham Le Clos Neuf, rue des Rouges Gorges	88
Ouistreham Le Planître	89
Port-en-Bessin-Huppain, Commes Le Mont Castel	90
Reviars Rue de l'Église	91
Rosel, Cairon RD 170 : rue de Rots	92
Rosel, Cairon RD 170 : rue de Rots et tranchée d'assainissement	92
Rosel Rue des Canadiens, zones 1 et 2	93
Rots Échangeur du Hamel	94
Rots ZAC des Roseaux	95
Saint-Martin-des-Entrées Rue Honoré de Balzac	96
Saline Sannerville : rue de Lirese	97
Soliers ZAC d'Habitat, zone nord	98
Ver-sur-Mer British Normandy Memorial	100
Vire-Normandie Le Bourg-Lopin	101
Vire-Normandie Parc d'activités La Papillonnière : Le Bosq	101
Vire-Normandie ZAC de La Papillonnière : extension	102
Vire-Normandie Truttemer-le-Petit : RD 524, aménagement de virages	104

Eure

105

Carte des opérations autorisées	105
Tableau des opérations autorisées	107
Aizier Carrière phase nord : C 1209 et 1211	111
Beaumontel La Mare Baigne Avoine, La Fosse Grou, Le Chemin Perret	112
Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame du Bec	112
Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame du Bec	114
Bourneville-Sainte-Croix Zone artisanale de Bourneville	114
Brionne 18 rue du Général de Gaulle, rue Émile Neuville	116

Conches-en-Ouche Le Bourg	117
Évreux Boulevard Adélaïde et Jules Janin	117
Évreux 7 rue du Capitaine Herriot	119
Évreux 48 rue Franklin Delano Roosevelt	121
Évreux et le val d'Iton Paléo-topographie historique	121
Gaillon Carrière de Gaillon	123
Gaillon Les Jardins Hauts du Château	123
Guerny Les Aulnaies	125
La Haye-Malherbe RD 79, rue du Moulin	127
Heudebouville Rue de l'Ombre, Chemin des Pileux	127
Heudebouville ZAC Écoparc 3	128
Lisors Le Fouillebroc	130
Louviers 8 place Ernest Thorel	131
Louviers 4 rue du Port	133
Lyons-la-Forêt La Villenaïse, Les Maisons Blanches	133
Malleville-sur-le-Bec La Couture de Maurepas : Cetraval	133
Nassandres-sur-Risle Fontaine-la-Soret, église Saint-Martin	136
Le Neubourg Château	139
Le Neubourg Rue Jean de La Fontaine	139
Le Neubourg Rue Pierre Corneille, D 840	140
Pacy-sur-Eure 57 rue Aristide Briand	140
Pacy-sur-Eure Rue du Château, rue Édouard Isambard	141
Pont-de-l'Arche Boulevard de la Marne, Espace culturel	141
Pont-Saint-Pierre Rue René Raban	142
Prospection aérienne de l'Eure	142
Saint-Aubin-sur-Gaillon Zone d'activités Les Houssières	144
Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins	145
Saint-Just, Saint-Étienne-sous-Bailleul La Corne Haute, Les Grandes Pièces	145
Saint-Pierre-du-Vauvray Rue des Bleuets	146
La Saussaye Collège André Maurois	146
Thiberville Collège Janine Vancayzeele	146
La Trinité-de-Thouberville Église de la Sainte-Trinité	147
Le Val d'Hazey Rue de la Roque, rue de l'Argillière	150
Val-de-Reuil Le Suret	151
Le Vaudreuil La Morte Eure	153
Verneuil d'Avre et d'Iton Abbaye Saint-Nicolas, Porte d'Armentières	154
Le Vieil-Évreux La Basilique	156
Le Vieil-Évreux Rue des Pêcheurs	158

Manche

159

Carte des opérations autorisées	159
Tableau des opérations autorisées	161
Amigny, Thèreval Carrière d'argile, tranche 1	165
Autour de Tatihou Étude d'un territoire de l'âge du Bronze au premier âge du Fer	165
Azeville Les Campagnettes : batterie et casino	166
Brécey La Croix au Mée	168
Brécey Le Vieux Bourg	169
Bréhal Chemin de la Clairette	170
Cherbourg-en-Cotentin Tourlaville : ZAC Brequecal	170
Coutances Cathédrale	170
Coutances Quartier de la Masse 1, secteur nord-ouest	172
Donville-les-Bains Les Mares	172
L'Étang-Bertrand FAB, interconnexion électrique France-Aurigny-Grande-Bretagne	172
Flottemanville Sablière du Haut-Pitois, tranche 4	174

Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux RD 973	175
Le Guislain RD 29	176
La Hague Gréville-Hague : La Porte aux Fèvres	176
La Haye-du-Puits Le Champ de Foire	177
Le Lorey La Rocquetière	177
La Lucerne d'Outremer RD 109 : le Gué Perreux 1	178
Le Mont-Saint-Michel La Chambre du Suisse et ses abords	178
Le Mont-Saint-Michel Le Petit Bois	180
Moon-sur-Elle Le Bourg	181
Le Parc Lotissement, parcelles AC 63 et ZB 87	181
Les Pieux ZAC des Costils, tranche 1	182
Les Pieux ZAC de la Lande et du Siquet, tranche 4	183
Poilley La Godardière	185
Pontorson Boucey, rue de la Métairie	185
Pontorson Prieuré d'Ardevon	185
Portbail Le Genestel (diagnostic)	186
Portbail Le Genestel (fouille)	186
Quettehou Le Perron	187
Le Rozel Le Pou	187
Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières	189
Saint-Hilaire-Petitville Projet de zone artisanale	191
Saint-Malo-de-la-Lande L'Hôtel Henry	191
Saint-Maurice-en-Cotentin Le Haut des Isles	192
Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2	192
Sartilly-Baie-Bocage Montviron : La Boule d'Or	192
Thèreval Hébécrevon : champ de bataille de l'opération Cobra	193
Yquelon Église Saint-Pair	193
Yquelon Le Rond de Chêne	194

Orne

195

Carte des opérations autorisées	195
Tableau des opérations autorisées	197
Alençon Rue de Bretagne, chemin des Planches	199
Alençon 18 rue Porte de la Barre	200
Alençon Réaménagement du centre ville	201
Canton de Briouze Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire de Briouze	203
Goulet Le Mont	204
Lonlay-l'Abbaye Parc d'activités de La Logerie (diagnostic)	204
Lonlay-l'Abbaye Parc d'activités de La Logerie (fouille)	205
Moulins-sur-Orne, Argentan Brûle-Piquet, Les Hogues	205
Le Pin-au-Haras, Silly-en-Gouffern Forêts du Pin, de Gouffern et du Bourg-Saint-Léonard	206
Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues-Hauts	207
Saint-Germain-du-Corbéis Le Clos de la Gravelle, rue du Champ Beaumont	208
Tournai-sur-Dive La Garenne de Villedieu	208

Seine-Maritime

211

Carte des opérations autorisées	211
Tableau des opérations autorisées	213
Bihorel 220, 222, 224 route de Neufchâtel	217
Bois-Guillaume 3440, 3550, 3588 route de Neufchâtel	217
Bretteville-du-Grand-Caux Route de Goderville et chemin de la Motte	218
Buchy Route des Forges	218
Buchy Rue du Hameau du Nid de Geai	219

Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry, rues Jules Ferry et Raspail	219
Clères Entrée du parc du château	219
Criquetot-l'Esneval Le Beuzebosc	220
Criquetot-l'Esneval Route de Vergetot	221
Déville-lès-Rouen 8 ter rue Georges Hébert	222
Dieppe Puys	222
Diffusion et utilisation de la craie de la Vallée de la Seine	222
Épreville Route d'Auberville La Renault	224
Eu Bois l'Abbé	225
Fécamp Boulevard Suzanne Clément	228
Flocques Rue des Écoles, lotissements intercommunaux 1 et 2	229
Foucarmont Rue des Fossés	229
Gruchet-le-Valasse Parc de l'Abbaye, partie est : conduite d'évitement	229
Gruchet-le-Valasse Parc de l'Abbaye, partie est : parking	230
Harfleur La Porte de Rouen	230
Hénouville Rue Fontaine	232
Louvetot Route du Bourg	232
Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	232
Ménerval Église Notre-Dame	235
Mesnil-Panneville Chemin du Jonquet	235
Mesnil-Raoul Rue du Mesnil	236
Métallurgie et hydraulique en pays de Bray Recherche par drone	236
Montivilliers Abbaye	237
Notre-Dame-de-Bondeville Place Sadi Carnot	239
Port-Jérôme-sur-Seine Zone d'activité de la Grande Campagne Est	240
Rives-en-Seine Abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle : aile nord-est	241
Rives-en-Seine Abbaye de Saint-Wandrille de Fontenelle	242
Rouen Aître Saint-Maclou	244
Rouen Rues Claude Groulard et Louis Thubeuf	245
Rouen Église Saint-Godard	247
Rouen Place Martin Luther King, Temple Saint-Eloi	248
Rouen 50-58 rue Méridienne	250
Rouen 19 route de Neufchâtel	250
Rouen 40 rue Saint-Vivien : Caserne Philipon	251
Rouen 2 rue Sainte-Geneviève du Mont	252
Rouen 83 rue Stanislas Girardin	252
Rouen Place du Vieux Marché, parvis de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc	253
Saint-Léonard rue du 8 mai 1945	254
Saint-Pierre-de-Manneville Route de Sahurs	255
Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe : stade	256
Saint-Pierre-de-Varengeville 41 route du Paulu	256
Saint-Romain-de-Colbosc Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny	257
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie : zones 1, 3, 4 et 5	260
Saint-Romain-de-Colbosc Route de Saint-Laurent	262
Saint-Saëns ZA du Pucheuil : parcelles ZM 27 et 76	264
La Seine PK 281-292	266
Servaville-Salmonville Rue de la Fosse aux Loups	267
Turretot Rue de la Vallée	267
La Vaupalière Allée des Peupliers	268
Yainville rue de l'Essart	268
Yerville Rue des Champs	271
Yerville Route de Veules	271
Yvetot 4 à 8 rue de l'Épargne	271

Tableau des opérations interdépartementales autorisées	273
Les premiers peuplements de Normandie	275
ARBANO : l'Antiquité romaine en Basse-Normandie	277
Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie	278
De bois, de terre et d'eau : patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy	279
Les céramiques de raffinage du sucre en France	280
Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie occidentale	282
Bibliographie	285
Liste des programmes de recherche nationaux	291
Liste des abréviations	292
Organigramme du Service Régional de l'Archéologie	293

NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Le *Bilan scientifique* rend compte, année après année, de l'actualité de la recherche archéologique dans chacune des régions du territoire français. Suite à la réforme territoriale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le présent volume est le troisième consacré à la nouvelle région Normandie, à 5 départements.

L'année 2018 est riche de nouvelles données, notamment au travers des opérations d'archéologie préventive menées sur des surfaces importantes. Grâce au dynamisme des opérateurs d'archéologie préventive en région, cette discipline connaît un renouvellement constant. C'est aussi l'enjeu d'une recherche qui doit être expliquée, problématisée et motivée aux yeux du public, des élus et des aménageurs. Pour exemple, le cas des établissements gaulois est remarquable : la majorité des sites de cette période semble être constituée d'exploitations agricoles simplement délimitées par des fossés. La multiplication des études rigoureuses de ces sites révèle cependant une révolution paysagère et économique qui est loin d'être monotone : elle s'accompagne d'une hiérarchie complexe d'établissements qui préfigure l'avènement de la société urbaine. L'archéologie met en évidence des modes d'exploitation variés des ressources naturelles qui suggèrent des formes de spécialisation. Cette archéologie s'inscrit dans une approche des réseaux qui est permise par l'analyse cumulée de grandes surfaces. En cela, la complémentarité avec la recherche programmée, particulièrement dynamique en Normandie, est fondamentale, cette dernière étant susceptible d'exploiter scientifiquement des sites plus rarement conservés. L'archéologie liée aux grands aménagements du territoire est donc une opportunité à optimiser, dans la mesure où l'artificialisation de terres agricoles se poursuit et que l'information qu'elles livrent n'est pas renouvelable.

La conservation et la gestion des biens archéologiques mobiliers constituent également un enjeu majeur. Cette mission de l'État est une priorité pour une région qui compte maintenant 5 départements, et où la demande d'accès aux collections est croissante. La mise à disposition des objets dans de bonnes conditions est un pré-requis pour une recherche dynamique et pour leur valorisation à travers des actions de médiation et des collaborations avec les musées régionaux. À cet effet, la DRAC poursuit le projet de création d'un centre de conservation et d'étude à Caen qui reste à ce jour prioritaire.

Le Directeur régional des Affaires culturelles
Jean-Paul OLLIVIER

NORMANDIE

Résultats significatifs et orientations de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Le développement de la recherche archéologique programmée a été fortement soutenu par la DRAC. Ce développement, pour lequel le service régional de l'archéologie joue un rôle volontairement très incitateur, se décline selon plusieurs axes. Il repose d'une part sur une relation forte de complémentarité et de concertation entre la recherche programmée et la recherche préventive et, d'autre part, sur une programmation scientifique basée sur les axes de recherche du conseil national de la recherche archéologique, la publication de bilans et en relation étroite avec les collectivités territoriales, en premier lieu les conseils départementaux (ceux du Calvados, de la Manche et de l'Orne subventionnent les recherches archéologiques menées sur leurs territoires respectifs).

Opérations de prospection-inventaire

Quatre opérations de prospection-inventaire, dont les résultats viennent principalement nourrir la carte archéologique, le traitement des plans locaux d'urbanisme et la mise en place de zonages archéologiques, ont été réalisées : notamment, prospection aérienne du département de l'Eure, prospections sur le canton du Molay-Littry et en forêt de Gouffern.

Des études et des prospections ont également eu lieu sur des thématiques très variées : topographie historique sur le secteur d'Évreux et du Val-d'Iton, programme ATP sur l'exploitation et la diffusion de la craie en vallée de Seine, programme sur les installations carcérales à Gaillon.

Opérations de terrain programmées

Cinquante et une opérations de terrain ou d'étude étaient programmées, se répartissant entre les cinq départements et concernant toutes les périodes, de la Préhistoire ancienne à la période contemporaine. Les sites interrogés sont souvent des éléments majeurs du patrimoine normand. Le choix des projets privilégie des thématiques non couvertes par l'archéologie préventive, mais également la prise en charge de la fouille de sites menacés de destruction par les effets de l'érosion du

littoral. Leur étude devait ainsi compléter les acquis précédents (la plupart des projets sont pluriannuels) tant sur le plan de la méthodologie que sur celui des connaissances. Parmi les principaux dossiers, on évoquera la poursuite des recherches sur le site préhistorique du Rozel dans la Manche, qui constitue un conservatoire paléolithologique exceptionnel d'informations sur la constitution des groupes humains du Paléolithique moyen (il recèle la quasi-totalité des empreintes de pas néandertaliennes connues en Eurasie) et subit les effets de l'érosion du littoral.

La fouille du site d'Eu « Bois l'Abbé » s'est poursuivie en partie sous la forme d'un programme collectif de recherche pour mener à leur terme les études préalables à une publication monographique.

L'année 2018 a également vu la poursuite du projet collectif de recherche consacré à l'inventaire et à l'étude des vestiges archéologiques de la Seconde Guerre Mondiale, préalable indispensable à la gestion et à l'étude scientifique de ce matériau historique fondamental pour la région.

Dans le Calvados, la poursuite de la fouille de l'éperon de Basly a mis en évidence l'architecture très particulière de l'enceinte défensive mise en place au Néolithique et son évolution au travers d'une approche diachronique. Dans l'Orne, les recherches de terrain sur l'enceinte néolithique de Goulet et ses exceptionnels bâtiments se sont achevées par une campagne de sondages extensifs. Ils se prolongent sur le site voisin de Moulins-sur-Orne/Argentan, vaste enceinte d'une quinzaine d'hectares située le long de l'Orne.

Les fouilles subaquatiques connaissent des résultats significatifs dans l'Eure, avec la remarquable fouille par une équipe bénévole des aménagements liés à une pêcherie antique dans la rivière Epte, à Guerny, et les prospections menées dans le secteur du Vaudreuil.

Plusieurs fouilles achevées font désormais l'objet d'études qui permettront la publication des résultats des investigations de terrain. Dans le Calvados, cette année a vu l'achèvement des études de l'espace du *forum* antique de Vieux qui mèneront à la publication des résultats, et les études conduites sur le site de

hauteur du Mont Castel à Port-en-Bessin apportent un éclairage majeur sur ce camp militaire romain longuement occupé aux périodes antérieures. Dans l'Eure, c'est la léproserie médiévale d'Aizier qui devrait prochainement faire l'objet d'une publication. En Seine-Maritime, les études métallurgiques se poursuivent sur les matériaux prélevés lors de la fouille des premiers hauts-fourneaux, datés du XVI^e siècle, à Compainville (publication prochaine).

Notre connaissance du château de Caen a fait des progrès très significatifs grâce à la conjonction d'opérations préventives (fouilles et sondages aux abords, notamment sur l'emprise de la future station du tramway) et programmées. Ainsi l'étude des vestiges du Vieux Palais ducal au sein du château de Caen, issus de la fouille du doyen De Boüard, a été menée dans le cadre du schéma directeur du château. Cette émulation a abouti à la décision de lancer un PCR sur cet édifice, sous la direction du professeur L. Bourgeois. Dans l'est de la région le château du Neubourg a connu une campagne de sondages menée par F. Briand dans le cadre de travaux de restauration M.H. et A. Painchault a poursuivi ses travaux de recherche programmée sur le château de Maulévrier-Sainte-Gertrude.

Les opérations sur les édifices religieux ont connu un développement important, notamment dans le département de l'Eure, grâce aux travaux de N. Wasylszyn qui consistent à dater les premières phases de construction des églises rurales grâce à des prélèvements de charbons dans les mortiers. Des études ou sondages ont également été conduites sur les églises de Méneval, Deux-Jumeaux, Yquelon, Etienville et Monthuchon, ainsi que sur la cathédrale de Coutances et l'abbaye de Longues-sur-Mer. L'étude du dispositif des pots acoustiques de l'église de Montivilliers a par ailleurs été menée à son terme. Enfin, J.-B. Vincent poursuit son étude des établissements monastiques au travers de celle du prieuré de Mézidon-Canon tandis qu'une nouvelle dynamique a été lancée par la Région autour de la valorisation de l'abbaye d'Ardenne.

Dans le cadre de travaux liés à accessibilité des personnes à mobilité réduite, une intervention à l'intérieur de la cathédrale de Bayeux (propriété de l'État) a permis la découverte d'un exceptionnel sarcophage portant de nombreuses inscriptions médiévales. Enfin, au Mont-Saint-Michel, les archéologues accompagnent le programme consistant en la restauration des façades de la Merveille dans le cadre de travaux menés par le Centre des Monuments Nationaux sous le contrôle de la conservation régionale des monuments historiques de la DRAC.

Les opérations conduites sur des sites de la Seconde Guerre mondiale, qui jusqu'à présent ne donnaient pas lieu à un contrôle de l'État, sont maintenant suivies par le SRA et donnent lieu à des autorisations. Quatre opérations ont ainsi eu lieu en 2018 : l'une sur le terrain de l'opération Cobra sur la commune de Hébécrevon (aujourd'hui Thèreval) dirigée par un chercheur britannique, la deuxième à Moon-sur-Elle, dirigée par une équipe universitaire canadienne, la troisième par

un bénévole en forêt de Lyons, et la quatrième sur la plage du "Puys" à Dieppe, par une association.

Soulignons l'importance des programmes collectifs en Normandie, dispositif précieux permettant une approche collective et pluridisciplinaire des grandes thématiques régionales : Paléolithique, Antiquité, céramiques médiévales, céramiques de raffinage du sucre, métallurgie et hydraulique en Pays de Bray, Seconde Guerre mondiale.

La fin de l'année 2018 voit enfin la concrétisation de projets d'étude autour de Lillebonne et de l'abbaye de Jumièges. Il s'agit pour ces deux cas d'accompagner des projets de valorisation pluriannuels d'envergure portés par les collectivités territoriales compétentes, garantissant la qualité et l'intégration des recherches en cours ou à mener.

Archéologie préventive

Dans le cadre de son rôle d'expert du patrimoine archéologique et de sa conservation, le service régional de l'archéologie examine les dossiers de projets d'aménagement, afin d'estimer si ces derniers doivent faire l'objet, préalablement à leur réalisation, d'opérations d'archéologie préventive. Ces opérations visent à sauvegarder par l'étude les éléments de ce patrimoine amenés à être irrémédiablement détruits par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement.

L'année 2018 a été une année de forte activité de fouille : 47 fouilles préventives (contre 36 en 2017). Malgré la réduction de l'emprise des nouvelles zones d'activité, ce sont encore majoritairement les espaces ruraux en périphérie des agglomérations actuelles qui sont affectés par l'artificialisation des terres. De ce fait, l'archéologie préventive documente en grande partie l'évolution de ces espaces, depuis la progressive création des terroirs, au Néolithique et à l'âge du Bronze, jusqu'à l'époque contemporaine. Une part importante des fouilles, en particulier dans la Plaine de Caen et dans le Pays de Caux, a concerné des établissements ruraux de l'âge du Fer et de l'Antiquité romaine. Par ordre chronologique, on citera les chantiers majeurs :

Néolithique

Dans l'environnement proche du site de Colombelles, qui avait livré les plus anciennes traces de la colonisation agricole en Normandie, la fouille préventive de « Lazzaro 3 » a livré un grand nombre de fosses de la culture de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain, dont les multiples découvertes dans la Plaine de Caen amènent à s'interroger sur une rapide colonisation agricole aboutissant à des densités de population remarquables. Il en est de même sur le site de Rosel (14) rue des Canadiens.

Âge du Bronze

Sur le même site de « Lazzaro 3 » à Colombelles et celui de Sannerville, avenue de Lirose, de grandes nécropoles d'enclos circulaires ont été fouillées sur de grandes surfaces, documentant un phénomène plutôt

rare dans la région. À Colombelles, ces monuments sont directement associés à un enclos d'habitat. À Sannerville, les tombes en coffres renvoient à la culture des Tumulus armoricains, dont l'extension orientale au début de l'âge du Bronze couvre maintenant la Plaine de Caen.

Âge du Fer

L'année 2018 est également une année riche pour l'étude des occupations rurales à cette période. Les fouilles montrent une diversité de contextes, qui enrichit notre perception de la hiérarchie des sites dans l'organisation territoriale. À Cambes-en-Plaine « Le Clos de l'Avenue » et Creully « Le Clos de l'Épinette 2 », la fouille montre des espaces occupés sur des surfaces importantes qui dépassent l'image de fermes et s'apparentent à des agglomérations. Les fouilles de ce type de sites s'attachent également à étudier l'insertion des installations agricoles et des habitats dans un maillage territorial plus vaste, analysé généralement à l'échelle de plusieurs communes : ce fut le cas notamment pour les opérations d'Escoville « Le Domaine du Parc », de Blainville « ZAC Terre d'Avenir », de Heudebouville « Ecoparc 3 », de Merville-Franceville « Les Hauts du Colombier », de Grentheville « route de Soliers », de Cairon-Rosel « rue de Rots » ou de Val-de-Reuil « La Voie de l'Orée, Le Suret ».

Antiquité

L'année 2018 a été marquée par deux fouilles remarquables : à Vire-Normandie, une *villa* dotée de bains exceptionnellement bien conservés, sur une emprise de près de 11 ha dans le bocage virois (Calvados), qui a permis d'obtenir un rare plan complet d'un de ces grands domaines agricoles ; à Petit-Caux, un grand établissement rural à vocation spécialisée, très certainement tourné vers la transformation de poissons de mer, situé près de la côte en Seine-Maritime. Les zonages établis ces cinq dernières années sur les agglomérations antiques de la périphérie de Rouen dans un rayon de 15 à 20 km, continuent de porter leurs fruits avec plusieurs opérations. La découverte par prospection géophysique d'un édifice monumental dans le cadre d'un diagnostic préventif sur le complexe sportif de Saint-Pierre-de-Varengeville consolide ainsi le statut singulier de son agglomération antique.

Moyen-Âge et période Moderne

En zone rurale, la fouille du site complexe du haut Moyen Âge d'Audrieu « écoquartier cœur de bourg » s'est achevée. D'autres opérations se sont déroulées dans différents contextes : Saint-Wandrille-Rançon « abbaye de Fontenelle », Truttemer-le-Petit « aménagement routier RD 524 », Pacy-sur-Eure « rue du Château » et, en Pays de Caux, un manoir du XVI^e siècle.

L'activité a été soutenue à Rouen et à Évreux dans le cadre de la rénovation des centres-villes. À Rouen, les diagnostics liés au projet « Cœur de Métropole » ont donné lieu à des fouilles sur trois cimetières paroissiaux médiévaux et modernes, thématique encore peu abordée

à l'échelle nationale et pour laquelle la France accuse un léger retard par rapport à ses voisins européens. Le creusement d'une vingtaine de containers de recyclage enterrés disséminés sur l'ensemble du centre-ville a également été l'occasion d'une surveillance active afin de compléter les observations anciennes. Elle a notamment permis la mise au jour d'un petit tronçon de la porte Bouvreuil à l'intersection du mur de défense du château de Philippe Auguste. Ce projet est complété par une surveillance des réseaux, permettant un calage des substructions médiévales et modernes de la ville et l'observation, par endroits, de leur très bon état de conservation, et affleurant sous la surface.

Toujours à Rouen, l'année a également été marquée par le démarrage de la fouille à l'âtre Saint-Maclou dans le cadre de la rénovation de l'édifice par les Monuments Historiques. L'opération a consisté, en concertation étroite avec le service des Monuments Historiques et l'architecte du projet, en l'étude des niveaux archéologiques inévitablement menacés par les travaux. Les investigations volontairement limitées au strict nécessaire, ont néanmoins permis d'observer la limite sud du cimetière, plus méridionale que l'on ne le pensait, le relevé d'inscriptions ou graffiti enfantins sur l'un des murs occidentaux du premier étage de l'aide ouest, possiblement en lien avec l'activité scolaire de l'âtre au XIX^e siècle.

À Évreux, l'aménagement de la place Sepmanville et du centre-ville a été poursuivi et entre dans sa phase travaux avec une reconstruction partielle des fortifications de la fin du Moyen Âge et du bief de l'Iton. À Alençon « place de la Madeleine », des travaux de réaménagement du centre-ville ont donné lieu à la mise au jour d'une importante nécropole urbaine.

Au Mont-Saint-Michel, les fouilles liées au renouvellement du réseau de voiries et une intervention dans la Merveille « chambre du Suisse », apporte de nouvelles informations sur ce site prestigieux.

Publications, colloques

L'édition d'ouvrages (dont le *Bilan scientifique régional*), l'organisation de colloques comme la tenue de conférences ou d'animations autour de l'archéologie constituent une priorité d'action pour le service régional de l'archéologie. Les 20 et 21 avril, il a organisé les Journées Archéologiques Régionales qui ont permis de présenter à Rouen les acquis récents de la recherche à un public nombreux, avec le soutien de l'association CRAHN, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et des services archéologiques des Conseils départementaux du Calvados et de l'Eure et de la ville d'Eu. Cet événement a permis aux 26 intervenants de restituer les dernières avancées de la recherche archéologique régionale sur des thèmes très variés allant du Paléolithique à la période moderne. Le service a aussi participé en 2018 aux Journées nationales de l'archéologie coordonnées par l'INRAP.

Le service régional de l'archéologie a soutenu trois importants colloques scientifiques cette année, le

premier consacré à l'étude et à la fouille des grands ensembles mobiliers en archéologie préventive (Caen, mars), le second, « Far West, La Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain », consacré à un bilan des recherches sur l'Antiquité en Normandie, achevant ainsi un PCR (Caen, octobre) et enfin les journées « ICERAMM » consacrées aux études de céramique médiévale, tenues à Rouen (novembre 2018).

Les actes des Journées Archéologiques Régionales 2016, regroupant 20 articles rédigés par 48 chercheurs, ont été publiés, ainsi que l'ont été les actes du colloque du GAAF (Groupe d'anthropologie et archéologie funéraire) tenu à Caen en 2015 et dirigé par Florence

Carré, Vincent Hincker et Cécile Chapelain de Séréville-Niel, sur les enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains. Si ces deux ouvrages de haute exigence scientifique s'adressent essentiellement aux chercheurs, la publication en fin d'année d'une plaquette consacrée au Paléolithique mérite une mention spéciale, car elle confirme la volonté du service de communiquer auprès d'un public plus élargi.

Cyrille BILLARD
Conservateur régional de l'archéologie adjoint

NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations réalisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

TYPE D'OPÉRATION	Calvados (14)	Eure (27)	Manche (50)	Orne (61)	Seine- M ^{me} (76)	Région	TOTAL
Découverte fortuite		1			2		3
Diagnostic	54	30	33	5	58		180
Étude de bâti		3			2		5
Fouille Préventive	23	5	5	2	12		47
Fouille programmée	1	5	2	1	4		13
Programme d'analyse	1			1			2
Prospection aérienne		1					1
Prospection détecteur de métaux		1		2			3
Prospection inventaire				2			2
Prospection matériel spécialisé	2					1	3
Prospection thématique	1		1		3	1	6
Projet collectif de recherche		1			1	5	7
Sondage / Surveillance de travaux	5	2	2	2	2		13

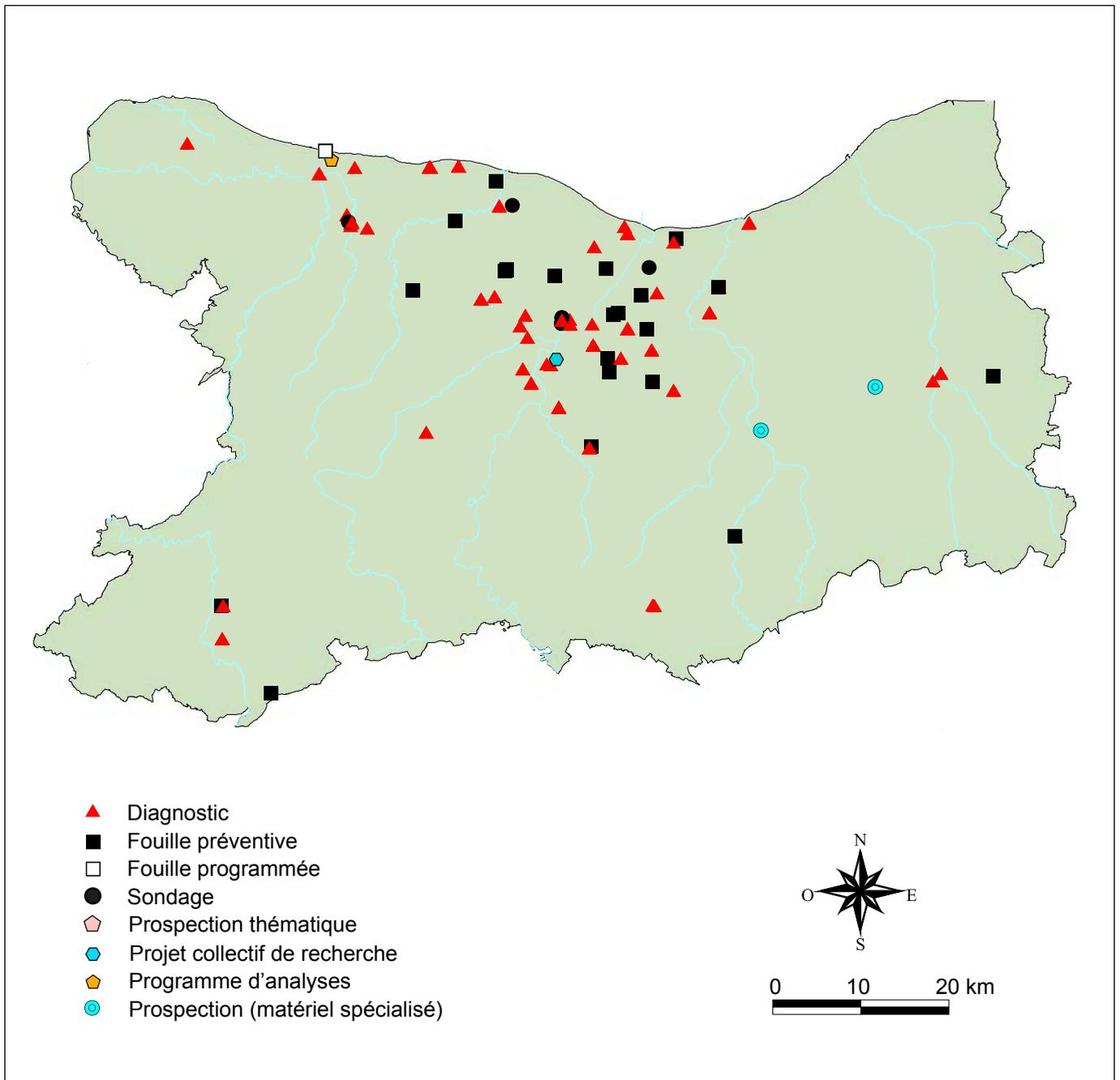


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2018

Carte des opérations autorisées dans le département du Calvados



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département du Calvados

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164126	Amfreville Cimetière	Bertrand Fauq SRA	Sond	MOD	En cours Positif
164189	Angerville, Beaumont-en-Auge, Cresseveuille, Pont-L'Évêque Élargissement de l'A13	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	GAL	3133 Positif
164156 164157	Asnelles Rue de l'Abbé Galopin	Karine Jardel CD 14	Diag	NÉO BRO FER MOD CONT	3117 Positif
163620	Audrieu Écoquartier Cœur de Bourg, tranche 2	Élise Séhier INRAP	F. Prév	MÉD	2664 Positif
164145	Basseneville Le Chalet Normand	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	NÉO BRO CONT	3085 Positif
164061	Bavent La Grande Bruyère	David Flotté INRAP	Diag	IND	3069 Limité
164202	Bayeux Cathédrale : bas-côté nord, accessibilité PMR	Gaël Carré SRA	Sond	HMA MÉD	En cours Positif
164070	Bayeux 20 rue de Crémel	Miguel Biard INRAP	Diag	/	3034 Négatif
164127	Bayeux 24 rue Montfiquet	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL	3056 Positif
164052	Bayeux Rue de Nesmond, rue aux Coqs	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3078 Positif
164204	Bayeux Rue Saint-Jean et rue aux Coqs	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL MÉD	En cours Limité
164064	Bellengreville La Carrière	Gaël Léon INRAP	F. Prév	FER GAL MÉD	En cours Positif
164121	Bény-sur-Mer La Grande Hache	Dominique Cliquet SRA	Sond	BRO	En cours Positif
164172	Biéville-Beuville Ferme de Beauvais	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	BRO CONT	3110 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164038	Blainville-sur-Orne ZAC Terre d'Avenir : site 4	Roland Le Guévellou INRAP	F. Prév	FER	▲
164180	Blainville-sur-Orne ZAC Terre d'Avenir : sites 2A et 2B	Roland Le Guévellou INRAP	F. Prév	FER CONT	▲
164208	La Boissière Parcelles A 78 et A 83	Patrick Bossard ASS	PMS	CONT	En cours Positif
164087	Bretteville-sur-Laize Les Varendes : ZAC artisanale	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév	BRO FER GAL	3208 Positif
164135	Bretteville-sur-Laize ZAC Le Grand Clos	Vincent Hincker CD 14	Diag	NÉO FER GAL HMA CONT	3109 Positif
164096	Bretteville-sur-Odon 97 route de Bretagne	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	MOD CONT	3033 Positif
164167	Bretteville-sur-Odon Échangeur des Pépinières	Romain Pansiot CD 14	Diag	NÉO BRO FER GAL CONT	3137 Positif
164100	Caen 68 rue Basse, 1, 3 et 7 rue Varignon, 5 impasse Varignon	Stéphanie Dervin INRAP	Diag	CONT	3064 Positif
164199	Caen Le Château : le Vieux Palais	Bénédicte Guillot INRAP	Sond	MÉD MOD CONT	3191 Positif
164205	Caen 7 rue Gémare	Hélène Dupont INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3200 Positif
164179	Caen Place de la République	Grégory Schütz CD 14	Sond	MÉD MOD CONT	En cours Positif
164185	Caen Résidence Trébucien	Cécile Germain-Vallée CD 14	Diag	MÉD MOD CONT	3158 Positif
164182	Cagny Les Hameaux du Bois	Jan Veron INRAP	Diag	FER GAL MÉD	3148 Positif
164114	Cambes-en-Plaine Le Clos Saint-Martin	David Flotté INRAP	Diag	FER CONT	3071 Positif
164158	Cambes-en-Plaine Le Clos de l'Avenue	Hubert Lepaumier INRAP	F. Prév	FER	En cours Positif
164062	Carpiquet RD 9, Côte Sud	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	/	3123 Négatif
162982	Colombelles ZAC Lazzaro 3	Clément Nicolas INRAP	F. Prév	NÉO BRO FER GAL	En cours Positif
164165	Colombelles ZAC Lazzaro 4 : tranchée de canalisation	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév	FER GAL	En cours Positif
164128	Commes Le Dessous des Cotis	Cécile Allinne SUP	PAN	GAL HMA	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164160	Commes, Maisons, Port-en-Bessin-Huppain, Sully Liaison douce entre Sully et Port-en-Bessin	Pierre Giraud CD 14	Diag	BRO FER GAL MÉD MOD CONT	3134 Positif
164055	Cormelles-le-Royal et Mondeville Site PSA	Clarisse Parra-Prieto CD 14	Diag	NÉO BRO FER GAL CONT	3043 Positif
163930	Creully-sur-Seulles Le Clos de l'Épinette 2	Hubert Lepaumier INRAP	F. Prév	FER	En cours Positif
164086	Démouville Rue du Bout de Là-Bas	David Flotté INRAP	Diag	PRO GAL HMA CONT	3165 Positif
164181	Deux-Jumeaux Église	Hélène Dupont INRAP	Diag	GAL HMA MÉD MOD	3188 Positif
164123	Émiéville RD 225, impasse du Colombier	Nicolas Pétorin INRAP	Diag	HMA	3073 Positif
164069	Escoville Domaine du Parc	David Flotté INRAP	Diag	FER GAL MÉD CONT	3063 Positif
164188	Escoville Domaine du Parc	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév	FER GAL HMA CONT	En cours Positif
164093	Évolution environnementale et aménagement hydraulique des fonds de vallées	Laurence Lemer CNRS	PT	NÉO PRO GAL MÉD	3168 Positif
164103	Falaise Place Guillaume le Conquérant	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3070 Positif
164170	Falaise Rue du Val d'Ante	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	MOD CONT	3151 Positif
164155	Feuguerolles-Bully Les Biches	Cécile Riquier CD 14	Diag	PRO CONT	3088 Limité
163800	Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	Cyril Marcigny INRAP	PCR	CONT	En cours Positif
164136	Fleury-sur-Orne Chemin Perdu	Vincent Hincker CD 14	Diag	CONT	3066 Négatif
164171	Fleury-sur-Orne Rue du Mont à Val	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	CONT	3098 Négatif
164193	Fontenay-le-Marmion et May-sur-Orne Liaison douce RD 41B	Cécile Germain-Vallée CD 14	Diag	BRO CONT	3116 Positif
164140	Glos ZAC Les Hauts de Glos : zone 2	Marc-Antoine Thierry CD 14	F. Prév	NÉO BRO FER GAL	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164125	Goustranville Le Plain Gruchet	Marc-Antoine Thierry CD 14	Diag	GAL MOD CONT	3075 Positif
164190	Goustranville Le Plain Gruchet	Grégory Schütz CD 14	F. Prév	GAL	En cours Positif
164166	Graye-sur-Mer Rue des Grèbes	Ludovic Le Gaillard INRAP	F. Prév	PAL FER GAL MOD CONT	En cours Positif
164161	Grentheville Route de Soliers	Jan Veron INRAP	F. Prév	FER GAL	3216 Positif
164163 164164	Houlgate Rue Jules Capeliez, 1 et 2	David Flotté INRAP	Diag	CONT	3100 Négatif
164154	Jort Le Moulin Fouleux, lot A	Vincent Carpentier INRAP	F. Prév	GAL HMA MÉD	En cours Positif
164101 164102	Jort Le Moulin Fouleux, lots A et B	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	FER GAL MÉD	3061 Positif
164168	Lisieux Avenue Victor Hugo	Lydia Guérin INRAP	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3139 Positif
164105	Longues-sur-Mer Ancienne abbaye Sainte-Marie	Hélène Dupont INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3083 Positif
164124	Malherbe-sur-Ajon Banneville-sur-Ajon : VC 3, le Bourg	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	CONT	3044 Limité
164195	Maltot Lotissement la Pièce de la Piste	David Flotté INRAP	Diag	NÉO FER GAL CONT	3164 Positif
164077	Merville-Franceville-Plage Les Batteries de Merville	Vincent Carpentier INRAP	Diag	MOD CONT	3062 Positif
164073	Merville-Franceville-Plage Les Hauts du Colombier	Ivan Jahier INRAP	F. Prév	NÉO BRO FER GAL	En cours Positif
164092	Mézidon Vallée d'Auge Le Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge	Jean-Baptiste Vincent SUP	PMS	MÉD MOD	En cours Positif
164104	Mondeville 79-85 rue Calmette	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	/	3036 Négatif
164115	Moult-Chicheboville Rue Rembrandt Bugatti	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	IND	3046 Limité
164129	Ouistreham Le Clos Neuf, rue des Rouges Gorges	Mathieu Vandergucht CD 14	Diag	NÉO BRO FER GAL CONT	3076 Positif
164083	Ouistreham Le Planître	Bruno Aubry INRAP	Diag	PAL NÉO PRO GAL CONT	3057 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164144	Port-en-Bessin, Commes Le Mont Castel	Cyril Marcigny INRAP	FP	BRO FER GAL	3206 Positif
164056	Reviers Rue de l'Église	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3002 Positif
164058	Rosel, Cairon RD 170 : rue de Rots	David Giazzon INRAP	Diag	FER	3035 Positif
164130	Rosel, Cairon Rue de Rots : tranchée d'assainissement <i>Notice unique avec la suivante</i>	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév	BRO FER	3051 Positif
164139	Rosel, Cairon RD 170 : rue de Rots <i>Notice unique avec la précédente</i>	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév	BRO FER	En cours Positif
164063	Rosel Rue des Canadiens	Emmanuel Ghesquière INRAP	F. Prév	NÉO BRO FER CONT	En cours Positif
164048	Rots Échangeur du Hamel	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	BRO FER GAL MÉD	3094 Positif
164176	Rots ZAC des Roseaux, tranche 1	David Flotté INRAP	Diag	NÉO MÉD CONT	3210 Positif
164183	Saint-Désir Lotissement le Clos d'Assemont	Gaël Léon INRAP	Diag	CONT	3169 Négatif
164098	Saint-Martin-des-Entrées Rue Honoré de Balzac	Vincent Hincker CD 14	Diag	GAL CONT	3048 Positif
164072	Saline Sannerville : rue de Lirose	Corinne Thévenet INRAP	F. Prév	NÉO BRO	En cours Positif
164054	Soliers ZAC d'Habitat, zone nord	Ivan Jahier INRAP	F. Prév	FER	En cours Positif
164162	Ver-sur-Mer British Normandy Memorial	Bruno Aubry INRAP	Diag	FER GAL CONT	3115 Positif
164178	Vire-Normandie Le Bourg Lopin	Denis Jan CD 14	Diag	BRO FER MOD CONT	3138 Positif
164200	Vire-Normandie Parc d'activités La Papillonnière : Le Bosq	Gérard Guillier INRAP	Diag	GAL	3140 Positif
164053	Vire-Normandie La Papillonnière, route de Saint-Lô	Gérard Guillier INRAP	F. Prév	GAL HMA	En cours Positif
164177	Vire-Normandie Truttemer-le-Petit : RD 524, aménagement de virages	Julia Gauvin CD 14	F. Prév	HMA MÉD MOD	En cours Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

▲ Les opérations engagées en 2018 et achevées en 2019 seront publiées dans le *Bilan scientifique de Normandie 2019*.

NORMANDIE

CALVADOS

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Moderne

Amfreville
Cimetière

Le cimetière d'Amfreville est connu pour avoir livré les vestiges d'une importante nécropole du Haut Moyen Âge, dotée de sarcophages. La découverte fortuite d'une pierre gravée nous a été signalée par la commune d'Amfreville. Lors de notre visite et d'une petite opération de dégagement, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un élément d'un monument funéraire du XVII^e siècle. Cet élément est formé d'un bloc monolithe en calcaire, de forme rectangulaire, dont la partie supérieure est en bâtière : seul un pan oblique et une largeur sont en bon état et laissent lisibles des motifs gravés en creux : un ange et un crâne posé sur deux fémurs encadrent un chrisme incomplet croisé sous un cercueil fermé trapézoïdal. Il a été également mis au jour un fragment d'inscription daté de 1625, très probablement associé au bloc gravé.



Amfreville, Cimetière : bloc calcaire figurant un ange et un crâne (B. Fauq).

Bertrand FAUQ
SRA de Normandie

Antiquité

Angerville, Beaumont-en-Auge,
Cresseveuille, Pont-L'Évêque
Élargissement de l'A13

Le diagnostic a été réalisé sur cinq sites différents répartis entre Angerville et Pont-l'Évêque sur l'emplacement de cinq bassins d'orage, installés dans le cadre plus général de l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A13.

Trois bassins n'ont livré aucune structure ni aucun mobilier : Pont-L'Évêque « Les Hunières, ZB249p », Pont-L'Évêque « Lieu Lesnies, ZA31p » et Angerville « Le Moulin la Porte, B178p ». Deux autres bassins ont livré des résultats.

Le bassin de Beaumont-en-Auge « La Briqueterie, ZA7p » a révélé quelques fossés qui restent non datés et qui témoignent d'un parcellaire antérieur à la plantation de la parcelle en verger, dont témoigne la photographie aérienne de l'immédiat après-guerre et la trace de nombreuses fosses de plantation de pommiers.

Le bassin de Cresseveuille « Geynard, A150p » s'est révélé le plus riche. La tranchée 2 a livré les fondations de deux des côtés d'un bâtiment de plus de 10 m de long et 5 de large *a minima*. Il a fait l'objet d'une

fenêtre complémentaire, sans pour autant permettre la reconnaissance complète du bâtiment. Aucun élément de datation n'a été rencontré lors du décapage et lors du nettoyage de la fondation. Un fossé linéaire, dédoublé par moment, a été mis en évidence dans la tranchée 1 et suivi sur plusieurs dizaines de mètres. La présence d'une couche anthropisée dans le remplissage a permis de découvrir un lot de céramique se rattachant à la période antique (1^{er} siècle de notre ère).

Une étude géomorphologique a été menée conjointement à l'étude archéologique. Pour chaque bassin, un à deux sondages profonds de référence ont été réalisés

pour décrire le cadre géoarchéologique d'occupations humaines potentielles. Excepté le bassin 3 en bordure de plateau, l'emprise des bassins concerne le domaine alluvial. Le bassin 4 (Cresseveuille « Geynard ») s'est révélé le plus intéressant avec une variabilité importante entre les deux sondages relevés et une préservation d'une terrasse alluviale résiduelle, qui mériterait une étude plus approfondie.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Asnelles

Rue de l'Abbé Galopin

Âge du Fer

Moderne, Contemporain

Deux diagnostics archéologiques conjoints ont été conduits à Asnelles, rue de l'abbé Galopin, préalablement à la construction d'un lotissement par la SARL Lotixial, sur trois parcelles. Les deux emprises sont contiguës, séparées par un chemin communal. La première concerne un terrain de 2 950 m² et la seconde une surface de 20 128 m².

Ces diagnostics ont mis au jour des vestiges de différentes périodes : du Néolithique, de l'âge du Bronze / premier âge du Fer, de La Tène finale, des périodes moderne et contemporaine avec quelques témoins de la Seconde Guerre mondiale.

En premier lieu, une fosse isolée du Néolithique a été découverte au sud-est de l'emprise. La céramique à dégraissant végétal suggère le Néolithique moyen II.

Des vestiges attribués à la période comprise entre la toute fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer révèlent, selon toute vraisemblance, un habitat qui prend la forme d'un parcellaire loti se développant au sud d'un axe de circulation. Les découvertes concernent des fossés de taille modeste, des fosses et quelques trous de poteau. Le comblement de ces différentes structures a livré de la céramique, de la faune et de nombreuses pierres chauffées. La densité de fossés, qui structurent l'habitat, témoigne probablement d'une succession de réaménagements de l'espace domestique au cours du temps. L'implantation du premier âge du Fer pourrait ainsi avoir perduré sur un temps relativement long,

contrairement à l'occupation du VI^e siècle avant J.-C. de Cagny au « Carrefour Philippe ». Certaines formes céramiques découvertes dans un des fossés rappellent plutôt des productions de la fin de l'âge du Bronze ou le début du premier âge du Fer.

L'angle d'un enclos fossoyé, au nord de la parcelle AE 238, révèle une autre forme d'habitat protohistorique. Au sud de l'emprise du diagnostic, différentes structures (fossés et fosses) associées à une forte densité de mobilier archéologique témoignent d'une implantation de la fin de l'époque gauloise.

À l'ouest de la parcelle AE 238, deux vastes excavations creusent le substrat calcaire sur 2,20 m de profondeur. Le comblement ne recèle que très peu de mobilier céramique, qui permet toutefois de situer le *terminus post quem* à l'époque médiévale.

Les tracés linéaires mis au jour dans la parcelle AE 275 suggèrent des chemins de circulation modernes.

Enfin, les indices de la Seconde Guerre mondiale sont représentés par deux fossés au fond desquels ont été placés des câbles de transmission, l'un dans la parcelle AE 238, l'autre dans la parcelle AE 275. Par ailleurs, deux filtres de masques anti-gaz supposés ont été mis au jour à l'ouest de l'emprise de diagnostic.

Karine JARDEL
Service archéologie, Département du Calvados

Un diagnostic conduit sur l'emprise d'un projet d'écoquartier, sur une surface de près de 7 ha, avait permis de reconnaître la présence de vestiges s'échelonnant principalement de l'Antiquité au Moyen Âge, cette dernière période étant la mieux représentée. Le contexte castral proche est particulièrement significatif et dense, avec l'existence d'une enceinte des XII^e-XIV^e siècles, à 300 m plus au sud, laquelle a été fouillée dans les années 1970 (Renoux 1972) ; un autre château du XVIII^e siècle se trouvant à proximité, ainsi que le manoir de La Motte érigé à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e siècles au plus tôt).

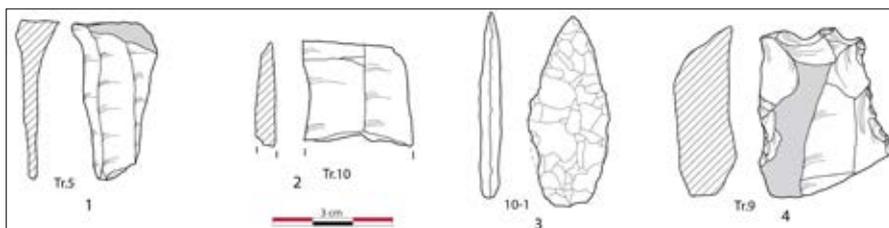
La troisième et dernière tranche de cette fouille a porté sur un ensemble complexe de structures d'habitat du Haut Moyen Âge, se développant sur une chronologie longue. Les données recueillies, encore en cours d'étude, feront de ce site une référence pour les occupations rurales précédant l'émergence du phénomène castral.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Pour Élise SÉHIER
INRAP

Le diagnostic a été réalisé préalablement à la transformation partielle d'un manoir et son exploitation agricole en un haras d'entraînement. La surface de 5,5 ha, est composée de deux grandes parcelles en herbage. Les découvertes concernent presque exclusivement des structures de l'époque contemporaine, principalement des drains, mais également quelques fossés. Une

petite fosse contenant des éclats d'obus correspond éventuellement à un tir d'artillerie lors de l'avancée des troupes alliées dans ce secteur en 1944. Une petite structure circulaire (trou de poteau ?) contenant quelques éléments lithiques et de la terre cuite est relative à la période néolithique ou protohistorique. Une pointe de flèche foliacée en silex se rapporte probablement à l'âge du Bronze, tandis que quelques rares éléments lithiques pourraient être les témoins d'une fréquentation discrète du site au Mésolithique et au Néolithique ancien.



Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Basseneville, Le Chalet Normand : mobilier lithique dispersé (E. Ghesquière).

Le projet qu'a la société Terreal de procéder au renouvellement et à l'extension du périmètre de sa carrière, à Bavent, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Celui-ci porte sur une superficie de 6 ha. La commune de Bavent est située à une dizaine de kilomètres au nord-est de Caen au sud de la route de Cabourg. Les terrains concernés sont situés au lieu-dit « La Grande Bruyère », sur une butte culminant à 50 m NGF, insérée entre la plaine de Caen et la rive droite de l'Orne à l'ouest et la Dives et son marais à l'est.

Le diagnostic s'est avéré peu fertile puisque seules 11 structures ont été inventoriées. Elles correspondent à 10 tronçons de fossés et une fosse, mis au jour dans la partie sud de l'emprise. Les comblements sont uniformes et consistent en un limon brun noir mêlé de nombreux graviers et galets de silex. Les dix tronçons appartiennent à 5 fossés. Trois d'entre eux font 30 à 60 cm de large et présentent des profils en cuvette ou en trapèze de 10 à 25 cm de profondeur sous le décapage. Deux fossés sont larges de 120 à 130 cm. Celui qui a été sondé a livré un profil en V de 100 cm de

profondeur sous le décapage. Deux de ces cinq fossés sont orientés comme les parcelles actuelles. Les trois autres sont parallèles entre eux et espacés de 10 m en moyenne. Ces trois fossés sont légèrement obliques par rapport aux deux autres.

Une fosse isolée a été mise au jour, loin de toute ligne fossoyée. Il s'agit d'un creusement ovale de 90 x 70 cm,

qui a livré un profil en cuvette de 30 cm sous la surface actuelle.

L'absence de mobilier interdit toute approche chronologique de cet ensemble de structures.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

Haut Moyen Âge Moyen Âge

Bayeux Cathédrale

Destinée à faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite dans la cathédrale de Bayeux, l'installation d'une plate-forme élévatrice à l'extrémité orientale du bas-côté nord de la nef a nécessité l'implantation d'une fosse technique au niveau de l'embranchement descendant au bras du transept. Ces travaux, sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC (Conservation régionale des monuments historiques en lien avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine), ont livré des vestiges médiévaux dans un secteur pourtant très remanié dans la seconde moitié du XIX^e siècle avec le renforcement complet des fondations des piles de la croisée du transept au moyen de puissants massifs en béton (fig. 1). Ces découvertes inattendues ont donc fait l'objet d'un accompagnement des travaux par le Service régional de l'archéologie qui s'est associé les compétences du laboratoire du Craham (service d'archéo-anthropologie) pour l'étude d'ossements par Cécile Chapelain de Seréville-Niel, et de La Fabrique des Patrimoines en Normandie pour la réalisation, par Antoine Cazin, de relevés photographiques avec les techniques de la photogrammétrie et de la *Reflectance Transformation Imaging*.

Le creusement de la fosse technique a révélé, approximativement au droit du mur nord du bas-côté, une succession de maçonneries dont la plus ancienne est un



Bayeux, Cathédrale, fig. 1 : sarcophage et maçonneries médiévales dégagées le long de la coupe nord de la fosse technique (G. Carré).

puissant soubassement longitudinal de blocs calcaires. Il s'agit vraisemblablement d'un massif de fondation, axé est-ouest, et d'un tracé coïncidant globalement avec celui de mur gouttereau nord de la nef actuelle. Cette fondation, d'une datation incertaine, sert d'assise à une première rangée de pierres grossièrement cubiques ou rectangulaires pouvant marquer la base du parement d'un mur détruit ou dérasé. Dans cette éventualité, l'hypothèse de vestiges appartenant à une première église ou à une construction associée au complexe épiscopal du haut Moyen Âge ou du début de l'époque romane est envisageable, sans pour autant être exclusive. Au-dessus de cette rangée de pierres de taille, on trouve les restes d'une pile quadrangulaire en moyen appareil de calcaire, dont la facture évoque plus certainement le XI^e ou le début du XII^e siècle. Cette maçonnerie détruite porte le départ du pilier gothique dressé à l'angle du bas-côté nord et du bras du transept. Contre ces maçonneries médiévales, plusieurs couches de préparation de sol alternent avec des remblais liés à la surélévation successive, dans l'édifice, des niveaux de circulation accumulés depuis les XI^e-XII^e siècles. Tous ces dépôts recouvrent un remblai de terre noire, probablement d'origine antique, mais très vraisemblablement brassé ou rapporté avant la construction romane. C'est dans cette strate qu'est apparu, le long du massif de fondation, un sarcophage monolithe en calcaire. De plan trapézoïdal et disposant d'une logette céphalique en pyramide tronquée creusée dans une légère surépaisseur du fond de la cuve, ce contenant suggère, par sa facture, une datation du haut Moyen Âge. En revanche, ses parois portent de nombreux graffitis dont certains motifs (petits personnages, armes, outils de type doloire, alphabet et inscriptions, etc.) sont attribuables au XI^e siècle ou environs, témoignant ainsi d'un remploi de la cuve (fig. 2). Lors de sa découverte, le couvercle brisé en deux morceaux était scellé au mortier. Sa surface, décorée d'une croix à quatre traverses en léger relief, rappelle l'ornementation des sarcophages mérovingiens de type poitevin. Contrairement aux régions voisines du Grand-Ouest (Pays de la Loire notamment), la diffusion de ce type de décor dans la Normandie médiévale est pour l'heure assez mal documentée, à l'exception de rares exemples régionaux (tel celui de la nécropole de Colombiers dans l'Orne).



Bayeux, Cathédrale, fig. 2 : exemples de graffitis conservés sur l'une des parois intérieures de la cuve du sarcophage (A. Ropars).

Dans son dernier état d'utilisation (antérieur à l'installation d'un niveau de sol associé ou de peu postérieur à la construction de la pile quadrangulaire romane), le sarcophage renfermait la dépouille de deux individus. L'étude des ossements, conservés de façon très résiduelle, a montré que l'individu le plus complet correspondait au squelette d'une femme d'âge mature, le second étant celui d'un sujet adulte d'âge et de sexe non déterminés. Le traitement de l'ensemble des données de la fouille est en cours et le lancement de quelques datations par le radiocarbone (ossements et charbons de bois contenus dans des mortiers) aidera peut-être à éclairer davantage l'histoire de ces vestiges.

Gaël CARRÉ
SRA de Normandie

Antiquité

Bayeux 24 rue Montfiquet

Le diagnostic s'est déroulé du 4 au 8 juin 2018 sur les parcelles AE 258 et 430 situées le long du boulevard Eindhoven à Bayeux, dans le cadre du projet mené par la municipalité de restructuration d'un complexe sportif. L'emprise de 12 000 m² est située dans un secteur qui fut urbanisé à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, le long du boulevard périphérique mis en place par les forces alliées en juin et juillet 1944 (*by-pass*), et qui correspondait avant cela et depuis l'époque gallo-romaine à la grande périphérie de la ville de Bayeux.

L'étude a occasionné la découverte d'indices d'occupation attribuables à la période antique (II^e-III^e siècles), concentrés dans les deux tranchées situées au sud du complexe sportif (TR 1 et 2) et dans une moindre mesure à l'est de celui-ci (TR 3). Les vestiges correspondent à deux états successifs : le premier est marqué par l'installation de vingt-cinq structures en creux sur un remblai limoneux recouvrant le substrat. Si certains de ces creusements évoquent des fosses d'extraction, un certain nombre serait plutôt lié à une occupation qui reste à caractériser (trous de poteau, fossé, fosses globalement circulaires). L'ensemble des aménagements de ce premier état est à son tour surmonté partiellement par un remblai détritique chargé en mobilier, dont une forte proportion de céramique sigillée, et en éléments de destruction. Si l'hypothèse de l'identification d'un rejet de déchets issu de l'agglomération antique d'*Augustodurum*, située à environ 350 m plus au sud au Haut-Empire et 450 m à partir de l'Antiquité tardive, ne peut être totalement exclue, la distance entre le lieu diagnostiqué et le tissu urbain connu, la forte présence de matériaux de destruction, la proportion importante de céramique



Bayeux, 24 rue Montfiquet : diagnostic en cours (G. Schütz).

sigillée, la nature de certaines fosses permettent d'évoquer l'hypothèse d'une occupation à proximité immédiate. Les données recueillies dans le cadre de cette intervention archéologique participent ainsi à l'analyse de la nature de la structuration de la périphérie urbaine et de ses formes et complètent les informations recueillies sur la périphérie nord de la ville de Bayeux dans le cadre d'interventions archéologiques préventives successives menées depuis une dizaine d'années.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 8 janvier au 9 février 2018 sur une superficie de 6 675 m² autour du musée de la Tapisserie de Bayeux et au sein de sa cour d'honneur, dans le cadre du projet de redéploiement du musée et de la création d'un centre de compréhension de l'Europe du Moyen Âge (parcelles AL 213p, 300 et domaine public communal : rue de Nesmond, rue aux Coqs, parking Robert Wace, passage chanoine Laffetay).

Situé dans un secteur correspondant à la périphérie est de la ville de l'époque gallo-romaine à l'époque moderne, le quartier était connu pour avoir été le lieu de quelques découvertes au XIX^e siècle (mosaïque, aqueduc) et d'observations plus récentes (diagnostics menés par le Conseil départemental du Calvados en 1997 et 2011). Au Moyen Âge, le secteur est placé sous l'influence de l'hôtel-Dieu dont la fondation semble remonter au XI^e siècle. Il verra par la suite se développer à partir de la fin du XVII^e siècle le Grand Séminaire dont les bâtiments accueillent depuis les années 1980 l'actuel musée de la Tapisserie.

Seize sondages ont ainsi été implantés autour du musée et dans sa cour. Les indices d'occupation les plus anciens remontent à l'époque gallo-romaine et correspondent à l'installation de même le substrat d'un vaste cailloutis identifié comme une aire empierrée à ciel ouvert de type esplanade ou cour dont la fonction et la relation avec son environnement (bâtiments publics ou privés) restent à préciser. Cet empierrement est mis en place dès le Haut-Empire (I^{er} siècle après J.-C. ?) et constitue un aménagement pérenne puisqu'il fera l'objet d'une réoccupation selon de nouvelles modalités pendant l'Antiquité tardive. Ces nouveaux vestiges des III^e-IV^e siècles (voire V^e siècle ?) se présentent alors sous la forme de trous de poteau et de fosses recoupant le niveau de circulation initial ainsi que d'une couche de « terres noires » riche en mobilier. Ces éléments s'accompagnent au nord d'une voie bordée de fossés, orientée nord-ouest/sud-est, dont un tronçon avait été repéré lors d'un précédent diagnostic en 2011. Utilisées au Haut-Empire et jusqu'au III^e siècle au moins, la rue présente une orientation légèrement divergente par rapport au reste de la trame urbaine, ce qui est probablement dû à sa situation en périphérie de la ville, dans une zone où le tissu urbain est plus lâche. Ces indices d'occupation antiques apparaissent suffisamment importants pour agréger encore pendant l'Antiquité tardive une occupation à l'image des obser-



Bayeux, rue de Nesmond, rue aux coqs : vue zénithale du sondage Tr. 2-3 dans la cour du musée de la Tapisserie de Bayeux, faisant apparaître des sépultures appartenant au cimetière médiéval de la communauté des chanoines réguliers de Saint-Augustin (G. Schütz).

ventions réalisées ces dernières années *intramuros* alors que le quartier se situe ici à plus de 150 m à l'extérieur du *castrum*.

Si les données textuelles et un certain nombre d'archives nous renseignent sur le devenir du quartier pendant l'époque médiévale, à travers notamment l'implantation de l'hôtel-Dieu, le Moyen Âge n'est représenté archéologiquement que par quelques éléments mobiliers épars et un fossé dont le comblement a livré de la céramique des XIII^e et XIV^e siècles. Il faut ajouter à cela un ensemble de sépultures découvert dans la cour de l'actuel musée de la Tapisserie, le long de l'église de l'ancien prieuré qui occupait les lieux entre le XIII^e et le XVII^e siècle. Ces inhumations appartiennent au cimetière communautaire des chanoines qui ont eu la charge de l'établissement hospitalier au Moyen Âge. L'époque moderne est quant à elle représentée par deux ensembles de vestiges ayant trait à deux aspects distincts de l'occupation du quartier. Le premier, en relation avec l'Hôtel-Dieu voisin, est un nouvel ensemble de sépultures appartenant au cimetière de l'hôpital dont les registres de décès indiquent qu'il a accueilli plusieurs centaines de corps entre 1688 et 1792. Par ailleurs, le second ensemble de vestiges de l'époque moderne ou du début de l'époque contemporaine correspond à plusieurs maçonneries identifiées comme des murs de

soutènement servant à l'aménagement de terrasses et à la redéfinition de la topographie de ce secteur installé sur le coteau est de la vallée de l'Aure.

Enfin, bien qu'anecdotiques, le diagnostic a mis au jour plusieurs centaines de fragments d'éléments de service à thé en faïence (tasses et soucoupes) ainsi que des verres à bière (pinte et *half-pinte*) produits en 1944 pour le compte de la NAAFI (*Navy Army and*

Air force Institutes), organisme britannique ayant pour mission d'apporter loisirs et détente aux soldats dans le cadre du Débarquement des forces alliées sur les côtes de la Manche à compter du 6 juin 1944.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Antiquité

Moyen Âge

Bayeux

Rue Saint-Jean et rue aux Coqs

Le diagnostic archéologique s'est déroulé le 4 décembre 2018 au niveau de la rue Saint-Jean (partie haute) et rue aux Coqs (partie basse) à Bayeux. L'intervention s'est tenue préalablement à la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable et a consisté en l'observation des coupes stratigraphiques de cinq sondages exploratoires aménagés par les concessionnaires, en amont des travaux pour le repérage des réseaux existants. Malgré l'étroitesse des sondages et les très nombreuses

perturbations du sous-sol, la présence ponctuelle de niveaux d'occupation gallo-romains, et probablement également médiévaux, a pu être observée. Un possible aménagement de circulation empierré a notamment été relevé sous la rue Saint-Jean, pouvant accréditer l'hypothèse du passage d'une voie à son emplacement pendant l'Antiquité.

Grégory SCHÜTZ
Service archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Antiquité

Bellengreville

La Carrière, parcelle ZD 379

Moyen Âge

Une prescription de fouille d'un hectare au sein du projet d'aménagement d'un lotissement réalisé par SEPHIE DEVELOPPEMENT à Bellengreville, fait suite à un diagnostic archéologique conduit en novembre 2016 sur une surface de 4,3 ha. Ce dernier avait permis la mise au jour d'un ensemble de structures formant deux ensembles distincts. Un habitat fortement arasé et daté de la Protohistoire composait une première partie des vestiges reconnus. La seconde partie était relative à un tronçon de voie antique apparemment appuyée sur un très grand fossé mais dont la chronologie n'avait pu être précisée.

La commune de Bellengreville est localisée dans la Plaine de Caen entre les basses vallées de l'Orne et de la Dives. Le site étudié surplombe les marais de Chicheboville et de Vimont à l'entrée d'un passage étroit entre la Plaine de Caen et le Pays d'Auge.

Habitat ouvert de l'âge du Fer

Quatre à six pôles de structures simples, trous de poteau, petites fosses et structures foyères, sont dispersés sur une surface d'environ 6 000 m². Il s'agit de petites unités d'une centaine de mètres carrés chacune, comportant un à deux bâtiments sur poteaux à l'architecture non standardisée. En effet, si un bâtiment à quatre poteaux isolé dans la partie orientale

de l'emprise pourrait être assimilé à un grenier d'un peu moins de 5 m², il ne trouve qu'un seul équivalent architectural, situé pour sa part dans la partie sud-ouest de l'occupation. Cinq bâtiments de 10 à 15 m² présentent des formes appuyées sur six à sept poteaux dont une paire représente l'axe faîtière. Pour au moins une unité, une chronologie relative peut être établie entre deux bâtiments à l'architecture similaire. La fonction de ces bâtiments n'est pas clairement définie, habitation, lieu de stockage ou encore d'activité artisanale constituent des pistes probables. On retiendra cependant la présence dans l'environnement immédiat de deux unités de bâtiments, de structures foyères représentées par des creusements légers de forme allongée. Ces structures ne comportent pas d'aménagement particulier, il s'agit de simples creusements pour atteindre le toit de la plaquette calcaire et y établir un feu de faible intensité au vu de la simple coloration rosée de la pierre. Ces structures ont pu être utilisées dans le cadre d'une activité de séchage ou de fumage et pourraient appuyer l'hypothèse d'unités de transformation ou de conservation de produits agricoles. Le caractère annexe de cette occupation est par ailleurs sous-tendu par la quasi-absence de mobilier domestique. Les rares éléments céramiques découverts dans ce contexte sont attribuables à l'âge du Fer, probablement la fin du



Bellengreville, La Carrière, parcelle ZD 379 : vue de la voie dans le décapage archéologique (O. Morin).

premier âge du Fer, mais ne permettent pas plus de précision.

Un tronçon de la voie Bayeux – Lisieux, de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge classique

Dans cette partie de la Plaine de Caen, la voie Bayeux – Lisieux est ponctuellement reconnue par la prospection aérienne ou sur des couvertures photographiques de l'IGN. Plusieurs tronçons fossiles sont en effet identifiés à Cagny, Frénoeuville et Bellengreville, tandis que dans le Bessin ou le Pays d'Auge son tracé antique est réputé se confondre avec celui de l'ancienne RN 13. Si cette voie est attestée pour l'Antiquité au travers de la découverte au début du XIX^e siècle d'une borne milliaire à Frénoeuville, aucune fouille n'avait jusqu'ici permis d'aborder le modèle de cette voie et d'en préciser la chronologie. Dans l'emprise de la fouille le tronçon de la voie est reconnu sur une longueur de 145 m. Elle est large de 26 à 34 m en prenant en compte les différents états de chaussée, des bas-côtés et des fossés bordiers.

Le premier état de la voie est constitué d'une chaussée construite en galets et gravier triés, établis sur le toit de la plaquette calcaire. Ces matériaux ne proviennent pas de l'environnement immédiat et constituent un premier indice de l'importance de cet axe de circulation. La largeur de la chaussée est d'un peu moins de 14 m, plusieurs traces d'ornières attestent la circulation de

chariots sans que le revêtement sablo-gravillonneux n'ait toutefois été fortement enfoncé. Une bande sableuse appuyée sur un lit de petits galets, large de 3 m, définit une bande cavalière en bordure nord de la chaussée. Contre cette bande cavalière, un fossé bordier au profil trapézoïdal est profond de 0,50 m sous le niveau de terre végétale actuel. Le fossé bordier sud n'est probablement pas identifié pour ce premier état de la voie, entièrement remanié durant les phases postérieures. Quelques éléments céramiques issus du fossé bordier nord et de la chaussée sont attribuables au Haut-Empire. Ils attestent le fonctionnement de ce tracé durant cette période, mais ne nous renseignent pas sur la date de construction de la voie. Nous pouvons toutefois constater que dans l'emprise de la fouille, la voie ne semble pas reprendre de tracé plus ancien comme cela est fréquemment observé pour les voies du réseau secondaire dans la Plaine de Caen ou le Bessin. La voie Bayeux – Lisieux, dans cette partie de son parcours, semble donc être une véritable création antique et appartenir au réseau principal de circulation. Une recharge importante composée d'un lit de plaquette calcaire compactée correspond également en bordure sud de la voie au creusement d'un grand fossé dont l'ouverture au niveau du décapage archéologique atteint par endroits 6 m de largeur. Le fossé présente une profondeur comprise, d'ouest en est, entre 3 et 3,80 m sous le niveau de sol actuel. Son profil en Y comporte

au niveau d'un des sondages un creusement latéral profond d'1,80 m et large de 3 m. La moitié inférieure du fossé est uniquement comblée de plaquette calcaire sans sédiment matriciel. Il s'agit donc d'un comblement rapide et ne comportant aucun mobilier détritique. La moitié supérieure du fossé présente un comblement limoneux plus ou moins stratifié. Quelques restes de faune constituent les seuls vestiges mobiliers issus de l'interface entre le colmatage calcaire et la base du comblement supérieur. Deux analyses radiocarbone réalisées sur ces restes osseux indiquent que la dernière phase de comblement du fossé s'amorce à la fin de l'Antiquité et dans les premiers temps du haut Moyen Âge. Une première datation est comprise entre 416 et 537 de notre ère, tandis que la seconde, un peu plus tardive, s'établit entre 577 et 649. Le creusement de ce grand fossé, ainsi que d'extensions latérales, a probablement servi à l'extraction de matériaux calcaires utilisés dans une réfection d'ampleur de la voie. Dans l'environnement proche, à Frénoville, des carrières en chapelets le long de la voie sont également bien mises en évidence sur plusieurs clichés aériens. Ainsi la réfection du tracé observée à Bellengreville pourrait illustrer une campagne relativement importante

réalisée à la fin de l'Antiquité ou au tout début du haut Moyen Âge sur cet axe majeur de la région.

Enfin, une troisième réfection d'importance correspond à une recharge de la voie en plaquette calcaire non triée. Cette chaussée, moins bien assise et moins large que les précédentes, est d'ailleurs fortement marquée par des ornières assez profondes. Les quelques indices mobiliers rattachés à cette phase de fonctionnement sont attribuables au XI^e-XIII^e siècle de notre ère. Le statut de la voie est peut-être différent, sans doute n'appartient-elle plus au réseau principal. On retiendra d'ailleurs que l'église Notre-Dame de Bellengreville est implantée directement sur la voie à quelques centaines de mètres de la zone de fouille et que ceci marque la fin de la continuité du tracé vers le Pays d'Auge. Il s'agit probablement d'un des facteurs principaux ayant occasionné une première déviation du tracé à 200 m au nord, concomitamment à la construction de l'église. À la période moderne, une nouvelle déviation de l'axe est représentée par l'alignement de la route royale de Paris à Cherbourg.

Gaël LÉON
INRAP

Âge du Bronze

Bény-sur-Mer La Grande Hache

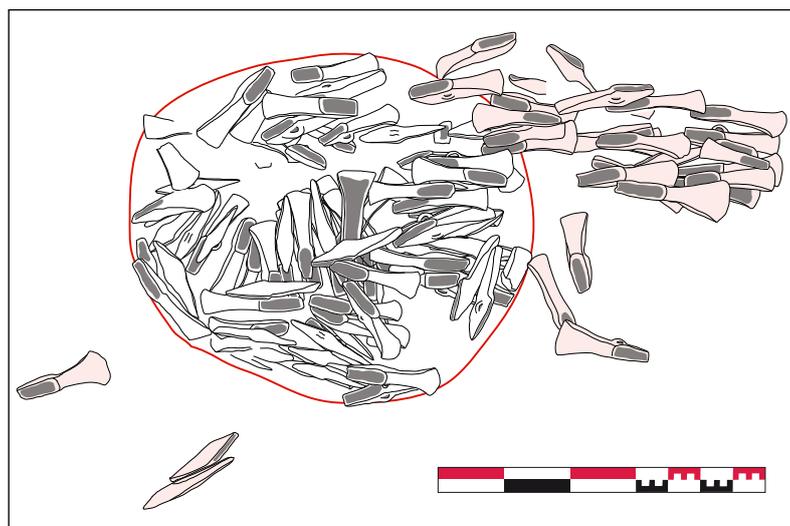
La découverte fortuite, à l'occasion de prospections effectuées par C. Escolano, d'une quinzaine de haches et fragments, en surface du labour, a motivé la conduite d'une prospection de surface, puis d'un sondage archéologique visant à circonscrire un éventuel dépôt et à préciser son état de conservation.

L'opération a consisté à géolocaliser les éléments

trouvés en prospection, à évaluer avec un détecteur de métaux la dispersion du mobilier déplacé par les labours, puis à dégager et fouiller ce qui restait du dépôt très perturbé par plusieurs années de labour. Cette opération a été conduite dans l'urgence du fait de l'intense activité des détectoristes dans ce secteur situé juste à l'arrière des plages du Débarquement.

Les haches sont déposées dans une fosse elliptique de 60 cm sur 50 cm, au profil en cuvette creusée dans un limon orangé et descendant jusqu'à 55 cm sous le sol actuel. Le dépôt a été fortement impacté par les labours, ce qui gêne la lecture de l'organisation des haches dans la moitié orientale de la fosse. Sa partie occidentale permet de faire davantage d'observations. Les haches y sont disposées en lignes, généralement toutes dans le même sens. Les bords de la fosse sont comblés avec des haches disposées à l'unité entre le bord et les rangées de haches, permettant de maximiser l'espace. Trois niveaux d'empilement de haches sont conservés dans le dépôt mais la cinquantaine de pièces retrouvées disséminées dans le labour autour du dépôt pourrait témoigner d'un éventuel quatrième niveau d'objets.

L'étude typologique des haches, entières ou fragmentées, a été conduite par Maréva



Bény-sur-Mer, La Grande Hache : représentation des objets du dépôt au niveau d'apparition : les haches en blanc sont en place, les haches rosées ont été déplacées par le labour (D. Cliquet).

Gabillot (CNRS, Université de Bourgogne). Elle montre une grande diversité de types parmi lesquels dominent des types bas-normands et la reconnaissance de nouveaux types appelés types Bény (allant de 1 à 6) jusque-là non distingués parmi les haches normandes. Le dépôt n'est constitué que de haches à talon se rapportant au Bronze moyen, totalisant 182 objets dont l'état physique est variable, pour une masse de 68 kg. Il comporte 174 haches entières, 5 fragments, 3 pièces entières cassées en deux, 44 objets ayant subi un geste de « sacrifice » (un coup porté le plus souvent au tranchant qui rend l'objet inutilisable), 82 individus prêts à l'emploi et/ou déjà utilisés mais encore fonctionnels, et 100 pièces non fonctionnelles (brutes et/ou sacrifiées), 52 sont potentiellement « préparables » pour un usage normal (brutes).

L'étude montre que :

- 61 haches sont restées brutes de fonte, ayant subi très peu de manipulations après la sortie du moule en dehors de l'ablation de la masselotte de coulée ;
- 121 haches sont préparées, affichant des traces de martelage des bavures latérales de coulée, de polissage, d'aiguisage du tranchant ou de régularisation du sommet ;
- 42 haches présentent des stigmates avérés d'utilisation : tranchant asymétrique, usé unilatéralement...

Enfin, deux séries de haches sont issues du même moule : un ensemble de 4 objets du type Bény 4 et un groupe de 7 pièces du type Bény 6.

En somme, outre un nombre particulièrement élevé d'objets, l'originalité du dépôt réside dans l'association en grand nombre de divers types de haches, tous identifiés comme atlantiques ou originaires des rivages de la Manche. On dénombre ainsi, selon la nomenclature de la Société Préhistorique Française, 130 haches de type normand, 29 individus de type breton, 3 objets mélangeant des caractéristiques de ces deux types, 2 pièces du type du Centre-Ouest, 2 éléments de type médocain. Six haches sont

identiques à un type « picard » et 10 sont à rapprocher de types bien représentés en Grande-Bretagne. Ce dépôt semble donc rassembler un nombre exceptionnel de types de haches atlantiques différents, comme s'il était l'expression d'une large gamme de la production « Atlantique-Manche » du Bronze moyen.

Au sein du type générique « normand », 95 objets appartiennent à des types inédits, qui semblent donc spécifiques à la Basse-Normandie. Ce fait nouveau change sensiblement notre compréhension de l'organisation de la production métallique du Bronze moyen. En effet, jusqu'à présent, le « type normand » était surtout représenté par des dépôts découverts en moyenne et basse vallée de la Seine, lieu supposé de production, depuis lequel les objets sont diffusés vers la France centre-orientale. De récentes études remettent en question ce postulat et il semble envisageable que des productions de haches « normandes » aient eu lieu aussi dans le Centre-Est de la France. Les nouveaux types identifiés à Bény relancent donc le débat, dont tout l'enjeu est de comprendre l'articulation des contacts ayant lieu au sein de ce vaste territoire, tant au plan stylistique de la production que de la ou des pratique(s) du dépôt d'objets.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Maréva GABILLOT
CNRS, Université de Bourgogne

Claude ESCOLANO
Bénévole

Âge du Bronze Contemporain

Biéville-Beuville Ferme de Beauvais

Le diagnostic s'est révélé riche puisque 57 anomalies ont été constatées sur le terrain. Plus de la moitié (30 structures) sont des tronçons de fossés résultant d'une ou plusieurs trames parcellaires distinctes. Les autres anomalies relèvent soit de trous de poteau (?), soit de chablis, soit encore de fosses diverses et non significatives. Deux trous d'homme datant de la Seconde Guerre mondiale ont également été reconnus. Enfin, une grande fosse profonde creusée dans les calcaires sains a été interprétée comme une carrière. L'absence presque complète de mobilier découvert lors de la réalisation des tranchées et/ou lors des sondages dans les structures rend impossible une

attribution chronologique des structures découvertes. Les éléments les plus probants viennent d'un tronçon de fossé qui a livré une poignée de silex taillés et un micro-tesson. Ces faibles restes mobiliers et la forme de certains des fossés rencontrés suggèrent une appartenance pour certain à la Protohistoire ancienne (âge du Bronze), par comparaison avec les structures comparables mises en évidence sur plusieurs sites de la commune voisine de Saint-Aubin-d'Arquenay (Ghesquière 2014).

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Suite aux informations reçues de Monsieur Motte, témoin direct d'un accident mettant en cause un bombardier américain abattu par la défense anti-aérienne Allemande (FLAK) le 7 août 1944, et avec le témoignage complémentaire de la famille Duval, nous avons mené une prospection sur le site dans le but de retrouver des pièces pouvant nous aider à authentifier l'avion.

Lors de ces recherches, nous avons retrouvé la plaque d'identité du mitrailleur John Waite, ce qui nous permet de confirmer la zone de crash de ce bombardier et d'éliminer l'incertitude qui pesait sur son identification en raison du crash de deux autres avions, tombés le même jour dans un périmètre proche. À partir de cette plaque, des recherches généalogiques ont été menées qui ont permis de retrouver la famille du soldat, dont un frère dernier survivant de la fratrie. La restitution de la plaque, avec d'autres pièces de l'avion, a été relatée dans le *Sun Journal* du Maine, qui a salué le travail de notre Amicale.

La prospection s'est effectuée en surface, conformément aux préconisations du SRA. De nombreuses petites

pièces ont été retrouvées éparpillées à 300 m environ autour de l'endroit où est tombé l'avion, résultant de son explosion après qu'il a brûlé pendant deux à trois heures. Il possédait encore tout son stock de bombes, que l'équipage n'avait pu larguer avant la chute rapide. L'ensemble de l'équipage a été tué : le major Clinton Lee, pilote, le sous-lieutenant Richard H. Parsons, copilote, le capitaine C. Tangen, bombardier, le sous-lieutenant Arthur E. Thornton, navigateur, le sergent-chef Albert H. Kahler, mitrailleur, le sergent Frank J. Drapola, mitrailleur, le sergent-chef Donald W. Short, mitrailleur, et le sergent John Waite Jr, mitrailleur.

Ils ont été inhumés au cimetière de La Boissière avant d'être relevés en 1950 par les Américains pour être enterrés outre-Atlantique. La tombe originelle, dont la stèle en marbre réalisée par la famille Motte, est restée dans le cimetière de la Boissière.

Patrick BOSSARD

Amicale AEROCRASCH NORMANDIE WW2

L'opération de fouille réalisée à Bretteville-sur-Laize, à l'emplacement d'un projet d'aménagement d'une ZAC artisanale au lieu-dit « Les Varendes », s'étend sur 4 100 m², subdivisés en deux zones. Elle a permis, d'une part, d'identifier une enceinte palissadée datée par analyse radiocarbone de l'âge du Bronze moyen

et, d'autre part, de confirmer la présence d'un enclos à vocation funéraire supposée et de l'attribuer à la période de transition située entre la fin de La Tène et le début de l'Antiquité.

L'enceinte de l'âge du Bronze est matérialisée par une tranchée de palissade formant un plan ovoïde de



Bretteville-sur-Laize, Les Varendes : ZAC artisanale : enclos palissadé de l'âge du Bronze moyen (C.-C. Besnard-Vauterin).

1 370 m² de superficie, orienté suivant un axe ouest-sud-ouest/est-nord-est. L'accès se fait sur la face occidentale où une série de trous de poteau individualisés marque une interruption d'entrée. L'aire interne laisse entrevoir une répartition symétrique d'un certain nombre de vestiges par rapport à l'axe longitudinal de l'enceinte. Ainsi, six fosses ou grands trous de poteau, auxquels s'ajoutent peut-être deux autres, pourraient constituer les dernières traces d'ancrage d'un grand bâtiment rectangulaire, mais cette hypothèse reste très fragile et ne peut qu'être soutenue en supposant l'arasement et la disparition de plusieurs trous de poteau intermédiaires. L'interprétation fonctionnelle de l'enceinte demeure donc délicate non seulement en raison de l'état arasé des vestiges internes, mais aussi en l'absence de mobiliers qui permettent habituellement de supposer une vocation domestique d'un site.

L'attribution chronologique de l'enceinte se base sur une datation obtenue par radiocarbone sur charbon de bois, qui offre un calage entre 1500 et 1400 cal. BC, ce qui correspond au début du Bronze moyen II. Cette date supposée ne peut malheureusement pas être confirmée formellement par le mobilier céramique à défaut d'éléments déterminants, bien que les quelques tessons découverts dans la tranchée de palissade présentent des pâtes compatibles pour cette phase de l'âge du Bronze. Dans ce contexte chrono-culturel, le site présente un intérêt majeur, car il s'agit à ce jour de la première enceinte à palissade au niveau régional.

Localisé à quelques centaines de mètres de la voie romaine dite « Chemin Haussé », le second site est matérialisé par un petit enclos carré, qui est attribuable à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. au début du I^{er} siècle après J.-C. Large de 12,50 m par 12,30 m, comprenant une surface interne de 90 m², l'enclos abrite quelques petites excavations qui n'apportent aucune information quant à sa vocation. L'enclos laisse entrevoir deux premiers niveaux de comblement, correspondant à sa phase d'utilisation initiale. La présence d'esquilles d'os brûlés et de gouttelettes de bronze, indiquant

possiblement le passage sur le bûcher d'un ou plusieurs objets, pourrait résulter de pratiques de crémation et suggère une vocation funéraire du lieu. Il en suit une phase de recréusement, bouleversant partiellement le premier comblement. Ce curage est comblé d'un remblai caillouteux, qui pourrait provenir de l'érosion ou du démantèlement d'une structure en élévation dressée avec le substrat extrait lors du creusement initial. La présence de céramique et d'amphores gallo-romaines permet de dater cette phase d'abandon au plus tard dans le courant du I^{er} siècle après J.-C. La phase de fondation n'est en revanche pas calée précisément en l'absence de mobilier déterminant, mais il faut souligner que la céramique issue de ces premiers niveaux est de production laténienne. En marge de cet enclos, des ensembles de trous de poteau ont été mis en évidence sans présenter une organisation apparente. Parmi ces structures externes, l'une d'elles s'avère intéressante par la présence d'un dépôt de céramique, dont des restes d'amphores associés à des résidus osseux brûlés, constituant un indice en faveur d'une vocation funéraire du lieu.

Malgré ces divers indices de crémation, l'interprétation de l'enclos en tant que monument funéraire ne peut être formellement confirmée, car l'état trop fragmentaire des esquilles osseuses ne permet pas une identification en tant que restes humains ou fauniques. Cette hypothèse peut toutefois être soutenue en comparaison avec le site d'Ifs « Immobilier Sud », localisé à moins de 10 km au nord, où un enclos quadrangulaire est associé à une nécropole à incinérations, combinant des urnes à caractère gallo-romain à un enclos cultuel et/ou funéraire de tradition gauloise. Il s'agit à ce jour de l'unique comparaison régionale pour cette période charnière de la fin de La Tène au début de la période romaine.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP



Bretteville-sur-Laize, Les Varendes : ZAC artisanale : enclos carré à probable vocation funéraire daté de la transition La Tène finale/Antiquité (C.-C. Besnard-Vauterin).

L'opération de diagnostic archéologique de la ZAC Le Grand Clos à Bretteville-sur-Laize est liée à un projet d'implantation d'un lotissement. Les terrains concernés couvrent 16 ha correspondant aux parcelles E 51, 54 et 56. Le diagnostic a permis d'identifier un pôle principal de vestiges concentré dans la partie sud de la parcelle E 51 à une altitude comprise entre 95 et 91 m NGF. Ces vestiges groupés sur une surface d'environ 1,3 ha se composent de trous de poteau et de fossés ayant livré des tessons de céramique du premier Âge du Fer, de probables fosses de plantation comblées dans le courant du II^e siècle de notre ère, un ensemble de sépultures des IV^e et VI^e siècles, et des dépotoirs illustrant les combats qui se sont déroulés en août 1944. Deux petites fosses découvertes au nord-ouest de l'emprise du diagnostic semblent pouvoir être datées du Néolithique moyen. Le mobilier présent dans le comblement de ces deux excavations indique qu'elles sont les témoins d'une installation domestique. Des tranchées complémentaires et des fenêtres de décapage ont été ouvertes autour de ces deux fosses afin de tenter de trouver d'autres indices de cette installation, sans toutefois y parvenir. Il faut en conclure qu'il s'agit là des ultimes témoins d'un établissement du Néolithique moyen qui ont été conservés du fait de leur profondeur de creusement, là où les autres vestiges contemporains ont été détruits par des labours postérieurs ou par un processus de ravinement de terrains situés sur une pente.

Dans la partie sud de l'emprise, là où se concentre l'essentiel des vestiges archéologiques, il a été possible d'identifier un réseau de fossés de parcellaire daté très vraisemblablement du premier âge du Fer. De plan orthonormé, ce réseau semble se développer uniquement sur le coteau alors que sur le plateau il laisse la place à un autre réseau parcellaire calé sur le tracé de l'ancienne voie antique dit « Le Chemin Haussé ». Le passage d'un système parcellaire à l'autre est signalé par un dernier fossé longeant la courbe de niveau marquant le passage du plateau au coteau de la Laize, qui paraît encore en fonction sur la photographie aérienne de 1945.

Les fossés qui délimitent ces parcelles sont relativement étroits avec des largeurs à l'ouverture comprises entre 0,3 et 1,10 m pour des profondeurs d'encaissement dans le substrat calcaire de 0,4 à 0,7 m. Leurs complements sont partout identiques, constitués de limon brun mêlé à des fragments de calcaire arrachés au substrat encaissant. Ils ne contiennent que de très rares rejets détritiques parmi lesquels des fragments de panses de vases en terre cuite dont la facture rappelle des productions caractéristiques du premier Âge du Fer. À l'exception de trous de poteau localisés en bordure des terrains sondés, aucun vestige de construction ni aucune trace d'aménagement interne n'ont pu

être rattachés à la phase de fonctionnement de ce système parcellaire primitif. Cela peut s'expliquer par la densité des sépultures mérovingiennes présentes dans l'emprise de ces parcelles protohistoriques qui ont pu, par conséquent, entraîner la destruction de ces traces. On notera toutefois que certaines portions de ces parcelles, épargnées par les tombes plus tardives, sont tout autant dépourvues de telles traces, ce qui pourrait indiquer que ces parcelles aient eu un usage essentiellement agropastoral et qu'elles se situaient en marge d'un habitat que la découverte des deux trous d'ancrage de poteau de cette période invite à situer à l'ouest des terrains sondés.

À deux reprises des fosses ayant livré du mobilier céramique du I^{er} ou du début du II^e siècle de notre ère recoupent les fossés parcellaires ou d'enclos du premier Âge du Fer, montrant qu'à cette date et à cet endroit la structuration du paysage a été profondément remaniée. Quatre autres fosses ont livré du mobilier céramique antique et présentent des caractéristiques similaires à celles recoupant les fossés protohistoriques. Les caractéristiques de ces fosses et la composition de leurs complements suggèrent de les identifier à une fosse de plantation dont la mise en place aurait nécessité un creusement dans lequel les matériaux encaissant auraient été brassés pour permettre un meilleur développement du réseau racinaire de l'arbre ou de l'arbuste. Le comblement supérieur correspondrait, quant à lui, à la phase de pourrissement de la souche et au colmatage du trou de plantation. Dans cette perspective, les six fosses attribuées à la période antique signaleraient une mise en paysage ou en verger des abords d'un établissement antique, ce dont pourraient également témoigner le mur et les blocs sculptés découverts au XVIII^e siècle à l'emplacement de l'église de Quilly.

La présence de tessons de céramique antique dans le comblement des sépultures installées dans la zone où se situaient les fosses de plantation montre, qu'au VI^e siècle, le terrain était encore jonché de détritiques liés à un établissement domestique datant du Haut-Empire, mais que l'essentiel de ces détritiques a été ensuite emporté par un processus de ravinement du coteau perceptible au travers de la très faible profondeur d'enfouissement des corps dans les tombes mérovingiennes.

Les 228 sépultures identifiées à l'extrémité méridionale des terrains sondés dessinent deux pôles d'inhumations juxtaposés. Le premier est implanté en bordure d'un chemin orienté sur un axe sud-ouest/nord-est. Il couvre une surface d'environ 410 m² et est composé de tombes en fosse orientées nord/sud ou disposées parallèlement au chemin le long duquel elles ont été installées. La taille des fosses et les observations faites à l'occasion de la fouille de deux des vingt-deux tombes mises au jour dans les sondages montrent que ce premier pôle

d'inhumation contient des sépultures d'adultes et d'enfants. Les deux tombes fouillées illustrent la pratique de l'inhumation habillée à l'intérieur de contenants en bois assemblés avec des clous. La conservation osseuse est plutôt médiocre, mais suffisante pour se prêter à des observations taphonomiques et à une caractérisation du sexe des défunts. L'une de ces tombes contenait des clous de chaussures, ce qui permet de la dater de l'Antiquité tardive.

Le second pôle d'inhumation est une portion d'une nécropole beaucoup plus vaste déjà identifiée à l'occasion de travaux conduits depuis le XVIII^e siècle autour de l'église de Quilly, située immédiatement au sud-ouest des terrains sondés. Les 202 tombes identifiées dans les sondages permettent d'évaluer à 1 800 le nombre de tombes en présence dans les 5 100 m² que couvre ce second pôle d'inhumations à l'intérieur des terrains concernés par le projet de lotissement. La plupart correspondent à des inhumations en fosse de forme rectangulaire aux angles arrondis. Elles sont disposées en rangées et, dans de nombreux cas, leur juxtaposition a fini par constituer de grands creusements dont seul l'aspect « dentelé » des parois orientales et occidentales trahit la présence de plusieurs tombes alignées. Si la plupart des fosses de sépulture a une taille adaptée pour accueillir des corps d'adultes, d'autres plus petites paraissent avoir été destinées à accueillir des corps d'enfants. Parmi les dix tombes appartenant à ce second pôle d'inhumations ayant pu être fouillées, deux contenaient à la fois un adulte et un enfant. Dans un cas au moins, des indices portent à croire qu'il s'agit de la réutilisation d'une fosse préexistante au même titre que les quelques exemples d'ossements mis en réduction observés dans le comblement d'autres fosses de sépulture. La conservation osseuse est mauvaise ou médiocre, comme c'est souvent le cas dans les nécropoles mérovingiennes fouillées jusqu'à présent dans la Plaine de Caen. Elle permet cependant de procéder, *in situ*, à des observations taphonomiques ponctuelles susceptibles de concourir à la restitution des architectures et des pratiques funéraires. Elle permet également de procéder, toujours *in situ*, à la détermination du sexe et de l'âge de certains défunts, sachant qu'elle est insuffisante pour prélever des pièces susceptibles d'être soumises à des analyses paléo-anthropologiques. Les modes d'inhumation observés parmi l'échantillon de dix sépultures fouillées sont conformes aux usages de la période mérovingienne. Les défunts reposent allongés sur le dos, les bras en extension le long du corps ou ramenés sur le pubis ou l'abdomen. La position des os, lorsque celle-ci a pu être observée, et le comblement des fosses montrent également l'existence de contenant en bois. La présence de clous en fer autour de certains défunts peut être regardée comme l'indice de l'emploi de cercueil ou de brancard, à moins qu'elle ne soit le résultat de la mise en œuvre de planches en remploi pour constituer des coffrages assemblés à même la tombe comme cela a déjà été observé dans plusieurs nécropoles

contemporaines. L'observation des traces de contraintes exercées sur les os lors de la phase de décomposition des chairs atteste l'existence d'enveloppes souples de type linceul ou, plus certainement, de type vêtements. La pratique de l'inhumation habillée est également perceptible dans la disposition des éléments de parures découverts en position fonctionnelle. Une sépulture se remarque par l'abondance et la richesse de la parure portée par la défunte, constituée d'une paire de boucles d'oreille en argent serties de grenats, d'un collier de perles en verre et en ambre, d'une paire de fibules en bronze appartenant au groupe des fibules ansées asymétriques à cinq digitations, de deux bagues, dont l'une en argent, et d'une cordelière ornée de perles en verre et terminée par une perle en cristal de roche et une clef en bronze. Ces éléments permettent de dater la sépulture du début du VI^e siècle, ce qui en fait un témoin rare et remarquable de la pénétration de la mode vestimentaire mérovingienne dans les premiers temps de la prise de contrôle par le pouvoir Franc des territoires correspondant à l'actuelle Normandie occidentale. Cette riche tombe contenait en outre un bracelet en bronze portant l'inscription « ANNELA », datant de l'Antiquité tardive. Le mobilier découvert dans les autres sépultures est plus modeste. Dans un cas, le défunt portait une bague en alliage cuivreux dont la forme et le décor paraissent également caractéristiques de l'Antiquité tardive.

Si les tombes en fosse avec contenant en bois constituent la norme en matière d'architecture funéraire, deux



Bretteville-sur-Laize, ZAC Le Grand Clos : fibules du VI^e siècle (CD 14).

tombes se singularisent par l'emploi d'un sarcophage en calcaire. Celle fouillée dans le cadre du diagnostic a pu être datée par son mobilier du début du VI^e siècle. La cuve comme le couvercle étaient constitués de blocs architecturaux antiques retaillés, ce qui distingue, ici comme ailleurs dans la Plaine de Caen, les très rares sarcophages du début de la période mérovingienne de ceux qui, à compter de la deuxième moitié du VII^e siècle, s'identifient par leur forme trapézoïdale et leur monolithisme. En définitive, bien qu'elles soient dispersées dans l'espace, les tombes fouillées qui contenaient du mobilier peuvent être datées du VI^e siècle voire, dans un cas, du tout début du VII^e siècle.

Ce constat permet d'envisager que ce second pôle d'inhumation soit le prolongement du premier, à moins qu'il ne soit lié à une seconde concession funéraire de l'Antiquité tardive qui aurait prospéré au cours des VI^e et VII^e siècles, alors que la première aurait été sans lendemain. Ce second pôle d'inhumation s'est perpétué au cours du VII^e siècle en se développant vers le sud-ouest, comme l'attestent les sarcophages monolithes et trapézoïdaux découverts dans le sous-sol de l'église de Quilly.

Dans cette configuration, la nécropole mérovingienne de Quilly appartient aux très rares exemples reconnus d'église installée dans une nécropole préexistante. Dans les quelques cas identifiés (Étreham, Vieux, Ranville, Hérouville-saint-Clair) ils correspondent à des nécropoles très étendues. La surface couverte par celle de Quilly (VI^e-VII^e siècles) peut être estimée à environ 2 ha, ce qui correspond à près de 7 000 tombes datées des VI^e et VII^e siècles, soit une population de près de 850 personnes par générations de 25 ans.

La nécropole mérovingienne identifiée aux abords de l'église de Quilly, est par conséquent remarquable à plus d'un titre. Elle comprend en effet des cas d'usage de sarcophages dès le VI^e siècle, phénomène rare dans la Plaine de Caen, jusqu'à présent observé ponctuellement sans qu'il n'ait jamais été possible de l'étudier dans le détail. Elle contient également des tombes avec des mobiliers tout aussi rares, témoins des premiers temps de l'intégration des territoires de la future Normandie occidentale dans l'aire d'influence culturelle et commerciale du royaume mérovingien. Elle constitue aussi un des rares exemples de nécropole datant de l'Antiquité tardive et ayant perduré jusqu'à nos jours en bénéficiant, probablement dans le courant du VII^e siècle, de l'installation d'une église ayant contribué à sa perpétuation.

Les fossés rencontrés sur le plateau peuvent être identifiés aux limites parcellaires figurant à la fois sur le plan cadastral du début du XIX^e et la photographie aérienne de 1945 conservée dans les fonds d'archives de l'IGN. Les terrains sur le plateau sont également percés d'une multitude d'excavations circulaires ou ovales comblées de limon brun orangé et de fragments de substrat calcaire, dépourvu de mobilier. Nombre d'entre elles coïncident avec des trous d'obus et des trous d'hommes apparaissant sur la photographie aérienne de 1945. Deux fosses quadrangulaires contenaient également des restes de caisses de munition des troupes anglo-américaines. Elles ont été découvertes en marge des terrains sondés.

Vincent HINCKER
Service archéologie, Département du Calvados

Moderne

Contemporain

Bretteville-sur-Odon

97 rue de Bretagne

Le diagnostic a été réalisé avant l'installation d'un immeuble d'habitation dans un jardin loti et arboré clos de murs. Il porte sur une surface de 1 750 m² où peu d'emplacements sont disponibles pour réaliser les sondages archéologiques. Le diagnostic a livré plusieurs structures appartenant à plusieurs locus distincts.

Le premier locus consiste en un lambeau de couche attribuée au XVIII^e siècle par le mobilier céramique. Il mesure entre 5 et 10 cm d'épaisseur et repose directement sur le substrat.

Plusieurs sépultures animales sont issues du secteur sud-ouest de l'emprise dont une sépulture de grand chien recouvert d'une épaisse couche de chaux, une de petit chien et une (perturbée ?) de cheval. Leur datation correspond vraisemblablement à l'occupation de la maison d'habitation bourgeoise installée sur la partie sud de la parcelle.

Un fossé à fond plat, voire une petite tranchée de fondation, est préservé dans le secteur ouest mais n'a livré aucun élément permettant d'établir sa fonction ou sa datation.

Quatre structures relèvent de la Seconde Guerre mondiale. La première correspond à un trou d'homme large et profond, éventuellement aménagé par les armées d'occupation allemandes dont on sait qu'elles occupent la maison durant la guerre. La seconde n'a été que légèrement recoupée dans la tranchée 1. Une troisième fosse est présente sans que l'on puisse déterminer sa forme, car elle est située sous un réseau de gaz qui a interrompu le sondage. La dernière, très incomplète, est de grande taille et pourrait éventuellement correspondre à un cratère d'obus ou de bombe. Son remplissage est très riche en mobilier lié aux destructions de la Libération, avec de nombreuses tuiles plates (dont deux tuiles faitières vernissées, avec un lion incomplet) et des débris de vaisselle. Les éléments militaires y sont plus rares, mais on note en particulier la présence d'un pistolet mitrailleur allemand MP 40 et d'un casque britannique.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Cette opération de diagnostic a été réalisée de part et d'autre du boulevard périphérique de Caen (N 814) à hauteur de l'ancienne caserne du Quartier Koenig. Elle a été initiée par un projet d'échangeur routier se développant sur plus de 12 ha, qui aura pour but de relier le boulevard périphérique de Caen à l'aéroport de Carpiquet. Deux concentrations de vestiges archéologiques ont été observées.

La première est localisée au sud de la prescription, au nord-ouest du lieu-dit « Les Forques/Longbuisson » où un diagnostic archéologique a été réalisé par Hubert Lepaumier (Inrap, 2017). Cette première concentration se compose de fosses et trous de poteau ayant livré du mobilier datant du Néolithique ancien sur une superficie de 380 m². Elle comporte également une crémation en pleine terre ou en contenant en matière périssable datant du début de l'Antiquité.

Le second espace ayant livré des traces significatives d'occupation est localisé à l'ouest de la prescription. Il concentre sur environ 2 ha des structures et du mobilier, hors fait archéologique, datés de la Protohistoire. Parmi les vestiges immobiliers enregistrés, on dénombre deux fours « en 8 » de l'âge du Bronze, un silo ayant livré des graines carbonisées et de la céramique tendance premier âge du Fer, des trous de poteau de petit et de grand diamètre, des fosses, dont une très probablement liée à de l'exploitation d'argile de décalcification, et des fossés. Aucun enclos n'a pu être identifié ; on note cependant une potentielle organisation de l'espace limité par deux fossés perpendiculaires, comprenant une zone d'habitat au nord et une zone de structures annexes à l'habitat au sud et à l'ouest. Peu de mobilier a été mis au jour au sein des structures, ce qui ne permet pas une attribution chronologique sûre de tous les faits. Un fossé parcellaire gallo-romain a livré un fond de cruche ou d'amphore à pâte claire et un second, peut-



Bretteville-sur-Odon, échangeur des Pépinières : structure de combustion de l'âge du Bronze en cours de fouille (R. Pansiot).

être daté de la même période (au vu de son orientation), comportait dans son comblement supérieur un rejet de crémation composé de fragments de crâne et d'os long humain datés du début de l'âge du Fer.

Située environ 100 m au nord des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer de la ZAC de la Maslière (Ghesquière, 2014 ; Besnard-Vauterin, 2017), la zone sud-est n'a livré que des fossés parcellaires liés aux fermes gauloises et antiques toutes proches.

Malgré la proximité de l'aéroport de Carpiquet et de l'ancienne caserne occupée par les officiers allemands de la *Luftwaffe*, les structures datées du second conflit mondial ne se résument qu'à quatre trous de bombes et la base d'un pylône, disséminés au sein de l'espace prescrit.

Romain PANSIOT
Service Archéologie, Département du Calvados

En avril 2018, un diagnostic archéologique a été réalisé rue Basse, impasse et rue Varignon suite à un projet de Bouygues Immobilier. Le diagnostic se compose de 3 tranchées, réalisées dans les jardins des maisons et de l'immeuble présents au sein des parcelles KP 13 et 14. Elles ont mis en évidence les différents remblaiements effectués durant le XX^e siècle, comme le montrent les nombreux objets provenant des comblements des trous de bombes de 1944. La présence de remontée d'eau à partir de 1 m dans les tranchées 2 et 3 a empêché d'observer les niveaux plus profonds. De même une

dalle de béton au niveau de la tranchée 1 n'a pas permis le dégagement des niveaux les plus anciens. Ces résultats sont en cohérence avec les autres diagnostics réalisées dans ce même secteur en 2011 et 2012. Aucune occupation antérieure n'a été observée malgré des indices d'occupations de ces parcelles sur le cadastre dit Napoléonien de 1811.

Stéphanie DERVIN
INRAP

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Un premier programme de restaurations et d'aménagements a débuté en 2002, comprenant la restauration des remparts nord, est et sud, la construction des salles du rempart, l'aménagement de l'Esplanade de la Paix.

Le schéma directeur est entré dans une deuxième phase en 2016, avec un programme d'aménagement patrimonial, culturel et paysager, qui a conduit à un diagnostic archéologique sur le château, effectué en octobre (Guillot 2016), et à la réalisation de missions d'évaluation / archéologie du bâti, d'abord sur le donjon en 2016 (Guillot 2017) et en 2018 sur le Vieux Palais, secteur situé entre la salle de l'Échiquier et le donjon.

Entre 1961 et 1967, ce secteur a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille par M. de Boüard. Une première exploration a eu lieu durant quelques jours en 1961 avec la recherche de la chapelle du Palais, mentionnée dans les textes et encore en élévation avant-guerre, mais les grandes campagnes de fouille se sont déroulées en 1962 et 1967. Entre quelques jours et un mois de travaux ont eu lieu en 1963, 1964, 1965 et 1969.

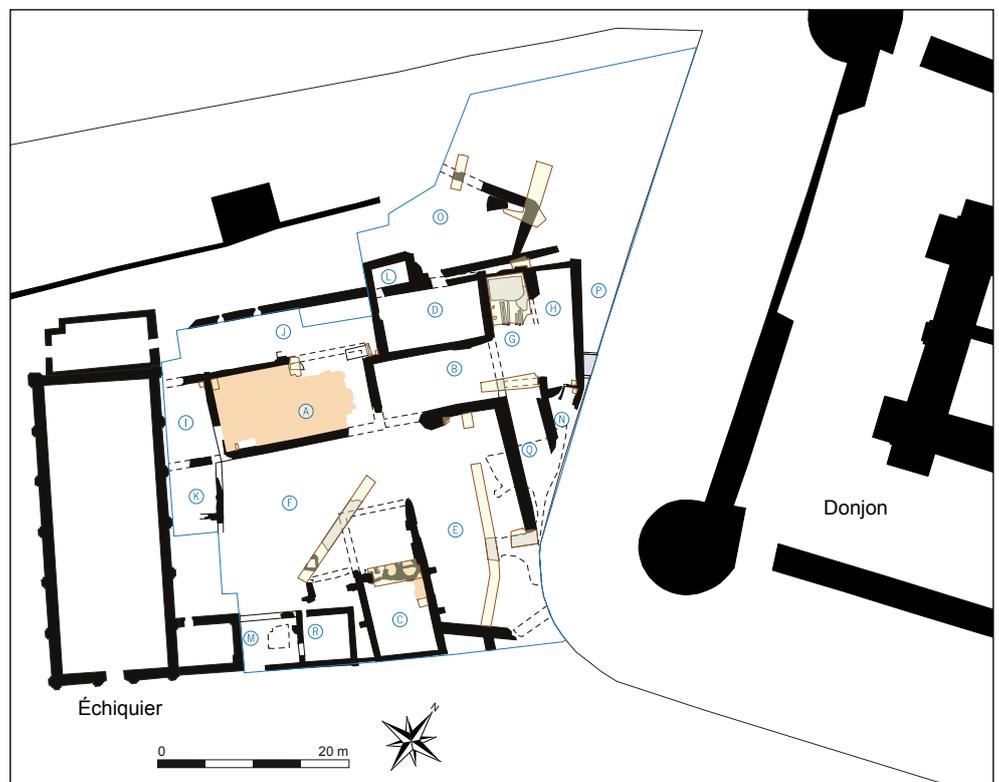
Cette mission d'évaluation sur le donjon comprenait plusieurs parties, avec, tout d'abord une étude documentaire sur les données déjà existantes sur le Vieux Palais, que ce soient les plans anciens, tous les documents issus des fouilles de M. de Boüard, les archives issues de la restauration des maçonneries ou le recensement des publications existantes sur le sujet. Ce travail avait déjà été amorcé par P. Leroux, du Musée de Normandie, détenteur d'une grande partie des archives de M. de Boüard, qui nous a communiqué tous les documents et inventaires en sa possession. Le musée ayant également été le destinataire final des objets recueillis lors des fouilles, les éléments céramiques encore présents ont fait l'objet d'un recensement/datation et d'une étude plus détaillée en ce qui concerne un lot du début du XVI^e siècle. Afin de compléter ces données, une recherche a été menée au service des Monuments Historiques (DRAC) afin de recenser s'il existait des

données sur les restaurations des années 1960-1970. En parallèle, ont été recensées les archives que M. de Boüard a laissées au Craham, ce qui comprend les minutes de terrain originales, les fiches de mobilier, quelques diapositives et les négatifs des photos avec tirages.

À la suite de l'étude complémentaire, vingt sondages ou tranchées ont été réalisés afin de compléter les renseignements déjà connus. L'objectif principal de ces sondages étant de préciser les secteurs contenant encore des niveaux archéologiques, la fouille s'est arrêtée sur la partie supérieure de la stratigraphie lorsque cette dernière se composait de niveaux de sol ou de travail encore bien conservés.

Une étude de bâti sur l'ensemble des maçonneries encore visibles dans le Vieux Palais a été réalisée par M. Lallauret à partir de photogrammétries faites sur toutes les maçonneries (plan et élévation) par M. Besnard.

Enfin, une prospection géoradar a été mise en place à l'issue de la phase terrain (G. Hulin et A. Mahé). Neuf profils espacés de 0,40 m, se recouvrant partiellement, ont été obtenus avec une profondeur atteinte de 1,80 m. Une première synthèse peut être entreprise à l'issue de ces travaux avec une proposition de phasage des occupations médiévales et modernes qui reprend les conclusions de M. de Boüard, en les complétant avec les nouvelles données acquises aujourd'hui. En l'état



Caen, Le Château, le Vieux Palais : plan général du secteur avec en noir les maçonneries et en jaune les sondages archéologiques (B. Guillot).

de nos connaissances, chaque phase est associée à un siècle, mais il s'agit d'une simplification de la chronologie et non d'une datation absolue.

La phase I (XI^e siècle) regroupe les bâtiments qui font partie, selon M. de Boüard et en l'absence de toute nouvelle datation, du Palais de Guillaume le Conquérant, soit la grande salle dallée identifiée comme la *aula* A, mesurant à l'intérieur environ 125 m², avec un dallage en calcaire ; la pièce à l'est dite *camera* B, couvrant au sol une surface interne de 73 m² ; la « chapelle » C, d'environ 100 m², dallée elle-aussi en calcaire. Le seul élément nouveau est la présence de la possible inscription *Redemptio animarum* sur des blocs de mur oriental de la « chapelle », avec une graphie du "R" laissant penser à une écriture au cours du XI^e siècle. Il faudrait peut-être ajouter à ces éléments deux pièces situées à l'ouest (I et K) car il s'agit de deux espaces qui semblent détruits lors de la construction de la salle de l'Échiquier au tournant des XI^e et XII^e siècles.

La phase II couvre tout le XII^e siècle, avec au nord-est une stratigraphie plus fine grâce aux nouvelles données issues des sondages archéologiques et de l'étude de bâti. La phase IIa comprend de nouveaux bâtiments qui viennent se greffer sur l'ensemble A/B (D, L identifié comme une citerne et un mur en glais à l'est), sans que l'on puisse dater précisément leur mise en place (durant la première moitié du XII^e siècle ?, en même temps que la construction de la salle de l'Échiquier à l'ouest et/ou de la tour maîtresse à l'est ?). La seule précision connue est qu'ils sont construits avant des maçonneries installées au milieu du XII^e siècle (phase IIb), datation de plusieurs dépotoirs présents dans ce qui devait être une cour à l'est du bâtiment D (*terminus* obtenu à partir de l'étude céramique couplée avec des datations C₁₄ effectuées par le Centre de Datation par le Radiocarbonate de l'Université de Lyon 1).

La phase III commence au début du XIII^e siècle, avec la construction de la chemise entourant la tour maîtresse et le percement de fossés, isolant le donjon du reste du château. En l'absence de renseignements plus précis sur les relations stratigraphiques et le mobilier présent dans les niveaux fouillés par M. de Boüard, la durée de cette phase est très grande et couvre tout le bas Moyen Âge. Le creusement des fossés a détruit une partie des murs composant le Vieux Palais, en particulier de grands murs talutés, mais rien ne dit qu'ils ne subsistent pas encore en élévation. Une mise en terrasse des terres situées au nord du Vieux Palais est réalisée, avec l'apport de gravats permettant de rehausser le terrain. De nouvelles maçonneries viennent compléter le bâti à l'est du bâtiment D, après creusement d'une grande fosse dont la nature reste encore sujette à question.

Le secteur sud voit également apparaître de nouvelles constructions, avec tout d'abord l'édification d'une cuisine au sud-est de l'Échiquier au XIII^e siècle, plus un possible bâtiment un peu plus au nord. Ce bâtiment est déduit de la présence d'une grande cheminée murale qui s'installe dans le mur gouttereau oriental de l'Échiquier. Un bâtiment (M) vient s'accoler à la nouvelle cuisine alors que la "chapelle" C subit également de grandes



Caen, Le Château, le Vieux Palais : détail des structures semi-circulaires installées au centre de la chapelle C (B. Guillot).

transformations à l'intérieur avec la mise en place de deux, voire trois structures au centre du bâtiment, dont la nature reste inexpliquée. Le pavage est détruit avec l'installation de ces maçonneries semi-circulaires, ouvertes vers le nord et fonctionnant avec un nouveau pavage situé une quarantaine de centimètres plus bas que le premier, qui existe toujours dans la moitié sud de l'édifice.

Lors de la phase IV (XVI^e-XVIII^e siècle), la plupart des bâtiments présents dans le secteur semblent disparaître, même s'il reste difficile de dater précisément leur destruction, à deux exceptions près. La probable citerne L jouxtant le bâtiment D au nord est comblée avec un niveau très détritique daté du premier quart du XVI^e siècle. Il faut signaler que c'est globalement à la même époque que le grand édifice présent au nord-ouest du château est détruit et remblayé, et qu'un contre-mur de la fortification est aménagé le long de la courtine. Un plan du milieu du XVII^e siècle montre que le "Palais" est alors composé du bâtiment M, de la "chapelle" C, amputée peut-être dès cette période d'une partie au nord, et d'une troisième construction pouvant être identifiée au bâtiment D. Ce dernier semble détruit à la fin du siècle puisqu'il n'apparaît plus sur un plan de 1699.

La dernière phase V (XIX^e-XX^e siècle) peut être divisée en plusieurs parties, grâce aux nombreux plans représentant la caserne Lefebvre et s'échelonnant entre le début du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. De nouveaux bâtiments sont construits aux abords de la salle de l'Échiquier mais le fait le plus significatif est le comblement des fossés et la construction de plusieurs bâtiments de caserne ouvrant sur une place d'armes située à l'emplacement de l'ancien donjon définitivement remblayé. Ceci a nécessité la destruction d'une partie de la courtine au nord du site pour l'installation des écuries de la nouvelle caserne.

Bénédicte GUILLOT
INRAP, CRAHAM - Université de Caen-Normandie

Un diagnostic a été prescrit préalablement à un projet de logements sur le site de l'hôtel de Mondrainville. La propriété, dite « le Casino », faisait partie d'un ensemble de trois bâtiments de style Renaissance, construits entre 1531 et 1561 par Etienne Duval de Mondrainville, receveur général de Normandie. Inscrit aux Monuments Historiques, seul le « Casino » n'a pas été totalement détruit par les bombardements de 1944 et a fait l'objet d'une reconstruction dans les années 1960. L'emprise de prescription de 650 m² correspond à la cour actuelle donnant sur la rue Gémare modifiée à la Reconstruction.

La cour est située au cœur de Bourg-le-Roi, entre la place Saint-Sauveur et le château. Ce quartier, dit des Quatrans, est localisé sur une zone de loess, qui forme un manteau continu sur le plateau qui s'étend au nord de Caen jusqu'à la mer et recouvre le calcaire de Ranville. Cinq phases d'occupation ont pu être mises en évidence dans les deux sondages : une première phase, située chronologiquement entre la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle est caractérisée par la mise en place de remblais de rehaussement d'environ 2 m d'épaisseur, installés sur le substrat naturel au sud-ouest de la parcelle. On note la présence d'un remblai constitué exclusivement de blocs de calcaire en fin de séquence, qui peut avoir permis également d'assainir la zone. Des éléments céramiques compris entre le XII^e et le début du XIV^e siècle y ont été prélevés. Il n'a pas été possible de décaper la totalité du sondage pour des raisons de sécurité, mais il est possible que des structures médiévales creusées dans le loess soient masquées par ces remblais. La présence d'une occupation structurée médiévale est plus nette dans la seconde tranchée. En effet, un probable fossé orienté nord-est/sud-ouest d'au moins 1,20 m de large, reconnu sur 1,10 m de profondeur, a été dégagé au nord-est de la cour. Il perce un horizon anthropisé antérieur installé sur le loess. Ce fossé matérialiserait une limite parcellaire active entre le XII^e et le XIV^e siècle. Son orientation est parallèle à celle du bras de l'Odon, de la rue Gémare et de la rue de Geôle (rue Catehouille au Moyen Âge qui suit l'orientation de l'enceinte sud du château) tous présents dans les textes dès le XI^e siècle. Une couche d'occupation d'aspect détritique, comportant des tessons de céramique très fragmentés du XIV^e siècle, s'installe sans doute de manière progressive après le comblement du fossé. Ces indices pourraient montrer une restructuration différente de la zone : agrandissement de la parcelle, modification de ses limites, assainissement de la zone pour construire des bâtiments non loin ?



Caen, 7 rue Gémare : vue zénithale du diagnostic (©Hagedrone).

Les indices d'une activité réapparaissent au XVI^e siècle (phase 2), période à laquelle l'hôtel de Mondrainville est construit. Un mètre de remblai a été installé le long de la façade sud du bâtiment dit « le Casino ». Le premier est constitué uniquement de fragments de moules à cloches de faibles diamètres (0,19 et 0,26 m), peut-être fabriquées sur place pour orner le clocheton de ce bâtiment. Des tessons de céramique du XVI^e siècle y ont été prélevés. Le remblai supérieur en comportait également en plus grand nombre. Ces remblais ont servi à rehausser le terrain juste après la construction de l'hôtel.

Dans la seconde tranchée, l'angle sud-ouest d'un bâtiment d'environ 50 m² au sol d'après le cadastre de 1810 a été partiellement dégagé (phase 3). Il est doté d'un puits intérieur soigneusement maçonné. Aucun élément ne peut préciser la date de construction de cet édifice, mais son mode de construction évoque la période moderne (XVII^e ou XVIII^e siècle ?). Il est probable que ce bâtiment soit un édifice annexe de l'hôtel démantelé en deux propriétés. Il a été démolé après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, en même temps que les deux ailes de l'hôtel de Mondrainville.

Lors d'une quatrième phase, « le Casino » est occupé par l'imprimerie Domin, créée entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Deux bâtiments sur solin de pierre calcaire et élévation en planches de bois, sont construits pour agrandir l'entreprise. L'hôtel de Mondrainville est ensuite démantelé, avant 1810, en deux propriétés distinctes toutes deux accessibles à partir de la rue de la Monnaie (cadastre de 1810 et de 1944). Les destructions de 1944 sont visibles dans la tranchée 2, où des remblais contemporains d'un mètre d'épaisseur destinés à niveler le terrain ont été reconnus.

Hélène DUPONT
INRAP



Caen, Place de la République : vue des maçonneries observées au niveau du barreau central de la place (G. Schütz).



Caen, Place de la République : glive d'apparat découvert dans les remblais de démolition des caves de l'Hôtel de Ville. Laiton et fer ; modèle 1855 pour la Garde nationale et les Sapeurs-Pompiers (G. Schütz).



Caen, Place de la République : fragment de la pierre de fondation du séminaire, dont la face principale porte les armoiries et une dédicace de l'évêque François de Nesmond. Calcaire, XVII^e siècle (G. Schütz).

L'intervention s'est déroulée du 4 au 12 octobre 2018 à l'occasion du projet de réaménagement de la place de la République par la Ville de Caen. Elle a été programmée dans le cadre de la reprise des réseaux souterrains existants, préalablement à l'installation d'un bassin de collecte des eaux pluviales de la place. L'emprise du sondage s'est rapportée à celle du futur bassin, soit un rectangle de 38,5 sur 6,5 m, au centre de la place, sous le tronçon de voirie reliant la rue Paul Doumer, au nord, à la rue Georges Lebreton, au sud. Situé actuellement en cœur de ville, le sondage a pris place à l'emplacement d'une ancienne zone marécageuse, aménagée en place à compter du XVII^e siècle, et accueillant également à partir de cette date un séminaire construit à l'initiative du prêtre Jean Eudes. L'édifice garda sa fonction religieuse jusqu'en 1792, date à laquelle il fut transformé en Hôtel de Ville. Ce bâtiment emblématique fut ensuite détruit pendant la Seconde Guerre mondiale lors de bombardements en juin 1944.

L'opération archéologique a ainsi permis de mettre au jour plusieurs maçonneries correspondant à la fois aux fondations de l'ancien séminaire construit à partir du XVII^e siècle et à une partie des caves de l'ancien Hôtel de Ville. Ces vestiges étant attendus, la prescription initiale des services de l'État visait à en faire le relevé topographique après décapage. Il est finalement apparu plus opportun de pousser plus avant les investigations en raison de la présence de reprises de maçonneries attestant l'existence de différents états de construction datés entre la fin du XVII^e et le milieu du XX^e siècle. L'intervention archéologique a donc consisté dans un premier temps en une fouille mécanique et manuelle des différents espaces constituant les caves de l'Hôtel de Ville, comblées par les gravats générés par la démolition de l'édifice suite à son bombardement. Les investigations ont également porté sur l'analyse des stigmates laissés sur les vestiges par les explosions des bombes incendiaires. Les maçonneries, dont l'agencement différait sensiblement des plans connus, ont par ailleurs été examinées afin de distinguer les aménagements liés aux caves de l'Hôtel de Ville des fondations du séminaire préexistant. Le démontage de ces vestiges, pour atteindre la cote de terrassement nécessaire à l'enfouissement du bassin, a permis enfin d'observer les niveaux naturels sous-jacents, antérieurs à la fin du XVII^e siècle, et de relever la présence de quatre sépultures associées à l'église du séminaire moderne.

Grégory SCHÜTZ
Service archéologie, Département du Calvados

Ce diagnostic a été réalisé préalablement au réaménagement de la résidence Trébucien, localisée entre le quai Vendeuivre, le rond-point de l'Orne, le quai de Juillet et la rue Henri Brunet. L'emprise est de 10 960 m², cependant elle comprend des immeubles qui n'ont pas été détruits en amont de l'opération archéologique, des espaces verts partiellement arborés et des espaces de stationnement et de voiries en enrobé qui ont nécessité d'être préservés. Par conséquent, l'emprise disponible est d'un peu moins de 4 000 m².

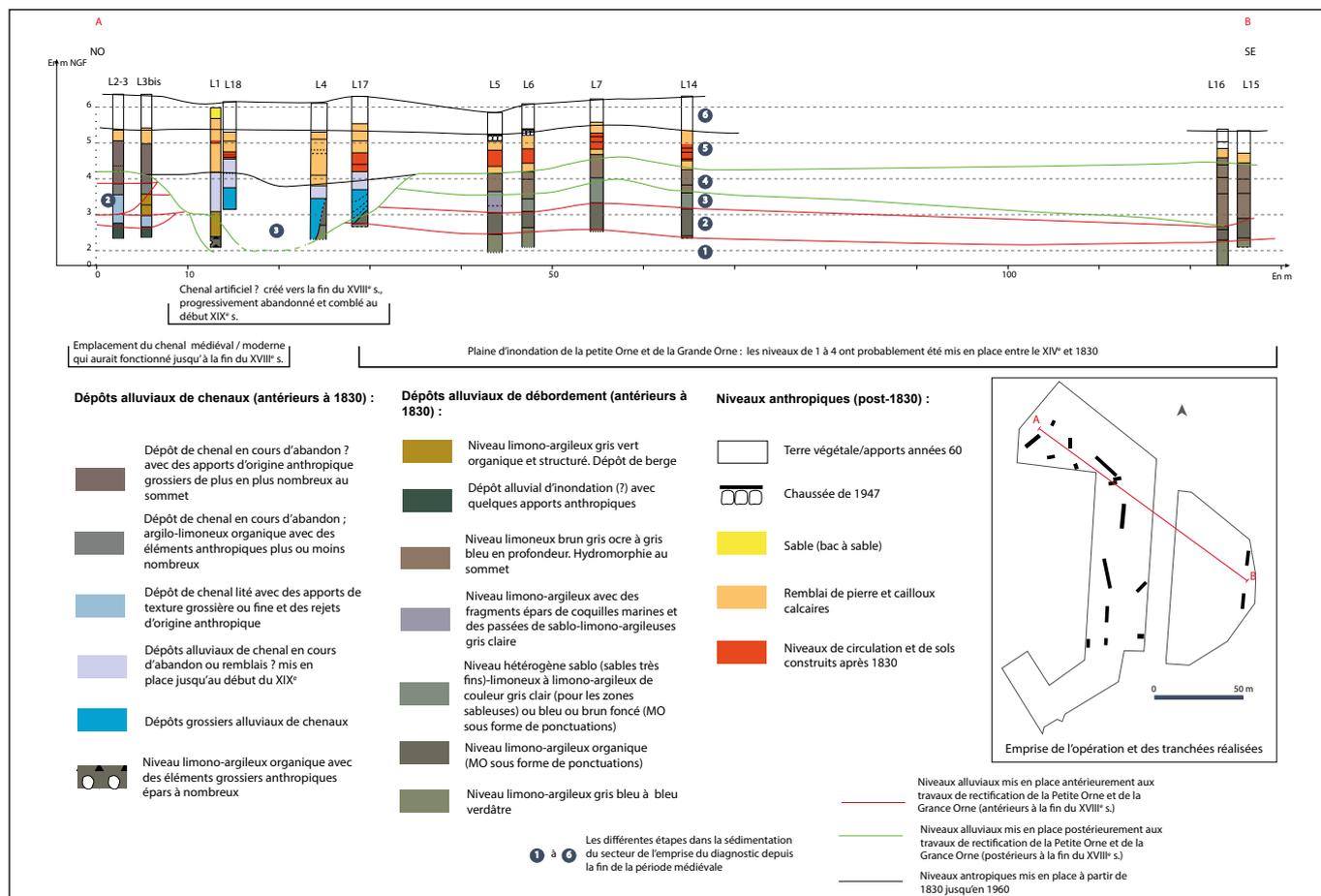
Du nord-ouest au sud-est, ont été observés les derniers niveaux alluviaux liés au fonctionnement du chenal de la Petite Odon puis de la plaine alluviale située à la confluence de celle-ci avec la Grande Orne. Cette plaine alluviale se trouvait jusqu'au début du XIX^e siècle en aval de cette confluence puis, après le XIX^e siècle, en amont de celle-ci, suite aux travaux réalisés pour implanter le canal Saint-Pierre (aujourd'hui le Bassin Saint-Pierre) et le canal de l'Orne.

S'agissant des niveaux les plus anciens de la plaine alluviale (antérieurs au XIX^e siècle), aucune zone d'activité artisanale ou domestique n'a été révélée et les seuls aménagements anthropiques repérés semblent correspondre à des fossés de drainage possiblement

implantés vers la fin du XVIII^e siècle. Concernant le chenal de la Petite Odon, même si sa bordure orientale semble avoir été identifiée, nous n'avons pas non plus observé d'aménagement lié à celui-ci comme, par exemple, un quai. Sa proximité avec la ville médiévale de Caen est seulement suggérée par la présence de rejets de démolition et domestiques dans ses sédiments de comblement.

Le secteur, au regard de la documentation ancienne, n'a commencé à être véritablement aménagé qu'à partir de 1830, lorsqu'il est devenu la Place d'Armes, et intégré à l'espace urbain caennais. Cependant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, aucune construction n'y est érigée. Des docks et des entrepôts sont bien présents à proximité dès le début du XIX^e siècle, mais uniquement sur les quais du canal Saint-Pierre et de l'Orne en dehors de notre emprise. La construction la plus ancienne, que nous aurions pu mettre au jour au sud-est de l'emprise, correspond au bâtiment de la succursale des douanes, bâti en 1854. Toutefois, bien que la fondation d'un mur ait été identifiée à cet endroit, il nous semble plus probable que ce mur appartienne à un bâtiment construit après la Seconde Guerre mondiale.

Six épisodes sédimentaires ont été identifiés par le biais



Caen, résidence Trébucien : transect général (C. Germain-Vallée).

des sondages réalisés lors de cette opération (fig.).

Fin de la période médiévale (XIV^e-XV^e siècles)

À cet épisode est rattaché le premier niveau alluvial qui témoigne des débordements réguliers de la Petite et de la Grande Orne dans leur plaine alluviale. Le chenal de la Petite Orne associé à ce dépôt de crue n'a pas été observé mais l'on peut supposer qu'il se trouvait à l'extrémité nord-ouest de notre emprise au regard du mobilier attribuable à cette période mais découvert dans les dépôts plus récents du chenal. La profondeur des niveaux alluviaux médiévaux de chenal est ainsi probablement supérieure à 4 m.

D'après les recherches déjà menées dans la basse vallée de l'Orne, le passage à la période médiévale marque la fin de la transgression marine et le début de l'atterrissement de la plaine alluviale de l'Orne et de l'Odon. À partir du XII^e siècle, l'Orne commence en effet à être rectifiée et la remontée de la marée dans son chenal est stoppée par la construction de la Chaussée ferrée à Caen. Notre zone d'étude, située en aval de la Chaussée ferrée, reste probablement influencée par les remontées marines. Mais, comme dans la stratigraphie étudiée Place de la République en amont, la sédimentation est constituée d'apports argilo-limoneux qui témoignent de débordements réguliers de la Petite Orne et de l'Odon permettant l'aggradation progressive du fond de la basse vallée de l'Orne. Ces sédiments sont la signature de l'exploitation agropastorale du bassin versant de l'Orne et de la connexion hydrologique entre ses plateaux et ses fonds de vallée.

Du XVI^e au XVIII^e siècle

À cette période, la Petite Orne s'écoule à l'extrémité nord-ouest de notre secteur d'étude. Son chenal est toutefois envasé selon les sources documentaires anciennes, ce qui est corroboré par les types de dépôts alluviaux qui ont été mis au jour (dépôts fins et organiques dans le chenal, entrecoupés de passées plus grossières). Dans la plaine alluviale cette phase semble associée à un dépôt de débordement limono-argileux plus organique qui suggère une phase plus humide. Compte tenu de sa datation supposée, cette humidité plus importante n'est probablement pas d'origine climatique mais plutôt liée à un mauvais drainage du secteur, attribuable à l'envasement des cours d'eau.

Vers la fin du XVIII^e siècle

À cette période débutent les travaux de creusement du canal Saint-Pierre et de simplification du tracé de la Grande Orne. Bien que cela ne soit pas signalé dans la documentation ancienne, il nous semble, d'après les données de terrain, qu'ils ont d'abord consisté à curer la Petite Orne. Ce curage aurait eu comme objectif de permettre un meilleur drainage de la zone avant de réaliser les travaux de rectification des cours d'eau. Il a conduit au déplacement du chenal de la Petite Odon vers l'est. Ce meilleur écoulement se traduit par la mise en place dans ce chenal de dépôts alluviaux de texture plus grossière. Dans la plaine d'inondation, cet épisode

s'accompagne d'un dépôt limono-argileux à limono-sableux (sables très fins) beaucoup moins organique que le niveau précédent. Compte tenu de ses caractéristiques hétérogènes, il pourrait avoir été en outre remanié. Deux possibles fossés de drainage, associés à cette phase de sédimentation, ont été aussi identifiés.

Au début XIX^e siècle

Cette phase correspond à la période où l'extrémité aval de la Petite Orne s'est trouvée déconnectée de sa partie amont suite à la mise en service du canal Saint-Pierre. C'est également à partir de cette date que la plaine d'inondation s'est trouvée localisée en amont de la confluence du canal Saint-Pierre et de l'Orne. Les derniers niveaux alluviaux de chenaux plus ou moins fins et organiques suggèrent un cours d'eau effectivement en cours d'abandon. Tandis que dans la plaine d'inondation, bien que le dépôt de limons de débordement se soit poursuivi, leurs caractéristiques suggèrent des conditions plus stables avec des inondations moins fréquentes. La zone ne fait pas pour autant l'objet d'une utilisation différente par rapport aux périodes précédentes et demeure en prairie.

De 1830 à 1955

À partir de 1830, la place d'Armes est intégrée à l'espace urbain de Caen et commence à être aménagée. Dans le chenal, des remblais grossiers contenant notamment des éléments de démolition sont amenés afin de combler des dépressions laissées par l'ancien cours de la Petite Orne tandis que dans la plaine alluviale des remblais caillouteux sont apportés. Ces remblais vont permettre la mise en place d'une succession de sols plus ou moins construits liés à l'histoire de cette place. Tout d'abord elle fit l'objet d'un aménagement paysager puis accueillit la foire annuelle aux chevaux et d'autres événements de plein air vers la fin du XIX^e siècle et, en 1936, le parc des expositions et d'autres bâtiments à son extrémité nord-est. Les halles du parc des expositions furent détruites lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. De celles-ci, nous avons vraisemblablement mis au jour des niveaux de sols dans la partie sud-est de l'emprise. Enfin, en 1946-1947, le secteur a recommencé à être aménagé avec l'implantation de rues orthogonales bordées de pavés en grès et de bâtiments dont des fondations de murs ont été mises au jour au sud-est de l'emprise.

De 1960 à nos jours

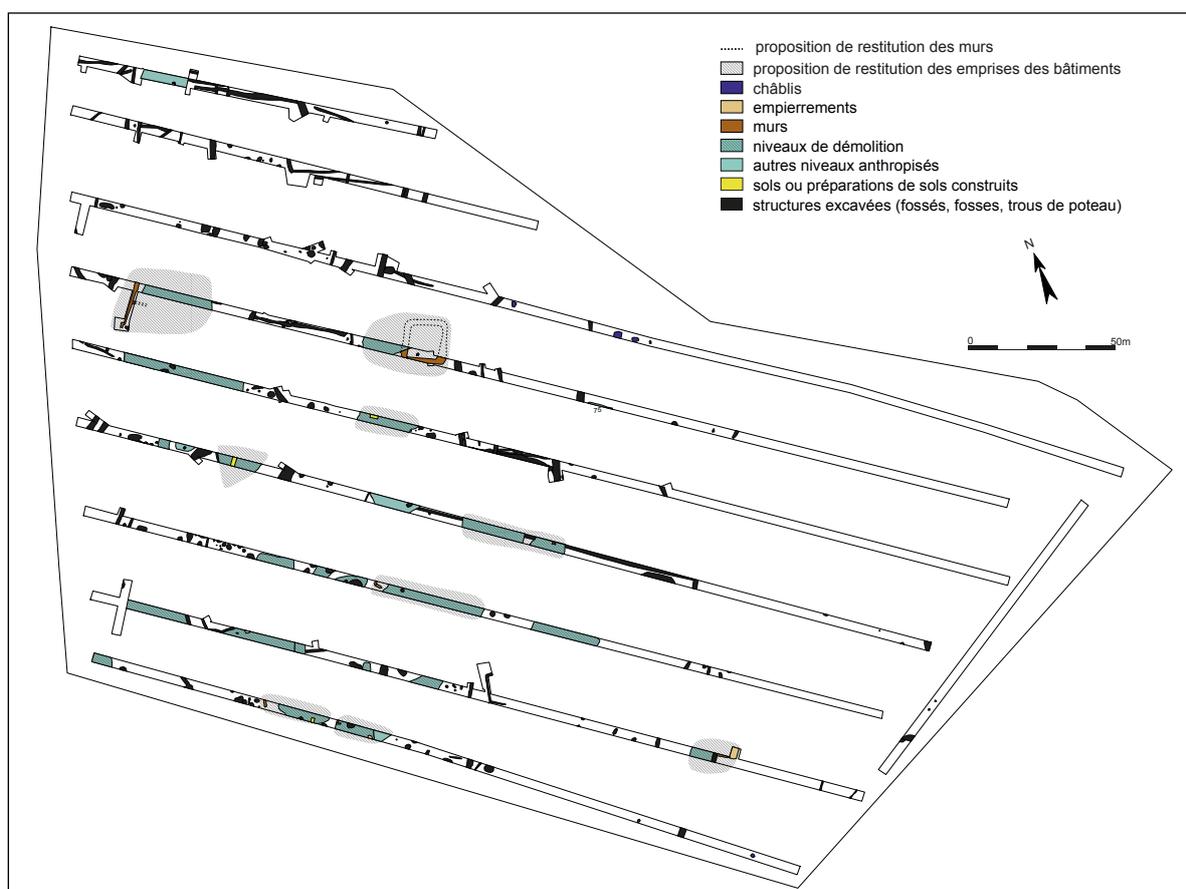
Cette dernière phase s'observe par la mise en place d'un apport de remblais limoneux visant à aménager les espaces verts du parc de la résidence Trébucien et de celui situé à l'extérieur de l'emprise. Ces remblais ont été apportés postérieurement à la pose de réseaux souterrains, la destruction des bâtiments provisoires construits après la guerre et à l'aplanissement de tous les restes de destruction liés à la Seconde Guerre mondiale.

Cécile GERMAIN-VALLÉE
Service Archéologie, Département du Calvados

Le projet de lotissement de la société Francelot, sur une surface de 67 113 m², parcelle AK 154p, a occasionné une prescription de diagnostic. En effet, cette zone de la Plaine de Caen figure parmi les plus denses en vestiges archéologiques. L'opération menée du 9 au 23 octobre 2018 est venue confirmer cette tendance. Les dix tranchées de diagnostic ont ainsi permis la mise au jour, à entre 0,50 et 0,70 m sous la surface actuelle, d'une concentration forte de faits archéologiques couvrant les deux tiers est de l'emprise. Cette concentration comprend de nombreuses structures excavées (fosses, trous de poteau, fossés) des murs en pierres sèches, mais aussi de vastes niveaux anthropisés couvrant des zones de plusieurs dizaines de mètres carrés. L'exécution, sur une dizaine de centimètres, de sondages manuels dans ces niveaux riches en mobilier archéologique (céramiques, os de faune, coquilles de malacofaune...) a permis de rendre compte du fait qu'ils scellent des vestiges de bâtiments excavés (solins de fondation et niveaux de sols). L'exécution de sondages mécaniques au sein de ces mêmes strates a montré qu'elles masquent parfois un second niveau d'apparition de structures fossoyées, à près d'un mètre de profondeur, soit au niveau du loess ou de la plaquette calcaire.

Une dizaine de bâtiments sont conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Après examen du mobilier céramique, il s'avère que les structures correspondent à un habitat occupé de l'Antiquité tardive à la période carolingienne, venu s'installer sur un espace présentant une occupation parcellaire depuis le second âge du Fer. Comparativement, à l'échelle régionale, seul le site de Mondeville, « Saint-Martin », présente une telle continuité. Le site de Cagny se démarque par la potentielle précocité de son bâti en pierre. En effet, à une exception près, le mobilier retrouvé au contact des niveaux construits ne dépasse pas le VII^e siècle, alors qu'à l'échelle régionale les constructions en pierres ne se généralisent, sur les sites alto-médiévaux, qu'à partir du VIII^e siècle. Le secteur sud-est de la Plaine de Caen démontre une nouvelle fois son très fort potentiel archéologique. Le gisement tardo-antique et alto-médiéval découvert au cours de ce diagnostic vient s'ajouter à un environnement déjà fortement marqué par cette période. Les sites emblématiques de Mondeville, « Saint-Martin » et de Grentheville, « La Sente » sont en effet distants de moins de 2 km.

Jan VERON
INRAP



Cagny, Les Hameaux du Bois : plan de masse avec typologie des structures (J. Veron).

Le projet de construction d'un lotissement par la société SEPHIE DEVELOPPEMENT occupe une superficie de 38 500 m² et concerne la parcelle cadastrale ZB 397p. Sur les presque 4 ha diagnostiqués, 280 structures ont été inventoriées. Il s'agit de fosses et de fossés.

En dehors de quelques structures attribuées à la période contemporaine, le gisement archéologique mis au jour à Cambes-en-Plaine paraît relever d'une occupation attribuée aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère.

Ce gisement consiste en un enclos trapézoïdal de 175 m de côté au sud-est et dont la largeur réduit en direction du nord-ouest. Le fossé qui le matérialise mesure 4 à 5 m de large au niveau du décapage et son profil trapézoïdal atteint 2,40 à plus de 3,20 m de profondeur sous la surface actuelle, ce qui lui confère un caractère monumental. Deux hectares de cet enclos, qui se prolonge au nord-ouest sous un lotissement, sont inscrits dans l'emprise du diagnostic. Le côté nord-est de cet enclos ne forme pas un angle en L avec le côté sud-est : ce dernier s'arrête un peu avant et se poursuit en direction du sud-est, dans les parcelles voisines, ce qui semble indiquer que l'enclos trapézoïdal n'est pas isolé mais qu'il participe potentiellement d'un ensemble d'enclos accolés.

Si cet hypothétique enclos accolé livre peu de structures internes, ce n'est pas le cas de l'enclos trapézoïdal qui contient de nombreuses structures ponctuelles principalement situées le long et en retrait des fossés de contour. Hormis la présence d'une concentration de structures ponctuelles et de deux grandes fosses d'une vingtaine de mètres de diamètre, un vide relatif caractérise l'enclos central.

Le nombreux mobilier céramique mis au jour correspond à des productions ubiquistes sur les trois derniers siècles avant notre ère et ne présente pas de caractères qui le distingueraient des corpus céramiques mis au jour sur des sites enclos contemporains. Des scories de forge et des fragments de parois scoriacées ont été rencontrés, ainsi que quelques objets en fer. La faune est présente au travers de quelques lots dont un, le plus important, mis au jour dans le fossé d'enclos.

La discordance de quelques fossés avec l'orientation

de l'enclos et avec les concentrations de structures ponctuelles qui longent son fossé de contour suggère l'existence d'une phase d'aménagement postérieure à l'établissement de l'enclos.

La superficie de l'enclos, de plus de 2 ha, la monumentalité des fossés et du talus qui résulte de son creusement ainsi que la datation de cette occupation sur les deux derniers siècles avant notre ère, suggèrent que nous sommes probablement en présence d'un site à caractère aristocratique, partiellement inscrit dans l'emprise du diagnostic. S. Fichtl dans son article de 2013 « À propos des résidences aristocratiques de la fin de l'âge du Fer » propose un tableau récapitulatif des différents critères immobiliers et mobiliers qualifiant un site aristocratique. Le site de Cambes-en-Plaine remplit pleinement deux critères immobiliers : celui de la superficie, nettement supérieure à celles observées dans les enclos mis au jour et fouillés dans la périphérie caennaise ; celui de la taille monumentale du fossé et du talus qui le borde, lequel est trahi par un vide structurel observé sur une dizaine de mètres sur son bord intérieur. En revanche, aucune entrée n'a été mise au jour et aucun bâtiment monumental et/ou à fonction spécifique n'a été mis en évidence. Si la concentration de structures ponctuelles de la tranchée 8 a livré une série de trois céramiques qui évoquent du mobilier d'accompagnement en contexte funéraire, la présence d'une nécropole n'est pas établie malgré les nombreuses structures sondées à proximité. Le site n'a pas livré de mobilier dont la qualité trancherait avec les corpus mobiliers mis au jour sur les sites enclos contemporains non monumentaux. En dehors de la céramique, des éléments de faune, des scories de forge et quelques objets en fer ont été mis au jour. Aucun matériau précieux, armement, équipement équestre, ni aucune importation n'ont été découverts.

À ce stade des investigations, les critères de superficie et de monumentalité nous semblent suffisants pour privilégier une caractérisation du site en tant que résidence à caractère aristocratique.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

L'opération de fouille s'est déroulée d'août à novembre 2018 à la suite du diagnostic conduit sous la direction de D. Flotté (cf. *supra*). La reconnaissance dès le diagnostic d'un important fossé présentant une profondeur de plus de 3,4 m pour une ouverture de 4,5 m de large,

interrogeait sur la nature de l'occupation qui semblait se distinguer des occupations contemporaines habituellement étudiées sur la Plaine de Caen.

Sur la base de ces résultats, la fouille a été conduite sur une surface de 29 400 m². Le principal fossé de

clôture a ainsi pu être relevé sur 160 m de longueur sans qu'aucun retour n'ait pu être reconnu sur l'emprise prescrite. Ses dimensions sont assez remarquables avec une ouverture qui, au niveau du décapage, pouvait atteindre 5,5 m de large, pour une profondeur sous ce niveau de 3,6 m (4,3 m sous la surface du sol actuel). Un fossé de refend, perpendiculaire à cette première limite et séparé d'elle par le fantôme d'un talus, a été quant à lui reconnu sur 145 m de longueur. Le fossé présente ici des dimensions plus réduites mais qui demeurent néanmoins conséquentes, avec une ouverture au niveau du décapage pouvant atteindre 4 m de large, pour une profondeur sous ce niveau de 1,4 m (2,2 m sous la surface du sol avant décapage). D'autres fossés, délimitant des aires plus ou moins fermées, dont certaines localisées en bordure d'emprise n'ont pas pu être intégralement décapées, présentent des gabarits similaires. C'est le cas par exemple du fossé 680, dont l'ouverture oscillait entre 5 et 6 m de largeur au niveau du décapage pour une profondeur de l'ordre de 2,2 m sous ce niveau (3,1 m sous le sol actuel). Ces quelques exemples montrent bien le caractère singulier et ostentatoire de plusieurs des fossés de délimitations reconnus lors de la fouille.

En dehors de ces fossés l'occupation offre tous les attributs habituels des habitats ruraux contemporains de la région. Les structures de stockage, et en particulier les grandes fosses de stockage parallélépipédiques, bien que relativement peu nombreuses en regard de la surface fouillée, y sont présentes ; les structures de combustion également avec une petite spécificité concernant plusieurs foyers/fours de plan rectangulaire. Concernant les architectures bâties, comme sur la plupart des sites environnants, assez peu de bâtiments sur poteaux plantés ont pu être relevés. Enfin, trois sépultures ont été fouillées à l'intérieur de l'enclos principal. Localisées en bordure d'emprise pour deux d'entre-elles, il reste impossible à ce stade de préciser l'importance du groupe funéraire auquel elles se rattachent probablement.

Si l'on extrapole les données collectées sur l'emprise de la prescription, il est possible d'envisager que l'occupation de Cambes-en-Plaine recouvre *a minima* 4 ha. L'angle d'un enclos délimité par un fossé de 2,7 m d'ouverture pour une profondeur de 1,1 m sous la surface du décapage, pourrait même suggérer une surface plus importante, étendue par un ou plusieurs enclos annexes. Ce qui semble en tous cas évident à

la lecture du plan, c'est que le site s'étend au-delà de la parcelle ZB 217p, sur les parcelles ZB 30, 227 et 829 et même très probablement sur la parcelle ZA 256.

Au-delà des particularités structurelles du site, les mobiliers se révèlent également des plus intéressants. Alors que l'inventaire n'a pas encore pu être totalement finalisé, on décompte déjà 9142 restes céramiques (105 kg), auxquels il faut ajouter 316 fragments de godets à sel (2180 g) et seulement 29 restes d'amphore (1480 g). On voit bien ici que si les restes d'amphore, à l'image des observations réalisées jusqu'à présent dans la région, se révèlent assez anecdotiques, les mobiliers associés à la consommation de sel semblent en revanche très bien représentés. Mais c'est surtout par les mobiliers métalliques et de parure que le site se démarque un peu des occupations contemporaines environnantes. Alors qu'aucun dépôt, pourtant si fréquents dans la région, n'a été relevé sur l'emprise de la fouille, ce sont 217 objets en fer qui ont été enregistrés (13 215 g), treize objets en alliage cuivreux, trois bracelets et un fond de vase en « roche noire » et deux perles en verre. Parmi les objets en fer, outre plusieurs fibules, on note la présence de deux attaches de ceinture, trois lève-loquets, plusieurs serpes/serpettes, les crocs d'une fourchette à chaudron, mais aussi un bandage de roue et une clavette. Le travail du fer est également bien attesté par un demi-produit de type *currency-bar* et de très nombreuses scories, tout comme



Cambes-en-Plaine, Le Clos de l'Avenue : plan synthétique du site (H. Lepaumier).



Cambes-en-Plaine, Le Clos de l'Avenue : fossé principal de délimitation de l'habitat (H. Lepaumier).

celui des alliages cuivreux par plusieurs fragments de creusets.

En définitive, la fouille a largement permis de confirmer les observations relevées lors du diagnostic. L'occupation de Cambes dénote très clairement des occupations gauloises habituellement étudiées en périphérie caennaise. Par l'ampleur du principal fossé qui la délimite, de la surface concernée et de certains mobiliers, elle se rapproche davantage de sites comme « La Main Delle » à Bourguébus, considéré comme un établissement de rang supérieur, que des nombreuses fermes indigènes qui jalonnent le paysage de cette région à la fin de l'âge du Fer.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Colombelles

ZAC Lazzaro 3

Âge du Fer

Antiquité

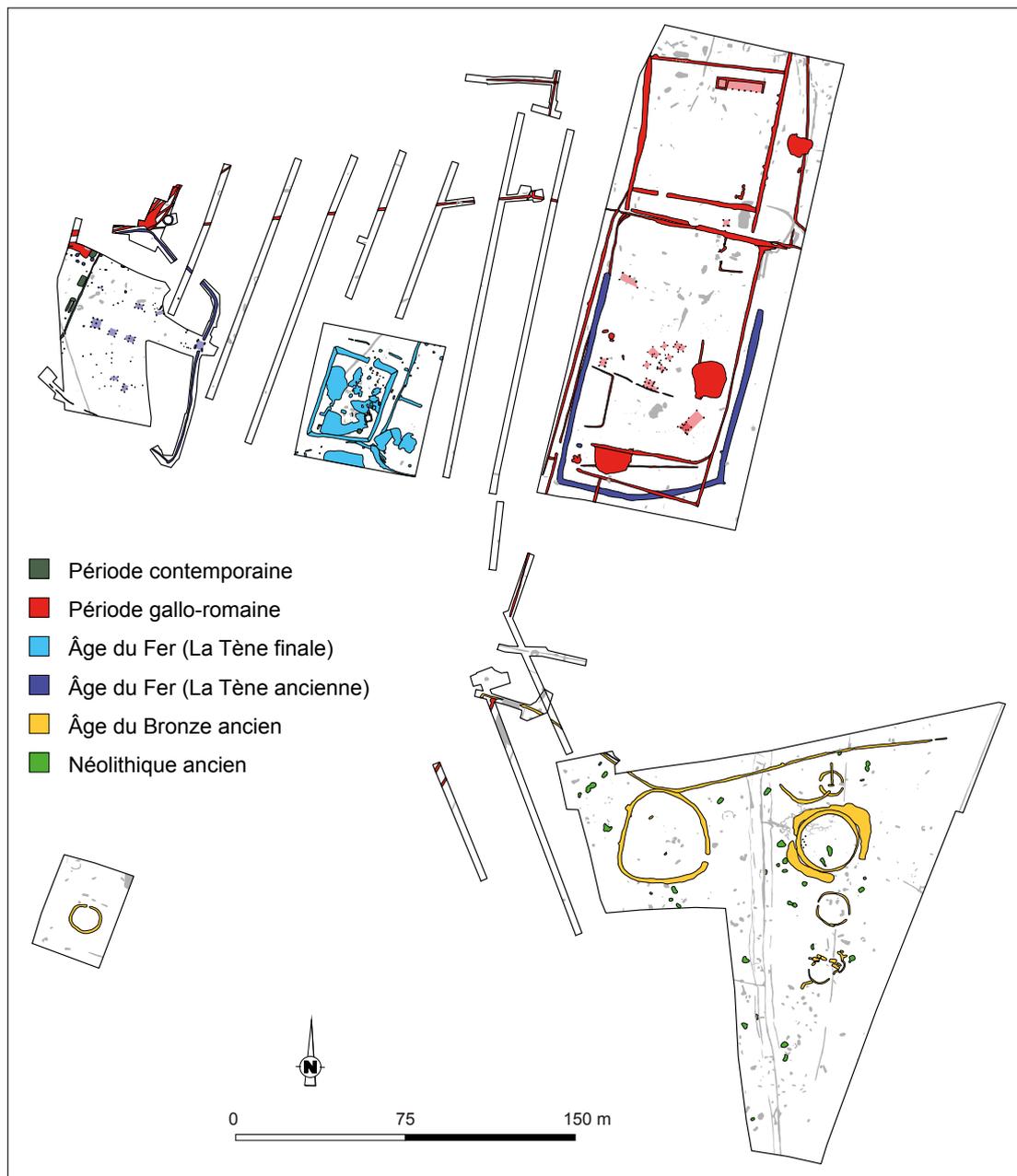
La fouille menée sur la ZAC Lazzaro 3 a permis de mettre en évidence plusieurs occupations de ce plateau calcaire dominant, à 2 km à l'ouest, la basse vallée de l'Orne.

Les premiers témoignages d'occupations humaines renvoient aux débuts du Néolithique. Ces vestiges correspondent à des fosses dépotoirs. La plupart de ces fosses semblent border des bâtiments, dont seuls quelques trous de poteaux ont pu être repérés. Cette occupation, attribuable à la culture du Villeneuve-Saint-Germain, fait suite au village rubané final (Lazzaro 1), mis au jour à quelques centaines de mètres de là. Plusieurs fosses étroites et profondes (*Schlitzgruben*), possibles pièges de chasse mis au jour sur l'emprise, pourraient se rapporter à cette période. L'analyse des industries lithiques (silex, macro-outillage) ainsi que des vestiges anthracologiques ont permis de montrer que ce site s'inscrit pleinement dans ce que l'on connaît des pratiques culturelles, de l'économie et de l'environnement du Néolithique ancien régional. En outre, deux datations radiocarbone sur charbons placent cette occupation au tout début du V^e millénaire av. n. è. (4973-4716 cal BC). Pendant la suite du Néolithique, ce secteur du plateau de Colombelles ne paraît pas avoir été occupé durablement, hormis quelques foyers à pierres chauffées dont une datation radiocarbone (2618-2478 cal BC) suggère une attribution au Néolithique final.

Il faut attendre l'âge du Bronze ancien, vers 1900 avant notre ère, pour voir à nouveau une mise en valeur de cet espace. Tout d'abord, une enceinte est aménagée vers le sud de l'emprise, au bord d'un ancien chemin orienté nord-sud. Quoique modeste en surface (1 170 m²), l'enceinte est délimitée par un fossé assez puissant, notamment au niveau de l'entrée, atteignant originellement 4 m de large pour 1,70 m de profondeur. Mettant à profit le pendage naturel du

substrat calcaire, deux rigoles ont été aménagées pour canaliser les eaux pluviales de part et d'autre de l'entrée. Les rejets domestiques dans le fossé d'enceinte comprennent une trentaine d'individus céramiques, un outillage lithique et des restes de faune. La typologie des céramiques montre qu'elles s'intègrent dans les productions connues régionalement pour le Bronze ancien 2 (ca. 2000-1600 avant n. è.). L'étude de la faune montre une surreprésentation du bœuf et d'individus jeunes, n'ayant pas atteint leur maturité pondérale, ce qui pourrait être, comme dans d'autres enceintes de cette époque, un indice de pratiques commensales collectives (banquets). L'analyse des industries en silex montre un approvisionnement au plus près (sur la côte), un débitage peu normé et un outillage peu diversifié (grattoirs, pointe de flèche à base concave). L'étude des macro-outils atteste la présence d'un outillage de mouture, de percuteurs, d'une petite série d'aiguiseurs et d'un possible marteau de métallurgiste ; ces derniers attestent que le métal était entretenu, si ce n'est produit, sur place. Les trois datations obtenues sur des échantillons de faune et de charbons, à la base et au sommet du remplissage, sont très resserrées et donnent un intervalle compris entre 1885 et 1745 cal BC.

De l'autre côté du chemin, une nécropole comprend quatre enclos circulaires, et au moins une quinzaine de sépultures. Le plus grand des enclos (28 m de diamètre) délimite un tertre et paraît, par sa position, fonder la nécropole. Il s'agit aussi de l'un des plus monumentaux de la région. Cinq datations radiocarbone obtenues à partir des squelettes suggèrent un usage de ce cimetière, contemporain de l'enceinte, sur quelques générations entre 1896 et 1745 cal BC. L'organisation du cimetière, la stratigraphie et les résultats radiocarbone suggèrent un développement linéaire des enclos circulaires vers le



Colombelles, ZAC Lazzaro 3 : plan général (M. Besnard, C. Nicolas).

sud puis vers le nord à un rythme générationnel. L'étude anthropologique a permis de montrer l'usage exclusif de la sépulture individuelle, une grande variété dans la position des corps (décubitus dorsal, latéral gauche ou droit, procubitus) et une opposition entre sujets inhumés la tête à l'ouest et ceux enterrés la tête à l'est (dont deux individus féminins) ; ces deux groupes également répartis pourraient suggérer une différenciation sexuelle, quoique dans des modalités différentes de la période précédente (Campaniforme). Dans le prolongement de ce cimetière se trouve à 200 m (hors emprise à Giberville), une grande tombe qui a livré un viatique typique des chefs de l'époque (poignard en bronze, pointes de flèches armoricaines, ambre), soulignant la dimension élitaire du site et sans doute son caractère central dans l'organisation des territoires. Par la suite, un nouveau hiatus est observé durant un

millénaire. Dans une phase récente du Premier âge du Fer ou ancienne du Second âge du Fer (V^e siècle avant notre ère), deux enclos sont érigés, l'un pentagonal à vocation domestique comprend plusieurs bâtiments sur poteaux et des foyers, l'autre en U, plus énigmatique, ne renfermait qu'un puits. L'attribution chronologique des deux enclos n'est pas clairement établie et soulève la question quant à un fonctionnement simultané ou successif des deux enclos. La datation de l'enclos oriental est plutôt fiable et se base sur le corpus céramique dont les caractéristiques typologiques offrent une datation de la fin du VI^e et la première moitié du V^e siècle avant J.-C., soit la période de transition entre le Premier et le Second âge du Fer. En revanche, la datation de l'enclos occidental demeure très fragile. À défaut de mobilier céramique déterminant, une attribution à la période du Hallstatt moyen ou final est supposée sur la base

de comparaisons morphologiques. Ces deux enclos sont, en quelque sorte, représentatifs des enclos du Premier âge du Fer et illustrent bien les problèmes d'interprétation chronologique et structurelle de ces supposés habitats. Comme bien souvent, les vestiges faiblement excavés de l'enclos occidental sont peu propices au piégeage de mobilier, alors que leur nature et leur structuration témoignent indéniablement d'une vocation domestique et agro-pastorale (stockage). L'enclos oriental représente un cas de figure contraire où le fossé puissant a donné lieu au piégeage de rejets anthropiques, alors que son espace interne semble dépourvu de vestiges domestiques. Entre ces deux enclos, cinq tombes contemporaines sont réparties en deux groupes distincts. Elles contenaient des inhumations individuelles, orientées sud-nord ou nord-sud, sur le dos ou sur le ventre, et associées avec des ornements en alliage cuivreux (torques, bracelets, fibule) ou en fer (torque).



Colombelles, ZAC Lazzaro 3 : vue d'une cave de La Tène finale empierrée dans sa partie supérieure avec, à droite, un escalier fait de meules en réemploi (C. Nicolas).

Dans une phase finale de l'âge du Fer, séparée de la première de plusieurs générations, un enclos quadrangulaire est construit. Bien que de dimensions modestes (840 m²), il renfermait, comme ailleurs dans la région, un grand nombre de silos ou de caves. Cet enclos contraste avec les établissements de la même période en Plaine de Caen par une très faible présence de mobilier céramique et faunique. Pourtant, rien ne peut remettre en question la vocation domestique du site et les activités agricoles exercées par les habitants. Bien que faiblement représentées, toutes les catégories habituelles de mobilier sont attestées : céramiques culinaires, dépôts céréaliers, indices de consommation de faune, dépôts de coquillages indiquant une consommation importante de moules et de coques, outillage en fer, meules...

Au début de notre ère, deux enclos quadrangulaires accolés sont aménagés à proximité. Le premier enclos au nord mesure 3 300 m² et renferme un bâtiment de 70 m² dont les fondations sont composées de moellons calcaires et assez peu de structures fossoyées. Le second enclos au sud est plus vaste (7 200 m²) contient

une dizaine de bâtiments, un puits, une aire foyère, des parcelles encloses (pour parquer le bétail ?) et diverses structures fossoyées. Ainsi, ces deux enclos, l'un un peu plus cossu et l'autre plutôt à vocation agraire, pourraient correspondre à la *pars urbana* et à la *pars rustica* d'une *villa* gallo-romaine précoce. Néanmoins, l'étude du mobilier céramique montre que l'établissement est occupé entre le deuxième tiers du I^{er} siècle et le III^e siècle de notre ère. Il pourrait alors s'agir d'enclos annexes, attachés à la *villa* qui a été mise au jour dans les parcelles voisines (Lazzaro 4). L'exploitation de Lazzaro 3 enferme probablement diverses activités agricoles, comme il apparaît à travers les deux enclos et leurs aménagements internes. L'enclos au sud inclut des espaces de pâturage, comme il ressort des espaces cloisonnés le long du fossé d'enclos, mais aussi une aire centrale dédiée vraisemblablement au stockage. Hormis des greniers de petite taille, des bâtiments sur poteaux pourraient constituer des dépendances pour des diverses activités agro-pastorales. L'enclos au nord se démarque clairement de celui au sud par son unique bâtiment sur fondation en pierre au fond de la cour. Son plan architectural, ouvert sur la façade, peut être interprété comme une grande écurie à laquelle s'associe une pièce fermée qui a pu servir de logement pour le palefrenier. Enfin, l'ensemble de ces enclos gallo-romains s'insère dans une trame viaire et parcellaire qui semble déjà en place à l'âge du Fer, mais qui ne se matérialise clairement qu'à la période gallo-romaine sous forme de fossés profonds. Une partie de ces cheminements paraît même en usage dès l'âge du Bronze.

L'ensemble de ces enclos protohistoriques et antiques semble se développer à une époque où l'on observe une exploitation croissante, quoique discontinue, des plateaux. Cette succession d'occupations s'explique sans doute par la fertilité des sols alentours, mais aussi par leur position de carrefour entre des itinéraires est-ouest, rejoignant la vallée de l'Orne, et nord-sud reliant l'intérieur des terres à la mer. Ces itinéraires, encore en usage aujourd'hui sous formes de chemins ou de route départementale, ont pu voir leurs tracés varier au cours des âges mais leurs lignes directrices sont restées sensiblement les mêmes.

Enfin, les témoins de fréquentation médiévale font défaut et cette partie du plateau paraît retourner à une fonction essentiellement agraire, voire forestière, et ce jusqu'à la Seconde Guerre mondiale où le secteur du Lazzaro a été le théâtre d'affrontements durant la Bataille de Caen à l'été 1944. Les vestiges de ce conflit, sont représentés par des caisses de munitions, des obus, un fragment de tôle d'avion ou des restes de repas (conserves, bouteilles de bière).

Clément NICOLAS
INRAP, Bournemouth University,
UMR 8215 Trajectoires

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP, UMR 6566 CReAAH



Colombelles, ZAC Lazzaro 4, tranchée de canalisation : bâtiment maçonné en cours de nettoyage (C.-C. Besnard-Vauterin).

L'opération de fouille préventive réalisée à Colombelles sur la future ZAC de Lazzaro 4 concerne un projet de tranchée de canalisation en bordure de la RD 226, en prévision de l'aménagement de Lazzaro 3. La prescription fait suite à un diagnostic archéologique

conduit par David Flotté (Inrap), réalisé sur près de 25 ha et ayant permis d'identifier un ensemble de structures daté du Second âge du Fer et de l'Antiquité. La fouille concerne une bande étroite d'une superficie de 10 110 m². Elle a permis d'aborder, d'une part, des fossés parceliaires en lien avec l'établissement laténien détecté au sud et, d'autre part, la partie nord d'un vaste établissement de type *villa* romaine. Les vestiges mis en évidence concernent un bâtiment maçonné, des murs en clôtures, une carrière et diverses fosses dont certaines ont livré de la céramique indiquant une continuité de l'occupation jusqu'au IV^e siècle de notre ère.

L'intérêt majeur de la fouille réside dans la mise en perspective des vestiges en rapport avec les occupations laténienne et gallo-romaine identifiées sur la fouille attenante de Lazzaro 3 et celles en attente d'une fouille préventive sur la deuxième tranche d'aménagement de Lazzaro 4. Il sera ainsi possible de dresser l'évolution de l'occupation depuis la Protohistoire à l'Antiquité sur un territoire étendu sur plusieurs dizaines d'hectares.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

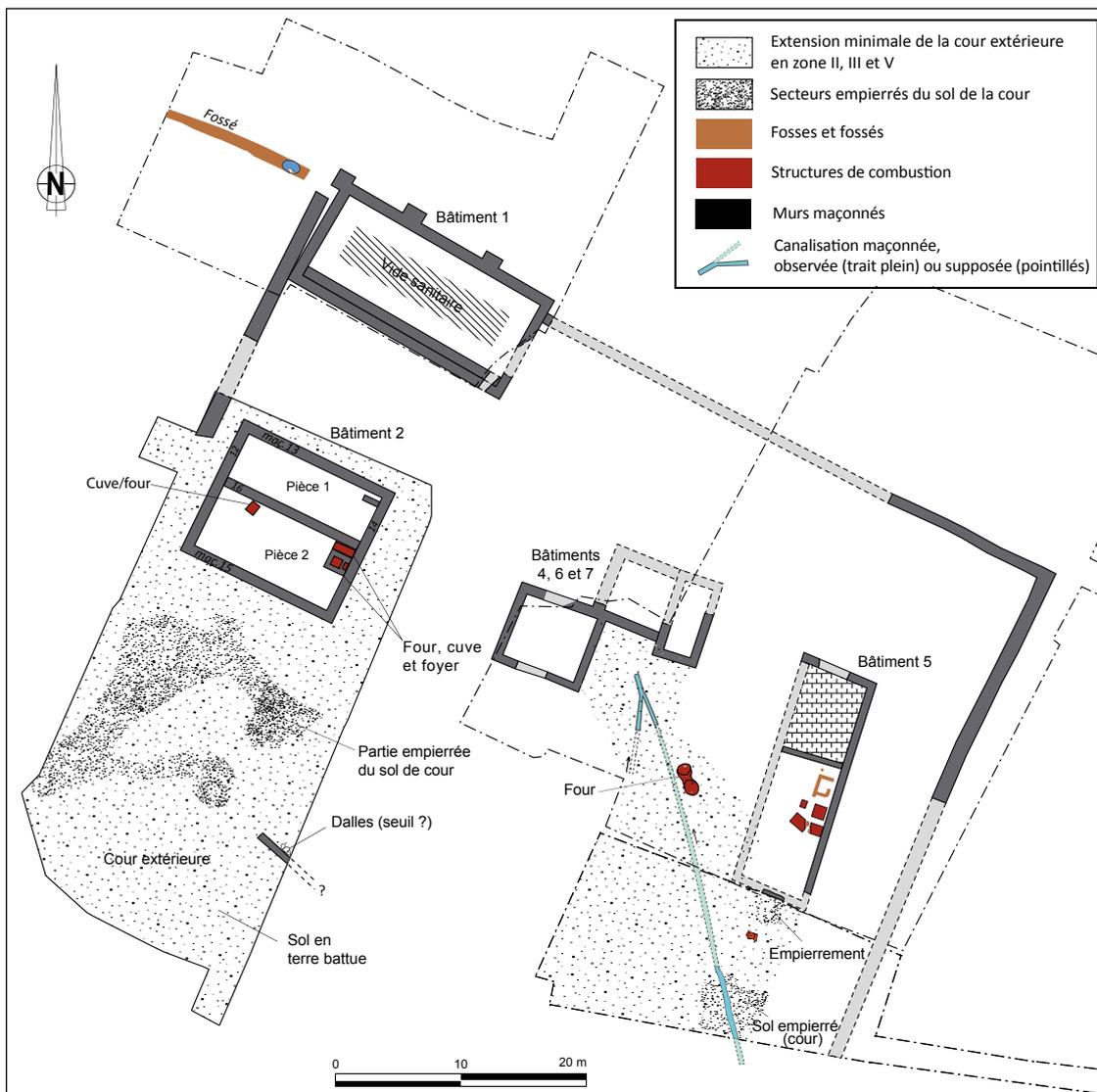
En 2018-2019, la dernière phase d'intervention sur le dossier de Commes a été consacrée à l'achèvement des études de mobilier. Ces dernières ont conduit à préciser les conclusions sur la datation du site et la fonction des différentes parties qui le composent.

L'évolution du site a pu ainsi être décomposée en 6 phases s'étalant entre la fin du I^{er} siècle après J.-C. et les époques moderne et contemporaine. Trois périodes d'activité principales se distinguent : la fin du I^{er} siècle/1^{ère} moitié du II^e siècle (phases 1 et 2) ; la 2^e moitié du II^e et le III^e siècle (phases 3-1 et 3-2) ; enfin, après un laps de temps d'abandon total, la période mérovingienne, entre la fin du VI^e siècle et le courant du VII^e siècle (phase 5). La production de teinture à partir des pourpres, qui constituait l'originalité du site de Commes, a été effective durant les deux périodes des II^e-III^e siècles et du haut Moyen Âge, ce qui est totalement inédit.

L'activité d'exploitation des *Nucella Lapillus* est essentiellement marquée pour la période romaine par la présence constante de coquilles brisées dans l'ensemble des couches archéologiques, ainsi que par la présence des grandes structures de combustion du bâtiment 2 et (plus hypothétiquement) du séchoir

du bâtiment 3. Aucun grand dépotoir ni même fosse n'a été découvert dans l'emprise de la fouille. Pour le haut Moyen Âge, le traitement des pourpres est essentiellement documenté par les nombreuses fosses et fossés intégralement ou partiellement comblés de coquilles, ainsi que par les nombreux petits foyers mis au jour à proximité. Le reste de la malacofaune permet de cerner l'évolution des pratiques de consommation dans le temps. Assez classiquement, les espèces consommées au Haut-Empire comprennent les huîtres, ainsi que les moules. Plus abondante et diversifiée pour l'époque mérovingienne, la consommation de coquillages est surtout caractérisée par la grande quantité de moules, patelles et bigorneaux.

Cette approche de la faune exploitée/consommée a été complétée par une étude des restes osseux, peu abondants, mais présentant des particularités intéressantes, notamment la domination nette des ovins durant les I^{er} et II^e siècles, témoignage de pratiques d'élevage locales. On remarque aussi une étonnante répartition des ossements sur le site : le porc est ainsi exclusivement associé à la « cuisine » (bât. 5), tandis que les ossements de bœuf étaient principalement



Commes, Le Dessous des Cotis : plan des vestiges de la phase 3-1 (C. Allinne).

écrasés sur les sols en terre battue et sur les parties empierrées de la cour. Enfin, quoique peu nombreux, les ossements de petits mammifères sont également bien sectorisés : ils proviennent en effet de l'entrepôt (bât. 1), de l'atelier (bât. 2) et de la cuisine (bât. 5), autant de lieux de stockage ou de manipulation de denrées comestibles pour les rongeurs. Les deux études de la faune terrestre et de la malacofaune font ressortir la très faible représentation des restes de poissons et de crustacés, en dépit de la proximité de la mer.

Le mobilier métallique, mal conservé, est la catégorie de matériel qui a livré le moins d'information. Si l'assemblage comprend, classiquement, beaucoup d'éléments de clouterie, il inclut aussi quelques objets mieux caractérisés relevant de trois principaux domaines d'utilisation : le domaine de la construction (quincaillerie, serrurerie), le domaine personnel et social (éléments de parure et vaisselle), enfin l'outillage et l'artisanat. Le mobilier lié à la construction et l'outillage (burin, ciseaux, piton, virole, éléments de renfort de manches, embout ferré) est d'usage commun et polyvalent. Il relève des assemblages classiques pour des sites ruraux, et peut

être utilisé pour tous types de bricolage, réparation, petite construction ou encore activité de jardinage. Les activités artisanales sont représentées de manière assez anecdotique : un travail de forge (2 soies de préhension en fer), de la boucherie (un couperet à viande), une activité de chasse ou de pêche (un lest de filet cylindrique en plomb). On peut rajouter à ces assemblages un lot de gros pesons en terre cuite et une série de poids en pierre, mis au jour dans le séchoir (bât. 3). Le fait que ces objets aient été mis au jour dans ce bâtiment soutient l'hypothèse qu'il ait pu être construit pour faire sécher en atmosphère contrôlée des étoffes ou des écheveaux de laine teintes, suspendues à des perches et lestées par les pesons et poids.

Débutée en 2017, l'étude de la céramique a été achevée en 2019. Le corpus rassemblé totalisait plus de 15 000 restes et correspond à au moins 1 600 individus. La majeure partie des ensembles céramiques est datée entre le dernier tiers du I^{er} siècle après J.-C. au troisième quart du III^e siècle. Plus d'un tiers d'entre eux provient de la maison (bâtiments 4-6-7). La composition (catégories céramiques, répertoire, etc.)



Commes, Le Dessous des Cotis : patelles, bigorneaux, buccins, petits gris, espèces de coquillages marins et terrestres consommés à Commes (C. Dupont).

de ces ensembles est caractéristique des rejets en lien avec un petit secteur à vocation domestique. En outre, ils trouvent plusieurs parallèles régionaux avec d'autres sites ruraux situés dans le Bessin et la Plaine de Caen. L'étude de la céramique mise au jour en 2015 dans la partie du domaine correspondant à l'entrepôt/séchoir (bât. 1 et 3) et à l'atelier comprenant les fours (bât. 2) (zones I et II) ne permet pas de mettre en évidence un répertoire spécifique pour la production de pourpre. En effet, les quelques formes en présence sont identiques à celles composant habituellement la batterie de cuisine des habitats du Bessin, à savoir la prédominance des pots à cuire en céramique commune sombre produits à l'échelle locale et régionale, complétés par quelques jattes et mortiers.

Après un hiatus pour la période du Bas-Empire, plusieurs contextes ont livré de la céramique commune, parfois décorée de molette, datée de la période mérovingienne. La nature des assemblages, par le nombre de restes et les formes en présence, plaide en faveur de la proximité immédiate du site d'un habitat mérovingien. Le reste du corpus est composé de lots assez brassés et composés de formes datées entre la période médiévale dite classique et le XX^e siècle, en lien avec la mise en culture des parcelles concernées par la fouille.

Cécile ALLINNE
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

Âge du Fer
Moyen Âge

**Commes, Maisons,
Port-en-Bessin-Huppain, Sully**
Liaison douce entre Sully et
Port-en-Bessin-Huppain

Ce diagnostic archéologique, préalable à la construction d'une piste cyclable de près de 5,4 km de long, a permis de mettre au jour 249 structures archéologiques. Nous avons identifié, dans plusieurs secteurs du tracé, des indices d'occupations préhistoriques et protohistoriques. Des portions de la voie, desservant les sites fortifiés du Mont Castel et du Mont Cavalier, et le port de Port-en-Bessin, ont été mises au jour. Deux sites archéologiques ont été découverts : le premier comprend les vestiges d'habitats de plusieurs périodes implantés aux portes de la plaine fermée de Port en Bessin-Commes, près des berges de l'Aure. Le second est un cimetière du haut Moyen Âge installé le long de la voie Bayeux-Port en Bessin, à l'entrée du hameau d'Escures.

L'essentiel des vestiges de la voie desservant Port-en-Bessin mis au jour dans les tranchées du diagnostic se trouve sur un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est coupant une courbe du tracé de la RD6, au nord de

Sully et sur la commune de Maisons ainsi qu'au niveau d'un virage à Escures (commune de Commes). Ce tracé de la voie, qui est en usage au moins depuis la fin de l'âge du Fer, a été modifié tardivement puisqu'il était encore utilisé dans la seconde moitié du XVII^e siècle. De légères variations du tracé de la route, au cours de temps, ont permis de mettre en évidence les caractéristiques de la voirie à différentes périodes, dont une chaussée empierrée (galets en grès et en silex) de la fin de la Protohistoire et en pierres calcaires de l'époque gallo-romaine.

L'habitat localisé à un emplacement stratégique, aux portes de la plaine fermée, est implanté le long d'un axe de circulation menant à la mer et à des sites fortifiés. Les vestiges des occupations domestiques d'au moins deux périodes (fin de l'âge du Fer et haut Moyen Âge), sont répartis sur plus de 230 m. L'occupation protohistorique est probablement contemporaine d'une des occupations des sites fortifiés du Mont Castel et du

Mont Cavalier. Les vestiges les plus récents, identifiés sur ce site, sont attribuables à l'époque carolingienne. Les recoupements sont nombreux et nous avons relevé au moins trois orientations différentes de structures linéaires. La dizaine d'artefacts en silex mis au jour dans ce secteur pourrait également suggérer la présence d'une implantation humaine au Néolithique dans cette zone de bord de cours d'eau.

Les six tombes découvertes dans le hameau d'Escures à Commesfont probablement partie d'un cimetière implanté au bord de la voie reliant Bayeux à Port-en-Bessin. La chronologie du site est connue grâce à une datation par le radiocarbone réalisée sur un morceau de fémur issu

d'une des tombes. Cette datation attribue le cimetière au haut Moyen Âge avec une fourchette chronologique comprise entre 668 et 864. Les tombes repérées sont coffrées avec des dalles en calcaire, comme c'est le cas dans plusieurs cimetières carolingiens fouillés dans la région : Basly « La Campagne », Vieux « Saint-Martin », Mondeville « Saint-Martin de Trainecourt ». L'intérêt de l'ensemble funéraire découvert dans le cadre de ce diagnostic réside dans son apparente situation en dehors d'un cimetière consacré par l'Église.

Pierre GIRAUD

Service Archéologie, Département du Calvados

Néolithique

Âge du Bronze

Cormelles-le-Royal et Mondeville Site PSA

Âge du Fer, Antiquité

Contemporain

Le diagnostic réalisé à proximité immédiate et dans l'enceinte de l'usine du groupe PSA a été conduit à cheval sur les communes de Mondeville et de Cormelles-le-Royal, sur une surface de 26,4 ha. L'emprise du diagnostic se situe au cœur d'un vaste secteur à vocation industrielle et commerciale, lui-même implanté au sein de la « Plaine de Caen ».

En raison de leur localisation au sein d'un espace densément industrialisé, plusieurs zones polluées ou difficiles d'accès n'ont pu être sondées. En accord avec le Service régional de l'archéologie, le choix a été fait de ne pas intervenir sur ces zones polluées ainsi qu'au niveau des parkings nord et sud de l'usine. Par ailleurs, le passage de différents réseaux souterrains et aériens ainsi que la proximité de la voie ferrée en limite d'emprise ont empêché de sonder de larges bandes de terrain. En définitive, la surface accessible couvre 17,7 ha.

Le diagnostic a permis d'identifier des vestiges d'un habitat de la culture du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain. Ce dernier est signalé par des fosses latérales matérialisant la présence d'au moins une maison orientée est-ouest. Le sondage mécanique de l'une de ces fosses (st. 578) a livré un mobilier lithique et céramique relativement abondant. Située à 160 m au sud-est de cet habitat, la structure 526 a également été rattachée au BVSG grâce au mobilier céramique qu'elle contenait. Aucune relation n'a pu être établie avec l'unité d'habitation découverte plus au nord.

Les structures linéaires des zones B et D évoquent une parcellarisation de l'espace datant de l'âge du Bronze ancien et/ou moyen. Néanmoins, en l'absence d'éléments datants dans la plupart des structures, il est difficile de dire si toutes les structures linéaires sont réellement synchrones. Le mobilier découvert dans ces fossés, bien que relativement rare, permet d'envisager la proximité d'une occupation domestique tout comme les structures identifiées dans le voisinage des fossés.

Plusieurs fours et foyers pourraient également être liés à cette occupation.

Une sépulture individuelle rattachable à la culture campaniforme a été découverte à 150 m au nord des réseaux parcellaires de la zone B.

Plusieurs creusements attribuables au premier âge du Fer ont également été mis au jour dans la zone D du diagnostic. Épars, ils ne semblent pas témoigner d'une fréquentation importante des lieux au cours de cette période, les terrains devant être alors consacrés à des activités agro-pastorales.

Les vestiges découverts signalent également la présence d'un habitat enclos de la fin de l'âge du Fer et de la période augustéenne. Un premier enclos semble installé vers la fin de La Tène moyenne. Le diagnostic nous a permis d'identifier au moins deux des côtés de ce premier enclos correspondant à de puissants fossés ayant livré un abondant mobilier domestique. Au moins deux fosses de grandes dimensions sont situées dans l'aire interne de cet enclos. La présence d'un fragment d'amphore italique produite au II^e siècle avant J.-C. témoigne peut-être d'un statut particulier de cet habitat. Vraisemblablement à La Tène finale, l'enclos primitif est élargi vers le sud-ouest (2D). Les nouveaux fossés sont légèrement moins profonds et le côté nord-ouest du premier enclos semble être réutilisé pour le second enclos. Un enclos parcellaire est installé dans le prolongement nord-ouest de l'enclos 2D. Le mobilier issu du fossé 793 permet de proposer une hypothèse de fonctionnement synchrone de ce parcellaire avec l'enclos 2D. L'ensemble paraît avoir perduré jusqu'au début de l'époque antique.

Plusieurs phases d'occupation gallo-romaine semblent pouvoir être différenciées dans l'extrémité est de la zone C et dans la partie nord-est de la zone B. Un premier niveau d'occupation est observable à près d'1 m de profondeur, au sommet des loess, et consiste en quelques trous de poteau. Ces derniers ont été

identifiés au moyen de sondages profonds au-delà de limons hétérogènes (colluvionnement) qui recouvrent la zone et qui apparaissent immédiatement sous l'horizon de labours. Cette nappe de colluvion est recoupée par les vestiges d'un probable établissement rural signalé par des fossés et des maçonneries apparus sous la semelle de labours. Le mobilier associé à ces vestiges indique une période de fonctionnement de cet établissement au cours des trois premiers quarts du I^{er} siècle. De nouvelles limites parcellaires implantées entre le dernier quart du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle après J.-C. indiquent une restructuration de l'espace. Le mobilier associé à cet établissement se caractérise par une forte représentation de récipients de stockage ou liés à la boisson sans que cela n'apporte d'information concluante sur le statut du site. On signalera toutefois la découverte d'un stylet dans le remplissage supérieur du fossé B7 et d'un fragment de fibule à queue de paon dans l'emprise du bâtiment 1. De nombreux trous de poteau identifiés par la présence de blocs et tuiles de récupération en guise de calage sont également installés dans les niveaux de colluvionnement et les couches de mobilier présents sur la zone. Leur datation n'a pu être établie faute de mobilier associé. Tout au plus, il est possible de constater qu'ils sont topographiquement associés aux vestiges datés des deux premiers siècles de notre ère, sans que cela interdise une datation plus tardive. D'ailleurs, plusieurs tessons de céramiques mis au jour hors structure dans les tranchées 20, 26, 27 et 29 témoignent que l'occupation du secteur se poursuit de

la deuxième moitié du II^e siècle jusqu'au IV^e siècle. La période moderne est relativement peu documentée, même si elle est matérialisée par la présence de fragments de céramique collectés dans les labours ou dans trois structures réparties sur trois zones différentes. Le cadastre napoléonien indique que ces terrains sont dédiés à l'agriculture. Enfin, la mise au jour d'éléments mobiliers et de structures datés de la Seconde Guerre mondiale confirme la fréquentation des lieux par les troupes britanniques lors de la Bataille de Normandie en 1944. Le secteur a d'abord subi de nombreux bombardements. La vingtaine de points d'impacts reconnue par photographie aérienne sur l'emprise du diagnostic témoigne du lourd tribut payé par Caen et ses environs lors de l'opération Charnwood du 7 au 9 juillet 1944, puis lors de l'opération Goodwood du 18 au 20 juillet suivant. Cette dernière opération visait à libérer l'est de Caen et s'est principalement appuyée sur l'envoi massif de divisions blindées. L'emprise de notre intervention intègre en effet l'ancienne aciérie réquisitionnée par les troupes allemandes, qui se trouve dans la poche libérée par les Britanniques lors de l'opération Goodwood (de Ranville à Bourguébus). Les indices témoignant de la présence d'éléments d'artillerie lourde, d'outils de communication ainsi que d'un potentiel abri sont autant de vestiges témoignant de cette opération.

Clarisse PARRA-PRIETO
Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Creully-sur-Seulles Le Clos de l'Épinette 2

Le site du « Clos de l'Épinette » a été reconnu dans les années 1990 à l'occasion des campagnes de photographies aériennes conduites par Jean Desloges (SRA de Basse-Normandie) sur la Plaine de Caen. Depuis, le site a fait l'objet de plusieurs opérations de diagnostic et fouilles dans le cadre de l'archéologie préventive. En 2004, un projet de lotissement avait conduit L. Le Gaillard à réaliser un premier diagnostic. Situé directement sur les parcelles concernées par les vestiges repérés par J. Desloges, celui-ci avait amené le Service Régional de l'Archéologie à prescrire une première fouille. Dirigée par I. Jahier en 2005/2006, elle avait permis d'étudier un vaste établissement du second âge du Fer, délimité par de puissants fossés à l'intérieur desquels de très nombreuses structures témoignaient d'une occupation dense. Dix ans plus tard, en 2016, un nouveau lotissement déclenchait un second diagnostic sur la parcelle limitrophe ZH 183p, ultime enclave de terrains agricoles sur cette périphérie du bourg de Creully. Conduite par I. Jahier, cette opération a permis la reconnaissance de l'extension du site étudié en 2005



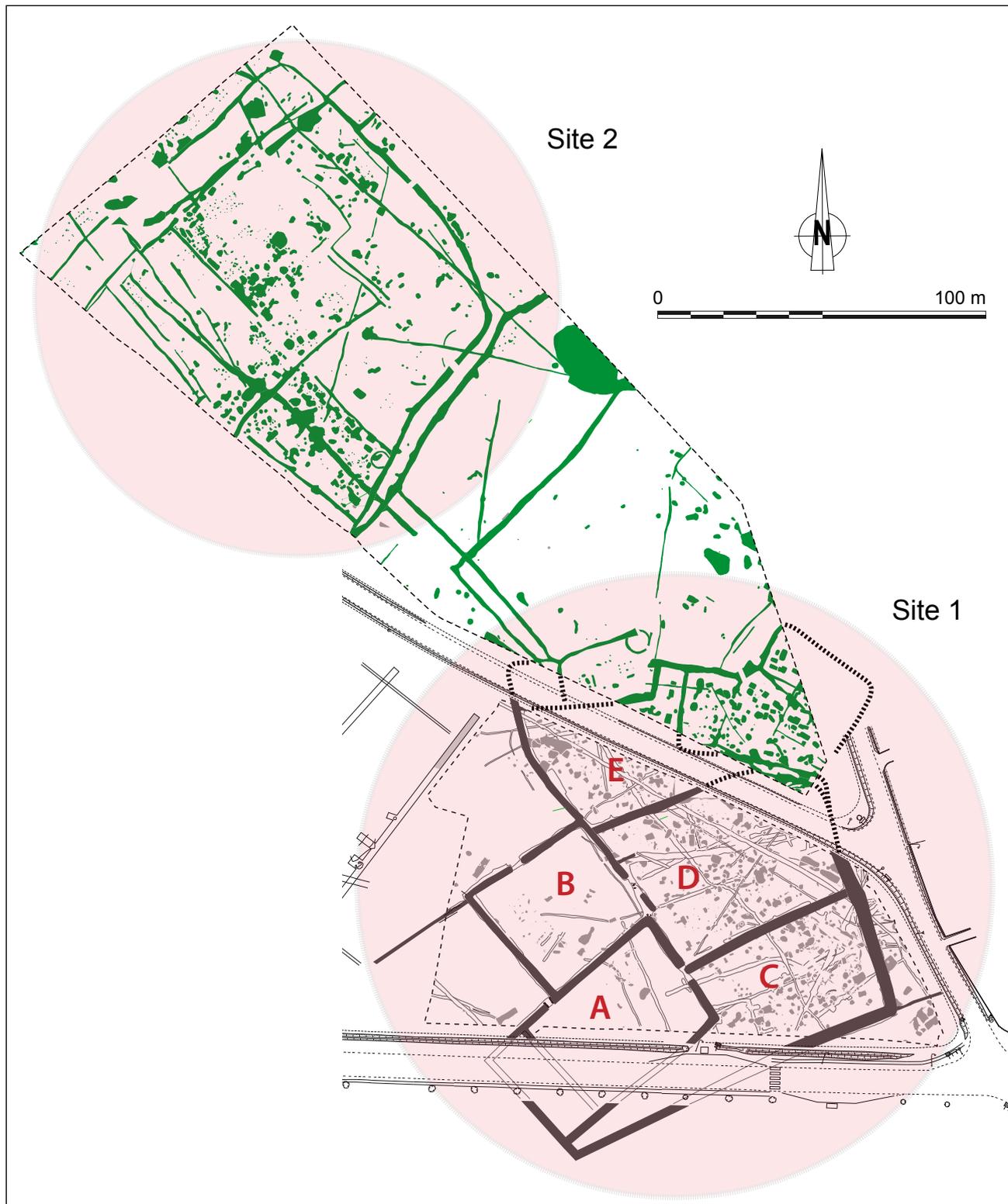
Creully-sur-Seulles, Le Clos de l'Épinette 2 : vue de la cave 911 intégralement ceinte de parements de pierres sèches (H. Lepaumier).

et la découverte d'un second pôle d'habitat de l'âge du Fer, vestiges jugés suffisamment pertinents pour mettre en place une fouille plus extensive. La fouille de 2018 a permis de documenter, sur les 23 000 m² prescrits, deux sites enclos du second âge du Fer, en grande partie contemporains.

Pour le « Clos de l'Épinette 1 » la fouille de 2018 a, avant tout, complété les données de 2005. Le principal apport concerne l'étude de plusieurs caves, fosses

parallélépipédiques de dimensions variées, mais dont la plus grande propose un volume d'un peu plus de 10 m³. Mais surtout, certaines de ces fosses étaient dotées de maçonneries de pierres sèches qui permettent d'envisager des dispositifs de couvertures reposant sur des sablières basses.

À seulement 75 m au nord-ouest de l'angle du « Clos de l'Épinette 1 », c'est un second système enclos qui a pu être dégagé. Reconnu sur 10 350 m², ce second



Creully-sur-Seulles, Le Clos de l'Épinette 2 : plan synthétique du site du Clos de l'Épinette (H. Lepaumier).

site, « Le Clos de l'Épinette 2 », s'étend au-delà des limites du décapage. Globalement l'occupation est confinée à l'intérieur d'un enclos délimité par un fossé relativement modeste pour la région puisque, au maximum, ses dimensions proposent au niveau du décapage une ouverture de 1,8 m de largeur, pour 90 cm de profondeur (environ 1,5 m sous le niveau du sol actuel). Si l'établissement ne semble pas connaître de profonds remaniements sur son plan d'ensemble, quelques recoupements et superpositions de structures montrent clairement une fréquentation assez durable et pérenne du site. Parmi les très nombreuses structures étudiées, on relève une quinzaine de bâtiments, dont certains proposent des architectures assez singulières.



Creully-sur-Seulles, Le Clos de l'Épinette 2 : vue partielle du bâtiment 2L et de l'une des deux soles rubéfiées qui y a été dégagée (H. Lepaumier).

Le plus surprenant, le bâtiment 2L, correspond à un plan quadrangulaire excavé de 27,5 m² (6,5 x 4,25 m) dont le fond plat se rencontre à une cinquantaine de centimètres sous le niveau de décapage (environ 1 m sous la surface actuelle). Quatre poteaux localisés vers les angles de la structure complètent le dispositif architectural. Mais surtout, les seules autres structures qui lui sont associées correspondent à deux soles très fortement rubéfiées de plus d'un mètre de diamètre. Ces dernières, qui en dehors de l'importance de leur rubéfaction, présentent toutes les caractéristiques de soles de fours domestiques à usage culinaire, pourraient s'apparenter à des structures à usage collectif, un peu à l'image des fours banaux ou communaux en usage sous l'Ancien Régime et jusqu'à une période récente. Une autre sole, encore un peu plus grande et offrant une rubéfaction similaire, a également été relevée à une dizaine de mètres de ce bâtiment.

La fouille du « Clos de l'Épinette 2 » a également permis de mettre au jour 30 sépultures (29 inhumations et une crémation) regroupées pour la plupart au sein de deux groupements bien distincts. Sur l'un d'eux, trois des squelettes ont été découverts au fond de structures qui, de toute évidence, ont d'abord servi à des fins de stockage. Parmi les dépôts un peu atypiques, il faut noter la découverte d'un périnatal dans l'un des trous de poteau délimitant l'un des bâtiments du site. Enfin, les fragments d'un crâne ont été découverts dans le remplissage du principal fossé qui délimite

l'occupation domestique. L'éloignement de ces restes par rapport aux secteurs dédiés aux inhumations rend ici peu probable le fait qu'il pourrait s'agir d'ossements remaniés à l'occasion du creusement du fossé.

Du point de vue de l'étude des mobiliers, la fouille a permis d'inventorier 5735 restes céramiques (1800 sur le site 1 et 3935 sur le site 2) qui viennent compléter la collection de 13 000 tessons recueillis en 2005. Ces assemblages montrent bien une différence typologique marquée avec ceux reconnus un peu plus à l'est, en périphérie caennaise, pourtant distants d'une vingtaine de kilomètres seulement. La reconnaissance de deux faciès céramiques biens distincts sur les sites du Calvados permet d'aborder certaines problématiques relatives à la division du territoire de la Plaine de Caen à la fin de l'âge du Fer. La différence de faciès assez marquée entre l'est du département, réputé occupé par les *lexovii*, et l'ouest du département, occupé par les *baïocasses*, est particulièrement bien illustrée ici. La reconnaissance de ces deux faciès sur le nord du Calvados, où les recherches liées au développement de l'agglomération caennaise sont relativement nombreuses, pose la question de l'existence, à la fin de l'âge du Fer, d'une entité centrale qui correspondrait au territoire des *viducasses*, dont l'affirmation est pourtant particulièrement bien documentée pour la période romaine.

Au final, la fouille du « Clos de l'Épinette » s'est révélée riche d'enseignements. Ce qui surprend de prime abord pour ces deux occupations encloses en grande partie synchrones, c'est bien leur proximité. Distantes seulement d'une cinquantaine de mètres l'une de l'autre, elles offrent néanmoins de nombreuses différences. Ainsi, contrairement à la situation relevée sur « Le Clos de l'Épinette 1 » où les différents espaces paraissent circonscrits au sein d'enclos juxtaposés, l'occupation du « Clos de l'Épinette 2 » semble davantage relever d'un enclos unique cloisonné par de nombreux fossés de refend. Autre grande différence structurelle avec « Le Clos de l'Épinette 1 » où aucune structure n'est signalée en dehors des limites de clôture du système enclos, plusieurs bâtiments se trouvent au-delà de la limite supposée de l'habitat du « Clos de l'Épinette 2 ». De même, plusieurs fossés structurants partent du fossé principal qui en marque la limite externe. Toutefois, que ce soit pour ces fossés ou pour les bâtiments, la proximité des limites du décapage n'a pas permis de reconnaître l'intégralité, ni même l'importance de ces extensions. Enfin, autre différence, et non des moindres, aucune sépulture n'a été relevée sur « Le Clos de l'Épinette 1 » alors qu'une trentaine l'ont été sur « Le Clos de l'Épinette 2 ».

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Un projet de la SAS Groupe Jean a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique dans une emprise de 7 000 m². Le projet est situé sur la frange orientale de la zone bâtie du bourg de Démouville, dans une pâture bornée, au nord et au sud, par deux chemins ruraux orientés est-ouest. Cette commune est située à 2,5 km à l'est du boulevard périphérique de Caen et à 600 m au nord de la route de Caen à Rouen.

Les quatre tranchées de diagnostic ont permis de mettre au jour un ensemble de 22 structures fossoyées. Il s'agit de sept fossés de type parcellaire qui obéissent à des orientations nord-sud/est-ouest. De largeur et de profondeur modestes, ils ont livré quelques éléments céramiques protohistoriques, gallo-romains et potentiellement alto-médiévaux. Les quelques fosses mises au jour à proximité n'ont pas livré de mobilier. Deux fossés sont perpendiculaires entre eux mais discordants

avec les précédents. Ils n'ont pas livré de mobilier. Enfin, une fosse d'artillerie et une fosse en L de la Seconde Guerre mondiale ont été mises au jour, ainsi qu'une sépulture de mouton récente.

Les vestiges parcellaires sont à mettre en relation avec le gisement du « Petit Vallon » situé au nord de l'emprise, de l'autre côté du chemin rural est-ouest. En effet les éléments parcellaires que nous avons rencontrés semblent prolonger la trame parcellaire active du second âge du Fer au II^e siècle de notre ère, mise en évidence lors du diagnostic réalisé sur ce secteur (Jahier, 2002). Les quelques éléments céramiques protohistoriques et gallo-romains que nous avons recueillis dans les fossés vont dans ce sens.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

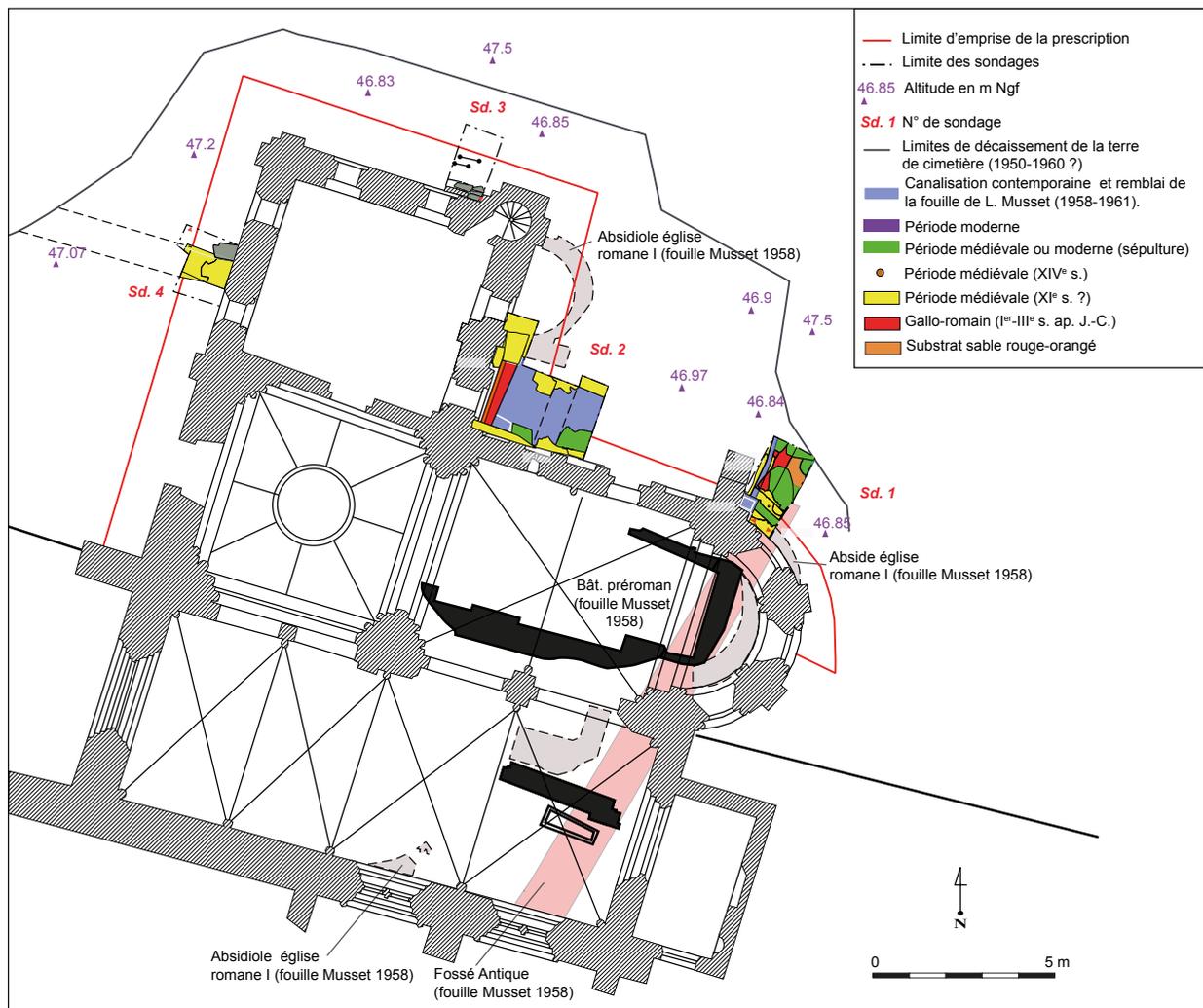
Un diagnostic a été réalisé à l'emplacement du futur réseau de drainage, sur 45 m², dans le cadre de la réfection des toitures de l'église paroissiale de Deux-Jumeaux. Les quatre sondages se situent dans la partie nord de l'église : au pied du chevet (sd. 1), du chœur (sd. 2), du transept nord (sd. 3) et de la nef (sd. 4). Quatre grandes phases d'occupation ont été caractérisées.

La première occupation reconnue avant celle de la construction de l'abbaye Saint-Martin de Vertou au VI^e siècle est celle d'un site antique (Haut-Empire). Un fossé creusé dans le substrat géologique de sable rouge-orangé, orienté nord-est/sud-est, a en effet été découvert dans le sondage 1 à environ 0,60 m de la surface actuelle, sous les sépultures médiévales et modernes. Bien qu'il soit décalé d'un mètre vers l'est, il s'agit probablement du même fossé reconnu à peu près à cet endroit et qui se poursuit dans le chœur de l'église fouillée par Lucien Musset entre 1958 et 1961. Selon le rapport de 1963, il est large de plus de 1,60 m et profond d'environ 0,50 m à partir du sol actuel. Bien que moins abondants et moins variés, les tessons de céramique retrouvés dans son comblement très détritiqué de type dépotoir sont datés de la même période. La présence d'une occupation antique est perceptible également dans le sondage 2, à l'angle du mur nord du chœur et du mur est du transept nord. Un sondage superficiel avait déjà été effectué à cet endroit dans les années 1950, dans ce qui était une chapelle aujourd'hui détruite, afin de dégager les murs de l'église romane I et de déposer les pavés et une plate-tombe. Dans ce sondage a été



Deux-Jumeaux, Église : façade principale de l'église de Deux-Jumeaux (H. Dupont).

découvert un second fossé localisé 8 m plus à l'ouest et de même orientation que le précédent. Il n'a été fouillé que partiellement en plan mais le fond a pu être atteint. Entamé par la fosse sépulcrale datée du XIV^e siècle grâce au pot à encens et à la plate-tombe, il apparaît à 0,80 m de la surface actuelle. Seul son bord oriental a été vu, le bord occidental se poursuit sous le mur est du transept. Dans le sondage 3, il est encore possible de percevoir la présence d'une occupation antique dans l'aspect brassé de la terre de cimetière (qui est mélangée à du limon très argileux très brun) et du



Deux-Jumeaux, Église : plan phasé (topographie : M. Besnard ; SIG et DAO : M. Duriez).

mobilier antique retrouvé de manière ponctuelle. Cette occupation du Haut-Empire est difficile à définir bien que Lucien Musset ait été tenté d'y voir les indices de la présence d'une *villa* avant la création de l'abbaye. La découverte d'une seconde structure antique de même nature ne permet pas de confirmer cette hypothèse bien que le contexte archéologique - la voie entre *Augustodorum* et *Alauna* passe à proximité de Deux-Jumeaux et des indices de sites gallo-romains existent dans la commune - et la découverte diffuse de mobilier résiduel dans les comblements des fosses sépulcrales postérieures confirme qu'un site antique à fonction domestique existe bien à proximité.

La seconde phase aurait pu concerner l'établissement monastique pré-roman que Lucien Musset a découvert sous l'église actuelle (deux édifices maçonnés). Cependant, aucun élément architectural ni céramique n'a véritablement permis de percevoir l'existence de cet établissement attesté par les textes. Un doute subsiste néanmoins en sondage 2 avec la découverte de deux portions de maçonneries sous les fondations du mur nord du transept de l'église romane I. Mais il pourrait s'agir d'une première phase de construction de cette dernière. En sondage 1, seules les maçonneries débordantes par rapport au mur du chevet absidial

de l'église romane II peuvent évoquer l'existence d'un bâtiment antérieur. Il s'agit probablement des fondations, déjà détectées par Lucien Musset, de l'abside de l'église abbatiale romane du XI^e siècle qui n'apparaît dans aucun texte (église romane I). Les vestiges de ce premier édifice sont visibles sous les murs nord du transept - absidiole nord - et du chœur, en sondage 2. Bien qu'aucun artefact ne permet de dater ces maçonneries, leur mise en œuvre similaire (petits blocs de calcaire équarris disposés en *opus incertum* liés au mortier jaune-ocre de sable et de chaux) et leur position stratigraphique indiqueraient soit l'existence d'une première église abbatiale romane (l'abbaye ruinée qu'évoque Ordéric Vital au début du XII^e siècle ?) détruite pour en construire une autre lorsque l'établissement devient un prieuré dans le premier tiers du XII^e siècle, soit que le premier édifice n'est pas détruit totalement et l'on reconstruit partiellement des élévations (église romane II). Les fondations de la seconde église, qui représente la troisième phase, ont ainsi été dégagées sur celles de la première, dans les quatre sondages.

Par ailleurs, treize fosses sépulcrales et/ou sépultures orientées ouest-est ont été découvertes dans les quatre sondages. Elles sont toutes situées au pied de l'église



Deux-Jumeaux, Église : pot à encens du XIV^e siècle retrouvé dans la sépulture du sondage 2 (H. Dupont).

dont la terre de cimetière a été décaissée sur plus de 50 cm au milieu du XX^e siècle. Quatre immatures ont été identifiées, ce qui évoque la pratique d'inhumation sous la gouttière (*sub stillicidio*), courante dès la période mérovingienne.

Les résultats de ce diagnostic soulèvent encore bien des incertitudes quant aux phasages de la première église de l'abbaye relevée après les invasions vikings, puis de celle reconstruite (partiellement ?) peut-être lors de sa conversion en prieuré dans le premier tiers du XII^e siècle. Une étude archéologique précise des élévations, couplée à des sondages plus étendus, fournirait sans nul doute bien des réponses.

Hélène DUPONT
INRAP

avec la collaboration de
Maylis LALLAURET et Stéphanie DERVIN

Haut Moyen Âge

Émiéville Impasse du Colombier

Le diagnostic réalisé sur le projet d'extension d'un lotissement portait sur une surface de 6 624 m², en marge du bourg actuel, mais dans l'environnement proche de l'ancienne église romane rasée en 1944. Les petites parcelles concernées, enclavées entre un grand bâtiment de ferme transformé en logements, des parcelles loties individuellement, un chemin rural, un étang et une prairie à pommiers, sont principalement exploitées en prairie, mais aussi pour partie déjà artificialisées.

En 2002, un diagnostic sur les terrains attenants à l'est, avait permis de mettre en évidence une occupation initiale du Haut Moyen Âge, perturbée par des aménagements médiévaux et modernes.

Les 5 tranchées réalisées en 2018 ont toutes révélé la présence de vestiges excavés, d'intérêt archéologique variable mais qui confirment cependant une installation ancienne et durable sur ce secteur, du Haut Moyen Âge à nos jours.

Sous une couverture sédimentaire d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur (terre végétale, sables marrons et/ou remblais caillouteux), les indices archéologiques les plus nombreux et probants sont des trous de poteau creusés dans le substrat calcaire. Environ 70 ont été identifiés, essentiellement concentrés sur 3 tranchées, à partir desquels des restitutions de plans cohérents de bâtiments peuvent être proposées. Il s'agit de petites constructions à bâti de bois, de plan

carré ou rectangulaire trapu, de l'ordre de 3 m de côté, avec une ossature verticale composée de 6 à 9 poteaux régulièrement disposés (angles et travées).

Aucun niveau archéologique (lambeau de sol, foyer, impact thermique...) n'est conservé associé à ces possibles bâtiments, et leur affectation à un usage domestique et/ou artisanal ne peut être affirmée. D'autre part, les éléments mobiliers datables sont rares ou inexistants.

À proximité, quelques fosses ont été repérées, dont l'une a livré un tesson décoré à la molette du Haut Moyen Âge, ainsi que des restes osseux de faune.

Des segments de fossés très arasés ont aussi été mis au jour, mais qui ne semblent pas circonscire d'espaces en relation avec les bâtiments. Quatre axes parallèles sont notés, distants de 15 à 20 m, traces probables d'un laniérage parcellaire agricole. Pour autant, aucune de ces traces ou leur direction commune ne coïncide avec des informations cadastrales actuelle ou napoléonienne. Enfin, 2 empreintes linéaires parallèles, séparées d'un peu plus de 2 m, pourraient correspondre aux fossés bordiers d'une ancienne haie, voire à un axe de circulation.

Cette limite et/ou voie n'est pas plus répertoriée et datée.

Nicolas PÉTORIN
INRAP

Un projet de lotissement sur une superficie de 48 820 m² a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique. Escoville est une commune située à 9,5 km à l'est-nord-est du centre historique de Caen, sur le plateau dominant la rive droite de l'Orne. Les terrains qui nous concernent jouxtent la bordure nord de la zone bâtie d'Escoville. L'emprise est longée à l'ouest par la rue de Troarn et, à l'est, par le ruisseau de l'Aiguillon, affluent de l'Orne qui prend sa source non loin de là, dans le parc du château. Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation sur l'ensemble de l'emprise au travers de l'identification de 153 structures fossoyées. Elles ne sont cependant pas uniformément réparties. La plupart sont inscrites dans un carré de 150 m de côté.

En dehors d'une fosse en fente apparemment isolée, la plus ancienne occupation identifiée est matérialisée par un enclos pentagonal de 100 m de long et 80 m de large. Son fossé de contour est très inconstant dans ses profils, qui vont de la cuvette évasée à un profond profil en V, mais également en plan puisqu'un fossé de 0,60 m de large sert tout autant à le matérialiser que des fossés larges de 2,60 à 3,80 m. Les lots céramiques découverts dans le fossé ont livré une forme haute à épaule carénée et décor de casier associée à une écuelle à épaule médiane carénée, de la céramique peinte, et un décor digité sur panse qui évoque le corpus mis au jour à Caen, Zac de Beaulieu (Lepaumier, Marcigny, 2003). Celui-ci est daté de la fin du VI^e siècle-début du V^e siècle. Les ressemblances ne s'arrêtent pas là entre les deux sites puisque l'enclos de Caen Beaulieu est également pentagonal. À Escoville comme à Caen, l'intérieur de l'enclos a livré peu de structures. La présence de céramique, d'éléments de faune, de fragments de terre cuite, ainsi que de cailloux et de petits blocs calcaires chauffés dans le fossé d'enclos plaide, sur les deux sites, en faveur d'une interprétation en enclos d'habitat.

Une occupation du Haut-Empire est discrètement attestée par quelques lots de mobilier céramique, mis au jour dans un tronçon de fossé, dans deux fosses, ainsi que dans une large cuvette linéaire et un horizon de limon brun intermédiaire. La céramique est souvent accompagnée d'ossements animaux et parfois de fragments de tuile. Cette occupation se développe à proximité d'un fossé de type parcellaire orienté est-ouest et qui participe d'une ligne fossoyée à fossés multiples. Sur des critères d'orientation, nous associons à cet axe fossoyé (n°1) quatre autres axes (n°2 à 5) parce qu'ils sont parallèles ou perpendiculaires à lui et parce que l'axe 2 est postérieur à l'enclos pentagonal. Ces quatre axes n'ont pas livré de mobilier.

L'occupation des VIII^e-IX^e siècles est implantée au même endroit que l'occupation gallo-romaine. Quelques structures ponctuelles ont livré du mobilier qui renvoie à cette période. La céramique qui a permis de mettre en évidence la présence de cette occupation est faite

presque exclusivement de pâtes sableuses, un trait typique des productions céramiques bas-normandes à partir du VIII^e siècle. Par ailleurs, les éléments de formes mis au jour, une cruche à bec ponté, un bord déversé à profil en amande, placent ce lot dans l'horizon chronologique des VIII^e-IX^e siècles. Cette fourchette chronologique est large. Nous aurions pu la limiter à la première moitié du IX^e siècle, mais la présence du bec ponté et d'un bandeau aminci nous ont incité à étendre la datation sur tout le IX^e siècle. Cette occupation, concentrée dans les tranchées 5 et 6, se manifeste par un secteur à vocation probablement domestique dans la tranchée 6 (présence de céramique, de faune, de coquillages, de terre cuite dans les comblements) qui se développe de part et d'autre de l'axe 1 et par un secteur funéraire dans la tranchée 5 (cinq sépultures dont quatre d'enfants) à une vingtaine de mètres du secteur domestique. Pour cette occupation se pose le même problème que pour l'occupation gallo-romaine d'attribution à l'une des deux périodes des fosses dépourvues de mobilier qui parsèment les tranchées 5 et 6. La question se pose également pour les fosses des tranchées 7 et 8 en y ajoutant la possibilité d'une attribution à l'âge du Fer. Le nombre de ces structures non attribuées à l'une ou l'autre occupation s'élève à 31 et représente 20 % du corpus des structures mises au jour. La question est posée de la relation qui pourrait exister entre la trame parcellaire active à la période gallo-romaine et les vestiges du haut Moyen Âge.

Un fossé rectiligne large de 3,50 m, à profil en V de 1,70 m de profondeur, traverse obliquement l'emprise. Ce fossé est représenté sur le cadastre napoléonien sous la forme d'une parcelle d'une dizaine de mètres de largeur. Il relie l'angle de l'étang du château à la RD 37. Ce fossé persiste dans le cadastre actuel sous la forme du trait de séparation entre les parcelles A 528p et A 29. Ce fossé implanté à la période moderne ou contemporaine semble lié à l'aménagement du château d'Escoville, avec ses retenues d'eau, sa grande allée et ce fossé entre autres. Le château est aujourd'hui détruit.

Enfin, quelques traces de la Bataille de Normandie ont été mises au jour sous la forme de fosses contenant du mobilier métallique, généralement des boîtes de conserve et quelques éléments en verre. Les plus grandes, larges de 4,50 m et longues de 10 m ou de 5 x 2 m, correspondent à des fosses d'artillerie. D'autres fosses sont de taille plus modeste, et contenaient une pomme de douche, du bois, une barre d'acier boulonnée pour l'une, des bouteilles en verre brun fabriquées par la société *Union Glass Bottles* et ayant contenu des produits médicaux *Wellcom chemical works* pour une autre, semblent liées aux activités quotidiennes des soldats.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

La fouille préventive réalisée à Escoville, rue des Peupliers, a été réalisée en amont du projet de lotissement « Le Domaine du Parc ». Portant sur une surface de 19 400 m², elle fait suite à un diagnostic mené par David Flotté (Inrap), ayant mis en évidence un ensemble de vestiges datant de la fin du Premier âge du Fer à l'époque médiévale. Les premiers résultats sont présentés ici dans l'attente des conclusions des études en cours.

L'opération a permis d'étudier une enceinte datée du Hallstatt final, présentant un plan trapézoïdal de 6 800 m². Une interruption du fossé d'enclos sur la façade sud-est fait office d'entrée. L'espace interne est subdivisé par un fossé de séparation et abrite, dans la partie orientale, quelques silos et constructions sur poteaux de type grenier. Sur le côté sud-ouest s'ajoute une extension enclose, accessible depuis l'enclos principal et depuis l'extérieur, mais sa superficie n'est que partiellement connue dans l'emprise de la fouille. La nature et la quantité des mobiliers récoltés dans les



Escoville, Le Domaine du Parc : sépultures du haut Moyen Âge suivant des orientations opposées (C.-C. Besnard-Vauterin).

vestiges, notamment dans le fossé d'enclos, permettent de confirmer la vocation domestique de l'enceinte. À l'extérieur ont été mises en évidence quelques sépultures dont l'une d'elles a fait l'objet d'une analyse par radiocarbone indiquant une datation calibrée entre 764-516 avant J.-C.

Dans la moitié sud de l'emprise, un ensemble de vestiges épars, datant de l'époque gallo-romaine et appartenant probablement à une occupation dont le cœur se situe hors emprise, comprend deux puits, de fosses, de fossés parcellaires et d'un réseau de fossés bordant un chemin dont l'origine pourrait remonter à l'âge du Fer.

En bordure méridionale de l'emprise ont été identifiées plusieurs structures du haut Moyen Âge associées à un ensemble funéraire de plus d'une douzaine d'inhumations. Orientées est-ouest pour la plupart, quelques sépultures adoptent une orientation nord/sud au sein du même groupe. Des analyses radiocarbone réalisées sur quatre individus apportent une datation des VII^e-VIII^e siècles. Quant aux structures domestiques à proximité, dont un puits, quelques fonds de cabanes et des fosses diverses, elles témoignent d'une occupation qui s'étend certainement au sud de la parcelle.

Une dernière catégorie de vestiges témoigne de l'impact des combats qui ont lieu lors de la Seconde Guerre mondiale à la suite du débarquement des troupes alliées. L'intérêt de la fouille réside dans l'approche d'une occupation diachronique depuis la Protohistoire jusqu'à la période contemporaine. L'enceinte du Hallstatt final peut être mise en perspective avec les occupations contemporaines de la Plaine de Caen, plus particulièrement avec celles d'Hérouvillette, permettant ainsi de documenter une période encore mal connue à l'échelle régionale.

Les vestiges du haut Moyen Âge, bien qu'il ne s'agisse probablement que de la périphérie d'une occupation plus étendue, sont à mettre en relation avec l'important cimetière alto-médiéval mis en évidence sur la commune attenante d'Hérouvillette et permettent de documenter la période précédant la création du bourg d'Escoville, de l'église et de son château.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Les recherches initiées en 2015 sur l'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands à travers l'étude des archives sédimentaires dans les fonds de vallées du Calvados, ont été étendues à des périodes plus anciennes à partir de 2017 dans le cadre de cette prospection thématique. En 2018, Axel Beauchamp a soutenu sa thèse, « Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans, approches géomorphologique et géoarchéologique », mettant fin au volet de recherche associé aux deux derniers millénaires. Entre 2016 et 2017, des carottages ont été réalisés à Cairon et Banville à proximité de sites archéologiques, ainsi que dans les marais de Chicheboville-Bellengreville dans un secteur dépourvu de liaison avec des occupations anciennes. Sur ces séquences sédimentaires, l'analyse de différents bio-indicateurs couplée à des analyses sédimentaires et à des datations au radiocarbone doit nous permettre d'étudier les dynamiques environnementales, l'anthropisation et l'histoire des feux autour des vallées normandes. Cette approche multi-paramètres à haute résolution a pour objectif d'appréhender avec une chronologie fine, corrélable aux données archéologiques, les interactions entre changements environnementaux et développement des pratiques agricoles depuis le Néolithique. De nombreuses datations au radiocarbone (AMS) ont été obtenues en 2018 afin de caler chronologiquement les séquences de Banville et Chicheboville grâce à des modèles âge-profondeur. Ces datations ont été réalisées au Centre de Datation par le Radiocarbone à Lyon (dans le cadre du programme Artemis), au laboratoire de Poznan en Pologne et au laboratoire de Beta Analytic à Miami. Les analyses paléobiologiques et sédimentaires effectuées sur les 3 carottages ont été faites au Laboratoire de Géographie Physique de Meudon.

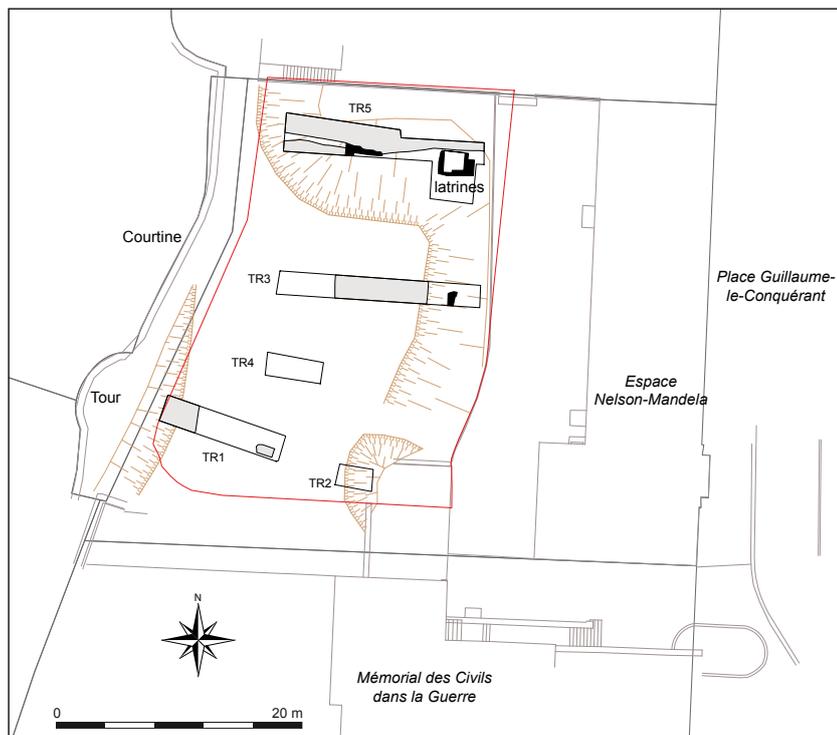
Sur la séquence organique de Cairon, les résultats acquis au cours des années précédentes ont été complétés par la lecture de nouvelles lames polliniques et par l'analyse des micro-restes non polliniques. Ces données nous

permettent de proposer une première histoire détaillée des dynamiques environnementales et de l'anthropisation du vallon du Vey entre le Mésolithique récent et le début du Néolithique récent. Sur le carottage de Banville, 10 nouveaux échantillons ont été datés. Cette séquence a fait l'objet d'une analyse de la susceptibilité magnétique réalisée en continu avec un maillage de 0,5 cm, et 55 lames polliniques ont été préparées et parcourues pour tester le potentiel d'analyse des différentes unités stratigraphiques. Afin de compléter l'approche par sondages et carottages ponctuels, et d'obtenir une vision d'ensemble de la géométrie du remplissage alluvial, nous avons effectué une campagne de prospection géophysique et un relevé de la microtopographie en travers du fond de vallée. Ce travail nous a permis de proposer une hypothèse de restitution de l'évolution du fond de vallée de la Seules à Banville au cours de l'Holocène. Il nous a aussi amené à ne retenir que 7 dates (sur les 12 obtenues depuis 2017) afin de caler chronologiquement cette séquence stratigraphique (entre le Néolithique ancien et le Moyen Âge), sur laquelle certains âges posent problèmes. Des analyses de susceptibilité magnétique en continu avec un maillage de 0,5 cm ont été faites sur les deux carottages réalisés au carottier russe dans les marais de Chicheboville-Bellengreville. Les carottes ont été raccordées en fonction des profondeurs, des repères stratigraphiques et des résultats de la susceptibilité magnétique afin de reconstituer une séquence principale, sur laquelle 10 échantillons ont été datés. Le long de cette séquence organique datée entre le Mésolithique récent et le l'âge du Bronze ancien, 24 échantillons ont fait l'objet d'une analyse pollinique et des micro-restes non polliniques. Ils fournissent des informations préliminaires sur l'évolution de la végétation et les dynamiques environnementales de la zone humide marécageuse, qui seront complétées en 2019.

Laurence LEMER
CNRS

La ville de Falaise ayant le projet de créer un parking en arrière de l'Espace Nelson Mandela, place Guillaume le Conquérant (section BR, parcelle 109p), un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 550 m². Réalisé en avril 2018, il a permis d'observer la première

occupation aux abords des fortifications et en arrière des habitats devant se développer le long de la voirie à l'est. L'apparition du terrain naturel fournit d'abord des indications sur la topographie à la période médiévale. En effet, le socle rocheux apparaît au nord-ouest



Falaise, Place Guillaume le Conquérant : plan général des tranchées et des structures sur le cadastre actuel (B. Guillot).



Falaise, Place Guillaume le Conquérant : vue des latrines depuis l'est ; à droite le socle rocheux (B. Guillot).

à la cote de 136,40 m, point le plus bas, et remonte légèrement pour atteindre 136,80 m vers le nord-est et 137,40 m au centre du terrain et au sud-est. En revanche, au sud-ouest, il n'est apparu qu'à l'altitude de 135,95 m, soit la profondeur de 2,90 m. Il semble donc exister à cet endroit une grande dépression, peut-être une ancienne carrière de schiste. Les premiers comblements contenaient du mobilier du XII^e-début du XIII^e siècle.

Le terrain est ensuite occupé par des terres à jardin au moins jusqu'au XVI^e siècle. Mais la grande phase d'occupation est comprise entre la seconde moitié du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Un très riche mobilier a été recueilli dans la tranchée TR1, secteur

qui devait servir alors de lieu de rejet, et surtout dans le comblement de latrines maçonnées dans TR5. Situées au nord-est du terrain, elles sont construites sur trois côtés en schiste et calcaire, liés à l'argile et grossièrement assisées. La quatrième paroi est formée directement par le socle rocheux. Le tout forme un plan carré de 1,70 m de côté intérieur.

Le comblement issu des terres à jardins et des latrines est globalement daté de la même période, soit la seconde moitié du XIII^e siècle. L'étude céramique montre que le lot peut être comparé à celui découvert lors des fouilles du bastion nord-ouest du château de falaise (Brown, Carré 2011), avec une forte proportion de céramiques locales, associées, pour les formes plus fines de vaisselle de table, à des productions de la Plaine de Caen au travers de pichets/cruches très décorés. On se situerait donc plutôt dans les jardins de grandes demeures appartenant à la classe aisée de Falaise, probablement en lien avec le château.

Les derniers niveaux comblant les latrines montrent que ces dernières ont subi un incendie qui a détruit la superstructure en torchis-colombage la surplombant. Cet abandon définitif des latrines semble avoir lieu très tôt, dès la fin XIII^e-début XIV^e siècle, selon le mobilier céramique recueilli dans ces derniers niveaux.

Dans un second temps, l'angle sud-est de la structure est repris avec la construction de nouvelles maçonneries, plus importantes que les premières et liées à un mortier sableux beige-clair. Cette reprise, qui reste inexplicée, intervient au XVI^e siècle.

Concernant les périodes plus récentes, le recalage sur le cadastre de 1829 montre que l'on a retrouvé les vestiges, très arasés, du mur de façade d'une grande demeure détruite en 1944. Cet hôtel particulier appartenait à la famille de Clock depuis la seconde moitié du XIX^e siècle et elle apparaît sur des photos prises avant la Seconde Guerre mondiale, avec un grand cèdre dans son jardin.

Une dernière maçonnerie dégagée dans la tranchée TR5 témoigne d'un bâtiment qui reste difficile à situer dans le temps. Son *terminus post quem*, issu de la datation d'un niveau de terre à jardin qu'elle perce, est le XII^e-XIII^e siècle, mais la maçonnerie est trop arasée pour préciser réellement sa période d'utilisation.

Enfin, le diagnostic a permis de préciser l'emprise de la tour située au sud-ouest du terrain. Si aucune maçonnerie n'a été mise au jour, son comblement, réalisé au moyen de gravats lâches et de matériaux de démolition issus des bombardements de 1944, permet de déterminer un diamètre de l'ouvrage entre 9 et 10 m.

Bénédicte GUILLOT
INRAP, CRAHAM - Université de Caen-Normandie

Un diagnostic archéologique a été réalisé en octobre 2018 au pied du château ducal et du Mont Myrrha, sur les rives de l'Ante. Cette opération s'inscrit dans l'enceinte du camping municipal de Falaise, préalablement à sa restructuration. Les 12 000 m² de l'emprise prescrite comptent des voiries, des aires de stationnement, une aire de jeux pour enfants et des courts de tennis. La présence de ces équipements a amplement réduit la surface explorable. Par ailleurs, la parcelle BR 64p, située sur la rive droite de l'Ante, a jadis accueilli la piscine municipale, aujourd'hui détruite et dont les décombres ont été enfouis sur place. La construction et l'abandon de cet équipement comportant des sous-sols ayant probablement détruit l'essentiel du potentiel archéologique de la parcelle, il n'est pas paru pertinent d'y réaliser des sondages.

Huit tranchées ont été réalisées. Celles pratiquées au nord du cours de l'Ante ont révélé que ce secteur a été fortement remblayé de façon à constituer une terrasse et à rehausser la berge. Ici les niveaux archéologiques n'ont pas été atteints.



Falaise, rue du Val d'Ante : « pelains » liés au travail du cuir (J.-Y. Lelièvre).

Au sud-ouest de l'emprise, figurent deux anciens bassins de tannerie. Trois tranchées réalisées à proximité ont révélé des structures en lien avec cette activité. Ainsi ont été mis au jour deux petits bassins accolés, construits en pierre et en brique, bordés de pavages. Ces cuves sont des « pelains » ; on y trempait les peaux dans un bain de chaux pour les préparer à l'épilage et à l'écharnage.

Dans une autre tranchée, une série de huit cuves rectangulaires en pierre calcaire, circonscrite dans un bâtiment, a été dégagée. L'une de ces cuves en contenait une autre, circulaire, en bois conservé. Cet ensemble de cuves constitue un « train de basserie », on y trempait les peaux dans des bains d'eau et de tan à l'acidité croissante pour que le tannage s'opère.

Ces découvertes, ajoutées aux bassins présents sur la parcelle, constituent un ensemble cohérent retraçant toutes les étapes de la chaîne opératoire de l'industrie de tannage, et semblent appartenir à une unique tannerie. Celle-ci est d'ailleurs visible sur plusieurs cartes postales du début du XX^e siècle, où l'on constate que le « train de basserie » mis au jour est surmonté d'un vaste séchoir à claires-voies.

Les tanneries falaisiennes et plus particulièrement celles du Val d'Ante sont connues mais assez mal documentées. Située au pied du château ducal, et vraisemblablement déjà présente au Moyen Âge, l'industrie du cuir atteint son apogée à Falaise vers 1700 (la ville compte alors 58 tanneries) pour ensuite amorcer son déclin. Dès le XIX^e siècle, l'activité devient marginale et s'éteint définitivement au milieu du XX^e siècle. Certains éléments indiquent que la tannerie explorée par ce diagnostic archéologique pourrait avoir cessé son activité dans les années 1930-1940, ce qui ferait d'elle l'une des dernières tanneries de Falaise.

Jean-Yves LELIÈVRE
Service Archéologie, Département du Calvados

Un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé en août 2018 sur la commune de Feugerolles-Bully préalablement à la construction d'un lotissement par la Société LCV Développement. La surface explorée, divisée en cinq parcelles, est de 24 286 m².

L'ouverture de tranchées archéologiques a permis de mettre en évidence 32 structures dont un fossé curviligne attribuable à la période protohistorique sans pouvoir pour autant l'inclure dans un contexte

local, ainsi que deux fossés parcellaires antérieurs à l'époque contemporaine. Le reste des structures mis en évidence est rattachable à l'époque contemporaine, correspondant essentiellement à des fosses de plantation.

Cécile RIQUIER
Service Archéologie, Département du Calvados

Depuis 2014, la carrière Saingt, l'une des nombreuses carrières-refuges utilisées par les civils pris sous les bombes lors de la Bataille de Caen (juin-juillet 1944), offre l'opportunité de mettre en place une opération archéologique à caractère expérimental permettant de confronter différents types d'analyses, au croisement de l'archéologie, de l'histoire et de la sociologie. Ce programme de recherche, débuté en 2015, associe des chercheurs de l'Inrap, du CNRS, de l'INSA-Strasbourg et des spéléologues.

Cette année les objectifs s'inscrivaient dans le prolongement des travaux de 2015 et amorçaient une recherche pluriannuelle qui s'achèvera en 2019. Durant ces trois années, il a été décidé de répartir le travail sur plusieurs axes autour desquels gravitent : l'exploration de l'ensemble du réseau souterrain (prospection avec l'équipe de spéléologues), le relevé total du réseau (volumétrie de la carrière), le relevé des sols archéologiques (photogrammétrie, dessin, rendus 2D), l'analyse des vestiges (levé 3D et SGBDD), l'interprétation archéologique et la confrontation avec les témoignages (enquête orale et archivistique). À l'issue du programme, nous devrions être en mesure de produire une étude archéologique complète des zones encore conservées et de livrer une animation vidéo proposant une visite virtuelle des lieux.

L'année 2018 a essentiellement été consacrée aux travaux topographiques qui souffraient d'un léger retard par rapport à l'avancée du programme archéologique. L'équipe s'est donc attachée à :

- l'acquisition d'une nouvelle partie de la volumétrie de la carrière par lasergrammétrie ;
- l'acquisition de nouveaux secteurs d'intérêt par photogrammétrie ;
- terminer les rendus 2D (coupes et courbes de niveaux) ;
- continuer la production d'une animation vidéo de visite virtuelle de la carrière à partir des modèles 3D lasergrammétriques et photogrammétriques.

Parallèlement, le relevé des pièces archéologiques qui jonchent les différents sols a été poursuivi permettant de couvrir dorénavant un large secteur qui sort des zones relevées en photogrammétrie.

La campagne 2018 a ainsi permis de solder le programme d'acquisitions numériques de la carrière Saingt. Une dernière année est toutefois nécessaire pour finaliser les travaux d'analyse spatiale et achever la réalisation de la vidéo en réalité virtuelle du site.

Envisagées dès le début des travaux à Fleury-sur-Orne, différentes productions à destination du grand public ou des professionnels sont en cours de réalisations. L'année 2019, 75^e anniversaire du Débarquement allié sur les plages du Calvados, est une occasion à saisir pour promouvoir ces travaux sur des supports multiples :

- Production audiovisuelle, sous la conduite de CourtJus



Fleury-sur-Orne, Carrière Saingt : levé des vestiges archéologiques par une équipe réduite (C. Marcigny).

prod., dont un des réalisateurs David Geoffroy suit l'opération depuis les premiers temps de l'étude (film de 52 mn). Ce documentaire vise à présenter les travaux menés par les archéologues, mais aussi l'ensemble des enquêtes conduites par les historiens sur les civils durant les événements de juin 44, et la mémoire à travers la confrontation des données archéologiques aux témoignages des protagonistes de l'époque (interviews de témoins réalisées lors de nos travaux). Les diffusions envisagées sont multiples, festivals de films documentaires, France 5, France 3, édition DVD et internet. Le département du Calvados ainsi que les autres soutiens financiers de cette opération sont bien entendu associés à cette production. Ce travail fait l'objet d'une demande budgétaire spécifique.

- Diffusion radio : le site de la Carrière Saingt a déjà fait l'objet de plusieurs reportages sur France Inter avec Sophie Bécherel en 2014, sur France Culture dans le cadre de l'émission Le Salon noir « Vivre sous terre en juin 1944 » en 2015... Pour la fin de l'opération, une émission de radio est programmée avec Carbone 14 sous la conduite de Vincent Charpentier (producteur France Culture) autour des travaux réalisés à Fleury-sur-Orne.
- Productions numériques : le site de Fleury-sur-Orne n'est pas accessible au grand public suite à la destruction de son accès en 2005 lors de



Fleury-sur-Orne, Carrière Saingt : la maquette VR en cours de test (C. Marcigny).

l'aménagement d'un quartier résidentiel (l'accès se fait aujourd'hui par un puits avec équipement spéléologique). Une des ambitions qui a sous-tendu ce travail a été la mise en place d'une production numérique virtuelle (VR) permettant à tout un chacun d'explorer et de comprendre ces lieux. Les enregistrements effectués à Fleury, qu'il s'agisse de la volumétrie/géométrie de la carrière ou des objets et aménagements qui structurent le site, viennent alimenter la production d'une vidéo en réalité virtuelle (VR) qui permet de visiter la carrière et de venir observer les objets en place (avec accès à certains champs de la base de données). Cette production

numérique interactive est un objet de valorisation du site qui devrait être achevé en 2019 (réalisation conjointe des différents soutiens du projet, mis en production par l'INSA) : elle sera associée à la base de données conçue à partir de 2014 et constituera un outil précieux pour assurer une communication large autour du travail réalisé et permettra de revenir dans les prochaines années sur l'examen du site. La destination finale de ce type de production n'est pas encore arrêtée même si des contacts ont déjà été pris avec les équipes de l'Université de Caen ou le Mémorial de Falaise.

Dernier volet des actions engagés, les publications scientifiques ont toujours constitué un des axes de promotion du travail réalisé. Plusieurs articles méthodologiques sont d'ores et déjà publiés.

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collab. de A. BURENS, L. DUJARDIN, P. GRUSSENMEYER, S. GUILLEMIN, S. MAZET, J.-M. PALLUAU, V. TESSIER, M. VERSTAEN et L. VIPARD

Âge du Bronze
Contemporain

Fontenay-le-Marmion et May-sur-Orne

Liaison douce RD 41B

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction de la liaison douce entre les communes de Fontenay-le-Marmion et de May-sur-Orne, en bordure orientale de la route départementale 41B. L'opération a été effectuée sur une superficie de 4 387 m² correspondant à une emprise de 1,1 km de longueur pour une largeur moyenne de 3,40 m.

À l'issue de l'opération, la présence d'une occupation attribuable à l'âge du Bronze final est attestée au nord du chemin d'accès au *tumulus* de la Hogue. Elle a été identifiée par la mise au jour de fragments de céramique peu émousés en quantité notable et de quelques fragments osseux de faune. Ils ont été découverts dans un niveau qui pourrait correspondre à un paléosol. Les vestiges de cette occupation ont toutefois été fortement bouleversés par le creusement à une période récente d'une tranchée peut-être liée à la construction de la RD 41B et le paléosol n'est conservé que sous forme de lambeaux. Quelques trous de poteaux pourraient être associés à cette occupation. En revanche, aucun

fossé de grande dimension n'a été découvert. Il pourrait donc s'agir d'une occupation à vocation domestique en habitat ouvert tel qu'on les connaît pour la période.

D'autres vestiges protohistoriques ont été identifiés à un peu plus d'une centaine de mètres au sud et au nord de l'habitat du Bronze final précédemment évoqué, mais la faible quantité de mobilier découvert ne permet pas d'affiner leur chronologie. Il s'agit de trous de poteaux, d'un fossé et d'une fosse. Là non plus ils ne s'insèrent pas au sein d'un enclos fossoyé et il se peut qu'il s'agisse de structures faisant partie d'unités domestiques en habitat ouvert, pourquoi pas contemporaines de l'habitat du Bronze final.

Quelques vestiges attribuables à la Seconde Guerre mondiale ont également été découverts. Ils correspondent essentiellement à des impacts de bombes.

Cécile GERMAIN-VALLÉE
Service Archéologie, Département du Calvados



Glos, ZAC Les Hauts de Glos : plans des différentes phases d'occupations du site de (M.-A. Thierry).

L'extension vers l'est du parc d'activité « Les Hauts de Glos » a motivé la réalisation en 2012 d'un diagnostic sur 31 ha, suivi d'une première fouille préventive en octobre et novembre 2015 et d'une seconde en juillet 2018. Cette seconde opération est divisée en trois secteurs de fouille, situés au sud de la route départementale 612 et de part et d'autre d'une exploitation agricole, avec une emprise totale de 5 810 m². Elle a permis de mettre au jour sept phases d'occupation du site, datées entre le Néolithique - âge du Bronze et la période moderne et contemporaine. L'occupation du sommet du plateau de Glos est tout d'abord marquée par la présence d'un ouvrage singulier identifié en limite sud de l'emprise du secteur 2. Il est composé d'un fossé curviligne délimitant une aire interne ayant fait l'objet d'un décapage du luvisol afin d'atteindre le sommet des loëss weichséliens. Si aucune structure anthropique n'a été identifiée dans cette aire interne, cette dernière est marquée par la présence d'un niveau de circulation sur lequel a été mis au jour un petit lot de pièces lithiques datées entre la fin du Néolithique et l'âge du Bronze. Après son abandon, l'ensemble 1 est fossilisé par une colluvion, très similaire à celle observée en 2015 à une centaine de mètres au sud de l'emprise et au-dessus des « fosses-profondes » et fosses en Y dites *Schlitzgruben*. L'interprétation fonctionnelle de cet ouvrage singulier demeure ouverte à ce jour : fossés d'enceinte d'un habitat, *Langgräben* ou *Ring fort* ?

La seconde phase d'occupation du site est caractérisée par la présence d'un fossé parcellaire et d'un chemin bordé de deux fossés, tous deux orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. L'absence de mobilier dans le comblement des fossés ne permet pas d'avancer de datation. Toutefois, l'analyse des relations stratigraphiques entre ces vestiges et ceux rattachés aux autres phases d'occupation du site permet d'avancer une fourchette chronologique comprise entre l'âge du Fer et le début de la période gallo-romaine.

L'occupation principale concernée par l'opération de fouille est datée du Haut-Empire et concerne un habitat rural aggloméré au sud d'un tracé routier correspondant à l'itinéraire reliant *Juliobona* /Lillebonne à *Durocassis*/ Dreux, en passant par *Breviodurum*/Brionne et *Noviomagus*/Lisieux. Cet axe routier est connu par des mentions dans de nombreuses publications, le dépouillement des sources anciennes ainsi que par l'étude régressive des paysages et du parcellaire. Il n'avait jamais été abordé par le biais de l'archéologie. La fouille conduite en 2018 fournit ainsi les traces tangibles et une portion quasi complète de cet axe, tout en fixant sa chronologie durant le Haut-Empire.

Les premières traces de l'occupation antique sont datées des alentours du milieu du I^{er} siècle après J.-C. L'occupation est délimitée par une série de fossés parcellaires orthonormés et structurés par rapport au tracé de la voie orientée selon un axe est-ouest. L'habitat et la voie évoluent conjointement et connaissent trois phases de restructuration entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la fin du siècle suivant. L'ensemble des vestiges en lien avec l'habitat sont insérés dans cette trame parcellaire. Il s'agit de trois bâtiments agricoles (grenier,



Glos, ZAC Les Hauts de Glos : vue générale des différents états de la voie antique Lisieux-Brionne et de son fossé bordier sud (CD 14).

etc.) sur poteaux plantés et sur solin, associés à une vingtaine de structures de stockage (celliers et silos), trois structures de combustion, une probable cave et enfin une soixantaine de fosses en partie réutilisées comme dépotoir. En outre, ils témoignent principalement d'activités agro-pastorales et artisanales.

L'étude du mobilier céramique met en exergue des rejets en lien avec un habitat rural, notamment marqués par un nombre important de 5 152 tessons et un taux assez élevé de fragments d'amphores, chiffres supérieurs à ceux des habitats ruraux « classiques » de type *villa* et propres aux habitats agglomérés de bord de voie dans la région. *L'instrumentum* livre quant à lui de nombreux éléments de quincaillerie liés au domaine de la construction, ainsi que différents outils en lien avec le travail du métal (entretien et réparation du matériel agricole) et la transformation des produits issus de l'agriculture (mouture du grain) et de l'élevage (travail du cuir). Si la sphère privée n'y est que peu représentée, elle touche le domaine personnel ainsi que la vie spirituelle et sociale, avec la présence de certains objets (un brûle-parfum, un couteau à calame, deux stylets et une spatule à cire), témoignant d'un certain statut social des habitants. Il convient enfin de souligner l'absence de tout reste organique, carpologique et malacologique, ainsi que l'extrême rareté de la faune (34 g), en raison des propriétés acides du terrain naturel. L'occupation antique est abandonnée durant la première moitié du III^e siècle avec, notamment, la mise en place d'un remblai sur une partie du terrain.

Au cours des périodes moderne et contemporaine, le paysage du sommet du plateau de Glos est composé de champs et prairies bocagères, ainsi que par plusieurs vergers. Les traces de ces vergers et limites de parcelles ont été perçues dans l'emprise de fouille, tout comme plusieurs aménagements datés du XX^e siècle et en lien avec une habitation encore en élévation aujourd'hui.

Marc-Antoine THIERRY
Service Archéologie, Département du Calvados

Un diagnostic a été réalisé préalablement à la construction de 35 logements individuels par la société SNC Terres Normandes à Goustranville. L'emprise concernée par ce projet couvre une surface de 28 998 m². Vingt-quatre tranchées ont été ouvertes, qui ont permis de mettre au jour des vestiges archéologiques concernant les périodes gallo-romaine, moderne et contemporaine.

La période gallo-romaine correspond aux vestiges d'une occupation rurale implantée le long d'un axe routier majeur, correspondant probablement à l'itinéraire reliant Lillebonne à Bayeux, en passant par Lisieux. Cette occupation prend la forme d'un réseau de fossés parcellaires orthonormés, avec de probables cloisonnements internes, se structurant principalement



Goustranville, Le Plain Gruchet : vue générale de l'enclos funéraire gallo-romain (CD 14).

au nord de l'axe routier orienté selon un axe est/ouest. Le colmatage des fossés et des quelques fosses identifiées au sein des différentes parcelles témoigne d'activités domestiques, artisanales (métallurgie et pêche), et probablement agro-pastorales. Un « jardin » funéraire, implanté le long d'un fossé parcellaire, se caractérise par la présence d'une quinzaine de fosses dans un périmètre restreint de 25 m², identifiées comme les restes d'une fosse-bûcher, d'au moins quatre sépultures à crémation et de fosses de rejets suite à l'entretien du bûcher. Deux autres crémations ont été mises au jour à proximité immédiate de ce « jardin funéraire ». Les premières traces d'occupation du site sont datées du premier tiers ou de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., alors que le parcellaire semble se mettre en place dès la seconde moitié du I^{er} siècle et perdure au moins jusqu'à la première moitié du III^e siècle. Ce type d'occupation s'intègre dans les thématiques actuelles de recherche sur l'aménagement du territoire durant la période antique encore peu documentées dans le secteur de la basse vallée de la Dives, ainsi que sur le statut du site de Goustranville et des « habitats agglomérés en bord de voie ».

Les périodes moderne et contemporaine sont attestées par la présence de quelques fosses-dépotoirs comprenant de rares artefacts, ainsi que quelques fosses de plantations dont certaines peuvent être rattachées à l'existence d'un verger de poirier déjà en place dès 1950.

Marc-Antoine THIERRY
Service Archéologie, Département du Calvados

La fouille préventive s'est déroulée du 19 au 23 novembre 2018 dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement de 35 maisons individuelles situé route de Bavent, à Goustranville. La fouille préventive, d'une superficie totale de 517 m², se situe à environ 200 m à l'ouest d'un ensemble de vestiges gallo-romains datés principalement entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C., s'organisant sous la forme de parcelles matérialisées par des fossés de part et d'autre de la voie romaine reliant Bayeux *Augustodurum* à Lillebonne *Juliobona* (diagnostic et fouille préventive INRAP, Dupont 2012 et Léon 2018).

Le diagnostic archéologique de mai 2018, mené préalablement au projet de construction porté par la société SNC Terres normandes et ayant entraîné la réalisation de la présente fouille, portait quant à lui sur une superficie de 28 998 m² (Thierry 2018). Il avait permis la mise au jour de vestiges archéologiques appartenant essentiellement à l'époque gallo-romaine (du I^{er} siècle après J.-C. au milieu au moins du III^e siècle), parmi lesquels un réseau orthonormé de fossés parcellaires se calant sur le tracé d'un axe routier antique orienté 20° nord-ouest, une fosse contenant des résidus de métallurgie du fer et enfin un regroupement



Goustranville, Le Plain Gruchet : vue de l'ensemble funéraire gallo-romain à incinérations (I^{er} siècle après J.-C.) en cours de fouille (G. Schütz).

de 16 fosses. Ces dernières ont été interprétées, suite à l'échantillonnage de certaines d'entre elles, comme des sépultures à incinération regroupées au sein d'un petit enclos (jardin) funéraire en usage au milieu ou durant la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. C'est sur cette partie du site que s'est portée la fouille d'archéologie préventive.

En dehors de quelques indices relatifs aux combats qui se sont tenus en juillet 1944, l'intervention a permis de retrouver une structure funéraire supplémentaire, de confirmer l'identification de ce petit ensemble funéraire et d'en préciser l'environnement. *A priori* complet, spatialement et chronologiquement cohérent, il est daté autour du milieu du I^{er} siècle après J.-C. De forme grossièrement circulaire, il prend place le long d'un fossé parcellaire orienté nord-sud qui fonctionne perpendiculairement à la voie romaine évoquée précédemment. Cette petite nécropole est constituée de 17 structures funéraires qui, selon leur état de conservation, ont pu être identifiées comme une fosse bûcher, des structures primaires remaniées (1 à 2 bûchers réaménagés pour servir de sépultures, des structures secondaires à crémation (entre 7 et 10 sépultures à crémation) ou encore des structures accessoires dévolues à l'accueil de résidus de crémation non sélectionnés pour les sépultures (entre 5 et 6 exemplaires).

L'analyse anthracologique qui a été menée conjointement à l'étude anthropologique apporte quant à elle des renseignements sur le possible environnement du site et illustre les essences utilisées pour les crémations. Une

fosse comblée de résidus de la chaîne opératoire de production de fer a également été relevée légèrement à l'écart de l'ensemble funéraire.

Ce petit noyau funéraire du Haut-Empire apparaît donc relativement original au regard des données disponibles sur le sujet dans la région du fait, tout d'abord, de sa datation précoce, mais également par la diversité fonctionnelle des structures qui le composent (avec toutes les difficultés d'identification qu'elles posent). Il vient marquer la périphérie nord-ouest d'une occupation gallo-romaine de type habitat aggloméré de bord de voie installé sur une proéminence topographique au sein des marais de la Dives.

Grégory SCHUTZ

Service archéologie, département du Calvados

Bibliographie

DUPONT H., 2012 - *Goustranville (Calvados)*, « *Le Plain Gruchet* ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, INRAP, 115 p.

LÉON G., 2019 - *Goustranville (Calvados)* « *Le Plain Lugan* ». *Développement d'un habitat rural aggloméré antique au cœur de la basse vallée de la Dives sur l'axe routier Augustodurum-Juliobona. Agriculture et artisanat du I^{er} au IV^e siècle de notre ère*. Rapport final d'opération de fouille d'archéologie préventive, INRAP, 823 p.

THIERRY M.-A., 2018 - *Goustranville (Calvados)*, « *Route de Barent. Le Plain Gruchet* ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Service archéologie du Département du Calvados, 144 p.

La fouille archéologique a précédé la création d'un lotissement, au sud du bourg, à la suite d'autres, aménagés dans les années 1990 puis 2010. Elle s'est déroulée sur une superficie totale de 10 200 m², répartie en deux zones. Outre quelques objets préhistoriques, elle a permis la mise au jour en zone 1 de fossés liés à un établissement laténien fouillé en 2014 et, en zone 2, des fossés ceinturant l'établissement antique diagnostiqué en 2017.

En zone 1, les fossés dessinent les côtés nord et est d'un enclos qui jouxte les tranchées du diagnostic. Une part se trouve sous les lotissements actuels, une autre dans un secteur non prescrit. Il ne s'y voit pas de mobilier, mais sa forme et sa position font penser qu'il continue la chaîne d'enclos laténiens du Bougon. Des fossés marquant des limites plus orientales appartiennent vraisemblablement à la même phase.

Dans la même zone, d'autres fossés dessinent les côtés sud et est d'un enclos plus récent, mais non daté. Une part se trouve, là aussi, sous les lotissements actuels. Il est dessiné par deux fossés parallèles, chargés en pierres et en blocs calcaires. Cette masse conduit à restituer un mur ou un talus parementé dans l'intervalle des deux fossés. Dans la mesure où aucun vestige ne peut lui être associé, il est impossible de dire quelles sont la fonction et la datation de cet enclos maçonné.

En zone 2, les fossés dessinent un ensemble plus complexe. Une part se trouve, là encore, sous les lotissements actuels. Trois phases semblent ressortir. La première correspond à des fossés très modestes, marquant très probablement des limites agraires : cette parcellisation peut être mise en relation avec l'établissement du Bougon, pour lequel elle constituerait un prolongement. La deuxième phase correspond à des fossés un peu plus larges, un peu plus profonds, et souvent pourvus de mobilier : ils dessinent l'enclos qui ceinture l'établissement antique. Enfin la troisième phase correspond à des fossés comparables faisant un nouvel enclos, créé au nord du précédent et, par conséquent, couvert par les lotissements.

Aux fossés de l'établissement antique sont associées les traces ténues d'un bâtiment sur poteaux et sablières. L'édifice couvrant un peu plus de 30 m² pourrait constituer une habitation. Il est entouré de deux fours domestiques et de rares fosses, mais aucune construction annexe, cave ou cellier, puits ou citerne n'est présente. Les dépotoirs se résument à de maigres concentrations de tessons, d'os et de coquilles découvertes dans les fossés de l'enclos. Malgré cela,



Graye-sur-Mer, rue des Grèbes : vue de l'un des deux fumeurs ou séchoirs découverts (L. Le Gaillard).

deux fumeurs ou séchoirs en pierre terminent la liste de l'équipement immobilier : leur usage reste inconnu mais leur présence, tout à fait originale pour l'ancienne Basse-Normandie, est peut-être un indice déterminant quant à la fonction de l'établissement. Quoi qu'il en soit, celui-ci apparaît d'ores et déjà comme l'un des plus humbles parmi ceux connus dans la campagne de Caen pour le Haut-Empire : occupé dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ou la première moitié du II^e siècle, il est en effet contemporain des *villae*, mais aussi de divers établissements qui connaissent alors une forte expansion.

À proximité, un ensemble funéraire se réduisait aux deux crémations reconnues lors du diagnostic. Elles restent cependant douteuses, puisque aucun fragment d'os n'a été découvert dans les urnes. En outre, celles-ci ne se trouvaient pas déposées dans des fosses individuelles, mais dans des creusements d'un fossé éloigné.

Enfin, il faut ajouter aux phases anciennes une phase récente, dont on retrouve les principales structures sur le plan cadastral de 1808. Il s'agit de deux chemins, l'un de desserte qui liait Graye à Banville et Sainte-Croix-sur-Mer, l'autre d'exploitation qui s'avancait dans les champs depuis le bourg. Le premier à l'est a laissé nombre d'ornières dans les galets, mais le second à l'ouest n'est aucunement perceptible dans le limon : son tracé ressort néanmoins de diverses fosses qui ont été creusées, semble-t-il, dans ses abords immédiats.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Cette fouille a permis de révéler trois phases distinctes d'occupations rurales.

La première phase remonte à La Tène finale voire à La Tène moyenne. Elle consiste en un enclos quadrangulaire de 1 000 m² délimité par un fossé de 0,80 m de profondeur maximum comportant deux entrées situées face à face sur ses côtés sud-ouest et nord-est (enclos A). Il s'agit d'une unité domestique simple, ou bien d'un enclos annexe dépendant d'un ensemble plus important. Certaines fosses peuvent, au vu de leur emplacement, être rattachées à cette phase, mais il n'est pas possible de l'assurer, faute de données chronologiques suffisantes.

La deuxième phase concerne également le second âge du Fer. Elle comprend un enclos curvilinéaire de plus de 3 000 m² qui s'étend au-delà de l'emprise de fouille (enclos B). Au cours de son occupation cet enclos connaît deux remaniements. Tout d'abord un léger agrandissement vers le sud et une reprise de son fossé qui passe de 0,40 m à 0,80 m sous le niveau de décapage, puis un rétrécissement et une seconde reprise de son fossé qui atteint alors 1,10 m de profondeur sous le niveau de décapage.

Les structures (fosses de stockage, caves boisées...) et le mobilier (fragments de meules, godets à sel, coquilles de malacofaune...) rencontrés au sein de l'enclos B démontrent la vocation domestique et agricole de cette occupation. Le nombre important de fosses de stockage parallépipédiques et de caves boisées montre le fort enjeu que constituait le stockage des denrées.

Le tracé curvilinéaire de l'enclos B pourra paraître atypique. Effectivement les établissements contemporains de la Plaine de Caen présentent des formes plutôt quadrangulaires. La surface enclose de cet habitat le place dans la fourchette haute des unités domestiques encloses de Normandie occidentale.

La troisième phase d'occupation relève de la période antique. Elle se caractérise par la présence d'un enclos quadrangulaire couvrant *a minima* une zone de 3 000 m² et présentant une entrée en chicane à l'ouest (enclos D). Les quelques éléments mobiliers recueillis dans les fossés de cet enclos ne permettent pas d'établir clairement le moment de sa mise en place. D'autres fossés, mis au jour à l'intérieur de l'enclos, semblent partitionner l'espace. C'est notamment le cas



Grentheville, route de Soliers : plans des différentes phases d'occupation (J. Veron).

des fossés 157 et 84 (enclos C) qui témoignent peut-être d'un réemploi de délimitations laténiennes.

Dans le périmètre de l'enclos D les vestiges d'un bâtiment ont été mis au jour. Il s'agit de solins en pierres sèches, malheureusement trop sporadiques pour proposer un plan général de la construction. Il est cependant possible de dire qu'elle faisait sans doute plus de 50 m². À l'instar de la phase précédente, le mobilier recueilli dans les structures en creux témoigne d'activités domestiques et agricoles (fragments de céramiques de consommation et de préparation, ossements de faune,

charbons de bois, fragments de meule). Les éléments datants indiquent une fréquentation du 1^{er} au début du III^e siècle. Il est à noter que le bâtiment n'est pas construit avant le II^e siècle.

Cet établissement gallo-romain présente des ressemblances morphologiques et chronologiques avec d'autres sites de la Plaine de Caen. On pensera notamment au site d'Hérouvillette « Les Pérelles », à l'ensemble 7 d'Ifs « Object'Ifs Sud », et au gisement de la « ZAC de Beaulieu » à Caen. D'autres sites à la morphologie et à la chronologie comparables se retrouvent dans toute la Gaule du Nord. Ils sont communément interprétés comme des exploitations familiales et s'opposent aux *villae*, véritables entreprises agricoles qui ne peuvent être exploitées par le seul groupe familial.

Le site de Grentheville « Route de Soliers » offre un

nouvel exemple de superposition entre établissements laténien et alto-impérial. Ces évolutions sans interruptions ou avec de légers hiatus sont courantes en Gaule lyonnaise lorsqu'on prend en compte les glissements d'habitat sur moins de 100 m. C'est le cas en Plaine de Caen sur les sites de la « ZAC de Beaulieu » et de l'ensemble 7 d'« Object'Ifs » Sud. Les mécanismes qui permettent à ces sites de perdurer ou non au-delà de la Conquête demeurent difficiles à établir. La mise en place du PCR « Face à la mer. Rythme et nature des occupations humaines en Plaine de Caen, du Néolithique à la période Contemporaine » permettra de se pencher sur la question.

Jan VERON
INRAP

Antiquité

Haut Moyen Âge

Jort

Le Moulin Fouleux, lot A

Moyen Âge

En septembre 2018, une opération de fouille motivée par l'aménagement d'une habitation a été conduite à Jort au lieu-dit « Le Moulin Fouleux », parcelle B 682p1, lot A, sur une superficie de 1 100 m². La prescription fait suite à un diagnostic réalisé au printemps 2018 par Ludovic Le Gaillard. Elle s'inscrit dans une suite de huit opérations menées à Jort entre 1997 et 2015, dont les résultats ont montré que cette partie de la commune correspond, d'une part, à la périphérie de l'agglomération antique de Jort-*Divoritum*, connue depuis le XIX^e siècle et, d'autre part, au cœur du village médiéval occupé au cours des X^e-XIII^e siècles, dont les origines remontent à l'époque mérovingienne. La parcelle concernée par cette nouvelle opération est un herbage de 2 457 m², divisé en deux lots à bâtir (A et B), dont l'un (lot A), correspondant à la moitié nord de la parcelle, a été fouillé en 2018. Ce terrain jouxte deux autres parcelles où ont été précédemment reconnues et fouillées une habitation et une carrière antiques. Il voisine par ailleurs trois autres emprises de fouille à l'intérieur desquelles ont été mis au jour une vaste nécropole laténienne accueillant des enfants, associée à une occupation groupée, plusieurs bâtiments antiques à fondations de pierre associés à un ensemble de sépultures d'adultes, ainsi qu'une série de bâtiments sur poteaux et autres aménagements domestiques médiévaux, insérés dans une trame parcellaire perpendiculaire à la rue principale du village actuel (rue du Lieutenant Paul Duhomme). Cette occupation médiévale, datée des X^e-XIII^e siècles, se développe vers l'ouest sur le versant de la Dives qui s'écoule en contrebas. L'occupation se poursuit au cours du bas Moyen Âge et de l'époque moderne, jusqu'à nos jours, mais affiche cependant un repli spatial ainsi qu'un changement dans les modes de construction, au profit de grandes maisons à fondations

de pierre positionnées en bordure de venelles, préfigurant l'architecture actuelle du village.

Environ 140 structures archéologiques ont été mises au jour dans l'emprise du lot A. Leur datation couvre principalement l'Antiquité (Haut-Empire romain) et le Moyen Âge (VII^e-XII^e siècles). Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteau et de quelques fosses et fossés de faible amplitude, couvrant l'ensemble de l'emprise, ainsi que d'une série de grandes excavations aux contours irréguliers, mises au jour à l'extrémité ouest du décapage, en bordure de la desserte actuelle nommée Chemin du Moulin Fouleux, interprétées comme un chapelet de carrières. Les vestiges d'une maison romaine, identifiée au niveau de l'extrémité opposée, à l'est, ont seulement été effleurés, du fait qu'ils se cantonnent dans l'emprise du lot B adjacent. La fouille manuelle et exhaustive des trous de poteau et fosses a permis de recueillir dans leur comblement le plus possible d'éléments mobiliers permettant d'établir leur datation. Les carrières ont été fouillées quant à elles au moyen d'une mini-pelle, qui a également permis de préciser leur attribution au haut Moyen Âge (VII^e-IX^e siècles).

Les plus anciens témoins d'occupation observés datent du Haut-Empire ce qui, par défaut, contribue à mieux cerner les limites de l'occupation domestique et de la nécropole gauloises identifiées plus à l'est. Il s'agit de quelques fossés parcellaires formant une trame quadrillée souple qui semble avoir été en grande partie abandonnée au cours du Moyen Âge : on observe en effet que des trous de poteau médiévaux se superposent à ces fossés. Ce parcellaire, daté par la présence de tessons romains dans son comblement, paraît synchrone de l'édifice situé dans l'emprise du lot B, daté des II^e-III^e siècles. On note à proximité la

présence de quelques restes osseux d'origine humaine susceptibles de correspondre à deux inhumations fortement arasées et perturbées par les creusements médiévaux, sans qu'elles aient toutefois livré de mobilier discriminant. Il pourrait s'agir de sépultures antiques contemporaines de celles mises au jour plus à l'est ; en revanche, leur petit nombre et la présence d'au moins un individu adulte conduisent à les dissocier de la nécropole gauloise dont l'extension maximale semble dès lors pouvoir être située plus à l'est, entre la rue Paul Duhomme et le haut de la parcelle fouillée en 2018. Enfin, divers fragments de tuiles présents dans le comblement des carrières trouvent une origine antique, vraisemblablement en rapport direct avec l'édifice identifié lors du diagnostic. Pour autant, ce mobilier, que l'on retrouve également en emploi fréquent dans le comblement des trous de poteau médiévaux, paraît de nature résiduelle et ne suffit pas à établir la datation des dites carrières. Ces dernières semblent plutôt dater du haut Moyen Âge (VII^e-IX^e siècles), d'après un petit lot de tessons recueilli au fond de l'une des excavations les plus profondes, sous le comblement principal contenant, parmi de nombreuses pierres, des fragments de tuiles romaines. Il semble que cette zone témoigne d'une pratique, vraisemblablement répandue sur une assez large superficie à travers le site de Jort, de récupération de matériaux antiques au cours du premier Moyen Âge.

L'occupation médiévale inclut un fond de cabane, d'un type classique également pour le premier Moyen Âge, sachant que l'occupation médiévale de Jort offre la particularité d'inclure de tels aménagements jusque dans le cours du XII^e siècle, en concomitance avec des édifices sur charpente plantée. Cependant, les indices réunis ici tendent plutôt à attribuer cette structure au même horizon du haut Moyen Âge que les carrières adjacentes. Il pourrait s'agir d'une installation liée à cette activité mise en œuvre à la périphérie de l'occupation villageoise concentrée à cette époque plus au nord, autour de l'église paroissiale.

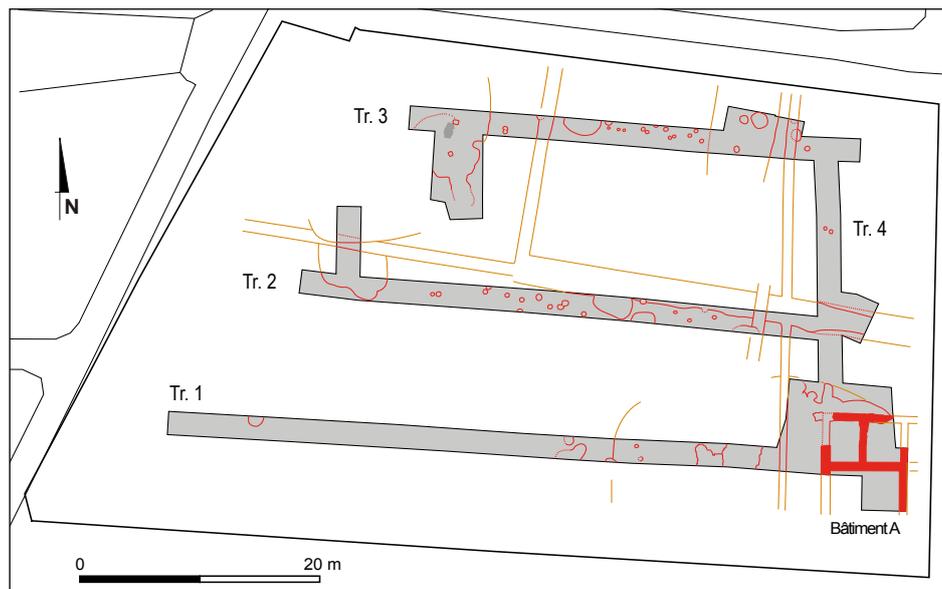
Les autres vestiges médiévaux consistent en trous de poteau, rattachés à une série de trois à quatre édifices rectangulaires sur charpente plantée dont le plus grand est long d'une dizaine de mètres. Le matériel céramique qui leur est associé indique une datation couvrant les X^e-XII^e siècles, concordante avec les découvertes antérieures réalisées le long du chemin du Moulin Fouleux et de la rue Paul Duhomme. De plus, ces constructions sont comparables à celles déjà mises au jour lors des opérations antérieures. Plusieurs trous de poteau incluaient des fragments de tuiles romaines dans leur dispositif de calage, ainsi que quelques fragments de colonnes moulurées. Certains ont été creusés dans le comblement de fossés parcellaires antiques ou des carrières. L'occupation inclut également quelques fosses peu profondes et très arasées, ainsi qu'une, plus profonde, dont le comblement accueillait un vase céramique globulaire de stockage de type *dolium*, attribué au XII^e siècle par Stéphanie Dervin (Inrap-CRAHAM). Ce vase contenait un lot de faune



Jort, Le Moulin Fouleux, lot A : vase de stockage du XII^e siècle rempli de déchets de faune, porc, caprinés, poulet, oiseau, poisson de mer et coquillages (R. Jallot).

dont l'étude archéozoologique a été confiée à Opale Robin (Inrap-CRAVO). Davantage attesté dans le Midi médiéval, ce type de dépôt s'avère très atypique en Normandie où il ne trouve aucun parallèle à ce jour. Les ossements, interprétés comme des restes de boucherie, comprennent en majorité du porc suivi de caprinés. Les rejets de suidés s'apparentent à des rejets d'assiettes, de repas composés de jarret, épaule et jambon de bonne qualité, ayant appartenu à de jeunes individus. On relève également en nombre, des ailes et cuisses de poulet, ainsi que des restes de poisson de mer plat (pleuronectidé) et d'étourneau sansonnet. Un repas composé de morceaux de viande savoureuse, prélevée dans les parties les plus charnues, et consommée fraîche car fournie par de jeunes individus, associés à des poissons à forte valeur économique dans la mesure où le site est éloigné de la côte, évoque soit un menu exceptionnel, soit un statut aisé des consommateurs. Ces nouveaux vestiges mis au jour à Jort, reflètent la pérennité de l'occupation du site depuis l'Antiquité ainsi que l'importante extension du village médiéval au cours des X^e-XII^e siècles. En dépit d'une emprise limitée, cette fouille contribue par ailleurs à positionner les limites des occupations domestiques et funéraires antérieurement identifiées pour les époques gauloise, romaine et médiévale. Les données inédites recueillies à cette occasion, concernant notamment les carrières du haut Moyen Âge et l'alimentation médiévale, enrichissent de manière significative les connaissances déjà acquises sur l'histoire et la topographie de ce petit village, identifié depuis le XIX^e siècle comme un important gisement archéologique régional en raison de ses nombreux vestiges échelonnés depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'à l'ère contemporaine.

Vincent CARPENTIER
INRAP, CRAHAM, UMR 6273 CNRS-Université de
Caen Normandie



Jort, Le Moulin Fouleux, lots A et B : plan général (L. Le Gaillard).

Le diagnostic conduit au sud du bourg de Jort, s'inscrit dans une suite de huit opérations réalisées entre 1997 et 2015. Elles ont montré que cette partie de la commune correspond à la périphérie de l'agglomération antique repérée au XIX^e siècle et au cœur du village médiéval développé entre les XI^e et XIII^e siècles.

L'objet de cette nouvelle opération est un herbage de 2 457 m², qui sera divisé en deux lots à bâtir. Il jouxte deux parcelles où avaient été reconnues une habitation et une carrière antiques, et il voisine une nécropole laténienne et divers bâtiments antiques et médiévaux. Les vestiges découverts témoignent de trois périodes d'occupation. La plus ancienne est datée du second âge du Fer. Elle est caractérisée par des tessons laténiens résiduels dans un lot antique et peut-être aussi par trois fosses stratigraphiquement précoces, mais dépourvues de tout mobilier.

La plus marquante des occupations est datée du Haut-Empire. Elle réunit une carrière et un bâtiment qui y est implanté. En première phase, l'extraction s'étend sur 250 m², ou jusqu'à 450 m² au sein de l'emprise, et s'encaisse de 30 à 50 cm dans le substrat calcaire. De petites excavations ouvertes en fond de fosse témoignent de prélèvements marginaux, mais une plus vaste, et sans doute plus profonde, semble correspondre au cœur de la carrière. Toutes sont comblées par les fines d'extraction.

En seconde phase demeure une dépression vaste et superficielle, le bâtiment étant implanté au plus bas. Il comprend d'abord une cave qui s'étend sur plus de 38 m² et s'encaisse de 1,70 m dans le substrat calcaire. Construite en pierre, elle montre une facture remarquable, exemplaire de l'*opus vittatum* antique. Son sol est bétonné et ses murs sont enduits d'un

mortier lissé mais non peint. Les fragments d'enduit peint qui y ont été recueillis, et qui semblent faire une imitation de marbre noir tacheté de vert et de jaune, proviendraient d'une pièce qui surmontait la cave. Le bâtiment est ensuite agrandi d'un corps de deux pièces couvrant 8,75 et 10,15 m², de facture nettement plus rudimentaire. Aux mêmes altitudes, le fond de la dépression garde un sol établi sur les fines d'extraction, mais aussi un talus bordant un fossé. Cette limite parallèle au bâtiment a été reconnue également à l'extérieur de la dépression, où elle demeure la seule autre composante de l'occupation antique.

L'ensemble se trouve noyé sous des matériaux divers, pierreux et terreux, qui signalent la ruine puis la démolition du bâtiment, et enfin la condamnation de toute la dépression antique. Riches en rejets domestiques, les terres qui assurent cette condamnation se montrent brassées, et donc apportées dans la dépression : le mobilier daté des I^{er}, II^e et III^e siècles ne se rapporte sans doute pas à l'abandon du bâtiment, mais à sa fréquentation.

La dernière période d'occupation est datée, par hypothèse, du milieu du Moyen Âge. Elle totalise une quarantaine de trous de poteau, une dizaine de fosses et deux fossés, qui partagent un comblement de terre noire mais ne livrent aucun mobilier. Si l'ensemble permet de reconnaître des bâtiments, et suggère une certaine structuration, les données manquent pour le caractériser au sein de l'emprise. Il faut sans doute la comprendre dans l'occupation médiévale reconnue à proximité.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP



Lisieux, avenue Victor Hugo : vue générale du sondage 13 (L. Guérin).

Un projet d'aménagement du centre-ville de Lisieux, d'une surface totale de 12 900 m², a donné lieu à un diagnostic archéologique s'étendant de l'avenue Victor Hugo jusqu'à l'église Saint-Jacques, du 10 au 28 septembre 2018. Il s'est déroulé en trois phases :

- dix sondages profonds, de 2,50 m par 5 m, ont été réalisés avenue Victor Hugo et place Boudin Desvergées, afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques.
- trois sondages de dimensions variables ont été ouverts autour de l'église Saint-Jacques, préalablement au creusement de fosses de plantation d'arbres. Il s'agissait ici d'établir le niveau d'apparition des vestiges archéologiques et d'en caractériser la nature.
- bénéficiant d'une co-activité avec l'entreprise Veolia, l'intervention s'est attachée au relevé de logs lors du suivi de travaux dans l'emprise de la rue Saint-Jacques montante.

Les différentes observations permettent plusieurs conclusions. Les sondages amènent à reconnaître une occupation multi-périodes sur l'avenue Victor Hugo et aux abords de l'église Saint-Jacques. Les séquences archéologiques s'y développent sur une épaisseur de 1 à 2 m. Les trois premiers sondages, dans l'alignement de la place de la République, offrent des séquences d'au moins 2,40 m sans que le substrat n'ait été atteint pour des raisons de sécurité.

La période antique est l'une des plus représentées avec des vestiges s'étalant du début de notre ère jusqu'au Bas-Empire (fin III^e-début IV^e). Enfouies pour la plupart sous des remblais d'après-guerre variant de 25 cm à 0,80 m, les séquences sont principalement caractérisées par des remblais gallo-romains où peu de structures apparaissent, à part quelques trous de poteau et des niveaux de sol.

Les périodes médiévale et moderne ne sont quasiment pas représentées et sont caractérisées par des bâtiments privés, des fosses et des aménagements liés à l'environnement de l'église Saint-Jacques.

Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges de l'époque contemporaine, témoignant d'une organisation spatiale d'avant-guerre avec des habitats privés, bâtiments publics et aménagements architecturaux autour de l'église Saint-Jacques. Néanmoins, l'intervention sur la place Boudin Desvergées a mis au jour des remblais contemporains qui s'installent directement sur le substrat sans qu'il ne subsiste de traces d'occupations plus anciennes. De ce fait, il est impossible d'établir la localisation du cimetière de l'église Saint-Jacques, délimité grâce aux plans d'Engelhard de 1911.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Le diagnostic a été prescrit préalablement à la réalisation d'un assainissement non collectif concernant une surface de 165 m² dans l'emprise des cours et du cloître de l'abbaye Sainte-Marie, domaine privé classé en 1915 puis inscrit en 2006 à l'inventaire des Monuments Historiques.

La commune de Longues-sur-Mer est située sur le littoral de la Manche, dans le Bessin à 6,5 km au nord de Bayeux. L'abbaye Sainte-Marie et son domaine sont installés entre la rive sud du ruisseau du Ponchot et

la rive nord du ruisseau de Fumichon, affluents de la rivière de l'Aure qui traversent la partie ouest de la commune. Un canal artificiel et un étang qui cernent les limites sud, est et nord de l'enceinte de l'abbaye, ont été créés artificiellement lors de la construction de l'abbaye, à partir du ruisseau du Ponchot.

Neuf tranchées ont été implantées sur l'emprise des futurs réseaux d'assainissement. Les vestiges les plus anciens découverts correspondent aux premières phases d'activité de l'abbaye entre le milieu du XII^e et

la fin du XIII^e siècle : deux phases de construction du mur sud du cloître fermant la galerie occidentale le long de la façade du logis abbatial et une portion d'un mur qui lui est parallèle. Le mobilier céramique recueilli dans les couches immédiatement postérieures à leur édification sont clairement situés dans cette période. Il en est de même pour les deux murs perpendiculaires dégagés entre le pignon sud du logis abbatial et le mur gouttereau nord du logis construit entre la fin du XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle. La fonction de ces deux murs reste incertaine : la largeur du mur parallèle au second logis lui permet d'être un mur de bâtiment sans doute détruit lors de l'édification de ce dernier, tandis que le mur qui lui est adossé, de faible largeur, est sans doute un mur de clôture se poursuivant vers le pignon sud du logis abbatial primitif.

Trois tranchées ont également permis de sonder la cour centrale de l'abbaye, entre la porterie et la façade principale occidentale du logis abbatial. Des niveaux de cour empierrés utilisés entre le XVIII^e et le début du XX^e siècle y ont été dégagés directement sous la terre végétale. Deux tranchées longent le pignon occidental du second logis et le mur d'enceinte du jardin à l'arrière du même logis. Deux autres sont localisées entre ce

jardin et un bâtiment aujourd'hui disparu mais désigné comme une grange sur le plan de l'abbaye de 1773 publié par Paul de Farcy au XIX^e siècle. Une fosse dépotoir, dégagée le long de la porte principale de cette grange, contenant de la vaisselle produite dans les années 1920/1930, témoigne de l'acquisition de l'abbaye par la famille Dewey à partir de 1932, puis des occupations allemandes et anglaises pendant la Seconde Guerre mondiale.

Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour préciser le rôle des maçonneries entre les deux logis. Le dégagement de la petite portion de maçonnerie identifiée comme étant celle du mur sud du cloître montreraient deux phases de construction situées dans la période médiévale. Des évaluations complémentaires dans l'aire claustrale permettraient sans doute de confirmer et de préciser la chronologie de ces différentes réfections probables du cloître.

Hélène DUPONT
INRAP

Contemporain

Malherbe-sur-Ajon VC 3 : Le Bourg, Banneville-sur-Ajon

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement par la SCI La Campagne, sur les parcelles AC 79 et 168 à Malherbe-sur-Ajon. La surface explorée dans le cadre de cette opération est de 21 045 m².

La réalisation de 9 tranchées a permis de mettre au jour 34 structures, pour l'essentiel, une série de 23 fosses de plantation relatives à un verger de pommiers, et un ensemble de 6 fossés.

Les fosses de plantation sont de deux types. Certaines sont circulaires, avec un diamètre de 1,70 à 2 m, d'autres sont quadrangulaires avec des longueurs de côtés comprises entre 1,30 et 2,20 m. La profondeur totale de ces structures, depuis la surface actuelle, est de l'ordre de 60/65 cm. La plupart de ces fosses s'organisent, à intervalles réguliers, en rangs parallèles à la longueur des parcelles. Le mobilier recueilli dans ces fosses de plantation est extrêmement rare. Seuls deux tessons de céramique dont un en grès, un fragment de tuile mécanique et des morceaux d'ardoises y ont été découverts. Au vu de ces éléments, il faut considérer que la mise en place de ce verger ne peut être antérieure à la fin XIX^e/ début XX^e siècle.

Parmi les 6 fossés révélés par ce diagnostic, 4 sont globalement orientés nord-ouest/sud-est, soit dans le sens de la pente, tandis que les 2 autres, situés vers le

bas de la parcelle AC 79, sont au contraire en travers de cette pente. Le plus conséquent de ces fossés est large de 1,40 m et sa profondeur n'excède pas 55 cm. Ils présentent tous un profil en cuvette, et leur comblement, similaire d'un fossé à l'autre, est à chaque fois unique. Le mobilier collecté dans l'ensemble de ces fossés est là aussi extrêmement rare puisqu'il consiste en un seul petit fragment de tuile mécanique. Ce maigre élément tend à dater ces fossés, à l'instar des fosses de plantation, de la période contemporaine. Peut-être faut-il envisager que ces fossés, du moins ceux orientés selon le pendage, avaient pour fonction d'évacuer les eaux usées et/ou pluviales du cœur du bourg de Banneville-sur-Ajon tout proche vers la vallée et le ruisseau de l'Orgueil, juste en contrebas des parcelles diagnostiquées.

Par ailleurs, le diagnostic a également mis en évidence deux petites fosses dépotoirs contemporaines et une canalisation en PVC très récente. Le seul élément ancien rencontré est un petit éclat de silex isolé et hors contexte.

Jean-Yves LELIÈVRE
Service Archéologie, Département du Calvados

Le permis d'aménager déposé par EDIFIDES pour le projet « La Pièce de la Piste » à Maltot, commune de la seconde couronne caennaise située à 7 km à vol d'oiseau du centre historique de Caen, a suscité l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic. Les aménagements envisagés s'inscrivent dans une emprise rectangulaire de 44 681 m². Cette commune s'inscrit dans la formation de haut plateau calcaire bathonien appelée « Plaine de Caen » et son territoire participe de l'interfluve formé par l'Orne et son affluent, l'Odon. Dans ce vaste espace, la parcelle concernée occupe une position de haut du versant occidental de la vallée de l'Orne. Elle montre une pente moyenne de 2,3 %, descendante en direction de l'est, vers l'Orne. L'emprise culmine à 66 m NGF dans son angle ouest et à 59 m NGF dans son angle oriental. Un peu plus de 3 ha sont concernés par la présence de vestiges datés pour l'essentiel de La Tène finale et du début de la période gallo-romaine. D'assez nombreux creusements d'époque contemporaine, d'origine agricole (alignements de fosses de plantation) ou militaire (fosses et une large et profonde tranchée longue de plus de 150 m), achèvent de constituer le corpus structurel mis au jour, lequel est constitué de 193 entrées au total. Enfin, la période néolithique est illustrée par la présence de 9 silex (des éclats, deux grattoirs) en position secondaire dans le comblement de quelques structures laténiennes. Les principales occupations mises au jour consistent en un ensemble de quatre systèmes fossoyés distincts dont l'interprétation est avérée pour les trois premiers et hypothétique pour le quatrième. Ces occupations se manifestent par des fosses et des fossés assez uniformément comblés de limon brun à brun-gris, mêlé de cailloux et blocs calcaires. Elles correspondent à des systèmes d'enclos emboîtés et accolés ou à des enclos isolés, partiellement ou quasi entièrement inscrits dans l'emprise du diagnostic.

L'essentiel du mobilier céramique présente une datation

commune de La Tène moyenne à finale pour les systèmes fossoyés 1, 2 et 3. Les quelques éléments de la période romaine montrent une poursuite au moins ténue de l'occupation, jusqu'au II^e siècle de notre ère sur le système fossoyé 1 et durant le gallo-romain précoce sur le système fossoyé 2. Le maigre lot céramique issu du système fossoyé 4 ne permet, pour l'heure, qu'une attribution chronologique au second âge du Fer. La présence chronique de céramique, d'ossements animaux, de fragments de terre cuite dont des éléments de clayonnage et de pierres chauffées dans les comblements des quatre systèmes fossoyés semble indiquer que les quatre enclos ou systèmes d'enclos ont une fonction domestique.

Ces quatre systèmes fossoyés sont proches et, pour tout ou partie, contemporains les uns des autres. Pour autant les espaces entre les enclos ne livrent pas de traces linéaires permettant de conclure indiscutablement à la présence de cheminements reliant les enclos. Au sortir du diagnostic, il paraît établi que les quatre systèmes d'enclos mis au jour dans l'emprise diagnostiquée participent d'un réseau étendu d'enclos, actif depuis La Tène moyenne au moins jusqu'au II^e siècle de notre ère. En effet, des clichés aériens ont permis de révéler la présence d'une série d'enclos isolés, imbriqués ou accolés, disposée en enfilade en direction de la vallée de l'Odon. Des enclos circulaires à vocation probablement funéraire parsèment la périphérie de ce réseau. Les vestiges mis au jour à Maltot participent très probablement d'un réseau comparable à celui mis en évidence à Object'ifs sud par exemple (Le Goff, 2002), à quelques kilomètres à l'est, de l'autre côté de la vallée de l'Orne.

David FLOTTÉ, Sandrine GACHON,
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Le projet d'aménager un parking automobile par l'association franco-britannique de gestion du Musée de la batterie de Merville a donné lieu, en février 2018, à un diagnostic portant sur 1,3 ha. La parcelle concernée (cadastre section A0, parcelle 45p) est contiguë, à l'est, du site historique de la batterie allemande de Merville, prise d'assaut par les parachutistes anglais du 9^e bataillon aéroporté (The Parachute Regiment, 6th Airborne Division) dans la nuit du 6 juin 1944. Tout au long de l'été 1944, la commune de Merville-Franceville-

Plage fut le théâtre de violents affrontements, sa libération n'étant accomplie que les 17 et 18 août par les troupes britanniques, belges et luxembourgeoises engagées dans l'opération Paddle.

Les vestiges identifiés se rapportent exclusivement à l'assaut et aux bombardements subis par cette batterie côtière, de même qu'aux opérations de déminage et de remblaiement consécutives à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On relève la présence d'un poste défensif enterré et d'éléments de clôture barbelée

allemands, de débris bétonnés et métalliques provenant des casemates et ouvrages bétonnés de la batterie, de nombreux éclats d'obus et d'imposants cratères témoins des bombardements aériens et navals menés par les Alliés, ainsi que de quelques restes de matériel électrique (câbles de transmission radio) ou de munitions en rapport avec les combats menés sur le site par les troupes britanniques et allemandes. Les seuls témoins d'occupation plus anciens observés consistent en un petit lot de tessons d'époque moderne recueillis dans des contextes de la Seconde guerre mondiale. Au terme du conflit, le site a fait l'objet d'un nivellement général, et

n'a pas connu d'autre aménagement depuis lors. Ces vestiges constituent les ultimes et discrètes traces des violents combats menés sur cette position au cours de l'été 1944. Ils sont à mettre en rapport avec ceux déjà mis en évidence lors d'un précédent diagnostic conduit en 2017 dans une parcelle située à environ 300 m au nord, au 4 avenue de Lavergne, consistant en remblais, « trous d'homme », cratères de bombes et carcasses de bétail, tous témoins de la bataille de Normandie.

Vincent CARPENTIER et Benoît LABBEY
INRAP

Néolithique
Âge du Bronze

Merville-Franceville-Plage
Les Hauts du Colombier

Âge du Fer
Antiquité



Merville-Franceville-Plage, Les Hauts du Colombier : localisation du site, ici la plus grande des deux fenêtres de fouille, en bordure de l'ancien marais littoral (O. Morin, Hague-Drone).

Grâce à deux fenêtres de décapage de 2 000 et 20 000 m², la fouille préventive menée sur le projet de lotissement des « Hauts du Colombier » à Merville-Franceville-Plage prévoyait l'étude d'un monument fossoyé de l'âge du Bronze et d'un habitat enclos du second âge du Fer. Le lieu de l'intervention, situé au bord du marais littoral (entre 4 et 9 m NGF), à 1 km en retrait du trait de côte de la Manche et dans un milieu aujourd'hui gorgé d'eau, était l'occasion d'observer ? pour ces deux périodes ? des moyens de subsistance et de gestion des ressources peut-être différents de ceux mieux connus dans l'intérieur des terres, ainsi qu'une autre organisation possible des lieux funéraires et domestiques.

La fouille a permis l'identification d'une occupation intermittente de cette partie du rebord du marais de la préhistoire à nos jours, scandée de six grandes phases d'aménagement ? s'échelonnant du Néolithique moyen II au milieu du Haut-Empire. En vertu du milieu et de la chronologie réelle du gisement, beaucoup plus longue et dense qu'attendue, la fouille s'est aussi intéressée, avec l'attache d'un géomorphologue de terrain (C. Germain-Vallée, Service archéologie du département du Calvados), à l'évolution du milieu au fil du temps et à celle de l'organisation de l'espace depuis le Néolithique.

Fossilisés après une phase d'ablation sous un peu moins d'un mètre de colluvions historiques, les vestiges



Merville-Franceville-Plage, Les Hauts du Colombier : sépultures à inhumation installées dans les fossés des enclos coalescents réalisant l'extension sud du plus grand des deux monuments de l'âge du Bronze (O. Morin, Hague-Drone).

néolithiques s'illustrent, vers le centre de l'emprise, par une petite aire d'habitat d'environ 500 m², établie en aire ouverte. Si, manifestement, le ramassage de coquillages et la pêche (étude C. Wardius, Le Mans) entraînent pour une part importante dans ses modes de subsistance, la nature des structures mises au jour (grandes fosses de stockage et four profondément excavé dans la paroi de l'une d'elles) décrit pour cette époque un milieu sec ou une occupation saisonnière. Il est vrai que les seuls édifices éventuellement associés à cette occupation correspondent à deux plans de greniers sur quatre poteaux porteurs. L'industrie lithique (étude E. Ghesquière, Inrap) est pour sa majeure partie issue d'un approvisionnement certainement opportuniste, depuis des galets fluviaux ou littoraux ramassés sur les grèves, tandis que la céramique (étude L. Manceau, Inrap), qui s'illustre comme en Bretagne par des formes globulaires peu ornées (décor de chevrons par lustrage ?), des récipients plus ovoïdes en forme d'outre ou de poche ouverte et des bouteilles, est très largement façonnée (comme pour les périodes suivantes sur le site) dans les marnes à bioclastes du plateau. En l'état, le plan du site, notamment privé de fondation de maison, diffère de celui des habitats contemporains de Cairon, Saint-André-sur-Orne ou Bellengreville, parmi ceux les mieux définis du Néolithique moyen II de la région.

L'occupation de l'âge du Bronze, qui se manifeste après un hiatus d'environ deux millénaires, apparaît d'un genre très différent puisqu'elle concerne l'érection de deux monuments funéraires. Ils sont établis dans la pente, à une centaine de mètres l'un de l'autre,

l'un à 8 m NGF, l'autre en contrebas à 5 m NGF. Ils s'inscrivent dans la mouvance des monuments agrégés de l'âge du Bronze moyen (Mondeville « Le Mir », Démouville « Le Clos Neuf », Sannerville, Rue de Lirose), et donc polymorphes dans la durée. Ils se sont développés à partir d'un enclos fondateur de base elliptique et circulaire, et sont respectivement ouverts à l'est et au sud-est. L'unique mode funéraire reconnu est l'inhumation. Une quinzaine d'individus sont répartis en trois groupes autour du plus grand des deux monuments, dans les fossés des cellules coalescentes, et dans une cellule plus excentrée et petite. L'étude funéraire et anthropologique (D. Baracco, Inrap) conclut, à partir de restes souvent trop mal conservés pour effectuer une diagnose sexuelle, à des âges au décès en majorité compris entre 30 et 50 ans et, pour les deux sépultures du monument 2 au nord, à des âges au décès de 20 à 30 ans, et parmi lesquelles se trouve une femme. Sans trace de pathologie chronique particulière ni carences, les défunts ont été inhumés dans un contenant périssable tantôt rigide, tantôt semi-rigide. À défaut de mobilier, six mesures radiocarbones en cours (Laval, Québec) devraient permettre de proposer une datation plus précise pour les deux ensembles funéraires et, peut-être, de vérifier la chronologie relative des trois principales unités sépulcrales du monument 1.

La mise en place d'un parcellaire loti orthogonal, contournant notamment le monument sud de l'âge du Bronze moyen, semble pouvoir être attribuée à l'âge du Bronze final. Les deux principales orientations de cette trame, épousant schématiquement la pente du plateau et sa perpendiculaire, seront maintenues dans leurs



Merville-Franceville-Plage, Les Hauts du Colombier : fosse de puisage antique (Inrap).

grandes lignes jusqu'à nos jours. L'industrie lithique éparsée conservée dans le comblement de ses fossés provient a priori des niveaux néolithiques non encore totalement démantelés à cette époque.

Pour l'heure, trois à quatre édifices (greniers à quatre poteaux porteurs, bâtiments à absides de 15 m²) positionnés dans le quart oriental de la fenêtre de fouille, et pour partie rognés par les aménagements postérieurs, sont identifiés pour cette phase. À cette dernière se rattache également tout à fait en limite d'emprise à l'opposé à l'ouest, un silo piriforme probable, encaissé de plus d'un mètre dans l'argile et apportant le témoignage d'un milieu encore très certainement sec et bien drainé. Une épingle en bronze dite « à tête faiblement évasée », attribuable au Bronze final II ou III (XII^e-IX^e siècles avant J.-C.), provient de son remplissage.

La fin de cette étape est marquée, à quelques dizaines de mètres du silo, par le creusement de deux ou trois puits de filtrage pénétrant la couverture superficielle de limons et d'argile sur 3 m de profondeur, jusqu'au socle calcaire. Chacun d'entre eux était équipé d'un filtre à sable, à base de sable de mer, maintenu entre les parois de la cavité et l'intérieur du puits par un chemisage de plan carré fait de planches calées par tenons et demies mortaises. Dans l'attente de celles de certains bois gorgés d'eau (étude V. Guitton, Inrap), une première datation radiocarbone sur un caramel de cuisson d'une céramique abandonnée dans le comblement de l'un des puits les situe au VIII^e siècle avant J.-C. L'apparition de ces structures hydriques sur le site, que l'on peut mettre en regard de la raréfaction (disparition ?) par la suite des structures de stockage enterrées, semble également pouvoir être mise en perspective avec la thèse d'une péjoration climatique au début premier âge du Fer, s'accompagnant d'un envasement probable des marais et, mécaniquement, d'une remontée du

niveau des nappes phréatiques. En hiver, de nos jours, celle-ci s'élève du versant à partir d'environ 8 m NGF.

En dépit d'un hiatus dans la documentation des mobiliers, l'occupation suivante prolonge, durant les VI^e-V^e siècles avant J.-C., l'image d'un parcellaire loti. Celui-ci, dont la partie la plus aménagée reste centrée dans le quart nord-est de la fenêtre de fouille, semble également se développer entre deux zones de plus forte densité domestique (habitat enclos ?) établies, à 200 m de distance l'une de l'autre, dans les angles nord-ouest et sud-est de la fenêtre de fouille et principalement au-dehors. Les sections de fossés plus profonds (profil trapézoïdal de 2 m de profondeur) reconnues à ces deux emplacements (un angle au nord-ouest, une terminaison rectiligne au sud-est), comme les fosses associées et les rejets domestiques relativement fournis (ou les ressources littorales semblent très secondaires), donne à imaginer le développement possible d'un

enclos au sud-est et au nord-ouest du décapage.

Les fossés parcellaires de cette phase, qui épousent les grandes directions de la trame antérieure mais selon un rythme différent, en restaurent malgré tout quelques sections.

L'organisation d'ensemble rappelle, dans son principe, celle des premiers enclos d'habitat d'Ifs « Objectif Sud », établis au début du V^e ou à la fin du VI^e siècle avant J.-C. à quelques centaines de mètres les uns des autres dans un parcellaire orthogonal rythmé par des fossés et des chemins.

Pour l'heure quatre à six plans de bâtiments sur poteaux porteurs, dont deux plus vastes (5 x 10 m) que ceux de la phase précédente, ou un très long (5 x 23 m), implantés en enfilade dans le même secteur, sont attribués à cette occupation, ainsi que deux à quatre nouveaux puits. Hormis les enclos possibles, la principale nouveauté attachée à cette phase réside dans la conception d'un long fossé compartimenté établi de biais dans la pente depuis un fossé parcellaire faisant apparemment office d'adduction. Chaque caisson parallélépipédique de cette structure reconnue sur 160 m de long dans l'emprise, de l'ordre de 3 m de long pour 1,50 m de large et de profondeur chacun, se déversait par un trop-plein dans celui établi à une cinquantaine de centimètres en aval. Pour l'heure, la fonction de cette longue structure n'est pas établie. Son organisation peut rappeler le principe d'un vivier ou celui d'une structure de décantage ou de rinçage, voire de rouissage. Le test palynologique (S. Barbier-Pain, Inrap) mené sur le comblement de cette structure a malheureusement révélé (comme pour tous les autres horizons chronologiques du gisement) que les battements de nappe avaient finalement eu raison de la conservation des taxons.

S'appuyant sur la trame du parcellaire antérieur qu'elle restaure de place en place, l'occupation des III^e-I^{er} siècles avant J.-C. se caractérise surtout, dans

l'angle nord-est de la fenêtre de fouille, par la création d'un enclos d'habitat se développant vers le marais et principalement à l'extérieur de la fenêtre de fouille. La partie accessible à l'étude, qui dévoile son angle sud-ouest, révèle un enclos quadrangulaire d'assez grandes dimensions clôturant, en deux temps, une aire supérieure à 100 m de long par plus de 20 m de large. L'étude du fossé – un ouvrage trapézoïdal de 2 m de profondeur – permet de reconnaître quatre étapes de restauration successives. La progression graduelle des trois premières vers le nord permet de conclure à un positionnement du talus principal au sud, en rive externe et vers l'amont. Dans un milieu alors certainement proche de l'actuel, cette architecture particulière de la clôture pouvait ambitionner d'en combattre l'état pré-marécageux en tentant, par une fonction drainante du fossé, d'assécher la plate-forme interne de l'enclos en abaissant le niveau de sa nappe phréatique et, par son talus externe, de détourner les eaux de ruissellement dans la pente.

Parmi ses structures internes accessibles sont reconnues deux principales unités d'habitation, constituées chacune d'un édifice (quadrangulaire ?) sur poteaux porteurs ($\geq 80 \text{ m}^2$) et de quelques fosses relativement profondes (1,50 à 2 m) s'apparentant à des structures de stockage parallélépipédiques et piriformes. Pour cette phase toujours, sont identifiés également un à deux puits de filtrage s'enfonçant sous le niveau inférieur du fossé de ceinture, à 3 m de profondeur sous la surface. Outre un approvisionnement depuis le littoral, que trahissent principalement d'épais rejets de coquilles de moules, les modes de subsistance esquissés pour cette phase semblent au premier abord assez semblables à ce qu'ils sont plus à l'intérieur des terres à cette époque. Ils intègrent là aussi une assez large part carnée. À l'issue d'un premier examen des mobiliers céramiques, l'occupation, en accord avec les principales tendances reconnues dans la région pour la plupart des enclos d'habitat fondés dans le courant des IV^e et III^e siècles avant J.-C., semble s'interrompre autour de la Conquête.

Ce n'est effectivement que vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. que l'occupation des lieux paraît reprendre. Elle connaît l'émergence d'un nouvel habitat, aux allures modestes, dans un premier temps calé, en dépit du hiatus indiqué par les mobiliers, dans les limites de l'enclos laténien. Le fossé de ceinture est définitivement remblayé à cette occasion. Un nouveau fossé, plus frêle mais bornant un espace comparable, est creusé sur sa rive externe. Au rythme d'au moins trois étapes se développe à sa suite, à l'extérieur de l'enclos et vers l'ouest, une extension cloisonnée, dont à peu près 2 000 m² (65 x ≥ 30 m) sont intégrés dans l'aire de fouille. Cette extension se compose dans cet espace de cinq lopins quadrangulaires et contigus, de l'ordre de 600 m² chacun, superposés les uns aux autres ou cloisonnés dans la durée.

Les installations associées à ce nouvel ensemble, qui consistent en quelques fosses, trous de poteau épars, un long four excavé rectangulaire et quatre nouveaux

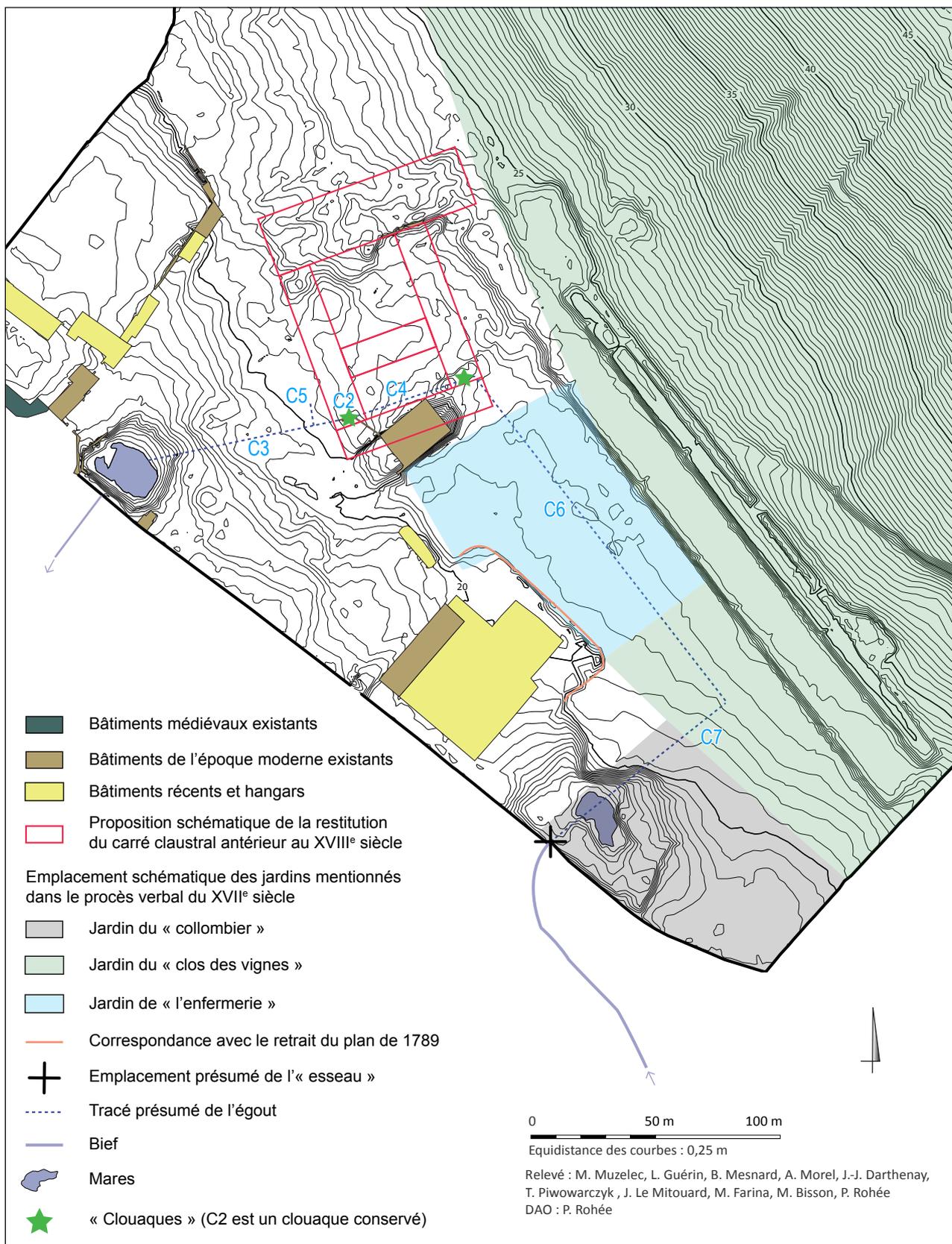
puits de filtrage, se singularisent surtout, sur deux des petites parcelles de l'extension, par les fondations de deux robustes constructions chacune assise sur une plate-forme ou un plancher de 25 m² soutenu au-dessus du sol (ou d'un éventuel niveau d'inondation ?) par quatre rangées de trois gros poteaux porteurs. Les rejets domestiques relativement abondants effectués dans l'un des fossés périphériques plaident en faveur d'une fonction résidentielle.

Pour cette phase, datée du milieu du II^e siècle après J.-C., les témoignages d'un approvisionnement vivrier depuis la mer sont omniprésents dans les rejets mais concernent alors principalement la coque.

La gestion des espaces environnants n'est pas délaissée. Vers l'ouest et le sud, le terrassement de nouveaux fossés parcellaires, entre lesquels s'égrènent des installations clairsemées (deux autres plate-formes à neuf poteaux, un grenier sur quatre poteaux et au moins trois puits), reconduit à nouveau pour cette phase l'image d'un parcellaire aménagé, peut-être loti, calé sur les directions établies à l'âge du Bronze. Un chemin perpendiculaire à la pente est également créé au cours de cette occupation en limite d'emprise au sud. Avant son prolongement vers l'ouest dans le courant de la période médiévale, selon une déviation d'une dizaine de degrés vers l'amont, celui-ci s'interrompait sur un dispositif de fermeture à deux panneaux de bois latéraux et poteau central (portail ?) dressé au droit de l'un des fossés parcellaires nord sud les plus marqués. La forme de cet habitat atypique, qui s'explique peut-être par sa position littorale, illustre encore l'assez grande variété de formes et de situations que pouvait finalement recouvrir l'habitat rural en Normandie aux époques flavienne et antonine (cf. bilan antiquité : Le Gaillard *et al.* 2011).

La vue d'ensemble du gisement, même fortement tronquée par la géométrie de la fenêtre d'étude, reste marquée par la pérennité de direction de ses éléments structurants : ses fossés. En l'état, celle-ci semble devoir rejoindre la thèse d'une appropriation du sol et d'une mise en place des limites agraires, peut-être foncières, de la frange littorale durant les étapes moyenne et finale de l'âge du Bronze (cf. Marcigny 2016, thèse de doctorat), voire ici au tournant de l'étape initiale du premier âge du Fer ; peut-être un peu plus précocement donc que sur l'intérieur de la plaine. De cet autre côté du couloir de la Manche, avec les réseaux anciennement mis en évidence de Bernières-sur-Mer et de Cairon, plus récemment de Langrune-sur-Mer, le reflet incertain des parcellaires fossiles de l'âge du Bronze jalonnant le sud des îles britanniques tendrait à se préciser avec de plus en plus de netteté.

Ivan JAHIER
INRAP



Mézidon Vallée d'Auge, Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge : hypothèse de restitution du tracé de l'égout avec l'emplacement présumé des jardins et bâtiments conventuels antérieurs au XVIII^e siècle (fond de carte topographique actuel).

Depuis 2017, historiens et archéologues se sont regroupés à la demande de la commune nouvelle de Mézidon Vallée d'Auge pour tenter de restituer le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge. Sa fondation intervient durant la première moitié du XII^e siècle et accueille des chanoines réguliers suivant la règle de saint Augustin. Ils s'installent le long de la Dives, sur la partie basse du versant nord-est, à proximité de Mézidon. L'objectif de ce programme de recherche vise à comprendre l'organisation spatiale d'un prieuré augustinien qui a rayonné en Normandie en raison de la réforme qui a été élaborée en ces lieux. Néanmoins, nous avons été confrontés à la rudesse des sources, tant celles des archives que les traces matérielles sur le terrain (la prospection radar n'a pas permis de révéler le plan conventuel).

Le dépouillement des sources écrites et iconographiques a visé l'exhaustivité, mais il semblerait qu'une partie des sources évoquées dans un ouvrage paru en 1991 aient subi l'attaque des souris depuis cette date.

L'étude archéologique a consisté en un relevé microtopographique, une prospection radar et une étude du bâti sur les quelques vestiges conservés (un fragment du bâti sur les quelques vestiges conservés (un fragment du gouttereau sud-est de l'église médiévale, une élévation d'un des bâtiments du secteur de la porterie, des égouts et la cave d'un logis du XVII^e siècle). La confrontation des données a permis d'établir l'histoire architecturale du site jusqu'à la Révolution française, sans qu'il ait été possible de restituer avec précision le plan, le style et l'organisation du prieuré au Moyen Âge. Les travaux semblent débuter par l'église, sous le prier Guillaume entre 1128 et 1153, et il est très probable que la plupart des bâtiments sont édifiés avant le début du XIII^e siècle. Au préalable, des plateformes ont été aménagées dans le versant sans entraîner de lourds travaux, contrairement au réseau hydraulique qui a contraint les bâtisseurs à canaliser une partie de la rivière de la Dives pour assainir les bâtiments du cloître

dont deux latrines situées à l'extrémité sud des ailes est et ouest. Une partie de son tracé a pu être établi. Corréées aux sources textuelles, ces données sont précieuses pour restituer le carré claustral.

L'intérieur du prieuré semble être organisé, au Moyen Âge, de la manière suivante. Une porterie ouvrait directement sur le grand enclos, avec immédiatement au nord-ouest un secteur formé de bâtiments en « U », très certainement dédiés à des infrastructures d'accueil telles qu'une infirmerie, une aumônerie. Le sud-est du prieuré serait occupé par le pôle économique et au centre du grand enclos se trouvait le carré claustral. Ce dernier semble être constitué d'une imposante église sans transept d'environ 80 m de long, d'un cloître de 36 m de côté longé à l'ouest par l'aile des hôtes, l'aile des chanoines à l'est et l'aile du réfectoire au sud. Entre le XVII^e et le XVIII^e siècle, les religieux construisent un logis perpendiculairement aux pignons sud des ailes orientales et occidentales créant, par la même occasion, une petite cour intérieure. Avant que ce bâtiment ne soit attribué aux jésuites, il devait probablement être dédié aux prieurs commandataires.

La plus importante modification structurelle du prieuré intervient au XVIII^e siècle, avec la construction d'un logis dont une partie des caves est aujourd'hui encore conservée. À cette période, l'état avancé de dégradation des bâtiments a entraîné leur destruction, exception faite de l'église.

Jean-Baptiste VINCENT
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

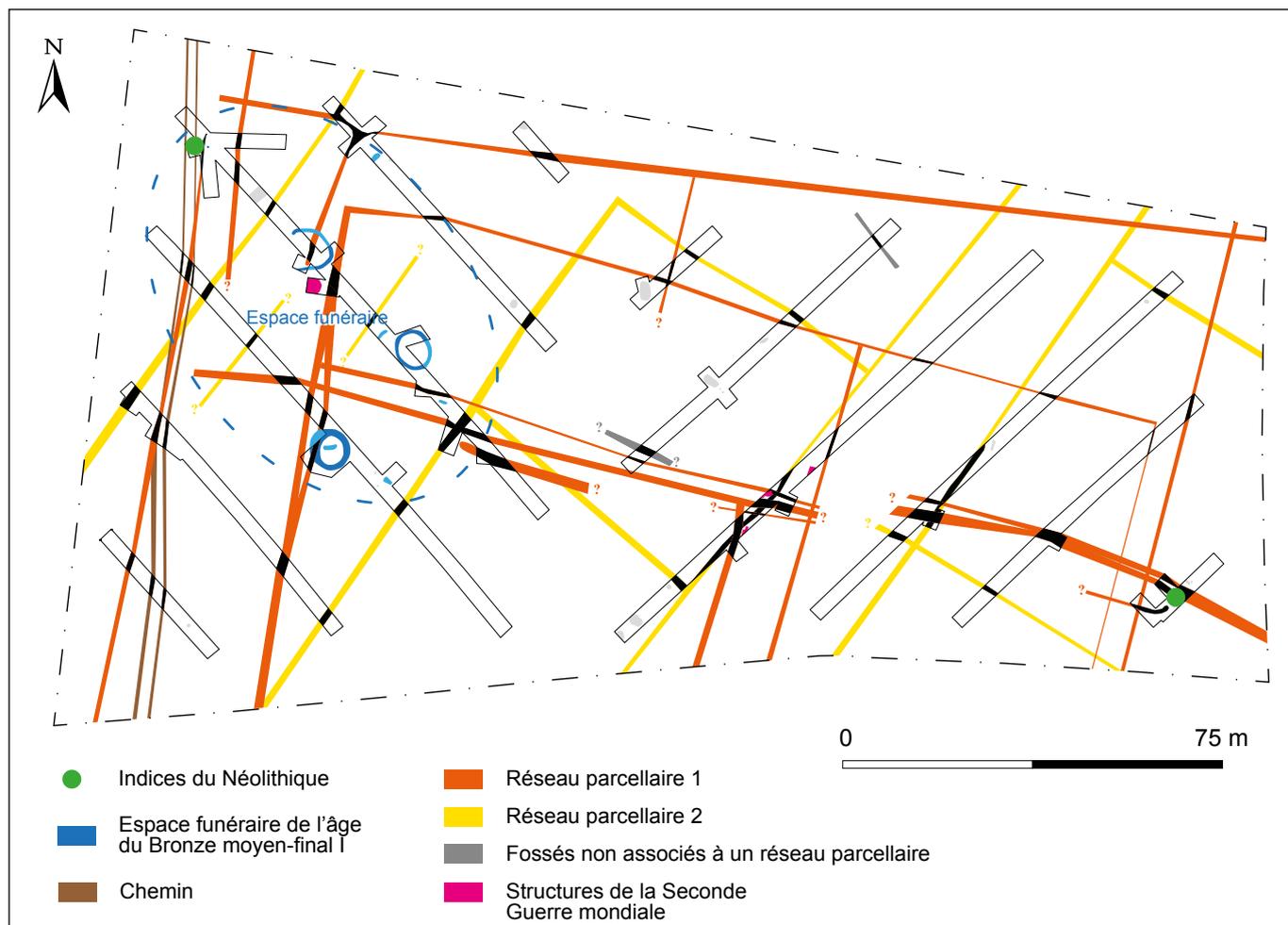
avec la collab. d'Adrien DUBOIS, Guillaume HULIN
et Pierre ROHÉE

Indéterminé

Moult-Chicheboville
Rue Rembrandt Bugatti

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Moult-Chicheboville, avant l'installation d'une zone industrielle par la Mairie. Il porte sur une surface de 3 ha composée d'une grande parcelle en culture et d'un parking enrobé. Les seules structures anthropiques sont des grandes carrières de calcaire, qui occupent toute la bordure occidentale de l'emprise. Aucun élément de datation n'est présent.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP



Ouistreham, Le Clos Neuf, rue des Rouges Gorges : plan des résultats de l'opération de diagnostic (M. Vandergucht).

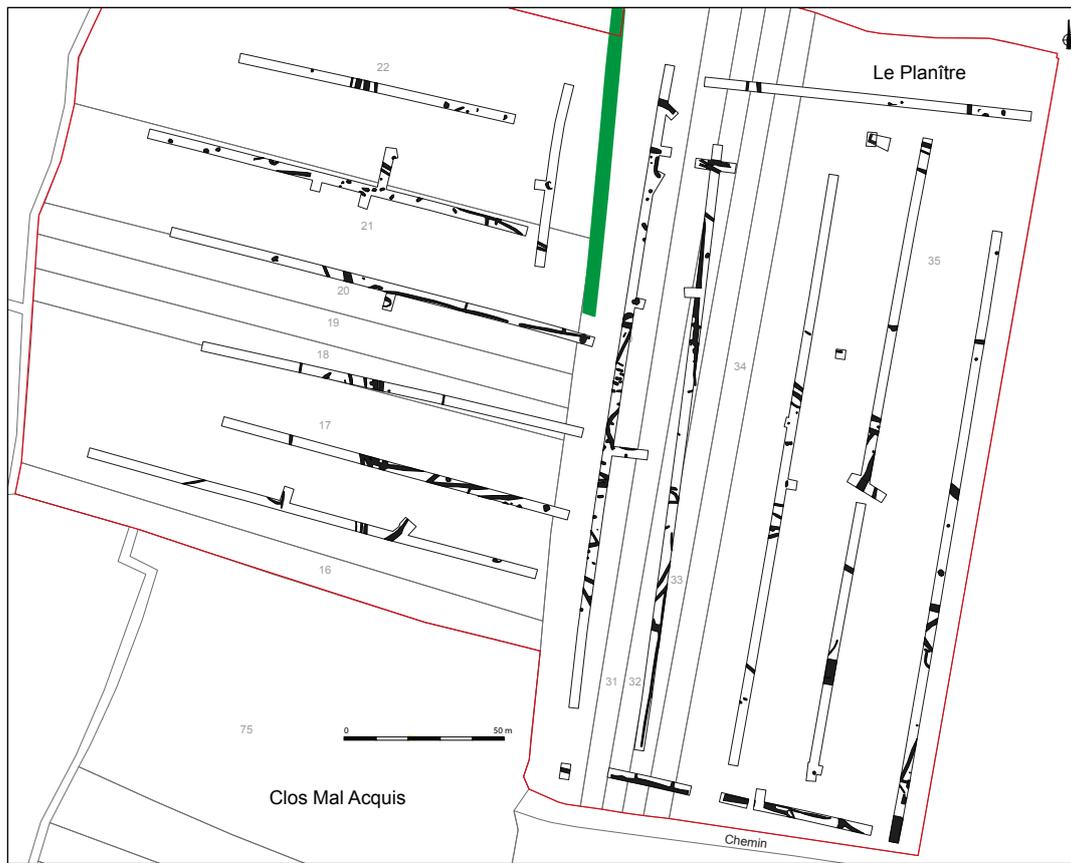
L'opération de diagnostic archéologique a été menée en juillet 2018 préalablement à l'aménagement d'un lotissement réalisé par Bouygues Immobilier, sur la parcelle AT 229, au lieu-dit « Le Clos Neuf » à Ouistreham. La surface explorée dans le cadre de cette opération est de 25 455 m². Douze tranchées ont été réalisées, qui ont permis de mettre au jour un fragment d'une poterie de la culture de Cerny et un silex attribué au Néolithique, témoignant d'une fréquentation du lieu à cette époque.

Trois enclos funéraires curvilinéaires de type tumulaire ont été découverts dans deux tranchées. Ils peuvent être associés à une sépulture à crémation et à quatre sépultures à inhumation potentielles dont une se situe dans l'aire interne d'un des enclos funéraires. Ces structures indiquent la présence d'une nécropole probablement attribuable à l'âge du Bronze ancien et/ou moyen-final I. Plusieurs exemples de sites funéraires de même type sont connus dans le Calvados, comme à Cagny où une nécropole de l'âge du Bronze réunit une dizaine d'enclos funéraires et une trentaine de

sépultures à inhumation et à crémation (Giraud et Coupard 2014).

Soixante-cinq structures sont réparties dans les douze tranchées réalisées. Il s'agit d'un chemin à fossés bordiers et d'une trentaine de fossés qui appartiennent à au moins deux réseaux de limites parcellaires. Le plus ancien de ces réseaux pourrait être attribué à la période protohistorique et le plus récent est daté du Haut-Empire par le dépôt d'un pichet à bec pincé / bord tréflé attribué à la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Quatre structures de la Seconde Guerre mondiale, dont trois trous d'homme et une fosse dépotoir, témoignent enfin des combats lors de la Bataille de Normandie.

Mathieu VANDERGUCHT
Service Archéologie, Département du Calvados



Ouistreham, Le planître : plan général du diagnostic (B. Aubry).

Le projet de créer un lotissement d'une surface de 8,6 ha à Ouistreham au lieu-dit « Le Planître » a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. L'intervention a porté sur l'intégralité de la surface disponible. Les tranchées ont été ouvertes en fonction de la géographie du terrain, de l'axe des pentes mais également en fonction de la contrainte liée aux haies bocagères.

Le terrain correspond à des pâtures bordées de haies et d'espaces agricoles où est habituellement cultivé du maïs. Une opération de diagnostic, contiguë au nord des parcelles DB 30 à 35, réalisé par une équipe de l'Inrap, a permis de mettre au jour quelques fossés de parcellaire non datés.

La carte archéologique de la commune d'Ouistreham révèle 20 sites archéologiques comportant des indices du Néolithique, de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Les 14 tranchées de diagnostic, complétées d'ouvertures, ont permis de reconnaître et d'identifier un potentiel archéologique particulièrement dense, avec des réseaux de parcellaires aux orientations variées qui, pour certains, reprennent à quelques degrés près l'organisation générale du paysage actuel. Une stratigraphie significative illustre les derniers épisodes périglaciaires survenus dans la région, ainsi que la présence d'un sol archéologique contemporain du Néolithique.

Près de 200 structures archéologiques sont répertoriées. Elles correspondent à un réseau de parcellaire, de fossés d'enclos, de trous de poteau, de sépultures à inhumations, etc. Accompagnant ces aménagements, plus de 400 objets ont été isolés. Ils correspondent à de l'industrie lithique (silex taillés et domestiques), de la faune et de la céramique.

Les découvertes archéologiques mises en avant lors de cette opération sont variées et couvrent plusieurs millénaires d'occupation humaine. Un soin particulier apporté lors de l'ouverture des tranchées a permis de repérer très rapidement deux phases chrono-culturelles anciennes. La première appartient au Paléolithique moyen avec de l'industrie lithique redistribuée au sein de fentes de gel à 0,70 m et 1,80 m de profondeur. Le mobilier est enveloppé dans un limon brun grumeleux qui paraît correspondre à une étape de l'Éémien. Ces indices d'occupation se concentrent principalement dans un quart sud/est de l'emprise.

Une seconde occupation plus lâche mais omniprésente sur la totalité de l'assiette foncière apparaît à un peu plus de 0,30 m sous la terre végétale. Du mobilier lithique (industrie en silex et en grès), forme une « nappe » discontinue enveloppée dans une matrice de limon brun (lambeau d'horizon A ?, us 2 bis). S'ouvrant dans le même niveau, des foyers et de probables aménagements (épandage

de matériaux) semblent organiser des occupations survenues durant le Néolithique ancien (?), moyen (Cerny) et le Campaniforme.

Lacérant une grande partie de l'emprise, un réseau de parcellaire complété par des systèmes d'enclos paraît trouver une origine dès la Protohistoire ancienne (âge du Bronze ?) et couvrir en partie La Tène D et le Haut-Empire. Des indices d'occupation plus récente y sont également perceptibles, illustrant le Moyen Âge ainsi que la seconde Guerre Mondiale.

Enfin, un enclos circulaire semble avoir fédéré un ensemble de sépultures à inhumation qui peut être rattaché, comme le suggère le résultat d'une datation par 14C effectuée sur une tombe, au Bronze ancien.

Le diagnostic d'Ouistreham permet d'ores et déjà

d'apporter des informations inédites pour la région sur des phases d'occupation très lacunaires et peu documentées du Paléolithique moyen, du Néolithique et de la Protohistoire ancienne, mais également plus récente.

Au regard du plan général, nous constatons que l'essentiel des fossés de parcellaire et d'enclos identifiés sur le site, sort de l'emprise. La parcelle non accessible (DB 75), qui est actuellement en prairie, paraît, du point de vue archéologique, susceptible d'apporter un certain nombre d'informations cruciales sur l'organisation même du site.

Bruno AUBRY
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

Port-en-Bessin-Huppain,
Commes
Le Mont Castel

Antiquité



Port-en-Bessin-Huppain, Commes, Le Mont Castel : l'entrepôt romain en cours de fouille (D. Glicksman).

Depuis quatre ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été. En 2018 la fouille a concerné l'étude d'un vaste *horreum* et l'étude des abords du rempart, à proximité de l'habitat de l'âge du Bronze. C'est dans ce secteur qu'a été mis au jour, en début de campagne, un dépôt du Bronze final 3a comportant une trentaine d'objets en bronze dans un vase en céramique. Ce dépôt est une découverte de premier plan au niveau national puisque intègre et en contexte.

Au sein de l'habitat de la même période, un lot d'objets métalliques a été exhumé lors de la fouille au sein l'US 4 et de la st. 6. Il s'agit de onze restes métalliques composés de deux épingles, d'un fragment de lingot, de deux restes d'épées (languette et lame), de trois fragments de haches à douille et de deux haches à ailerons ainsi que d'une lame présentant un dos (couteau ?).

De la même manière que le dépôt principal de Port-en-Bessin découvert au XIX^e siècle et celui mis au jour en 2018, cet ensemble peut être attribué au Bfa 3 ancien. La présence de restes de haches à douille limite *a priori* la possibilité d'une datation basse au Bfa 2, sans l'exclure totalement. Ce sont les fragments d'épée, très caractéristiques dans leur mode de fragmentation et dans leur type, qui nous permettent de relier les ensembles de Port-en-Bessin. Par ailleurs, les fragments de haches à ailerons présentent le même type de fragmentation et de sélection que la longue série d'ailerons du dépôt principal. Plus généralement, l'extrême fragmentation de ces restes rappelle indéniablement les choix opérés pour les objets du dépôt principal. Avec toute la prudence nécessaire, ce petit lot pourrait correspondre aux vestiges d'un ensemble contemporain au dépôt de



Port-en-Bessin-Huppain, Commes, Le Mont Castel : le dépôt du Mont Castel 3 à Commes en cours de dégagement (C. Marcigny).

Port-en-Bessin. L'association claire avec un habitat est un fait suffisamment rare pour être souligné. Pour cette période, seul le dépôt atlantique des Isles, à Chabris dans l'Indre, est incontestablement localisé au sein d'un habitat du Bronze final 3.

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collaboration de P. BERTON, F. BORDAS,
D. GIAZZON, P. GIRAUD, K. JARDEL, A. LEFORT,
P. MÉNIEL, O. MORIN, J.-M. PALLUAU,
M. REDDÉ et L. VIPARD

Antiquité

Moderne

Reviers
Rue de l'Église

Contemporain

Le diagnostic a été réalisé à Reviers, en préalable à la réalisation d'un lotissement par la commune.

La période antique est représentée par une carrière polylobée de plus de 10 m de longueur, formant encore une légère dépression dans l'angle sud-est de l'emprise. Elle est installée le long d'un axe ancien de circulation reliant Courseulles-sur-Mer à Bretteville-L'Orgueilleuse. La datation n'est assurée que par quelques tessons, dont un fond, prélevé en surface de décapage. Le matériau extrait consiste en calcaire plus ou moins décomposé, avec quelques plaquettes de bonne qualité. L'ensemble semble globalement impropre à la construction.

Un réseau parcellaire orienté nord-est/sud-ouest et, en perpendiculaire, sud-est/nord-ouest est présent sur une partie de l'emprise. Son orientation est légèrement divergente du parcellaire actuel. Il est identifié sur le cadastre dit napoléonien. Son origine peut donc être rapportée au moins à la période moderne/contemporaine.

La Seconde Guerre mondiale est la période la mieux représentée sur l'emprise avec une vingtaine de structures de plusieurs types. Les trous d'homme sont les plus fréquents, puis les trous de poteau de clôture et enfin trois fosses plus grandes ayant fait l'objet pour l'une de gros foyer pour chauffer de l'eau et pour les autres de poubelles (non sondées). De nombreuses boîtes de conserves ont été mises en évidence lors du décapage des trous d'homme. Cette occupation est disposée principalement sur une bande de 20 m de large, traversant toute l'emprise. Elle est liée au régiment des *Regina Rifles*, qui arrivent à Reviers le 6 juin 1944, et peut-être liée aussi à l'hôpital de campagne qui s'installe dès le 6 juin à 200 m en contrebas de l'emprise.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

L'opération de diagnostic réalisée sur les communes de Cairon et de Rosel fait suite à un projet de lotissement. La surface de l'emprise est de 1,4 ha, traversée d'est en ouest par la limite communale. Douze tranchées ont été réalisées accompagnées de quelques extensions. Fossés, fosses, structures de stockages constituent le corpus de vestiges immobiliers, des restes céramiques et osseux composent l'essentiel du corpus mobilier. Deux grandes phases chronologiques ont été détectées : La Tène ancienne et La Tène moyenne.

Les vestiges datés de La Tène ancienne sont présents sur l'ensemble du secteur sud. Ils sont matérialisés par une vaste forme enclose qui couvre près de 4 000 m² dans l'emprise du diagnostic et un hectare au regard des découvertes réalisées durant la fouille « Rosel, RD 170 » (Ghesquière, en cours). L'attribution chrono-culturelle de cet établissement repose essentiellement sur l'analyse de quelques rares restes céramiques. Des structures à caractère domestique ont été découvertes au sein de l'aire enclose : fosses de stockages, structure de combustion. L'occupation attribuée à La Tène moyenne correspond à la continuité d'une partie d'enclos déjà fouillée il y a cinq ans (Giazzon 2013). L'enceinte présente une façade

au nord de 37 m pourvue d'une entrée axiale de 5 m de large. Les creusements très soignés rappellent, toutes proportions gardées, les enclos de Bourguébus « La Main Delle » (Lefort) ou de Fleury (Lepaumier 2012). Les vestiges mis au jour permettent de reconstituer la suite de cet établissement qui couvre une superficie totale de 1 600 m². L'enclos abrite quelques fosses de stockage (caves) et livre dans ses creusements quelques restes céramiques permettant l'attribution chrono-culturelle. Les deux établissements présentent les mêmes orientations. L'espace entre ces deux occupations est parcouru de fossés qui constituent les vestiges d'un axe de circulation. Ils ceinturent l'établissement le plus ancien. S'inscrivant selon des axes grossièrement est-ouest, ces tracés sont profondément marqués dans le substrat. Ce secteur, qui est le siège d'une modélisation parcellaire depuis le Bronze ancien, a pu conserver ses axes viaires sur de longues périodes. Les établissements s'installant au gré de ces derniers en assurent la pérennité par l'usage et l'entretien.

David GIAZZON
INRAP

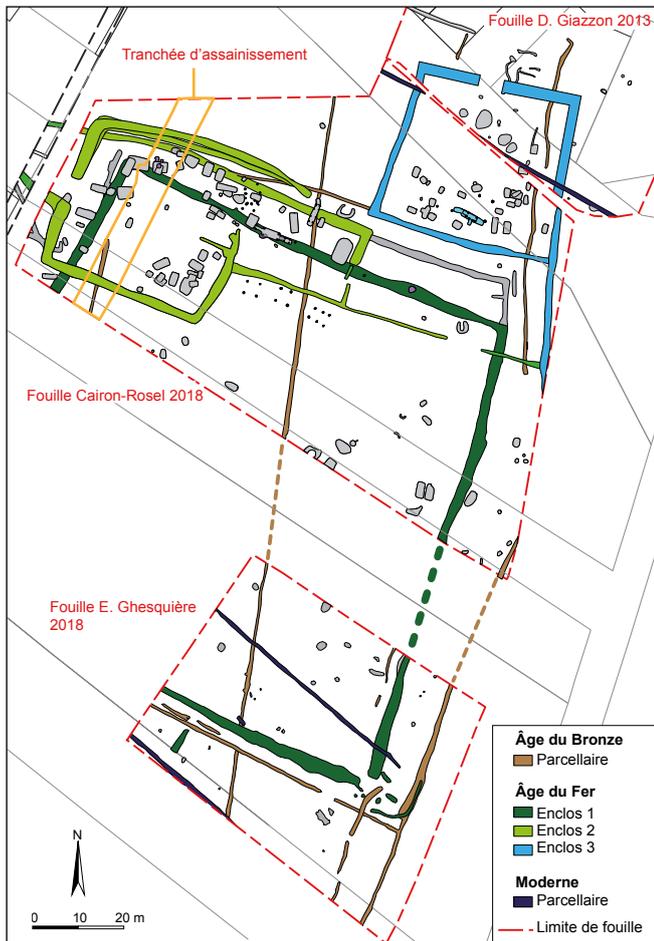
Les deux opérations de fouille réalisées à l'ouest de la rue de Rots, sur la limite communale de Cairon et de Rosel, font suite à un diagnostic effectué en avril 2018 par D. Giazzon (Inrap). La fouille s'inscrit dans le cadre d'un nouveau projet de lotissement qui fait suite à de précédentes tranches d'aménagements, au sud et au nord, qui ont nécessité la mise en œuvre de deux fouilles préventives (Giazzon, 2013 ; Ghesquière, 2018). Au vu de l'intérêt archéologique du secteur, une opération a été prescrite sur une surface totale de 7 668 m². Pour des raisons techniques, le site a fait l'objet de deux prescriptions de fouille, une première réalisée en mai 2018 à l'emplacement d'une tranchée d'assainissement afin de desservir le lotissement situé au sud (325 m²) et une seconde réalisée en juin/juillet 2018 sur le reste du site (7 343 m²).

La première fréquentation du lieu est matérialisée par des fossés parcellaires qui s'intègrent dans un réseau étendu, dont l'origine remonte à l'âge du Bronze ancien. Cette modélisation parcellaire ancienne a été reconnue dans ce secteur de la Plaine de Caen sur plusieurs hectares par le biais de multiples interventions archéologiques.

Au cours de l'âge du Fer, plusieurs enclos d'habitat s'insèrent dans cette trame ancienne et en assurent la pérennité par l'usage et l'entretien. Dans l'emprise de la fouille, cette trame est pérennisée par l'installation de trois enclos à vocation domestique qui se succèdent au cours d'une séquence chronologique entre le Hallstatt final et La Tène moyenne. Ces trois établissements et le réseau viaire respectent des axes d'orientation similaires, concordant avec la trame héritée de l'âge du Bronze.

La première phase d'occupation est matérialisée par un vaste enclos qui couvre plus de 3 800 m² dans l'emprise fouillée et qui atteint probablement plus d'un hectare en tenant compte de la suite sur la parcelle au sud, fouillée en janvier 2018. Ce vaste espace interne apparaît peu investi par des vestiges à caractère domestique, à l'exception d'une série de trois greniers.

Au cours de La Tène ancienne et la première moitié de La Tène moyenne, un second enclos est établi sur la partie nord de la précédente enceinte. Cette occupation connaît au cours de son existence trois phases d'aménagement des fossés de clôture et atteint une superficie de près de 2 000 m². Cet enclos



se démarque de la précédente phase par un espace densément investi de structures de stockage, dont deux caves dotées d'une architecture de bois.

Un troisième enclos, aménagé à seulement une quinzaine de mètres à l'est, représente l'occupation la plus récente du secteur mais aussi la plus réduite en surface. Cet enclos, attribué au courant de La Tène moyenne, constitue la continuité méridionale de l'habitat fouillé en 2013. Dans son intégralité, l'établissement couvre une superficie de 1 400 m². À l'instar du deuxième enclos, l'espace interne abrite plusieurs structures de stockage, dont une cave boisée.

Les résultats de ces fouilles, cumulés à ceux des précédentes interventions, viennent apporter leur pierre aux modèles actuellement définis pour la Plaine de Caen et en cours de construction pour le Bessin et d'autres régions de Normandie. À Cairon et Rosel, la présence de trois enclos sur un laps de temps de quatre à cinq siècles permet d'illustrer un aspect encore peu mis en évidence dans le cadre des recherches réalisées dans la vallée de la Mue, à savoir la modélisation des paysages ruraux depuis l'âge du Bronze et la fondation d'un réseau d'établissements agricoles depuis le VI^e au III^e siècle avant notre ère.

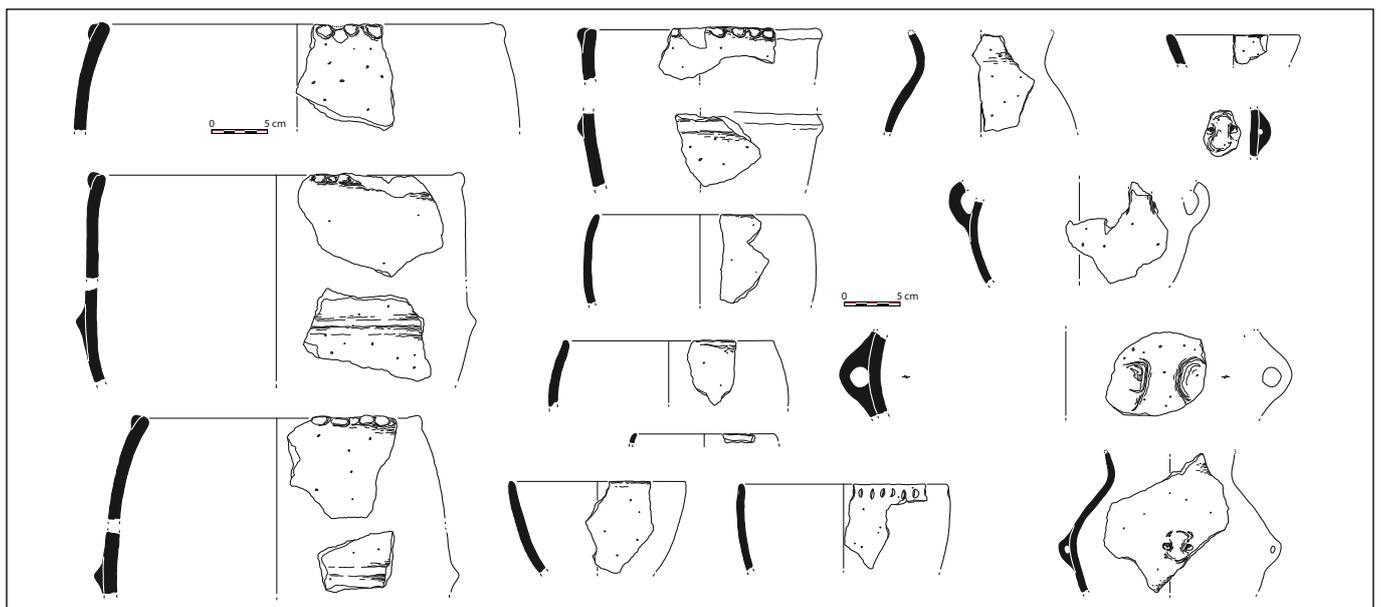
Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Cairon, Rosel, rue de Rots : plan compilé des opérations de fouille (C.-C. Besnard-Vauterin).

Néolithique
Âge du Bronze

Rosel
Rue des Canadiens, zones 1 et 2

Âge du Fer
Contemporain



Rosel, Rue des Canadiens, zones 1 et 2 : céramiques du Néolithique ancien (E. Ghesquière).

Deux zones distinctes ont été décapées et fouillées dans le cadre de cette opération. La première (zone 1) portant sur 4 000 m² a mis en évidence cinq fosses interprétées comme de probables fosses latérales de bâtiments datant du Néolithique ancien. Le mobilier céramique renvoie au Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain récent à cordons. La plus grande des fosses a fait l'objet d'une analyse micromorphologique (J. Wattez, Inrap) qui a conclu à un usage comme « fosse-atelier ». Quelques éléments mobiliers dispersés dans le même secteur témoignent éventuellement d'autres structures néolithiques moins profondes. Des fossés non datés sont également présents sur la zone 1, ainsi que des foyers et des fosses datées de la période contemporaine. La seconde zone a nécessité un décapage de 3 500 m². Elle contient des structures fossoyées appartenant à un réseau parcellaire occupant une vaste surface du plateau de Rosel/Cairon. Une attribution à une

période antérieure au Hallstatt est proposée ici (âge du Bronze ancien ?). Ces fossés n'ont pas livré de mobilier significatif dans le cadre de la fouille.

Inscrit dans les limites d'une des parcelles de ce réseau, un fossé profondément creusé constitue les limites d'un enclos d'environ 1 ha, dont un quart est inscrit dans l'emprise de la fouille. Le mobilier y est peu fréquent mais bien caractéristique du Premier âge du Fer. Quelques fosses dans ou à l'extérieur de l'enclos seraient à rattacher à cet ensemble.

Une fosse (trou d'homme ?) est associée au dernier conflit mondial. Elle contient principalement du mobilier civil (une douzaine de paires de chaussures en cuir) et quelques rares éléments militaires dont un insigne de béret des *Irish Guards*.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Âge du Bronze
Âge du Fer

Rots
Échangeur du Hamel

Antiquité
Moyen Âge

Le diagnostic réalisé à Rots, préalablement à la construction d'un échangeur routier, porte sur une surface de 2,1 ha qui se compose de deux grandes parcelles cultivées de part et d'autre d'une petite route. La parcelle au nord-ouest de la petite route a subi une surélévation de 2 m de remblais limoneux issus

de la construction de la quatre voies Caen-Bayeux. Les terrains naturels, très en deçà du fond de forme de l'aménagement routier, ont empêché un diagnostic classique. Des tranchées ont été réalisées sur cette parcelle mais limitées à 1 m de profondeur. Seuls six sondages creusés jusqu'au substrat ont été réalisés.

L'emprise principale est installée sur la parcelle au sud-est de la petite route et, en l'absence de remblais, elle a pu être menée de manière classique.

Les découvertes concernent, pour les plus anciennes, un fossé délimitant un possible enclos quadrangulaire, dont trois côtés ont pu être identifiés et suivis lors du diagnostic. Le mobilier y est bien présent, représenté par des tessons céramiques et des silex taillés. Quelques fossés de moindre puissance semblent prolonger l'enclos vers le sud et vers le nord. L'attribution chronoculturelle de cet ensemble est encore hypothétique mais certains éléments (une forme céramique et les silex taillés) suggèrent une appartenance à l'âge du Bronze ancien. Des fossés parallèles sont présents, bordant éventuellement l'enclos sur son côté nord. Ils semblent correspondre aux fossés bordiers d'un chemin orienté sud-ouest/nord-est. Le mobilier y est très discret mais la découverte de tessons centimétriques modelés, comparables à ceux découverts dans le fossé d'enclos, suggère une ancienneté de cet axe de communication. La période gallo-romaine, bien représentée, a été mise en évidence dans la partie nord de l'emprise, à l'endroit du rétablissement



Rots, Échangeur du Hamel : plan de détail de la zone concentrant la plus grande densité de vestiges (E. Ghesquière).



Rots, Échangeur du Hamel : fragment d'une figurine représentant une déesse mère (E. Ghesquière).

sur la route bordant l'emprise au nord, qui correspond à l'ancienne RN 13 de Cherbourg à Paris. L'emprise très contrainte sur ce rétablissement n'a pas permis de multiplier les sondages pour déterminer la nature des vestiges afférents à cette période. Trois gros fossés, plusieurs structures riches en mobilier et des trous de poteau pourraient éventuellement témoigner d'un site enclos loti.

En dehors de ces deux ensembles caractérisés, d'autres structures viennent compléter les données obtenues. Une grande fosse ou extrémité de fossé a permis en surface la découverte d'une petite forme attribuée à La Tène moyenne. Plusieurs autres fossés, mal datés, sont probablement à attribuer à la période médiévale. Enfin, quelques chablis et une grande carrière (au sud-est) restent totalement non datés.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Néolithique
Moyen Âge

Rots
ZAC des Roseaux

Contemporain

Le projet d'aménagement de la ZAC des Roseaux par la société Edifidès sur 13,3 ha a mené à la prescription d'un diagnostic à Rots, commune située à une dizaine de kilomètres à l'ouest-nord-ouest du centre de Caen. Ces terrains, disposés de part et d'autre du Chemin des Écoles s'inscrivent dans un contexte archéologique local très riche. La partie sud de l'emprise, au lieu-dit « Les Carrières » jouxte la nécropole néolithique de « La Haute Bonny » laquelle était constituée, d'après les travaux menés dans les années 1990, de 11 sépultures de type Passy et d'un tertre de terre et de pierre. Cette nécropole est installée dans un vaste bassin fossile relié à la vallée de la Mue et qui se déploie principalement au sud du chemin. D'autre part, à moins d'un kilomètre à l'est-sud-est de l'emprise, au lieu-dit « La Croix Vautier » et sur quelques dizaines d'hectares, ce sont des occupations se déroulant depuis l'âge du Bronze final jusqu'au Bas-Empire qui ont été mises au jour.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence deux faits principaux : le premier est que les occupations de « La Croix Vautier » ne se prolongent pas sur l'emprise diagnostiquée. Le second est que la nécropole néolithique de « La Haute Bonny » s'étend sur les terrains situés au sud du Chemin des Écoles, au lieu-dit « Les Carrières » et probablement sur une partie des terrains situés au nord du chemin.

L'emprise de 8,5 ha située au nord du Chemin des Écoles s'est avérée pauvre : seules quelques carrières et quelques creusements linéaires orientés comme les limites cadastrales ont été mis au jour dans les deux tiers occidentaux de ce rectangle. Dans son tiers oriental, sur le versant du vaste bassin qui contient la nécropole

néolithique, sont apparues deux structures : une structure linéaire et une fosse circulaire. Ces structures, à cause de leur position topographique (sur le versant du bassin) et de l'aspect de leur comblement (un limon brun à brun orangé), posent la question de leur appartenance à la nécropole néolithique. Par ailleurs, la structure linéaire n'est pas sans évoquer une ligne mise en évidence sur le versant du bassin lors du diagnostic de la rue de la Fontaine (Hamon, 2003). Ainsi, le contour de la nécropole pourrait être marqué par une ligne creusée, continue ou discontinue.

Les 4,5 ha situés au sud du chemin ont permis de mettre au jour l'essentiel des vestiges. Il s'agit d'un monument de type Passy qui vient compléter les onze monuments recensés sur la nécropole de « La Haute Bonny ». Un monument de type cairn, mais dont l'architecture pourrait être plus complexe qu'une tombe à couloir, a également été mis au jour. La datation réalisée sur un os humain propose une date calibrée de 4242-4053 avant notre ère, tout à fait concordante avec un monument de type tombe à couloir. Les monuments 2, 4 et 5 ont une architecture assez mal caractérisée. Ils se manifestent par un relief assez peu prononcé en surface de 20 à 30 m de côtés ou de diamètre. Leur masse conservée est faite de la terre végétale mêlée de plus ou moins de graviers, cailloux, petits blocs, plaquettes et plaques calcaires selon les secteurs. Si l'hypothèse d'un monument de terre et pierre est évoquée pour les monuments 2 et 4, il est possible d'envisager que le monument 5 soit un cairn de type tombe à couloir très arasé.

Quoi qu'il en soit, ces cinq monuments ont ceci en commun d'avoir été presque entièrement détruits à

l'occasion de l'exploitation des matériaux les constituant. On rencontre, sur les monuments 2, 4 et 5, du mobilier contemporain et un tesson médiéval qui semblent attester d'une fréquentation à ces époques. Il s'ensuit, d'une part, que le potentiel anthropologique général du gisement est faible et, d'autre part, que les secteurs limoneux qui constituent une partie des monuments pourraient n'être que le résultat de la destruction des monuments plutôt qu'en être des constituants originels, en place.

Ces monuments, une sépulture de type Passy, un ou deux cairns et des monuments de terre et de pierres, s'ajoutent aux onze monuments de type Passy et au tertre de terre et de pierres mis au jour dans les années 1990 par Jean Desloges à « La Haute Bonny ». À ces résultats viennent s'ajouter ceux, peu caractérisés, du diagnostic rue de la Fontaine (Hamon 2003), lequel semble avoir révélé 1 à 3 monuments de type Passy à quelques centaines de mètres à l'ouest des 5 monuments mis au jour sur la ZAC des Roseaux.

À l'échelle régionale, le site de Ifs/Fleury-sur-Orne est très comparable à celui de Rots. Ce sont deux nécropoles étendues, comprenant plusieurs dizaines de monuments de types variés : des monuments de type Passy qui présentent une assez grande variété de forme et de taille ainsi que des cairns. La fouille de ce site (Ghesquière, Chambon, 2019, vol 4, fig. 735, p. 16) a montré que les sols minces (comme c'est le cas sur les deux sites) ne garantissent pas que les clichés aériens détectent l'ensemble des vestiges. Les diagnostics menés à Ifs/Fleury-sur-Orne l'ont prouvé en découvrant de nombreux monuments inédits et des structures ponctuelles ou linéaires intercalaires. Par ailleurs, le décapage intégral réalisé lors de la fouille a également montré que le diagnostic systématique n'avait pas permis de détecter l'ensemble des structures archéologiques liées à cette nécropole. Il est donc très probable que d'autres monuments ou structures intercalaires n'aient pas été détectés lors du diagnostic de la ZAC des Roseaux.

Des carrières ont été mises au jour au sud du chemin, dans le bassin accueillant la nécropole. La première catégorie de carrières concerne les creusements ou simples surcreusements latéraux (à profil en cuvette ample et peu

profonde) observés près du monument 1, au nord-ouest, et du monument 2, sur son bord sud-est. Le phénomène se reproduit sur le flanc sud-est des monuments 4 et 5 au travers d'une longue carrière linéaire, large de 13 à 5 m qui semble marquer une interruption et reprendre son cours le long du monument 4. La question de leur datation est problématique : elles ne livrent pas ou peu de mobilier et quand celui-ci est un peu plus conséquent, il n'est pas trouvé en contexte fiable. La datation des carrières proches des monuments est rendue encore plus difficile par le fait que le secteur a fait l'objet d'une intense exploitation en carrière durant la seconde moitié du XX^e siècle et probablement avant. Ainsi, la majeure partie du sol situé à l'est et au sud-est des monuments a fait l'objet de creusements d'ampleur et de formes variées. Le maigre mobilier mis au jour renvoie soit à l'époque contemporaine soit, dans un cas, au haut Moyen Âge. On peut supposer une longue fréquentation du lieu, de façon intermittente, depuis le Néolithique. La question de la datation et de la caractérisation de ces creusements reste un enjeu important pour la compréhension du gisement dans son ensemble. La carrière qui longe les monuments 4 et 5 peut tout autant être liée à la construction des monuments que simplement marquer à l'est et au sud-est la limite de destruction des sols par les carriers qui se sont succédés là, potentiellement depuis la Protohistoire jusqu'à nos jours. Ainsi, les carrières situées à l'est de nos cinq monuments pourraient avoir entièrement détruit plusieurs monuments de la nécropole. La question de la chronologie des carrières doit être éclaircie pour appréhender le processus d'arasement des monuments 1 à 5 et pour tenter d'évaluer l'impact des carrières sur l'ensemble de la nécropole.

David FLOTTÉ
INRAP

Bibliographie

GHESEQUIÈRE E., CHAMBON P., 2019 - *Fleury-sur-Orne, Calvados, « Les Hauts de l'Orne » Nécropole néolithique*, Inrap Grand-Ouest, 4 vol.

HAMON A.-L., 2003 - *Rots (Calvados) rue de la Fontaine, DFS de diagnostic archéologique*, Caen, Inrap, 12 p.

Antiquité

Contemporain

Saint-Martin-des-Entrées

Rue Honoré de Balzac

Le diagnostic conduit en bordure du bourg de Saint-Martin-des-Entrées n'a pas livré de vestiges archéologiques significatifs. Il a néanmoins permis d'identifier des composantes d'un système parcellaire antique remontant aux II^e et III^e siècles ayant subi des travaux d'entretien et de réfection au cours du IV^e siècle. Cette trame parcellaire semble se développer au sud d'une limite structurante traversant les terrains sondés selon un axe orienté nord-ouest/sud-est. Les fossés parcellaires et les fossés drainants situés au

nord de cette limite datent de la période moderne ou contemporaine. Ils reprennent néanmoins l'orientation de la trame parcellaire antique qu'ils viennent prolonger vers le nord. Les rares vestiges d'habitat découverts datent de la période contemporaine et se concentrent autour de bâtiments agricoles aujourd'hui encore en élévation.

Vincent HINCKER
Service Archéologie, Département du Calvados

Un projet de viabilisation de terrains communaux à Sannerville, en vue de l'extension d'une zone pavillonnaire par la société Francelot, a motivé une fouille préventive menée de février à mars 2018. Elle a porté sur une surface de 10 630 m² et témoigne principalement d'une occupation funéraire datée de la deuxième moitié du Bronze ancien. Elle a également permis la mise au jour d'une unité d'habitation du Néolithique ancien Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain (BVSG), ainsi qu'une voie antique.

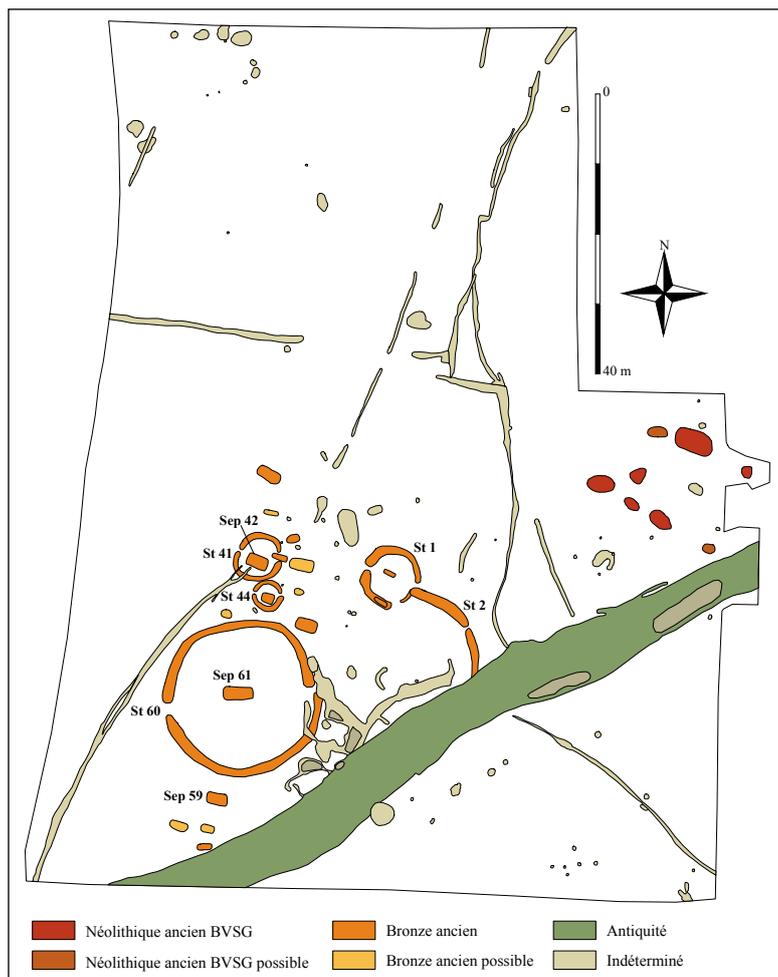
Sannerville se situe à environ 15 km du littoral de la Manche et à moins de 10 km à l'est de Caen. La commune se trouve à la limite orientale de la Plaine de Caen, en bordure du bas plateau et domine donc légèrement les marais de Saint-Pair et de Vimont, distants d'à peine 2 km au sud-est, et les marais de la Dives, à moins de 5 km à l'est. Immédiatement à l'est, se développe la zone alluviale de la vallée de la Dives et de ses affluents et débute le Pays d'Auge.

Les vestiges les plus anciens relèvent du Néolithique ancien et se situent dans l'angle nord-est de la parcelle. Ils ne comprennent que des fosses formant deux

alignements parallèles, orientés nord-est/sud-ouest et distants d'environ 10 m, figurant une probable unité d'habitation danubienne. Le mobilier, essentiellement lithique et céramique mais comptant également quelques fragments de bracelets en schiste et macro-outils, s'accorde pour orienter l'attribution à une étape ancienne ou moyenne du BVSG. Si l'occupation néolithique se limite à une seule maison, à l'instar de plusieurs sites régionaux (Fontenay-le-Marmion « Le Grand Champ » ou Mondeville par exemple), sa localisation en limite nord de l'emprise laisse une incertitude sur son développement exact.

La principale occupation de Sannerville se rapporte quant à elle à l'âge du Bronze ancien. Elle comprend quatre enclos circulaires de dimensions variables, associant chacun une sépulture en leur centre, ainsi que neuf sépultures supplémentaires, satellites ou plus rarement adventices. L'ensemble s'organise autour d'un vaste enclos « en agrafe » de 24 m de diamètre extérieur, qui accueille en son centre une grande sépulture architecturée (caveau et aménagement lithique). La nécropole se développe d'abord au sud

de ce monument par l'installation de sépultures satellites, puis s'étend vers le nord et le nord-est par l'érection de trois autres enclos circulaires et cinq sépultures. Enfin, une structure annulaire constituée de deux tronçons de fossé semble clore l'extension de la nécropole à l'est. Les sépultures, au centre ou à l'extérieur des enclos, sont toutes orientées est-ouest, les défunts sont inhumés majoritairement la tête à l'est. Ils peuvent être allongés (sur le dos ou sur le ventre) ou fléchis sur le côté (gauche ou droit). Deux des tombes se distinguent par leurs dimensions et leur architecture, associant pierres calcaires et contenant en matériaux périssables, ainsi que par le dépôt d'un poignard en cuivre de type armoricain (poignards courts à 6 rivets) : la sépulture centrale du grand enclos circulaire et une sépulture située immédiatement au sud de celui-ci. Elles ont fait l'objet d'une datation radiocarbone les situant à la transition Bronze ancien I et II (ULA 7933 : 3660±20 BP, soit 2134-1957 avant notre ère et ULA 7932 : 3635±20 BP, soit 2119-1934 avant notre ère). L'ensemble funéraire perdurera ensuite jusqu'à la fin du Bronze ancien. Par ses datations et l'architecture de ses monuments et sépultures, la nécropole de Sannerville s'inscrit dans le phénomène des *tumulus* armoricains. Elle complète utilement les données déjà disponibles dans la Plaine de Caen, qui a livré essentiellement des sépultures isolées comme, par exemple, à Verson ou Fleury-sur-Orne « Les Hauts de l'Orne » et « Les Mézerettes ».



Saline, Sannerville, rue de Lirose : plan phasé de la fouille (Inrap).

Enfin, la dernière occupation reconnue est une portion de chemin vraisemblablement antique, dont le tracé légèrement sinueux et orienté nord-est/sud-ouest a été suivi sur un peu moins de 150 m de long. Seuls quelques tessons gallo-romains lui sont associés et ne traduisent *a minima* qu'un état de son fonctionnement. Cette structure participe probablement d'un ensemble

de chemins fossiles appuyés en épis sur le chemin Saulnier, important axe de circulation orienté nord-sud dans la Plaine de Caen.

Corinne THÉVENET
INRAP, UMR 8215-Trajectoires

Âge du Fer

Soliers ZAC d'Habitat, zone nord

La première des deux fouilles préventives prévues sur la ZAC d'Habitat à Soliers a été réalisée durant l'hiver 2018. Elle prévoyait l'étude, à une trentaine de mètres au nord d'un petit enclos d'habitat du second âge du Fer formant le site sud, d'un ensemble de structures envisagé comme néolithique à l'issue du diagnostic. Quelques éclats de silex épars et l'anse (de suspension ?) d'une poterie au profil sinueux issue d'un fossé ou d'une tranchée de fondation, dont le plan semblait alors curviligne, suggéraient son appartenance possible au Néolithique moyen II.

En lieu et place du bâtiment circulaire attendu, le décapage de cette première fenêtre de 3 480 m² a révélé le plan d'un second enclos d'habitat de l'âge du Fer, très semblable à celui entrevu au sud. Complet et quadrangulaire arrondi sur trois angles, il présente des dimensions extrêmement modestes de seulement 20 x 25 m de côté. Il fut manifestement conçu en même

temps qu'un parcellaire environnant, dont l'un des fossés, rectiligne et s'étirant vers l'est-sud-est, forme également le petit côté sud (sud-sud-ouest) de l'enclos. L'examen du fossé de clôture de l'enclos révèle pour lui deux phases, trois sur son pignon nord-nord-est. À un premier fossé extrêmement modeste (60 cm de profondeur sous la surface en moyenne) et irrégulier, interrompu au centre du long côté est-sud-est par un passage aménagé de 3 m de large, succède, sur les deux côtés orientaux, un approfondissement marqué de l'ouvrage. Celui-ci adopte autour de l'entrée principale, à l'est-sud-est, et sur son petit côté nord-nord-est, un profil trapézoïdal de 1 m de profondeur sous la surface pour 1,5 m à l'ouverture. Une entrée secondaire de 2 m de large est créée à cette occasion sur ce dernier côté. Elle sera légèrement élargie dans un second temps, lors d'une ultime extension du fossé vers le nord-nord-est, révisant surtout le plan arrondi de ce côté de la



Soliers, ZAC d'Habitat : l'habitat nord en cours de fouille (O. Morin, Hague-drone).



Soliers, ZAC d'Habitat : la cave boisée de l'habitat. En rive sur le côté à gauche, la première assise du mur de plaquettes calcaires qui ceinturerait l'excavation à l'origine (Inrap).

clôture en un plan plus angulaire.

Au sommet du limon argileux ocre, base du décapage (environ 50 cm sous la surface), peu de structures sont identifiées dans la surface de l'enclos et sa périphérie. Cette dernière est principalement investie de chablis. Si les dimensions du décapage ne permettent guère d'en appréhender l'organisation, s'il en est une, on peut être surpris par le fait que très peu de ces « écofacts » affectent l'intérieur de l'enclos.

L'ordonnement général des quelques trous de poteau repérés dans la surface de l'enclos, d'où ressort une trame globalement orthonormée, présage de l'existence d'un à deux bâtiments quadrangulaires, en ce cas perpendiculaires l'un à l'autre et alignés contre les deux côtés occidentaux de la clôture. Une interprétation plus audacieuse tendrait à envisager à leur endroit les appuis intérieurs des planchers et de la charpente lancés entre les murs (de terre ou de pierre) d'un seul long et grand bâtiment au plan en L et dont la plus longue aile, exposée à l'est-sud-est, aurait été aménagée face à l'entrée principale. La partie la mieux conservée du semis de fondations, au sud, abritait l'accès à une cave boisée, au plafond reconstitué, dont les marches taillées dans le loess ont été préservées de l'érosion. De base rectangulaire, d'un peu plus de 6 m² à l'ouverture (3 x 2 m) pour 1,80 m de profondeur sous la surface décapée, celle-ci était munie au sud, face à l'entrée, d'un large et profond conduit d'aération

rectiligne – peut-être un couloir (section en U de 1,5 m de profondeur par 1 m de large à l'ouverture) – débouchant dans le fossé de clôture de la façade. Plus novateur pour ce type de structure dans la région, mais à rapprocher du cas de Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » cependant différemment ordonné (Bilan scientifique de Basse-Normandie 2009), subsistait en rive la première assise d'un mur de plaquettes calcaires de 30 cm de large, parementé sur ses deux faces, enfoncée dans le comblement d'une fosse antérieure recoupée par la cave. Parmi la demi-douzaine d'autres creusements repérés dans la surface de l'enclos, pour l'essentiel peu typées (profil en cuvette de 10 à 20 cm sous la surface décapée) mais groupées dans ce qui semble pouvoir dessiner le plan en L d'un édifice, figurait, vers ce qui pourrait alors représenter le centre de son aile principale, un grand silo parallépipédique de l'ordre de 4 500 litres (L : 2 m ; l : 1,5 m ; P : 1,5 m). Le mobilier, principalement issu du fossé de clôture, reste cohérent avec celui d'une unité domestique sans doute assez modeste. La faune (étudiée par C. Wardius), peu abondante, se constitue de la triade domestique habituelle pour la période (ovicaprinés, suidés et bovinés), tandis qu'à l'issue de son premier examen, le corpus céramique, que l'on peut rapprocher de celui de Fierville-les-Parcs et d'Évrecy « La Croix Boucher », attribue à l'établissement une occupation courte, inscrite dans le courant du IV^e siècle et très certainement la première moitié du III^e siècle avant J.-C. Avec cette attribution, la cave, avec les quatorze unités de l'ensemble 6 de lfs « Object' lfs Sud » et celles de Hubert-Folie « Les Fossettes », se rapprocheraient de l'attribution habituellement donnée aux exemplaires armoricains.

Globalement, les qualités du gisement, qui le désignent comme une unité d'habitat de dimension familiale, épousent plusieurs des tendances déjà entrevues dans l'évolution de l'habitat de l'âge du Fer dans la région, en matière d'implantation, de gestion de la campagne environnante comme de configuration. Après les formes très diversifiées de l'habitat des VI^e-V^e siècles avant J.-C., ce type d'exploitations pour lesquelles se devinent un fonctionnement en réseau et le développement d'un finage et peut-être d'une gestion sylvicole autour d'elles, constituent, avec les sites précités, mais également avec ceux de Mosles ou l'ensemble 4 d'lfs « Object' lfs Sud » (2002) par exemple, pratiquement le seul modèle d'habitat pour l'heure reconnu en Normandie occidentale pour le IV^e siècle avant J.-C. Un grand nombre de ces exploitations semble-t-il, à l'instar de cette première unité de Soliers, périlitera vers le milieu du III^e siècle avant J.-C., en même temps que se réalise l'éclosion, ou selon les cas le développement à leur niveau (lfs, Falaise...), des exploitations plus cossues des plaines de Caen, Falaise, Argentan et du Bessin.

Ivan JAHIER
INRAP

Le projet de création d'un mémorial d'une surface de près de 18 ha à Ver-sur-Mer, au lieu-dit « Les Loges », a impliqué la prescription d'un diagnostic 7,8 ha correspondant à la surface réellement impactée. Les tranchées ont été ouvertes en fonction de la géographie du terrain, de l'axe des pentes mais également en fonction de la contrainte liée à l'environnement.

Une opération de diagnostic contiguë, à l'ouest des parcelles AV 84 et 94, réalisée par une équipe du Service Archéologie du

Département du Calvados, a permis de mettre au jour un bâtiment antique, des carrières de calcaire et des aménagements liés à la Seconde Guerre mondiale.

Ce futur mémorial est porté par un trust *British Normandy Memorial* qui aura pour objectif de conserver sur un même lieu la mémoire et les noms des quelque 30 000 soldats anglais morts au combat durant le Débarquement. Seront également inscrits les noms des défunts civils français morts sous les bombes, en particulier dans les villes et villages normands.

Dans les vingt-quatre tranchées de diagnostic, complétées d'ouvertures, la stratigraphie n'est guère développée et trahit dans son ensemble une érosion assez importante des sols à cause des pratiques agricoles. Près de 269 structures archéologiques ont été répertoriées. Elles correspondent pour l'essentiel à un bâtiment de plan circulaire et à une fosse du début de l'âge du Fer, d'un système d'enclos du Hallstatt ou de La Tène A. Une réoccupation de la partie nord du site est attestée au courant de La Tène C/D. Enfin, l'implantation d'un édifice antique, de carrières d'extraction de plaquette calcaire et de trous de poteau est attestée. Ces aménagements s'accompagnent d'industrie lithique (silex taillés), de faune, de monnayage et de céramique.

Le diagnostic de Ver-sur-Mer permet d'apporter des informations inédites, notamment sur l'organisation du territoire tournée en partie vers le littoral. Au regard du plan général des vestiges mis au jour, il est possible de remarquer la présence d'enclos vraisemblablement ouverts et débordant de part et d'autre des limites foncières. Le mobilier archéologique traduit des activités domestiques liées à la production du sel. Les structures découvertes dans les tranchées ouvertes au nord et à l'ouest de l'emprise correspondent manifestement à au moins une position de hauteur. Elles sont contem-



Ver-sur-Mer, British Normandy Memorial : photo aérienne du diagnostic (O. Morin).

poraines du premier âge du Fer avec, au nord, une réoccupation durant La Tène C/D.

Un enclos révélé par prospection aérienne se développe immédiatement au sud de l'emprise, à moins de 50 m de ce complexe et de la limite foncière. Sa contemporanéité n'est pas établie, mais il est important de considérer en globalité ces occupations.

L'Antiquité se concentre au moins, pour l'espace bâti, dans la parcelle située au sud d'un chemin qui traverse l'emprise d'est en ouest. La fonction de ces occupations antiques est tournée en partie vers l'extraction de plaquette calcaire sur une grande partie de l'emprise. Le bâtiment pourrait être, par ses dimensions et son plan, un *fanum*. Il est relativement bien conservé dans la mesure où une partie des sols de circulation est préservée. Ainsi, ce site est à mettre en relation avec la découverte d'un bâtiment à moins de 150 m par le Service archéologie du département du Calvados en 2017. Ce second édifice est construit avec la même technique et semble avoir fonctionné simultanément. Sa fonction paraît être ici celle d'un habitat. L'étude de la céramique et des monnaies montre une utilisation des bâtiments entre les II^e et III^e siècles de notre ère.

Ces découvertes effectuées dans le cadre du projet de Mémorial permettent d'appréhender des occupations aux formes et aux fonctions variées, en lien avec le travail du sel durant l'âge du Fer mais aussi avec l'extraction de plaquette calcaire jusqu'à l'Antiquité.

Enfin, les bâtiments gallo-romains révélés par les deux diagnostics forment un ensemble à vocation domestique et peut-être cultuelle.

Bruno AUBRY
et François KERROUCHE
INRAP

L'opération de diagnostic réalisée du 8 octobre au 15 novembre au lieu-dit « Le Bourg Lopin » concerne une superficie de 17 ha. Soixante-deux tranchées ont permis de découvrir plusieurs vestiges des périodes néolithique et protohistorique. Un burin plan sur cassure provient des déblais d'une tranchée de la parcelle BI 151p. Six tessons de poterie associés à des fragments de terre cuite du début du Bronze moyen sont mis au jour au sein de la parcelle BI 152, sans qu'aucune structure archéologique n'ait pu être identifiée. À l'est de cette même parcelle, une quinzaine de fosses et le mobilier issu de leurs comblements (tessons de poterie, débris de meule et fragments de parois en torchis) témoignent de la présence d'un possible habitat de la fin de l'âge du Bronze-début du Premier âge du Fer, reconnu sur 2 400 m².

Des vestiges de la période antique ont été découverts dans la parcelle BI 151p. Ce sont principalement des fossés, orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est et ouest-sud-ouest/est-nord-est, auxquels s'ajoutent quelques fosses éparses. Il s'agit d'un parcellaire daté de la première moitié ou du milieu du I^{er} siècle.

La majorité des structures se rapportent aux périodes moderne et contemporaine. Elles correspondent aux vestiges d'un parcellaire dont la plupart des fossés sont visibles sur le plan cadastral de 1833. Ces limites de parcelle sont orientées ouest/est et nord/sud et leurs creusements sont modestes. Les haies actuelles témoignent de cette parcellisation et subsistent encore aujourd'hui malgré le remembrement. Une trentaine de

fosses, situées à l'ouest du diagnostic dans les parcelles BI 62, 63, 64 et 65, sont datées du début de la période moderne. Elles ont le plus souvent des formes aux contours irréguliers et des comblements hydromorphes qui ont livré du mobilier des XV^e-XVI^e siècles. Ce sont vraisemblablement des petites mares.

Une canalisation d'eau contemporaine traverse d'est en ouest l'emprise nord du diagnostic. Elle achemine de l'eau depuis le nord-est en direction de la ville de Vire. Elle se raccorde possiblement à une station de captage des eaux souterraines situées à l'est. Cette dernière est constituée d'un édifice d'entrée, sur lequel est inscrite la date « 1847 », qui permet d'accéder à une galerie souterraine drainante maçonnée en pierres d'environ 210 m de long. De plus, plusieurs indices archéologiques suggèrent que cette conduite reprend le parcours d'une canalisation antérieure, vraisemblablement du XVI^e siècle. Enfin, les vestiges de quatre portions de murs d'un bâtiment en pierre sont mis au jour au sein de la parcelle BI 58. Ils définissent un espace bâti d'une superficie estimée supérieure à 21 m², et une possible cour, accessible par une ouverture dans le mur pignon nord. Le mobilier mis au jour au sein de la couche de destruction renvoie à une période située entre la deuxième moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle. Plusieurs fosses proches du bâtiment, dans les parcelles BI 58 et 90, semblent être contemporaines à cette construction.

Denis JAN

Service Archéologie, Département du Calvados

Ce diagnostic est localisé au cœur de la *villa* antique de La Papillonnière, fouillée de mars à septembre 2018, et plus exactement à la charnière *pars rustica* à l'ouest et de la *pars urbana* à l'est. La pente du terrain descendant du sud vers le nord, les parcelles diagnostiquées sont de plus situées au nord des bains de cette *villa*, bains occupant une surface d'environ 450 m². La fouille de la *villa* fait suite à un diagnostic de grande ampleur puisque portant sur une surface d'environ 24 ha. La *villa* antique en elle-même recouvre une surface d'environ 10 ha. Elle se matérialise sous la forme d'un vaste rectangle de 550 m de long et de 200 m de large. Mais au sein même de cette *villa* plusieurs parcelles couvrant une surface d'environ 1 ha n'ont pas été diagnostiquées ni fouillées. Cette opération a pu mettre en évidence la présence d'un ou plusieurs bâtiments antiques sur la parcelle A600, bâtiments plus ou moins bien conservés dans les labours. Il a aussi été mis au jour sur la même

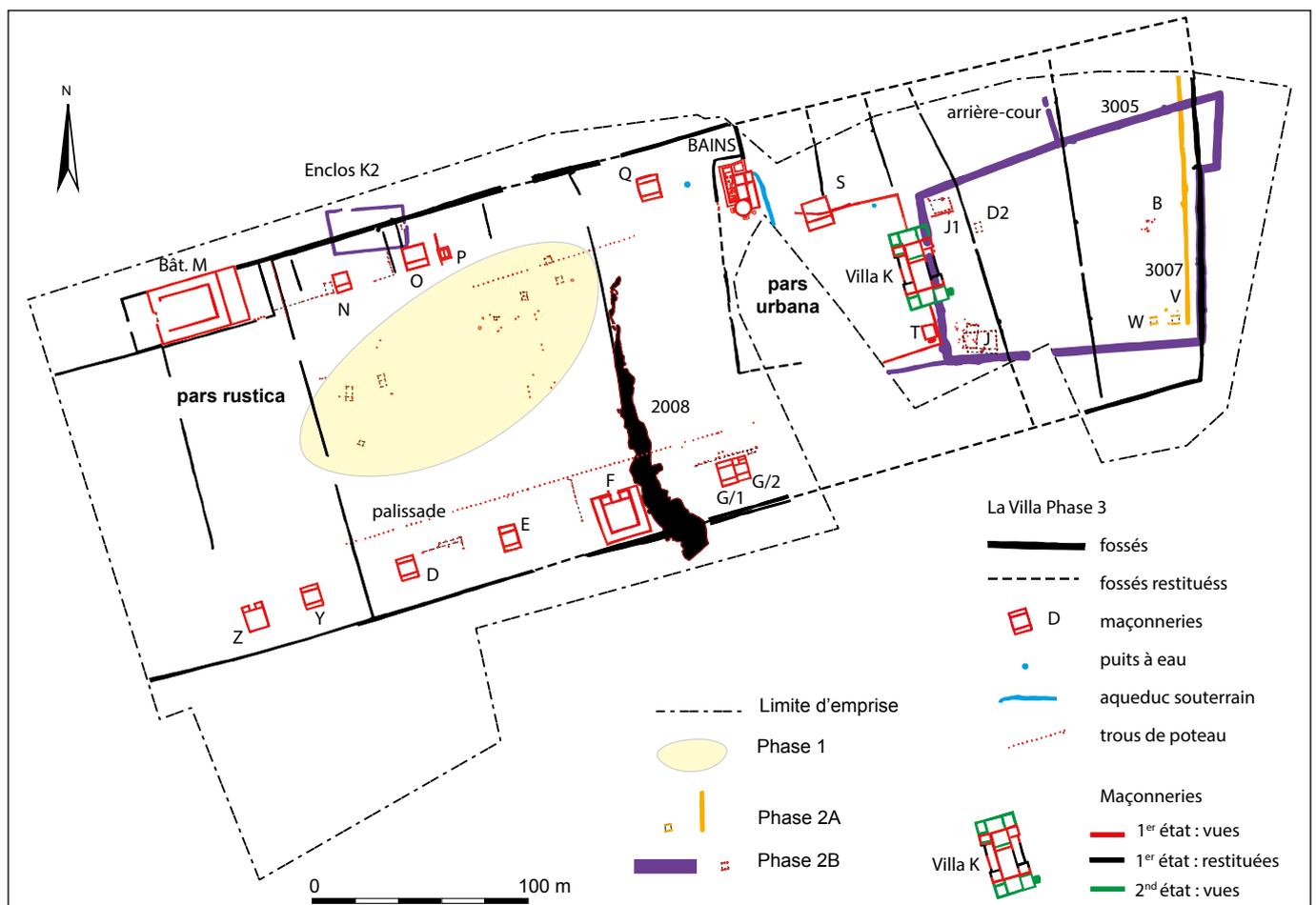
parcelle plusieurs fossés de même datation, dont un serait possiblement lié à l'approvisionnement en eau des bains. L'emplacement du sondage 4 au sein de la parcelle A 462 n'a pu mettre en évidence le fossé limitant la *villa* au sud. Il a aussi été mis en évidence plusieurs perturbations modernes-contemporaines de grandes dimensions.

Les emplacements contraints des sondages, la faible surface ouverte, n'ont certes pas permis de répondre à toutes les questions posées par le diagnostic, mais les éléments découverts permettent d'entrevoir la présence d'un fort potentiel lié à la charnière *pars rustica* / *pars urbana*, ainsi qu'à l'approvisionnement en eau des bains jouxtant immédiatement au nord les parcelles sondées.

Gérard GUILLIER
INRAP

La fouille menée de mars à septembre 2018 fait suite à un diagnostic conduit par Ludovic Le Gaillard en 2017 sur une surface de 24 ha au nord la commune nouvelle de Vire-Normandie. Les tranchées de diagnostic ont fait nettement ressortir l'existence d'un vaste établissement antique de plan quadrangulaire. Cette fouille, d'une emprise de 105 500 m², est localisée environ à mi-pente et au nord d'une vaste colline au relief adouci, qui jouxte à l'est le fleuve de la Vire. Le substrat est schisteux avec quelques fins placages argileux de surface. Enfin, sauf exception (les bains), le site est relativement arasé, parfois très arasé (la villa K). Plusieurs occupations antérieures à la villa ont été déterminées (fig. 1). La plus ancienne, la phase 1, est localisée au sein de la future *pars rustica* et est matérialisée par sept ou huit petits bâtiments élevés sur poteaux, accompagnés de quelques fosses et trous de poteau isolés. Deux incinérations sont aussi à signaler. Les rares témoins céramique indiqueraient la Protohistoire ancienne, de la fin de l'âge du Bronze ou du début du Hallstatt. Une datation C14 est en cours sur les ossements d'une l'incinération.

La phase 2 semble débuter avec le creusement du fossé 3007, accompagné de deux bâtiments à six poteaux plantés, V et W ; les rares tessons présents seraient attribuables au second âge du Fer. Ce fossé 3007 est recoupé par le vaste enclos de plan trapézoïdal 3005. Cet enclos, haut de 120 à 140 m, est large de 80 à 110 m. Une interruption sur son côté ouest détermine probablement son accès principal. Cette interruption est marquée du côté interne par deux trous de poteau. Plusieurs bâtiments se dessinent sur son aire, J et J1 auprès de son côté ouest. Les restes très arasés de poteaux et de sablière en position centrale sur la partie la plus haute de l'enclos pourraient marquer le bâtiment résidentiel (bâtiment B). Le mobilier céramique accompagnant ces vestiges a été très essentiellement recueilli dans la partie supérieure du comblement du fossé 3005. Il date de l'époque augustéenne jusqu'à la fin des julio-claudiens ou un peu antérieurement. Rajoutons à cette phase 2 le petit enclos K2, mesurant 20 x 35 m, recoupé par la phase postérieure. La phase 3 est matérialisée par une villa antique d'assez forte ampleur. Les fossés la limitant dessinent un vaste



Vire-Normandie, ZAC de la Papillonnière, fig. 1 : plan général simplifié des structures protohistoriques et antiques (G. Guillier, L. Vipard).

quadrilatère d'environ 530 m d'allongement est-ouest et d'environ 190 m de large. Nous y distinguons à l'ouest la *pars rustica*, réservée aux activités agricoles, en partie centrale la *pars urbana*, un espace résidentiel, le lieu de villégiature du propriétaire de la *villa*. Plus à l'est une arrière-cour du propriétaire de la *villa*. Plus à l'est une arrière-cour marque dessine peut-être une zone de jardins. L'extrémité est de cette arrière-cour reprend pour partie le tracé oriental de l'enclos de la phase 2. Contre les côtés nord et sud de la *pars rustica* ont été mis au jour quelques bâtiments aux fondations maçonnées, tous alignés et entourant une vaste cour, large de 100 m, quasiment vide de structures archéologiques et dont ils sont séparés par deux palissades. L'essentiel de ces bâtiments se rapporte aux granges pluri-fonctionnelles. Elles sont constituées d'une vaste pièce centrale agrémentée sur cour d'une galerie (bâtiments N, O et S). Plusieurs granges présentent une seconde galerie (bâtiments D, E, G, Q), tandis que quelques-uns de ces bâtiments aussi sont caractérisés par un porche d'accès (F et Z) et plusieurs d'entre eux présentent une ou plusieurs phases d'agrandissement. Au bâtiment G/1 est accolé le bâtiment G/2 (fig. 2), tandis que la grange F est ceinte d'un bas-côté à l'est au nord et à l'ouest. Le petit bâtiment P serait typologiquement rattachable à un grenier. Enfin le bâtiment M, localisé au nord-ouest de la *pars rustica*, d'une surface de 952 m², présente une cour centrale de plan rectangulaire flanquée de galeries sur ses côtés nord, est et sud. Une avant-cour est localisée à l'ouest et deux arrière-cours sont identifiées à l'est, dont une ceinte de murs. Ce bâtiment est aussi caractérisé par son accès qui ne nécessite pas de passer par la *pars rustica*, accès qui devait se faire directement de l'extérieur de la *villa*. Il serait possible de voir dans ce bâtiment M un bâtiment lié aux échanges (marché ?) destiné non seulement à la vente des productions de la *villa* mais aussi possiblement une structure où les habitants de la région pouvaient venir acheter, échanger ou vendre des produits. La *pars urbana* est matérialisée dans un premier temps par la *villa* K, de modestes dimensions, dont les vestiges



Vire-Normandie, ZAC de la Papillonnière, fig. 2 : les granges plurifonctionnelles G/1 (à droite) et G/2 (à gauche), vue verticale, le sud est en haut (O. Morin, Hagedrone).



Vire-Normandie, ZAC de la Papillonnière, fig. 3 : la pièce chauffée par hypocauste de la *villa* K, vue oblique prise vers l'est (O. Morin, Hagedrone).

ont été largement détruits par une ferme d'époque moderne. Cette *villa* est constituée d'un corps principal de plan rectangulaire agrémenté à ses quatre angles de petits pavillons, ceux placés à l'est et à l'ouest étant reliés par des galeries. Dans un second temps, deux ailes, au nord et au sud, flanquent les éléments précédents. Notons que la pièce sud-est présente un chauffage sur hypocauste (fig. 3). Une petite cour à l'ouest de la *villa* était ceinte de murs tandis qu'un petit temple T, constitué d'une *cella* unique est localisé au sud de la *villa*.

Probablement vers le début du II^e siècle des bains privés sont construits à 65 m au nord-ouest de la résidence. Dans un relatif bon état de conservation (les niveaux de sol ont toutefois disparu) cet ensemble présente une surface de 375 m². Ce sont des bains à itinéraire rétrograde et pièces adjacentes. Le plan est compact et présente l'essentiel des services nécessaires au rituel des bains, *apoditerium*, *frigidarium*, piscine froide et tiède, *tepidarium* et *caldarium* (fig. 4). Des collecteurs placés à l'ouest et au nord des bains permettent d'évacuer les eaux usées. Plusieurs éléments assez inhabituels sur des bains de *villa* sont à noter : ce sont des latrines (une petite pièce quadrangulaire localisée au nord-ouest), ainsi qu'un aqueduc souterrain mis au jour sur plus de 30 m, qui devait alimenter par un système de relevage la petite piscine froide de plan rectangulaire. Cet aqueduc présente au moins trois canalisations successives, une première en bois, une seconde matérialisée par des tuiles et la troisième par des blocs de granite.

La chronologie de la *villa* est délicate. Le mobilier est très concentré dans une fosse dépotoir et dans quelques sections de fossés, où de la céramique a été rejetée parfois directement à partir des différentes granges pluri-fonctionnelles, notamment des granges G/1, G/2 et Q ainsi que probablement d'une grange localisée entre les bâtiments P et Q, masquée par un chemin encore en usage. Les éléments recueillis dans la *pars rustica* et dans l'arrière-cour de la zone résidentielle témoignent d'une occupation continue du début de la période flavienne, voire légèrement antérieure, aux Antonins. Seuls les bains et la *villa* K présentent dans

quelques contextes des éléments permettant de situer la fin de leur occupation vers la fin du III^e siècle.

Le mobilier, hors céramique, est très réduit : quelques clous de fer, 11 monnaies dont une moderne et 7 issues



Vire-Normandie, ZAC de la Papillonnière, fig. 4 : le *caldarium* et le *tepidarium* des bains. Notons à gauche le *praefurnium* très arasé et en bas à droite le mur ouest des bains effondré dans le collecteur ouest ; vue verticale, l'est est en haut (O. Morin, Hagedrone).

de la pièce chauffée de la *villa K*, pas d'éléments en alliages de cuivre, quelques meules dont plusieurs fragments en basalte. Notons dans les bains la présence relativement importante pour un bâtiment privé de tessons de verre à vitre. Les bains ont aussi fourni un important échantillonnage de tuiles et autres terres cuites ainsi que des éléments de placage.

De manière assez habituelle, une partie du site est occupée durant le Haut Moyen Âge sans qu'une continuité d'occupation ait pu être mise en évidence. Cette occupation, constituée principalement de trous de poteau et de structures artisanales recouvre une surface de près de 2 ha. Cette fouille offre une référence exceptionnelle pour l'étude de la romanisation des campagnes et plus particulièrement pour l'organisation d'un grand domaine agricole antique.

Gérard GUILLIER
INRAP

Haut Moyen Âge
Moyen Âge

Vire-Normandie
Truttemer-le-Petit :
RD 524, aménagement de virages

Moderne

Une opération de fouille préventive menée sur 2 373 m² a été réalisée sur l'ancienne commune de Truttemer-le-Petit à l'automne 2018. Bien que la phase d'étude soit toujours en cours, il est possible de dresser un rapide bilan des différentes découvertes, qui jalonnent un millénaire entre le VII^e et le XVII^e siècle.

L'origine de l'occupation est perceptible sous la forme d'un système parcellaire composé d'un axe principal auxquels s'ajoutent perpendiculairement des axes secondaires. L'ensemble délimite de petites unités d'au moins 176 m². La datation de ce parcellaire n'est pas connue en raison de l'absence de mobilier. La chronologie relative permet cependant d'indiquer que celui-ci était en place avant le Haut Moyen Âge puisqu'une nécropole est installée au sein d'une des parcelles. Les quelque 90 tombes orientées est/ouest ne contiennent pas d'ossements, ce qui s'explique par l'acidité du substrat. Le rare mobilier découvert (trois boucles de ceinture, un couteau et une fibule) est à mettre en relation avec la pratique de l'inhumation habillée. La parcelle occupée par la nécropole voit au XII^e siècle l'installation d'au moins un bâtiment sur poteaux. Celui-ci est alors ceinturé par un enclos fossoyé. Le rare mobilier est représenté par quelques tessons céramiques, mais il faut noter la présence d'un mérellier complet gravé sur dalle de schiste.

Les indices d'une occupation du XIV^e siècle sont difficiles à percevoir puisque largement recoupés par des vestiges plus récents. Ils sont principalement représentés par le

mobilier céramique et métallique. En effet, un petit dépôt de six gros tournois en argent du début du XIV^e siècle a été découvert dans le fond d'une fosse. Trois de ces six monnaies étaient prises dans un morceau de tissu.

La période moderne voit la construction d'une ferme composée de deux bâtiments en pierres se faisant face, probablement séparés par une cours. Le parcellaire originel est alors réutilisé comme tranchée de fondation pour les murs. Le premier bâtiment à usage d'habitation était au départ composé de deux pièces, dont une équipée d'unâtre. De nombreux remaniements ont été effectués par la suite, comprenant l'ajout de deux autres pièces, portant ainsi la surface totale du bâtiment à 145 m². Le bâtiment à usage de grange, d'une superficie minimum de 105 m², est quant à lui beaucoup plus homogène et une seule phase de construction a été observée. Le mobilier céramique présent dans ces contextes est relativement abondant et provient des ateliers de production proches de Ger et Domfront. Les bâtiments semblent abandonnés et les murs en grande partie récupérés entre le milieu et la fin du XVII^e siècle. Le système parcellaire ancien, qui a conditionné les occupations pendant un millénaire, est alors abandonné au profit d'un nouveau, s'inscrivant dans l'ensemble plus vaste que constitue le bocage virois tel que nous le connaissons encore aujourd'hui.

Julia GAUVIN
Service Archéologie, Département du Calvados

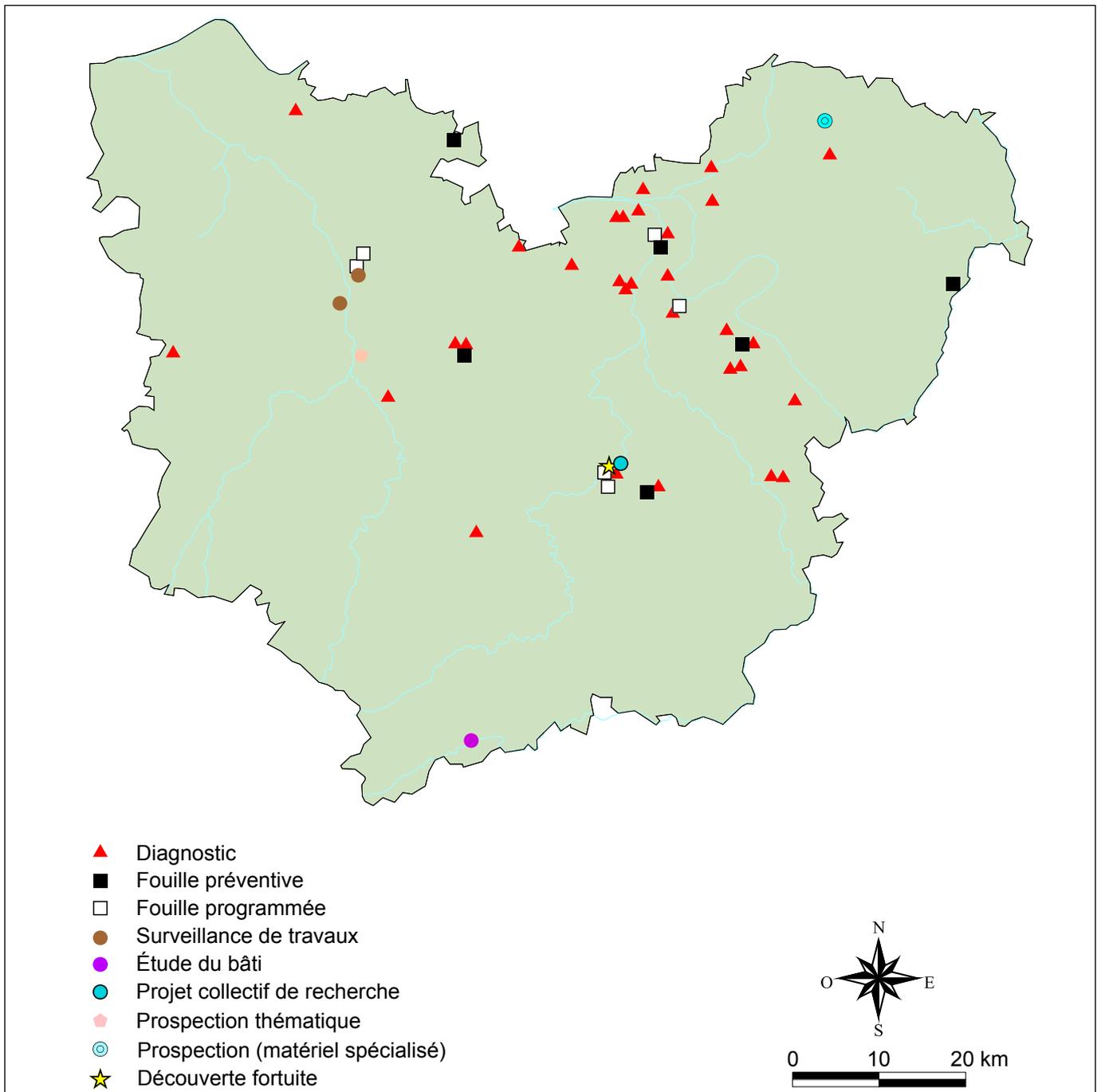


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2018

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Eure



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
/	Alizay Carrière phase nord : C 1209 et 1211	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO PRO GAL	En cours Positif
172631	Beaumontel La Mare Baigne Avoine, La Fosse Grou, Le Chemin Perret	Marion Huet MADE	Diag	PAL NÉO PRO GAL CONT	3111 Positif
/	Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame du Bec	Gilles Deshayes MADE	F. Prév.	MÉD MOD	En cours Positif
/	Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame du Bec	Gilles Deshayes MADE	ST	MÉD MOD	En cours Positif
172997	Bourneville-Sainte-Croix Zone d'activités de Bourneville	Nicolas Gautier MADE	Diag	PAL NÉO FER GAL MÉD MOD	3129 Positif
172454 172853	Brionne 18 rue du Général de Gaulle, Rue Émile Neuville	Pierre Wech MADE	ST	PRO GAL CONT	3158 Positif
172998	Conches-en-Ouche Le Bourg	Gilles Deshayes MADE	Diag	MÉD MOD CONT	3084 Positif
172886	Les Damps Le Camp	Caroline Renard MADE	Diag	/	3003 Négatif
172980	Évreux Boulevard A. et J. Janin	Pierre Wech MADE	F. Prév.	GAL MÉD MOD	En cours Positif
/	Évreux 7 rue du Capitaine Herriot	Pierre Wech MADE	DÉC	GAL MÉD	En cours Positif
172992	Évreux 48 rue Franklin Delano Roosevelt	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	GAL	3104 Positif
172915	Évreux et le val d'Iton Paléo-topographie historique	Pierre Wech MADE	PCR	MUL	En cours Positif
172905	Évreux Place Sepmanville	Pierre Wech MADE	F. Prév.	GAL MÉD	▲

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172953	Flipou 16 route du Plessis	Claire Beurion INRAP	Diag	/	3060 Négatif
172387	Gaillon Carrière de Gaillon	Marion Huet MADE	Diag	NÉO	3026 Positif
172897	Gaillon Jardins hauts du Château	Jean-Louis Breton ASS	FP	CONT	En cours Positif
172912	Guerny Les Aulnaies	Anne Kucab CASAVO	FP	NÉO GAL MÉD	1383 Positif
172883	La Haye-Malherbe RD 79, rue du Moulin	Delphine Théolas MADE	Diag	FER MOD	3002 Limité
172895	Heudebouville Rue de l'Ombre, Chemin des Pileux	Marion Huet MADE	Diag	NÉO BRO HMA MOD CONT	3027 Positif
172892	Heudebouville Ecoparc 3	Vincent Dartois MADE	F. Prév.	FER GAL CONT	En cours Positif
172928	Lisors Le Fouillebroc	Paola Calderoni INRAP	Diag	CONT	3135 Positif
172932	Louviers Place Ernest Thorel	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3088 Positif
172909	Louviers 4 rue du Port	Nicolas Roudié INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3020 Positif
172987	Louviers 6 rue du Rempart	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3143 Négatif
172936	Lyons-la-Forêt La Villenaie, Les Maisons Blanches	Patrick Bossard ASS	PRM	CONT	3244 Positif
172891	Malleville-sur-le-Bec Couture de Maurepas : Cetraval	Romain Pansiot MADE	F. Prév	FER GAL	En cours Positif
172914	Nassandres-sur-Risle Église romane de Fontaine-la-Soret	Nicolas Wasylszyn UDAP 27	EB	MÉD	3229 Positif
172937	Le Neubourg Château	Fabien Briand ARCHEODUNUM	FP	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172902	Le Neubourg Rue Jean de la Fontaine	Marion Huet MADE	Diag	BRO FER GAL MÉD	3053 Positif
172901	Le Neubourg Rue Pierre Corneille, D 840 (CMS, CE, CIS)	Marion Huet MADE	Diag	PAL NÉO PRO	3093 Positif
172950	Pacy-sur-Eure 57 rue Aristide Briand	Romain Pansiot MADE	Diag	FER CONT	3043 Limité
172929	Pacy-sur-Eure Rue du Château, rue Édouard Isambard	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172930	Pont-de-l'Arche Boulevard de la Marne : Espace culturel	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD MOD	3036 Limité
172991	Pont-de-l'Arche 4 chemin du Becquet : parcelle A89	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3094 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172871	Pont-Saint-Pierre Rue René Raban	Caroline Riche INRAP	Diag	MOD CONT	3006 Positif
172889	Prospection aérienne dans le département de l'Eure	Jean-Noël Le Borgne Véronique Le Borgne Gilles Dumondelle ASS	PA	MUL	En cours Positif
172982	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins	Claire Beurion INRAP	Diag	FER GAL	3151 Positif
172971	Saint-Aubin-sur-Gaillon Zone d'activité Les Houssières	Pierre Wech MADE	Diag	MÉD MOD CONT	3092 Limité
173122	Saint-Just, Saint-Étienne-sous-Bailleul La Corne Haute, Les Grandes Pièces	Bruno Aubry INRAP	Diag	PAL NÉO	3068 Positif
172920	Saint-Pierre-du-Vauvray Rue des Bleuets	Nicolas Roudié INRAP	Diag	HMA MOD CONT	3067 Limité
172999	La Saussaye Collège André Maurois	Vincent Dartois MADE	Diag	PRO MOD CONT	3110 Limité
172958	Thiberville Collège Janine Vancayzeele	Delphine Théolas MADE	Diag	MÉD MOD	3066 Limité
172914	La Trinité-de-Thouberville Église de la Sainte-Trinité	Nicolas Wasylszyn UDAP 27	EB	MÉD MOD CONT	3229 Positif
172947	Le Val-d'Hazey Rue de la Roque, rue de l'Argillère	Nicolas Roudié INRAP	Diag	NÉO	3085 Positif
172581	Val-de-Reuil Le Suret	Claire Beurion INRAP	Diag	NÉO FER BRO GAL CONT	3051 Positif
172882	Le Vaudreuil La Morte Eure	Joseph Vautour ASS	FP	MOD	En cours Positif
172836	Verneuil d'Avre et d'Iton Abbaye Saint-Nicolas, Porte d'Armentières	Gilles Deshayes MADE	EB	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172808	Le Vieil-Évreux La Basilique	Sandrine Bertaudière MADE	FP	GAL	En cours Positif
172984	Le Vieil-Évreux Rue des Pêcheurs	Cédric Paupy MADE	Diag	PAL NÉO MOD	3115 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

▲ Les opérations engagées en 2018 et achevées en 2019 seront publiées dans le *Bilan scientifique de Normandie* 2019.

NORMANDIE

EURE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Néolithique
Protohistoire

Alizay
Carrière phase nord : C 1209 et 1211

Antiquité

Cette opération de diagnostic archéologique réalisée à Alizay a permis de mettre en évidence des séquences stratigraphiques significatives. L'enregistrement de celles-ci est identique à celui établi dès la première campagne de diagnostic sur cette commune.

Trois nouvelles unités stratigraphiques sont individualisées. Elles correspondent aux formations/compléments des chenaux sableux et limoneux. Définis sous les lettres X et W, nous les retrouvons traversant l'emprise sur un axe est-ouest. Chaque unité se décline en trois appellations singulières à savoir par exemple 8H pour le haut de l'Us. 8 pour sa partie centrale et 8B pour la partie basse de l'Us.

En règle générale, l'Us 8 correspond au sol dans lequel l'essentiel des vestiges archéologiques sont découverts. Elle couvre l'essentiel des cultures du Néolithique. L'Us 9, sous-jacente, révèle bien souvent des entités plus anciennes comme cela fut le cas durant la première campagne de fouille (Marcigny, Mazet 2011), où une entité du Tardiglaciaire est apparue parfaitement conservée sur cette interface.

Enfin la troisième unité est située au nord de l'emprise et correspond à des tourbes brunes et boisées. Le fond de cette formation n'a pas été atteint.

Ces nouveaux épisodes d'incisions de chenaux sont intitulés *crevasse-splay*. Le chenal X est limono-argileux, marqué par des limons gris. Le chenal W plus vaste est comblé par des alternances de sable et de limon brun à gris d'où se lisent un certain nombre d'empreintes indiquées S.

La complexité des données enregistrées durant cette opération a largement dépassé nos attentes. Il a été décidé d'engager un certain nombre d'analyses paléo-environnementales dès le diagnostic afin de venir compléter les informations scientifiques déjà très nombreuses issues des fouilles de 2011 et de 2017. Il s'agissait de déterminer l'origine des tourbes au travers d'une approche pollinique, mais également d'affiner,

dans les grandes lignes, la dynamique des formations alluvionnaires, tourbeuses et limoneuses.

Les résultats archéologiques mis en avant lors de cette opération sont classiques pour le site d'Alizay et peu abondants par rapport aux opérations précédentes conduites sur cette carrière. Ils sont cependant conformes à l'image déjà perçue lors du diagnostic de 2009 où la marge occidentale de l'emprise avait déjà été abordée à cette époque. La faiblesse des informations archéologiques de l'époque avait conduit le SRA de Normandie à libérer de la contrainte archéologique près de 7 ha d'emprise dans ce secteur. Les découvertes effectuées sur le présent diagnostic, viennent confirmer en partie cette situation.

Peu de structures au sens strict du terme furent identifiées lors de ce diagnostic. Il s'agit pour l'essentiel de quatre foyers, d'un amas de débitage et de 48 chablis au minimum. Aucune fosse ni trou de poteau n'ont été identifiés. Ceci est conforme aux données de la fouille limitrophe réalisées directement au sud du diagnostic. Seule la présence d'un fossé, au nord de l'emprise, est à noter. Il est creusé et reprend en partie les chenaux W et X.

Il faut souligner la présence de quatre foyers en calcaires et en grès dont un seul est préservé, c'est-à-dire qu'il n'a pas subi de démantèlement ou de perturbations par des chablis ou agents autres. Aucun trou de poteau au sens strict du terme n'est identifié, seul ce qui est appelé poteau/branche dans l'inventaire est présent. Ceci correspond à des impacts dans le sol, possiblement lié à la chute d'arbre et donc de branches. Par ce principe, elles produisent des négatifs pouvant être confondus avec des poteaux plantés.

Un seul amas de débitage est identifié et fouillé. Pour l'essentiel, le mobilier archéologique est constitué par de l'industrie lithique (silex taillée et éléments de mouture en grès), de la céramique néolithique et protohistorique, de la faune et quelques restes humains. Des balles de

frondes en calcaire sont également à signaler ainsi qu'un bracelet en alliage cuivreux à jonc creux. Des fragments de *tegulae* et quelques blocs conséquents en grès et calcaire se reconnaissent sur la limite nord du chenal W.

La fouille de 2017 a révélé une incision axée globalement nord/sud révélant les mêmes caractéristiques que le

chenal X. Axé globalement sur la même orientation avec une diversion sur son flanc occidental, l'entité s'organise avec les mêmes caractéristiques et nature de découvertes, les empreintes.

Bruno AUBRY
INRAP

Paléolithique

Néolithique

Beaumontel

**La Mare Baigne Avoine, La Fosse Grou,
Le Chemin Perret**

Protohistoire, Antiquité

Contemporain

Le diagnostic prescrit sur le plateau de la commune de Beaumontel, couvre une surface de 21 ha répartis en quatre parcelles disjointes, à l'emplacement de quatre futures éoliennes. Les modalités d'exécution de cette opération ont ciblé les zones susceptibles de subir des dégradations et se sont donc concentrées sur l'emplacement des plateformes accueillant les éoliennes. L'intervention a consisté au décapage de ces quatre zones, dont la surface est comprise entre 2 500 et 3 000 m², et au suivi de l'axe des câblages reliant chacune des éoliennes, par le biais de tranchées linéaires.

Les résultats concernent un vaste champ chronologique allant du Paléolithique à l'époque contemporaine. Toutefois, la plupart des phases d'occupation ne sont représentées que par quelques éléments, souvent isolés, permettant, au mieux, d'évoquer une fréquentation des lieux à ces périodes. Le Paléolithique n'est représenté que par une pièce découverte isolée à 2,5 m de profondeur. Sa position stratigraphique la rattacherait au Paléolithique moyen.

Tous les décapages ont livré du mobilier erratique, céramique mais surtout lithique, permettant d'évoquer le Néolithique (armature tranchante, lame) et la Protohistoire au sens large. L'un des secteurs comprend toutefois plus d'éléments relatifs à ces phases d'occupation avec, notamment, la présence d'une potentielle fosse de chasse (fosse en V, Y, W) et d'un petit foyer ou creusement recevant ses rejets, qui fournit, dans ce dernier cas, des éléments céramiques évoquant le Bronze ancien/moyen. Ces deux structures s'accompagnent de quelques trous de poteaux non

datés, dont l'organisation est peu révélatrice. Quelques tracés de fossé semblent également plus anciens mais, là encore, leur phasage reste hypothétique faute de mobilier, ne permettant que de supposer leur appartenance à la Protohistoire au sens large.

Les principaux résultats concernent essentiellement la période antique et particulièrement le I^{er} et le début du II^e siècle de notre ère. Les aménagements correspondent à plusieurs fosses, dont une structure de combustion contenant de nombreux éléments mobiliers, encadrés par deux axes de voirie d'orientation nord-ouest/sud-est et est-nord-est/ouest-sud-ouest. Le second tracé, entièrement dégagé, montre une largeur de 6 m et vient se greffer sur l'axe, certainement principal nord-ouest/sud-est pouvant correspondre à la voirie Évreux/Brionne. Cette dernière n'a pu être dégagée entièrement puisqu'elle semble suivre le tracé de la route actuelle (D 160). Une bifurcation de ce tracé en direction d'Évreux est supposée un peu plus au sud de la commune, bien que la largeur assez importante de la voirie est-nord-est/ouest-sud-ouest pose question quant à ses modalités d'usage.

Enfin de nombreux indices concernent le passé récent et rappellent l'utilisation de ce lieu en tant qu'aérodrome pendant la Seconde Guerre mondiale. Outre la présence de pistes ou chemin d'accès, toujours bien visibles dans le paysage, de nombreux trous d'obus ont été détectés au cours des décapages, évoquant les bombardements répétés opérés sur ce secteur stratégique.

Marion HUET
MADE

Moyen Âge

Moderne

Le Bec-Hellouin

Abbaye Notre-Dame du Bec

La mise en œuvre d'une rampe d'accès au cloître de l'abbaye du Bec-Hellouin, fondée au XI^e siècle, est à l'origine d'une fouille préventive menée en juillet 2018. Elle avait pour objectif d'étudier une partie de

l'ancienne salle du chapitre, construite en 1141, réduite d'une travée côté ouest en 1750, et détruite en 1816 après que ses tombes aient été pillées. L'opération a permis l'identification d'un minimum de dix sépultures



Le Bec-Hellouin, Abbaye Notre-Dame du Bec : sépultures de la salle du chapitre en cours de fouille (G. Deshayes).



Le Bec-Hellouin, Abbaye Notre-Dame du Bec : remontage de la pierre tombale de l'abbé Guillaume II Le Petit, mort en 1211 (K. Duval).



Le Bec-Hellouin, Abbaye Notre-Dame du Bec : panneau de carreaux de pavement affaissé, XV^e-XVI^e siècle (G. Deshayes).

médiévales aux modes d'inhumation variés : sarcophage monolithe, coffrages de pierres à logettes céphaliques, contenant en bois cloué... Elle a mené à la fouille de sept d'entre elles, découvertes presque intactes et parfaitement scellées d'épaisses dalles calcaires liées de mortier, ou perturbées par les travaux de 1750 ou par les pillages évoqués ci-dessus. La confrontation de la documentation archéologique et des archives écrites et iconographiques autoriserait l'identification plausible des sépultures de quelques abbés et probablement d'une bienfaitrice de la noblesse locale (quelques seigneurs du Neubourg des XIII^e et XIV^e siècles et leurs compagnes furent inhumés dans cet édifice prestigieux).

La fouille a également livré les restes d'un panneau de carreaux de pavement, affaissé, attribuable au XV^e ou XVI^e siècle, ainsi que ceux d'un plus vaste panneau, composé de carreaux de pavement médiévaux monochromes ou estampés bicolores, remployés pour composer le sol de la salle réduite en longueur au milieu du XVIII^e siècle. La dépose de ces panneaux s'est accompagnée de la collecte de nombreux cassons d'autres carreaux de pavement estampés bicolores, noyés dans les remblais des travaux et des pillages.

Une infime partie du mobilier funéraire a pu être collectée en dépit de la disparition massive des matériaux organiques et des pillages anciens : un fragment de textile brodé ; quelques morceaux de semelles de chaussures en feutre ; de nombreux et très fins rubans en or (dites "guipures") initialement enroulés individuellement autour de fibres textiles disparues ; l'extrémité d'un crosseron en alliage cuivreux doré. Enfin, les remblais déversés par les pillards dans le sarcophage d'un abbé contenaient une grande partie des fragments de la pierre tombale de l'abbé Guillaume II Le Petit († 1211, inhumé hors emprise de la fouille) ; la pierre a été sculptée en relief dans du marbre de Purbeck (Angleterre, identifié par Dominique Beneult) et gravée de l'inscription (abrégée) *Alter Willelmus jacet hic abbas duodenus*. Cette pierre tombale apparaît sur le plan des sépultures des abbés du Bec dessiné au XVII^e siècle et conservé à la Bibliothèque nationale de France.

Gilles DESHAYES et Sabrina PAROT
MADE

Les travaux d'aménagement pour l'accessibilité des espaces extérieurs aux bâtiments monastiques ont mené à la découverte de maçonneries remarquables, relevées et étudiées en détail par la MADE en juin 2018. Cette opération a permis d'enrichir le plan des vestiges appréhendés lors des précédentes observations d'avril et octobre 2015 (diagnostic MADE, suivi de travaux SRA Normandie), au travers de la mise au jour de l'angle nord-est du transept de l'abbatiale et de deux murs d'enceinte reliant la tour Saint-Nicolas à cette



Le Bec-Hellouin, Abbaye Notre-Dame du Bec : vestiges maçonnés de l'angle nord-est du transept de l'abbatiale (G. Deshayes).



Le Bec-Hellouin, Abbaye Notre-Dame du Bec : vue zénithale d'une portion du mur d'enceinte liant la tour Saint-Nicolas et l'ancienne porterie (G. Deshayes).

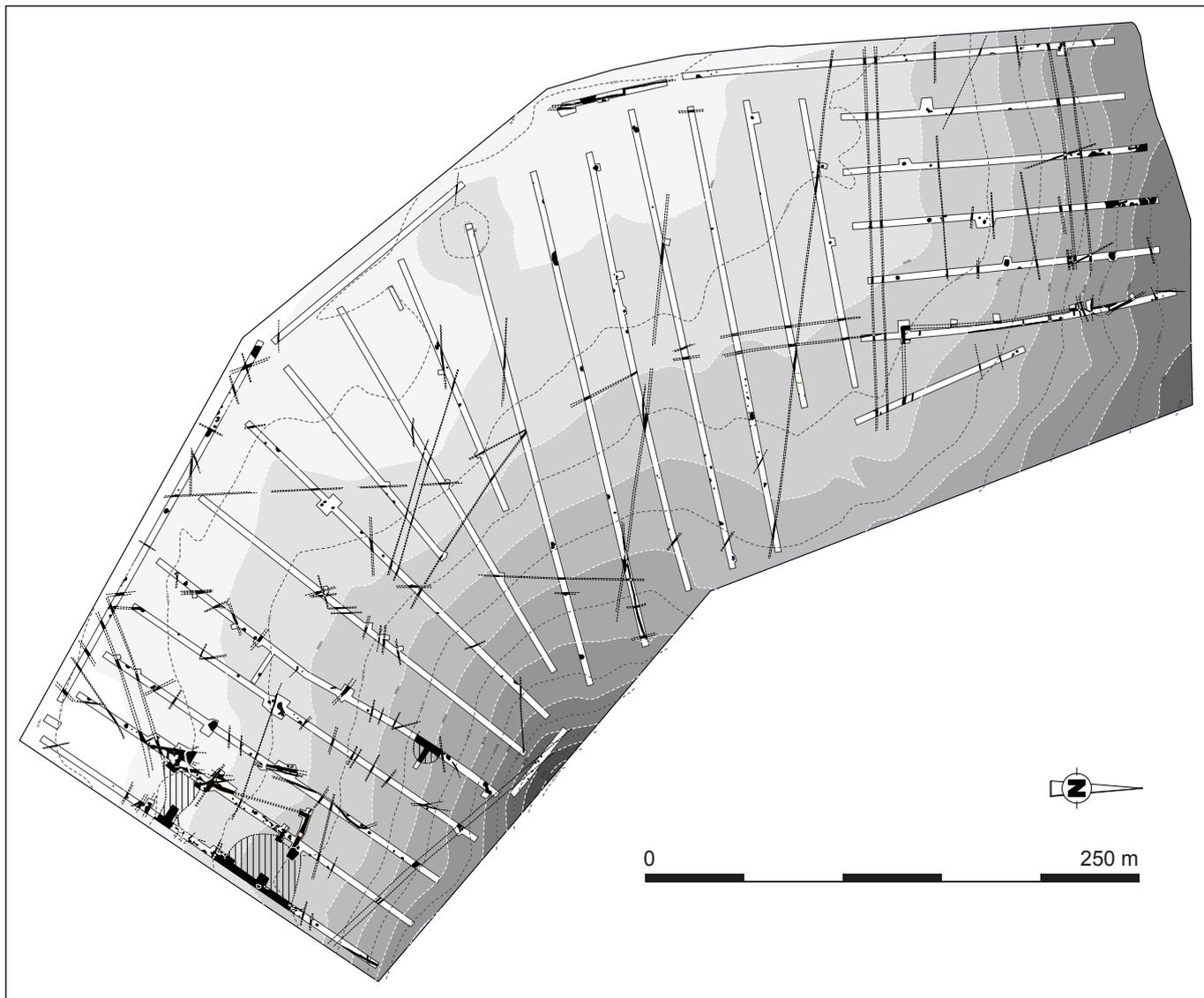
église et à l'ancienne porterie, mutée en logis abbatial au XVIII^e siècle. Appuyé de deux contreforts sur sa face extérieure, ce dernier mur d'enceinte médiéval fut épaissi à la base par la mise en œuvre d'un glacis parementé quand le monastère fut transformé en forteresse et protégé de puissants fossés, à la fin du XIV^e siècle. La défense de la place-forte est également illustrée ici par les vestiges de deux fentes de tir tournées vers le fossé extérieur.

Gilles DESHAYES
MADE

Le diagnostic mené à Bourneville, à proximité de l'autoroute A13, couvre une surface de 14,8 ha, et a été motivé par le projet de création d'une ZAC par la communauté de commune Roumois-Seine.

Les sondages ont permis la détection de 628 structures et objets isolés erratiques prélevés lors du décapage. Ces résultats se répartissent sur l'ensemble de l'emprise, montrant de faibles zones vides et des concentrations notables dans les tiers nord et sud du terrain sondé. Sur ces secteurs, particulièrement au sud-est, la densité d'occupations est assez soutenue et correspond à la superposition d'aménagements diachroniques complexifiant les tentatives de phasage des différents ensembles perçus. Les installations identifiées s'échelonnent du Néolithique à l'époque moderne.

Les périodes anciennes sont représentées par des pièces lithiques erratiques souvent ubiquistes, renvoyant peut-être à des fréquentations diachroniques. Trois aménagements s'apparentant à des structures de combustion, constitués d'un lit de petits blocs de silex chauffés, pourraient également évoquer cette occupation précoce. À cela s'ajoute la découverte d'un locus concentrant 153 pièces lithiques sur 60 m², peut-être piégées à la faveur d'une légère dépression. Les restes prélevés évoquent un poste de débitage, mais la singularité de cet ensemble est marquée par la redondance de pièces type tranchet ou leur ébauche (8 pièces). Six fosses disséminées sur un large secteur nord semblent définir plusieurs pôles d'occupations, ou circonscrire les contours d'un ensemble plus vaste, au Bronze final. Ces creusements livrent une grande



Bourneville-Sainte-Croix, Zone d'activités de Bourneville : plan général du site (N. Gautier).

quantité de céramique (8,5 kg), point d'autant plus remarquable que ce mobilier correspond principalement à un ramassage de surface lors du décapage. La nature et la densité des restes impliquent la présence d'un secteur d'habitat structuré sur l'emprise ou à proximité qui n'a pu être précisé à ce stade, du fait notamment de la surimposition des occupations et du grand nombre de structures sans mobilier datant.

Les parcelles sont à nouveau investies à l'époque laténienne par l'installation d'un enclos dont le périmètre semble s'étendre au-delà des limites sud de l'opération. Ses contours sont toutefois amputés par le creusement de larges fosses antiques, ne permettant pas de le circonscrire. La façade nord, matérialisée par de larges fossés, a livré du mobilier de La Tène D2. Son aire interne comprend de nombreux creusements suggérant la présence de plusieurs bâtiments ou aménagements, bien que la superposition des occupations dans ce secteur ne permette pas d'affirmer leur stricte synchronie avec l'enclos. Plusieurs fossés au gabarit massif, coupés par des structures antiques, pourraient

tout à fait participer de la structuration du secteur à cette période ou, plus largement, à la Protohistoire récente (occupation(s) plus précoce(s) ou réaménagements synchrones ou postérieurs).

Plusieurs autres structures livrent un mobilier céramique de facture protohistorique suggérant la présence d'installations dont la relation fonctionnelle avec l'enclos sud reste à définir. Au nord du terrain, l'angle d'un potentiel enclos, en surface duquel sont installées deux crémations gallo-romaines, livre effectivement du mobilier céramique de facture protohistorique. Un cheminement pourrait relier cet enclos à celui précédemment évoqué au sud d'emprise.

La période gallo-romaine occulte une partie de ces vestiges au sud d'emprise par le creusement de larges fossés d'extraction de matériaux. Elles s'accompagnent de plusieurs fossés peu profonds, au tracé souvent sinueux, livrant un mobilier dense en céramique, tuiles, clous de chaussure et particulièrement en scories. La fréquence de ces déchets de forge en position de rejet dans de nombreuses structures, conduit à proposer



Bourneville-Sainte-Croix, Zone artisanale de Bourneville : tranchets de la tranchée 19 (M. Huet).

l'existence de deux pôles métallurgiques, l'un à l'extrémité nord-ouest d'emprise, l'autre au sud-est. Ces vestiges permettent d'évoquer la présence d'un secteur artisanal, peut-être périphérique d'une occupation pouvant se développer au sud des terrains sondés, et déjà repérée lors de la surveillance de travaux de l'autoroute. Plusieurs tronçons de fossés parallèles suggèrent également la présence de cheminements au sein de la zone d'étude.

À ces éléments s'ajoute la découverte de neuf sépultures à crémation dispersées sur toute l'emprise. À l'exception de deux d'entre elles, inscrites dans une large fosse charbonneuse, la plupart des dépôts crématoires n'ont pu être identifiés que par leur vase ossuaire, les limites de creusement n'étant généralement pas lisibles. Parmi ces crémations en urne, un dépôt en amphore ligérienne du I^{er} siècle est à signaler. Un regroupement de structures charbonneuses, au sud d'emprise, pourrait également correspondre à des crémations en

pleine terre ou en contenant périssable. L'une d'entre elles, particulièrement charbonneuse, a livré les restes d'un objet en bronze.

Quelques éléments épars, là encore au sud d'emprise, évoquent également une fréquentation au cours du haut Moyen Âge. Les indices sont toutefois ténus et se confondent souvent avec l'occupation antique. Certaines structures contenant de nombreux blocs de silex équarris, pourraient par ailleurs suggérer le démantèlement d'un probable bâtiment alentour non localisé.

Une reprise de la structuration des parcelles s'amorce aux cours des XIII^e-XIV^e siècles mais concerne cette fois la moitié nord et, dans une moindre mesure, une portion centre-ouest du diagnostic. Le secteur nord est marqué par de larges fosses polylobées correspondant à l'accrétion de plusieurs creusements certainement destinés au prélèvement de matériau. Plusieurs structures plus légères accompagnent cet ensemble évoquant la présence de bâtiments. Ces vestiges sont encadrés par une trame parcellaire assez dense, dont l'orientation a pu perdurer jusqu'à l'époque moderne, voire contemporaine. Le mobilier céramique de la zone est abondant et présente des stigmates de rejet de cuisson suggérant la présence à proximité d'un atelier. Plusieurs traces de combustion au sein des comblements pourraient traduire l'existence de fours sur les deux secteurs. La seule structure de ce type identifiée se trouve toutefois isolée dans la zone sud. Sans présager de son ancienneté, ce four serait situé au bord du chemin de la « Sente des Jardins », qui figure sur le cadastre napoléonien. Il constitue, avec quelques éléments parcellaires et de potentielles marnières, les traces d'occupation d'époques moderne à contemporaine découvertes sur le diagnostic.

Nicolas GAUTIER
MADE

Protohistoire

Antiquité

La surveillance des travaux de démolition et de terrassement, réalisés dans le cadre d'un projet de construction de logements à Brionne, avait pour but de vérifier la bonne exécution des mesures de modification de consistance du projet. Ces mesures ont globalement été respectées et les vestiges des occupations anciennes n'ont été que très ponctuellement atteints.

Il a néanmoins été possible de documenter les premières traces connues d'une occupation protohistorique à l'emplacement de l'agglomération antique de Brionne. Ces traces semblent relever de la période de La Tène ancienne, mais ne permettent pas de caractériser précisément la nature de l'occupation.

Brionne

18, rue du Général de Gaulle,
rue Émile Neuville

Contemporain

Quelques vestiges du quartier antique, consistant en structures fossoyées et niveaux stratifiés, ont également été mis au jour et complètent notre connaissance du site. Leur chronologie se situe entre l'époque augustéenne et le II^e siècle. La présence récurrente et abondante de restes osseux, notamment de chevilles osseuses de bovidés, renforcent l'hypothèse d'un quartier artisanal centré sur une activité de tannerie, voire de corletterie ?

Pierre WECH
MADE

Deux sondages mécaniques ont été réalisés en janvier 2018 à proximité immédiate du centre-ville de Conches, sur une petite terrasse et une zone d'éboulis situées dans la pente d'un coteau abrupt, en contrebas des terrasses voisines de l'église Sainte-Foy et de la mairie. Le diagnostic s'est attaché à l'étude des vestiges archéologiques conservés à l'emplacement de la jonction entre l'enceinte du bourg et l'angle nord-est de celle de la basse-cour de l'ancien château. Il s'inscrit en effet dans le cadre des travaux de restauration des vestiges de remparts de ces deux enceintes, actuels murs de soutènement des terrasses qui s'étendent au sud-est de l'église et à l'est de la mairie.

Le diagnostic a démontré que cette partie du mur d'enceinte de la basse cour a totalement disparu et que son emprise fut abandonnée à l'époque contemporaine au profit du rejet de divers déchets et du développement de « terres noires ». Il a également fourni de précieuses informations stratigraphiques sur les origines et les transformations de la basse cour au cours du Second Moyen Âge. L'une des coupes stratigraphiques présente les vestiges de ce qui pourrait correspondre au fossé de la première basse-cour ainsi que les témoins des divers travaux de terrassement et de remblaiement ayant abouti à l'agrandissement de cette enceinte en direction de l'église et du bourg médiéval.

Cette opération a par ailleurs mis en lumière la richesse des couleurs et des décors médiévaux de deux mobiliers architecturaux et ornementaux, démantelés et rejetés dans les « terres noires » contemporaines. 120 carreaux de pavement glaçurés, monochromes ou estampés bicolors, bien conservés, de facture peu soignée, techniquement et stylistiquement attribuables au XIII^e ou XIV^e siècle, documentent les productions d'un même atelier et, peut-être, le pavement de l'un



Conches-en-Ouche, Le Bourg : tesson de vitrail traité à la grisaille et au jaune d'argent, décoré de clochetons de pinacles, 2nde moitié du XIX^e siècle (G. Deshayes).

des bâtiments de la basse-cour. 753 tessons de vitraux néogothiques, bigarrés, richement traités à la grisaille et au jaune d'argent, peuvent être datés de la seconde moitié du XIX^e siècle par une même approche technique et stylistique ; ils pourraient provenir de l'une des verrières d'un édifice civil ou religieux du centre-ville de Conches, à l'exception de l'église Sainte-Foy.

Gilles DESHAYES
MADE

Précédant la construction d'un immeuble à l'ouest de l'ancienne maternité et des thermes antiques d'Évreux cette fouille s'apparente davantage à un complément de diagnostic. Les emprises prescrites se résument en effet à un ensemble de petits sondages de quelques mètres à quelques dizaines de mètres carrés, limités en outre en profondeur par une cote de fond de projet. Les résultats sont de ce fait nécessairement limités. Le traitement des données étant en cours, la présentation que nous en ferons ici sera réduite au strict nécessaire. L'essentiel de l'attention devait initialement se porter sur

les niveaux de « terres noires » supposées, recouvrant les vestiges antiques à cet emplacement. Il s'est cependant rapidement avéré qu'il ne s'agissait pas de « terres noires » mais plutôt d'une importante séquence de remblais d'aspect marbré. Ceux-ci, de datation sans doute moderne, suivent une importante phase de terrassement que l'on ne peut pas dater avec précision à l'heure actuelle.

Ces remblais masquent un important creusement d'époque médiévale, déjà reconnu lors des diagnostics antérieurs, mais dont seule l'emprise approximative a



Évreux, Boulevard Adélaïde et Jules Janin, fig. 1 : fondation d'un possible portique antique (S. Zeller).



Évreux, Boulevard Adélaïde et Jules Janin, fig. 2 : la rue (à droite), la fondation du possible portique et les niveaux de sol antiques (L. Tocqueville).



Évreux, Boulevard Adélaïde et Jules Janin, fig. 3 : balance en alliage cuivreux et ses poids en plomb mis au jour dans les derniers niveaux d'occupation antique (C. Relier, UTICA).

pu être déterminée ici, faute de fouille plus approfondie et plus étendue. Ni sa datation ni sa fonction ne peuvent être déterminées à ce jour.

Les remblais modernes masquent également les niveaux antiques. Ceux-ci ont été dégagés ponctuellement et superficiellement dans plusieurs sondages. Leur datation et leur analyse détaillée nécessitent encore un important travail de synthèse, incluant notamment une étude céramologique. Notons toutefois que plusieurs maçonneries, dont une possible fondation de portique sont apparues (fig. 1). Leur appartenance à une annexe des thermes ou à un habitat cossu est en cours d'évaluation.

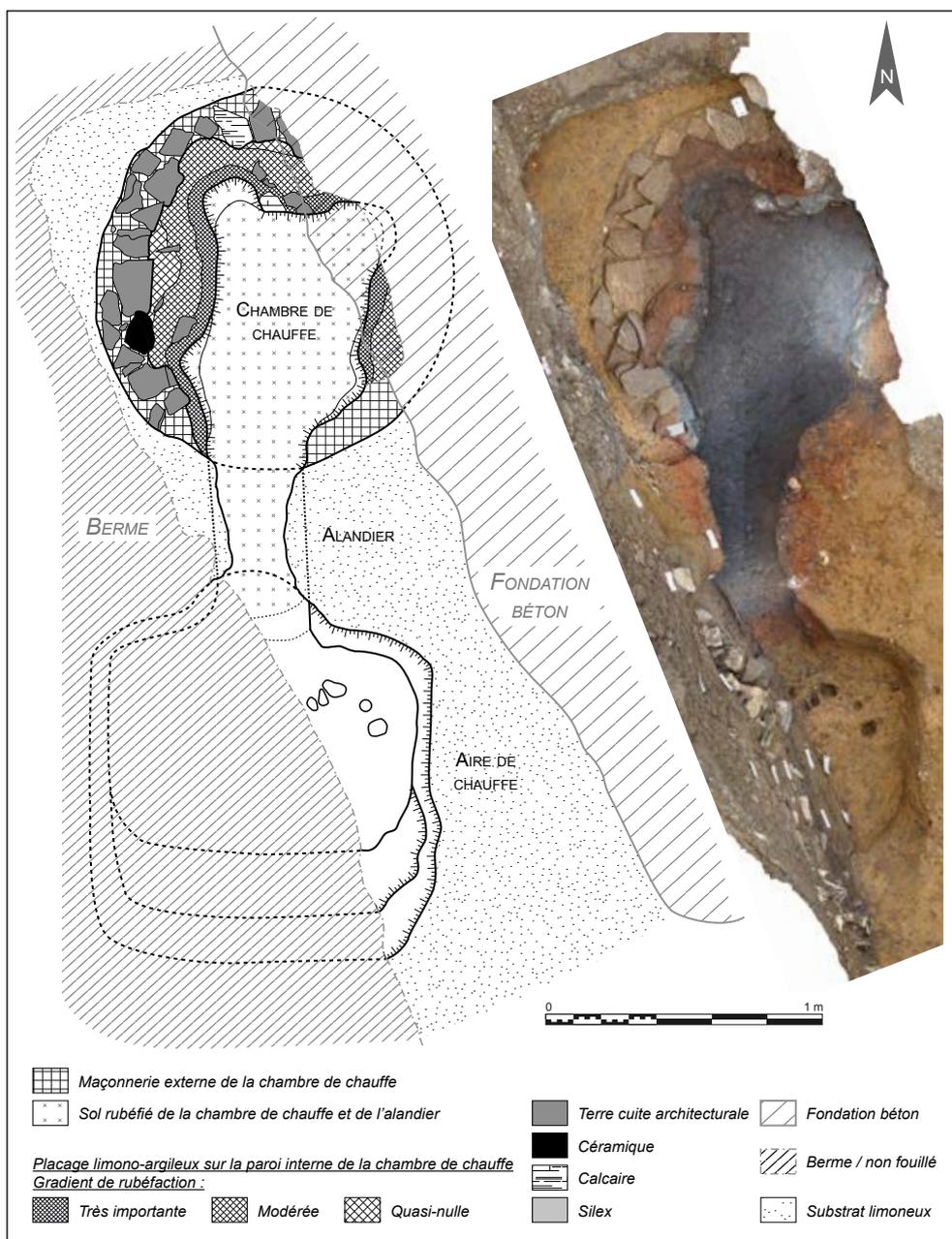
Plus au sud, le long du boulevard Janin, une portion de rue antique a été observée, dans le prolongement de celle déjà révélée lors du diagnostic. Il s'agit d'un axe majeur de la ville de *Mediolanum Aulercorum*, dont le tracé est aujourd'hui repris, à peu de choses près, par le boulevard Janin et, plus à l'ouest, la rue Charles Corbeau. Cette rue a été notamment reconnue, au pied de la cathédrale, lors des surveillances de travaux de 2012-2013. Dans le cas présent, la rue consiste en une superposition de recharges de gravier de silex, dont seules les plus superficielles ont pu être observées.

Le long de cette voirie, un mur a été reconnu dans l'un des sondages. Il pourrait avoir supporté un portique et l'hypothèse d'un trottoir couvert peut être avancée (fig. 2). La surface étudiée est cependant trop réduite pour pouvoir confirmer ce point. Signalons la découverte, au même emplacement et dans les derniers niveaux d'occupation antique, de nombreuses monnaies et d'une balance en alliage cuivreux et plomb presque complète (fig. 3). À cet endroit, les derniers niveaux d'occupation antique peuvent donc être datés, au plus tôt, de la période sévérienne (transition entre les II^e et III^e siècles).

Pierre WECH
MADE

Durant l'été 2018, les travaux de terrassement pour la reconstruction d'un pavillon à Évreux ont entraîné la découverte d'ossements humains au n° 7 de la rue du Capitaine Herriot. Après pose des scellés judiciaires, la gendarmerie a sollicité les services de la DRAC de Normandie qui ont identifié la nature archéologique et non criminelle du « gisement ». Afin de collecter un minimum d'information, et puisque les terrassements étaient déjà achevés et les fondations coulées, la DRAC a sollicité le concours des archéologues du Conseil départemental de l'Eure afin de nettoyer et relever la stratigraphie apparaissant dans les bermes.

Il s'est avéré que, malgré les terrassements et les importantes troncatures subies, il subsistait quelques vestiges non négligeables d'une ou plusieurs occupations. Ce terrain se situe à la fois dans les marges de la nécropole antique du Clos au Duc, à proximité immédiate du tissu urbain de l'agglomération antique, mais aussi à proximité de l'église Saint-Aquilin. Les vestiges rencontrés sont variés. Signalons en premier lieu la découverte d'un four de potier, partiellement engagé dans la berme occidentale et largement tronqué par les terrassements et les fondations (fig. 1). Il s'agit d'un four circulaire à deux volumes à tirage vertical, creusé dans le substrat limoneux. La chambre de chauffe, grossièrement carrée et d'environ 1,2 m de côté, semble accessible par une série de petites « marches » taillées dans l'encaissant. Elle est prolongée par un alandier voûté, simplement creusé dans le limon, long de 0,5 à 0,6 m et large de 0,35 m. La chambre de chauffe comporte des parois construites au moyen de gros morceaux de terres cuites architecturales et de céramique montés par assises et liés à la terre. Cette maçonnerie, épaisse de 0,15 à 0,2 m,



Évreux, 7 rue du Capitaine Herriot, fig. 1 : plan et orthophotogrammétrie du four de potier (P. Wech).

est installée dans un creusement circulaire d'environ 1,4 m de diamètre. Les parois internes sont enduites et des plots viennent s'y accoler, formant ainsi un dispositif à canal central et quatre événements radiaux. Les élévations (sole et laboratoire) ont quant à elles été totalement détruites par les terrassements contemporains. Ce four pourrait être daté du courant ou de la seconde moitié du II^e siècle et appartenir à un atelier plus vaste dont relèveraient également les fours observés lors de la fouille de la rue Franklin Roosevelt, distants seulement de 100 m à vol d'oiseau.



Évreux, 7 rue du Capitaine Herriot, fig. 2 : four domestique (à droite) et possible dépôt funéraire (à gauche) (L. Tocqueville).

Un deuxième four, domestique celui-ci et à demi engagé sous la berme orientale, est creusé dans le limon et possède une voûte hémisphérique (fig. 2). Il semble avoir connu au moins un réaménagement de sole. À cela s'ajoute un troisième et dernier four, de plan piriforme de 5,5 m de long, largement arasé par les terrassements, mais dont la fonction n'a pas pu être déterminée faute de fouille.

Jouxtant le four domestique, une petite fosse quadrangulaire a été miraculeusement préservée. Elle comportait, disposé sur le fond du creusement, un dépôt constitué de quatre vases en céramique et d'un gobelet en verre, le tout attribuable au IV^e siècle (fig. 3). L'hypothèse d'un dépôt secondaire à crémation, en lien avec la nécropole toute proche, a rapidement été avancée. Cependant, ni la fouille de la fosse ni celle des vases n'ont livré le moindre reste osseux. La question de l'interprétation de ce dépôt n'a donc pas trouvé de réponse à ce jour.

Pour achever ce tour d'horizon des vestiges antiques, il nous faut mentionner ici l'identification d'une probable voirie d'orientation est/ouest, caractérisée dans la berme septentrionale par une succession de recharges en gravier de silice. L'examen du réseau viarie antique connu actuellement dans les environs indique que cette voie/rue est inédite et vient donc opportunément compléter notre connaissance de la trame urbaine de ce secteur de la ville gallo-romaine.

À ces découvertes antiques s'ajoutent au moins quatre sépultures à inhumation identifiées dans la berme occidentale. Creusées dans les niveaux de comblement du four de potier, ces sépultures (dont au moins un immature) semblent orientées est/ouest mais n'ont pas pu être

fouillées. Une cinquième sépulture a été quant à elle identifiée entre les fondations. Largement tronquée par les terrassements (mais aussi par une fosse postérieure) et chahutée par les circulations d'engins à chenilles, elle a néanmoins pu être fouillée. Bien qu'incomplète (le bassin et la partie inférieure du corps sont manquants), elle a révélé une inhumation sur le flanc droit, tête vers l'est. Aucune de ces cinq sépultures n'a pu être datée faute de mobilier et de possibilité de fouille. Néanmoins, leur position stratigraphique, leur orientation et la proximité avec l'église Saint-Aquilin dont les environs ont, par le passé, livré de très nombreuses sépultures, plaident en faveur de l'identification d'une portion du cimetière médiéval et paroissial de Saint-Aquilin. Des datations radiocarbones viendraient sans doute utilement compléter ces observations.

Pierre WECH
MADE



Évreux, 7 rue du Capitaine Herriot, fig. 3 : le gobelet en verre accompagnant le possible dépôt funéraire (A. Vinçotte, Arc-Antique).

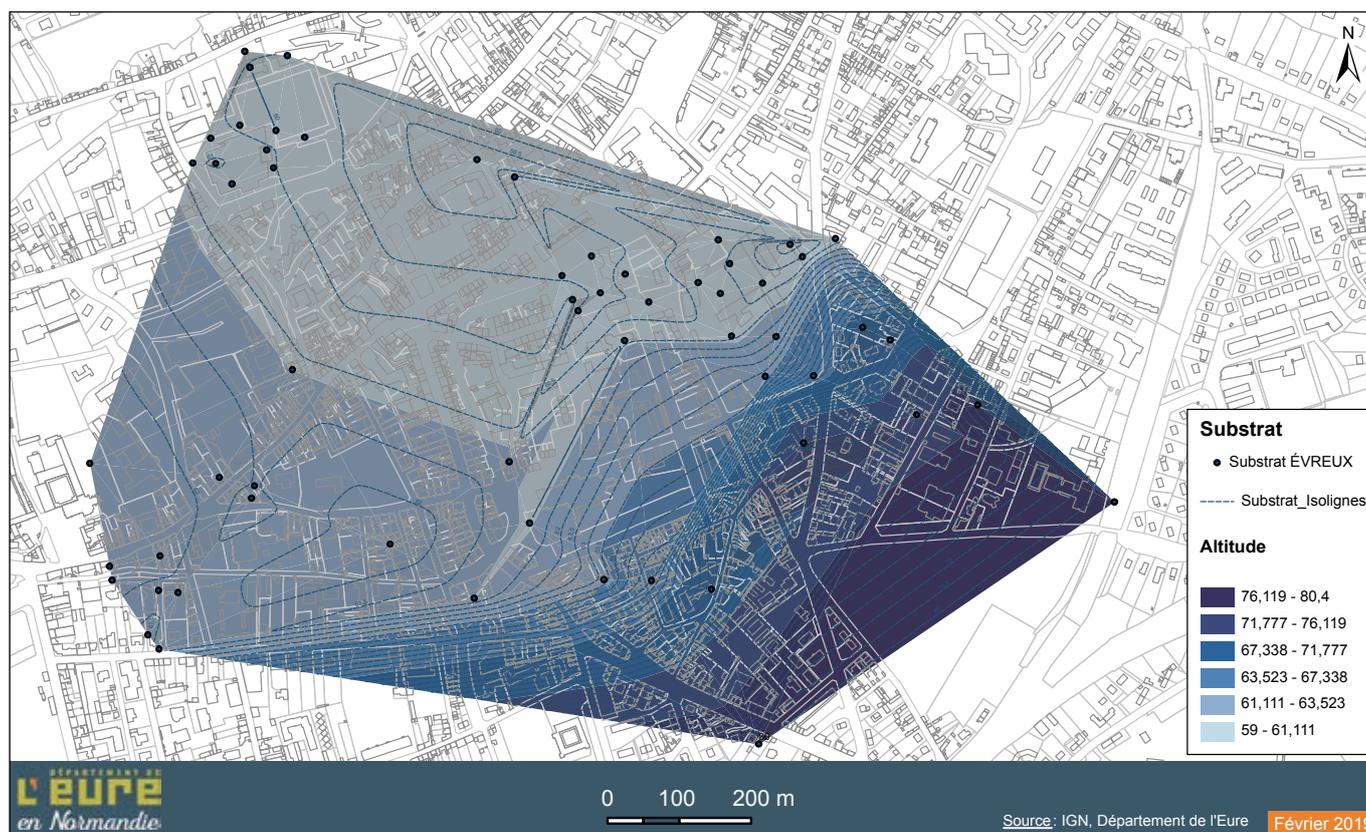
Cette opération de diagnostic, réalisée sur une emprise de 75 m² a permis de mettre au jour deux fosses, devenues dépotoirs secondaires, datées de la première moitié du II^e siècle après J.-C. Outre la présence de rejets domestiques usuels, elles ont la particularité de contenir de très nombreux restes fauniques, sélectionnés et intentionnellement fragmentés, peut-être dans le cadre d'une production culinaire spécifique qui, aux vues du volume de restes observés, se rapprocherait davantage d'une production artisanale que domestique.

Ce quartier de la ville d'Évreux, situé en périphérie de la cité antique, a déjà été identifié comme un quartier où se rencontrent aménagements légers, dépotoirs, voirie et atelier de potier aux I^{er} et II^e siècles après J.-C. La présence de sépultures datées largement de la période antique jalonnant la rue F.-D. Roosevelt interroge sur la simultanéité ou, au contraire, la succession de ces activités diverses, dans ce quartier de la ville durant l'Antiquité.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Le projet collectif de recherche « Évreux et le val d'Iton : Paléo-topographie historique » (EVIPaTH) a été amorcé au printemps 2018 et rassemble plusieurs acteurs du patrimoine et de l'aménagement du territoire (Conseil départemental de l'Eure, DRAC de Normandie et Ville d'Évreux). Il est né à la suite d'un constat simple :

malgré la multitude d'opérations archéologiques réalisées à Évreux depuis plus de quarante ans, de nombreuses questions se posent toujours notamment quant à l'aspect et à l'évolution du fond de la vallée de l'Iton aux différentes époques, mais aussi quant à la place de l'Iton.



Évreux, PCR : essai de restitution de la paléo-topographie du substrat à Évreux (M. Osmond).

Cadre géographique

Pour mieux caractériser le contexte général du Val d'Iton, il a été décidé de ne pas limiter notre approche à la seule commune d'Évreux, mais de l'étendre aux territoires voisins des communes d'Arnières-sur-Iton, Saint-Sébastien-de-Morsent et Gravigny. Le périmètre d'étude ainsi défini correspond à une portion bien délimitée du cours de la rivière, relativement homogène du point de vue hydrogéologique, puisque compris entre les résurgences situées en aval du Sec-Iton (commune de Glisolles notamment) et les pertes des communes de Gravigny et de Normanville. La portion de la vallée ainsi délimitée ne comporte aucune résurgence ni aucune perte référencée et constitue une entité hydrogéologique stable.

Problématiques

Les données fournies principalement par l'archéologie, depuis plus de 30 ans, sont particulièrement nombreuses, mais n'ont encore jamais fait l'objet ni d'une synthèse, ni même d'une compilation. Ce sont ainsi plus de 130 opérations archéologiques de toute nature qui ont porté sur le territoire de la seule commune d'Évreux depuis la fin des années 1970.

Pour la plupart, elles fournissent des cotes altimétriques ou des informations quant au niveau d'apparition des vestiges des diverses périodes ainsi que du substrat. Ces données nombreuses, quoique dispersées dans la masse des rapports d'opération, méritent de faire l'objet d'un réel travail de synthèse. C'est pourquoi nous avons pensé nécessaire de réaliser, dans un premier temps, une base de données recensant toutes les informations contenues dans la documentation existante.

Les développements de la cartographie et des outils informatiques permettent de regrouper toutes les informations topographiques récoltées dans une unique base de données, celle-ci pouvant être mise en relation avec un système d'information géographique. La constitution de cette base paléo-topographique devrait autoriser *in fine* le positionnement et la restitution des paléo-surfaces en respectant les cohérences chronologiques.

À terme, le projet se propose ainsi d'établir une cartographie en 3D du sous-sol d'Évreux. Cette cartographie pourrait dès lors constituer un nouvel outil de gestion des vestiges archéologiques (idées déjà largement développée par les DEPAU établis par le Centre National d'Archéologie Urbaine du Ministère de la Culture), tout en fournissant une base de travail pour l'analyse du développement des occupations et de la dynamique urbaine, intégrant notamment les contingences liées à la topographie et à l'eau.

Objectifs 2018

Le projet s'était fixé comme premier objectif le recensement de la documentation archéologique existante et l'établissement d'une première version de la base de données devant permettre la création d'un outil topographique et cartographique. Dans ce cadre, il convenait tout d'abord de définir l'outil nécessaire

(choix du logiciel support) ainsi que la forme la plus adaptée (choix des entrées, tri des informations...). Les informations collectées par la suite devaient être discutées pour être hiérarchisées, avant d'être incluses dans la base de données.

Recensement de la documentation

Le support utilisé pour ce recensement est le logiciel Zotero (outil spécifiquement dédié à la gestion de références bibliographiques, libre et en *open source*). Les sources dépouillées sont, pour le moment : *la Bibliographie générale des Gaules*, ainsi que *la Carte archéologique de la Gaule 27* et l'essentiel des rapports d'opération archéologique depuis 1970. Près de 200 références ont ainsi été collectées, mais d'autres restent à exploiter.

Création de la base de données

Le choix du support s'est arrêté sur le logiciel FileMaker. Le choix de l'unité de base s'est porté sur « l'observation », définie comme une mesure altimétrique ponctuelle à un endroit bien précis (du type « log »). Cette notion s'affranchit de celle d'opération et nous semble plus susceptible de permettre l'inclusion de données non archéologiques telles que celles issues de sondages ou de carottages géotechniques, par exemple. Cette approche plus globale devrait permettre de regrouper, au sein d'un même ensemble, des informations d'origines diverses.

Il est prévu de consacrer une deuxième base aux opérations de toutes natures : sondages, surveillances, fouilles, prospections, diagnostics... Cette base reprendra les éléments principaux des opérations archéologiques (OA) de la base nationale DRACAR. Un lien réciproque sera établi entre les deux bases précédentes afin de rattacher une « observation » à une « opération » et, potentiellement, une « opération » à plusieurs « observations ». D'autres développements pourraient être mis à l'étude par la suite.

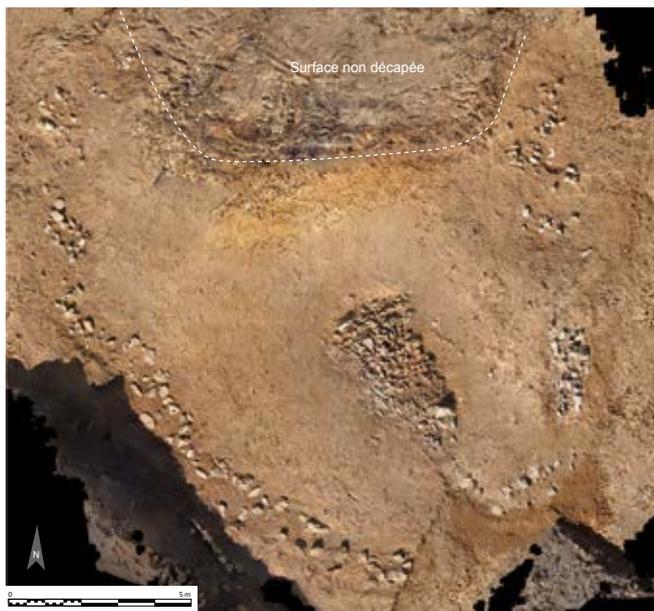
Une première ébauche de ces bases avait été réalisée à l'automne 2018. Malheureusement, une panne informatique a entraîné la perte du logiciel, nous empêchant, par ricochet, de poursuivre les travaux dans cette direction spécifique. Ceci explique que nous ne puissions pas présenter ici d'extraction de ces bases.

Premiers essais de cartographie

Malgré cela, nous avons pu procéder aux premiers tests cartographiques, en nous concentrant sur le toit du substrat (fig.) et le sommet des niveaux antiques. Les documents obtenus révèlent d'ores-et-déjà la présence « d'anomalies » largement masquées par l'urbanisme contemporain et qui sont susceptibles d'avoir conditionné certains aspects du développement urbain. Ces premiers supports s'avèrent donc prometteurs et nous incitent à poursuivre nos efforts dans cette direction.

Pierre WECH
MADE

Mené sur 4 ha, ce diagnostic est la troisième et la dernière des interventions réalisées dans le cadre de l'extension de la carrière Lafarge. En amont de ces opérations, le potentiel du secteur avait déjà été perçu lors de diagnostics et fouilles préventives depuis 1995, dont les principaux résultats orientaient vers une vaste occupation de la fin du Néolithique. Les sondages de 2018 complètent les données acquises pour la période et confortent le caractère extensif de ces occupations. Les vestiges se manifestent presque exclusivement



Gaillon, Carrière de Gaillon : vue zénithale de la structure ovale avec empierrement interne (L. Tocqueville).

par une nappe de mobilier formant de nombreuses concentrations disséminées sur l'ensemble de la surface sondée. Les pièces lithiques et céramiques sont rarement accompagnées d'aménagements structurés visibles, ce qui peut être en partie lié à la nature du substrat, si ce n'est la présence de quelques foyers. Le mobilier prélevé est plutôt homogène et semble majoritairement renvoyer à une occupation du Néolithique final. Quelques éléments découverts dans les mêmes niveaux tempèrent toutefois l'homogénéité apparente du corpus comme la présence d'un lot céramique au décor bien spécifique des vases de la culture Cerny.

À cette nappe de mobilier s'ajoute la mise au jour d'une structure singulière de forme ovale de 17 m de long sur 12 à 15 m de large (fig.). Ses limites se manifestent par une ceinture de pierres presque exclusivement en grès et calcaire. Dans son espace interne, un amas de blocs à dominante calcaire, dont beaucoup présentent des traces de rubéfaction, apparaît décentré au sud de la structure. Cet aménagement dessine globalement un rectangle de 4 m sur 2. Les extrémités nord et sud sont respectivement signalées par un bloc calcaire posé de chant et un bloc de grès de dimension plus importante. Le mobilier découvert parmi les blocs de la ceinture périphérique évoque un horizon du Néolithique final. La fonction de la structure reste pour l'instant hypothétique mais la présence d'au moins un os humain, très altéré par un phénomène de combustion, tendrait à confirmer la vocation funéraire de l'aménagement.

Marion HUET
MADE

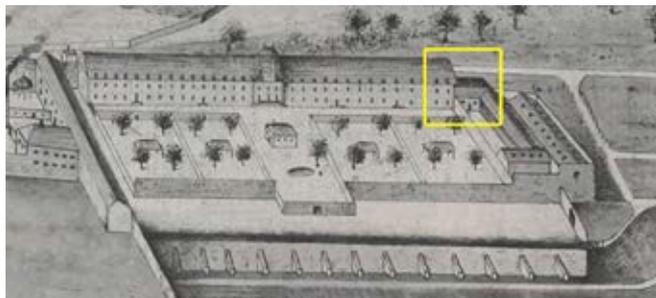
Cette campagne de fouille entre dans le cadre de recherches menées depuis 2017 sur les installations carcérales qui se sont succédées, du milieu du XIX^e au début du XX^e siècle, à l'emplacement des anciens Jardins Hauts du château de Gaillon. Ces installations dépendaient de la maison centrale de détention établie depuis 1816 dans le château lui-même.

Les Jardins Hauts ont tout d'abord accueilli des mineurs que l'on avait jugé utile d'isoler du reste de la population carcérale. Rassemblés dans une « colonie industrielle », ces derniers sont employés dans des ateliers où ils exercent diverses activités (charronnage, serrurerie...). D'autres mineurs sont affectés à des travaux agricoles et envoyés dans le domaine des Douaires, à quelques kilomètres de la maison centrale. Les mineurs sont

regroupés progressivement sur le second site dans les années 1860. Les bâtiments désertés de la colonie industrielle sont réaffectés, au prix de travaux d'adaptation conséquents, à une nouvelle catégorie de détenus : les condamnés aliénés et épileptiques. Ce nouveau quartier de la maison centrale est inauguré en 1876 : les locaux, voués en majorité à la détention, au travail et aux soins, sont complétés par un petit ensemble de cellules. En 1906, les derniers occupants quittent les Jardins Hauts pour l'asile départemental de Navarre, à Évreux. Les locaux ne restent pas longtemps vacants, puisqu'on y rassemble, à partir de 1908, des détenus mineurs particulièrement récalcitrants. Axée essentiellement sur la répression, la « colonie correctionnelle » de Gaillon se caractérise par un vaste quartier cellulaire et

des « cachots de correction », établis au nord du site. L'établissement ferme en 1921.

L'année 2016 a été consacrée à un inventaire des vestiges de ces installations, répartis sur plusieurs hectares. L'année suivante a vu la fouille exhaustive de



Gaillon, Les Jardins Hauts du Château : vue d'ensemble de la colonie correctionnelle extraite de : Ministère de la Justice, *Monographies de la colonie pénitentiaire des Douaires et de la colonie correctionnelle de Gaillon, 1907-1911*, Melun, 1913 ch. 3. Les constructions figurées à droite du dessin, en retour sur le bâtiment principal, correspondent au vaste quartier cellulaire créé au début du XX^e siècle. La petite construction au milieu de la cour est un bâtiment d'hydrothérapie (fouillé en 2017), transformé en douches après le départ des détenus aliénés.



Gaillon, Les Jardins Hauts du Château : arcs en briques du « magasin » (D. Pitte).



Gaillon, Les Jardins Hauts du Château : citerne associée à la pompe à feu de la colonie industrielle (D. Pitte).

l'emplacement d'un bâtiment d'hydrothérapie construit en 1873. L'attention s'est portée, en 2018, sur l'extrémité nord du grand bâtiment de briques (qui a aujourd'hui presque totalement disparu) édifié à l'époque de la colonie industrielle, autour duquel se sont organisés les établissements évoqués plus haut ; la fouille a également concerné une annexe en retour vers l'est.

Les fonctions successives de l'espace situé au nord de l'édifice principal sont connues par les archives. Il a en premier lieu accueilli des installations techniques destinées à fournir de l'énergie aux ateliers de la colonie industrielle ; un plan de 1860 mentionne une « pompe à feu », alors qu'un second document (non daté) y place un « générateur » et un « moteur ». Réaffecté en 1876, le lieu fait fonction de salle d'autopsie pour le quartier d'aliénés ; il est transformé en morgue au début du siècle suivant. La destination de la construction en retour vers l'est a également suivi l'évolution du site : désignée tout d'abord comme « magasin », elle accueille, à l'arrivée des aliénés, deux débarras, une chambre pour les gardiens et des « cellules planchées », auxquelles sont associés des préaux situés au nord. Ce petit ensemble est fondu dans le grand quartier cellulaire créé par la suite pour la colonie correctionnelle.

La partie ouest du « magasin » a été explorée. Il est apparu que la construction possédait un niveau enterré. Ce sous-sol était divisé dans sa longueur par un rang de piliers de briques amortissant de tous côtés la poussée d'arcs, également en briques ; le plancher du premier niveau avait été établi sur cet impressionnant réseau, dont on comprend mal la raison d'être. La division intérieure du bâtiment, à l'arrivée des aliénés, reprend le rythme des arcs en sous-sol. Les changements du début du XX^e siècle sont radicaux : la construction est abattue, au moins en partie ; son sous-sol est comblé grossièrement avec des gravats, que l'on ne prend pas la peine de damer. Établi sur ce remblai instable, le sol des nouvelles cellules s'est naturellement affaissé.

Au nord du bâtiment principal, le sol en ciment de la morgue affleure encore aujourd'hui : il a fait l'objet d'un nettoyage et d'un relevé en 2017. Un examen plus poussé du secteur a permis de retrouver l'aire où se trouvait la pompe à feu de la colonie industrielle. Une citerne de deux mètres de diamètre, fermée par une coupole en briques appartient à ce dispositif. Plus à l'est, la base talutée d'une grande cheminée de briques a été vidée ; le conduit amenant les fumées à partir du sud-ouest a été suivi sur une dizaine de mètres de longueur, sans que son origine ait été retrouvée. Dans l'angle sud-ouest de la zone explorée, la découverte d'un arc en briques, semblable à ceux retrouvés sur l'emprise du magasin, a trahi l'existence d'un niveau enterré, dont le développement et la fonction restent à déterminer.

Cette opération, qui a permis d'apprécier la richesse archéologique du site, confirme, par l'originalité des données recueillies, l'intérêt des fouilles qui y sont entreprises.

Dominique PITTE
Ingénieur d'étude honoraire

Si depuis 2015 des fouilles archéologiques programmées subaquatiques sont menées dans l'Epte par le Club d'Archéologie SubAquatique du Val-d'Oise (CASAVO) et le CRAVF (Centre de recherche archéologique du Vexin français (CRAVF)), la campagne de 2018 était la première d'une autorisation triennale 2018-2020. Les investigations des années antérieures avaient mis en avant la présence d'une structure au centre de la rivière, composée de plusieurs alignements de pieux et d'un apport de silex et de calcaire ainsi qu'un aménagement de la berge francilienne. La réalisation de sondages profonds en 2016 et 2017 avait permis de connaître la stratigraphie du fond de la rivière. Les premières datations C14 ont attribué le site à l'Antiquité.

L'objectif de la campagne de fouille était de mieux comprendre l'organisation du site en aval, et de poursuivre les prélèvements de bois, précieuse source d'information. Une cinquantaine de mètres carrés a ainsi été fouillée, complétant le plan antérieur.

Le prélèvement des pieux s'est poursuivi par la mise en place d'un grand sondage (fig. 1). Les fouilles dans la zone aval ont permis de mettre en avant des unités stratigraphiques (US) caillouteuses résultant probablement du délitement des apports de matériaux provenant du centre et de la rive francilienne. C'est au sein d'une de ces US qu'une semelle en cuir, probablement antique, a été découverte (fig. 2). Plus en aval encore, un effet de seuil est perceptible où nous avons mis au jour des US de tourbe et tuf déjà repérées en stratigraphie les années précédentes. Aucun pieux n'y a été découvert laissant présager la fin du site. Dans cette zone aval, du matériel moderne et contemporain a été identifié comme des balances à écrevisse ou des bois comportant des pièces de crémaillère métallique. Le matériel reste toutefois majoritairement composé de clous, et de céramique gallo-romaine : céramique commune et sigillée, *tegulae*, fragment d'amphore.

Les datations dendrochronologiques effectuées en 2018 et 2019 par Yannick Le Digol et son équipe ont permis d'affiner les datations C14 et de démontrer que le site antique se constituait autour du III^e siècle après J.-C. Trois groupes dendro-chronologiques ont ainsi été déterminés.

La cartographie de ces ensembles permet de souligner plusieurs phénomènes et de proposer un premier phasage des différentes étapes de l'aménagement. La mise en place de la structure archéologique dans la zone crayeuse semble se faire après 221 avec des bois abattus entre 220 et 221. On observe très nettement une cohérence dans l'alignement des pieux 56, 55, 54, 68, 66, 70, 52, 51 qui semblent avoir été implantés en même temps puisque 4 pieux (56, 54, 68 et 66) partagent la même date d'abattage. De même module et de même essence (chêne), ces bois sont contemporains d'autres pieux immédiatement en aval



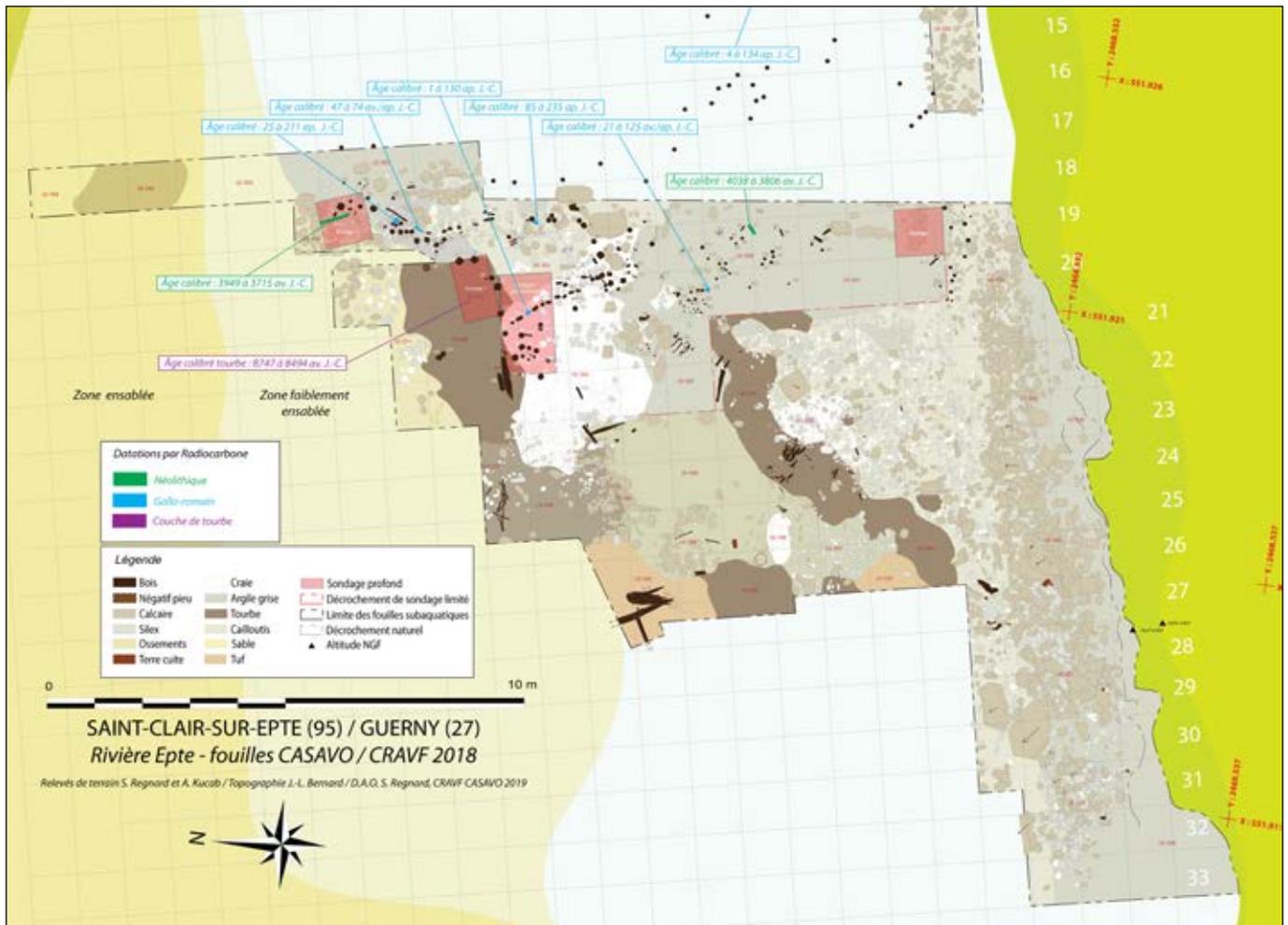
Guerny, Les Aulnaies, fig. 1 : pieux en cours de prélèvement dans un sondage (A. Kucab).



Guerny, Les Aulnaies, fig. 2 : semelle en cuir (A. Kucab).



Guerny, Les Aulnaies, fig. 3 : pieu 59 (A. Kucab).



Guerny, Les Aulnaies, fig. 4 : cartographie des datations C14 (S. Regnard).

(61, 63, 64, 168, 192) et dont il semble difficile de saisir, pour l'instant la logique d'implantation.

Le premier groupe est complété quelques années plus tard par des bois abattus à l'automne/hiver 226/227 après J.-C. Ils viennent compléter la structure centrale (pieux 20 et 57), et sont également utilisés en amont pour former l'alignement en arête de poisson le long de la berge francilienne. Dans ce dernier alignement composé des pieux 183, 184, 113, 107, 106, 105, 104, 103, 102, 112, 114, 111, 110, 138, 139, 140 et 102, les pieux 184, 113, 107 et 106 partagent la même date d'abattage (226/227) et on peut raisonnablement penser que c'est le cas de l'ensemble de ces bois.

Une quinzaine d'années plus tard, un troisième groupe de bois est abattu, entre 239 et 242 après J.-C. Ce troisième ensemble est implanté de manière complémentaire aux bois déjà existants dans le centre de la rivière et nous pouvons émettre l'idée qu'il s'agit de réparations ponctuelles ou de renforcement des structures implantées préalablement (pieux 3, 12, 24, 43, 58, 59 et 167 ; fig. 3).

En l'état actuel de nos connaissances et des datations, nous pouvons déterminer la phase géologique de constitution de la tourbe (autour de 8747 à 8494 avant J.-C.) et distinguer deux voire trois grandes phases

d'occupation anthropiques dans cette portion de la rivière (fig. 4) :

- Une première phase est attribuable au Néolithique, vers 3800 avant J.-C. Nous n'en possédons que de faibles indices avec la datation du bois 87 et de la planche 8. La découverte de silex taillés (en 2016 et 2018) et d'un tessou de céramique néolithique démontre une présence humaine concomitante à ces bois.

- Une deuxième phase, plus ténue et plus hypothétique aurait pu se mettre en place entre le 1^{er} siècle avant et le 1^{er} siècle après J.-C. Cette phase est caractérisée par l'usage de bois spongieux de petit diamètre. Ce sont des bois situés en dehors de la zone crayeuse. La détermination des essences des pieux 8, 11, 15, 16 et 155 a montré qu'il s'agissait d'aulne glutineux très jeune et non pas de chêne comme pour les bois du centre de la rivière. Enfin, les datations C14 de la planche 1 et du pieu 155 sont très proches : 47 à 74 av./ap. J.-C. pour la planche 1 et 21 à 125 av./ap. J.-C. pour le pieu 155. Un premier aménagement, caractérisé par des bois d'aulne, antérieur à celui, central, de la zone crayeuse a donc pu être réalisé à la fin du 1^{er} siècle avant ou au début du 1^{er} siècle après J.-C. Les investigations à venir (fouilles dans cette zone, nouvelle étude des bois) devraient permettre de confirmer cette

hypothèse. L'essence des bois, leur faible diamètre et leur mauvaise conservation due à leur caractère spongieux ne permettent malheureusement pas de les dater par dendrochronologie.

La troisième phase d'occupation est la plus manifeste. Il s'agit de la mise en place de plusieurs alignements de pieux maintenus par de la craie au centre de la rivière ainsi que l'aménagement de la rive francilienne par des alignements en arête de poisson et un empiérement dont il est pour l'instant difficile d'affirmer avec certitude s'il est contemporain des alignements. Ces aménagements sont implantés dans la première moitié du III^e siècle. Comme vu précédemment, il s'agit d'au moins trois groupes de bois abattus entre 220 et 242 après J.-C. Les trois ensembles typo-chronologiques montrent qu'il s'agit d'une entreprise de longue haleine, mise en place sur plusieurs décennies et qui a nécessité des reprises et des réparations. La quantité de matériel antique découvert en fouille (notamment des *tegulae*) confirme l'occupation de la zone durant la période gallo-romaine.

Du matériel médiéval et moderne confirme que l'occupation ne s'arrête pas au III^e siècle. Une quatrième phase d'exploitation, si ce n'est d'occupation semble ainsi se dessiner.

La poursuite des fouilles et des études en 2019 devrait permettre de préciser la nature et l'évolution des structures en présence.

Anne KUCAB
CASAVO-CRAVF

avec la collaboration de J.-L. Bernard, B. Ceindrial, B. Dorange, F. Fayet, F. Le Cam, P. Picot, S. Regnard, G. Rousselle, B. Simon, H. Teil, P. Verasdonck et C. Zimmermann.

Étude xylologique et dendrochronologique :
Y. Le Digol et son équipe.

Bibliographie

CASAVO et CRAVF, 2019 - *Rapport final d'opération archéologique, Guerny « Les Aulnaies », Saint-Clair-sur-Epte « Le Pré-de-la-Ferme », fouilles archéologiques programmées subaquatiques triennales 2018-2020, campagne 2018*, SRA Normandie, 344 p.

LE DIGOI Y., COUTURIER Y., MARAIS A. et WERTHE E., 2018 - *Le Pré-de-la-Ferme, Saint-Clair-sur-Epte [95541] - Les Aulnaies Guerny [27304]: rapport d'étude dendrochronologique (n° DT-2018-007)*. Rennes : Dendrotech, 24 p.

LE DIGOI Y., COUTURIER Y., MARAIS A. et WERTHE E., 2019 - *Rapport synthétique, Les Aulnaies Guerny [27304], Eure, étude dendrochronologique (n° DT-2019-005)*. Rennes : Dendrotech, 24 p.

Âge du Fer

Moderne

La Haye-Malherbe

RD 79, rue du Moulin

L'opération de diagnostic a porté sur une parcelle agricole de 10 000 m², située à l'extrémité sud-ouest de la commune de La Haye-Malherbe, le long de la route départementale 79. La présence de vestiges s'est avérée très limitée, avec seulement 7 structures assorties de quelques découvertes isolées de mobilier. Les quelques éléments de datation récoltés laissent supposer qu'une partie de ces structures pourrait

relever de la Protohistoire récente (I^{er} siècle avant notre ère). Un chemin plus récent, mentionné sur le cadastre napoléonien, borde la limite est de la parcelle. Sa chronologie reste également difficile à préciser (second Moyen Âge à époque moderne).

Delphine THÉOLAS
MADE

Néolithique

Âge du Bronze

Heudebouville

Rue de l'Ombre, Chemin des Pileux

Haut Moyen Âge

Moderne, Contemporain

Les parcelles à sonder se situent en rebord du plateau de Madrie à l'aplomb de la pente abrupte menant à la Seine. Si la majeure partie de l'emprise présente un dénivelé mineur ouest-est et nord-sud, celui-ci s'accroît rapidement au sud pour former un vallon accueillant un petit cours d'eau.

Le diagnostic mené au centre de la commune d'Heudebouville, à proximité immédiate de l'église

Saint-Valérien, a permis la découverte de plusieurs phases d'occupation. La plus ancienne se manifeste par la présence de mobilier épars sans structuration perceptible. Ce mobilier se retrouve au sein d'une couche hydromorphe particulièrement bien conservée au sud de l'emprise, au niveau de l'accentuation du dénivelé. Les lots découverts dans ces sondages associent pièces lithiques et céramiques en assez

grande quantité. La fraîcheur et l'homogénéité du corpus laissent supposer peu de déplacement ainsi qu'une certaine synchronie de l'ensemble. Les éléments diagnostics restent toutefois ténus, ne permettant pas d'assurer un phasage précis. Cette occupation semble attribuable au Bronze ancien voire au Néolithique final. La présence de céramique en assez grande quantité dans les sondages sud, associée au silex taillé conduisent à proposer une certaine fréquence d'occupation. Quelques pièces patinées suggèrent toutefois une fréquentation plus ancienne des lieux.

Après une longue période de déprise, les terrains sont réinvestis et structurés au début du Moyen Âge. Une grande partie des structures en creux découvertes (trous de poteaux, fosses, fossés et structures de combustion) semblent en effet pouvoir être attribués au Haut Moyen Âge. Si le mobilier céramique permettant cette attribution reste limité, celui-ci renvoie assez systématiquement à cette période et tendrait même à évoquer les prémices d'une occupation structurée au VII^e siècle. Cette occupation est encadrée par deux

fossés orientés globalement nord-ouest/sud-est, rejoignant le vallon et pouvant laisser supposer de leur vocation drainante. Entre ces deux fossés une certaine densité de structures a pu être observée s'organisant autour de fours et de bâtiments sur poteaux. La coupe d'une structure s'apparentant à un silo permet d'envisager la présence d'autres aménagements destinés au stockage sur la parcelle. Cette occupation semble également se développer au-delà de l'emprise à l'est. Ces installations renvoient probablement à la genèse médiévale du bourg d'Heudebouville. Outre un tesson pouvant évoquer le Moyen Âge classique, les autres indices d'occupation concernent les périodes moderne et contemporaine, avec la présence notamment d'un bâtiment et de limites parcellaires figurées sur le cadastre ainsi que quelques fosses de plantation évoquant les vergers représentés sur le plan terrier de 1745.

Marion HUET
MADE

Âge du Fer
Antiquité

Heudebouville
ZAC Écoparc 3

Contemporain

Les zones de fouille sont localisées en périphérie de l'agglomération de Heudebouville, sur le plateau de Madrie qui sépare les vallées de la Seine et de l'Eure. La topographie générale du terrain accuse une déclivité progressive des parcelles qui convergent vers la formation d'un petit vallon en marge sud de la zone 1. La couverture sédimentaire montre ainsi une certaine érosion des parcelles autour de cette dépression générant à cet endroit une accumulation de colluvions. La géologie de surface, assez contrastée, montre une prédominance des formations à silex résiduelles de type biefs à silex. Dans les différents secteurs, outre la présence d'argile à silex, on trouve également de l'argile plastique gris bleuté devenant jaune par altération (Sparnacien), du silex mêlé de marne, de la craie tendre (Santonien) et des poches de sable de Lozère.

La zone d'activité communautaire « Écoparc » a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques à hauteur d'environ 138 ha. Deux diagnostics ont été réalisés par l'Inrap (Beurion 2006, Lourdeau 2008) donnant lieu à une fouille en 2009 et 2010 qui a mis au jour deux zones d'activité métallurgique gallo-romaine ainsi qu'une partie d'un enclos daté de la fin de l'âge du Fer et du Haut-Empire (Lukas *et al.* 2011). Trois autres diagnostics ont été menés par la Made entre 2009 et 2013 (Berranger 2009, Renard 2012, Dartois 2013). Le premier a permis de compléter l'emprise de l'enclos fouillé en 2009 (Lukas 2013), de repérer une portion d'exploitation agricole gallo-romaine ainsi que deux enclos de la Tène moyenne - finale. Le deuxième

montre quant à lui une occupation plus diffuse avec la découverte d'un four datant probablement de l'Âge du Bronze ainsi qu'une sépulture individuelle en coffre et isolée. Le dernier avait permis de mettre en évidence outre une série de structures médiévales à modernes, une zone probable d'ensilage et de structures associées datant de la fin de La Tène. Cette fouille fait suite aux deux derniers diagnostics en date (Huet 2016 et Dartois 2017) qui avaient permis de mettre en évidence un établissement rural matérialisé par un enclos (discontinu) fossoyé au sud-ouest de la zone ainsi qu'un four de réduction (zone 1) et une série importante de parcellaire et chemins structurant notamment la zone nord-est (zone 2).

La fouille de la zone 1 (fig. 1) a confirmé la découverte d'un espace partiellement enclos formant un établissement trapézoïdal. La présence d'une excavation entamant le terrain au sud ne permet pas d'appréhender le tracé complet de l'ensemble, mais on peut estimer sans trop d'erreur sa surface à environ 1,6 ha. Cette installation se positionne sur le petit éperon formé du côté sud par l'exutoire principal et du côté nord-ouest par un vallon sec secondaire, lequel a accueilli le four de réduction. Le côté opposé à l'éperon est fermé par un fossé monumental dont les dimensions, plus de 4 m de large pour plus de 2 m de profondeur, affirment son caractère ostentatoire, d'autant que l'établissement ne présente pas une fermeture fossoyée continue. Si l'ensemble paraît homogène et cohérent, de légères variations d'orientation des bâtiments identifiés (une

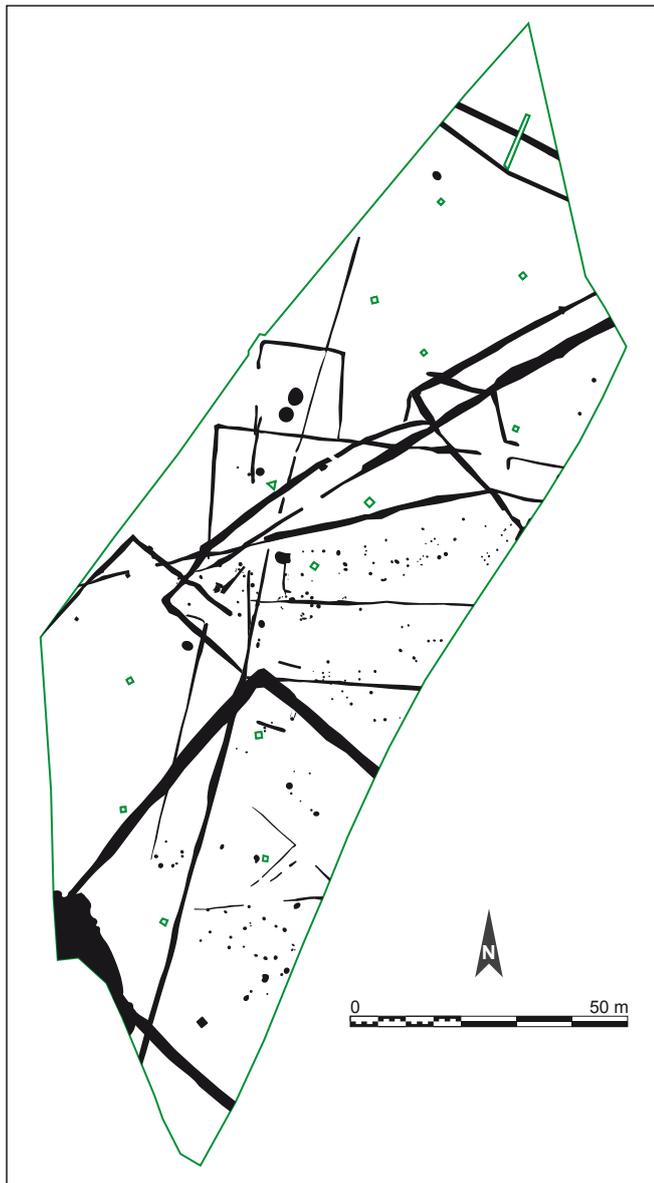


Heudebouville, ZAC Écoparc 3, fig. 1 : plan des découvertes de la zone 1 (V. Dartois).

trentaine au minimum) et du tracé du fossé permettent d'envisager deux états dans l'histoire de l'établissement durant La Tène finale. La céramique mise au jour principalement dans les fossés et dans certaines fosses indique en effet un intervalle d'occupation du site compris entre La Tène D1 et La Tène D2a. De plus, son étude montre un bon équilibre entre vaisselle de stockage et de consommation, ce qui semble illustrer le caractère domestique de l'établissement. La surface imposante de l'espace enclos, la monumentalité de son fossé principal ainsi que la présence de quelques éléments d'amphore italique plaident en faveur d'un établissement relativement aisé, jouant vraisemblablement un rôle important dans le tissu local grâce aux ressources agricoles mais également grâce à l'artisanat, notamment métallurgique.

D'ailleurs, ce tissu, abordé non seulement par les découvertes de plusieurs établissements dans la zone, est matérialisé dans l'espace et dans le temps. En effet, la fouille de la zone 2 (fig. 2) a livré les vestiges d'un autre établissement plus modeste dont la datation le place entre La Tène B2 et La Tène C1. Cet établissement comprend un espace enclos ceint d'un fossé aux dimensions importantes (1,70 m de large pour 1,15 m de profondeur conservée). Découvert partiellement du fait de la présence de la route, l'agrafe qu'il dessine en l'état des découvertes ébauche sans doute un quadrilatère dont un côté mesure environ 60 m et l'autre

au moins 45 m. Il représente donc au minimum une surface de 2 700 m². Un réseau parcellaire se connecte à l'ensemble et inscrit ce petit établissement dans un terroir déjà investi à cette période, comme le montre la présence d'un enclos contemporain (Berranger 2009). Au moins deux bâtiments sur poteaux plantés ont été identifiés et un autre pourrait reposer sur une sablière basse dont il ne subsiste que le fond de la tranchée. Le mobilier céramique retrouvé semble caractériser un habitat et constitue le principal vecteur de datation. Cet enclos, bien qu'incomplet, s'inscrit bien dans le réseau local à proximité immédiate d'une voie située au nord-est de la fouille et dont un embranchement matérialisé par un fossé bordier alimente l'établissement. La grande complexité de lecture de la zone s'explique par la réimplantation d'une occupation à la période gallo-romaine. Trois phases semblent se dessiner dans l'enchevêtrement des fossés, dont une partie impose des cheminements liés vraisemblablement à la gestion d'animaux. Deux grandes zones de démolitions jalonnent la zone et correspondent aux reliquats de probables habitations aux soubassements de silex et couvertures en *tegulae*. La céramique de cette période est assez pauvre et semble se rattacher plutôt à la phase d'abandon du site qu'à sa période d'occupation. La quasi-totalité des tessons provient de contextes ouverts, principalement de fossés et d'une des zones de démolition. La relative hétérogénéité de ces



Heudebouville, ZAC Écoparc 3, fig. 2 : plan des découvertes de la zone 2 (V. Dartois).

assemblages et la forte fragmentation des vases qui en proviennent semblent suggérer des rejets d'ordre secondaire, qui interviennent pour la plupart dans le courant du II^e siècle, voire les premières décennies du III^e siècle pour les dépôts les plus tardifs. Aucun élément n'atteste d'occupation immédiatement antérieure à cette période, suggérant, comme souvent, un hiatus entre l'occupation protohistorique et antique.

En l'occurrence, si le hiatus est conséquent sur la zone 2, il peut être réduit à l'échelle des deux zones. Néanmoins, force est de constater un premier décalage entre l'occupation protohistorique de la zone 2 qui semble s'achever à La Tène C1 et celle de la zone 1 qui semble ne démarrer qu'à partir de La Tène D. Derechef, un hiatus plus long s'impose entre la conquête romaine et le II^e siècle de notre ère. Mais au final, c'est à l'échelle de ce petit terroir qu'il faut replacer les informations afin de comprendre la dynamique et le rythme de son occupation partagée entre élevage, culture, artisanat et probable commerce. De plus, la présence incontestable d'un four de réduction en marge du site et la découverte de culots de forge dans le fossé d'enclos, côté nord témoignent d'une activité métallurgique représentée dans toute sa chaîne opératoire. La question de la réductibilité des concrétions ferriques que l'on trouve régulièrement dans la zone, souvent associées aux reliquats de sables de Lozère, est enfin résolue. La découverte du four avec la scorie encore en place et l'expérimentation de réduction menée à l'automne 2018 sur les matériaux provenant du site confirmant leur réductibilité avec un rendement d'environ 10 % constituent deux arguments en faveur d'une petite métallurgie locale.

Le rapport d'opération étant en cours au moment de la rédaction de cette notice, le lecteur comprendra qu'une partie de l'information n'y figure pas : quelques études manquent, ainsi que la synthèse générale.

Vincent DARTOIS
MADE, UMR 8215 - Trajectoires

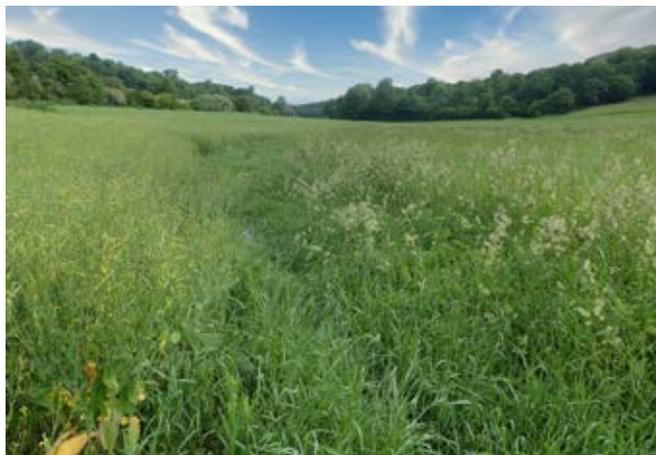
Contemporain

Lisors Le Fouillebroc

Le projet de renaturation d'une partie du cours du Fouillebroc, proposé par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Andelle-Charleval devant être accompagné d'une étude d'impact archéologique, un diagnostic a été réalisé en mai 2018 sous forme de prospection pédestre et de sondages ponctuels sur le tracé projeté. L'opération visait le repérage d'éventuels aménagements hydrauliques d'époque médiévale (moulin, pêcherie...) dont l'installation aurait pu être favorisée par le voisinage de l'abbaye de Mortemer, située à 1,7 km en amont. Des occupations plus anciennes pouvaient être révélées à travers la

réalisation d'un transect géomorphologique destiné à étudier les sédiments accumulés dans ce fond de vallée depuis les derniers millénaires. Un carottage effectué dans une zone humide a complété les observations.

Cinq tranchées ont été ouvertes dans la vallée du Fouillebroc, entre la ferme du Logis et le lieu-dit la Vanne noire. Aucun aménagement artisanal antérieur au XIX^e siècle n'a été découvert. Un fragment de pavé glaçuré d'époque médiévale ou moderne et un tesson médiéval pouvant appartenir à l'époque carolingienne jusqu'au XII^e siècle, présents dans des colluvions, ainsi qu'un fragment de *tegula*, dans un niveau d'alluvions, sont les



Lisors, Vallée du Fouillebroc vers l'amont : ancien cours de la rivière à la limite des terres cultivées et de la zone humide, à gauche du cliché, le cours perché ponctué de buissons (P. Calderoni).

faibles échos d'occupations situées sur les hauteurs ou en amont du site. Nous n'avons pas pu établir de lien avec l'abbaye de Mortemer installée depuis 1134 au nord de Lisors. L'archéologie comme les textes restent muets concernant d'éventuels aménagements hydrauliques sur la partie diagnostiquée du cours d'eau. En aval du projet, la situation de la ferme du Logis, enserrant étroitement l'église paroissiale Saint-Martin, évoque un passé médiéval que la ferme actuelle a probablement

effacé. Les bâtiments en briques de l'exploitation commencés vers 1852 ont été rachetés en 1868 et achevés par Achille Pouyer qui est aussi à l'origine de la dérivation du Fouillebroc dans les années 1870. Le cours de la rivière a été relevé pour venir alimenter une turbine dans l'angle nord-ouest de la ferme. L'ancien cours a été transformé en fossé de drainage, dirigé ensuite dans un canal voûté en briques pour passer sous les bâtiments et regagner le cours principal hors de la ferme. L'impact des travaux de canalisation du Fouillebroc sont sans doute à l'origine de la formation d'un remblai observé à la base du versant ouest de la vallée. Un autre apport de remblai à base de gravats a été constaté sur la berge ouest du Fouillebroc, à proximité de la ferme du Logis. Des drains ensablés découverts à proximité de la digue située à l'extrémité nord des parcelles en culture, au lieu-dit la « Vanne Noire », sont restés non datés.

Les sondages et transects géomorphologiques ont permis de définir plusieurs ensembles caractérisés par des dynamiques sédimentaires propres. Si nous n'avons pas de calage chronologique précis, la succession de ces ensembles rappelle dans les grandes lignes les séquences stratigraphiques des petits cours d'eau étudiés dans l'ensemble de la région normande.

Paola CALDERONI
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Louviers

8, place Ernest Thorel

Contemporain

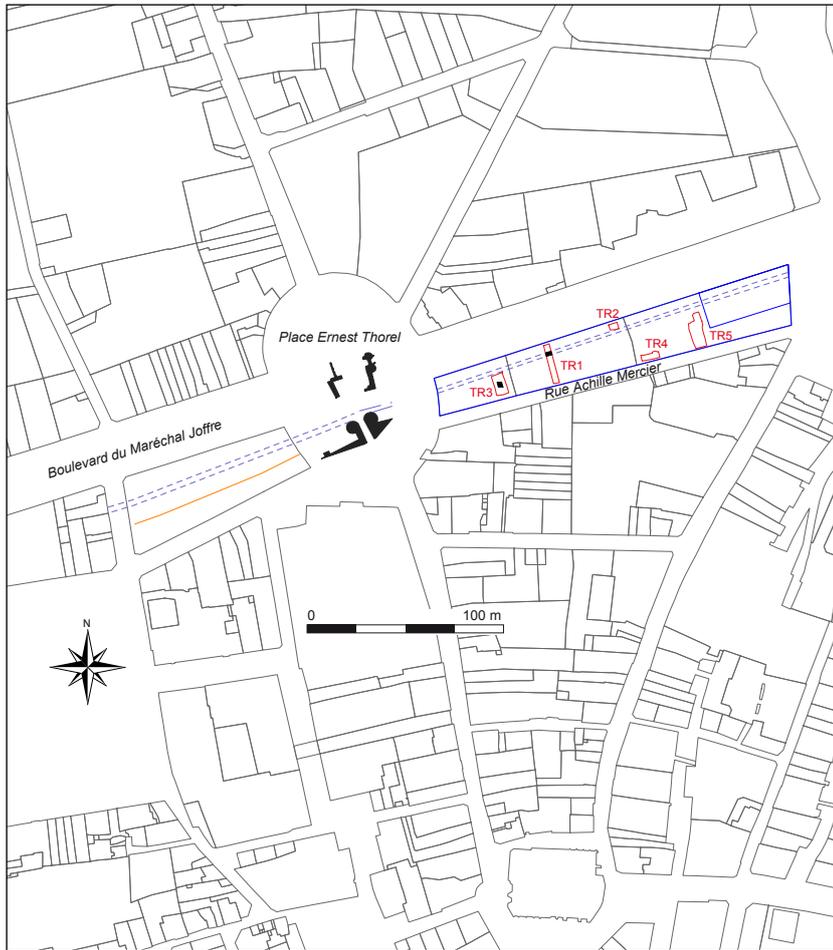
Le projet de construction de logements et d'une résidence senior place Ernest Thorel a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique, réalisé en juin et septembre 2018. La moitié orientale du terrain est fortement impactée par les constructions d'époque contemporaine. Le recalage des vestiges sur le cadastre de 1823 montre que les tranchées 2 et 4 se situent dans l'emprise de deux bâtiments, alors que la tranchée 5 se trouve en zone non construite, dans une grande cour.

La nature des vestiges dégagés, murs, piliers et puits construits en calcaires et surtout en briques permet d'associer la majorité de ces structures à l'entreprise de construction de machines pour la production lainière de la famille Mercier. Cette usine a été développée à partir des années 1830, ce qui explique que les bâtiments n'apparaissent pas sur le cadastre de 1823.

Les deux autres tranchées (1 et 3), dans la partie ouest du terrain, contiennent des aménagements en lien avec les fortifications de la ville. Les données existantes sur l'enceinte nord de Louviers sont issues d'abord de plans et textes d'époque moderne, et de découvertes de la fin du XIX^e siècle, qui ont permis à B. Le Cain (2002) de recalcer la Porte de Rouen et une partie de

la barbacane sur le cadastre actuel. D'autre part, un diagnostic archéologique, réalisé à l'ouest de la place Ernest Thorel (Guillot 2009), a mis en évidence une occupation des XIII^e et XIV^e siècles, détruite en partie lors du creusement du fossé dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Aucune fortification n'a été retrouvée et l'escarpe du fossé n'était pas maçonnée. L'enceinte devait passer plus au sud, au niveau de l'actuelle rue Saint-Louis, soit entre 7 et 10 m du départ du fossé. L'espace d'un tel terrain dégagé entre courtine et fossé pourrait s'expliquer par la présence d'un rempart de terre, signalé par l'abbé Delamare en 1930.

C'est donc la première fois qu'une maçonnerie appartenant aux fortifications nord de la ville est mise au jour depuis le XIX^e siècle. Découverte à 3 m de profondeur (soit la cote de 16,60 m NGF), elle est construite en blocs calcaires liés au mortier orangé, avec un parement très légèrement taluté côté sud. Au nord, l'arase semble former un glacis, mais il n'a pas été possible de confirmer ce fait. Si le glacis existe vraiment, le mur lui-même ne ferait que 1,40 m de large, alors que si l'ensemble de la maçonnerie découverte faisait partie du blocage, on atteindrait une largeur minimum



Ceci est appuyé par le tracé d'une ravine, installée au fond du fossé, et qui garde globalement cette orientation sur tout le secteur concerné. De plus, si on prolonge la maçonnerie vers l'est, on aurait dû la trouver dans la tranchée 1, située à moins de 30 m de la tranchée 3. Or, dans cette tranchée, seuls des remblais ont été observés sur le terrain naturel, apparu à la cote de 14 m environ, soit plus de 2,50 m plus bas que l'arase du mur M314. Cette absence de mur pourrait d'abord s'expliquer par sa récupération totale à cet endroit. Mais il faut signaler que les premiers remblais sur le terrain naturel ne contenaient pas de matériaux pouvant être issus de cette récupération, avec en particulier l'absence de tout fragment de mortier orangé, comme on en a retrouvé aux abords de l'arase de M314. Une autre explication, qui pourrait intégrer également l'orientation de ce mur, serait de l'associer non pas à un pan de courtine, mais à un ouvrage avancé de type tour, comme il en existe sur les représentations des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les remblais observés au sud du mur M314 ont livré du mobilier du XVI^e siècle. Ils sont pourtant contemporains de la récupération de cette maçonnerie, soit le début du XIX^e siècle, comme le montre la présence d'éclats calcaires et surtout de mortier orangé. Ce même constat peut être fait pour les premiers niveaux mis en évidence sur le terrain naturel à l'est, dans la tranchée 1. Il semble donc

Louviers, 8 place Ernest Thorel : recalage des tranchées et maçonneries sur le cadastre actuel avec les portions connues de la Porte de Rouen sur la place Ernest Thorel (Le Cain 2002), en orange le tracé du fossé observé lors du diagnostic de 2009 (Guillot 2009) et en pointillé la Ravine (B. Guillot).

de 2,20 m, mesure plus conforme à la nature du mur. L'orientation du mur, ouest-nord-ouest/est-sud-est, pose question sur l'appartenance du mur à l'enceinte même. En effet, il semble que la courtine se trouvait globalement le long de la rue Achille Mercier, avec une orientation plutôt ouest-sud-ouest/est-nord-est.

que, pour combler la grande dénivellation issue de la récupération de l'enceinte et du fossé, on soit allé chercher des terres datant du XVI^e siècle. La grande fragmentation des céramiques, leur faible nombre et la nature très graveleuse des niveaux montrent qu'il ne s'agit pas de dépotoirs, mais de remblais proches déjà très remaniés.

Les apports suivants, avec un pendage sud-nord, donc de l'intérieur de la ville vers l'extérieur, alternent gravats et limons non détritiques, avec du mobilier des XVIII^e et XIX^e siècles, en phase avec la période de restructuration du secteur. Les matériaux présents dans les gravats appartiennent soit à la grande récupération de l'enceinte, d'où les passages de mortier orangé, soit à la démolition de structures bâties avec plâtre, calcaires et mortier de couleur jaune. Il pourrait s'agir soit de bâtiments proches, soit de la Porte de Rouen, qui abritait l'hostel et la maison commune de la ville. Les vues cavalières du XVII^e siècle montrent la Porte comme une construction à plusieurs étages coiffée d'un toit escarpé à quatre pans (Le Cain 2002).



Louviers, 8 place Ernest Thorel : vue de la fortification depuis le nord-ouest (S. Le Maho).

Bénédicte GUILLOT
INRAP, CRAHAM - Université Caen-Normandie

Un sondage de 20 m² a été réalisé à l'emplacement d'un projet de construction immobilière. La stratigraphie étudiée sur 2,5 m de profondeur vient compléter les informations issues des fouilles de la rue Saint-Jean de 1999 toutes proches (sites antiques).

Cette parcelle culmine à environ 16 m NGF à une vingtaine de mètres du cours principal de l'Eure. Les premières séquences sur 1,2 m d'épaisseur correspondent aux niveaux d'occupations, de constructions et de démolitions des XIX^e et XX^e siècles. Ensuite, sur 60 à 80 cm d'épaisseur, un épais niveau de sols non différenciables contient du mobilier peu abondant mais varié et très fragmenté (céramiques, faune, petit mobilier métallique, débris de matériaux). Cette séquence couvre une large plage chronologique se terminant par une réoccupation du lieu à partir du XVIII^e siècle.

À la base de la stratigraphie, un niveau d'incendie intense de 10 à 30 cm d'épaisseur (argile rubéfiée, torchis brûlés, cendres et charbons, quelques clous) scelle une couche discontinue et localisée de limon argileux gris hydromorphe contenant quelques tessons et fragments de *tegulae* datés du II^e siècle. Ces deux dernières couches reposent sur le substrat de grave argileuse (apparaissant entre 14,2 et 13,8 m NGF). La parcelle 252 se confirme comme constituant une marge aux occupations antiques puis modernes et contemporaines de la rue Saint-Jean.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Deux prospections de surface ont été réalisées le 6 octobre 2018 sur la parcelle ONF 749, au lieu-dit La Villenaïse, et le 5 février 2018 sur la parcelle ONF 862, au lieu-dit Les Maisons Blanches, à la recherche de pièces d'avions anglais de la Seconde Guerre mondiale. À la Villenaïse, la recherche portait sur le bombardier Avro Lancaster – type BIII – s/n ND533 EA-M du n° 49 Squadron qui, parti de Fiskerton, s'est écrasé la nuit du 9 au 10 juin 1944, dans des circonstances inconnues, lors d'une mission de bombardement sur les installations ferroviaires d'Etampes.

Aux Maisons Blanches, il s'agissait de retrouver des éléments du bombardier Lancaster type B1 s/n ME614

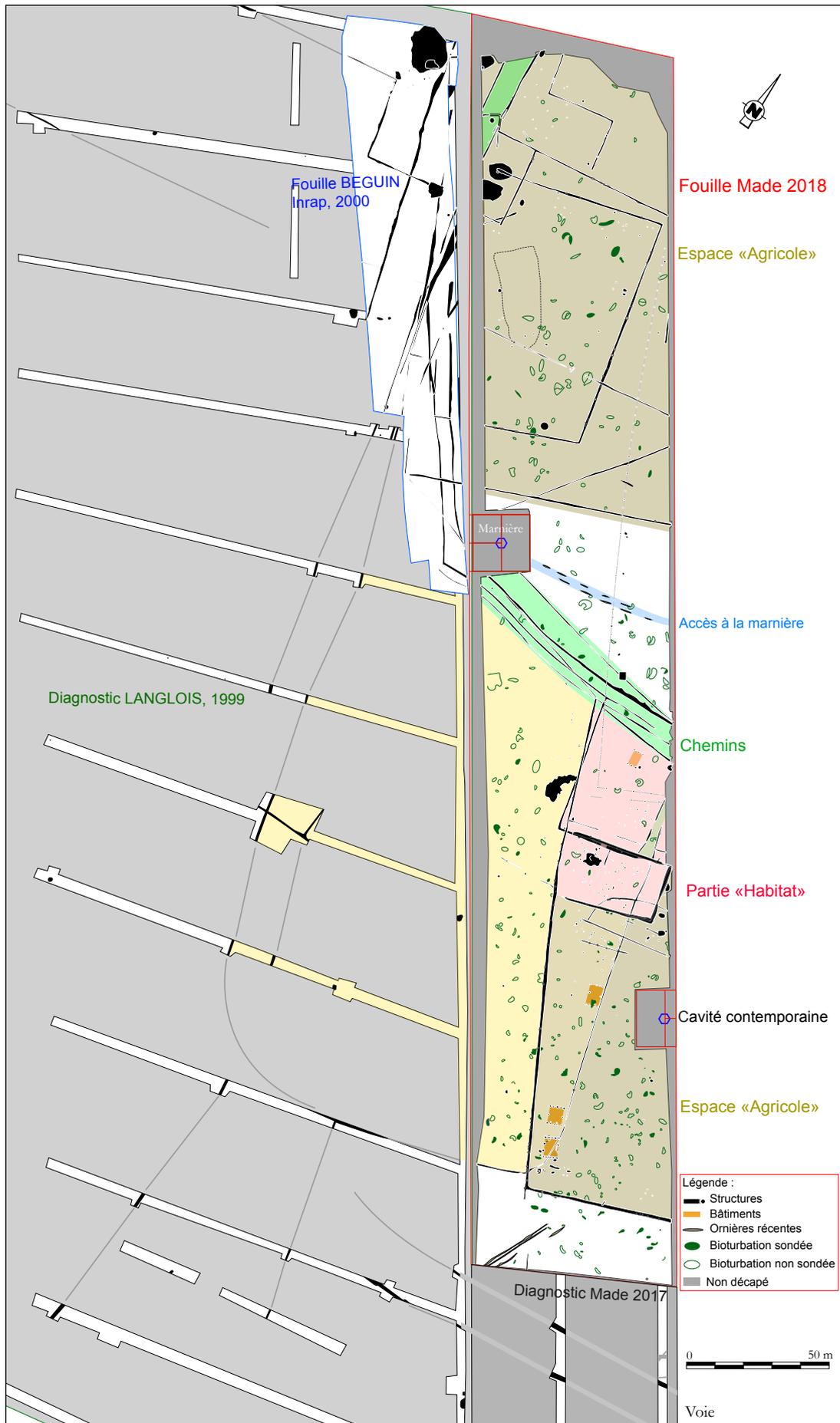
JO-K « The Four Kings » du Sqn 463 RAAF, décollé de la base de la Royal Air Force de Waddington et écrasé dans la nuit du 4 au 5 juillet 1944.

Divers éléments métalliques et plexiglass de taille modeste appartenant à ces bombardiers ont été retrouvés sur les deux sites (douilles d'obus et de mitrailleuse, câbles électriques, fragments de réservoir...), la majeure partie étant difficilement identifiable.

Patrick BOSSARD
Association Normande du Souvenir Aérien 39/45

La campagne de fouille réalisée à Malleville-sur-le-Bec précède le projet d'agrandissement du Centre de Traitement et de Valorisation énergétique impactant un espace de 3 ha bordant, à l'est, le centre de tri. Elle fait suite à une opération de diagnostic réalisée en juillet 2017 (C. Renard, MADE) qui a permis la mise au jour de plusieurs réseaux de fossés et d'un bâtiment sur poteaux datés de la période gallo-romaine. Le SRA a établi une prescription donnant lieu à la fouille réalisée du 5 mars au 8 juin 2018 par une équipe de 6 archéologues. Un

ancien projet d'agrandissement du centre de tri impactant une large bande située à l'ouest de notre opération avait initié un diagnostic en 1999, puis une fouille en 2000. Cette dernière avait révélé un système de fossés parcellaires, une large excavation interprétée comme une mare et des trous de poteau, datés de l'Antiquité. Cette présente opération a eu pour but de compléter, sur un large espace, la vision partielle de ces systèmes agricoles rencontrés lors des précédentes opérations archéologiques et de mieux les caractériser.



Malleville-sur-le-Bec, Couture de Maurepas : plan interprétatif de l'opération (R. Pansiot).



Malleville-sur-le-Bec, Couture de Maurepas : bâtiments 1 et 2, greniers ou granges gallo-romaines (R. Pansiot).



Malleville-sur-le-Bec, Couture de Maurepas : pointe de javeline en fer (R. Pansiot).

Trois espaces distincts ont été observés. Le premier, localisé au centre de la prescription concentre un bâtiment sur six poteaux porteurs (Bâtiment 4) et un réseau de fossés formant un enclos d'habitat pluripartite, occupé des dernières décennies du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. Un chemin amenant à l'intérieur de ce système d'enclos, caractérisé par ses deux fossés bordiers et son agencement « en entonnoir », est situé à l'ouest du bâtiment et vient se greffer sur l'enclos sud. Des systèmes de chicanes palissadées composent l'essentiel des aménagements observés au niveau des ouvertures matérialisées par des interruptions dans les fossés. Ces structures induisent la présence de cheminements internes qui n'ont laissé aucune trace tangible dans le sol. La quasi-inexistence de structures domestiques (foyers, silos) indique que cet espace est localisé en périphérie d'un habitat plus conséquent probablement localisé dans la parcelle ouest attenante au chantier et qu'il forme de part ce fait, une sorte d'entrée au complexe plus important non compris dans

l'emprise de fouille. Au cours de cette courte phase d'occupation (moins de 100 ans) les systèmes de fossés vont se développer vers le sud. L'aire inscrite au sein des enclos va alors tripler (environ 2 700 m² observés au sein de ce décapage pour la période augustéenne et 8 700 m² pour la deuxième moitié du 1^{er} siècle ; ces chiffres ne donnent en aucun cas l'emprise totale de ces occupations qui se développent hors emprise).

Le second est situé à l'angle sud-ouest du vaste enclos du 1^{er} siècle. On note la présence de deux bâtiments à quatorze poteaux chacun. Les trous de poteau sont de dimensions assez importantes avec des diamètres allant de 50 à 88 cm pour des profondeurs allant jusqu'à 64 cm. Le Bâtiment 1, localisé le plus au sud-ouest, mesure 7 m de long pour 5,6 m de large, délimitant une surface au sol interne de 28,5 m². Les murs nord et sud comportent des restes de tranchées de fondations et les comblements des trous de poteau ont livré des fragments de torchis. Il est possible que ces tranchées aient permis l'ancrage des éléments de revêtement des murs (rondins ? planches et torchis ?). Le Bâtiment 2 est situé à 4 m au nord du premier. De dimensions approchantes (6,4 m de long, 5,6 de large pour une surface interne au sol de 20,8 m²) il est très légèrement désaxé par rapport au premier et sa méthode de construction diffère un peu. Aucune tranchée d'installation n'a été observée pour aucun des pignons de ce bâtiment. Leur localisation en marge de l'habitat, l'inexistence de structures domestiques environnantes et la présence très faible de mobilier nous permettent de voir ces ensembles comme des vestiges de bâtiments annexes, de type grange. La présence de graines carbonisées dans certains comblements de poteaux étaye cette hypothèse et permet de restituer des édifices ponctuellement occupés au rez-de-chaussée, comprenant à l'étage un vaste espace de stockage. La céramique semble indiquer qu'ils sont contemporains, cependant les différences notables d'agencement et de construction permettent de douter de cette hypothèse. Une voie de 15,6 m de large, située hors emprise, a été localisée à 46 m au sud de l'enclos du 1^{er} siècle. Elle est caractérisée par deux fossés bordiers dont l'un a livré un rejet de crémation comportant un clou en fer ayant subi une forte chauffe. Sa chronologie, non sûre, peut correspondre à celle perçue au sein de l'occupation. Son orientation est/ouest correspond à celle des vestiges augustéens, notamment le Bâtiment 4, cependant aucun lien direct ne permet d'étayer la contemporanéité de ces faits.

Toute cette moitié sud de l'emprise de fouille est séparée de l'occupation nord par plusieurs états de voie caractérisés par des fossés bordiers plus ou moins espacés selon les phases d'occupation. Les comblements de ces fossés, en majorité mal conservés, n'ont livré qu'une très faible quantité de mobilier. Par conséquent, le rattachement de chaque linéaire à une période précise semble périlleux.

Le tiers nord de la fouille est quant à lui impacté par une autre concentration de vestiges bien distincts de ceux déjà présentés. Cet espace comprend des

aménagements agricoles composés d'un enclos probablement agropastoral, flanqué au nord par un réseau de fossés discontinus formant des chicanes. Tout cet ensemble paraît fonctionner avec la voie qui se poursuit et borde l'emprise à l'ouest. Cette dernière a également été mise au jour lors de la campagne de fouille de 2000, au même titre que l'extension de l'enclos agricole, permettant ainsi d'enregistrer une surface totale de plus de 2 500 m². Le système de chicanes fossoyées est composé de linéaires discontinus

en « Z » à angles droits bordant la voie. Cet espace nord se distingue des autres par sa chronologie. Les éléments céramiques et métalliques se rattachent à une période plus récente, centrée sur le II^e siècle de notre ère, nous permettant d'envisager l'établissement d'un habitat fonctionnant avec ces structures agricoles, localisé plus au nord, hors emprise.

Romain PANSIOT
MADE

Moyen Âge

Nassandres-sur-Risle Fontaine-la-Soret : église Saint-Martin



Nassandres-sur-Risle, église Saint-Martin de Fontaine-la-Soret : façade sud de la nef (N. Wasylszyn).

Peu d'éléments permettent de parler des origines du village de Fontaine-la-Soret. En effet, la première mention de ce toponyme ne date que du milieu du XIV^e siècle, dans le Pouillé de Lisieux vers 1350, sous la forme *Fontibus-la-Soret*. Ce document nous apprend que l'église dépendait du seigneur de *Tibouvilla* (Thibouville). Pourtant le site de Fontaine-la-Soret a certainement des origines plus anciennes. Le vocable Saint-Martin donné à l'église de ce village est un indice permettant d'avancer cette hypothèse. Par ailleurs, des parties non négligeables de l'église de Fontaine-la-Soret sont bien antérieures au XIV^e siècle.

L'église Saint-Martin est située à la limite nord-est du village, sur une terrasse sur le coteau de la rive gauche de la Risle entre Beaumont-le-Roger en amont et Brionne en aval. Par leur architecture, les murs nord et sud de la nef sur les deux tiers inférieurs se rattachent au corpus des plus anciens bâtiments normands. Ainsi, les maçonneries les plus anciennes sont en petit appareillage de silex posés en assises régulières et disposés en épis (*opus spicatum*). Elles ne sont raidies par aucun contrefort et sont percées de petites baies à

linteaux monolithes marqués de faux claveaux. La nef de cette église est surélevée au XII^e siècle.

L'étude du bâti qui suit porte principalement sur les murs nord et sud de la nef, qui sont les plus anciens de l'église Saint-Martin. Des relevés du bâti de cette partie de l'église ont été réalisés, ainsi qu'une étude de la stratigraphie des maçonneries. Des datations au radiocarbone ont été pratiquées grâce à des prélèvements de bois et de charbons de bois provenant des parties basses du mur nord de la nef.

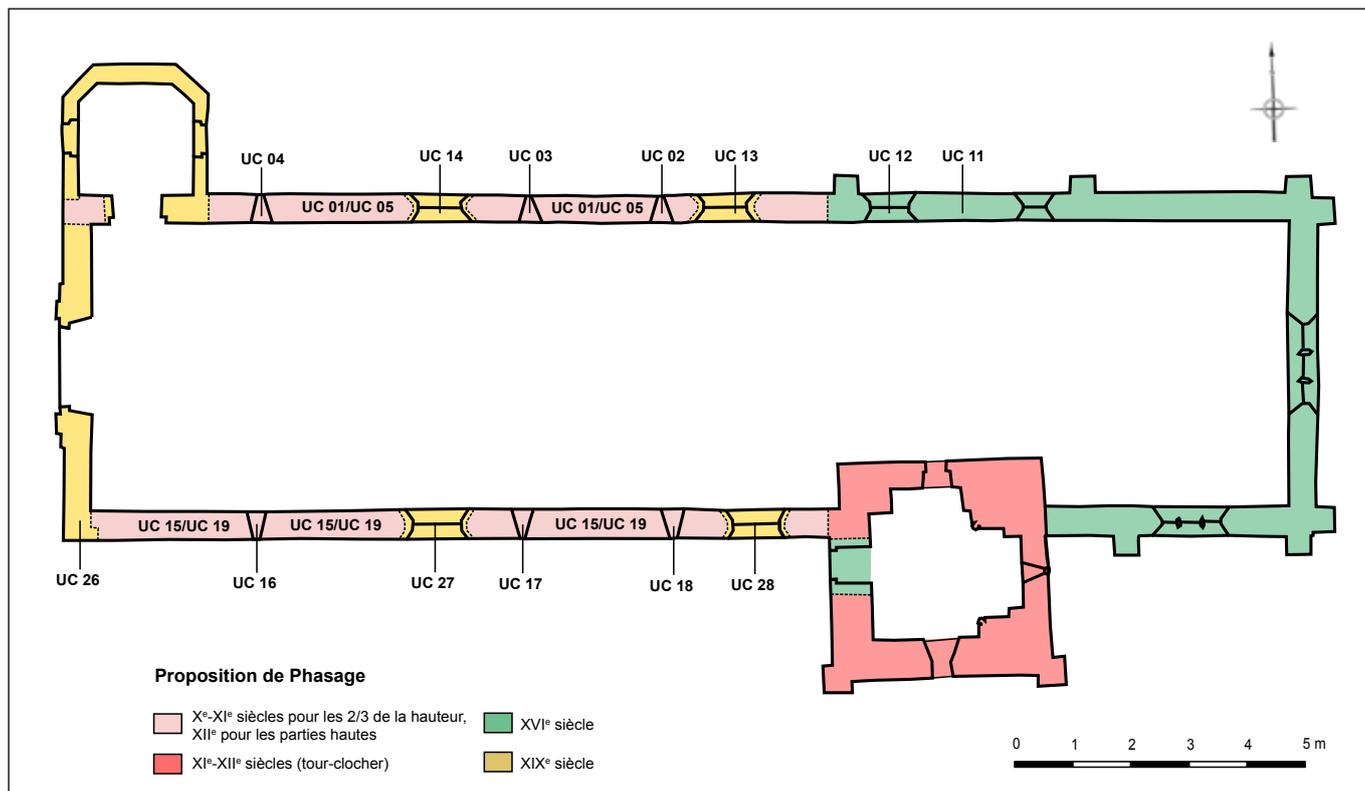
Le Plan

L'église se décompose en trois volumes : nef rectangulaire prolongée par un chœur se terminant par un chevet plat. L'édifice est flanqué au sud dans sa partie occidentale d'une tour-clocher qui semble désaxée par rapport à la nef. Cette position rend difficile à déterminer la chronologie relative entre ces deux parties du bâtiment. En revanche, le chœur est bien dans l'axe de l'église, malgré une reconstruction postérieure à la guerre de Cent Ans, certainement au XVI^e siècle.

Description Architecturale

Les murs de la nef sont construits en moellons de silex irréguliers disposés dans la partie inférieure en *opus spicatum* (UC 01 et 15). L'église semble avoir été surélevée dans un second temps. La partie supérieure est construite avec les mêmes types de matériaux, mais ces maçonneries sont plus irrégulières (UC 05, UC 19). Un cordon de pierre sépare les deux phases au niveau du mur nord de la nef. Ce dispositif n'apparaît pas sur le mur sud, hormis un seul bloc de calcaire de Goupillières taillé.

Deux niveaux de fenêtres correspondant aux deux phases sont encore visibles sur les façades nord et sud de la nef. Le premier niveau est constitué d'ouvertures surmontées d'un linteau monolithe gravé de faux claveaux (UC 02 à 04 et UC 16 à 18). Le sommet de ces pierres est en arc de plein cintre. Les baies de la partie supérieure ont des linteaux monolithes dont le sommet



Nassandres-sur-Risle, église Saint-Martin de Fontaine-la-Soret : plan de l'église (N. Wasylyszyn, M. Caroon, F. Poulain).

est plat (UC 06 à 09 et UC 20 à 23). Ils ne comportent pas de gravures. Les piédroits et les linteaux sur leur partie inférieure sont nettement chanfreinés.

Pour la première phase de la nef, les murs sud et nord étaient percés de quatre baies dont seules trois sont encore visibles sur chacune des façades. Pour sa seconde phase, les murs sud et nord étaient percés de quatre baies. Sur la façade nord, trois sont encore complètement conservées. La quatrième est néanmoins visible, il en reste encore le piédroit oriental ainsi que le linteau (UC 08). Sur la façade sud, deux baies de cette seconde phase sont complètement conservées. Pour les deux autres, les piédroits occidentaux et les linteaux sont encore visibles (UC 21 et 23).

La nef a été reperlée par quatre larges baies en tiers-point à moulures aiguës, certainement au XVI^e siècle mais très remaniée aux XIX^e et XX^e siècles (UC 13, 14, 27, 28).

La façade sud comportait une porte dont le rebouchage (UC 25) présente des fragments de pierres sculptées et notamment des claveaux sculptés en pierre du Bessin ou de la plaine de Caen provenant de cette porte percée au XII^e siècle et remplacée au XVI^e siècle par une porte en accolade à l'angle nord-ouest de l'édifice (UC 24). Cette ouverture a été rebouchée à une période indéterminée (UC 29).

Datation au radiocarbone

En mai 2018, onze éléments de charbons de bois ont été prélevés dans les mortiers de construction des parties basses du mur nord de la nef. Le choix du mur nord a été

guidé par le fait que cette façade a été moins remaniée que celle du côté sud. La difficulté du prélèvement a été d'atteindre les mortiers les plus anciens, car la nef de cet édifice cultuel a été rejointoyée aux XIX^e et XX^e siècles. Il a donc fallu réaliser des creusements de quelques centimètres de profondeur dans un mortier très dur pour atteindre les mortiers de construction.

Cinq échantillons ont été envoyés dans le cadre du programme Artemis au laboratoire de datation par le radiocarbone à Lyon (ArAr, UMR 5138 CNRS / Université de Lyon).

L'état des charbons de bois prélevés n'a pas permis de pratiquer une analyse anthracologique. Le risque de présence vieux bois (cœur de gros sujet ou bois de réemplois) est donc possible.

C'est également le très mauvais état de conservation qui a justifié l'exclusion des échantillons n°2, 3, 5, 8, 9 et 11. En effet, ces éléments de charbons de bois étaient à l'état de poussières et, de plus, très humides. Par peur de pollution, il a été décidé d'envoyer les éléments les plus secs et ayant le plus de matière :

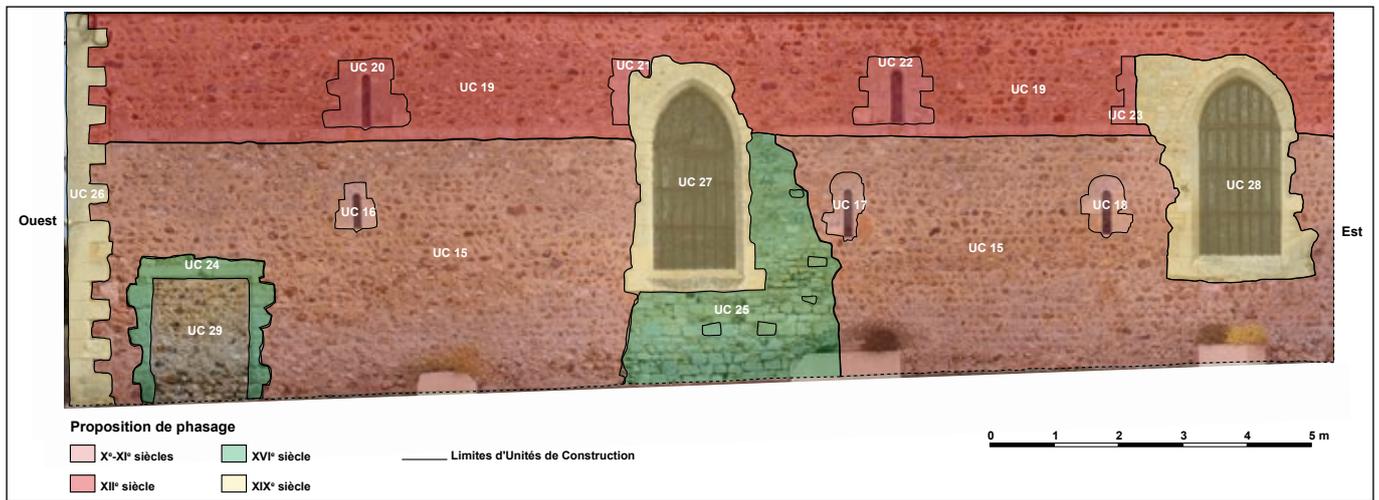
L'échantillon n°1 serait daté entre 772 et 905 à 76,6% ou entre 917 et 967 à 18,8%.

L'échantillon n°4 serait daté entre 715 et 744 à 6,2%, entre 765 et 895 à 87,8% ou entre 879 et 1013 à 1,4%.

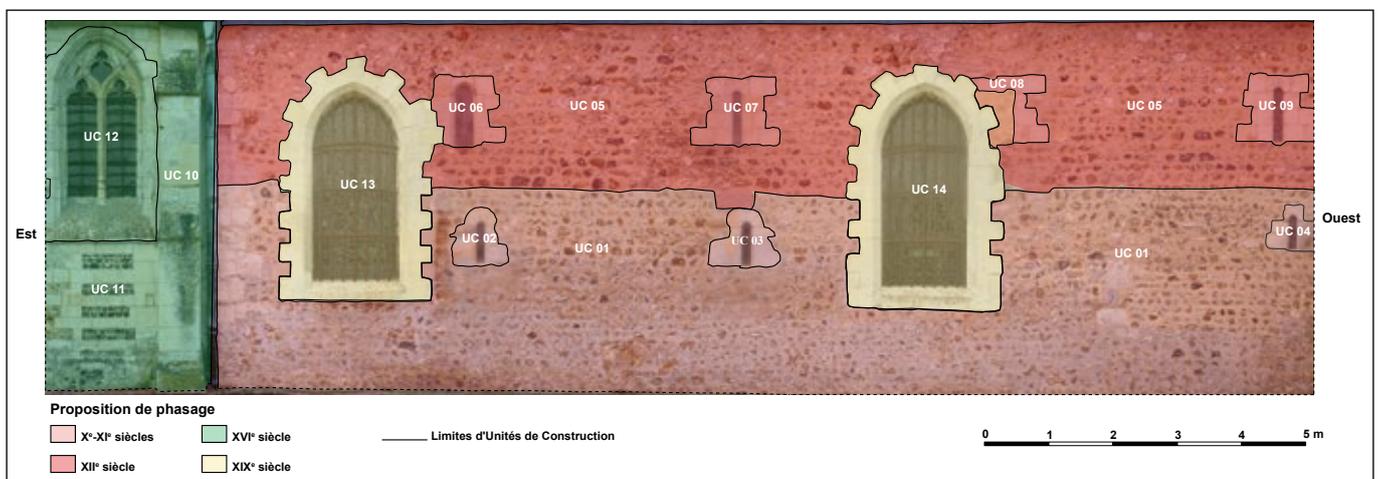
L'échantillon n°6 serait daté entre 898 et 924 à 11,5% ou entre 944 et 1025 à 83,9%.

L'échantillon n°7 serait daté entre 894 et 932 à 30,5% ou entre 937 et 1016 à 64,9%.

L'échantillon n°10 serait daté entre 879 et 1013.



Nassandres-sur-Risle, église Saint-Martin de Fontaine-la-Soret : façade sud de la nef (N. Wasylyszyn).



Nassandres-sur-Risle, église Saint-Martin de Fontaine-la-Soret : façade nord de la nef (N. Wasylyszyn).

À la lecture de ces résultats, il semble que les échantillons n°1 et 4 pourraient être des vieux bois très largement antérieurs à la construction de l'édifice. Ils dateraient à une forte probabilité entre la seconde moitié du VIII^e et les premières années du X^e siècle. De plus ils proviennent de mortiers qui, à l'observation visuelle et à la texture, semblent identiques à ceux où ont été prélevés les deux autres échantillons.

En conséquence, il est vraisemblable que les échantillons n°6, 7 et 10 sont les plus datants. Ainsi, l'hypothèse la plus probable est que les parties les plus anciennes de la nef de l'église Saint-Martin à Fontaine-la-Soret auraient été construites entre le X^e et le premier quart du XI^e siècle.

Ces résultats de datation sont comparables à ceux obtenus sur d'autres édifices normands du département de l'Eure à savoir, les églises Saint-Cyr et Sainte-Julitte à Pierre Ronde (944-1024), Calleville (940, 1020), Condé-sur-Risle (940-1020) et Reuilly (860-980).

Ainsi, l'église Saint-Martin de Fontaine-la-Soret fait partie des édifices culturels construits moins de cent ans après les incursions scandinaves et peu de temps après

l'installation des normands à la tête du comté de Rouen. Cette première étude devra être complétée par une analyse plus fine du bâti et de l'architecture de la tour-clocher, dont les deux premiers niveaux pourraient être contemporains des parties les plus anciennes de la nef ou très légèrement postérieures.

Interprétation sur les différentes phases et la chronologie

Phase I (X^e-début XI^e siècle) :

- Partie inférieure des murs sud et nord de la nef (UC 01 et 15).
- Baies sur la partie inférieure des murs nord et sud de la nef (UC 02, 03, 04, 16, 17 et 18).
- Les deux premiers niveaux de la tour-clocher (?)

Phase II (XII^e siècle) :

- Partie supérieure des murs sud et nord de la nef (UC 05 et 19).
- Baies sur la partie inférieure des murs nord et sud de la nef (UC 06, 07, 08, 09, 20, 21, 22 et 23).
- Les deux niveaux supérieurs du clocher.

Phase III (XVI^e siècle) :

- L'intégralité du chœur.
- La porte surmontée d'un arc en accolade percée dans le mur sud de la nef (UC 24).
- Rebouchage de la porte qui était située au milieu du mur sur de la nef (UC 25).

Phase IV (XIX^e siècle) :

- Réfection des quatre baies gothiques percées au XVI^e siècle sur les murs sud et nord de la nef (UC 13, 14, 27 et 28).
- Restauration des deux niveaux supérieurs de la Tour-clocher.

Nicolas WASYLYSZYN
UDAP de l'Eure,
CRAHAM-Université de Caen-Normandie

Moyen Âge

Moderne

**Le Neubourg
Château**

Contemporain

L'intervention archéologique au château du Neubourg a été conduite dans le cadre d'un diagnostic architectural préalable à la restauration du monument et de ses abords. Au cours de cette étude, trois sondages géotechniques de reconnaissance de fondation ont été effectués avec un accompagnement archéologique.

Le premier sondage, implanté au rez-de-cour du bâtiment médiéval abritant, à l'étage, les vestiges d'une grande salle, a permis de reconnaître les probables fondations d'un pilier. La destruction de ce pilier, placé à l'aplomb d'un poteau en bois soutenant l'actuel plancher d'étage, est associée au moins pour partie à une surélévation du sol constituée de remblais accumulés sur une épaisseur d'environ 1,20 m.

Le deuxième sondage a été réalisé dans la cave du logis à pans de bois qui est accolé au bâtiment médiéval. Ici, la fondation dégagée du mur gouttereau matérialise une semelle débordante installée dans un remblai compact.

Le troisième sondage a été ouvert à l'extérieur, au pied du parement intérieur de la courtine ouest. La base de cette maçonnerie, posée sur un remblai argileux très compact, est apparue à 0,70 m sous le sol actuel de la cour.

En complément de ces quelques observations très limitées du sous-sol, une étude préliminaire du bâti, comprenant les charpentes, a été conduite sur l'ensemble des deux bâtiments préservés du château. Elle a abouti à la réalisation d'un premier phasage des élévations destiné à mieux comprendre l'organisation de la construction du XIII^e siècle et à permettre l'identification des principaux remaniements, du Moyen Âge jusqu'aux époques les plus récentes.

Fabien BRIAND
Archeodunum

Âge du Bronze

Âge du Fer

**Le Neubourg
Rue Jean de la Fontaine**

**Antiquité
Moyen Âge**

Le diagnostic mené sur la commune du Neubourg, sur un peu plus d'un hectare, vient compléter les données acquises lors de la fouille de 2017 (P. Wech, en cours d'étude). Il en juxte l'emprise au nord et confirme la continuité des occupations de l'âge du Bronze et de la période gallo-romaine sur cette parcelle. L'extension de la nécropole de l'âge du Bronze est confirmée par la découverte des limites sud du fossé d'enclos circulaire, fouillé pour un tiers lors de la précédente opération. Celui-ci serait alors assez imposant et présenterait un diamètre externe d'environ 17 m. Il est complété par la découverte d'au moins une sépulture secondaire à crémation située sur sa périphérie orientale ; la présence d'autres structures de ce type est possible si l'on considère la répartition de celles mises au jour lors de la fouille.

Au sud-ouest de l'enclos se trouve un aménagement, matérialisé par des concentrations de blocs de silex, semblant former un bâtiment quadrangulaire. Bien que les limites soient peu nettes, ses plan et orientation pourraient faire écho à ceux du bâtiment découvert en 2017, avec toutefois des dimensions plus réduites (10 à 11 m de côté contre 13 x 12 m). L'usage de ce type de structure reste à préciser, tout comme sa datation avec la découverte d'un unique tesson évoquant le I^{er} siècle, datation partagée avec les éléments recueillis dans le comblement de fossés qui semblent le recouper.

On retiendra par ailleurs la présence de fossés formant une trame parcellaire plutôt dense sur les trois quarts est de l'emprise, orientés principalement selon deux axes nord/sud et est/ouest. Le mobilier

prélevé provient presque exclusivement de ces tracés fournissant un corpus céramique homogène, bien que limité, évoquant un ensemble de la seconde moitié du I^{er} siècle. Les datations obtenues à l'issue du premier diagnostic sur la zone nord, à l'aide principalement du mobilier provenant des fossés, sont plus tardives (II^e-IV^e siècles). La confrontation de ces données suggère une continuité de l'occupation du secteur au cours de l'Antiquité, dont les modalités de succession restent à préciser. Ces éléments semblent confirmer l'ancienneté

de certains aménagements et signifier une installation plus précoce que celle envisagée initialement sur les parcelles nord.

Les découvertes sont complétées par la présence d'un fossé protohistorique (laténien ?) pouvant suggérer la proximité d'une occupation de cette période sur l'est de l'emprise ainsi que sur les parcelles voisines.

Marion HUET
MADE

Paléolithique

Néolithique

Le Neubourg

Rue Pierre Corneille, D 840

Protohistoire

Les principaux résultats de ce diagnostic de 2,7 ha concernent l'ouest de l'emprise, avec la découverte d'une série lithique de 130 pièces. Le mobilier y apparaît à une faible profondeur (entre 35 et 60 cm) sous forme de petites concentrations. Si cet ensemble présente quelques mélanges mobiliers issus de différentes phases d'occupations distinctes (Paléolithique moyen et Néolithique), la majorité des pièces semble pouvoir être associée au Paléolithique supérieur final. La particularité de la série prélevée est l'absence d'outils et la présence quasi exclusive d'éclats corticaux épais accompagnés de plusieurs nucléus et de quelques lames. Ce type de restes ainsi que les quelques remontages observés semblent orienter vers la présence d'un poste de débitage ou sa périphérie. Les différents remontages plaident également en faveur d'un faible déplacement

du mobilier présumant du caractère potentiellement en place des ensembles.

Les autres aménagements détectés sont presque exclusivement représentés par une trame parcellaire globalement orientée nord/sud et est/ouest dont le fonctionnement et la datation n'ont pu être précisés faute de mobilier datant et de structures associées. Plusieurs de ces tracés pourraient toutefois correspondre à la présence d'axes de cheminement. Les autres types de creusements découverts restent peu nombreux et généralement isolés, confirmant le faible investissement des lieux.

Marion HUET
MADE

Âge du Fer

Contemporain

Pacy-sur-Eure

57 rue Aristide Briand

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue Aristide Briand précède un projet d'agrandissement des bâtiments du centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gériatologique, impactant un espace de 6 830 m². Quatre tranchées ont été implantées dans la zone en herbe située au nord des bâtiments, à 10 m à l'est d'un petit affluent de l'Eure.

Les vestiges très ténus enregistrés se composent d'une fosse circulaire de l'âge du Fer qui a livré des fragments de pesons et un gobelet en céramique modelée, quatre fossés parcellaires, un puits et une

fosse quadrangulaire comportant du mobilier datant du début du XX^e siècle. La très faible conservation en profondeur de la fosse ancienne laisse à penser que le terrain a subi, probablement à une période assez récente, un décapage et un enlèvement de la terre végétale, laissant à nu la grave alluviale. Un épais remblai est alors réinstallé au début du XX^e siècle, période à laquelle l'espace est transformé en potager.

Romain PANSIOT
MADE



Pacy-sur-Eure, rue du Château, rue Édouard Isambard : photo zénithale de la cheminée post-médiévale (tranchée 2) (N. Roudié).

Deux sondages de 100 m² ont été réalisés à l'emplacement d'un projet de construction immobilière en centre-ville de Pacy-sur-Eure. C'est la première opération d'archéologie préventive menée dans le centre de cette cité. L'emprise est située entre l'enceinte urbaine médiévale et l'emplacement du château-fort disparu. La stratigraphie, observée sur près de 3 m de profondeur, apporte des informations sur l'histoire de la ville médiévale et moderne.

L'occupation débuterait à la fin du X^e-XI^e siècle par un niveau d'occupation sur un sol probablement naturel. Une succession de niveaux de sols, de circulation, de travail et d'occupations et de remblais du XI^e au XIII^e siècle s'étage sur environ 1 m d'épaisseur. Des indices d'activités foyères et, marginalement, de métallurgie témoignent d'artisanats hors les murs, entre la ville médiévale et le château fort. Quelques indices mobiliers témoignent également de la proximité d'ateliers de potiers.

Entre la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle est construit un grand bâtiment équipé d'une vaste cheminée dont la durée d'utilisation n'est pas connue. En effet, il est arasé vraisemblablement entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Par la suite l'emprise est occupée lors de l'époque moderne par un vaste espace de circulation et un bassin circulaire, période où ce secteur de la ville apparaît en verger ou jardin. Le bassin est abandonné puis ennoyé par des sédiments terrigènes avant d'être réaménagé à l'époque contemporaine dans le cadre de jardins privés liés aux nouvelles parcelles et aux constructions réalisées courant du XIX^e siècle.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Deux sondages ont été réalisés à l'emplacement d'un projet de construction de centre culturel à Pont de l'Arche. L'emprise concernée se situe au pied des remparts de la ville médiévale, dans les fossés remblayés au niveau de l'entrée méridionale de la cité. Un premier sondage, positionné au plus bas dans l'emprise, avait pour objectif d'atteindre les niveaux les plus anciens liés au rempart et au fossé. Malheureusement seuls les niveaux de remblais contemporains et un mur probablement moderne ont été aperçus, l'exiguïté du terrain, l'instabilité des matériaux et les murs mitoyens étayés ne permettant

pas de descendre plus profondément.

Le second sondage est implanté en rez de rue pour vérifier la présence hypothétique de bastion ou construction liée à une porte médiévale. Aucune construction n'y a été observée hormis la présence de niveaux de circulation et remblais des XIII^e-XIV^e siècles puis de remblais récents. C'est plus vraisemblablement *intra-muros* que pourrait se révéler l'histoire archéologique de la ville médiévale.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Un projet de construction de maisons individuelles sur les parcelles AH79 et 80 à Pont-Saint-Pierre, Rue René Raban, potentiellement susceptible d'endommager des éléments du patrimoine, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 17 006 m².

La parcelle est située sur la rive gauche de l'Andelle, un affluent de rive droite de la Seine dont la confluence se trouve à moins de 7 km vers l'aval. Localement assez pentue, elle est positionnée au contact du pied d'un versant qui se trouve au sud et de la plaine d'inondation de l'Andelle, qui se développe vers le nord. La partie septentrionale du terrain est bordée par un bras artificiel de l'Andelle, creusé au siècle dernier.

Les 5 tranchées réalisées n'ont révélé que très peu de vestiges. Ces derniers se résument à quelques structures attribuées aux époques moderne et contemporaine. Elles correspondent à des fosses (dont

une d'époque contemporaine), un fossé daté des XV^e-XVI^e siècles (céramique glaçurée verte). S'y ajoute un aménagement de berge supposé, apparu en limite d'un niveau de limon de débordement et du sol moderne. Observé sur 3,20 m de long et 0,80 m de large, il est constitué de gros blocs de calcaire et de rognons de silex formant un angle droit. L'étude géomorphologique a permis de mettre en évidence des niveaux colluviaux pléistocènes, peu propices ici à la préservation de sites paléolithiques en place. S'y ajoute l'observation d'une séquence colluviale pédo-sédimentaire très récente ayant érodé les sols antérieurs à l'époque moderne et limitant, comme nous l'avons vu, le potentiel archéologique pour les périodes précédant les XVI-XVIII^e siècles.

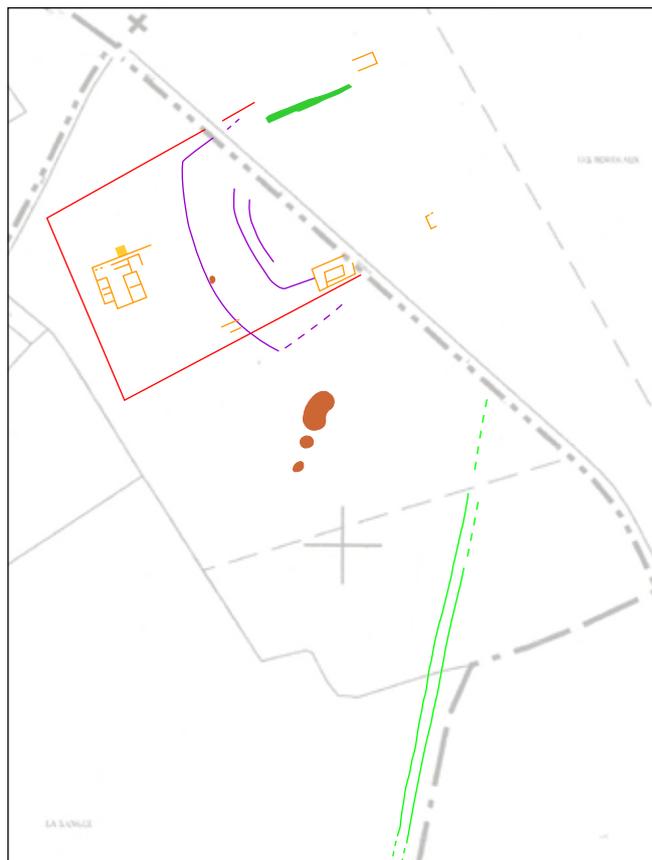
Caroline RICHE
INRAP

En 2018, les vols de prospection sont toujours réalisés au départ de l'aéro-club de Bernay à bord d'un avion Robin DR 400 à ailes basses de 180 CV. Cette campagne totalise 13 heures de vol réparties en 11 sorties du 7 avril au 28 août. La faible durée moyenne des vols (1h10 contre 1h34 en 2017) témoigne de missions écourtées en raison de mauvaises conditions météorologiques ou de l'absence de résultat.

Le matériel photographique utilisé est constitué de 3 boîtiers numériques dotés de capteur plein format avec un zoom transstandard (24/105 mm) et deux focales fixes (85 et 40 mm). Les orthophotos accessibles sur internet sont régulièrement consultées pour compléter éventuellement les images enregistrées en vol. Le GPS embarqué sert uniquement à mémoriser le tracé des vols.

La prospection concerne tout le département de l'Eure et les sites photographiés en 2018 appartiennent à 83 communes.

Avec la réalisation de 48 dessins, la campagne de prospection de 2018 renoue avec les années médiocres ou nulles, que nous avons connues de 2012 à 2016. Cette année, la quasi-totalité des sites a été observée dans les céréales vertes du début de printemps et dans les betteraves à partir de juillet, dans les régions (le plateau du Neubourg et le Vexin) où cette prospection est efficace. Quelques exceptions sont à noter en fin de campagne, dans le sud du département, dans des repousses de luzerne (Le Plessis-Grohan) et dans une prairie (Boisset-les-Prévanches).



Cantiers, Les Bordeaux, fig. 1 : villa gallo-romaine sur site d'enclos (Archéo 27).



Les Thilliers-en-Vexin, La Sente de Cantiers, fig. 2 : enclos curviligne irrégulier avec entrée, et parcellaire (Archéo 27).



Plasnes, La Vanneri, fig. 3 : enclos compartimentés (Archéo 27).



Vraiville, Carrefour de Daubeuf, fig. 4 : plusieurs enclos groupés (Archéo 27).

Les traces observées se répartissent en 5 sites de bâtiments, groupes de bâtiments ou structures maçonnées, 3 enclos circulaires, 22 autres enclos ou compléments d'enclos, 9 portions de voies et chemins, 8 parcellaires et 17 traces diverses.

Les bâtis

Aucun nouveau site de bâtiment n'a été découvert cette année. Il s'agit toujours de compléments anecdotiques, voire de structures fossoyées mitoyennes comme à Cantiers (fig. 1) ou à Sacquenville. Le sanctuaire de Boisset-les-Prévanches sort du lot puisque c'est la première fois, depuis que nous prospectons cette partie du département, qu'il nous est donné de photographier l'ensemble du site et d'y observer de petits compléments.

Les enclos

Les enclos sont bien moins nombreux qu'en 2017 mais présentent des cas très variés. Sur trois enclos circulaires photographiés, seuls deux sont nouveaux, à Franqueville et au Tilleul-Othon. Le site de Ville-sur-Le-Neubourg pourrait être classé dans les cercles avec son anneau central, mais il est difficile d'interpréter les lignes concentriques partielles qui le contournent : enclos à fossés multiples incomplet ? Chemin ? L'enclos presque circulaire à large fossé et entrée des Thilliers-en-Vexin est moins ambigu (fig. 2). Dans les céréales vertes du début de printemps, la couleur des traces ne permet pas de différencier les structures maçonnées de celles qui sont fossoyées. Il faut alors considérer leurs dimensions et leur forme pour les départager. C'est le cas à Boisemont où un petit quadrilatère à l'intérieur d'un enclos à fossés doubles, est interprété comme un enclos et non comme un bâtiment. À Ecquetot, c'est l'abondance des traces parasites qui posait des problèmes. Le recours aux orthophotos d'archives de l'IGN en a facilité le tri et autorisé le dessin de deux enclos. Le vaste enclos rectangulaire compartimenté d'Amfreville-sur-Iton ferait volontiers penser à la clôture d'une *villa* gallo-romaine mais seul un contrôle au sol permettra de vérifier cette possibilité. La campagne de 2018 a permis d'étoffer le corpus assez modeste des enclos dans l'ouest du département avec des découvertes à Boisney, Plasnes (fig. 3) ou Aclou. À Vraiville (fig. 4), la superposition des structures fossoyées rend difficile

l'identification d'au moins trois enclos. Enfin à Cantiers, des compléments de fossés repérés dans les betteraves valident l'existence d'un enclos hybride à fossés doubles ou triples. Ce site déjà connu pour sa *villa* gallo-romaine illustre une nouvelle fois la pérennité de certains habitats.

Les voies et les chemins

Un seul site, à La Vieille-Lyre, concerne une voie romaine. Ce tracé est connu de longue date mais la prospection aérienne y ajoute la preuve de l'aménagement de l'intersection d'un chemin avec cet axe antique. C'est un rare cas où on peut identifier les fossés d'emprise d'une voie romaine encore occupée par la route actuelle. Près de Quittebeuf, un tronçon de 300 m prolonge un rameau d'une arborescence de chemins suivie depuis les abords d'Évreux.

Les parcellaires

Au Tilleul-Othon, un parcellaire reprend l'orientation de sites voisins sur la même commune et sur celle de Beaumontel. À Folleville, un réseau de fossés orthogonaux très marqués est interprété comme parcellaire.

La campagne de 2018 a abouti au dépôt de 25 fiches de déclarations de découvertes.

Véronique LE BORGNE, Jean-Noël LE BORGNE
et Gilles DUMONDELLE
Archéo 27

Âge du Fer

Antiquité

Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue des Brûlins

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une superficie de 2,4 ha, préalablement à la construction du nouveau groupe scolaire. Cette intervention était motivée par l'existence d'un zonage archéologique sur cette partie de la commune qui abrite un important établissement gallo-romain en bordure du plateau dominant la vallée de Seine. La nature des découvertes antiques recensées sur le territoire de Saint-Aubin-sur-Gaillon pourrait en effet correspondre à une agglomération secondaire couvrant au moins 800 m d'étendue : balnéaire, ensemble de trois temples, bâtiments d'habitation et structures maçonnées, espace funéraire, trésor monétaire, puits.

Les vestiges nouvellement découverts, concentrés dans la partie centrale de l'emprise sur une surface d'environ 6 000 m², sont effectivement révélateurs d'une occupation du Haut-Empire, entre le I^{er} siècle et le III^e siècle après J.-C. Une trentaine de structures en creux ont été reconnues : fossés d'enclos, réseau parcellaire, fosses diverses, trous de poteau. Aucune structure en élévation n'est conservée.

L'implantation antique est d'abord marquée par des tronçons de fossés parcellaires, orientés de façon orthonormée nord/sud et est/ouest, qui marquent l'organisation du sol. Un fossé plus imposant que les autres, d'une largeur de 2 m, pourrait délimiter un enclos se développant hors emprise vers le nord.

L'ensemble des éléments mis au jour ne paraît pas correspondre au cœur d'un habitat mais plutôt à sa périphérie immédiate : fosses de grandes dimensions, très peu d'indices de bâti construit, absence de structures foyères, indigence du mobilier métallique... Par contre, l'abondance des rejets détritiques (céramique, tuiles, faune, moulin à grains) et le comblement très organique de certains faits sont les

signes d'une occupation soutenue. La composition du lot céramique, comprenant presque 400 restes, est tout à fait révélatrice d'un contexte résidentiel avec la présence de vaisselle de table (assiettes, plats et gobelets en sigillée, écuelles, cruches), de vases pour la préparation culinaire (mortiers, pots, jattes) et d'amphores à huile et à vin.

Les restes mobiliers se présentent dans un état de conservation satisfaisant, témoignant de rejets de type secondaire émanant de déchets domestiques, et se rattachent à une période comprise entre le milieu du I^{er} siècle de notre ère et la première moitié du III^e siècle.



Saint-Aubin-sur-Gaillon, Rue des Brûlins : partie supérieure tournante ou *catillus* d'une meule en poudingue d'époque gallo-romaine (P. Picavet).

Au vu de la répartition spatiale des vestiges, le siège de cet habitat résidentiel est certainement à localiser immédiatement au nord ou au nord-ouest du terrain investigué. Par ailleurs, des éléments résiduels de la période laténienne se retrouvent dans plusieurs contextes, ce qui laisse supposer qu'une occupation gauloise préexiste aux installations gallo-romaines. Des sépultures gauloises, juxtaposées à un ensemble funéraire ou votif des II^e-III^e siècles après J.-C., ont

d'ailleurs été mises en évidence à 300 m vers le sud-est à l'occasion d'un diagnostic archéologique récent (Jahier 2011). Une portion d'enclos et un réseau parcellaire antique ont également été révélés par cette intervention mais leurs orientations ne s'apparentent pas avec le secteur d'habitat identifié ici.

Claire BEURION
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Saint-Aubin-sur-Gaillon
Zone d'activités Les Houssières

Contemporain

Le diagnostic n'a révélé aucune trace tangible ni d'occupation ni de fréquentation ancienne des lieux. Seuls des aménagements parcellaires médiévaux à modernes et des structures contemporaines ont été détectés.

Pierre WECH
MADE

Paléolithique
Néolithique

Saint-Just,
Saint-Étienne-sous-Bailleul
La Corne Haute, Les Grandes Pièces

Le projet de créer une centrale photovoltaïque d'une surface de 206 900 m² sur les communes de Saint-Just et de Saint-Étienne-sous-Bailleul aux lieux-dits « La Corne Haute » et « Les Grandes Pièces » a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. L'intervention a porté sur l'intégralité de la surface disponible. Les tranchées ont été ouvertes en fonction de la morphologie du terrain, dans l'axe des pentes mais également et surtout en fonction de la contrainte liée à l'environnement. Le terrain correspond à des pâtures bordées d'un bois et d'anciens espaces industriels liés à des activités de raffinage. La carte archéologique des communes révèle six sites archéologiques pour Saint-Étienne-sous-Bailleul et dix-sept pour Saint-Just.

Un soin particulier apporté lors de l'ouverture des cinquante-et-une tranchées a permis de repérer très rapidement deux phases chrono-culturelles qui apportent des informations inédites pour cette partie du département. Une coupe stratigraphique a livré une

industrie significative du Paléolithique moyen sur la limite occidentale de l'emprise. Le cœur du projet a révélé, sur un peu plus de 2 000 m², la présence à la racine d'un sol archéologique situé à la base de la terre végétale, de quelques artefacts du Néolithique final, ainsi que des structures en creux et, notamment, un foyer démantelé pouvant se rattacher à cette phase. Près de quatorze structures archéologiques sont ainsi reconnues et des objets ont été isolés. Il s'agit principalement d'industrie lithique (silex taillés) et de céramique.

Cette première campagne de diagnostic permet d'ores et déjà d'apporter des informations inédites, pour cette partie de la région, sur des occupations du Paléolithique moyen et, encore plus rarement, du Néolithique récent/final en contexte de plateau.

Bruno AUBRY
INRAP

Ce diagnostic est motivé par un projet de lotissement portant sur un terrain de 5 820 m², tout proche d'une nécropole mérovingienne fouillée au XIX^e siècle. Ce site archéologique avait livré, lors des fouilles de MM. Goujon (1860) et Coutil (1880), un corpus mobilier riche et varié (céramique, verrerie, fibules, perles, plaques, monnaies, scramasaxes, francisques) étudié par différents chercheurs (P. Halbout, C. Pilet, C. Vaudour, C. Lorren, Y.-M. Adrian).

Les parcelles, situées en face du cimetière actuel datant du XIX^e siècle, culminent à environ 50 m NGF en rebord de plateau surplombant le village et la vallée de la Seine. La topographie des parcelles a été profondément remodelée entre la fin du XIX^e le courant du XX^e siècle. Du mobilier varié se trouve présent dans les remblais remis en place, allant de la boucle mérovingienne à un *Reichspfennig*, mais il est essentiellement moderne et contemporain. Aucune trace d'occupation ancienne n'a été préservée.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

La parcelle diagnostiquée est localisée en périphérie de l'agglomération de La Saussaye, sur un terrain dont la surface est couverte par les limons des plateaux. L'emprise de 1,1 ha est délimitée par des cultures au sud, une zone pavillonnaire à l'est, la route départementale 840 à l'ouest et le collège André-Maurois au Nord. L'emprise n'est marquée que par une très légère déclivité en direction du sud-est.

Mis à part le caractère agricole matérialisé sur une longue durée par les différents fossés parcellaires, le terrain livre *a minima* quelques maigres traces d'occupations plus anciennes. Le fossé protohistorique s'accorderait bien avec une datation relativement ancienne du fait de la présence encore marquée de silex taillé associé à de la céramique grossière. Ainsi,

au terme des observations, il s'avère que la parcelle doit sans doute jouxter une occupation plus franche. En outre, le parcellaire ancien, les tessons de céramique non tournée ainsi que les fragments de silex taillé constituent des indices cohérents relatifs à une petite installation. Les éléments mis au jour à quelques centaines de mètres au sud (Riche 2003) et datant de la fin du Néolithique ou du début de l'âge du Bronze pourraient dessiner cette installation dont les contours évanescents atteindraient péniblement la zone ici concernée.

Vincent DARTOIS
MADE

Le diagnostic a porté sur une parcelle de 5 000 m², située au sud-est de la commune de Thiberville, à l'ouest du département de l'Eure. L'opération a mis en évidence la quasi-absence d'occupation dans ce secteur. Deux tronçons de tracé linéaire, un trou de poteau et une possible fosse constituent les seuls éléments potentiellement anthropiques. Le mobilier récolté est pauvre, que ce soit dans les structures ou dans les niveaux de recouvrement superficiels. Il s'inscrit dans une fourchette chronologique allant de

la seconde moitié du second Moyen Âge au courant de l'époque moderne. Plusieurs fosses aux contours et profils singuliers pourraient correspondre à des phénomènes naturels (soutirage karstique, cône de dissolution ?). À l'instar des diagnostics antérieurs, cette opération confirme donc pour l'instant l'absence d'occupation en périphérie proche du bourg actuel.

Delphine THÉOLAS
MADE



La Trinité-de-Thouberville, Église de La Sainte-Trinité, fig. 1 : vue générale prise du nord (N. Wasylyszyn).

L'église de la Sainte-Trinité à la Trinité-de-Thouberville est un édifice cultuel paroissial situé légèrement à l'écart de cette petite commune de l'est du Roumois. Ce bâtiment religieux mérite une attention particulière pour sa qualité architecturale et pour ses différentes phases de construction. En effet, certaines parties remontent certainement à l'aube de l'An Mil.

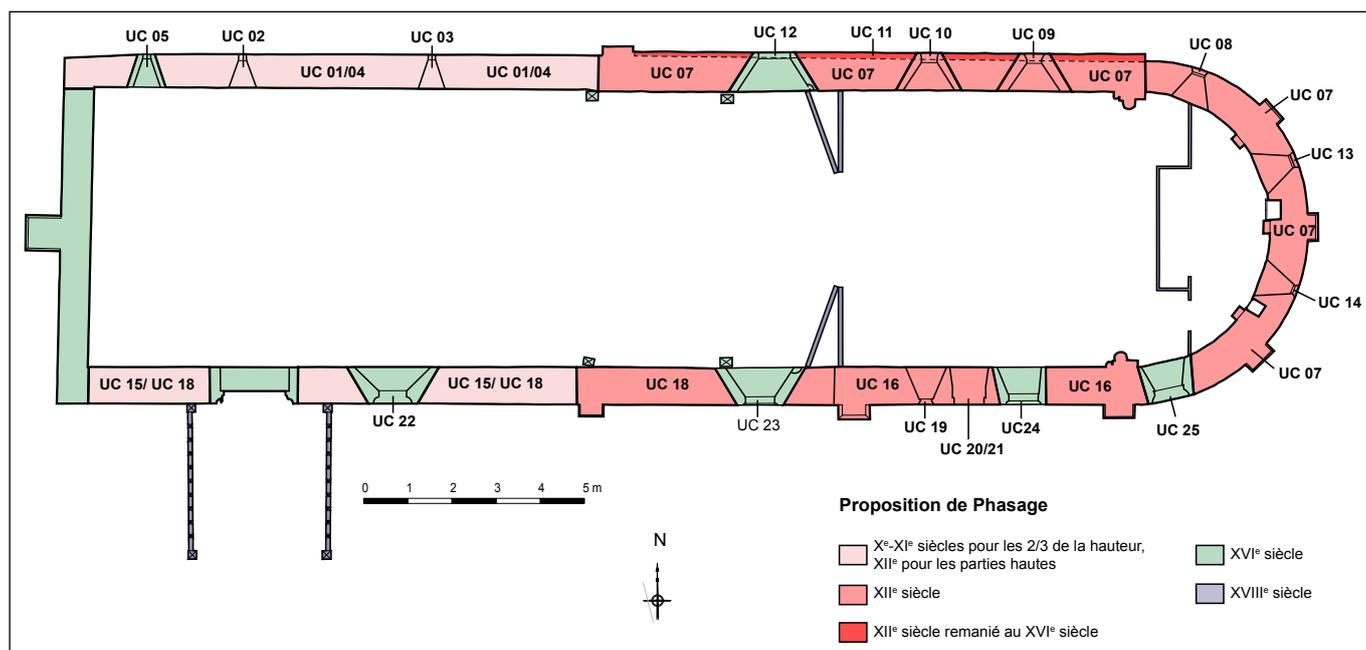
Pourtant, elle n'a pas retenu l'attention des historiens de l'art et des archéologues du bâti. D'ailleurs, elle était mentionnée comme étant une construction du XII^e siècle notamment dans le dossier de protection au titre des Monuments Historiques (arrêté préfectoral du 8 avril 1971). La seule étude menée sur ce

bâtiment a été réalisée par Marie Caron, architecte du Patrimoine, à l'initiative de la municipalité de la Trinité-de-Thouberville qui avait été contrainte de fermer cette église en 2007, car elle menaçait de s'effondrer. Par la suite, ce bâtiment a bénéficié entre 2011 et 2014 d'une restauration de bonne qualité qui permet encore de bien voir les différentes phases de construction et de remaniement.

Origines historiques

Ce secteur de la Normandie tire son nom de la cité Rouennaise et il est parfois cité sous le terme de Pays de Rouen. Ainsi, selon l'*Encyclopédie Méthodique* parue en 1788, le Roumois est mentionné au Moyen-Âge sous le terme *Rothomagensis ager* (terres de Rouen). On retrouve parfois le Roumois sous la forme : *pagus Rothomagensis* (pays de Rouen). Cette partie de l'actuelle Normandie semble avoir été fortement occupée à l'époque romaine et au Haut Moyen Âge. Différentes découvertes et recherches archéologiques anciennes et récentes attestent différentes occupations à ces périodes. Néanmoins, celles-ci ont laissé peu de traces dans la toponymie. En effet, beaucoup de noms de lieux sont liés aux implantations anglo-scandinaves qui interviennent entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle. Ainsi, nombre de toponymes ont comme suffixe -tot (Valletot, Routot, Bouquetot, Brestot...). Le mot *tot* en vieux norrois signifie emplacement ou ferme ou encore maison.

Il semble certain que, suite aux incursions vikings du IX^e siècle, des contingents non négligeables de colons scandinaves se sont installés dans la région de Rouen,



La Trinité-de-Thouberville, Église de La Sainte-Trinité, fig. 2 : plan de l'église (N. Wasylyszyn, M. Caron).

le Roumois, le Pays de Caux, le Bessin et le Cotentin. C'est dans ces secteurs de Normandie que l'on retrouve le plus de toponymes d'origine scandinave.

La première mention de Thouberville date du milieu du XI^e siècle sous la forme *Tuberti villa* (Fauroux, 1961, texte n° 197, p. 263). Dans ce texte, on ne différencie pas Saint-Ouen-Thouberville de la Trinité-de-Thouberville. Ce toponyme de *Tuberti Villa* associe l'anthroponyme Thorbert ou Thurbert d'origine anglo-scandinave au suffixe *villa* qui signifie domaine (Beaurepaire, 1981, p. 184).

La première mention de la Trinité-de-Thouberville date de 1175 sous la forme Sancta Trinitas de Tubervilla (Beaurepaire, 1981, p. 201). Dans ce texte de la fin du XII^e siècle, Nicolas de La Londe donne le patronage de l'église au prieuré Saint-Lô de Bourg-Achard (Delisle et Passy, 1862, t. III, p. 306-307). Cet événement a été important dans l'histoire de l'édifice. C'est peut-être à

l'occasion de cette donation que l'église de la Sainte-Trinité fut agrandie.

Description et interprétation architecturales

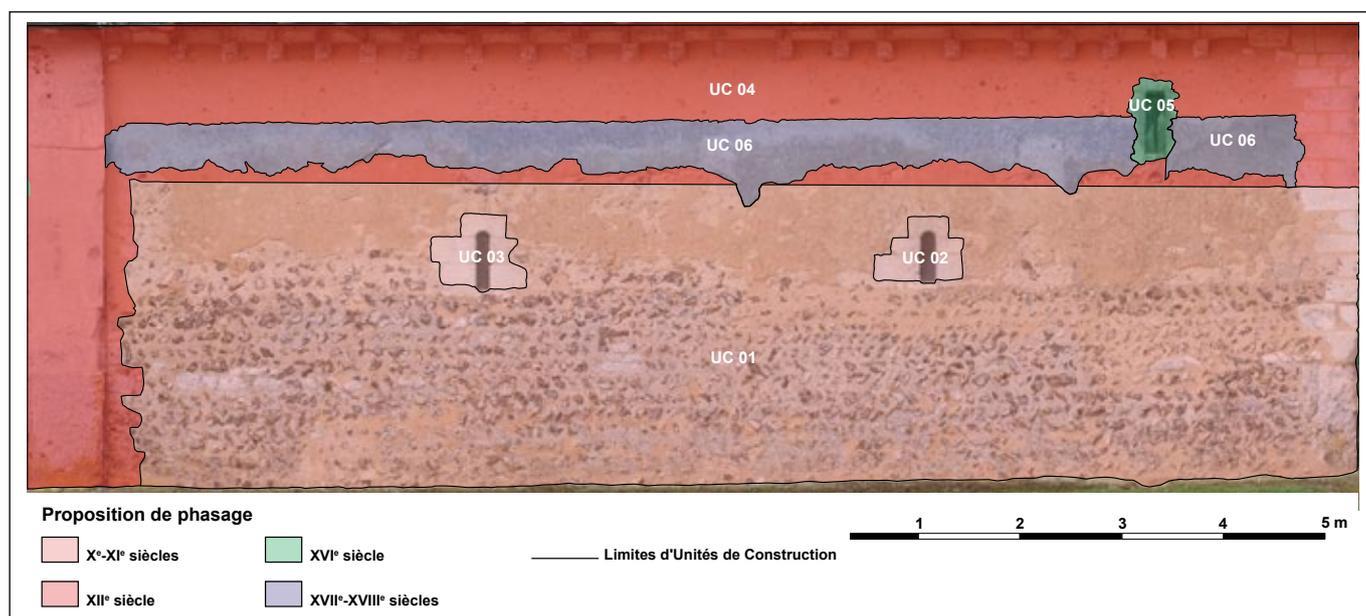
Jusqu'alors l'église de la Sainte-Trinité était considérée comme une construction du XII^e siècle remaniée aux XV^e et XVI^e siècles. La réalité est plus complexe et on remarque beaucoup plus de phases de construction et de remaniements. Ainsi, après une étude d'archéologie du bâti, on peut mettre en évidence cinq périodes principales : X^e-XI^e, XII^e, XVI^e, XVII^e-XVIII^e et XIX^e siècles. On distingue pour le XVI^e siècle deux phases.

La nef

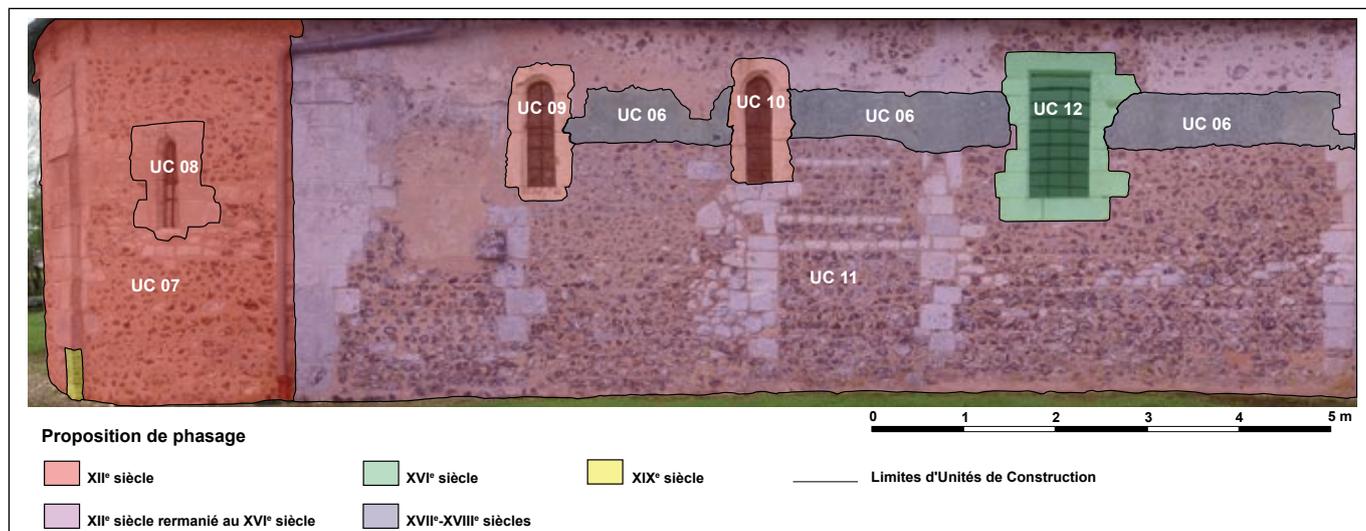
- Le mur nord

Sur la façade nord de la nef, deux principales phases de constructions sont vraisemblablement romanes.

La partie occidentale de la nef est construite en silex



La Trinité-de-Thouberville, Église de La Sainte-Trinité, fig. 3 : façade nord de la nef (partie occidentale) (N. Wasylyszyn).



La Trinité-de-Thouberville, Église de La Sainte-Trinité, fig. 4 : façade nord du chœur et de la nef (partie orientale) (N. Wasylyszyn).

disposés en épi (*opus spicatum*). Le chaînage d'angle nord-ouest est en pierre de taille calcaire. Cette première construction est percée par deux petites baies en arc de plein cintre à linteau monolithe non décoré. Ces fenêtres très étroites sont encadrées de deux piédroits constitués de deux blocs calcaires chacun. Ces baies ne comportent aucune pierre en appui à leur base. Cette partie du mur nord de la nef n'est raidie par aucun contrefort. Toutes ces caractéristiques architecturales s'apparentent aux édifices préromans ou romans précoces dont la construction remonte à la charnière des X^e et XI^e siècle. Les maçonneries de cette partie de la nef de l'église de la Trinité-de-Thouberville sont très ressemblantes à celles des parties les plus anciennes de l'église de Pierre-Ronde au Mesnil-en-Ouche et de Calleville qui ont été datées par radiocarbonate entre la seconde moitié du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle (Wasylyszyn, 2015, p. 21-25).

Cette première nef semble avoir été rehaussée au XII^e siècle. L'appareillage du mur est en silex grossièrement appareillé. Il est également surmonté d'une corniche reposant sur des modillons romans du XII^e siècle. Par ailleurs, l'angle nord-ouest semble avoir été rehaussé à cette même époque par un chaînage composé de deux pierres tous les deux rangs alors que la partie inférieure n'est constituée que d'un seul bloc par niveau.

C'est également au XII^e siècle que la nef a été prolongée vers l'est à partir du contrefort plat qui délimite les phases XI^e et XII^e siècle de cette façade. Les maçonneries de ce prolongement du XII^e siècle de la nef sont construites en silex grossièrement appareillés. Aucune ouverture d'origine n'a été conservée de cette seconde phase. En effet, celle-ci a été re percée au XVI^e siècle par une grande fenêtre rectangulaire. Une autre petite ouverture du XVI^e siècle a été percée en hauteur sur la partie ouest du mur nord de la nef.

- Le mur sud

La partie la plus ancienne a été beaucoup plus remaniée. Seules subsistent de la première phase de la nef les maçonneries de silex disposées en *opus spicatum*.

Cette façade a été surélevée par quelques rangs de silex grossièrement appareillés surmontés de deux rangées de pierre de taille calcaire de moyen appareil

et d'une corniche reposant sur des modillons sculptés du XII^e siècle. Le mur sud de la nef a été re percé au XVI^e siècle de deux fenêtres rectangulaires surmontées d'un arc en accolade.

Dans sa partie occidentale, cette façade est percée d'un portail renaissance qui se trouve abrité sous un porche en bois du XVII^e ou du XVIII^e siècle.

Le chœur

Le chœur a été édifié lors de l'agrandissement de l'église au XII^e siècle. Il se termine par une abside semi-circulaire.

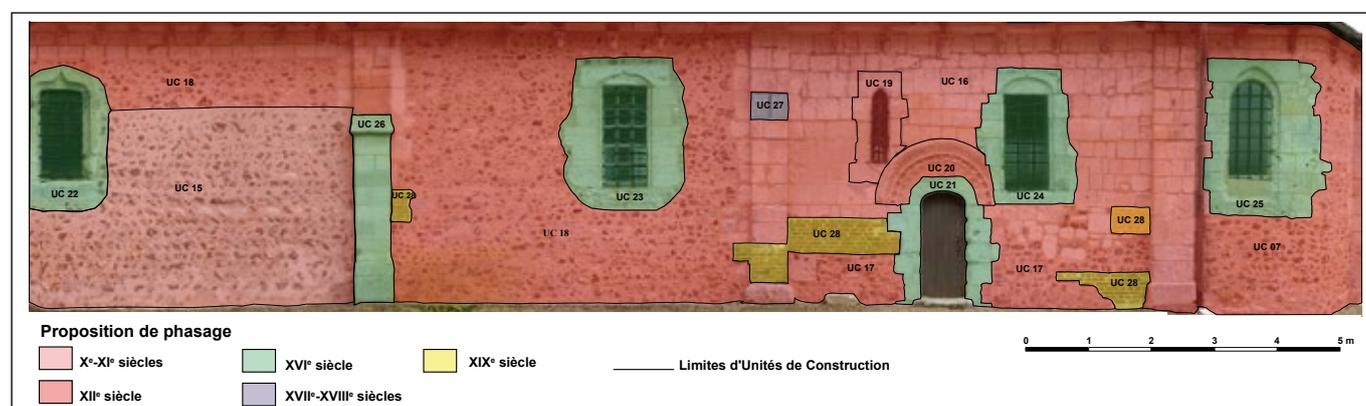
- Le mur nord

Comme les parties de la nef construites au XII^e siècle, le mur nord du chœur est édifié en silex appareillé en assises irrégulières. Il est percé de deux baies en plein cintre surmontées d'un linteau monolithe. Les piédroits ainsi que le linteau ont une arête intérieure chanfreinée. Ces fenêtres ont une pierre d'appui à leur base. Ce type d'ouverture, assez fréquent dans les édifices ruraux construits dans le courant du XII^e siècle. Elles sont une évolution des petites baies du premier âge roman comme celles du mur nord de la nef de l'église de la Trinité-de-Thouberville.

Ce mur nord du chœur a été remanié au XVI^e siècle. On observe en effet une surépaisseur du mur sous les baies. Cela correspond à des reprises du parement en sous-œuvre pour une consolidation des maçonneries.

- Le mur sud

Le mur sud du chœur est essentiellement construit en pierre de taille calcaire de moyen appareil, hormis la partie basse en silex appareillés irrégulièrement. Ce mur a subi de forts remaniements au XIX^e siècle avec des reprises de parements en brique. Il est percé de deux fenêtres : une baie romane à linteau monolithe à l'ouest et une fenêtre large rectangulaire surmontée d'un arc en accolade à l'est. Ces deux ouvertures encadrent une porte romane très décorée surmontée de plusieurs arcatures sculptées. Le style de ce portail fait penser à la porte occidentale sculptée de l'église Saint-Blaise à Valletot ou celle de Quillebeuf-sur-Seine situées à l'ouest du Roumois. Cette ouverture date vraisemblablement de la seconde moitié du XII^e siècle



La Trinité-de-Thouberville, Église de La Sainte-Trinité, fig. 5 : façade sud du chœur et de la nef (partie orientale) (N. Wasylyszyn).

mais a été réaménagée au XVI^e siècle ou à l'époque moderne. En effet, elle a été reprise par la retaille de la pierre monolithe de linteau pour former un arc surbaissé.

Le mur sud du chœur est surmonté d'une corniche reposant sur des modillons sculptés.

Deux cadrans solaires ont été gravés sur les contreforts, certainement vers le XVII^e ou le XVIII^e siècle.

- L'abside

L'abside est construite majoritairement en petits silex grossièrement appareillés. On remarque par endroit l'emploi de moellons calcaires, notamment sur la partie haute. Elle est raidie par trois contreforts plats construits avec des blocs calcaires.

Le mur nord et le chevet sont percés de trois baies romanes surmontées chacune d'un linteau monolithe percé d'un arc de plein cintre. Les piédroits ainsi que le linteau ont une arête intérieure chanfreinée. Ces fenêtres ont une pierre d'appui à leur base. Elles sont de construction comparable à celles du mur nord du chœur mais de dimension légèrement plus petite. Le mur sud a été repercé au XVI^e siècle d'une fenêtre en arc légèrement brisé plus large.

Cette abside est couronnée d'une corniche reposant sur des modillons romans sculptés.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons affirmer que cet édifice comprend deux phases romanes dont la plus ancienne remonte vraisemblablement entre la seconde moitié du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle. Une datation au radiocarbone d'éventuels éléments de bois ou de charbons de bois prélevés dans les mortiers aurait permis d'apporter une chronologie plus fine de

l'époque de construction des parties les plus anciennes de ce bâtiment culturel. Un essai de prélèvements de charbon de bois dans les mortiers des maçonneries de la première n'a pas pu aboutir. En effet, les joints des murs ont été refaits à plusieurs reprises et les mortiers anciens sont très difficiles à atteindre. Néanmoins, l'architecture des parties basses de la partie occidentale de la nef ont des ressemblances avec les églises Saint-Agnan de Calleville et Saint-Cyr et Sainte-Julitte à Pierre-Ronde. Les parties les plus anciennes de ces deux édifices ont été datées par radiocarbone comme ayant été construites durant la seconde moitié du X^e siècle et les deux premières décennies du XI^e siècle.

Ce bâtiment fait aussi partie des édifices culturels romans précoces surélevés au XII^e ou XIII^e siècle telles les églises Saint-Martin à Fontaine-la-Soret, Saint-Jean-Baptiste aux Bottereaux et Saint-Agnan à Calleville.

Nicolas WASYLYSZYN

UDAP de l'Eure, CRAHAM, UMR 6273 -

Université de Caen-Normandie

Bibliographie

BEAUREPAIRE F., 1981 - *Les noms des communes et anciennes paroisses de l'Eure*, Paris : Picard.

FAUROUX M., 1961 - *Recueil des actes des Ducs de Normandie*, Caen : Société des Antiquaires de Normandie.

DELISLE L. et PASSY L (éd.), 1862 - *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'Histoire du Département de l'Eure*, Évreux : impr. Auguste Hérissey.

WASYLYSZYN N., 2015 - « Aux origines de l'architecture romane (950-1050) », in Poulain F. (dir.), *Les Églises de l'Eure à l'épreuve du temps*, Avrilly : Les étoiles du Patrimoine.

Néolithique

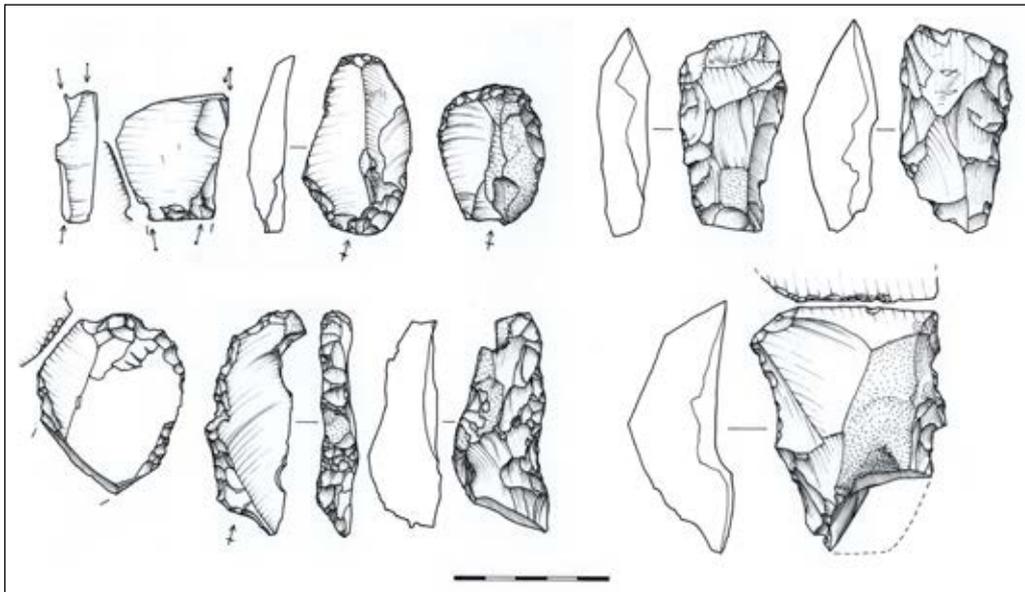
Le Val-d'Hazey Rue de la Roque, rue de l'Argillère

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 8 800 m² à l'emplacement d'un projet de lotissement dans la plaine alluviale de la Seine, en pied de versant. Un niveau de sol brun (US 3) développé sur les limons argileux orangés contient dans toutes les tranchées un riche mobilier datable de la fin du Néolithique ancien au début du Néolithique moyen (céramiques, industrie lithique, fragments de torchis, grès brûlés). Ce niveau a été évalué dans son épaisseur dans la seule tranchée 1 afin de vérifier la présence de structures contemporaines du mobilier. Au moins une large fosse se détache dans les limons argileux orangés sous-jacents.

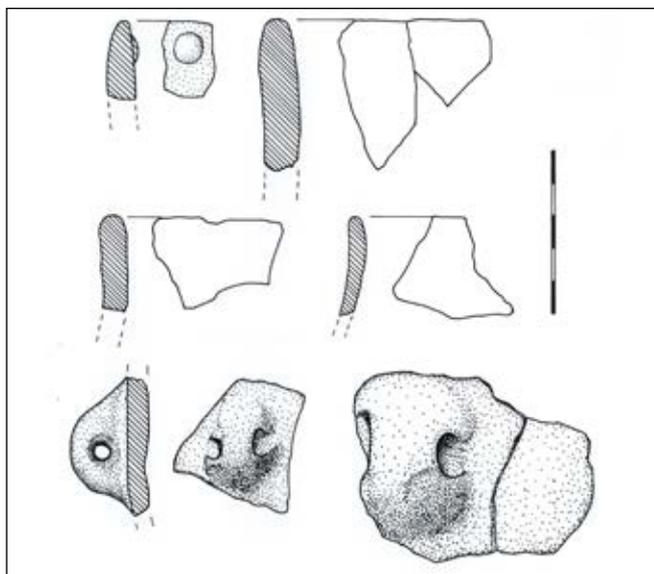
L'industrie lithique est abondante avec 1088 pièces, dont 504 restes de débitage, 168 outils et 27 *nuclei*. Elle se caractérise par un approvisionnement en silex local et un débitage d'éclats dominant la production laminaire. Parmi les outils dominent les éclats

retouchés, les grattoirs et les pièces à coches, avec la présence de quelques burins, pièces à dos et tranchets. Trois fragments de molettes, un fragment de meule en grès et un fragment de bracelet en grès schistosé sont également identifiés.

La céramique modelée contient des inclusions de quartz, parfois de silex, d'os brûlés, plus rarement de chamotte et dégraissants végétaux. Les pâtes sont majoritairement rouges à orangées en surface et plus sombres au cœur. Parmi les 196 NR (restes) de céramique néolithique, quatorze individus céramiques ont été identifiés dont cinq bords. Trois formes correspondent à des vases à profil en S à col peu dégagé, panse globulaire et lèvre arrondie. Un seul type de préhension est observé avec 4 anses boudin à perforation horizontale. Des décors de pastilles au repoussé et un bouton rapporté à l'intérieur d'un bord sont également présents.



Le Val-d'Hazey, rue de la Roque, rue de l'Argilière : dessin d'industrie lithique (D. Prost).



Cette occupation dense participerait de l'évolution et de l'expansion des néolithiques à partir du site majeur d'Aubevoye « La Chartreuse » fouillé par C. Riche et distant d'environ 5 km au nord-est, en bord de Seine. Ce niveau est localement fossilisé en amont par des limons bruns contenant des mobiliers hétérogènes historiques (céramiques). En aval de la parcelle, trois incinérations en pleine terre préfigurent l'existence d'un petit groupe funéraire non daté formellement. Quelques structures non datées correspondent à du parcellaire et des activités agricoles marginales historiques (médiévales, modernes et contemporaines).

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Le Val-d'Hazey, rue de la Roque, rue de l'Argilière : dessin de formes céramiques (D. Prost).

Néolithique
Âge du Bronze

Val-de-Reuil
Le Suret

Âge du Fer, Antiquité
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en mars-avril 2018 afin d'explorer la première tranche d'aménagement d'une nouvelle ZAC, dite de la Voie de l'Orée. Cette phase 1 du projet couvre une superficie de 20 ha et s'insère dans l'environnement de la haute terrasse alluviale de la vallée de l'Eure, densément occupée aux périodes gauloise et gallo-romaine. L'intervention archéologique s'est révélée particulièrement fructueuse.

En continuité avec le schéma d'occupation de la ZAC des Portes voisine, plusieurs phases d'implantation

humaine s'échelonnent depuis le Néolithique jusqu'à la période gallo-romaine.

Le Néolithique ancien

Une riche fosse dépotoir du Néolithique ancien témoigne d'une première installation rurale dès le début du développement de l'agriculture dans nos régions. Les vestiges mobiliers, caractéristiques de la culture de Villeneuve-Saint-Germain, sont révélateurs d'une occupation domestique : taille du silex, rejets foyers, activité de mouture, parure en schiste, vaisselle culinaire.



Val-de-Reuil, Le Suret : plan général des vestiges (topographie : S. Calduch, DAO : C. Beurion).

La Protohistoire ancienne

Une série de fosses et de témoins mobiliers, dispersés de façon très lâche sur une grande partie de l'emprise, indiquent une présence régulière à différentes périodes de la Protohistoire ancienne (Campaniforme, Bronze ancien, Bronze final, premier âge du Fer, La Tène A). Un pôle d'habitat de la fin de l'âge du Bronze se détache avec l'association d'un bâtiment sur poteau et d'une fosse renfermant un objet remarquable, à savoir une faucille à douille de type britannique.

La faucille, en alliage cuivreux, est complète si ce n'est une cassure au niveau de la pointe (L. : 134 mm, h. : 50 mm, poids : 104 g). Il s'agit d'un modèle à douille latérale, pourvue d'un anneau de suspension, de deux trous de goupille pour fixer le manche et décorée de deux bourrelets en relief (groupe I de C. Fox, 1939). Une datation radiocarbone par accélérateur a été obtenue sur les restes de bois minéralisé retrouvés dans la douille : 2730 +/- 30 BP (Lyon-16273), soit 930 – 812 cal BC (à 95,4% de probabilité). Originaires des îles britanniques où il s'en trouve un grand nombre, ce type d'objet est particulièrement rare en France puisque seule une dizaine d'exemplaires est répertoriée

aujourd'hui. La découverte de Val-de-Reuil constitue un nouveau témoin de la fréquentation des grands axes fluviaux et de la circulation du métal dans le grand domaine atlantique.



Val-de-Reuil, Le Suret : faucille à douille de type britannique datée de l'âge du Bronze final (S. Le Maho).

La Tène finale

Une organisation extrêmement structurée se met en place sur une très grande échelle à partir de La Tène finale. L'agencement de ce terroir agricole a déjà été reconnu sur une trentaine d'hectares au sud et l'on voit maintenant que celui-ci se développe de la même manière au nord. L'établissement rural de La Comminière, partiellement fouillé en 2005, se révèle encore plus monumental qu'il était supposé puisque l'enceinte se compose, en définitive, de deux systèmes fossoyés imbriqués et atteint une superficie totale de 3,75 ha. Par son ampleur, il semble bien correspondre à un établissement aristocratique qui devait contrôler l'ensemble du territoire agricole.

Dans sa périphérie, quatre autres fermes encloses sont disposées de façon très rapprochée. Trois d'entre elles semblent correspondre à des implantations agro-pastorales secondaires, de 3 400 à 4 800 m², mais la quatrième est de plus grande envergure avec une surface minimale estimée à 10 000 m². Tous ces habitats enclos respectent les mêmes orientations et s'inscrivent dans une organisation du sol très hiérarchisée.

Les ensembles mobiliers recueillis dans les différents enclos sont peu étoffés et proviennent majoritairement des fossés d'enclos. L'enclos 3 a toutefois livré un lot céramique daté de La Tène C, ce qui pourrait en faire une installation plus précoce que les autres. À côté, l'enclos 4 ne peut être rattaché qu'à la Protohistoire au sens large à partir des témoins matériels à disposition. Les trois autres implantations s'inscrivent dans la fourchette chronologique de La Tène C2/D, l'enclos 1 de La Comminière et l'enclos 5 étant toujours fréquentés à La Tène D2/époque augustéenne.

L'Antiquité

Tout un réseau parcellaire ordonne l'espace agraire, probablement en place dès l'époque gauloise mais qui fonctionne distinctement à la période antique. Un pôle d'occupation du Haut-Empire se fait jour à l'intérieur d'une parcelle trapézoïdale délimitée par de forts fossés. Il rappelle fortement les annexes d'exploitation isolées dans l'espace agraire qui ont été mises en évidence précédemment sur les sites de La Cerisaie et du Clos Saint-Cyr. Les témoins d'occupation consistent essentiellement en des niveaux détritiques renfermant des débris de matériaux (tuiles, blocs de silex et de calcaire), associés à des restes céramiques et de la quincaillerie en fer. Plusieurs espaces bâtis sont signalés par des concentrations de trous de poteau tandis que des rejets spécifiques attestent la présence d'activités de forge et de mouture.

L'époque contemporaine

Le secteur apparaît ensuite vierge de toute trace d'installation et ce n'est qu'à l'époque moderne, voire contemporaine, que de nouvelles structures agraires marquent la naissance de grands vergers. Enfin, un événement de la Seconde Guerre mondiale est illustré par les restes d'un avion américain qui s'est abîmé ici.

Notre connaissance du terroir protohistorique et antique implanté sur la haute terrasse s'étend progressivement et les données nouvellement acquises transforment déjà considérablement, sur certains aspects, l'image de son organisation et de son évolution. Les résultats de la fouille prévue en 2020 ainsi que l'exploration des futures tranches de la ZAC sont, évidemment, fortement attendus.

Claire BEURION
INRAP

Moderne

Le Vaudreuil Le Morte Eure

Les prospections programmées de la Commission archéologie (CDA27) du Comité départemental de l'Eure (CODEP27) de la Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM) sont une continuité des prospections bathymétriques et visuelles menées en 2017 sur la Morte Eure, bras de la rivière Eure, qui contourne l'Isle de l'Homme au Vaudreuil.

Le choix de ce plan d'eau était motivé par la sécurité des plongeurs et l'occupation de l'Isle de l'Homme au moins depuis le Moyen Âge, bien documentée mais restée largement inaccessible à l'archéologie. Les travaux réalisés par Nicolas Roudié (INRAP) ont confirmé l'importance de cette île comme site militaire pendant les conflits du Moyen Âge dans cette région.

Les objectifs de ces prospections sont d'utiliser des

techniques de prospection subaquatiques pour enrichir la connaissance archéologique de ce lieu. Le travail réalisé en 2018 s'est concentré sur un lieu identifié comme le haut fond 17 (HF 17).

Ce dernier partage avec les autres hauts fonds (au nombre de 27) la caractéristique d'être profond de moins d'un demi-mètre et d'être recouvert de grands graviers et petites pierres, avec un important pourcentage de silex rougis. Ce qui le différencie, c'est un aménagement aussi important des deux bords. Sur la rive droite se trouve un grand amas de moellons en silex et sur la rive gauche une structuration en élévation constituée de blocs travaillés en calcaire, assemblés avec un mortier rosâtre, mélangé avec des graviers en silex. Ces mêmes matériaux de construction se

retrouvent en amont et en aval sur les deux rives. Cela suggère un démantèlement des aménagements. Leur répartition symétrique indique une seule structure qui pose une énigme. À ce jour, aucune source écrite, cartographique ou cadastrale ne documente la nature ou la chronologie de ce site. Basé sur les photographies et un rapport verbal, Pierre Wech (MADE) a estimé une datation moderne probable, avec réserve.

Le rétrécissement de la rivière à cet endroit a eu pour effet l'augmentation du courant, ce qui a entraîné une érosion accrue de la rive des deux côtés du cours de la rivière. Cela a généré un bassin exceptionnel par sa largeur et sa profondeur. Le fond du cours d'eau principal est marqué par une pente abrupte, passant de 1,5 à 2,5 m.

La campagne 2018 s'est attachée à déterminer les dimensions du fond du bassin par bathymétrie, ce qui a été précédé d'une inspection visuelle afin d'identifier d'éventuels problèmes de sécurité. Les mesures bathymétriques ont été effectuées à l'aide d'un combo sondeur/GPS commercial normalement utilisé par les pêcheurs à la ligne, avec une plate-forme flottante pilotée par des cordes et des poulies. La pratique habituelle consistant à utiliser un bateau fluvial motorisé a été exclue en raison du manque d'espace en surface et de profondeur. Les mesures obtenues ont permis l'organisation d'une inspection visuelle par des plongeurs équipés de scaphandre autonome, qui a révélé plusieurs observations intéressantes.

Le courant a éliminé les sédiments du fond jusqu'à un niveau de gros graviers et de petits moellons à 2,5 m

de profondeur, similaires à ceux de la surface du haut fond juste en amont.

Deux groupes d'aspect différent ont été observés près de la rive gauche et un troisième groupe a été retrouvé au pied de l'abrupt de la descente, immédiatement en aval du haut fond. Ces vestiges de maçonnerie sont associés à ceux de bois de charpente.

Plusieurs grands blocs de calcaire travaillé, apparemment déposés post-démantèlement, ont été observés immédiatement en aval sur les deux rives.

Le haut fond a été relevé à l'échelle 1/20. Les restes de dalles de mortier similaires à celles retrouvées sur la rive gauche ont été observés à la même profondeur sur les deux rives. Quatre morceaux de bois de charpente sortant, en saillie et à la même profondeur, des deux groupes de structuration, ont également été enregistrés. Ces observations confortent l'hypothèse d'une structure unique.

Joseph VAUTOUR
Commission archéologie
du Comité départemental de l'Eure,
Fédération française d'études
et de Sports Sous-Marins

avec la collab. de G. BÉCHARD, S. BÉCHARD,
G. BINET, P. BRILLAULT, K. CARDINAL,
A. CHAUDUN, P. DELAUNAY, U. DELAUNAY,
L. FARIN, J. HODÉE, O. MALINVERNI,
Y. MARCATEL et P. VAUTOUR

Moyen Âge

Moderne

Verneuil-d'Avre-et-d'Iton Abbaye Saint-Nicolas, Porte d'Armentières

Contemporain

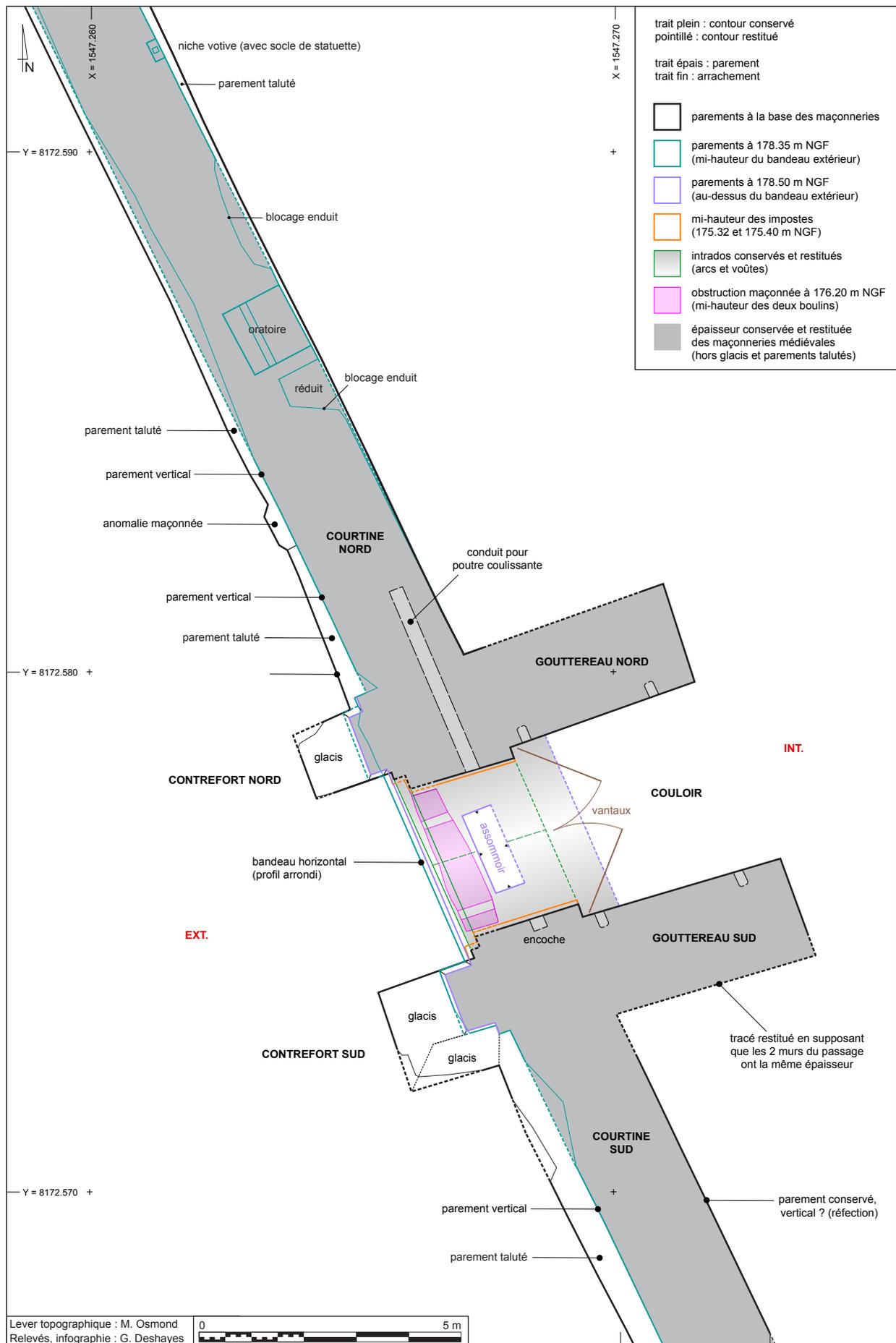
À la lumière des sondages du diagnostic de 2017 et de l'étude du bâti de 2018, la Porte d'Armentières se dessine aujourd'hui sous les traits d'une tour-porte. Elle pourrait avoir été construite au cours du dernier quart du XII^e siècle, peut-être lors d'une des phases de réfection des fortifications de la ville, en 1173 ou 1195, sous les ordres du roi d'Angleterre. Cette proposition de datation, basée sur la comparaison architecturale, pourrait être confirmée, infirmée et/ou affinée par la découverte *in situ* de mobilier archéologique en contexte stratigraphique ou dans l'épaisseur des murs (bois intact ou charbon de bois).

Implantée sur le tracé de l'enceinte de la ville et connectée à deux épaisses courtines, la tour-porte était soutenue à l'extérieur par deux contreforts plats à ressauts, massivement ancrés dans le sol. Accessible aux piétons, cavaliers et chariots, la traversée du rez-de-chaussée se traduisait par le franchissement d'une porte voûtée d'un berceau brisé, et d'un couloir planchéié. Ce passage était défendu successivement par une poutre coulissante, un assommoir, deux



Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, abbaye Saint-Nicolas : élévations extérieures de la Porte d'Armentières (G. Deshayes).

vantaux de porte et ses trois barres de blocage, enfin par une ultime barre de fermeture. L'étage était peut-être accessible par un escalier noyé dans l'épaisseur d'un des deux murs du couloir.



Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, abbaye Saint-Nicolas : plan de la Porte d'Armentières et des courtines adjacentes (G. Deshayes).



Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, abbaye Saint-Nicolas : élévations intérieures de la Porte d'Armentières (G. Deshayes).

La construction originale, pas ou peu fondée, a eu recours à la technique du mur armé, offrant à la vue quelques négatifs de poutraison interne. Si le grison équerri est presque exclusivement réservé aux parements extérieurs, aux contreforts, à la porte, à l'assommoir et aux chaînes d'angle, le silex est employé pour le reste des parements et pour le blocage des épaisses maçonneries. L'appareillage, soigné et régulier, génère une forte impression d'homogénéité et de calibrage des assises de la tour-porte et de ses courtines.

La documentation historique et archéologique jusqu'ici rassemblée semble converger vers l'hypothèse d'une condamnation de la Porte au cours des travaux de fortification de la ville de la fin du XVI^e siècle, lors de la mise en oeuvre de l'as de pique figuré sur le plan de 1736.

Gilles DESHAYES
MADE

Antiquité

Le Vieil-Évreux

La Basilique

La seconde campagne de la fouille triennale 2017-2019 a consisté à poursuivre les recherches dans les secteurs concernant la phase claudio-antonine, le monument sévérien et sa fermeture et l'occupation tardo-antique.

Le premier sanctuaire en pierre daté de la période claudio-antonine

Ce premier sanctuaire, composé d'au moins trois temples, est bâti sur une succession d'occupations indéterminées remontant à la dernière décennie du I^{er} siècle avant J.-C. Vers le milieu du I^{er} siècle, un temple circulaire est construit puis, durant le dernier quart du I^{er} siècle, un groupe de deux autres temples géminés à plan centré est ajouté. Ils sont embellis vers le début du II^e siècle.

La poursuite de la fouille de la cour avant du temple rond a permis de confirmer que la fréquentation y était importante, car les sols n'ont cessé d'être rechargés. Contrairement aux niveaux fouillés dans la cour arrière, ces derniers devaient être entretenus, car ils n'ont livré que très peu de mobilier. Les clous de chaussure, retrouvés en quantité abondante dans la cour arrière, sont très rares dans ce secteur.

Le monument sévérien

Ce sanctuaire de 6 ou 8 ha (si l'on ajoute un portique monumental observé entre le sanctuaire et le théâtre) se compose de trois temples sur podium reliés par des galeries de liaison et d'un complexe bâti implanté dans la cour arrière.

Les recherches 2018 ont porté sur la partie avant du monument sévérien. L'achèvement de la fouille des

niveaux tardo-antiques a permis de mettre au jour quatre rangés de marches en place de l'escalier du temple central. Elles permettent ainsi de restituer la hauteur du podium à 6,50 m au-dessus du sol antique de la cour avant de l'édifice.

La fouille des différents aménagements qui agrémentent la cour a été poursuivie. Nous pouvons ainsi restituer une allée dallée de 3,40 m de large qui longe vraisemblablement les trois temples ainsi qu'un autre chemin dallé qui permet d'accéder au temple central. Ils pourraient être interprétés comme des allées processionnaires.



Le Vieil-Évreux, La Basilique, fig. 1 : conduit implanté dans la galerie de liaison sud, taillé dans la craie sous le parement conservé (P. Clerc).

De part et d'autres de ces chemins, plusieurs aménagements ont été observés et sont en cours de fouille.

Dans la galerie de liaison sud, le puisard, mis au jour au plus près du temple méridional, est lui aussi en cours de fouille. Ce conduit d'1,60 m de diamètre est parementé sur les dix premiers mètres (voir *Bilan Scientifique de Normandie* 2016, p. 151 pour la photogrammétrie), puis il est directement taillé dans la craie (fig. 1). Le conduit adopte alors une forme quadrangulaire de 1,60 m de section.

À 18,50 m de profondeur, une galerie horizontale d'environ 11 m de long a été mise au jour (fig. 2). Elle mesure 1,90 m de haut pour une largeur de 1,30 m (fig. 3). Elle débouche sur un autre conduit entièrement comblé de blocs calcaires appartenant pour certains au décor de l'édifice. Ce nouvel aménagement est localisé dans la cour avant du monument sévérien.

Parfaitement conservée, la galerie possède à sa base, le long de la paroi sud, une petite tranchée qui accueille une canalisation en plomb (fig. 3). Nous ignorons la fonction de cette canalisation installée à 24 m sous le sol de la galerie de liaison. La fouille du second conduit permettrait vraisemblablement de comprendre le fonctionnement de ce dispositif.

La fermeture du sanctuaire et sa première démolition

À la fermeture du sanctuaire, vers le milieu du III^e siècle, les marches de l'escalier sont en grande partie récupérées. Il en est de même pour une partie des remblais qui comblent les soubassements de l'escalier. Le mur d'échiffre sud est également détruit.

Nous ignorons pourquoi de tels travaux ont été entrepris devant l'édifice. Il pourrait s'agir d'une manière de condamner l'accès au temple, ou ils correspondent à une première étape de démolition en prévision de la réoccupation de ce monument.

Dans l'angle sud-ouest de l'escalier récupéré, une succession de remblais très charbonneux contenant de nombreux fragments de soles de foyer sont associés à la fermeture du sanctuaire. Ils recelaient une grande quantité d'objets très hétéroclites (matériaux de construction et éléments de revêtement mural et de sol liés au dépeçage de l'édifice, objets culturels, personnels, outils, rejets de consommation et de nombreuses monnaies). Après étude et assemblage de ce lot de mobilier fouillés en plusieurs fois, il sera à mettre en relation avec la découverte des grands bronzes du XIX^e siècle, interprétée comme étant les vestiges d'une probable cérémonie de clôture (Guyard *et al.* 2014).

Plusieurs aménagements présents dans la cour avant sont également détruits à cette période.

Le *castellum* (?)

Il s'agit d'une fortification de forme ovale de 200 m par 90 m de large, délimitée par un talus (8,10 m de large) et un fossé (8,50 m à l'ouverture pour une profondeur de 3,80 m), implantée au cœur du sanctuaire.



Le Vieil-Évreux, La Basilique, fig. 2 : fond de fouille du puisard. Sur la gauche, l'entrée de la galerie vue de la margelle devant la galerie réduisant le conduit (P. Clerc).



Le Vieil-Évreux, La Basilique, fig. 3 : galerie de jonction. À droite, une canalisation en plomb est en place (P. Clerc).

L'occupation dans le *castellum* tardo-antique se concentre devant le temple central sévérien. L'achèvement de la fouille de ces niveaux a permis de démontrer que les occupants se sont installés dans une cuvette dont le fond est recouvert d'un sol composé essentiellement de terres cuites architecturales. Le mobilier découvert dans ces niveaux a été très abondant. Des éléments liés à la première démolition de l'édifice

sont mélangés à des objets de la vie quotidienne. Au vu de ce mobilier et de celui issu des différents dépotoirs fouillés les années précédentes, nous pourrions peut-être redéfinir cette phase d'occupation tardo-antique et revoir sa terminologie. Il s'agit bien d'un site fortifié mais ce dernier n'a semble-t-il jamais accueilli de militaires. Nous devrions peut-être le voir comme une sorte « d'habitat fortifié » plutôt qu'un *castellum* qui sous-entend une occupation militaire.

La démolition de l'édifice

Les remblais de démolition ont été fouillés dans des structures démolies après la réoccupation du site. Ces nouvelles structures sont : un aménagement mis au jour au sud de l'escalier du temple central et un puisard installé dans la galerie de liaison sud au plus près du temple sud. Dans ces différents remblais de nombreux blocs d'architectures ont été mis au jour et permettent

de compléter nos connaissances sur l'architecture et le décor de l'édifice. Les blocs mis au jour dans le puisard ont été identifiés comme étant des blocs de module 1 (Cormier 2019), qui correspond à l'architecture du temple central alors que le conduit est implanté près du temple méridional qui a un plan plus petit.

Une occupation du second Moyen Âge

À l'avant du temple central sévérien, plusieurs fosses valident l'hypothèse d'une occupation du second Moyen Âge.

La campagne de fouille 2019 permettra de clore la recherche sur les premiers temples en pierre et sur la phase de fermeture du sanctuaire sévérien.

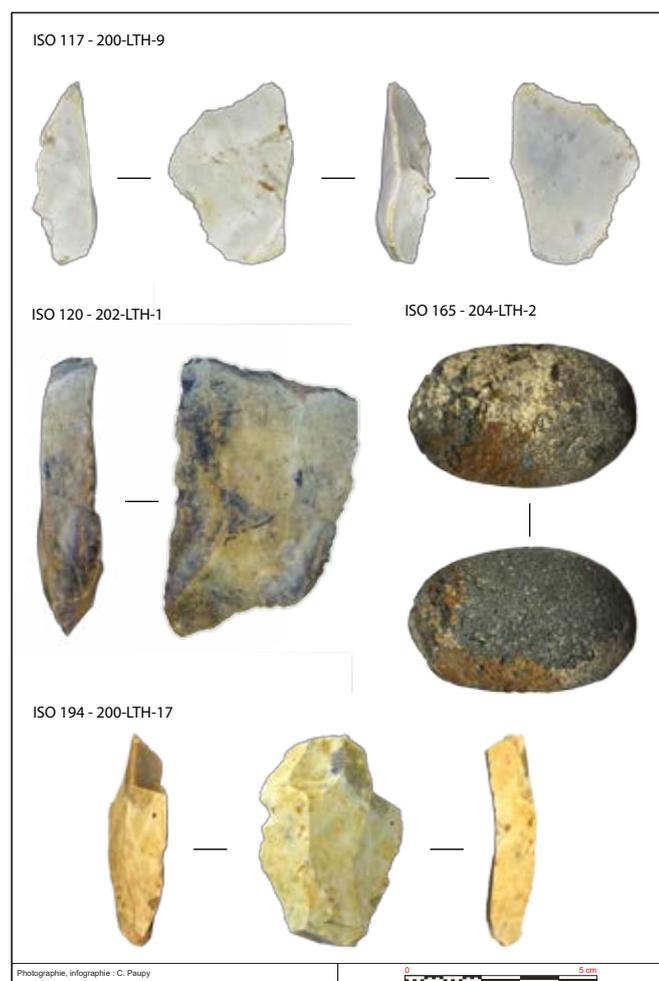
Sandrine BERTAUDIÈRE
MADE

Paléolithique

Néolithique

Le Vieil-Évreux Rue des Pêcheurs

Moderne



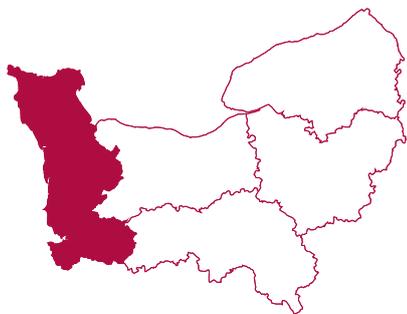
Cette opération de diagnostic avait pour but de sonder les parcelles ZN 19, 20 et 21, situées au lieu-dit « Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux », en amont d'un projet de lotissement d'une dizaine de pavillons sur une surface de 17 287 m². Il est localisé sur la partie nord du Plateau de Saint-André recouvert de limons de plateaux. L'emprise est marquée par une légère déclivité en direction du sud et de l'est.

Différentes séries lithiques mises au jour constituent un ensemble de 53 pièces, présentes entre 1,10 et 1,30 m de profondeur. Elles correspondent majoritairement à divers déchets de taille, dont des éclats de débitage Levallois, quelques nucléus et un percuteur en galet. Le mobilier est réparti dans le centre et à l'est de l'emprise. La majorité des pièces semble pouvoir être associée au Paléolithique moyen récent dans un contexte de dépôts érosifs attribués au début du Glaciaire weichselien. La présence de pièces du Néolithique est plus anecdotique dans des colluvions récentes.

Les autres éléments d'occupation sont représentés par des trames fossoyées, dont la mieux définie est certainement d'époque moderne. D'autres creusements découverts pourraient appartenir aux périodes protohistoriques et historiques.

Cédric PAUPY
MADE

Le Vieil-Évreux, rue des Pêcheurs : lithiques : ISO 117, 120, 165 et 194 (C. Paupy).

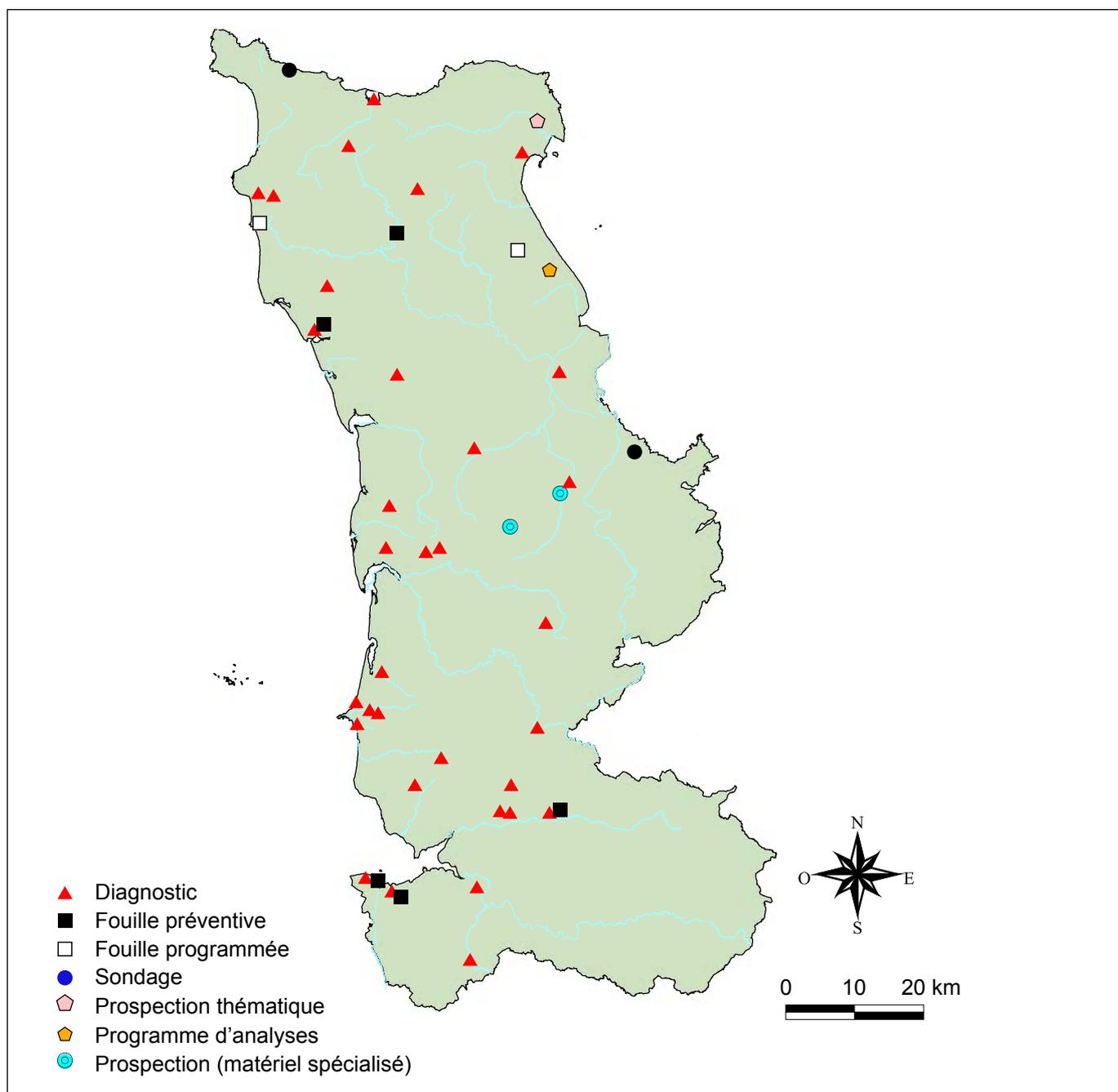


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2018

Carte des opérations autorisées dans le département de la Manche



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de la Manche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164175	Amigny et Thèreval Carrière d'argile, tranche 1	David Giazon INRAP	Diag	MOD CONT	3132 Limité
164143	Autour de Tatihou : étude d'un territoire de l'âge du Bronze au premier âge du Fer Anneville-en-Saire, La Pernelle, Montfarville, Morsalines, Quettehou, Réville, Saint-Vaast-la-Hougue	Cyril Marcigny INRAP	PT	BRO FER	3189 Positif
164173	Azeville Les Campagnettes : batterie et casino	Cyrille Billard SRA	FP	CONT	En cours Positif
163921	Brécey La Croix au Mée	Roland Le Guévellou INRAP	F. Prév	NÉO FER GAL MOD	En cours Positif
164071	Brécey Le Vieux Bourg	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	MOD CONT	3042 Positif
164133	Bréhal Chemin de la Clairette	Ivan Jahier INRAP	Diag	CONT	3101 Limité
164187	Cherbourg-en-Cotentin Tourlaville : ZAE Brequecal	Laurent Juhel INRAP	Diag	NÉO BRO CONT	3142 Limité
164197	Coutances Cathédrale Notre-Dame	Alain Valais INRAP	Diag	GAL MÉD	3166 Positif
164151	Coutances Quartier de la Masse 1, secteur nord-ouest	Benoît Poisblaud INRAP	Diag	IND	3106 Limité
164141	Donville-les-Bains Les Mares	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MOD	3097 Limité
164131	L'Étang-Bertrand FAB, interconnexion électrique France-Aurigny- Grande-Bretagne	François Charraud INRAP	F. Prév	NÉO GAL	En cours Positif
164186	Flottemanville Sablière du Haut Pitois, tranche 4	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	BRO GAL MÉD MOD	3143 Positif
164146	Gouville-sur-Mer La Baraque	Éric Mare INRAP	Diag	/	3096 Négatif
164068	Granville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Pair-sur-Mer RD 973 : contournement de Saint-Pair-sur-Mer	Élise Séhier INRAP	Diag	NÉO BRO FER GAL MOD CONT	3128 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164147	Le Guislain RD 29	Éric Mare INRAP	Diag	GAL	3095 Positif
164206	La Hague Gréville-Hague : La Porte aux Fèvres	Jean-Luc Lamache BÉN	Sond	/	En cours Limité
164142	La Haye-du-Puits Le Champ de Foire	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	IND	3108 Positif
164097	Le Lorey Découverte fortuite	Pascal Couanon SRA	PRM	GAL	En cours Positif
164094	La Lucerne d'Outremer RD 109 : le Gué Perreux 1	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MOD CONT	3065 Limité
164107	Le Mont-Saint-Michel Chambre du Suisse	Elen Esnault INRAP	F. Prév	MÉD MOD	3179 Positif
164116	Le Mont-Saint-Michel Le Petit Bois	Elen Esnault INRAP	Diag	MÉD	3204 Limité
164148	Moon-sur-Elle Le Bourg	Sean D. Tallman AUT	Sond	CONT	En cours Positif
164150	Le Parc Lotissement parcelles AC 63 et ZB 87	David Flotté INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3090 Limité
164198	Les Pieux ZAC des Costils, tranche 1	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	NÉO MÉS BRO GAL MOD CONT	3195 Positif
164137	Les Pieux ZAC de la Lande et du Siquet, tranche 4	David Giazzon INRAP	Diag	FER MOD	3089 Positif
164194	Poilly La Godardière	Benjamin Hérard INRAP	Diag	FER GAL CONT	3144 Positif
164149	Pontorson Boucey : rue de la Métairie	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MÉD	3103 Positif
164057	Pontorson Prieuré d'Ardevon	Élise Séhier INRAP	F. Prév	MÉD	En cours Positif
164138	Portbail Le Genestel	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	GAL MÉD	3074 Positif
164010	Portbail Le Genestel	Laurent Paez-Rezende INRAP	F. Prév	GAL	En cours Positif
164196	Quettehou Le Perron	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	PRO MÉD	3149 Positif
164110	Le Rozel Le Pou	Dominique Cliquet SRA	FP	PAL	3170 Positif
164089	Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières	Pierre-Marie Guihard CRAHAM	PAN	GAL	En cours Positif
164085	Saint-Hilaire-Petitville Projet de zone artisanale	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	FER GAL MOD CONT	3105 Positif
164159	Saint-James ZA La Croix Vincent	Jean-Claude Durand INRAP	Diag	MOD	3082 Négatif
164060	Saint-Joseph La Chasse Girot, le Clos Ludet	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	CONT	3125 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164134	Saint-Malo-de-la-Lande L'Hôtel Henry	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL	3091 Positif
164066	Saint-Maurice-en-Cotentin Le Haut des Isles	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	IND	En cours Limité
164003	Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL	3052 Positif
164153	Sartilly-Baie-Bocage Montviron : La Boule d'Or	David Flotté INRAP	Diag	MOD CONT	3102 Limité
164174	Thèreval Hébécrevon : opération Cobra	Cameron Ross AUT	PRM	CONT	En cours Positif
164117	Tirepiéd La Huberdière	Nicolas Pétorin INRAP	Diag	/	3072 Négatif
164108	Tirepiéd Le Bourg, La Teinture	David Giazzon INRAP	Diag	CONT	3037 Négatif
164122	Villedieu-les-Poêles-Rouffigny ZAC de Caquevel	David Giazzon INRAP	Diag	CONT	3060 Négatif
164099	Yquelon Église Saint-Pair	François Caligny Delahaye INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3111 Positif
164082	Yquelon ZAC du Rond de Chêne	Benjamin Hérard INRAP	Diag	FER GAL MOD CONT	3086 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

NORMANDIE

MANCHE

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

**Moderne
Contemporain**

**Amigny, Thèreval
Carrière d'argile, tranche 1**

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune d'Amigny/Thèreval a été mise en place suite à un projet de carrière d'argile d'une surface totale de près de 25 ha. La tranche 1 couvre 4,3 ha. Sur ce secteur, seuls des fossés illustrés sur les fonds cadastraux par des limites de parcelles ont été identifiés. Ce secteur du bocage normand qui reste bien conservé est en cours de transformation, la disparition des haies permettant une exploitation des terres plus aisée.

Ce secteur, fortement impacté lors des jours et des semaines qui ont suivi le 6 juin 1944, n'a pas livré de restes conséquents de cet événement. Une opération de décontamination pyrotechnique menée au préalable a néanmoins confirmé l'âpreté des combats par la découverte de nombreux éclats d'obus.

David GIAZZON
INRAP

**Âge du Bronze
Âge du Fer**

**Autour de Tatihou
Étude d'un territoire de l'âge du Bronze
au premier âge du fer**

Dans le cadre de travaux initiés à l'échelle européenne autour des dépôts d'objets à base cuivre entre la fin du III^e millénaire et la première moitié du I^{er} millénaire, de leurs significations symboliques et de leurs places dans le paysage (cf. les travaux de S. Hansen, O. Dietrich, J. Gábor Tarbay, D. Fontijn, X.L. Armada...), il a semblé opportun de proposer un travail similaire à l'échelle de la Normandie, région bien connue pour ces dépôts, en particulier dans le secteur armoricain. Le choix s'est porté sur un des territoires les mieux référencés pour la Protohistoire normande : le Val-de-Saire, autour du site de l'île Tatihou (à Saint-Vaast-la-Hougue) a été étudié à l'occasion de plusieurs fouilles préventives et programmées (travaux dirigés par C. Marcigny, V. Carpentier, E. Veyrat et B. Fauq) et sur un pas de temps couvrant la fin du Néolithique et les deux tiers du premier âge du Fer, soit les séquences 1 à 6 définies dans un travail récent sur les régions bordant la Manche, de la Normandie aux Pays-Bas.

Le travail conduit en 2017 a été poursuivi en 2018. Il s'agissait de terminer la recension des différents dépôts d'objets base cuivre déposés au SRA de Normandie. Ce travail a été accompagné du relevé graphique des objets en prévision des études typologiques de détail qui seront réalisées en 2019. En parallèle à ce travail strictement en lien avec la culture matérielle, le dossier paléoenvironnemental a commencé à être mis en œuvre pour une pleine réalisation à l'horizon 2019. L'objectif étant de faire converger ces deux axes de recherches en 2020 de manière à saisir, sur les II^e et I^{er} millénaires, la dynamique d'évolution des populations protohistoriques au regard des changements environnementaux.

Un nouveau programme est aussi venu se greffer sur la prospection thématique autour de Tatihou. Il s'agit de mettre en place en 2019 une mission qui aura pour but de collecter des données sismiques haute résolution et bathymétriques dans l'estuaire interne et externe de

la Saire, à l'aide de la vedette Haliotis (dossier porté par G. Grégoire), par faible profondeur d'eau (-20 m à + 2 m par rapport au zéro hydrographique). La demande a été faite dans le cadre des appels d'offre du Réseau d'Observation du Littoral (ROL) de Normandie et des Hauts-de-France.

Henri GANDOIS
 Doctorant, Trajectoires - UMR 8215,
 Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Cyril MARCIGNY
 INRAP

Pierre STEPHAN
 CNRS, Laboratoire LETG, Université de Bretagne
 Occidentale, Institut Universitaire Européen de la Mer

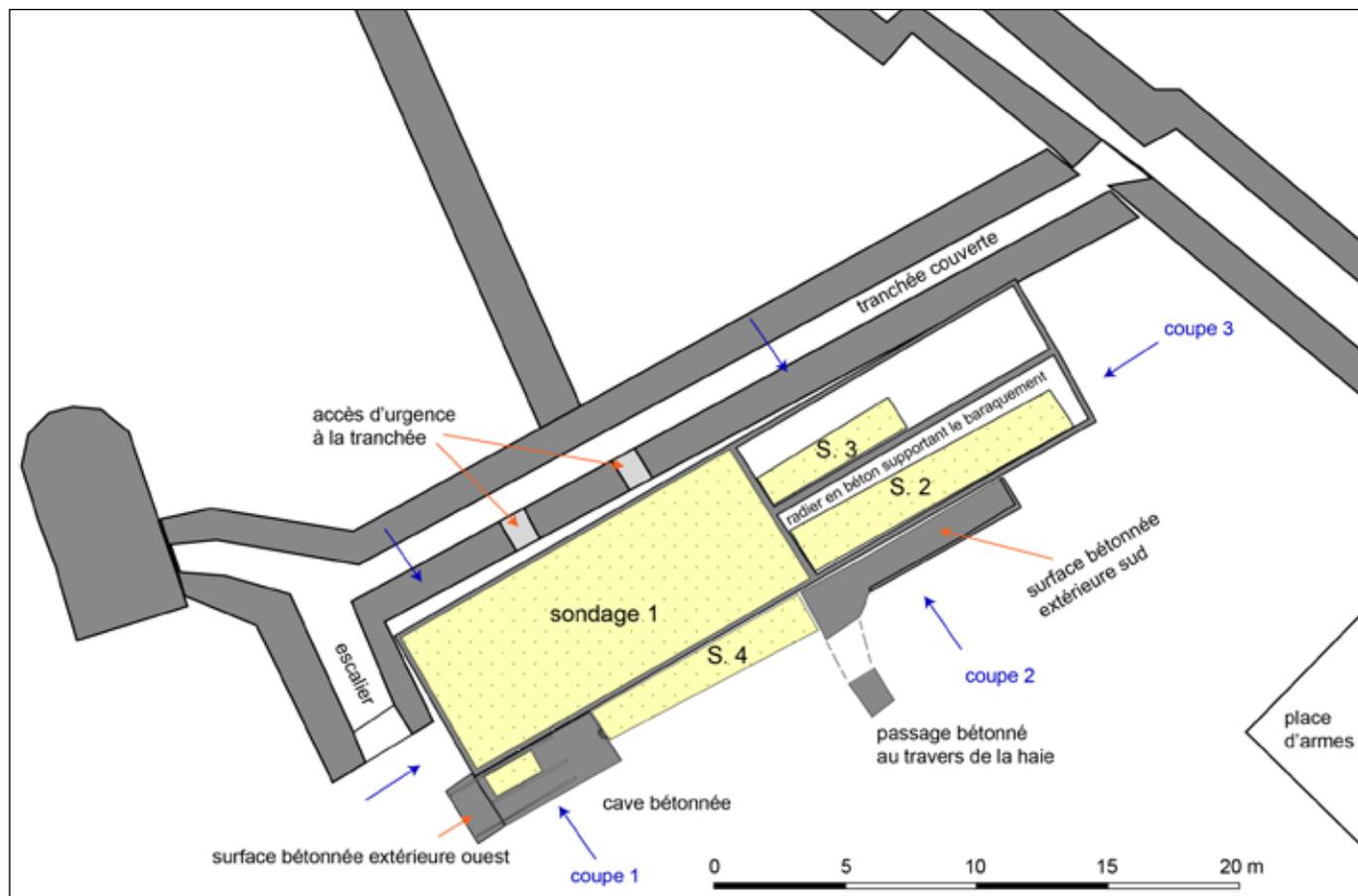
Contemporain

Azeville

Les Campagnettes : batterie et casino

La batterie allemande d'Azeville est certainement l'une des mieux documentées grâce à l'étude menée par Valentin Schneider en 2013. Prise au terme de 3 jours de combat, elle a de surcroît joué un rôle important dans le débarquement des troupes américaines à *Utah Beach*. Elle est depuis 1994 la propriété du Département de la Manche, qui a engagé en 2017 un projet de reconstruction du casino avec un double objectif : reconstitution d'une partie effacée du site et aménagement d'un bâtiment d'accueil pour le public. La batterie d'Azeville constitue le *Stützpunkt* 113,

soit un point d'appui renforcé, pourvu de quatre puissantes casemates équipées de canons de 105 mm « Schneider ». Tournée vers le littoral oriental du Cotentin, cette batterie n'avait pas de vue sur la mer. Elle devait compter sur son poste de direction de tir, situé à côté de la batterie voisine de Crisbecq et relié à celui-ci par un réseau de câbles téléphoniques. La batterie d'Azeville fut impliquée dès la nuit du 5 au 6 juin 1944 dans le débarquement de Normandie, la batterie entrant en action face au débarquement américain d'Utah Beach, au sud-est. Elle ne fut libérée



Azeville, batterie, le casino : plan général de la batterie et localisation des sondages (C. Billard).

que le 9 juin 1944. La particularité de cette batterie tient notamment dans le choix de son implantation au nord du village d'Azeville, la batterie étant traversée par sa route principale, la RD 269. Les contacts entre la troupe et les habitants ont donc été fréquents.

Les travaux de forage des puits pour le ravitaillement du point d'appui en eau, la construction du foyer pour soldats et de nouveaux baraquements pour l'intendance, des latrines et de la cuisine sont achevés en octobre 1943. Au soir du débarquement, le casino reste le seul baraquement en bois conservé sur le site qui compta jusqu'à 173 hommes.

À l'ouest du site, près de la route qui traverse la batterie, ce baraquement en bois appelé « le casino » a été aménagé pour servir de foyer à la garnison. La salle progressivement embellie dispose de 50 places assises. Elle est reliée au réseau des galeries de la batterie par deux accès directs dans le parquet devant permettre aux hommes de rejoindre leurs postes de combat en cas d'attaque. La baraque en bois sert de foyer, de salle des fêtes et de salle de spectacles. Ce foyer dispose d'une petite scène et d'un décor peint, de rideaux et de deux pianos. Parmi les activités qui se sont déroulées dans ce foyer, on compte des projections de films (informations hebdomadaires, mais aussi des films divertissants ou pédagogiques), des concours d'échecs ou parfois même des concours artistiques.

Si l'on s'appuie sur les rares photographies qui nous sont parvenues, le baraquement ne mesure guère plus de 4 m de hauteur et présente un toit à deux pentes. Il est principalement en bois avec 7 à 8 fenêtres ainsi qu'au moins une porte sur son mur gouttereau. Les soubassements du casino mesurent 27,55 m de long pour 6,25 m de large. Ils divisent l'espace en trois aires correspondant très probablement à la distribution interne des pièces, la plus grande pièce étant le réfectoire avec sa scène de spectacle. On ne connaît pas la fonction des deux autres pièces, mais on peut supposer qu'elles ont servi au stockage des vivres et à la préparation des repas.

La cave occupe l'extrémité occidentale du mur gouttereau du bâtiment. Elle est prolongée vers l'ouest par une dalle de ciment qui doit permettre d'assainir le terrain devant l'entrée de la cave. Elle mesure 5,02 m de long pour 2,20 m de large. Son ouverture mesure 2,05 m de long pour 0,92 m. La cave est dotée d'une ouverture sur son bord oriental. Une structure en bois (de type appentis) recouvrait très probablement l'entrée de la cave lors de son utilisation.

Peu de temps après la prise du site, les troupes américaines font procéder au « nettoyage » des munitions susceptibles de représenter un danger. Ce sont principalement des prisonniers allemands qui effectuent ce travail. La partie en bois du casino est alors détruite et il n'en reste que les radiers de fondation en béton. Un témoin local, M. Clément Lehecq, décédé en décembre 2019, racontait que la cave du casino a alors fait l'objet de multiples visites, afin d'y récupérer les tonneaux et les bouteilles abandonnées, avant d'être rebouchée. Un escalier permettait de descendre



Azeville, batterie, le casino : vue d'ensemble avant fouille depuis l'est (C. Billard).

dans ce petit local, dans lequel des étagères avaient été aménagées.

Aux sondages superficiels initialement prévus dans le cadre de la reconstruction du casino, s'est ajoutée la fouille quasi complète de la cave, celle-ci devant être finalement affectée par les travaux de reprise des fondations. Plusieurs sondages ont été réalisés à l'emplacement même du baraquement, en particulier pour récupérer des petits mobiliers susceptibles de témoigner des activités autour de ce bâtiment au cœur de la vie sociale de la garnison. Les sondages 1 à 3 ont montré que le vide-sanitaire sous le casino avait servi de décharge après sa destruction en 1944 (confirmée par des témoignages). Le sondage 4, situé en avant du baraquement, se distingue par la présence de restes d'anthracite qui pourraient évoquer l'alimentation quotidienne du poêle.

La cave bétonnée est de dimensions réduites et, surtout, son ouverture est juste suffisante pour le passage d'une personne. Après la guerre, son colmatage a dû être rapide et les eaux superficielles ont rapidement rempli l'intérieur sans drainage possible. Ces conditions en milieu « humide » ont ainsi permis la conservation d'un mobilier varié sur les plans des matériaux présents (cartons, papier, bois, bouchons de liège...).

La fouille de cette cave remplie d'eau a été menée dans des conditions très difficiles, avec présence de fils de fer barbelés et de débris de bouteilles. De plus, la présence d'objets fragiles nous a conduit à une fouille exclusivement manuelle.

La majorité des objets extraits sont des bouteilles de formes variées. La fouille a également livré plusieurs objets très bien conservés datant de l'occupation par les troupes allemandes : un tube de communication, un poste électrique, un extincteur, des tubes de dentifrice, des conserves, une bonde de tonneau en bois, etc. ; autant d'éléments en cours d'étude qui viendront alimenter les collections de ce musée de site.

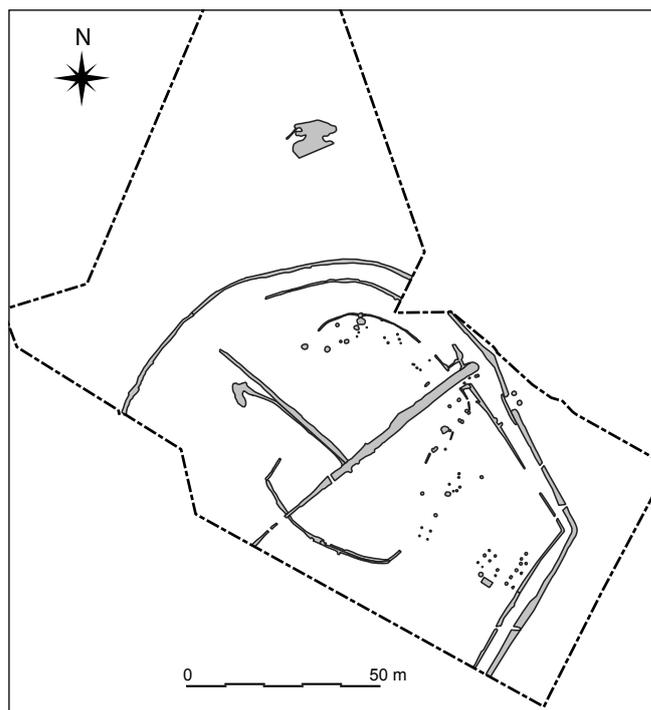
Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

La fouille du site de la Croix au Mée fait suite au diagnostic réalisé par L. Le Gaillard (Inrap) en 2016 (Le Gaillard/ Bojarski 2017) sur le périmètre d'un projet d'aménagement de production maraîchère couvrant une surface de 30 ha. La fouille s'est déroulée en juin et juillet 2018 et a porté sur l'étude de quatre secteurs distincts (zone 1, zone 5/6, zones 4 et 7) répartis sur 3 ha. Le diagnostic avait identifié, sur ces secteurs, un espace funéraire à sépultures à incinérations de l'âge du Fer (zone 1) établi en bordure d'un possible établissement protohistorique ; un établissement rural laténien du second âge du Fer (zone 5/6) ; un ensemble de structures en creux ayant livré de la céramique protohistorique (zone 4) et une fosse ayant livré du mobilier protohistorique (zone 7).

La fouille a mis en évidence un substrat néolithique qui avait été pressenti au diagnostic. Les vestiges afférents sont localisés sur la zone 1 et 4. Fugaces, ils témoignent d'une occupation des environs à la fin du Néolithique ancien ou, plus probablement au Néolithique moyen. Sur la zone 4, a été trouvée, en situation hors contexte, une lame en silex de la fin du Néolithique ancien ou du début du Néolithique moyen I, élaborée dans un silex tertiaire du Bartonien inférieur (calcaire de Saint-Ouen). Sur la zone 1, un four à pierres chauffées (F 1393) daté du Néolithique moyen I ou du début du Néolithique moyen II (datation C 14 : entre 4556 et 4370 BCE) documente la typologie régionale de ces structures de combustion pour la Manche et le Calvados.

Sur la zone 1, un indice d'habitat Campaniforme est matérialisé par deux structures en creux mal conservées, notamment la fosse 1384 qui a livré quelques éléments céramiques typiques du Campaniforme ancien ; quelques pièces lithiques destinées à la mouture ont également été recueillies dans cette structure. Un seul trou de poteau (F 1385) se situe dans l'environnement immédiat de cette fosse. Ces deux creusements et le mobilier associé sont interprétés comme les témoins d'un habitat léger arasé.

L'âge du Fer est tout d'abord illustré par un espace funéraire à sépultures à incinération fréquenté du VI^e siècle avant notre ère à la fin du V^e siècle. Une trentaine de vases ossuaires ou dépôts d'os brûlés en pleine terre ou contenant organiques composent le répertoire des sépultures. Le cœur de ce cimetière couvre une surface de 80 m² environ et est constitué d'une concentration principale en marge et aux abords de laquelle sont disséminées quelques vases ossuaires. Le niveau d'arasement du contexte est ponctuellement significatif ; nombre de vases sont conservés uniquement par leur tiers inférieur. On dénombre six vases ossuaires intacts. La fouille n'a révélé formellement que deux sépultures en fosse avec les vases ossuaires en place. Ce contexte est également caractérisé par la présence de quatre fosses à vocation funéraire de forme oblongue,



Brécey, La Croix au Mée : plan de l'établissement gaulois de la zone 5-6 (R. Le Guévellou).

dépourvues de vases funéraires mais ayant livré des esquilles d'os brûlés humains, associés à des restes brûlés de faune et à des fragments de céramique. L'étude anthropologique a mis en évidence une bonne représentation des fragments de crânes. Les pratiques funéraires reconnues sur ce gisement rejoignent celles qui ont cours dans la péninsule armoricaine pour la même période. L'analogie se confirme au travers de la typologie des formes céramiques.

La zone 5/6 a permis l'étude d'un établissement rural laténien (fig.) fondé à la fin du III^e ou dans le courant de la première moitié du II^e siècle et abandonné vers la fin du premier tiers du I^{er} siècle avant notre ère. Le fossé d'enclos présente une forme trapézoïdale doté d'une entrée à l'est ; l'espace interne est compartimenté par deux fossés de refend. Huit constructions sur poteaux y ont été identifiées. Plusieurs de ces bâtiments sont organisés au sein d'un espace dont la fonction de stockage est attestée par la découverte de graines de céréales dans les comblements des structures. La céramique offre des analogies typologiques avec la Bretagne notamment par la récurrence des enductions de graphite. Un point d'eau est implanté à l'extérieur des fossés de ceinture. Un des apports de l'étude réside dans la forte analogie structurelle apparente entre un système fossoyé de collecte d'eau de ruissellement mis en œuvre au cœur de l'établissement et un dispositif très similaire par sa conception qui a été identifié sur le site laténien d'Urville-Nacqueville (Lefort 2010).

La zone 4 a livré quelques structures en creux datées de La Tène ancienne (IV^e siècle-début III^e siècle avant J.-C.) ; leur interprétation va dans le sens de structures implantées en marge d'un habitat. L'hypothèse d'un habitat ouvert, type d'implantation méconnu en péninsule armoricaine ou en Normandie pour la période, n'est donc pas retenue.

La zone 7 n'a livré qu'un fossé antique au voisinage de fossés modernes. Le Haut-Empire est représenté par une trame fossoyée, notamment sur la zone 1 et, dans une moindre mesure, sur la zone 5-6 en reprise d'occupation des vestiges laténiens.

Enfin, la fouille a livré un petit corpus mobilier de céramique moderne du Domfrontais, essentiellement recueillis dans les fossés de la zone 1.

La fouille de La Croix au Mée offre donc des éléments de réflexion sur l'évolution des occupations humaines du Néolithique à l'époque moderne dans ce secteur du Val de Sée.

Roland LE GUÉVELLOU
INRAP

Bibliographie

LEFORT A. (dir.), 2010 - *Opération de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville*. Rapport final d'opération. SRA de Basse-Normandie.

LE GAILLARD L., BOJARSKI M. (dir.), 2017 - *Brécey « La Croix au Mée », Basse-Normandie, Manche*. Rapport final d'opération. Diagnostic archéologique. Inrap Grand-Ouest.

Moderne

Contemporain

Brécey Le Vieux Bourg

Le diagnostic archéologique conduit à Brécey, au Vieux Bourg, concerne un pré de 5 640 m², constitué de plants jusqu'au milieu du XX^e siècle. Il en garde quelques pommiers, ainsi qu'un fenil en bois et en terre, dont le pignon en pierre est le vestige d'une habitation détruite au milieu des années 1980. Une seconde habitation détruite au début des années 2000 s'y voyait également.

Un long terrassement préparatoire à une viabilisation qui n'a pas été finalisée coupe toute la partie médiane de cette emprise, sur une surface de quelque 1 800 m². Entre ces obstacles, les tranchées ont fait ressortir les vestiges de deux ou, sans doute, trois bâtiments en pierre, et peut-être d'un quatrième, en bois et en terre. L'ensemble peut être daté des périodes moderne et contemporaine.

Deux unités peuvent être définies. La première au sud-ouest du pré se resserre dans l'angle, et sur une superficie de 900 m². Elle compte un bâtiment en pierre, auquel doit être ajoutée l'habitation détruite au début des années 2000. Elle compte aussi une fosse quadrangulaire associée à une maçonnerie très dégradée, qui semblent subsister d'un troisième bâtiment en pierre. Enfin elle compte une fosse quadrangulaire livrant des tuiles modernes, caractérisée par de grandes dimensions et un placage d'argile, où l'on peut voir les vestiges d'une cave en bois et en terre. Toutes ces constructions s'assembleraient en deux longs bâtiments, parallèles à l'actuelle Voie communale n°11.

Trois des quatre constructions n'apparaissent pas sur le plan cadastral de 1825. Seule l'habitation y figure et subsistera jusqu'au début des années 2000

en s'agrandissant d'un nouveau corps, et en se développant en un long bâtiment, perpendiculaire à la rue. On peut dès lors supposer que l'ensemble décrit l'évolution d'une unité d'habitation, peut-être aussi d'exploitation agricole, au cours des périodes moderne et contemporaine.

La seconde unité au nord-est du pré se détache de toute limite. Elle couvre une superficie d'environ 400 m². Elle compte un bâtiment en pierre, duquel se démarque le fenil en bois et en terre subsistant seul après le milieu des années 1980. Elle pourrait compter un bâtiment antérieur, en bois peut-être, qui ne ressort pas du diagnostic mais qui figurerait sur le plan de 1825. Une fosse riche en charbons de bois et nodules d'argile cuite, puis un empierrement riche en mobiliers contemporains, se trouvent au devant de la construction. Celle-ci aurait deux états, et ne se constituerait en un long bâtiment d'habitation et d'exploitation qu'au cours de la période contemporaine.

À côté de ces deux unités d'habitation ont été reconnus une probable carrière, fortement marquée dans la topographie actuelle, et trois limites agraires. Marquées par des fossés larges de 1 m et profonds d'autant, ces limites sont associées à des tuiles modernes. Elles n'apparaissent toutefois pas sur le plan de 1825, ce qui suppose une restructuration forte du paysage au cours de la période moderne et, au plus tard, vers la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle. Ce ne serait qu'à l'issue de cette restructuration qu'aurait été constitué le plant des XIX^e et XX^e siècles.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

À une dizaine de kilomètres au nord de Granville, et quatre de la côte à peine, un nouveau projet porté par la société Cémat Promotion pour l'aménagement d'une aire pavillonnaire sur la périphérie est du bourg de Bréhal, a donné le jour à la réalisation d'un diagnostic sur 6 999 m².

En dépit d'assez nombreuses occurrences archéologiques environnantes, intéressant principalement la protohistoire ancienne et récente sur les localités de Bricqueville-sur-Mer et de Lingreville, peu de vestiges ont été révélés.

Le mince corpus des structures reconnues dans la parcelle se constitue de sept sections de fossés, de deux possibles fondations de poteau et de sept fosses, réparties de façon lâche et à peu près uniformément dans l'emprise. La concordance d'une partie des fossés

avec des limites foncières ou viaires environnantes, la physionomie des fosses que l'on peut percevoir comme des fosses de plantation, comme la nature et la chronologie des très rares mobiliers compris sur la zone, font provisoirement comprendre le plus grand nombre (la totalité ?) comme des installations parcellaires et agricoles récentes. L'unique artefact découvert dans l'enceinte du projet, dans le comblement de la fosse 15, correspond à l'embouchure d'un pichet glaçuré issu des productions d'époque contemporaine du Bessin (détermination S. Dervin). Deux coquilles d'huître complètent ce très maigre corpus des mobiliers découverts dans l'enceinte du projet.

Ivan JAHIER
INRAP

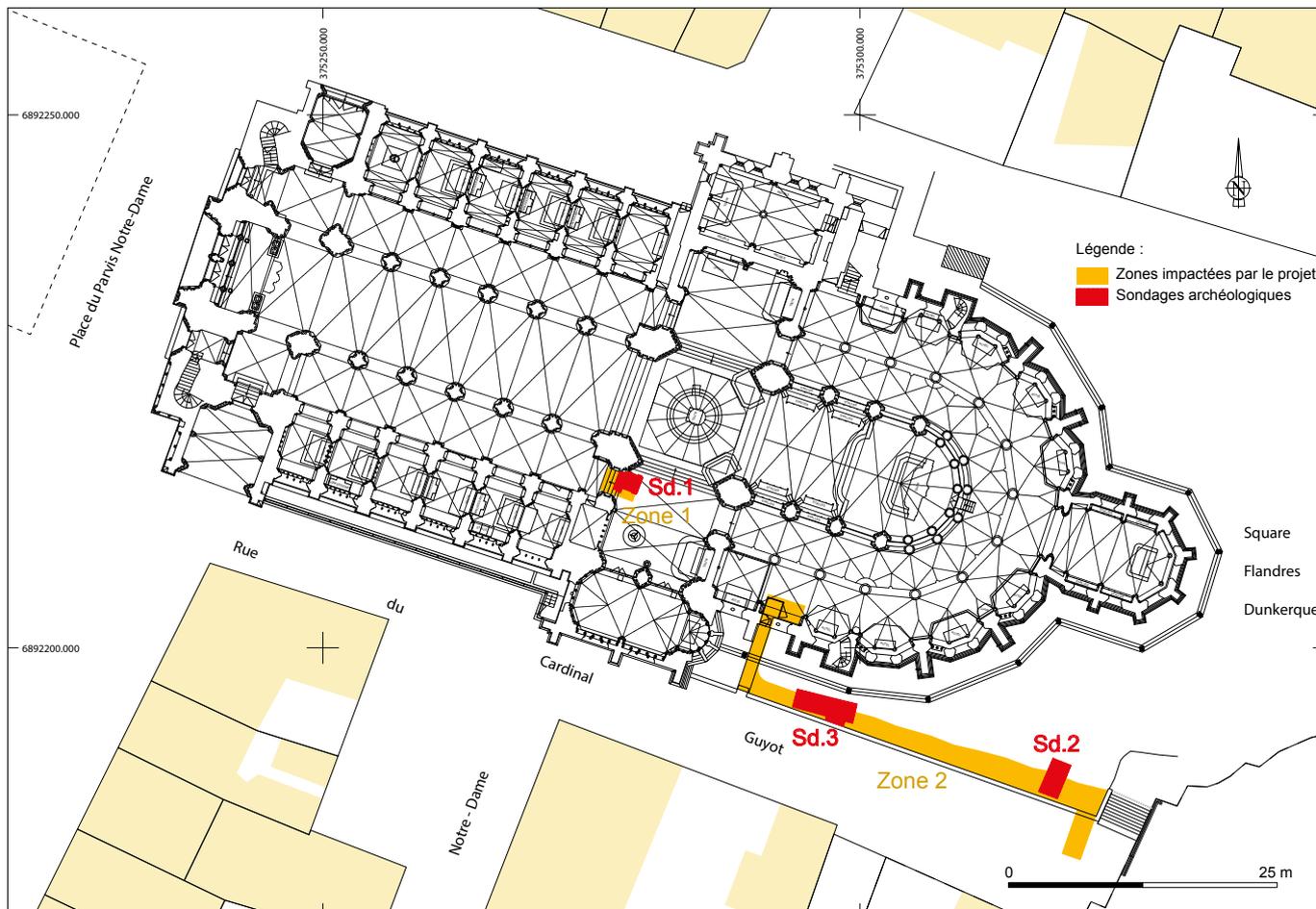
Le diagnostic de Brequecal n'a pas livré d'occupation archéologique significative. On peut signaler la présence d'un petit ensemble lithique découvert dans une fosse de chablis, rapportable à la fin du Néolithique ou au début de l'âge du Bronze, sans plus de précision. Enfin, la découverte d'équipement individuel allemand

dans un fossé parcellaire illustre la libération du secteur en 1944.

Laurent JUHEL
INRAP

La réalisation du diagnostic est liée à l'adaptation de la cathédrale de Coutances aux personnes à mobilité réduite. Les travaux d'aménagement, placés sous la maîtrise d'ouvrage de la conservation régionale des monuments historiques, concernent deux zones. La première, à l'intérieur de la cathédrale, se situe au bas de l'embranchement qui sépare le transept sud du collatéral de la nef. La seconde, implantée à l'extérieur du sanctuaire dans le jardin de l'Évêché, longe le mur de soutènement de la rue du Cardinal Guyot. Dans le transept sud, l'installation d'un ascenseur ou d'une rampe impose d'entamer le sous-sol sur une profondeur de 0,80 m. À l'extérieur, les terrassements, d'une trentaine de centimètres de profondeur et formant une bande d'un peu plus de 30 m de longueur sur 2 m de largeur, visent la création d'un cheminement piétonnier. Le diagnostic a permis de recueillir quelques données

sur l'occupation antique du secteur de la cathédrale. Le tronçon d'une voirie orientée est/ouest a ainsi pu être mis en évidence dans l'un des sondages extérieurs (sondage 3). Pour autant, l'exiguïté des fenêtres d'observation et leur profondeur modeste n'ont pas permis d'atteindre partout les horizons gallo-romains. Les données relevées dans la cathédrale se sont limitées à la découverte de fondations continues des supports de la croisée et du transept, mais sans savoir s'il s'agit des fondations gothiques ou de celles de la cathédrale du XI^e siècle (sondage 1). Enfin, un lot de carreaux de sol à décor incrusté de la fin du XIII^e ou de la première moitié du siècle suivant (sondage 2) signale des types de production maintes fois mis en évidence dans cette partie occidentale de la Normandie, ainsi qu'une phase de démantèlement de bâtiments médiévaux aux environs de la cathédrale. De tels travaux, incluant



Coutances, Cathédrale : plan de la cathédrale avec la localisation des sondages du diagnostic (plan : CRMH ; DAO : F. Sanz Pascual).



Coutances, Cathédrale : lot de carreaux de terre cuite de la fin du XIII^e ou de la première moitié du XIV^e siècle issu des niveaux de remblais de la première moitié du XV^e siècle (A. Valais).

probablement des récupérations de matériaux, pourraient expliquer le emploi de carreaux médiévaux dans les chapelles nord de la cathédrale, tandis que d'autres fragments auraient été plus simplement rejetés, avec des remblais de la première moitié du XV^e siècle, dans le jardin de l'Évêché.

Alain VALAIS
INRAP

Indéterminé

Coutances

Quartier de la Masse 1, secteur nord-ouest

Le diagnostic du Quartier de la Masse 1 est situé au nord du centre-ville de Coutances. L'emprise de 4,5 ha est localisée dans une pente orientée nord/sud dans laquelle un petit talweg s'est creusé. Seuls des fossés parcellaires, pour certains parallèles

à la trame cadastrale moderne, ont été repérés, sans mobilier.

Benoît POISBLAUD
INRAP

Moderne

Donville-les-Bains

Les Mares

Le diagnostic archéologique effectué à Donville-les-Bains, sur les 17 900 m² voués à la construction d'un lotissement, n'a révélé que quatre fossés correspondant probablement à d'anciennes limites parcellaires, ainsi que d'une fosse dont la fouille s'est révélée stérile. Trois de ces fossés semblent antérieurs au cadastre de 1825

si l'on en juge leurs orientations. Seul l'un d'entre eux a livré des éléments de datation, correspondant à de petits fragments d'ardoises et de faïence.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Néolithique

Antiquité

L'Étang-Bertrand

FAB, interconnexion électrique France-Aurigny-Grande-Bretagne

Le projet d'extension du poste électrique de Menuel, mené par RTE dans le cadre de l'aménagement de l'interconnexion France-Aurigny-Grande-Bretagne (FAB), a motivé une fouille préventive réalisée du 4 au 22 juin 2018. L'Étang-Bertrand se trouve au centre du Nord-Cotentin, à 4 km à l'est de Bricquebec. Le paysage actuel est un bocage relativement dense aux hautes haies, largement exploité pour des activités agricoles diversifiées (cultures céréalières, pâturage). Le site est implanté au centre d'un petit plateau ondulé, dans un secteur connu pour présenter des vestiges néolithiques, gallo-romains et médiévaux, ce qui a été confirmé par le diagnostic et la fouille. Lors du décapage des 4 800 m² de l'emprise, un total de 110 faits a été enregistré. Si l'on écarte les 35 chablis, les 75 faits archéologiques qui ont pu être caractérisés, malgré la rareté du mobilier, se rapportent au Néolithique et à la période gallo-romaine. L'occupation néolithique est documentée par 23 structures qui ont livré du mobilier caractéristique. Ces structures se répartissent comme suit :

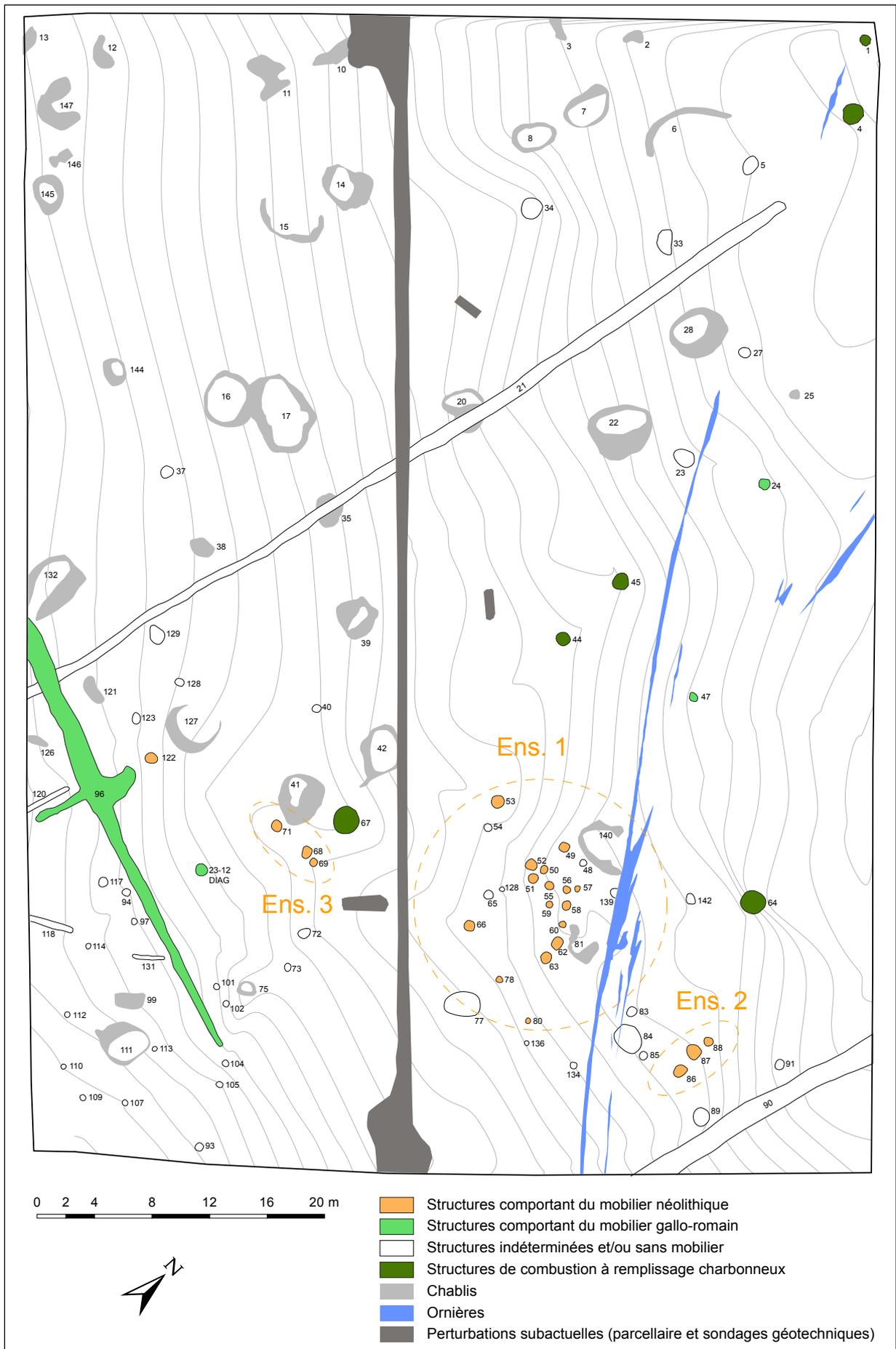
- Ensemble 1 : dans le quart sud-est de l'emprise, une concentration regroupe une structure de combustion (St. 53) et 15 fosses circulaires très lisibles, qui ont livré du mobilier néolithique. Certaines avaient déjà été détectées lors du diagnostic. Trois d'entre elles (St. 50 à 52) présentaient un remplissage très sombre, chargé de matières organiques et de déchets de combustion, sans qu'aucune trace de rubéfaction n'y ait été détectée.

Cinq autres structures, dépourvues de mobilier, leur sont spatialement associées.

- Ensemble 2 : plus à l'est, 3 faits voisins sont composés de traces de combustion sur place, associées à du mobilier néolithique. Il s'agit des faits 86, 87 et 88, interprétés comme des foyers.

- Ensemble 3 : au sud de l'emprise se trouvent les structures 68, 69 et 71, spatialement groupées. La structure 71 est une fosse clairement délimitée et lisible, tandis que les faits 68 et 69 sont des dépressions de nature indéterminée qui contenaient un remplissage sombre avec du mobilier néolithique. La structure 122 se trouve à l'ouest des précédentes. Elle présente des caractères proches de la structure 71.

La fouille des structures néolithiques a livré un petit corpus céramique d'une douzaine d'individus au minimum, dans un mauvais état de conservation, très morcelés (666 tessons pour 1586 grammes). Il s'agit de 9 fragments de bord, un bouton, la partie haute d'un vase et une coupe à socle, élément emblématique du tout début du Néolithique moyen 2 caractérisé en Normandie et dans le Morbihan (style Castellec). Les trois datations réalisées sur des charbons de bois des structures 50, 52 et 122 sont cohérentes avec ce matériel, elles ciblent un intervalle chronologique de 4350 à 4250 avant J.-C., donc un horizon de transition entre la fin du Néolithique moyen 1 et le début du Néolithique moyen 2. Le mobilier lithique concerne



L'Étang-Bertrand, FAB, interconnexion électrique France-Aurigny-Grande-Bretagne : plan phasé (F. Charraud).

558 objets en silex en contexte archéologique et 8 outils en grès. Les vestiges en silex renvoient tous à une chaîne opératoire très simple : une unique source d'approvisionnement régionale (galets littoraux), une production d'éclats entièrement réalisée sur place, et un outillage pour l'essentiel non standardisé réalisé sur éclats.

Aucune des structures ne peut être interprétée comme fosse d'implantation de poteau (pas de négatif ni calage, mobilier abondant, comblement progressif, etc.) et leur répartition spatiale ne permet de restituer aucune organisation ni plan de bâtiment. Bien qu'elle soit difficile à caractériser sur le plan fonctionnel, l'occupation de l'Étang-Bertrand peut toutefois être comparée à plusieurs cas semblables connus dans le Grand-Ouest et sur les îles Anglo-Normandes. Elle vient donc compléter le corpus encore peu nombreux des sites du Néolithique moyen du Cotentin.

La phase gallo-romaine est caractérisée par trois sépultures à incinération et par une trame de fossés révélée par le diagnostic. Trois tronçons de fossés ont été décapés lors de la fouille (St. 21, 90, 96). Ils ont été sondés lors de la fouille comme du diagnostic, mais seul le fossé 96 a livré des éléments de terres cuites architecturales (tuiles). Les fossés 21 et 90 apparaissent perpendiculaires au fossé 96, on peut donc envisager qu'ils ont fonctionné ensemble. Ils dessinent une trame orthogonale qui s'intègre à celle qui a été reconnue plus largement, lors du diagnostic. Cette trame parcellaire documente vraisemblablement la périphérie d'une agglomération antique, déjà caractérisée par des prospections de surface dans les années 2000. Il

pourrait s'agir d'une agglomération de bord de voie.

Les trois sépultures secondaires à crémation se présentent dans des états de conservation très différents. La structure 24 contient les restes osseux d'un adulte mature déposés avec une partie des restes du bûcher funéraire (métal, faune, tabletterie, etc.) dans une urne en céramique. La structure 23-12, fouillée lors du diagnostic, présente un dépôt dans un vase sans fond et dépourvu d'autre mobilier. La structure 47 est matérialisée par quelques esquilles osseuses et des fragments de vase ossuaire dans une petite fosse. Les vases cinéraires renvoient à un répertoire caractéristique du Haut-Empire (I^{er} siècle de notre ère). La nature de cette implantation funéraire, restreinte en nombre d'occurrences et sans organisation apparente au sein d'un parcellaire, n'est pas une nouveauté dans l'aire culturelle antique au nord du territoire des Unelles et trouve également des éléments de comparaison dans le Calvados, chez les Viducasses et Baiocasses. Il est malgré tout difficile de considérer cette occupation comme une nécropole, au sens d'un ensemble funéraire implanté dans un espace identifié et uniquement dévolu à cette fonction. Il peut s'agir au contraire de gestes ponctuels.

François CHARRAUD
INRAP

avec la collaboration de Br. AUBRY, L. FERET,
L. MANCEAU, L. PAEZ-REZENDE
et S. PLUTON-KLIESCH

Âge du Bronze

Antiquité

Le diagnostic conduit fin 2018 s'inscrit dans le suivi archéologique des extensions de la carrière SABCO, dont l'implantation depuis trente ans, à moins de 4 km au sud de la ville de Valognes, est particulièrement consommatrice d'espace. De part et d'autre du Merderet, les opérations d'archéologie préventive s'y succèdent depuis 2004 sur les communes de Lieusaint, siège de l'exploitation, de Colomby sur la rive opposée, Flottemanville, ou encore Hémevez plus nouvellement touchée. Pour cette tranche 4 de l'autorisation d'exploitation en cours, il s'agit des parcelles contigües au nord-ouest de la tranche 3, investiguée en 2015.

L'emprise prescrite est de 3 ha, et les dix tranchées réalisées ont mis au jour près de 130 vestiges documentant 3 périodes d'occupation ou d'évolution du paysage.

La première période d'occupation est représentée dans le quart nord-est de l'emprise, où un habitat enclos de l'âge du Bronze moyen a été détecté sous la forme d'un vaste fossé formant l'angle sud-ouest d'un

Flottemanville

Sablère du Haut-Pitois, tranche 4

Moyen Âge

Moderne

enclos se développant principalement dans la parcelle septentrionale voisine. Il est accompagné d'une fosse, qui a livré du mobilier céramique et du matériel lithique de mouture, ainsi que de quelques fossés parcellaires à l'extérieur, se raccordant au fossé d'enceinte.

La phase antique à médiévale n'a livré que quelques fragments de céramiques et de terres cuites architecturales dans 4 fossés dont les développements à plus grande échelle peuvent être complétés par une série d'autres segments non datés. Ce réseau semble témoigner de la mise en place d'un parcellaire, au plus tôt durant l'Antiquité et assurément pendant le Moyen Âge. Enfin la phase moderne à contemporaine est identifiée à partir de quelques mobiliers céramiques, métalliques et plastiques découverts dans des fossés.

En majorité, les structures concernées documentent et complètent la continuité des parcellaires et réseaux de circulation anciens inventoriés sur ce secteur depuis le diagnostic de 2012. Cependant, les traces d'un système agraire de culture en billons, caractéristique de l'époque

moderne, sont pour la première fois identifiées et aussi fortement imprimées dans le sous-sol.

Outre la récurrence des réseaux de fossés composant de multiples trames parcellaires documentant de manière trans-chronologique l'évolution du paysage agraire, cette 4^e tranche de diagnostic dans les extensions de la carrière SABCO, sur les confins orientaux de la commune de Flottemanville, confirme la présence marquée des occupations protohistoriques et plus particulièrement de l'âge du Bronze, sur les plateaux septentrionaux bordant la vallée du Merderet. Dans cet environnement, la portion de 1 400 m² d'enclos de l'âge du Bronze moyen, identifiée lors de

cette intervention, annonce une occupation franche et structurée se déployant dans la parcelle adjacente, au nord, et à laquelle il faut certainement relier, un peu plus à l'est, le cercle funéraire du diagnostic voisin (Paez-Rezende 2016), sans oublier le vase découvert plus à l'ouest lors du tout premier diagnostic préventif (Flotté, Ménager 2004). La compilation de ces données autorise une étude de cette occupation de l'âge du Bronze moyen à l'échelle d'un terroir de plusieurs dizaines d'hectares.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

**Granville, Saint-Pair-sur-Mer
et Saint-Aubin-des-Préaux
RD 973**

**Âge du Fer, Antiquité
Moderne, Contemporain**

Le projet d'aménagement d'un contournement routier à Saint-Pair-sur-Mer, déposé par le conseil départemental de la Manche, a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce diagnostic couvre une superficie de 475 760 m² sur près de 5 km. Il traverse les villages et hameaux de La Limanderie, Mallouet, Genvresse, La Boitardière, Village Touzé (Granville), La Vallée, La Couperie, Gatigny, Le Sap, Les Merais, La Maréchallerie (Saint-Pair-sur-Mer), La Huberdière et Cran (Saint-Aubin-des-Préaux) et concerne plus d'une centaine de parcelles.

L'emprise du diagnostic concerne plusieurs routes départementales, chemins ruraux encore actifs, bois, zones humides et marécageuses, ruisseaux ainsi que la rivière la Saigne. Les entités archéologiques observées correspondent à des segments fossoyés fossiles, des drains, des fosses, des trous de poteau, des vestiges d'axes de communication fossiles, des chablis et des remblais de destruction. Le mobilier archéologique collecté est faible au regard de la surface de l'emprise. Le phasage chronologique des résultats s'appuie, d'une part, sur la datation apportée par l'étude céramologique et, d'autre part, sur la datation relative issue de l'analyse stratigraphique des structures. Le mobilier met en évidence sept périodes d'occupation allant du Néolithique à nos jours avec un hiatus concernant la période médiévale.

Sept périodes d'occupations ont donc été caractérisées au sein de l'emprise. La Protohistoire ancienne (du Néolithique à l'âge du Bronze) est attestée à Saint-Pair-sur-Mer. Le Néolithique est illustré par une fosse et la découverte d'un fragment de bracelet en schiste hors contexte. L'âge du bronze est représenté par de la céramique découverte hors contexte. Le premier Âge du fer est illustré par un petit ensemble de fosses et trous de poteau (habitat en aire ouverte). La Tène (moyenne et finale) a été mise en évidence à Granville avec une petite portion d'enclos associée à un parcellaire. Quelques fosses et trous de poteau sont associés à l'ensemble. La Protohistoire, sans plus de distinction possible est attestée dans plusieurs secteurs de Granville et de Saint-Pair-sur-Mer par la présence de fossés parcellaires et quelques fosses isolées. La période antique a aussi été reconnue dans plusieurs secteurs, caractérisée par des fossés parcellaires et des axes de communications fossiles, dont une piste se dirigeant vers la rivière de la Saigne et un chemin rural primaire.

Les vestiges des périodes moderne et contemporaine se rapportent aux parcellaires, aux systèmes de drainage, à des travaux d'aménagements (routiers ou hydrauliques), ainsi qu'à la destruction d'un bâtiment figuré sur le cadastre de 1825.

Élise SÉHIER
INRAP

Un diagnostic archéologique a été réalisé au Guislain sur une surface de 6 200 m² à 18 km au sud-est de Coutances, le long de la RD 29 près du lieu-dit « Le Bouillon ». Il a été prescrit dans le cadre du projet de poste source électrique par Enedis.

Les structures découvertes sont principalement trois fosses à incinération gallo-romaines. La fosse fouillée a livré un vase en pseudo *Terra Nigra* proche du type Menez 146, du I^{er} ou du début du II^e siècle de notre ère. L'hypothèse la plus vraisemblable, en l'état actuel des données, est celle de la petite nécropole familiale d'un habitat proche.

Un creusement linéaire, profond de 1,40 m et large de 15 à 20 m, ne semble pas correspondre à l'ancien lit du ru

l'Hambyotte, signalé sensiblement à cet emplacement et détourné il y a quelques décennies, mais plutôt à un chemin creux, ainsi que le suggèrent le fond empierré plan et le comblement en strates horizontales. Le seul mobilier recueilli est un polissoir ne constituant pas un indice chronologique fiable. Le ru serait donc un creusement linéaire peu large observé sur son flanc. Quelques parcelles ont également été observées, pour lesquels la faible surface sondée n'autorise pas d'interprétation.

Éric MARE
INRAP

La Hague

Gréville-Hague : La Porte aux Fèvres

Dans le cadre du programme de prospection thématique « Les premiers peuplements de Normandie », une prospection des vallées du Nord Cotentin a été engagée dans le but d'évaluer les configurations favorables aux implantations humaines : replats, escarpements rocheux, chaos de blocs, pieds de falaises et surplombs rocheux. En 2017, les vallées du Hubiland et de la Sabine ont été prospectées et deux sites semblant propices à accueillir un groupe humain ont été retenus. Seul le site de Gréville, dans la vallée du Hubiland, a pu être évalué.

Marquant la limite entre les communes de Gréville-Hague, à l'ouest, et d'Urville-Nacqueville, la vallée se développe sur un peu moins de 3 km de long, sur un axe sud-nord, s'achevant par un exutoire maritime. Le dénivelé est parfois important entre le plateau et le fond de vallée, de 25 à 30 m de haut. Au plan géologique, la vallée du Hubiland s'inscrit, comme l'ensemble du Nord Cotentin, sur la frange septentrionale du Massif Armoricaire, constituée de roches primaires et métamorphiques. Le site sondé se trouve sur un substrat constitué de gneiss. Un bloc cyclopéen en gneiss, en amont, forme l'abri naturel et domine le site. Ce gneiss incorpore beaucoup de grains et de veines de quartz, ce qui expliquerait une meilleure résistance à l'érosion de cet affleurement.

Dans toute la vallée du Hubiland, le substrat est recouvert par des formations périglaciaires (heads) dont la composition s'avère plus ou moins grossière, avec une granulométrie variant selon les roches présentes. On trouve aussi, sur les versants nord des vallées, des apports éoliens qui viennent recouvrir les heads. Enfin, on remarque un fond de la vallée qui s'engraisse

peu à peu, le courant n'étant plus assez puissant pour déplacer d'importantes quantités de sédiments.

Le sondage mécanique a été entrepris dans le sens de la pente dans un axe perpendiculaire au rocher de l'abri potentiel dans le but d'apprécier la nature et la puissance des couches sédimentaires. Ce sondage, malgré un potentiel prometteur au plan de sa configuration, de sa localisation et de son exposition n'a livré aucune trace d'occupation humaine. Sous le niveau d'humus d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, une couche de plus d'un mètre d'épaisseur, constituée de limon, d'argile orangée grossière incorporant des blocs anguleux de gneiss centimétriques à pluri-décimétriques,



Gréville-Hague, hameau de la Porte aux Fèvres : pied d'abrupt en gneiss ayant pu être utilisé comme abri, avant sondage (J.-L. Lamache).



Gréville-Hague, hameau de la Porte aux Fèvres : coupe du sondage montrant une faible couche d'humus surmontant un head (formations hétérogènes de versant) sus-jacent au substrat constitué de gneiss (J.-L. Lamache).

repose sur le substrat. Cette couche correspond à un dépôt de head, formation périglaciaire fréquemment reconnue sur les versants du Nord-Cotentin. Ce head n'a livré ni niveaux de sols insterstratifiés, ni mobilier archéologique, même en position secondaire.

Bien que ce sondage soit négatif, d'autres prospections et d'autres sondages sont programmés afin de mesurer le potentiel archéologique de ces vallées ; rappelons que cette configuration d'occupation de pied de falaise a pu être mise en évidence sur le site de la Jupinerie à Omonville-la-Rogue. Ce gisement a été occupé au Néolithique et à l'âge du Bronze.

Jean-Luc LAMACHE
Bénévole

Indéterminé

La Haye-du-Puits Le Champ de Foire

Le projet de restructuration par la commune de La Haye-du-Puits de l'espace nommé « Le Champ de Foire » a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface initiale de 10 855 m².

Le secteur se situe à une cinquantaine de mètres à l'est d'une ancienne fortification de type *Shell Keep*, constituée par un château sur motte, dont il ne reste aujourd'hui plus qu'une tour-porte et le départ de la petite enceinte circulaire. L'opération archéologique n'a pas permis d'identifier d'occupation liée à la présence toute proche du château médiéval. Seuls quelques fossés et une fosse ont été mis en évidence à l'est du secteur. Non datées, ces structures avaient pour fonction de drainer le terrain, comme le montre leur

comblement composé d'une argile limoneuse dont la couleur bleutée provient de la stagnation de l'eau.

Le terrain naturel apparaît à une faible profondeur sous le sol actuel, entre 0,30 et 0,90 m. Il se compose d'argiles limoneuses ocre-jaune, gris-bleu ou verdâtre, comblant les fentes de cisaillement du schiste altéré. Ces argiles, comprenant par endroit des fentes de gel remplies d'argile bleutée, reposent sur un niveau de schiste altéré plus ou moins sain. Ce dernier présente une pente allant du sud-ouest au nord-est, passant de 38,55 à 36 m NGF.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Antiquité

Le Lorey La Rocquetière

Le 4 décembre 2017, la mairie de Lorey informait le SRA de la découverte fortuite d'une monnaie d'or sur le territoire de sa commune, au lieu-dit la Rocquetière. Cette découverte lui avait été signalée par le propriétaire du terrain à la suite de travaux de jardin. Le 3 avril, la découverte a été enregistrée sur place et une opération de prospection à l'aide d'un détecteur de métaux a été réalisée à l'emplacement de la découverte, sans succès. La monnaie a été confiée au SRA qui l'a transmise au responsable du service de numismatique

du Centre Michel de Boüard-CRAHAM de l'Université de Caen, afin qu'une étude puisse être réalisée.

La monnaie mise au jour est un *aureus* (monnaie d'or) au nom de Tibère (14-37 après J.-C.), frappée à Lyon entre 14 et ca 20 après J.-C. Elle porte au droit une tête laurée de Tibère. La légende antihoraire et tournée vers l'extérieur donne TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS. Au revers une figure féminine est représentée assise sur un trône. Elle tient de la main droite une lance renversée et, de la gauche, une branche. La légende,



Le Lorey, La Rocquetière : aureus de Tibère (P.-M. Guihard).

ournée vers l'extérieur et dans le sens antihoraire, porte PONTIF MAXIM. Le revers est décentré, ce qui a eu pour conséquence de rogner légèrement la mention MAXIM. Un grènetis, que l'on observe aussi au droit, entoure le type. Le poids est de 7,72 g, comme il est normal pour les aurei de cette émission. Le flan présente un diamètre de 19,5 mm. Les axes sont ajustés à 3 h. L'aureus du Lorey, découvert seul, complète l'enquête sur la dissémination des monnaies d'or isolées entreprise par J.-P. Callu et X. Lorient (1990, *L'or monnayé, II : La dispersion des aurei en Gaule romaine sous l'Empire*) dans un territoire qui comprend la France, la Belgique, le Luxembourg et les régions rhénanes des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suisse. En 2013,

ce sont 133 découvertes isolées d'aurei de Tibère qui ont été inventoriées dans la Gaule en général. Il est intéressant de noter qu'elles représentent plus du tiers (134 sur 369, soit 36,31 %) des monnaies antérieures à la réforme néronienne de 64. Ce constat concourt vraisemblablement à considérer comme massives les émissions d'aurei frappées sous le règne de Tibère à partir de la *Moneta* de Lyon. Il faut enfin remarquer que des exemplaires du même type que l'aureus du Lorey formaient l'essentiel du trésor découvert à Cherbourg en 1857 lors du creusement du canal de dérivation de la Divette.

Pascal COUANON
SRA de Normandie

Pierre-Marie GUIHARD
Service de numismatique au Centre Michel de Bouard
- CRAHAM, UMR 6273,
Université de Caen-Normandie

Bibliographie

Guihard P.-M., 2019 - Un aureus de Tibère trouvé sur la commune du Lorey (Manche) : témoin d'un ensemble dispersé ? *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 74/07, p. 261-266.

Moderne

Contemporain

La Lucerne d'Outremer

RD 109 : le Gué Perreux 1

Le diagnostic archéologique mené sur les parcelles ZN 337 et 339 concernait une surface de 4 316 m². Les terrains sont situés sur une pente, en périphérie du village. Pour l'essentiel, il a été mis en évidence deux trames parcellaires attribuables à la période moderne, ainsi que des fosses d'extraction d'argile rouge implantées postérieurement, sans tenir compte de l'organisation spatiale préexistante, probablement

au XVIII^e ou au XIX^e siècle. L'opération de diagnostic n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques véritablement sensibles sur le plan de l'intérêt scientifique.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Le Mont-Saint-Michel

La Chambre du Suisse et ses abords

Parallèlement à l'installation d'un sanitaire dans la Chambre du Suisse engagée par le Centre des Monuments Nationaux et menée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, François Jeanneau, une prescription de fouille archéologique a été émise par le service régional de l'archéologie de Normandie. Les objectifs énoncés sont : « étude de la structuration de l'espace, des aménagements et des dispositifs de circulation au sein du complexe monastique. La fouille devra préciser l'organisation, la fonction et

la chronologie des différents types de structures et aménagements des époques médiévales et modernes susceptibles d'être découverts ».

L'opération a été menée conjointement aux travaux qui se sont déroulés sur quelques semaines au printemps 2018.

La Chambre du Suisse se situe dans la partie du complexe abbatial nommée la Merveille, plus précisément au rez-de-chaussée de l'ancien porche d'entrée flanquant la façade sud et qui abrite depuis

le XVII^e siècle l'Escalier des Mauristes. Cette petite pièce de 4 sur 5,30 m est ainsi délimitée, au nord, par le gouttereau sud de la Salle des Hôtes (qui intègre une cheminée romane), à l'est, par le mur mitoyen de la chapelle Sainte-Madeleine, au sud et à l'ouest, par les arcades du porche d'entrée actuellement murées (fig. 1).

La Merveille est un édifice dont il est communément admis qu'il fut élevé au XIII^e siècle, sous l'abbé Jourdain (1191-1212) et achevé par Raoul de Villedieu en 1228.



Le Mont-Saint-Michel, La Chambre du Suisse, fig. 1 : photogrammétrie de la pièce (V. Pommier)

Il aurait été construit en réparation des dommages faits lors de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste en 1204. Cette chronologie de la construction peut être nuancée. Nombre d'historiens et d'architectes ayant œuvré à l'étude de la Merveille s'accordent à dire que les salles du 1^{er} niveau, l'Aumônerie et le Cellier, présentent des archaïsmes romans. Pour autant, ces anomalies sont régulièrement interprétées comme un simple changement de parti au sein d'un seul et unique projet à l'aube du XIII^e siècle. Plus rares sont ceux qui voient dans ces incohérences de construction des vestiges plus anciens. Il en est ainsi de Michel Nortier, entre autres, pour qui la Merveille reprend des vestiges romans clairement antérieurs au reste du bâtiment.

La présente opération de fouille (comportant le suivi des terrassements et l'étude du bâti) permet de poursuivre les recherches archéologiques sur la Merveille, l'étude du cloître en 2017 ayant initié une relecture du phasage des travaux anciens et confirmé un phasage plus complexe que ce qui était envisagé jusqu'à présent. Il est ainsi possible de proposer cinq phases de construction principales pour l'ensemble formé par la Chambre du Suisse et la chapelle Sainte-Madeleine qui jouxte son pignon oriental (fig. 2) :

1 - un premier état roman correspondant au gouttereau sud de la Merveille, suivi d'une destruction par incendie ;



Le Mont-Saint-Michel, La Chambre du Suisse, fig. 2 : les principales phases de construction (E. Esnault d'après un fond de plan d'AGP).

2 - une reconstruction et un confortement avec la réalisation de contreforts sur l'intégralité du même gouttereau sud. Le refend de la Merveille a pu être édifié à ce moment-là avec un abaissement probable des sols. L'espace de l'actuelle Salle des Hôtes aurait été ainsi divisé en une cuisine et un réfectoire. La Salle des Chevaliers, alors plus haute, ne possédait pas de communication directe avec la salle à l'est. On pourrait imaginer qu'elle accueillait la salle capitulaire.

3 - un troisième état avec la mise en place du porche de la Merveille et de son pignon ouest. Ces travaux nécessitent la dépose partielle des parties sommitales des contreforts. On remarque que le niveau de sol du porche correspond à peu de chose près au niveau de sol primitif de la Salle des Chevaliers avant qu'elle ne soit reconstruite (environ 1,80 m plus haut) ainsi qu'au probable niveau de sol de la Salle des Hôtes d'origine avec la cheminée romane. En outre, les voûtes d'arêtes du porche plaident en faveur d'une construction archaïque qui contredit le projet du début du XIII^e siècle et plaident plutôt en faveur d'un édifice antérieur.

4 - la reconstruction de la Merveille, suite aux attaques des Bretons en 1204. Lors de ces travaux, on ajouta, au sud, la chapelle Sainte-Madeleine dont l'édification nécessita la destruction d'un contrefort. Remarquons d'ailleurs que les contreforts sud ne sont pas axés sur les retombées de voûtes d'ogive de la Salle des Hôtes, traduisant certainement la non-contemporanéité de ces éléments structurels.

5 - Enfin, les derniers travaux identifiés datent du XVII^e siècle avec l'arrivée des moines de Saint-Maur. Ils consistèrent à restructurer l'espace en le cloisonnant et en créant des planchers.

Si le phasage relatif se met progressivement en place, au fur et à mesure des études archéologiques, les datations absolues restent difficiles à proposer. Les très nombreuses restaurations affectent grandement la lecture des élévations avec la restitution d'éléments n'ayant peut-être jamais existé, et en ayant effacé des indices précieux pris comme des perturbations postérieures d'un état médiéval idéal. En outre, nous avons une fois de plus très peu de matériel à disposition pour tenter des datations fiables. Le mobilier céramique recueilli dans la tranchée réalisée dans la chapelle Sainte-Madeleine est moderne, sans plus de précision. De nombreux charbons ont été prélevés mais sont extraits de niveaux remaniés ou modernes. Ils ne sont donc pas exploitables.

Quoiqu'il en soit, l'étude rapide de la Chambre du Suisse a permis de conforter le phasage élaboré lors de la fouille du cloître en 2017. L'importance de l'observation stratigraphique n'est plus à démontrer et les prochaines recherches, notamment sur les façades de la Merveille, devraient apporter des informations précieuses.

Elen ESNAULT
INRAP

Moyen Âge

Le Mont-Saint-Michel Le Petit Bois

Hormis dans le sondage 2, le rocher a été atteint dans tous les sondages. La terre végétale scellant le rocher est récente. Elle repose soit directement sur le rocher, soit sur des remblais de démolition contemporains. Les seuls vestiges anciens qu'elle recouvre sont la maçonnerie en grand appareil et potentiellement une fine couche de chaux posant sur le rocher. Les vestiges enfouis apparaissent très ténus voire inexistantes en raison d'un curage récent de la surface du rocher lié aux travaux de restauration. Il n'a pas été possible lors de ce diagnostic de mettre en évidence d'autres vestiges. Le décapage extensif pourrait en revanche permettre une lecture du rocher, de possibles traces d'aménagements entaillés dans le substrat pour l'assise de maçonneries. Quoi qu'il en soit, le présent diagnostic a été l'occasion de réinterroger la partie ouest de l'abbaye avant les changements de circulation du XIII^e siècle. En effet, si le résultat se révèle relativement pauvre au niveau des vestiges enfouis, l'observation rapide des élévations complétée par l'étude de P.-A. Lablaude en 1992 pose des questions quant à la chronologie des élévations, au projet initial de la grande abbaye du XI^e siècle, à sa concrétisation ou à son inachèvement.

Au regard du phasage récent de certaines parties de la Merveille qui s'avèrent romanes, il serait intéressant de pouvoir faire le lien avec les fronts ouest et nord de l'abbaye pour comprendre l'articulation des espaces et des circulations de l'ensemble. À ce titre, l'espace projeté pour la future salle capitulaire du XIII^e siècle, dont le projet a été avorté, serait l'occasion véritable d'espérer découvrir les traces des anciens accès nord mais également d'éventuels bâtiments depuis l'origine de l'abbaye jusqu'au XIII^e siècle.

Elen ESNAULT
INRAP

Cette affaire concerne la perte d'un « Thunderbolt » P-47 piloté par le second lieutenant William McGowan lors d'une opération de chasse au-dessus de Moon-sur-Elle dans le département de la Manche, en opération de soutien au débarquement de la plage de Normandie le 6 juin 1944. Le lieutenant d'aviation, Paul E. Stryker, qui accompagnait le SLT McGowan, a rapporté que l'avion du SLT McGowan avait été touché par un tir anti-aérien à environ 152,4 m d'altitude, avait percuté le sol après être parti en vrille, et avait brusquement pris feu dans un champ situé à environ 4,8 km au sud-ouest de la ville de Saint-Lô.

Le Service Américain des Enregistrements de Tombes (AGRS) s'est rendu sur le site du MACR 5542 (MACR : rapport de recherche de membre d'équipage disparu) et a tenté de localiser le SLT McGowan en 1947 en récupérant un fragment d'épave d'avion de grande taille. Toutefois, en 1948, en raison de l'intense carbonisation de l'appareil, l'AGRS a estimé que le SLT McGowan était irrécupérable. L'AGRS a également indiqué que le propriétaire du champ avait fourni des éléments d'identification du SLT McGowan au personnel militaire américain peu de temps après l'incident.

En avril 2010, les parents du SLT McGowan, dont son neveu M. Paul Stouffer, ont contacté l'unité de

récupération conjointe de prisonniers de guerre et de personnes disparues en action appelée *Joint POW/MIA Accounting Command* (JPAC) pour demander que le dossier soit réexaminé.

Dans ce cadre, une équipe de récupération américaine et canadienne de l'école de recherches scientifiques en fouilles archéologiques aéronautiques de Saint Mary's University, dirigée par un expert en récupération scientifique, le Dr. Sean D. Tallman, a entamé une prospection/fouille sur les lieux de l'atterrissage forcé de l'avion P-47 (site FR-02204) qui serait associé au rapport de recherche MACR 5542.

L'équipe a fouillé environ 80 m² de sédiments jusqu'à une profondeur moyenne de 77 cm depuis la surface du sol. Les matériaux récupérés à la station de tamisage ont été visuellement inspectés par les membres de l'équipe et séparés par unité de provenance. Cette opération a permis l'extraction de potentiels restes humains, de restes osseux et de preuves matérielles (y compris de l'équipement de survie). De plus, divers fragments non-diagnostiques d'épaves d'avion et de nombreux projectiles et douilles de calibre 50 ont été récupérés.

Sean D. TALLMAN
St Mary's University, Halifax (Canada)

Le projet qu'a la commune du Parc d'aménager un lotissement d'habitations a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 3 347 m², située dans la continuité de la zone bâtie qui longe la RD 975 (ancienne route nationale de Caen à Rennes). La commune du Parc est située à une dizaine de kilomètres d'Avranches et de Villedieu-les-Poêles. Les terrains concernés se trouvent à 135 et 145 m NGF. Ils occupent une parcelle exploitée en pâture qui se trouve au sommet du versant de la vallée du ruisseau de Saultbesnon, un affluent de La Sée. Cette pâture participe du bocage qui caractérise l'exploitation du sol dans cette région de la Normandie.

Parmi les onze faits inscrits à l'inventaire seuls huit ont été reconnus comme des structures. Ils correspondent à trois lignes de fossés de type parcellaire disposés à angle droit, aux traces d'un feu de forme triangulaire et à un horizon sédimentaire de type remblai.

L'analyse de ces vestiges à partir des critères d'orientation, de disposition et de représentation ou non sur les cadastres napoléonien et actuel, permet

d'avancer que cet ensemble correspond à des traces fossiles de la phase d'aménagement parcellaire aujourd'hui active, laquelle obéit dans ce secteur à des orientations globalement nord-sud/est-ouest. Cet ensemble illustre également le fait que cette phase d'aménagement parcellaire est constituée de sous-phases correspondant à des réaménagements successifs de la parcellisation micro-locale de l'espace : un des trois fossés est déjà fossile au moment de la réalisation du cadastre napoléonien quand, au même moment, deux autres sont actifs. Puis, sur ces deux autres, un se perpétue partiellement sur le cadastre actuel pendant que l'autre en est absent. Le feu a brûlé dans l'intervalle séparant la réalisation des deux documents cadastraux.

Les éléments mobiliers sont trop peu nombreux pour permettre une approche chronologique fine mais ce gisement contient de nombreuses informations chrono-stratigraphiques. Si on intègre ces données dans le phasage des aménagements parcellaires à l'échelle du territoire du Val de Sée établi lors du diagnostic réalisé sur le contournement de Marcey-les-Grèves

(Flotté, 2014), il apparaît qu'elles relèvent toutes de la phase d'aménagement parcellaire actuelle (bocagère) laquelle semble se mettre en place entre les XI^e et XV^e siècles et continue d'être active de nos jours. La présence d'un tesson de proto-grès du Domfrontais (XIII^e-XIV^e siècles) découvert seul, contribue, malgré sa faible représentativité, à l'établissement d'un terminus chronologique pour la date de la mise en place de cette phase à l'échelle du territoire du Val de Sée.

Dans le phasage territorial du Val de Sée, ce qui précède cette « phase d'aménagement parcellaire actuelle » a été baptisé « phase d'aménagement parcellaire antérieure 1 ». Celle-ci, en place à La Tène moyenne au moins et prenant fin entre le XI^e et le XV^e siècles,

se caractérise par des mailles parcellaires orientées obliquement par rapport à la maille parcellaire actuelle. Aucun représentant de cette phase d'aménagement antérieure 1 n'a été mis en évidence sur l'emprise du diagnostic.

David FLOTTÉ
INRAP

Bibliographie

FLOTTÉ D., 2014 - RD 973 : contournement de Marcey-les-Grèves, Manche. Rapport final d'opération, Inrap Grand-Ouest, Caen, SRA de Basse-Normandie, 216 p.

Néolithique

Âge du Bronze

Les Pieux

ZAC des Costils, tranche 1

Antiquité

Moderne, Contemporain

Ce diagnostic couvre la première tranche d'extension de la ZAC des Costils, à l'est de l'agglomération. Seules les premières parcelles concernées par le projet ont été sondées, quelques autres restant à acquérir.

Si l'on omet le Mésolithique, attesté en toute hypothèse par deux objets en silex, la période préhistorique est représentée par différents vestiges du Néolithique. Les plus remarquables sont une lame polie en éclogite et une pendeloque en variscite, découvertes en profondeur à proximité l'une de l'autre mais en dehors de tout creusement anthropique perceptible. Ce ne sont donc pas des objets éparés et, quoique remaniés, ils désignent assurément un dépôt dont la nature symbolique, cultuelle ou funéraire reste indéterminée. Cette découverte est un fait exceptionnel qui intéresse directement la recherche

sur le Néolithique moyen I et II et, plus spécialement, sur la circulation des pierres rares, importées des Alpes ou d'Andalousie et diffusées dans toute l'Europe du Nord.

Ces deux objets attestant une occupation au Néolithique conduisent à regarder avec attention un groupe de neuf fosses dispersées au plus haut de l'emprise sur près d'un hectare. Anciennes par leur stratigraphie, elles paraissent isolées des structures ultérieures et, pour trois d'entre elles, montrent quelques caractères éloquentes : deux gardent une charge de pierres brûlées et de charbons de bois qui en ferait des foyers à pierres chauffées, la troisième livre un percuteur ou molette en granit (?) et un tesson de facture néolithique ou protohistorique. Il faut envisager que ces fosses puissent constituer les derniers vestiges d'un établissement contemporain du dépôt,

relevant ainsi d'un état de conservation fréquemment observé pour le Néolithique ancien et moyen.

L'essentiel des structures reconnues tient cependant en fossés ou, secondairement, en fosses et trous de poteau. Trois ensembles ont été distingués, qui correspondent à une parcellisation moderne et contemporaine, et à deux établissements de l'âge du Fer et de l'Antiquité d'une part, de l'âge du Bronze d'autre part.

Ce dernier comprend deux secteurs distincts, séparés par une rupture de pente. Sur le versant se dessine un parcellaire quadrillé à grandes mailles, marqué par des fossés larges de 1,10 à 1,30 m et profonds d'autant. Il s'étend sur 3 ha au sein de l'emprise, mais se prolonge au sud, et surtout à l'est dans une grande parcelle qui reste à acquérir. Deux fosses et une vingtaine de trous de poteau y ont



Les Pieux, ZAC des Costils : lame polie en éclogite et pendeloque en variscite, découvertes hors contexte (L. Le Gaillard).

été découverts, desquels ressort une concentration qui appartient sans nul doute à un bâtiment, bien que son plan et sa taille n'aient pas été reconnus ; les autres trous de poteau permettent d'envisager d'autres constructions qui restent à identifier.

Sur le haut de pente n'apparaît aucun fossé, mais quatre fosses et onze trous de poteau dispersés dans une cuvette limoneuse de quelque 4 000 m². Huit des trous de poteau dessinent deux bâtiments carrés de 1,70 et 2 m de côté et, là aussi, on peut supposer que d'autres constructions restent à identifier.

Les fossés n'ont livré aucun mobilier. La plupart des fosses et trous de poteau, en revanche, intègrent une charge plus ou moins forte de charbons de bois et nodules d'argile cuite, voire de mobilier céramique et lithique. Ces mobiliers deviennent nettement abondants sur le bâtiment du versant, et plus encore sur l'un des deux bâtiments du haut de pente. Dans ce dernier lot, la céramique se présente en grands fragments de lèvre et de fond, dont certains sont caractéristiques du Bronze moyen/final. Les autres tessons et les silex taillés, sans être aussi déterminants, participent de la même datation. Cette datation, mais aussi la forme que revêt cet établissement, conduisent à le rapprocher des parcelles découvertes à Tatihou (Manche) ou Cairon (Calvados). Le gabarit des fossés et la composition des limites, en même temps que la dispersion du bâti dans les différents espaces, sont les principaux de ces caractères formels.

L'établissement de l'âge du Fer et de l'Antiquité est défini par un enclos fossoyé qui a été découvert dans une seule tranchée et sur moins de 2 000 m² : l'angle sud-ouest qui le marque permet de supposer que l'enclos se prolonge au nord et à l'est dans deux parcelles restant à acquérir. Sa superficie pourrait avoisiner 3 500 m², ou le double. Deux fossés puissants, larges de 2 m et profonds d'autant, y font une double ceinture. Le fossé interne livre une poignée de tessons protohistoriques ou antiques, un fragment de *tegula*, et d'abondants déchets de forge.

Il enferme deux fossés et une vingtaine de fosses et trous de poteau, dont certains ont livré des tessons du I^{er} siècle après J.-C. ou, en moins grand nombre, de la Protohistoire : on peut penser que l'occupation couvre ici la fin de La Tène aussi bien que le début du Haut-Empire. L'établissement ceinturé par des fossés, enfermant une ou plusieurs constructions, et daté d'une période laténo-augustéenne, renvoie à un type d'exploitation agricole dont plusieurs exemplaires sont connus dans l'ancienne Basse-Normandie, plus abondamment dans le Calvados que dans la Manche toutefois.

Une trentaine de fossés appartient à la même stratigraphie, mais ne livrent pas de mobilier et ne sont associés à aucune fosse ou trou de poteau. Dessinant un vaste enclos puis de grandes parcelles, ils font là aussi un parcellaire quadrillé à grandes mailles, peut-être composé avec le parcellaire antérieur.

Le total des fossés anciens formerait donc une seule parcellisation à vocation agraire comprise comme le cumul des divisions du fonds agricole au cours de la Protohistoire et de l'Antiquité.

La parcellisation moderne et contemporaine en hérite mais ne l'efface pas totalement. Ses fossés, très modestes et très nombreux, marquent des limites qui figurent sur le plan cadastral de 1825, ou sous-tendent des haies qui apparaissent sur les clichés cartographiques de 1947. L'ensemble correspond ainsi au bocage serré reconnu dans la documentation comme dans le paysage.

Plusieurs des fossés récents livrent du mobilier céramique des XVIII^e, XIX^e ou XX^e siècles, mais deux tessons des XIII^e-XIV^e siècles et des XVI^e-XVII^e siècles suggèrent que les plus anciennes des limites pourraient appartenir aux derniers siècles du Moyen Âge.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Âge du Fer

Moderne

Les Pieux

ZAC de la Lande et du Siquet, tranche 4

L'opération de diagnostic réalisée en amont d'un projet de lotissement, conduit par la société SHEMA, porte sur une surface de près de 6 ha constituée de terres agricoles en pâture, divisée en cinq parcelles. Les limites parcellaires sont matérialisées par un réseau de haies bocagères orientées nord-sud et perpendiculaires.

Vingt-trois tranchées ont été nécessaires pour évaluer le potentiel archéologique. Elles ont permis l'identification de fossés, de fosses, de foyers et de trous de poteau. Deux horizons chronologiques ont été rencontrés : le plus ancien relève du I^{er} âge du Fer, le second est moderne.

L'occupation ancienne est constituée d'éléments d'ar-

chitecture (trous de poteau) accompagnés de fosses. L'ensemble ne semble pas enclos mais s'appuie sur un fossé parcellaire qui s'inscrit dans une vaste trame. Ces éléments sont rassemblés sur une surface qui couvre environ 4 000 m². Un second pôle a été identifié, il consiste en une concentration de fosses et trous de poteau. Aucun élément de datation n'a pu y être associé. L'occupation moderne se caractérise par des fossés. Ils représentent les vestiges de haies et de chemins.

David GIAZZON
INRAP

Ce diagnostic archéologique réalisé sur 3 ha voués à l'aménagement du lotissement « Le Bel Horizon » a révélé la présence de deux trames parcellaires et de quelques fosses de natures indéterminées.

Le parcellaire le plus récent semble dater du début du XIX^e siècle tandis que la seconde trame, installée presque selon les mêmes orientations, pourrait avoir une origine gallo-romaine. Cette attribution chronologique reste toutefois sujette à caution en raison de l'extrême rareté du mobilier archéologique collecté dans les différents sondages de fossés.

Dans le bas de pente, onze fosses de gabarits et de natures variables ont été décelées. Elles apparaissent en ordre dispersé et seules deux d'entre elles ont livré des indices de datation, à savoir, chacune deux tessons de céramique évoquant l'âge du Bronze. Une

troisième fosse, exempte de mobilier archéologique, pourrait également correspondre à une fosse-piège protohistorique. Ces éléments, à défaut de constituer une installation protohistorique, indiquent une fréquentation des lieux durant cette époque. Ces découvertes modestes sont peut-être à mettre en relation avec les sites découverts sur la même commune, au lieu-dit « Lentille » et à l'emplacement de l'actuel Parc d'activités. Ces deux sites protohistoriques sont situés respectivement à 600 et 800 m de la présente intervention.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle A 1153 de l'ancienne commune de Boucey, vouée à l'aménagement d'un lotissement, a révélé la présence d'un réseau de fossés dont une partie peut être attribuée au XII^e ou au XIII^e siècle si l'on en juge le mobilier céramique collecté. Ce réseau est localisé en périphérie du bourg ancien, à 75 m de l'église paroissiale qui en constituait probablement le centre géographique. Les structures fossoyées, consistant pour l'essentiel en fossés et fosses, semblent plus

denses dans cette direction. Aucune construction ou aménagement notable n'a toutefois été décelé. Si nombre de fossés évoquent des limites de parcelles, une attention particulière peut être portée sur un double fossé d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est qui pourrait marquer la limite de l'habitat médiéval.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Le prieuré d'Ardevon faisait partie des biens de l'abbaye du Mont-Saint-Michel au X^e siècle. L'essentiel des vestiges conservés en élévation ne sont pas antérieurs au XIII^e siècle même si certaines parties résiduelles semblent plus anciennes : une communauté monastique devait déjà être présente sur site avant le XIII^e siècle.

Dans le cadre de la restructuration du logis et de travaux liés à l'accueil des visiteurs, le diagnostic archéologique avait porté sur la totalité du prieuré. La fouille n'a, pour sa part, concerné qu'une petite aire de 330 m² à l'écart

et à l'est du prieuré. Elle a permis la mise au jour d'une portion d'habitat rural enclos antérieur au XII^e siècle, associé à un petit ensemble de sépultures. Ces travaux sont encore en cours.

Cyrille BILLARD
Service régional de l'archéologie

pour Élise SÉHIER
INRAP

Le diagnostic effectué sur la parcelle ZP 304 est un complément au projet initial, portant sur la réalisation d'un pavillon individuel, qui impacte une surface totale de 1 040 m² sur la parcelle ZP 306. Il a livré près d'une cinquantaine unités d'observation (unités stratigraphiques et structures) s'étageant dans une stratigraphie conforme et complémentaire de celles des interventions précédentes, notamment les fouilles de 2012 et de 2017-2018.

Ainsi, comme attendu, au regard du contexte



Portbail, Le Genestel : vestiges « légers » de murs correspondant à un angle de bâtiment du VII^e siècle (L. Paez-Rezende).

d'intervention, des vestiges en relation avec ce quartier de l'agglomération gallo-romaine ont bien été répertoriés dans cette parcelle. Il s'agit à la fois de niveaux d'occupation et de destruction ainsi que des structures, principalement fossoyées, situées dans la continuité des thermes et de la *domus*, accompagnés de quelques mobiliers.

En complément de ces vestiges, les témoins d'une ré-occupation du site pendant le premier Moyen-Âge, peut-être sur deux périodes, constituent la plus-value indéniable de ce diagnostic. Cette ré-occupation prend la forme d'unités d'habitat dont les architectures apparaissent très légères et fragiles quant à leurs états de conservation. Pour autant, ces vestiges sont fondamentaux pour mieux comprendre le devenir des vestiges antiques, postérieurement à leur abandon, et appréhender l'évolution du quartier comme la constitution du hameau ou village médiéval autour de la chapelle Saint-Marc. En 2012, des vestiges d'habitat ou de bâtiments fonctionnels postérieurs au III^e siècle, et dont l'activité principale semblait tournée autour de la démolition des édifices antiques, avaient déjà été identifiés mais non datés précisément. Cette nouvelle découverte illustre donc une perduration de l'occupation sur le secteur après le III^e siècle, au travers de ces spots que représentent ici le VII^e siècle et en 2012, les trois sépultures du IX^e siècle.

Laurent PAEZ-REZENDE et Magali HEPPE
INRAP

Dans la continuité des fouilles menées en 2012 sur la parcelle voisine, où un quartier de la ville gallo-romaine (I^{er}-III^e siècles) de Portbail comportant une ou plusieurs *domus* a été étudié, les recherches archéologiques entreprises entre septembre 2017 et février 2018 ont concerné la suite de la *domus* et surtout un établissement thermal fonctionnant durant la même période. La taille et l'emplacement de l'édifice dans la ville suggèrent qu'il s'agit ici très certainement des thermes publics, dont seuls ont été appréhendés la partie du bâtiment et les équipements des salles tièdes et chaudes.

Le bâtiment accueille jusqu'à 9 salles thermales et des espaces techniques, couvrant une surface supérieure à 600 m² toutes phases



Portbail, Le Genestel : vue aérienne générale de l'établissement thermal (O. Morin, Hague Drone).

confondus. Il est adossé à une vaste palestres, dont une partie de la galerie à colonnade a été fouillée en 2012 et se prolonge sur l'emprise en cours d'étude.

Au niveau des salles à hypocauste, l'encaissement des vestiges dans le terrain naturel a favorisé la préservation des éléments d'architecture, particulièrement les sols en béton, pour la plupart encore bien conservés jusqu'à 1,60 m sous la surface du sol actuel, et les pilettes, dont certaines ont encore 0,60 m d'élévation.

L'édifice est implanté sans doute vers la fin du I^{er} siècle après J.-C. et fonctionne jusque vers la fin du III^e siècle après J.-C. Trois grandes phases d'aménagement ont été identifiées, comprenant de multiples séquences d'entretien et de réfection. Le premier état de vestiges, devant correspondre à l'édifice mis en service, a très largement été effacé par les deux autres états successifs. Il n'en subsiste que quelques lambeaux de sol en béton, des segments de murs récupérés et des fragments d'enduits peints recyclés dans les mortiers et remblais de la phase suivante. Ces indices sont déconnectés les uns des autres ce qui rend la configuration de l'état initial difficile à appréhender.

Le second état est constitué d'un bloc de 8 petites salles sur hypocaustes aux dimensions à peu près équivalentes. Elles sont disposées par 3 et 4 de chaque côté d'une vaste salle centrale formant un T avec une autre salle rectangulaire flanquée sur la façade nord-est du bâtiment, et nettement en surélévation puisqu'elle ne dispose pas d'hypocauste. L'ensemble de ce bloc représente une surface de 200 m² dédiée aux bains et aux soins dans la partie « chaude ». Chaque salle disposerait de son *praefurnium*, implanté en périphérie nord-ouest et sud-est du bloc. En l'absence de vestiges conservés de ces structures de chauffe, c'est ce que laissent supposer les traces de combustion et de rubéfaction caractéristiques et bien marquées en limite des bétons. Un premier réseau d'égout passant sous les salles à hypocauste et la salle nord-est, rejoint le réseau provenant des salles froides à l'angle ouest du bloc. Tous deux se déversent dans un grand collecteur d'évacuation qui se dirige vers le sud-ouest du quartier. Cet état fonctionne avec un premier état de la palestres

(en majeure partie fouillée en 2012), se développant au nord et à l'est des thermes, en longeant l'arrière de la *domus*.

Le troisième état voit une refonte totale de l'organisation du bloc des salles « chaudes » et un agrandissement substantiel de la surface dédiée à la pratique thermale, portée à 400 m². L'édifice vient notamment s'étendre sur l'extrémité nord-ouest de la *domus* mitoyenne qui « cède » l'une de ses pièces, et compense cette perte en « externalisant » son bain privé, reconstruit sous la forme d'une construction absidiale dans la cour et un peu à l'écart des autres bâtiments. À l'intérieur du bloc « chaud », 8 salles sur hypocaustes se répartissent autour d'une unité de chauffe centralisée dans une seule même grande pièce qui occupe désormais la moitié sud de la salle centrale précédente. Quatre *praefurniae* alimentent les besoins de ces salles, dont l'un, situé sur l'angle sud du bloc, conserverait la trace des supports d'une chaudière. La moitié nord de la salle centrale précédente accueille désormais une piscine chaude. Elle a conservé une grande partie de la dalle de *suspensura* qui s'est effondrée dans l'hypocauste à la suite de la récupération des maçonneries périphériques sur lesquelles elle venait s'ancrer. Sur cette dalle ont pu être observés les empreintes d'une banquette en béton et mortier de tuileau. Des plaques d'enduits peints (fonds blancs et décors polychromes) en connexion, provenant des murs et du plafond, recouvraient une partie de cette dalle. La fouille y a révélé des pilettes en place, mais aussi des effondrements de pilettes et de briques du plancher, et des niveaux stratigraphiques correspondant au fonctionnement de la pièce (couches de charbons de bois et de sables sur le béton supportant les pilettes). Deux types de pilettes, circulaires et carrées, coexistent dans le dernier état de fonctionnement. Elles témoignent à l'évidence de différentes phases de réfection ou d'entretien. Au sol, le béton conserve dans sa partie ouest le tracé du (des ?) quadrillage d'implantation des pilettes, mais pas dans la partie est. Les pilettes qui subsistent n'ont pas été placées au croisement des lignes, à la différence de la salle voisine, ni même sur les lignes. Ces anomalies



Portbail, Le Genestel : les deux états superposés de l'égout d'évacuation des salles chaudes des thermes (L. Paez-Rezende).



Portbail, Le Genestel : les effondrements de pilette et de dalles de *suspensura* dans l'hypocauste de la piscine chaude du troisième état des thermes (J. Veron).

suggèrent l'existence de plusieurs états et réfections (remplacement de pilettes) qui touchent également les autres salles de cette phase. Le bloc est désormais cerné par un couloir (de service ?) et le réseau d'égout a été déporté, modifié, agrandi tout en restant relié au collecteur d'évacuation. Une dérivation temporaire a été réalisée pour en permettre la restructuration sur certaines parties. Cette nouvelle configuration de l'édifice thermal s'accompagne d'un agrandissement de la palestra, qui reçoit un nouveau péristyle.

Vers la fin du III^e siècle, l'édifice thermal cesse de fonctionner et son démantèlement s'amorce. Dans

la cour située à l'ouest, les vestiges légers (niveaux de circulation et bâtiments sur solins de pierres discontinus et/ou sur poteaux plantés, four à chaux, dépôts de céramique, rejets de faune et malacofaune, etc.) d'une implantation datée de l'Antiquité tardive et de haut Moyen Âge montrent que l'occupation perdure au milieu des ruines des thermes et de la *domus*. Ils sont à mettre en relation avec ceux de la phase 5, séquence 9, de 2012, qui marquent la démolition de la *domus*.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Protohistoire Moyen Âge

Quettehou Le Perron

Le diagnostic archéologique, mené sur les 16 045 m² du projet de lotissement communal, a principalement mis au jour un réseau de fossés à vocation parcellaire, constitué de près d'une soixantaine de segments très majoritairement non datés. L'un d'eux a livré deux fragments de panse de céramique de type protohistorique au sens large, tandis qu'un autre contenait un fragment de panse de céramique du Moyen Âge. Deux tracés, nettement plus larges que la moyenne,

évoquent des systèmes de drainage ouverts dans cet environnement de plaine littorale très humide et ponctuellement marécageuse.

Hormis une dizaine de tessons de céramique du Moyen Âge hors contexte, aucun autre indice d'occupation n'est à signaler sur l'emprise de cette intervention.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Paléolithique

Le Rozel Le Pou



Le Rozel, Le Pou : vue générale du site (D. Cliquet).

Le site du Rozel a été révélé à la fin des années 1960 à Yves Roupin par l'intense érosion qui sape le massif dunaire du Cap du Pou. La découverte de vestiges lithiques (silex et quartz taillés) et de restes osseux avait motivé la conduite d'un sondage de reconnaissance, puis d'une fouille de sauvetage, sous l'égide de Frédéric Scuvée. Ces opérations avaient pour objectif d'étudier les niveaux anthropisés préservés dans l'abri ouvert dans la falaise de schiste avant que la mer n'emporte ce lambeau de dune très exposé. Suivie depuis les années 1980, l'érosion de la grande dune latérale, à l'abri, qui incorpore plusieurs niveaux d'occupations moustériens, semblait relativement stabilisée. La reprise de l'érosion à la fin des années 2000 et au début des années 2010 a conduit à la mise en place d'une fouille de sauvetage, engagée en 2012.

L'importance du site avait été soulignée dès les années 1960/1970 par l'exceptionnel état de conservation des objets (silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés, microfaune, mollusques terrestres, charbons) et des structures (foyers et vidanges de foyers). Les fouilles effectuées depuis 2012 ont confirmé ce premier constat.

Plusieurs niveaux d'occupations du Paléolithique moyen ont été fouillés. Les cinq principaux ensembles (D3b.1 à D3b.5) illustrent le quotidien des groupes de néandertaliens qui sont venus régulièrement à la mauvaise saison (de l'automne au début du printemps) se mettre à l'abri des vents dominants derrière le cordon dunaire, dans une ancienne crique ouverte dans une falaise de schiste. Si les trois niveaux supérieurs de la dune dite supérieure (D3b.1 à D3b.3) ont livré un matériel osseux dans un état de conservation inhabituel pour des sites du Paléolithique moyen, le mobilier des niveaux sous-jacents (D3b.4 et D3b.5) apparaît moins bien conservé.

Les restes de faune des niveaux supérieurs portent des marques caractéristiques d'activités de subsistance, dues au traitement des « dépouilles » rapportées soit entières (cerfs), soit par quartiers (chevaux, aurochs). Les ossements portent des traces de découpe révélatrices de la récupération des peaux, des matières premières carnées (viande, viscères, langue). Certaines pièces présentent une fracturation hélicoïdale assez systématique des os longs, liée à l'extraction de moelle. Sur ces aires de traitement des carcasses ont été retrouvés de nombreux foyers, directement allumés sur le sol dont le combustible quasi exclusif est le pin sylvestre. Étaient-ils destinés au traitement de la viande (cuisson, fumage) ? C'est ce que suggéreraient les analyses d'acides organiques contenues dans les remplissages de foyers. Ils attestent d'une cuisson directe des viandes de mammifères terrestres, dont des ruminants, et du fumage des viandes et des peaux. Par ailleurs, ces niveaux ont livré plusieurs amas de débitage liés à la fabrication de supports d'outils (éclats, lames et pointes), parfois transformés en « racloirs » (couteaux de découpe), probablement en lien avec les activités de démembrement, de désarticulations, de dépouillement et de récupération des parties molles (viande, abats, viscères). Ces aires d'activité ont révélé la présence de surfaces poinçonnées

par le piétinement des néandertaliens, parfois difficiles à lire, à la différence des secteurs périphériques qui ont livré des empreintes de pieds humains bien conservées. Sur ces trois sols supérieurs, la panoplie instrumentale des chasseurs-cueilleurs-collecteurs est caractéristique du Moustérien, avec une production d'éclats par débitage direct et Levallois.

Dans les niveaux sous-jacents, la faune souvent altérée par les oxydes ferro-manganiques, présente le même cortège faunique, dominé par le cerf. Les stratégies d'introduction des dépouilles sont les mêmes que pour les sols supérieurs. Par contre le mobilier lithique qui comporte toujours un fond moustérien classique (production Levallois, racloirs) s'enrichit de lames et de lamelles produites par un débitage tournant et/ou semi-tournant ou bien par le débitage de lamelles sur extrémités de lame ou d'éclats épais. Ces concepts de débitages sont relativement originaux pour le Paléolithique moyen récent. Ces complexes de sols (D3b.4 et D3b.5) ont livré, par ailleurs, des meules, des broyeurs et un petit bloc de colorant (hématite).



Le Rozel, Le Pou : empreintes de pieds sur le sol D3b.4 (D. Cliquet).

Mais ce qui confère au site une valeur toute particulière, c'est la conservation sur ces sols de la dune dite inférieure, de plusieurs centaines d'empreintes humaines (pieds, mains, genoux) et de traces de pattes animales. Ces empreintes essentiellement trouvées dans les zones périphériques aux aires de traitement des carcasses animales permettent de tenter une approche des individus constituant le groupe. Environ 80 % des 1100 empreintes mises au jour proviennent du Complexe D3b.4. Elles attestent de la présence d'enfants (dont au moins un très jeune de 2 ou 3 ans), d'adolescents et d'adultes qui constituent un groupe humain de 10 à 14 individus. Rappelons que le site du Rozel a livré plus de 99 % des empreintes de pieds de Néandertaliens actuellement connues. C'est le seul site à conserver des empreintes de mains.

Au plan environnemental, l'excellent état de conservation des faunes permet une approche du milieu dans lequel évoluaient les Néandertaliens. Le paysage, qui s'inscrit dans une phase tempérée relativement humide du Pléistocène supérieur, est constitué de prairies,



Le Rozel, Le Pou : vestiges participant à la connaissance des environnements : aile d'oiseau, vertèbres de raie et charançons (D. Cliquet).



Le Rozel, Le Pou : terrier et squelette de rongeur (D. Cliquet).

présentant quelques boisements et des plans d'eau. Ces occupations ont fait l'objet de nouvelles datations. Elles montrent que ces occupations récurrentes sont peu espacées dans le temps. Les résultats obtenus par les méthodes de luminescence (osl sur quartz et irsl sur feldspath) donnent un faisceau de dates autour de 80 000 ans.

Concomitamment aux travaux de fouille, les études sur les mobiliers se sont poursuivies, sur la microfaune, sur les poissons, sur les charbons de bois ou encore sur les empreintes humaines et animales. Toutes ces études seront mises en perspective dans une première monographie consacrée au massif dunaire supérieur dont la fouille est achevée (sols D3b.1 à D3b.3).

Parallèlement, les expérimentations se poursuivent, notamment sur la notion de « pied chaussé ».

En 2019, les investigations se poursuivront sur les sols D3b.4 et D3b.5, impactés par le passage et le stationnement des moustériens sur la dune du Rozel. Outre l'analyse des zones à empreintes, les investigations se porteront sur les lieux de vie partiellement observés par F. Scuvée dans les années 1960/1970. Depuis la reprise des fouilles de sauvetage en 2012, le gisement du Rozel a largement tenu ses promesses, du fait de l'exceptionnel état de conservation des vestiges (mobiliers et structures) et l'inhabituelle concentration de traces et empreintes humaines et animales sur un site de plein air. Cette année encore, la campagne de fouille confirme le caractère unique du site, avec la mise au jour de 476 nouvelles traces et empreintes. Le gisement du Rozel compte parmi les sites majeurs de la phase récente du Paléolithique moyen.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie
pour l'ensemble de l'équipe

Antiquité

Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières

Le dépôt monétaire mis au jour à Saint-Germain-de-Varreville est un ensemble exceptionnel, de plus de 14 500 monnaies du IV^e siècle, révélé à l'occasion de travaux agricoles en 2011. Il est particulièrement heureux que ce dépôt nous soit parvenu intact, comme figé par le temps : un millefeuille de monnaies plus ou moins concrétionnées entre elles et contenues dans un gros vase en céramique commune. Tout autant spectaculaire est l'aspect résolument débordant de son contenu. La prise en main de ce dépôt a débuté en 2013 et depuis cette date nos investigations se poursuivent.

La campagne d'étude numismatique menée entre novembre 2017 et février 2018 a permis de porter le total des monnaies identifiées à 6 032 exemplaires, qui ont été enregistrés dans la base de données « Nummus » du CRAHAM (<https://www.unicaen.fr/crahm/Nummus/>).



Saint-Germain-de-Varreville, La Pièce à Trois Cornières : le dépôt monétaire, vue de détail (É. Broine).

La formation tardive du dépôt a été confirmée et affinée par une observation plus fine des marques d'émission, qui semblent indiquer que le dépôt aurait pu être arrêté vers 342-344. Comme nous l'avons signalé ailleurs (*Annales de Normandie*, 63/1, 2013), ce dépôt a fait l'objet d'une (micro)fouille en laboratoire, qui a donné lieu à l'identification de plusieurs faits : ces faits ont été numérotés au fur et à mesure de leur enlèvement, du n° 100 (ouverture du pot) au n° 108 (fond du pot). Les faits correspondent à des lots monétaires cohérents possédant des limites sûres et bien définies ; ils ne sont pas de taille régulière et comportent un nombre de monnaies qui peut être très variable. Dans cette approche du contenu, nous avons constaté que des monnaies étalées à plat sur toute la surface disponible de l'intérieur du pot cohabitaient avec des séries de monnaies inclinées sur la tranche, et souvent très concrétionnées, constituant des ensembles de tailles et de formes variables, aux contours nets et arrondis, séparés des lots voisins par de fines couches de sédiment. Ces groupes de monnaies particuliers ont été interprétés comme le contenu de sacs.

L'étude s'est orientée vers une archéologie du processus d'accumulation. Identifier les dynamiques de remplissage d'un dépôt aussi complexe a exigé un examen couplé des monnaies et de leur agencement. Le prélèvement stratigraphique y révèle d'emblée tout son intérêt : les variations que l'on peut observer entre les faits démontrent, semble-t-il, que le pot n'a pas été rempli en une seule fois. Deux séquences de thésaurisation semblent particulièrement se dégager.

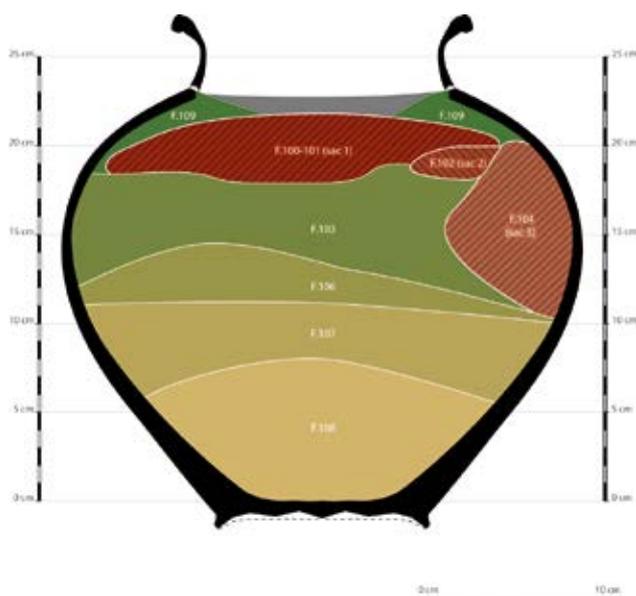
Séquence 1 : les faits 106 à 108 qui constituent la moitié inférieure du pot présentent un profil très similaire. Ils se caractérisent par la place importante faite aux émissions 330-337, qui sont dominées par le revers *Gloria exercitus* (2 enseignes), mais aussi par une proportion non négligeable, évoluant entre 1/10^e et 1/7^e par fait, des émissions 321-324 et 324-330. Autre résultat significatif pour la suite de notre développement est la faible

représentation des émissions 337-341 symbolisées par les *nummi* au revers *Gloria exercitus* (1 enseigne). En effet, les faits 106 à 108 ne comportent que 36 exemplaires (dont 3 imitations) émis au cours de cette période, un nombre particulièrement bas au regard des 1335 *nummi* (dont 206 imitations) des années 330-337. Si les monnaies de la période 337-341 restent faiblement représentées, elles donnent un *terminus* précis à cet ensemble, soit la réduction pondérale de l'année 336/337 qui fait passer la taille du *nummus* au 1/192^e ou au 1/204^e de livre tout en remaniant l'iconographie du revers le plus commun *Gloria exercitus*, en ne plaçant plus qu'une seule enseigne entre les deux soldats. Ces mesures monétaires marquent par conséquent le début de notre thésaurisation.

Séquence 2 : le profil du dépôt change à partir des faits 104-105. Les faits 100-101 à 104 correspondent à ce que l'on pourrait qualifier de circulation monétaire partiellement « modifiée ». L'évolution la plus visible concerne en effet la période 337-341, qui augmente désormais très sensiblement. Cette augmentation n'a pas pour conséquence, en revanche, d'engendrer un affaissement des émissions 330-337 : celles-ci se renforcent même légèrement (passant de 776 à 871 exemplaires). Quant aux émissions 321-324 et 324-330, leur présence se maintient. Une telle régularité n'est certainement pas un hasard et révèle, peut-être, le souci du thésaurisateur de faire régulièrement entrer un « bon » numéraire dans son pécule, puisque l'année 336/337 marque une nouvelle réforme qui porte le *nummus* au 1/192^e ou au 1/204^e de livre.

Mais, surtout, l'ensemble 2 marque l'apparition des *nummi* à la légende *Victoriae dd auggq nn*, qui indiquent incontestablement une évolution dans la thésaurisation. La présence isolée d'un exemplaire à la légende *Victoriae dd auggq nn* dans le fait 105 n'est très probablement due qu'à des déplacements fortuits de monnaies à l'intérieur du pot. Quoi qu'il en soit, retenons que les *nummi* aux deux Victoires sont, à ce stade de l'étude, absents des faits (106, 107, 108) situés au fond du pot. Ainsi, le fait 100-101, particulièrement, est celui qui a livré le plus de revers *Victoriae dd auggq nn*, tandis que les faits suivants indiquent un équilibre presque parfait, indice d'une certaine homogénéité de l'approvisionnement et des faits 100-101 à 105.

Les faits 101 à 105 constituent donc bel et bien un second ensemble « superposé » au premier (faits 106 à 108), attestant que le pot n'a pas été rempli d'un seul coup et immédiatement enfoui, mais qu'il a fonctionné comme une tirelire au fil du temps. Une thésaurisation étalée sur moins d'une dizaine d'années est envisagée. Il sera intéressant, pour nos prochaines investigations, de compléter cette étude par une analyse des liaisons de coins. C'est une étude qui prend désormais tout son sens. La réalité d'une thésaurisation étalée dans le temps pourrait être en effet confirmée par l'existence de groupes de liaisons de coins relevant de divers faits.



Saint-Germain-de-Varreville, La Pièce à Trois Cornières : stratigraphie proposée pour le remplissage du vase (J.-C. Fossey).

Pierre-Marie GUIHARD et Guillaume BLANCHET
UMR 6273 – CRAHAM, Université de Caen

Le projet d'extension de la zone d'activités établie à l'est de Saint-Hilaire-Petitville, couvrant 6,2 ha, se place entre la RN 13 et la RD 544, au droit du Mesnil. Il concerne quatre pièces agricoles, situées sur le rebord méridional du plateau qui sépare la Vire de la Douve, entre Isigny et Carentan.

Touché par plusieurs opérations archéologiques au cours de ces 25 dernières années, liées notamment à la mise en 2x2 voies de la RN 13 et de la RN 174, ce plateau est riche d'occupations laténiennes et antiques, caractérisées par de petits établissements agricoles et de vastes parcellisations agraires. La même datation peut s'appliquer à l'essentiel des vestiges mis au jour.

Trois fosses ont livré des tessons de facture protohistorique. Plus fortement, une vingtaine de fossés livrant quelques fragments de *tegulae*, dessinent un réseau de grands enclos et de longues lignes, nettement discordant au regard des limites actuelles. Son noyau serait un enclos rectangulaire d'au moins 4 000 m², entouré ou agrandi par une ceinture trapézoïdale sur ses flancs sud et est, pour au moins 4 000 m² supplémentaires. Son extension caractérisée par deux lignes reprenant deux côtés de l'enclos et de sa ceinture, ferait une parcelle triangulaire d'au moins 18 000 m². L'ensemble intègre peu de mobilier et pas de structure, sinon une mare et peut-être quelques fosses. En marge ont été découvertes deux incinérations isolées, réunies

contre un fossé. Les urnes sont des productions du Haut-Empire qui confirment une occupation dans les premiers siècles de notre ère.

Un fossé qui semble tout aussi ancien, mais qui n'est pas discordant au regard des limites actuelles, pourrait traduire une transformation de ce réseau. Elle verrait le passage d'un système d'enclos à un système de parcelles, processus identifié sur la fouille toute proche de Saint-Hilaire-Petitville, Résidence du Marais, où il est daté de la seconde moitié du II^e siècle.

Cinq autres fossés sont modernes ou contemporains. La plupart complètent les limites actuelles pour retrouver le plan cadastral de 1812 ou les clichés cartographiques de 1947, mais deux appartiennent à un dessin antérieur au XIX^e siècle, où domine la forme laniérée. Héritée d'un paysage de labours plutôt que d'herbages, elle traduit un mode d'exploitation antérieur au XVI^e ou XVII^e siècle, effacé par le couchage en herbe et la mise en bocage qui ont accompagné le développement de l'élevage au milieu de la période moderne.

Enfin, et de façon anecdotique, il faut signaler la présence de rares structures et mobiliers qui témoignent des installations de l'hôpital américain actif en 1944 et 1945.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Le diagnostic archéologique, effectué sur la parcelle ZB 57 vouée à la construction d'un lotissement sur une surface de 17 000 m², a permis la découverte d'une canalisation antique. Cette dernière reposant sur un lit de sable, sur le fond d'un fossé évasé, est constituée d'*imbrices* soigneusement appareillées. Il est à noter que ce conduit semble avoir fonctionné à ciel ouvert car aucun indice ne laisse présumer de l'existence d'une couverture (en pierres, tuiles plates ou encore en bois). En l'absence de mobilier archéologique, il n'est guère possible d'affiner la datation de cet ouvrage. La canalisation devait être alimentée par le petit cours d'eau situé 200 m au nord-est de la parcelle et desservir un établissement gallo-romain qui serait à rechercher au sud-ouest de la zone d'étude.

Les autres vestiges repérés dans la parcelle correspondent aux tracés de petits fossés parcellaires qui n'ont pas livré d'éléments de datation. Ils sont antérieurs au cadastre de 1830 qui reprend les mêmes lignes directrices générales.

Benjamin HÉRARD
INRAP



Saint-Malo-de-la-Lande, L'Hôtel Henry : canalisation antique (B. Hérard).

Indéterminé

Contemporain

Saint-Maurice-en-Cotentin

Le Haut des Isles

Le diagnostic réalisé à Saint-Maurice-en-Cotentin, sur les parcelles A829, 869p et 870, dans le cadre d'un projet de lotissement, a permis de reconnaître deux trames parcellaires distinctes. La première propose une orientation qui diverge d'une trentaine de degrés par rapport au cadastre actuel et semble correspondre à une mise en valeur ancienne des terrains. La seconde s'inscrit parfaitement dans la trame actuelle et illustre

un remembrement récent. En l'absence de mobilier et de tout indicateur chronologique, il n'est toutefois pas possible de préciser, dans le cadre de ce diagnostic, la période de la mise en place du parcellaire le plus ancien.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Antiquité

Saint-Sébastien-de-Raids

Sablère de la Cavée, Tranche 2

Le diagnostic archéologique réalisé sur 22 230 m² de cette seconde phase d'étude de l'extension de la Sablière de Millières à Saint-Sébastien-de-Raids a révélé la présence de réseaux de fossés gallo-romains correspondant sans doute à plusieurs phases d'aménagements parcellaires. Une connexion de l'un de ces systèmes parcellaires avec le site découvert en 2017 au sud-ouest a été repérée.

Un groupe de quatre urnes funéraires antiques a été découvert sur une aire estimée à 450 m². Ces dépôts ne semblent pas être en relation avec d'autres structures fossoyées dans ce même secteur. Deux autres urnes, apparemment en position isolée, ont également été découvertes respectivement à 150 et 350 m de cette

concentration. L'une d'elle a livré une monnaie de bronze très corrodée et illisible, probablement un as, correspondant à « l'obole à Charron ».

Hormis ces découvertes, de très rares aménagements ponctuels ont été révélés, exception faite d'une petite concentration de trous de poteau et de fosses, occupant une surface estimée à 800 m². Cinq trous de poteau formant un angle indiquent la présence d'un probable bâtiment qui n'a pas livré de mobilier archéologique, exceptés quelques petits fragments de tuiles antiques dans le comblement de trois trous de poteau.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Moderne

Contemporain

Sartilly-Baie-Bocage

Montviron : La Boule d'Or

Le projet d'aménagement d'une voie de desserte à Sartilly-Baie-Bocage par le Conseil départemental de la Manche a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique sur 3,6 ha le long de la RD 973, entre Avranches et Granville, sur l'ancien territoire communal de Montviron. Les terrains concernés occupent le versant nord d'un ruisseau affluent de La Lerre, un fleuve côtier de 18 km de long. La pente moyenne du versant est de 10 % environ et varie de 85 m NGF au nord du Chemin de la Bouquerie, à 50 m NGF au sud. Quarante-quatre structures ont été portées à l'inventaire. Il s'agit exclusivement de fossés de dimensions modestes et de grandes fosses comblées de limon mêlé de cailloux et de blocs ainsi que de fosses de plantation. Ces structures sont assez uniformément comblées de limon brun à brun-gris, parfois hydromorphe en bas de pente, mêlé de plus ou moins de cailloux et/ou petits blocs issus du substrat.

Ces structures parcellaires fossiles correspondent pour la plupart à des états anciens de l'aménagement parcellaire aujourd'hui actif. La superposition du plan des structures et du plan cadastral napoléonien permet d'établir que la phase d'aménagement parcellaire actuelle était active au XIX^e siècle et que certains des vestiges mis au jour pourraient avoir été actifs à cette période.

Les éléments discordants avec cette organisation parcellaire sont peu nombreux et peu significatifs. Il s'agit surtout de tronçons de fossés discordants qui le plus souvent ne trouvent pas de prolongement dans les tranchées voisines.

La quasi-absence de mobilier ne permet pas d'approcher finement la dimension chronologique des vestiges.

David FLOTTÉ
INRAP

Thèreval

Hébécrevon : champ de bataille de l'opération Cobra

« Opération Cobra » est le nom de code d'une offensive lancée par la première armée des États-Unis (Lieutenant-Général Omar Bradley), sept semaines après le débarquement du 6 juin 1944, pendant la campagne de Normandie, durant la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands ont été alors distraits par les attaques britanniques et canadiennes sur Caen (Opération *Goodwood*), de façon à percer les défenses allemandes pour rejoindre la Bretagne. L'Opération Cobra a porté sur une ligne d'attaque de 6 400 m, avec un important soutien aérien des chasseurs-bombardiers qui ont concentré leurs tirs devant les défenses allemandes, sur une bande de 230 m, juste au sud de la route Saint-Lô/Périers.

À l'aide des rapports directs de combat, avec les connaissances locales et la prospection sur le terrain, le but premier des fouilles de l'opération Cobra est de localiser les zones exactes du conflit associés à la percée Cobra, entre le 24 et le 30 juillet 1944. Les éléments archéologiques découverts pourraient permettre de localiser précisément ces sites de bataille et mettre en lumière les innovations utilisées dans les tactiques d'infanterie pour régler les difficultés liées aux conditions spécifiques de combat rapproché dans

les haies du bocage. Le projet cherche à suivre la trace d'unités individuelles sur le terrain en associant les preuves archéologiques, quand ces unités sont entrées en contact avec la résistance allemande. Ces éléments devraient permettre à leur tour de définir la nature et l'emplacement de la ligne principale des forces allemandes, et des lignes de retrait qui ont suivi, conséquence du succès de l'action Cobra.

La prospection archéologique aux détecteurs de métaux a été la première méthode utilisée pour localiser les objets. La géophysique a aussi été employée, sous forme de magnétométrie (MAG) et de radar à pénétration de sol (RPS), pour localiser les abris et les banquettes de tir allemands. Une prospection plus large du secteur sera menée avec un LIDAR par drone. Les premières prospections se sont concentrées sur et autour du croisement de La Nouillerie, juste au nord de Hébécrevon. La prochaine saison se focalisera sur plusieurs sites le long de la D38 vers le sud-ouest, en direction de Saint-Denis-le-Gast.

Cameron ROSS
Battlefield Archaeology Group

Yquelon

Église Saint-Pair



Yquelon, Église Saint-Pair : sépulture partiellement recoupée par la fondation du chœur roman (F. Caligny Delahaye).

La commune d'Yquelon a engagé un programme de restauration de l'église paroissiale Saint-Pair comportant une restauration des élévations extérieures de l'édifice et la création d'une tranchée de drainage périphérique. C'est cette dernière intervention qui a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique afin de repérer la présence d'éventuelles sépultures et préciser leur niveau d'apparition.

Dans son état actuel, l'église Saint-Pair est composée d'un chœur de plan rectangulaire à deux travées et d'une nef rectangulaire à simple nef, attribués au XII^e siècle d'après les éléments architecturaux conservés sur l'édifice. À la fin du XVII^e siècle, une tour de clocher est édifée contre le flanc nord du chœur. Au cours du XIX^e siècle, plusieurs interventions conduisent à une modification de la quasi-totalité des baies et à un rehaussement du niveau intérieur de la nef. Des travaux d'assainissement pour lutter contre l'humidité sont entrepris dans les années 1885.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de reconnaître la stratigraphie générale aux abords immédiats de l'église, principalement constituée

de terres de cimetière fortement remaniées. Les travaux de la fin du XIX^e siècle se matérialisent par une tranchée périphérique, profonde d'une vingtaine de centimètres réalisée pour le rejointoiement de la partie supérieure des fondations afin de limiter les infiltrations d'eau. Les sépultures ont été mises au jour à une profondeur comprise entre 0,90 et 1 m avec des niveaux d'apparition des fosses sépulcrales situées à partir de 0,35 m sous la surface actuelle du cimetière. Les modes d'inhumation relevés sont soit en pleine terre, soit en cercueil. Au sud du chœur, une sépulture reconnue à 1 m de profondeur et reposant sur les formations naturelles a été partiellement recoupée

par la fondation de l'édifice roman (fig.). Une datation au radiocarbone réalisée sur un des ossements a permis d'attribuer cette tombe à la charnière des X^e-XI^e siècles (983-1051 après J.-C.). Ce résultat corrobore la datation traditionnellement avancée pour le chœur. Elle suggère également l'existence d'un édifice antérieur à l'église actuelle, cette inhumation ayant été effectuée à une période où les inhumations sont réalisées systématiquement dans le cimetière qui se développe autour du lieu de culte.

François CALIGNY DELAHAYE
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Le diagnostic archéologique réalisé à Yquelon sur les 52 000 m² destinés à accueillir un lotissement a révélé la présence de plusieurs trames parcellaires d'époques moderne et contemporaine. Un fossé gallo-romain repéré en limite est de l'emprise du diagnostic semble également indiquer l'existence d'un parcellaire antique se déployant dans cette direction. Hormis ces réseaux de fossés, seule une carrière de sable a été découverte. Elle n'a pas livré d'éléments de datation.

Yquelon Le Rond de Chêne

Moderne

Contemporain

Sur un plan plus anecdotique, deux tessons de céramique de l'Âge du Fer indiquent une fréquentation des lieux à cette époque. Aucun aménagement daté de cette période n'a cependant été mis en évidence. Les résultats des sondages opérés sur cette surface sont donc modestes sur le plan scientifique et ne correspondent qu'à des organisations parcellaires successives de terrains agricoles.

Benjamin HÉRARD
INRAP

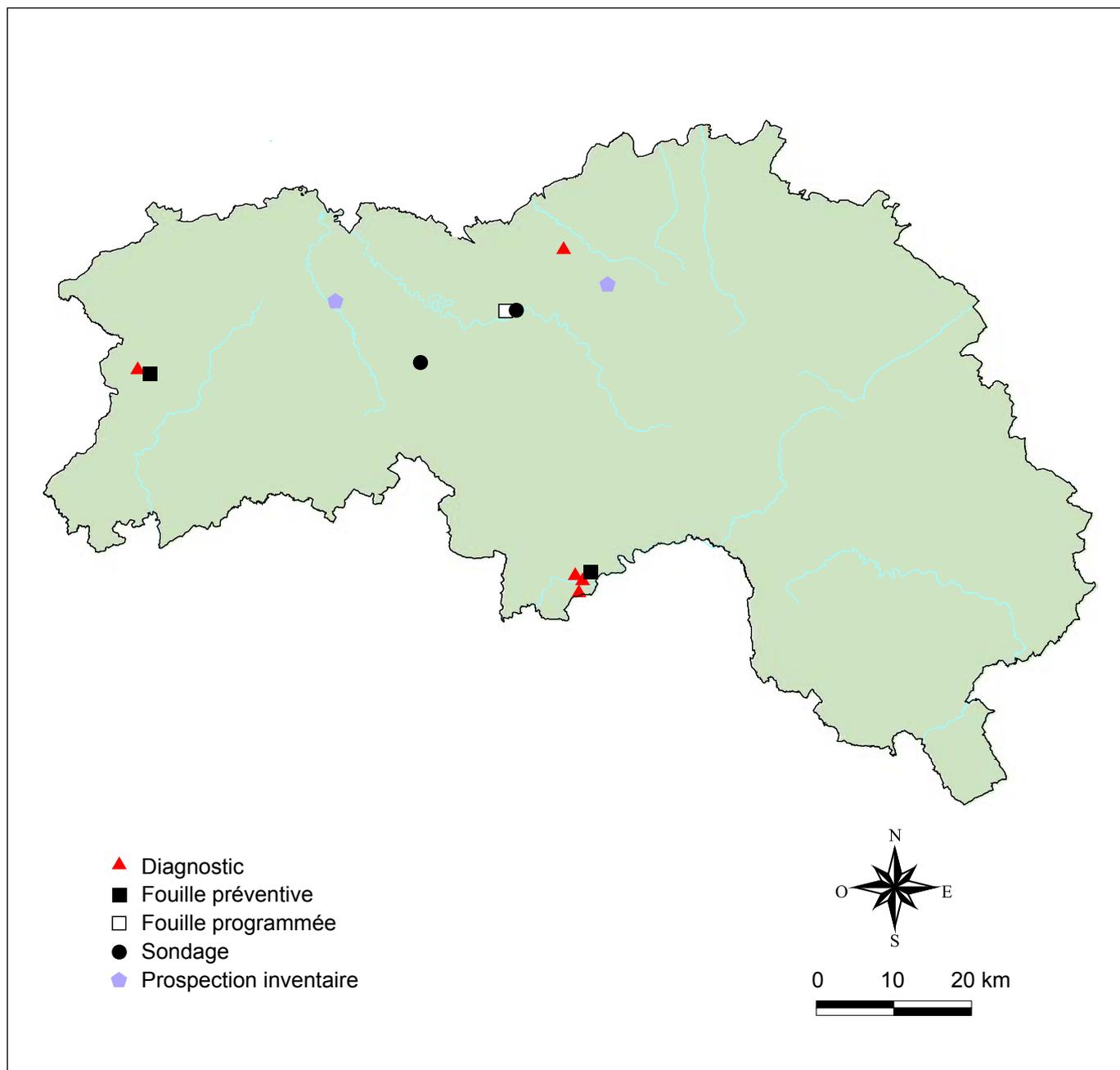


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2018

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Orne



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Orne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164078	Alençon Rue de Bretagne, chemin des Planches	Marie-Hélène Jamois INRAP	Diag	NÉO CONT	3025 Positif
164192	Alençon 18 rue Porte de la Barre	Maïlys Lallauret INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3155 Positif
164084	Alençon Réaménagement du Centre-ville	Pierre Chevet INRAP	F. Prév	GAL MÉD	En cours Positif
164076	Canton de Briouze Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire-de-Briouze	Yves Hamonou BÉN	PI	IND	3135 Positif
164111	Goulet Le Mont	Cyrille Billard SRA	FP	NÉO	En cours Positif
164065	Lonlay-l'Abbaye Parc d'activités de la Logerie	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO HMA CONT	3006 Positif
164132	Lonlay-l'Abbaye Parc d'activités de la Logerie	Élise Séhier INRAP	F. Prév	HMA	En cours Positif
164112	Moulins-sur-Orne, Argentan Brûle-Piquet, Les Hogues	François Giligny SUP	Sond	NÉO	3199 Positif
164075	Le Pin-au-Haras et Silly-en-Gouffern Forêts du Pin, de Gouffern et du Bourg-Saint-Léonard	Fabrice Morand BÉN	PI	NÉO CONT	3121 Positif
164184	Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues-Hauts	Dominique Cliquet SRA	Sond	PAL MÉS NÉO	En cours Positif
164106	Saint-Germain-du-Corbéis Le Clos de la Gravelle, Rue du Champ Beaumont	Claire Barbet INRAP	Diag	PRO	3059 Positif
164079	Tournai-sur-Dive La Garenne de Villedieu	Marie-Hélène Jamois INRAP	Diag	NÉO GAL	3026 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

NORMANDIE

ORNE

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Néolithique

Alençon

Rue de Bretagne, chemin des Planches



archéologique de ces parcelles. En effet, de récentes découvertes datant du Néolithique ont été faites en 2010 dans le cadre du diagnostic de la parcelle CH 114, située à quelques dizaines de mètres vers l'ouest, sur laquelle a été mis au jour un *schlitzgrube* (ou fosse en fente, fosse en V, W, Y) et de la parcelle CH 160, où a été trouvé un dépôt de meule à fonction votive (Ghesquière 2010).

Le diagnostic de 2018 a permis la mise au jour d'une seconde fosse en fente, aux caractéristiques similaires à celle repérée en 2010 (fig. 1).

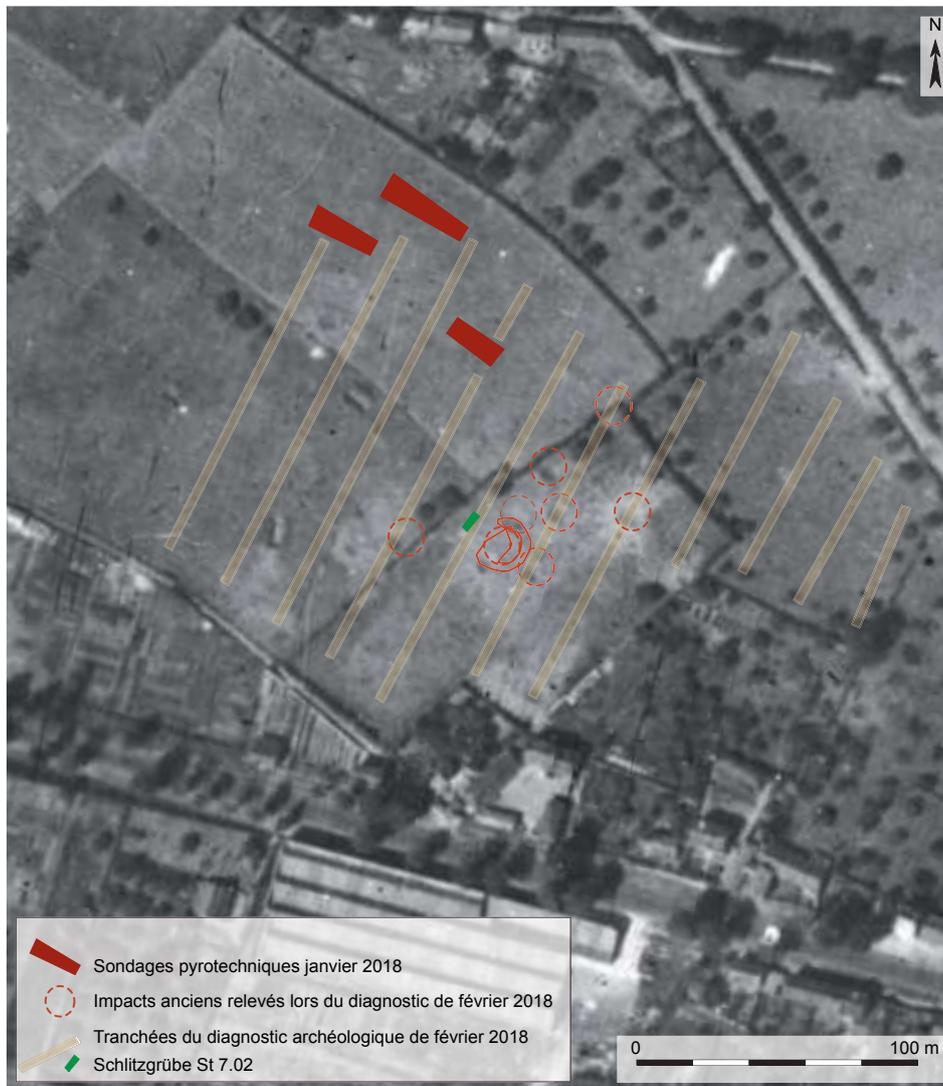
À cette découverte se rajoutent plusieurs remblais contemporains, venus combler les cratères d'impact de bombes aériennes qui ont criblé ce secteur durant la Seconde Guerre mondiale (fig. 2). Enfin, les restes d'un petit bâtiment contemporain, antérieur à 1944,

Alençon, Rue de Bretagne, Chemin des Planches, fig. 1 : vue de la coupe latérale du *schlitzgrube* découvert en 2018 (INRAP).

La Ville d'Alençon, porte un projet d'aménagement de lots à bâtir sur les parcelles cadastrées CH 23, 104 et 119, situées au nord-ouest de la ville, entre la rue de Bretagne et le chemin des Planches. Ce terrain d'une superficie de 3,4 ha est toujours resté en prairie, de mémoire d'habitant. Il s'agit du dernier terrain non construit de l'ancien lieu-dit « La Brebiette ». Le SRA a prescrit un diagnostic afin d'évaluer le potentiel

ont été trouvés en limite est de l'emprise. Hormis ces découvertes, la stratigraphie observée sur l'ensemble du terrain présente une terre végétale épaisse et humifère, sans traces de perturbations anthropiques.

Marie-Hélène JAMOIS
INRAP



Alençon, Rue de Bretagne, Chemin des Planches, fig. 2 : plan du diagnostic archéologique, recalé sur photo aérienne de 1950 (M. Besnard).

Moyen Âge
Moderne

Alençon
18 rue Porte de la Barre

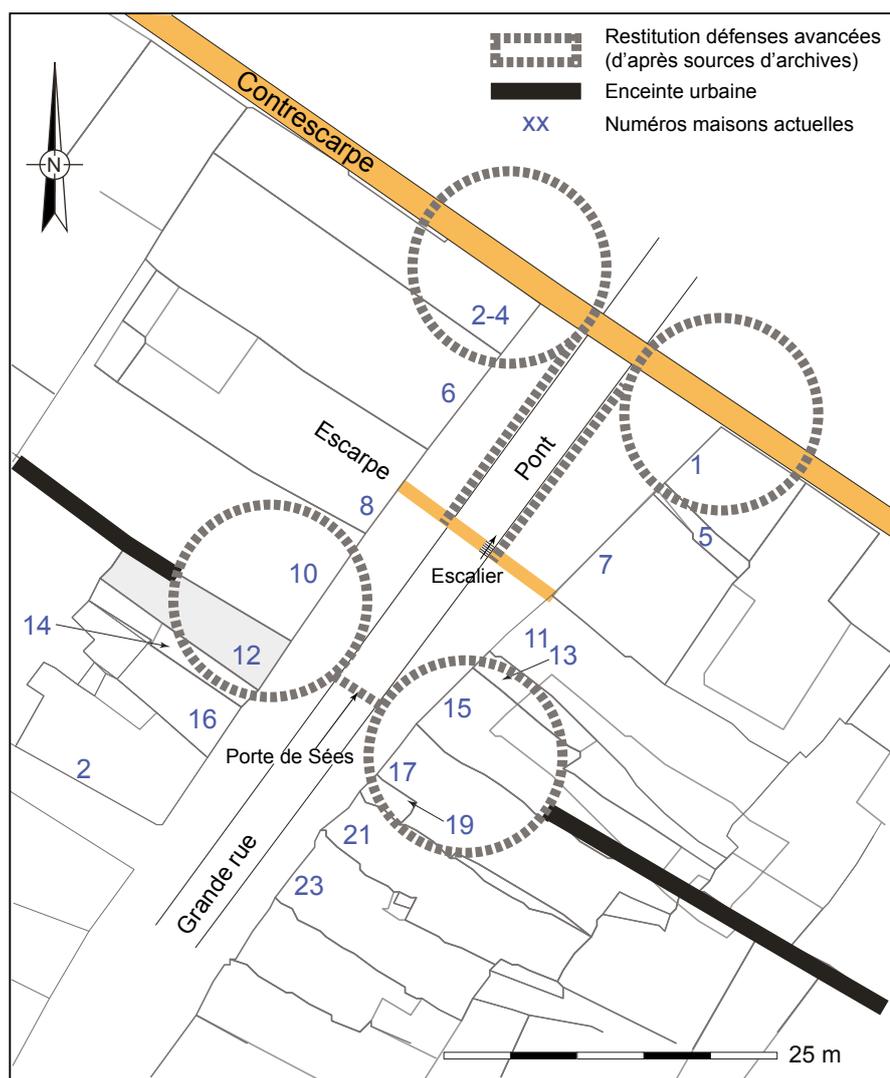
Contemporain

Le diagnostic réalisé au 18, rue Porte de la Barre à Alençon a été l'occasion de caractériser les vestiges conservés en élévation de la porte médiévale et du petit logis installé sur l'épaisseur des anciennes maçonneries. Malgré des contraintes d'intervention non négligeables, l'étude des matériaux et de leur mise en œuvre a permis de définir un phasage de la construction.

Les informations fournies par les opérations archéologiques menées sur le tracé de l'enceinte urbaine, mises en perspectives avec l'étude documentaire, autorisent à proposer une période de construction de la Porte de la Barre entre le dernier quart du XIV^e et le début du XV^e siècle et un démantèlement au cours du XVIII^e siècle. Si le mortier n'a livré aucun charbon permettant

de préciser une date d'édification, les prélèvements effectués sur les phases postérieures fournissent des indications sur la chronologie de destruction de l'ouvrage et son intégration dans un bâti civil. En effet, des fragments d'une panse de bouteille cylindrique en verre mis au jour dans le harpage des murs du logis indiquent un *terminus post quem* de 1760 (confirmé par la datation 14C du mortier de rejointoiement de la tour), tandis que la typologie des menuiseries et du papier peint abonde dans le sens d'un *terminus ante quem* du premier tiers du XIX^e siècle.

Maillys LALLAURET
INRAP



Alençon, Centre-ville, fig. 1 : Proposition de restitution de la Porte de Sées et de ses défenses avancées (P. Chevet).

Le projet de requalification des espaces urbains du centre-ville ancien d'Alençon, porté par la municipalité, comportait des terrassements potentiellement incompatibles avec la conservation de vestiges archéologiques dont les indices, dans ce secteur, remontent à l'époque gallo-romaine. Un diagnostic archéologique a donc été réalisé en 2017, afin de qualifier la susceptibilité archéologique des terrains impactés. La forte densité des réseaux sous les rues souvent étroites dans cette partie ancienne de la cité a rapidement conduit à adopter deux méthodologies distinctes :

- un diagnostic classique, avec la réalisation de six sondages de reconnaissance à l'emplacement de la place de la Magdelaine et de la petite place du Puits des Forges qui lui fait face, secteurs où les réseaux sont peu abondants et correspondent à l'emplacement du cimetière paroissial de la Basilique Notre-Dame,

abandonné durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

- un suivi, avec fouille à suivre le cas échéant, des reprises des réseaux anciens sur le reste de l'emprise. Cette tranche a donné peu de résultats, bien que l'étude documentaire préalable à l'intervention ait souligné la potentielle ancienneté de La Grande rue (altomédiévale sinon antique) et la présence d'une ancienne porte de ville de la fin du Moyen Âge (Porte de Sées). Mais s'agissant de cet axe important de la ville médiévale et moderne, seule une petite section a pu être explorée du fait d'un report important des travaux prévus au projet.

En conséquence, le SRA de Normandie a prescrit une fouille préventive articulée selon trois axes :

- La Grande Rue, dans sa section nord, où les travaux d'aménagement doivent recouper l'ancien mur de ville médiévale/moderne et, précisément, la porte de Sées. Ce volet a consisté en une surveillance de travaux puis une rapide intervention en fouille une fois les vestiges recherchés découverts.

- La place de la Magdelaine, où les sondages de diagnostic réalisés avaient montré la présence de plusieurs niveaux d'inhumations rattachés au cimetière paroissial. Il s'agissait en l'occurrence de réaliser des fouilles ponctuelles à l'emplacement des futurs réaménagements urbains (quatre fosses de plantation d'arbres et une fosse technique pour la machinerie d'une future fontaine).

- La place du Puits des Forges, où le diagnostic avait révélé la présence de sépultures des XI-XII^e siècles. Il s'agissait de réaliser une petite fouille à l'emplacement d'une fosse de plantation d'arbre prévue par les travaux de réaménagement.

L'intervention de fouille s'est déroulée au printemps 2018, en deux campagnes distinctes du fait d'une modification tardive de l'assiette des travaux de terrassement.

La toute première conclusion à ces recherches est que l'ensemble des secteurs étudiés a été fortement raboté dans les années 1980 lors de la pose d'un revêtement de pavés de granite sur la Grande Rue et



Alençon, Centre-ville, fig. 2 : vue générale de la fenêtre F6 (P. Chevet).



Alençon, Centre-ville, fig. 3 : deux caveaux maçonnés de la place du Puits des Forges (P. Chevet).

les deux places, mais peut-être également dès 1820, lors de la création d'un marché à l'emplacement du cimetière paroissial. Ces pavages de granite et leurs lits de pose scellent en effet le substrat géologique sur toute l'emprise de la Grande Rue et reposent directement sur les sépultures les plus superficielles des zones funéraires. On peut penser que le rabotage est d'au moins 1,50 m, à supposer que des niveaux d'inhumations plus superficiels encore n'aient pas également été détruits.

Conséquence immédiate à cette situation, il ne subsiste plus aucune chaussée ancienne sous l'actuelle Grande Rue et il est donc impossible de dater sa réelle

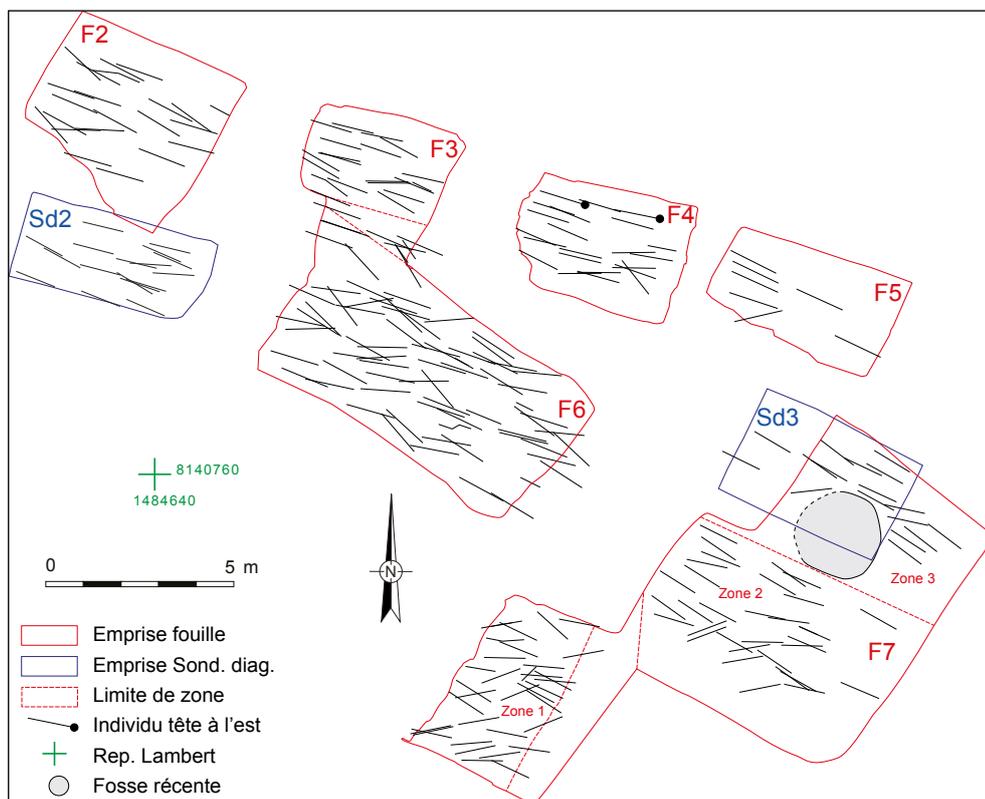
ancienneté. L'absence de sépultures sous la chaussée permet toutefois d'envisager que cette rue existait déjà lors de l'apparition des aires funéraires des deux places et pose d'ailleurs la question du statut du cimetière de la place du Puits des Forges, qui ne relève peut être pas du cimetière paroissial lui-même, sans qu'une réponse claire soit pour l'heure assurée.

Les substructures de la porte de Sées ont toutefois été en partie conservées, car très profondément ancrées. L'exiguïté des tranchées de reprises de réseaux n'a certes pas permis de reconstituer avec précision l'organisation de cette sortie de ville, mais un large mur situé 13 m à l'avant de la porte elle-même, dans lequel est aménagé un escalier descendant vers les douves qui contournaient ce secteur de la ville médiévale, permet d'imaginer qu'il s'agit du mur d'escarpe. En combinant les observations de terrain avec les sources documentaires, on peut alors proposer un schéma plausible pour l'agencement de la porte de Sées et de ses défenses avancées (fig. 1).

S'agissant des zones funéraires des deux places, toutes les fenêtres ouvertes (F1 à F7) ont livré des sépultures, en quantités variables, en fonction du degré d'arasement du site. On dénombre au total près de 300 squelettes, empilés sur 3 à 7 niveaux selon les secteurs (fig. 2). L'étude anthropologique est en cours mais les éléments suivants sont identifiables. Les modes d'inhumations sont très comparables, avec des corps en décubitus dorsal, tête tournée ouest-nord-ouest, avec bras le long du corps ou repliés sur la poitrine, le ventre ou le bassin. Les défunts sont inhumés soit en pleine terre, soit en cercueil, la présence d'aiguilles en bronze témoignant de la fréquente utilisation de linceuls. À part ces aiguilles, les tombes sont

particulièrement dénudées et aucun mobilier funéraire n'a été découvert. On notera toutefois quelques exceptions à ces modes d'inhumations, avec deux individus dont la tête est tournée à l'est (F4) et deux sépultures en caveaux maçonnés, découverts Place du Puits des Forges. Il s'agit sans doute de tombes de personnages d'un statut différent ou supérieur à celui des autres défunts mais, là encore, aucun mobilier funéraire ne les accompagne (fig. 3).

Si, globalement, les squelettes sont tournés tête à l'ouest-nord-ouest, on note comme toujours de légères variations, qui oscillent majoritairement dans une fourchette angulaire d'une quarantaine de degrés



Alençon, Centre-ville, fig. 4 : orientation des sépultures place de la Magdelaine (P. Chevet).

de part et d'autre de cette direction. Les orientations sont en outre plus homogènes dans la partie nord et occidentale de la place de la Magdelaine (F2 à F6) que dans sa partie sud-est (F7, zone 2 et surtout zone 1), où interfèrent plusieurs axes d'inhumations (fig. 4). Peut-être est-ce lié à un aménagement de surface du cimetière, qui aurait influencé le creusement des tombes.

Enfin, on notera la découverte de quelques vestiges datant du Haut-Empire romain sous le cimetière paroissial place de la Magdelaine. Peu nombreux et très arasés par les remaniements occasionnés par les inhumations, il s'agit de quelques structures en creux

(deux fosses et un fossé). Du mobilier antique erratique avait déjà été signalé dans ce secteur, y compris lors du diagnostic, mais c'est la première fois que des vestiges sont découverts. Leurs comblements, assez monotones, évoquent une ambiance, sinon rurale, au moins faiblement occupée. Au-delà, compte tenu du faible nombre de structures découvertes et de la disparition des éventuels vestiges de surface, il est délicat de préjuger de la nature de cette occupation.

Pierre CHEVET
INRAP

Indéterminé

Canton de Briouze Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire de-Briouze

En 2018, la campagne de prospection engagée depuis 2016 sur le canton de Briouze, notamment sur les trois communes situées à l'est de la Rouvre, Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire-de-Briouze, sur lesquelles certains microtoponymes pourraient laisser supposer la présence éventuelle d'indices de site, a été poursuivie. Elle s'est déroulée, cette année, essentiellement sur la commune de Saint-Hilaire-de-Briouze.

Les prospections effectuées sur quelques parcelles de cette commune, sélectionnées en fonction de leur intérêt microtoponymique, ont permis de révéler la présence certaine d'une activité sidérurgique au nord du hameau des Auges au lieu-dit « Le Fourneau », situé à environ 250 m, et peut-être d'une autre dans les environs du hameau de la Huverie.

Yves HAMONOU
Bénévole

Néolithique

Âge du Bronze

Goulet
Le Mont

Cette campagne est la dernière d'une longue opération portant sur l'étude d'une grande enceinte néolithique au cœur de la Plaine d'Argentan. L'objectif principal était de caractériser la chronologie et la nature des occupations sur un type de site dont la fonction reste encore largement sujet à débat. L'année 2018 a été prioritairement consacrée à la réalisation de sondages en tranchées sur la partie sud de la zone interne de l'enceinte. Le but est d'identifier une éventuelle extension des occupations néolithiques, mais aussi de vérifier certaines anomalies repérées en prospection géophysique, notamment un fossé courbe qui traverse cette zone.

Les sondages, réalisés sur une surface de 5,3 ha (portant ainsi la surface interne reconnue de l'enceinte à 9,3 ha), ne mettent pas en évidence d'extension des structures néolithiques dans cette zone. Le prolongement du fossé d'enceinte a lui-même été difficile à repérer.

Le seul élément majeur consiste en un grand enclos circulaire de plus de 30 m de diamètre qui a pu être daté de l'âge du Bronze ancien grâce à une datation radiocarbone. Une dernière série de datations a été demandée dans le cadre du programme Artemis, à la fois sur le bâtiment 2 et sur les rares structures de combustion rencontrées à l'intérieur de l'enceinte.

Les travaux d'exploitation des données de la fouille et de préparation de la publication se sont prolongés avec notamment l'achèvement de l'étude carpologique, de l'étude de la céramique et du macro-outillage.

Par ailleurs, la reconnaissance de l'environnement territorial du site se poursuivra par la réalisation d'une première campagne de sondages sur l'enceinte de Moulins-sur-Orne/Argentan, en collaboration avec François Giligny et Élodie Delhommeau.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Néolithique

Haut Moyen Âge

Lonlay-l'Abbaye
Parc d'activités de la Logerie

Contemporain

Le projet de créer un parc d'activité d'une surface de 3,2 ha à Lonlay-l'Abbaye a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur l'intégralité de la surface. Onze tranchées ont été ouvertes en fonction de la géographie du terrain, dans l'axe des pentes. Le terrain correspond à des pâtures bocagères préservées, ce qui a permis la conservation de la majeure partie de la terre végétale d'origine. Seule une centaine de mètres carrés a été labourée par la traction animale ; nous en avons retrouvé quelques traces.

La carte archéologique de la commune de Lonlay-l'Abbaye répertorie huit sites archéologiques ; ces entités couvrent essentiellement les périodes antiques (voiries) et médiévales (édifices religieux). La Préhistoire n'y est représentée que par deux haches polies.

Dans la partie nord-est de l'emprise, sur un replat d'un peu plus de 3 000 m², un regroupement de trous de poteau et un four sont attribuables au haut Moyen Âge. Dans le même espace, du mobilier céramique et lithique issu du décapage mécanique et de quelques structures propose une phase d'occupation du même secteur au Néolithique récent.

Une surface de près de 6 000 m² est occupée par un nombre important de sources. L'eau est présente dès la surface du sol et circule à l'interface de la terre végétale et de l'arène granitique. Des fondations de murs, sans liant, et un puits à eau occupent ce secteur. Les herbacés qui colonisent le lieu trahissent un environnement très humide. Il a été très difficile d'observer correctement ces vestiges. Néanmoins, l'orientation de certains d'entre eux et l'organisation des fondations est observable. Le puits s'est révélé au passage de la pelle. En partie vide au moment de son ouverture, il a été possible d'observer son agencement. Il est parementé par des blocs de granite parfaitement équarris.

Des tessons de céramique découverts dans l'environnement des fondations permettent d'attribuer cet ensemble à la période contemporaine.

Le diagnostic de Lonlay-l'Abbaye permet ainsi d'apporter des informations inédites pour la région sur des phases d'occupation très lacunaires et peu documentées du Néolithique récent et du haut Moyen Âge.

Bruno AUBRY
INRAP

La fouille, réalisée sur une emprise de 3 000 m², a porté sur une petite occupation rurale du haut Moyen Âge dans un secteur très mal documenté. Les données de la fouille sont encore en cours d'exploitation.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

pour Élise SÉHIER
INRAP

Dans le cadre d'un programme de prospection systématique des forêts du département de l'Orne, l'étude a porté cette année sur les étendues forestières du Haras du Pin (commune du Pin-au-Haras), de Gouffern et du Bourg-Saint-Léonard, (commune de Silly-en-Gouffern). Deux sont gérées par l'ONF et celle de Gouffern est privée.

Pour celle qui entoure le haras National du Pin, après de nombreuses recherches archivistiques, une prospection pédestre a été organisée sur une quinzaine de parcelles. À l'exception de quelques traces d'extraction de calcaire et de fossés parcelaires, aucune entité archéologique n'a pu être découverte.

Pour contre, les prospections dans les deux forêts du Bourg-Saint-Léonard ont donné des résultats plus positifs. Tout d'abord il a été permis d'observer en lisière de forêt de la Petite Gouffern, un menhir monolithe de grès rougeâtre d'une hauteur de 5,50 m. On peut encore aujourd'hui apercevoir plusieurs excavations correspondant à des sondages autour du monolithe réalisés à la fin du XIX^e siècle. La légende dit « qu'une quantité considérable de crânes de loups a été vue à son pied ». Les blocs de grès se trouvant à proximité seraient les restes d'un dolmen imposant érigé près de la Pierre

Levée. Ce mégalithe a été classé Monument Historique en 1889.

Un second mégalithe en grès a été localisé sur la forêt communale du Bourg-Saint-Léonard. Il s'agit d'un menhir encore debout, à proximité de l'ancienne maison du garde forestier. Il figure sur la carte de Cassini (1752) à proximité de l'ancien chemin. La partie visible mesure environ de 1,35 m de hauteur, pour une largeur de 0,90 m et une épaisseur de plus de 0,35 m.

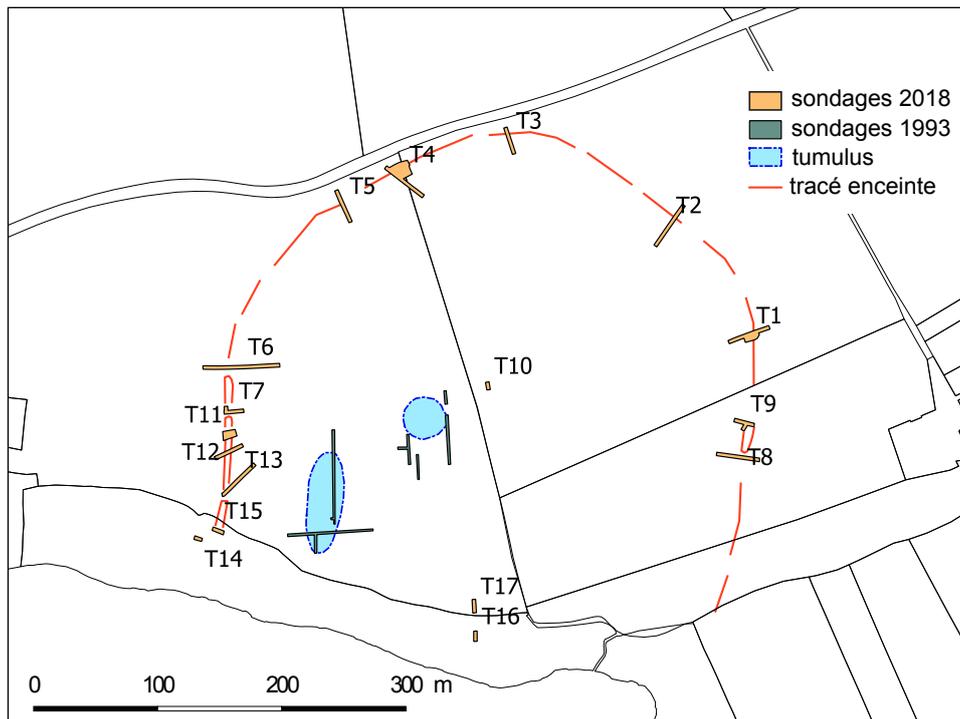
Sur les parcelles 27 et 28, plusieurs séries de blocs de grès sont visibles ; ils forment des alignements tous orientés est/ouest (identiques à celui localisé dans la forêt domaniale de Grand Gouffern, prospection inventaire 2017) ; on en dénombre au moins 4 comprenant près d'une cinquantaine de pierres de plus ou moins grande taille.

Sur la parcelle 14, une enceinte fossoyée a été aménagée sur une terrasse, à mi-pente d'une importante butte, contrairement aux autres enceintes connues dans la région qui se trouvent généralement au sommet des crêtes. Celle-ci, de taille modeste, a une superficie d'environ 2 000 m². Mais elle a très probablement dû être réduite par une carrière encore visible dans la partie est. Les traces de la Seconde Guerre mondiale ont pu être observées au cours des prospections menées en 2018. Ces traces prennent deux formes caractéristiques que l'on peut repérer dans certains secteurs du massif forestier ; il s'agit d'au moins 34 casemates se présentant sous la forme de séries de fosses rectangulaires d'une superficie d'environ une trentaine de mètres carrés. Elles sont alignées en bordure des chemins et régulièrement espacées. Des structures de ce type sont connues dans la majorité des massifs forestiers de Basse-Normandie. Elles semblent correspondre à des caches pour des véhicules. Enfin, neuf trous de bombes ont également été localisés, probablement des délestages d'avions alliés à la fin de la guerre.



Le Bourg-Saint-Léonard : menhir près de la maison forestière (F. Morand).

Fabrice MORAND
Bénévole



Moulins-sur-Orne, Brûle-Piquet, Les Hogues : plan d'implantation des sondages 2018 réalisés avec report du tracé du fossé interrompu de l'enceinte sur le relevé par drone (C. Billard).

Situé dans la continuité de la Plaine de Caen, le paysage autour d'Argentan est marqué par une concentration rare de quatre types de sites : les enceintes à fossé interrompu, les minières à silex, les sites funéraires et les occupations domestiques/habitats.

À Moulins-sur-Orne, les observations du XIX^e siècle mentionnent un monument aux dimensions très importantes (jusqu'à 75 m de longueur). La structure mégalithique sous *tumulus* est compartimentée en plusieurs chambres accueillant les inhumations. Un second monument mégalithique, aux dimensions plus modestes, est également mentionné. Après son arasement vers 1962, l'ensemble a fait l'objet de premiers sondages (en 1993 par Hubert Lepaumier et Antoine Chancerel) révélant, sous un des monuments, un sol d'occupation domestique attribué au Néolithique moyen 1 et 2. Cet ensemble, constitué de deux *tumulus*, se situe à l'intérieur d'une enceinte à fossé interrompu qui fait l'objet de la présente opération et qui n'était alors pas encore identifiée. Cette enceinte est située à un peu plus d'un kilomètre de celle de Goulet à vol d'oiseau. La complexité des occupations sur ce territoire pose clairement la question de la fonction de ces grands sites monumentaux.

La prospection géophysique menée par Laurent Aubry sur une surface de 1,3 ha et 17 sondages ont été réalisés en 2018. Les sondages ont été ouverts de façon à identifier le tracé reconnu partiellement

sur les clichés aériens et à observer le contact entre le fossé d'enceinte et la plaine alluviale de l'Orne. Les tronçons de fossés sont extrêmement puissants avec des profondeurs pouvant atteindre 4 m et des largeurs atteignant 8 m. Ces sondages ont permis de valider l'hypothèse d'une grande enceinte d'environ 14 ha et qui s'appuie sur l'Orne.

Le mobilier découvert, peu abondant dans les différents sondages, comporte à la fois de la céramique, de l'industrie lithique, plusieurs outils macrolithiques, un fragment massif de hache polie à talon très large (probablement une dolérite à limonite), des éléments de faune dont 27 fragments de bois de cerf provenant du début du remplissage du fossé du sondage 1, et ayant pu servir d'outils d'extraction.

Le mobilier en cours d'étude ne contredit pas une datation au Néolithique moyen et des datations radiocarbone seront lancées prochainement. Le comblement de ce grand fossé a toutefois pu être très lent. Des niveaux de rejet postérieurs au Néolithique moyen sont probables. La chronologie de ce site est un enjeu majeur compte tenu de la qualité des données obtenues jusqu'à présent sur l'enceinte voisine de Goulet, données qui tendent à montrer une succession complexe lors de laquelle le fossé d'enceinte constitue un événement tardif (vers 4 000 ans avant J.-C.) qui succède à plusieurs occupations domestiques fondatrices.



Moulins-sur-Orne, Brûle-Piquet, Les Hogues : fouille du fossé d'enceinte néolithique (sondage 11) (C. Billard).

L'étude de la séquence stratigraphique de la partie alluviale du site a été poursuivie par Laurence Lemer dans le but de comprendre les interactions entre les changements environnementaux, le développement des pratiques agricoles et, d'une manière plus générale, l'anthropisation de ces milieux depuis le Néolithique.

À Moulins-sur-Orne, les sondages ont également montré une situation exceptionnelle, le fossé d'enceinte venant rejoindre la zone humide et l'Orne. Dans ce contexte, le potentiel en termes de mobiliers et d'études paléoenvironnementales est remarquable. L'évaluation du potentiel de la zone humide et sa liaison avec l'enceinte et les monuments funéraires seront néanmoins poursuivies.

François GILIGNY, Élodie DELHOMMEAU
et Laurence LEMER
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Laurent AUBRY
CNRS-UMR 8215 Trajectoires

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Paléolithique

Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues-Hauts

La commune de Saint-Brice-sous-Rânes se situe au sud-ouest d'Argentan. Les ateliers de production et de consommation d'outils bifaciaux se localisent sur un plateau étroit, relativement plan, non disséqué dans cette zone, à 235-249 m d'altitude. Ce complexe de sites se caractérise par un abondant matériel réparti sur d'importantes surfaces (plusieurs dizaines d'hectares). Les investigations engagées depuis 1998 sur les gisements de Rânes et Saint-Brice-sous-Rânes ont pour objectif d'appréhender l'étendue du complexe d'ateliers, d'une part, et de tenter une approche de la diffusion des outils bifaciaux qui y sont produits en abondance, d'autre part.

Cette année, nous avons investigué le secteur des « Hues-Hauts » qui comporte à la fois des champs cultivés et des herbages. Ces sondages permettent de faire un « bilan sanitaire » du gisement, à savoir appréhender la profondeur d'apparition des vestiges, leur association à des ensembles pédo-sédimentaires et de procéder à des observations taphonomiques visant à préciser l'évolution des niveaux stratigraphiques, et de ce fait, le caractère primaire ou secondaire de la position des assemblages lithiques. Ces observations nous renseignent sur le modelé des nappes d'argiles à silex et sur le relief initial des formations pléistocènes, et sur la dynamique et les différents processus d'altérations de celles-ci (colluvionnements, phénomènes érosifs,

processus périglaciaires).

Les différents sondages ouverts en 2018, au lieu-dit « Les Hues-Hauts », attestent, comme sur l'ensemble du complexe d'ateliers, d'une importante érosion, d'une part, et d'un paléo-modelé collinaire du site, d'autre part. Sur « Les Hues-Hauts », on remarque deux thalwegs de direction sud-est/nord-ouest qui rejoignent la vallée d'un ruisseau, lui-même affluent du ruisseau des Aunais, constituant une cuvette humide en permanence. Ce caractère « mouillant » du sol apparaît très fréquemment dans le bilan sédimentaire des sondages sur l'ensemble du gisement de Rânes et Saint-Brice-sous-Rânes, et sur « Les Hues-Hauts », avec la présence récurrente de limons, plus ou moins argileux, affectés par de l'hydromorphie.

Sur « Les Hues-Hauts », la couverture sédimentaire est d'épaisseur variable, en fonction de la topographie et de l'importance des phénomènes de colluvionnements. Ces derniers sont constitués de glaciis de cailloutis à matrice jaune clair au niveau de la rupture de pente du plateau, entre 240 et 230 m et de cailloutis quasi sans matrice fine, souvent directement sous la terre végétale. Cela témoigne de plusieurs épisodes de colluvionnements, dont certains d'âge pléistocène, notamment le limon jaune clair avec cailloutis qu'on retrouve sous le dernier loess weichselien, quand ce dernier est conservé.



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues-Hauts : outils bifaciaux de la série dite « classique » (D. Cliquet)



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues-Hauts : mobilier de la série dite « ancienne » (D. Cliquet).



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues-Hauts : nucléus et lame en silex de la série mésolithique (D. Cliquet).



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues-Hauts : mobilier lithique en quartz (D. Cliquet).

Enfin, sur « Les Hues-Hauts », on retrouve, quand il est présent, le « pavage » de base, horizon diagnostic pour l'ensemble du site, à des profondeurs très variables de 0,40 à 1,60 m de la surface du sol actuel.

Sur « Les Hues-Hauts », les variations latérales de faciès attestent d'une grande variabilité des profils sur de courtes distances et de l'intensité des phénomènes érosifs et des colluvionnements.

L'industrie lithique, en faible proportion dans cette marge septentrionale du complexe d'atelier, se rencontre souvent en position dérivée : dans la terre végétale, dans les colluvions (cailloutis, limon jaune clair avec cailloutis et limon argileux avec cailloutis), ou dans le limon jaune. Sur « Les Hues-Hauts », seuls 25 objets lithiques sont associés à la partie sommitale du pavage, horizon repère pour le site de Saint-Brice. Ces artefacts se rapportent aux séries « classique » (n : 19) et « ancienne » (n : 3) et comprennent 3 objets en quartz (1 nucléus multidirectionnel et 2 éclats). Ces éléments ne peuvent être datés, tant au plan technologique que chronostratigraphique.

Ainsi, plusieurs ensembles lithiques ont été rencontrés sur les « Hues-Hauts » : quelques artefacts néolithiques, des artefacts de la série dite « classique » à outils bifaciaux, dont des éléments Levallois et des outils bifaciaux, deux pièces de la « série blanche », quatre éclats de la « série marron » et une quinzaine d'objets patinés et lustrés, dont un outil bifacial, appelé par commodité « série ancienne », qui pourraient être antérieurs au dernier cycle glaciaire/interglaciaire.

Tous ces éléments appartenant à plusieurs occupations témoignent d'importants remaniements liés à des colluvionnements holocènes et des phénomènes périglaciaires.

L'apport majeur des sondages effectués en 2018 réside dans la mise au jour de quartz taillés qui ne peuvent être attribués au plan chronoculturel et de quelques pièces rapportables au Mésolithique, période jusqu'alors non reconnue sur les sites de Rânes et Saint-Brice-sous-Rânes.

Les résultats apportés par la campagne de sondages 2018 dans ce secteur mal documenté montrent que l'évaluation des ateliers de Rânes et Saint-Brice-sous-Rânes mérite d'être poursuivie. En effet, cette évaluation permet de circonscrire les nappes de vestiges, donc du complexe d'atelier, et d'appréhender l'état de conservation des mobiliers archéologiques dont le « pavage » de base est susceptible d'incorporer, outre des éléments souvent fragmentés par le gel de « la série blanche », des artefacts à forte patine brune et quelques pièces émoussées qui témoignent d'occupations antérieures à la « série classique ». Cette dernière illustre les derniers peuplements néandertaliens du Grand-Ouest, vers 41/40 000 ans.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie,

avec la collaboration de Monique ODEN,
Joël BEUCHET et Jacques RICHARD, bénévoles

La création par la société Besnier Aménagement d'un nouveau quartier d'habitat durable susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, le SRA de Normandie a prescrit un diagnostic sur l'emprise de ce projet. Cette opération a été réalisée entre le 17 et le 20 avril 2018. Quatorze tranchées de sondage réalisées aux confins de la campagne d'Alençon et du Haut-Maine, sur la rive gauche de la Sarthe, ont permis de mettre au jour 35 anomalies.

Ce premier examen a dévoilé des vestiges d'occupations anthropiques documentant inégalement des périodes protohistoriques et historiques. En bas de versant, dans une probable ancienne zone marécageuse,

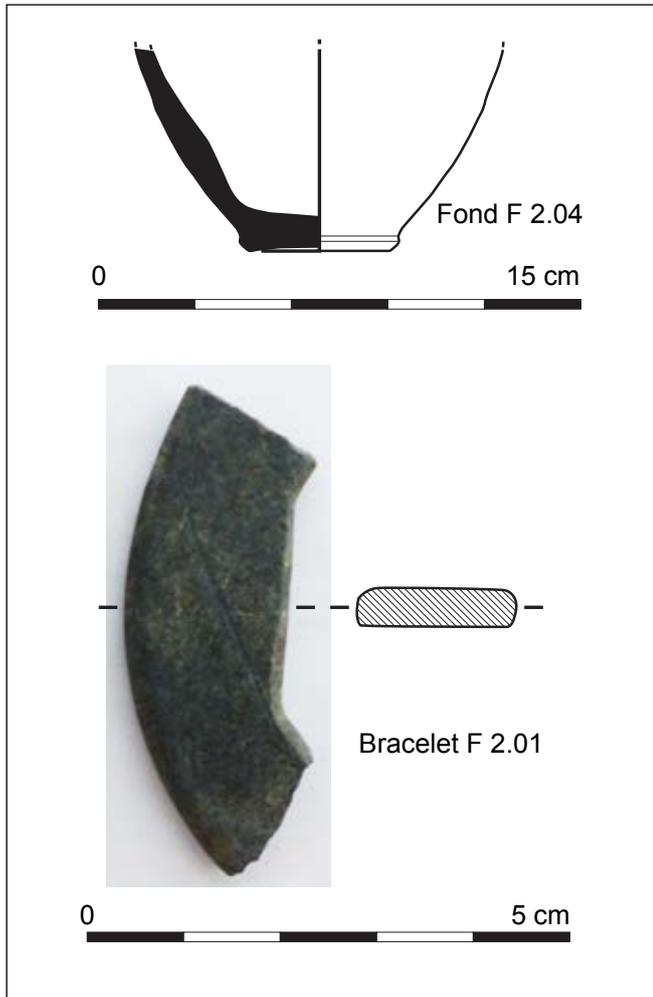
aucune véritable installation anthropique n'a été mise au jour, hormis des fossés parcelaires, reconnus déjà par la cartographie du XIX^e siècle. En revanche en haut de versant, en limite d'emprise, une implantation non caractérisée est datée entre le début de l'âge du Bronze jusqu'à La Tène finale.

Claire BARBET
INRAP

avec la collab. de Jérôme PAIN
et Emmanuel GHESQUIÈRE



Tournai-sur-Dive, La Garenne de Villedieu : vue prise du nord du fossé découvert en partie nord-ouest de l'emprise (M.-H. Jamois).



Tournai-sur-Dive, La Garenne de Villedieu : fragment de bracelet en schiste découvert dans le comblement du fossé F2.01 (M.-H. Jamois).

La SAS Orbello Granulats Normandie exploite un affleurement de grès-quartzite rouge du synclinal primaire du Massif Armoricain bas-normand sur le site d'exploitation de « La Garenne de Villedieu », sur les communes de Tournai-sur-Dive et Villedieu-Lès-Bailleul. Les bancs ouverts arrivant en fin d'exploitation, la Société Orbello a pour projet d'étendre la carrière sur la parcelle ZH 24, d'une superficie de 2 ha, située au nord du front de taille actuel, à ciel ouvert. Le choix de la parcelle a été fait au vu des résultats de carottages, en raison de la plus faible épaisseur des sédimentations calcaires sur cette zone. La nature destructive des travaux envisagés et la proximité de plusieurs sites archéologiques répertoriés (notamment un menhir classé et une occupation néolithique) ont généré la mise en place d'un diagnostic archéologique.

L'opération de terrain a eu lieu du 28 février au 2 mars 2018. Elle a permis d'identifier un fossé, dans le comblement duquel ont été trouvés deux vases fragmentés en céramique d'époque gallo-romaine. Quatre fosses très arasées, dont une pourrait être une sépulture par ses dimensions et sa forme, ont également été mises au jour, sans que leur appartenance chronologique ait pu être envisagée, en l'absence de tout mobilier associé.

Enfin, trois fossés à fond plat, décaissant le calcaire en partie ouest de l'emprise, pourraient correspondre à des structures du Néolithique moyen, de type Passy. Un fragment de bracelet en schiste, découvert dans le comblement superficiel de l'une de ces structures, est le seul élément, hormis les caractéristiques des creusements, qui permettrait d'étayer cette hypothèse.

Marie-Hélène JAMOIS
INRAP

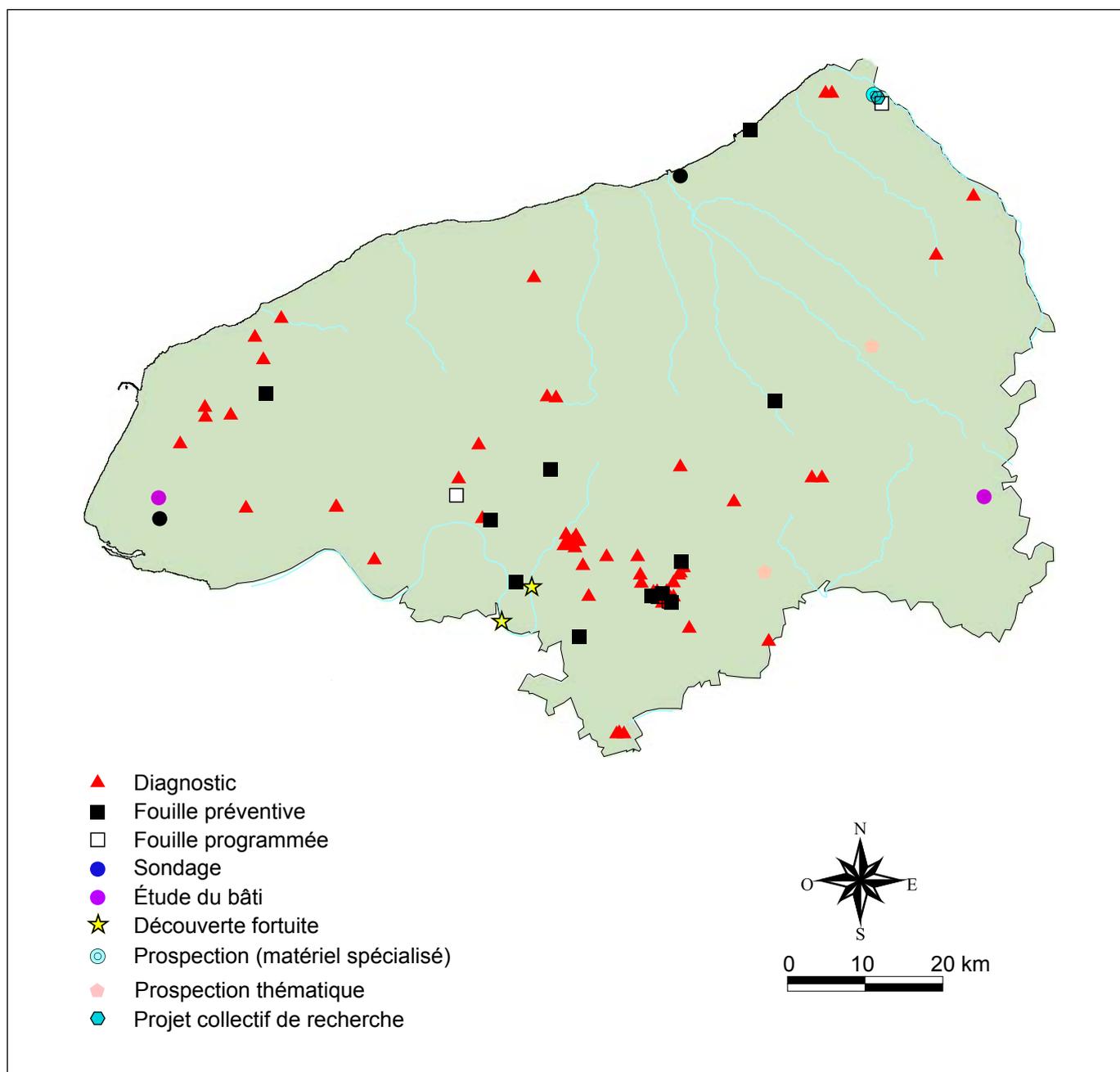


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2018

Carte des opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime



NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172965	Bihorel 220, 222, 224 route de Neufchâtel	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	GAL	3089 Positif
172924	Blangy-sur-Bresle Route d'Eu : SOPREMA	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	3058 Négatif
173003	Bois-Guillaume 3440, 3550, 3588 route de Neufchâtel	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO FER	3108 Positif
172894	Bois-Guillaume 5 rue de la République	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3030 Négatif
172906	Bois-Guillaume 174 rue de la République	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3054 Négatif
172970	Bois-Guillaume Plaine de la Ronce, tranche 2	Dagmar Lukas INRAP	F. Prév.	PRO GAL	▲
172927	Bretteville-du-Grand-Caux Route de Goderville, Chemin de la Motte	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3059 Positif
172994	Buchy Route des Forges	Caroline Riche INRAP	Diag	MOD CONT	3106 Limité
172954	Buchy Rue Hameau du Nid de Geai	Caroline Riche INRAP	Diag	MÉD MOD	3073 Positif
172995	Caudebec-lès-Elbeuf 90 rue Étienne Dolet	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3105 Négatif
172938	Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	Dagmar Lukas INRAP	Diag	MOD CONT	3041 Limité
172996	Caudebec-lès-Elbeuf 90 rue de la République	Frédérique Jimenez	Diag	/	3105 Négatif
172940	Clères Entrée du parc du château	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3062 Positif
172990	Criquetot-L'Esneval Beuzebosc	David Breton INRAP	Diag	NÉO BRO FER GAL	3097 Positif
172975	Criquetot-L'Esneval Route de Vergetot	Claire Beurion INRAP	Diag	NÉO PRO GAL MOD	3100 Positif
172978	Déville-lès-Rouen 310-336 route de Dieppe	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3090 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172887	Déville-lès-Rouen 8ter rue Georges Hébert	David Honoré INRAP	Diag	MÉD	3033 Limité
172921	Diffusion et utilisation de la craie de la vallée de la Seine	Aude Painchault SUP	PT	MÉD	En cours Positif
172957	Dieppe Puys	Sylvain Mathieu Ass.	Sond	CONT	3246 Positif
172948	Écrainville Le Rolin Pierre	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	3070 Négatif
172964	Épreville Route d'Auberville, La Renault	Caroline Riche INRAP	Diag	PRO GAL CONT	3098 Positif
172916	Eu Bois-l'Abbé <i>Notice unique avec les 2 autres opérations</i>	Étienne Mantel SRA	FP	NÉO PRO GAL	3116 Positif
172917	Eu Bois-l'Abbé <i>Notice unique avec les 2 autres opérations</i>	Étienne Mantel SRA	PCR	NÉO PRO GAL	3116 Positif
172918	Eu Bois-l'Abbé <i>Notice unique avec les 2 autres opérations</i>	Bruno Gavazzi SUP	PMS	NÉO PRO GAL	3116 Positif
172900	Fécamp Boulevard Suzanne Clément	Bruno Aubry INRAP	Diag	MÉD CONT	3028 Limité
172959 172961	Flocques Rue des Écoles, lotissements communaux 1 et 2	Claire Beurion INRAP	Diag	PRO GAL MÉD	3086 Limité
172963	Fontaine-le-Dun Le Gros Orme : extention de silo	David Breton INRAP	Diag	/	3071 Négatif
172960	Foucarmont Rue des Fossés	Claire Beurion INRAP	Diag	MOD	3095 Limité
172911	Gruchet-le-Valasse Parc de l'abbaye, partie est : conduite d'évitement	Nicolas Roudié INRAP	Diag	HMA MOD	3024 Positif
172910	Gruchet-le-Valasse Parc de l'abbaye, partie est : parking	Nicolas Roudié INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3025 Positif
172919	Harfleur La Porte de Rouen	Bruno Duvernois COL	Sond	MÉD MOD	En cours Positif
172966	Hénouville Rue Fontaine	Bruno Aubry INRAP	Diag	PAL	3102 Positif
172941	Louvetot Route du Bourg	David Breton INRAP	Diag	PRÉ FER MÉD	3061 Positif
172899	Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	Aude Painchault SUP	FP	MÉD	1294 Positif
172885	Ménerval Eglise Notre-Dame	Anastasiya Chevalier-Shmauhanets SUP	EB	MÉD	En cours Positif
172939	Le Mesnil-Esnard 10B rue de Belbeuf	David Breton INRAP	Diag	/	3042 Négatif
172968	Mesnil-Panneville Chemin du Jonquay	Nicolas Roudié INRAP	F. Prév.	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172955	Mesnil-Raoul Rue du Mesnil	David Breton INRAP	Diag	NÉO	3072 Limité
172898	Métallurgie et hydraulique en pays de Bray Recherche par drone	Christophe Colliou AUT	PT	MÉD MOD	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172884	Montivilliers Abbaye	Pauline Carvalho INRAP	EB	MÉD MOD	En cours Positif
172922	Notre-Dame-de-Bondeville Place Sadi Carnot	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	HMA	3069 Positif
172951	Petit-Caux Raccordement du parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport	Claire Barbet INRAP	F. Prév.	PRO GAL	▲
172967	Port-Jérôme-sur-Seine ZA Grande Campagne Est	Caroline Riche INRAP	Diag	BRO CONT	3096 Limité
173032	Rives-en-Seine Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle : aile nord-est	Paola Calderoni INRAP	Diag	MOD	3155 Positif
172588	Rives-en-Seine Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle	Gilles Deshayes MADE	F. prév.	MÉD MOD	En cours Positif
172913	Rouen Aître Saint-Maclou	Aminte Thomann INRAP	FP	MÉD MOD	En cours Positif
173000	Rouen Rues Claude Groulard et Louis Thubeuf	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	1356 Positif
172952	Rouen Églises Saint-Godard et Saint-Laurent	Anne-Sophie Vigot Éveha	F. Prév.	MÉD MOD	En cours Positif
172942	Rouen Place Martin-Luther-King Temple Saint-Éloi	Mark Guillon INRAP	F. Prév.	MÉD MOD	En cours Positif
172908	Rouen 50-58 rue Méridienne	Bruno Lepeuple Éveha	F. Prév.	MÉD MOD	En cours Positif
172633	Rouen 5-7 route de Neufchâtel	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3010 Négatif
172872	Rouen 19 route de Neufchâtel	David Honoré INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3031 Limité
172945	Rouen Points d'apports volontaires	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	▲
172976	Rouen 40 rue Saint-Vivien : caserne Philipon	Faustine Roussel INRAP	Diag	MOD CONT	3099 Positif
172626	Rouen 2 rue Sainte-Geneviève-du-Mont	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MOD CONT	3007 Positif
172893	Rouen 83 rue Stanislas Girardin	Faustine Roussel INRAP	Diag	MOD	3021 Limité
172981	Rouen Place du Vieux Marché	Mark Guillon INRAP	DÉC FP	MÉD MOD	En cours Positif
172907	Saint-André-sur-Cailly Hameau du Bout Levé	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3035 Négatif
172904	Saint-Léonard Rue du 8 Mai 1945	David Honoré INRAP	Diag	MOD CONT	En cours Limité
172554	Saint-Martin-de-Boscherville Parcelles D 593, 594, 595 et 778p	Nicolas Roudié INRAP	Diag	CONT	3101 Négatif
172979	Saint-Pierre-de-Manneville Route de Sahurs	Émilien Estur MADE	F. Prév.	FER GAL HMA CONT	En cours Positif
172931	Saint-Pierre-de-Varengeville 576 route de Duclair	David Breton INRAP	Diag	/	3074 Négatif
172903	Saint-Pierre-de-Varengeville 105 route des Fermes	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3044 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172888	Saint-Pierre-de-Varengeville 111 route des Fermes, lot B	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3044 Négatif
172880	Saint-Pierre-de-Varengeville 25 rue d'Hectot	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3040 Négatif
172934	Saint-Pierre-de-Varengeville 184 sente Jason	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3057 Négatif
172993	Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe : stade	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	3103 Positif
172877	Saint-Pierre-de-Varengeville 340bis rue de la Paix	David Honoré INRAP	Diag	/	3055 Négatif
172881	Saint-Pierre-de-Varengeville 41 route du Paulu	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	3001 Positif
172876	Saint-Pierre-de-Varengeville 458 route du Paulu	David Honoré INRAP	Diag	/	3032 Négatif
172879	Saint-Pierre-de-Varengeville 704 route du Paulu	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	3029 Négatif
172949	Saint-Romain-de-Colbosc Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny	Jérôme Marian Archéopole	F. Prév.	BRO FER GAL MOD CONT	En cours Positif
172801	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie : zones 1, 3, 4 et 5	David Breton INRAP	F. Prév.	BRO FER GAL	En cours Positif
172985	Saint-Romain-de-Colbosc Route de Saint-Laurent	Claire Beurion INRAP	Diag	PRO GAL MÉD MOD	3162 Positif
/	Saint-Saëns ZA du Pucheuil	Frédérique Jimenez INRAP	F. Prév.	PRO GAL HMA	En cours Positif
/	La Seine Dragage PK 281-292	Patricia Moitrel SRA	DÉC	HMA	En cours Positif
172977	Servaville-Salmonville Rue de la Fosse aux Loups	Joël Huard Ass.	PT	CONT	En cours Limité
172926	Turretot Rue de la Vallée	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO PRO HMA MÉD MOD	3034 Positif
172973	La Vaupalière Allée des Peupliers	Claire Beurion INRAP	Diag	IND	3091 Limité
172989	Yainville Rues de L'Essart et Victor Hugo, lot 1	Claire Beurion INRAP	F. Prév.	BRO	En cours Positif
172933	Yerville Rue des Champs	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	NÉO PRO GAL	3056 Positif
172870	Yerville Route de Veules : collège Henri de Navarre	David Honoré INRAP	Diag	FER GAL	3019 Positif
172786	Yvetot 4-8 rue de l'Épargne	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	GAL MOD	3107 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

▲ Les opérations engagées en 2018 et achevées en 2019 seront publiées dans le *Bilan scientifique de Normandie* 2019.

NORMANDIE
SEINE - MARITIME

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Antiquité

Bihorel

220, 222, 224 Route de Neufchâtel

Les premiers résultats de cette opération confirment l'existence d'une occupation gallo-romaine sur cette partie du territoire communal. Matérialisée par trois fosses, dont deux polylobées situées en bordure de la route de Neufchâtel, et un trou de poteau, ces structures ont livré des rejets alliant composante domestique et artisanale

(céramique, faune, verre, scories...). Datés du milieu du II^e au début du III^e siècle après J.-C., elles témoignent vraisemblablement de la proximité d'un habitat.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Néolithique

Âge du Fer

Bois-Guillaume

3440, 3550, 3588 route de Neufchâtel

Le projet de créer de nouvelles résidences sur près de 6 241 m² a motivé la prescription d'un diagnostic. Les tranchées ont été ouvertes en fonction de la géographie de l'emprise. Les terrains correspondent à un parking revêtu d'un bi-couche gravillonné d'une propriété « squattée » et plantée d'arbres centenaires et un espace tertiaire encore en activité. Ces différentes contraintes ont limité l'accès à une surface inférieure à 2 000 m².

Le terrain est recouvert par un remblai de matériaux de démolition sur un peu plus de 30 cm d'épaisseur en moyenne. Sous cet horizon, apparaît la terre végétale totalement anaérobie et bleutée, diffusant une odeur âcre de décomposition. Des réseaux privés d'eaux pluviales et d'électricité limitent encore un peu plus l'approche de cet espace. Cependant, et contre toute attente, une stratigraphie significative laisse apparaître près de 3 m d'une séquence limoneuse liée aux derniers épisodes périglaciaires. Trois tranchées de diagnostic ont été ouvertes : deux parallèles sur la plus grande longueur du parking orientées nord-est/sud-ouest et une orientée nord-ouest/sud-est. Ces ouvertures ont permis de mettre au jour des indices d'occupation du Néolithique récent et de l'âge du Fer.

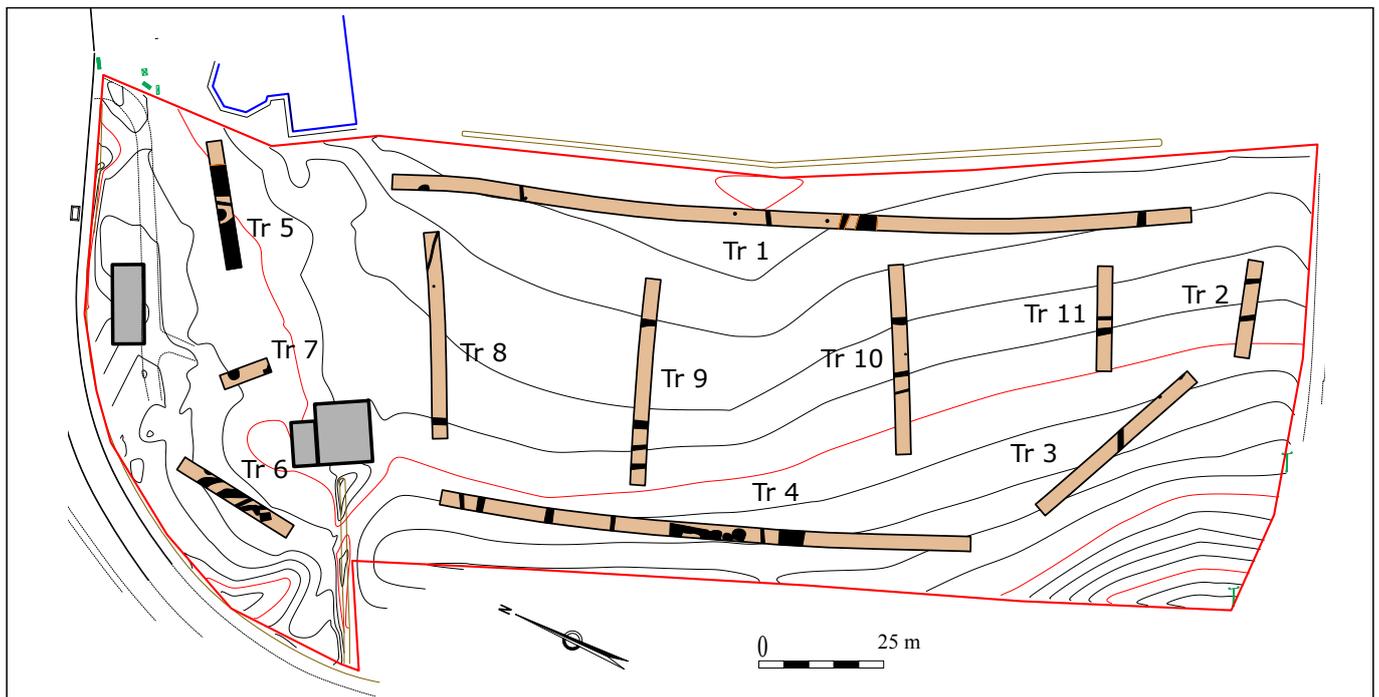
Le Néolithique est caractérisé par une fosse/chablis

qui a livré des silex brûlés, de l'industrie lithique et des tessons de céramique.

L'âge du Fer est matérialisé par l'angle d'un fossé d'enclos qui se développe sous les parcelles non sondées. La morphologie du fossé laisse entrevoir l'existence d'aménagements singuliers, vraisemblablement en lien avec un complexe ostentatoire. Une forme céramique permet d'orienter la chronologie de cet ensemble vers La Tène C.

Cette opération permet de mettre en avant un ensemble d'éléments archéologiques chronologiquement divers sur la faible surface foncière accessible. La commune de Bois-Guillaume est riche d'un passé archéologique qui couvre principalement l'âge du Fer et l'Antiquité. La présence, dans le cadre de ce diagnostic, d'un angle d'enclos de La Tène permet de renforcer l'intérêt d'une telle découverte et pose de nombreuses questions sur ses dimensions, son statut et le contexte dans lequel il s'organise. Ainsi, faut-il le mettre en relation avec les occupations gauloises déjà connues sur le territoire communal ?

Bruno AUBRY
INRAP



Bretteville-du-Grand-Caux, route de Goderville et chemin de la Motte : plan des sondages (S. Calduch).

Ce diagnostic a été mené sur le futur emplacement d'un lotissement. L'emprise de 2,1 ha est située dans le centre du village, entre l'église et une motte castrale aujourd'hui arasée. Les sondages ont mis au jour des fossés parcellaires et un chemin encaissé dans la prairie au sud. Ces éléments sont de datation incertaine car seulement accompagnés de mobiliers hétérogènes et diffus hors structures.

La partie septentrionale correspondant à la ferme des XIX^e-XX^e siècles a livré divers éléments (mobiliers en

fosses, ornières, fossés et niveaux d'épandage) illustrant les activités d'habitats. L'ancienneté de l'occupation est attestée par deux niveaux de remblais distincts d'une mare dont les mobiliers du XVIII^e et plus particulièrement du XVI^e siècle correspondent à un habitat aisé.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Un projet d'aménagement de lotissement par la société Altitude Lotissement sur les parcelles D 49 et 50 a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 2,5 ha.

La parcelle à diagnostiquer est située sur un plateau caractérisé par une formation argilo-sableuse brun-rouge à silex. Les très rares structures archéologiques recensées ont été découvertes dans un niveau de limon sableux brun clair ou au sommet de l'argile rouge à silex. De rares indices d'occupation, pour la majorité non datés, ont été mis en évidence. Ils se résument à quelques indices d'une trame de parcellaire probablement récent

et à de rares fosses potentiellement modernes. Enfin, on retiendra la présence d'une zone de colluvions dans la partie méridionale de l'emprise qui rappelle les colluvions découvertes dans la parcelle attenante lors du diagnostic de la rue Hameau du Nid de Geai (voir *infra*) et pour partie comblé durant le XIII^e-XIV^e siècle.

Caroline RICHE
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Buchy

Rue du Hameau du Nid de Geai

Un projet de construction d'un lotissement par la société GERPEC sur les parcelles D 54, 55, 484 et 519 a entraîné la mise en place d'un diagnostic archéologique sur une surface de 2,2 ha.

L'emprise du diagnostic est implantée à l'est du village sur une zone de plateau marquée par une formation argilo-sableuse brun-rouge à silex. Très peu d'indices d'occupations et/ou de vestiges ont été identifiés. Les quelques éléments datés se rapportent aux XIII^e-XIV^e siècles et à l'époque moderne. Il s'agit de fragments de céramiques isolés (détermination É. Lecler-Huby) découverts au cours du décapage ou, plus rarement, au sein de structures en creux. D'autres ensembles non

datés, tels que des fossés de parcellaire, des fosses et un trou de poteau, sont présents. Ces différents vestiges sont implantés de part et d'autre d'un petit talweg probablement pour partie comblé durant le XIII^e-XIV^e siècle. On signalera également la découverte d'un fragment de lame de hache polie en éclogite découverte dans des colluvions au niveau du petit talweg.

Caroline RICHE
INRAP

Moderne

Contemporain

Caudebec-lès-Elbeuf

Îlot Jules Ferry, rues Jules Ferry
et Raspail

Malgré sa localisation au sein du tissu urbain ancien et de l'agglomération gallo-romaine d'*Uggade*, ce diagnostic archéologique n'a livré presque aucun élément ancien. Les vestiges rencontrés se rapportent en effet essentiellement aux constructions modernes et contemporaines qui ont fortement bouleversé ce terrain. Quelques tessons céramiques isolés, attribuables à l'âge du Bronze / premier âge du Fer et à l'Antiquité / haut Moyen-Âge, constituent les seuls artefacts archéologiques suggérant une fréquentation

ancienne de ces parcelles. Celle-ci est également évoquée par quelques rares vestiges mobiliers gallo-romains, trouvés précédemment dans le même secteur (diagnostics en 2014 en 2017).

Dagmar LUKAS
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Clères

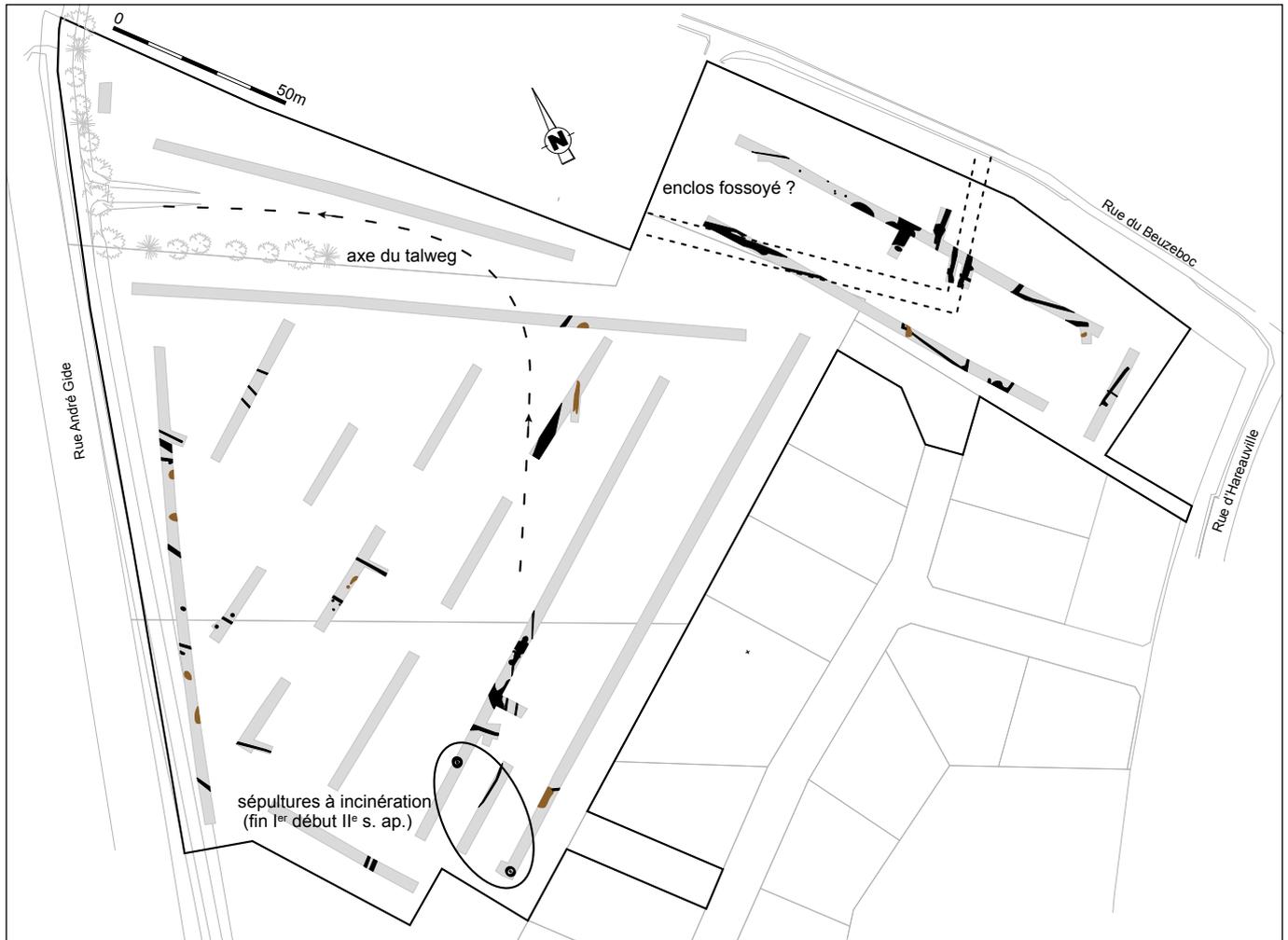
Entrée du parc du château

Contemporain

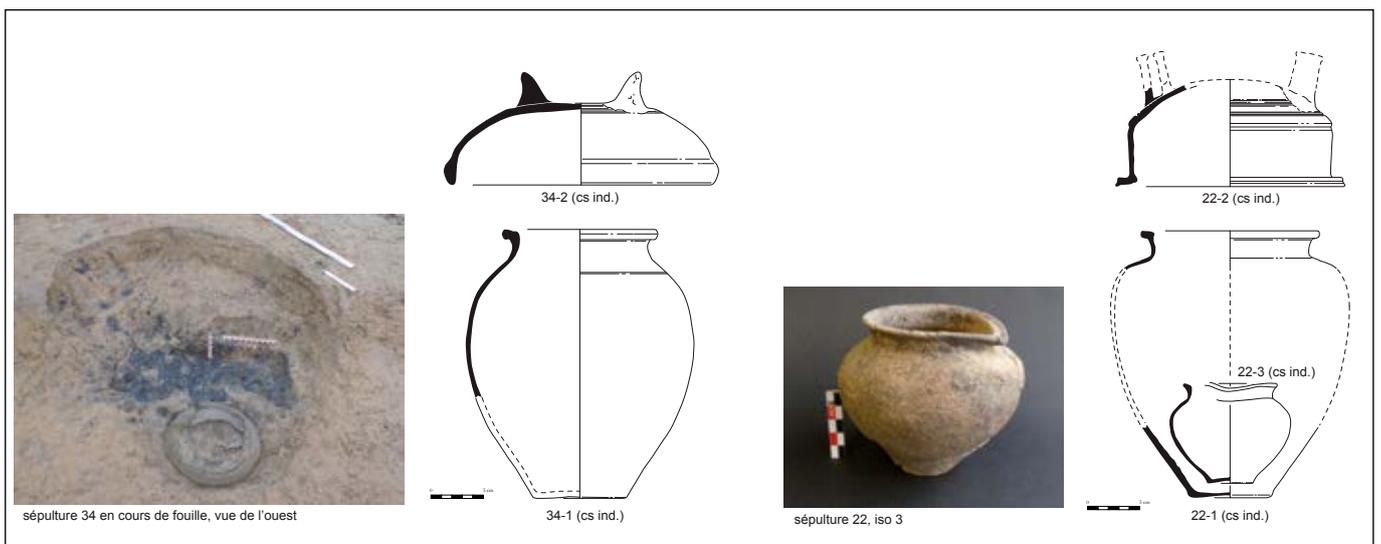
Ce diagnostic archéologique a été mené à l'emplacement du projet de construction de la nouvelle entrée du parc zoologique du château de Clères. L'emprise est située le long de la rue du village et de la rivière, et tout près du château fort en ruine dont la fondation remonte au XII^e siècle. Des fondations, niveaux et fosses d'époques contemporaines reposent directement sur le terrain naturel témoignant de l'arasement complet des éventuelles occupations antérieures. Seul un fossé de 8 m de large et plus de 3 m de profondeur peut correspondre au fossé du château fort médiéval ou à

un exutoire se dirigeant vers la rivière. Ses niveaux de comblements atteints dévoilent deux grandes phases de colmatage, aux XVI^e-XVII^e siècles puis aux XIX^e-XX^e siècles, cohérents avec l'histoire des aménagements du domaine de Clères.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Criquetot-l'Esneval, Le Beuzeboc, fig. 1 : plan masse (D. Breton).



Criquetot-l'Esneval, Le Beuzeboc, fig. 2 : contexte funéraire (photo de terrain : D. Breton, dessin de mobilier : L. Féret, photo de mobilier : S. Le Maho).

Ce diagnostic intervient préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune de Criquetot l'Esneval, située entre Le Havre et Fécamp. L'emprise, de près de 4 ha, se situe en périphérie immédiate du bourg, au nord de la commune. L'intervention a livré plusieurs indices répartis en trois secteurs distincts (fig. 1).

Un parcellaire indéterminé et peu ordonné occupe le sud-ouest de la parcelle. Il est associé à deux sépultures à incinération dont l'organisation est similaire. Leur gabarit est semblable et le dépôt, localisé au sud, est constitué d'un vase cinéraire surmonté d'un tripode retourné (l'une présente en plus, un petit vase dans l'urne) et d'un coffret en matière périssable dont le cément est très charbonneux. Elles sont datées du dernier tiers du I^{er} siècle après J.-C. / première moitié du II^e siècle après J.-C. (fig. 2).

Au nord-est, il s'agit d'un probable enclos fossoyé, appréhendé uniquement par son angle méridional, au sein duquel ont été observées de rares structures (fossés, fosses et trous de poteau). Le mobilier associé

est faiblement représenté, il évoque la Protohistoire (La Tène ?) et l'Antiquité (un seul lot céramique évoque la fin du I^{er} / II^e-III^e siècles).

Enfin, dans le talweg, des vestiges céramiques et lithiques ont été identifiés au sein des colluvions à environ 70-90 cm sous le terrain naturel. Le mobilier céramique est représenté par des tessons érodés datés de la Protohistoire ancienne au sens large (La Tène A ?) et de la transition Néolithique final / âge du Bronze ancien. Le mobilier lithique est pour partie plus frais, il est constitué de quelques éclats et grattoirs (évoquant le Néolithique ?). Seul un probable couteau à dos est mieux cerné chronologiquement et daté du Tardiglaciaire. Au vu de la facture de certaines pièces, il est tentant d'envisager la conservation de quelques lambeaux de sols disparates, scellés par des colluvions.

David BRETON
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Criquetot-l'Esneval

Route de Vergetot

Antiquité
Moderne

Un diagnostic a été réalisé à Criquetot-l'Esneval, à 400 m du centre bourg, préalablement à la construction d'un nouveau lotissement sur une superficie de 2,2 ha. L'intervention était motivée par l'existence d'une motte castrale et d'éléments gallo-romains dans le village.

Le diagnostic a permis de détecter quarante faits archéologiques, relativement dispersés sur l'ensemble du terrain, qui consistent exclusivement en structures en creux : fossés, fosses et trous de poteau. Des

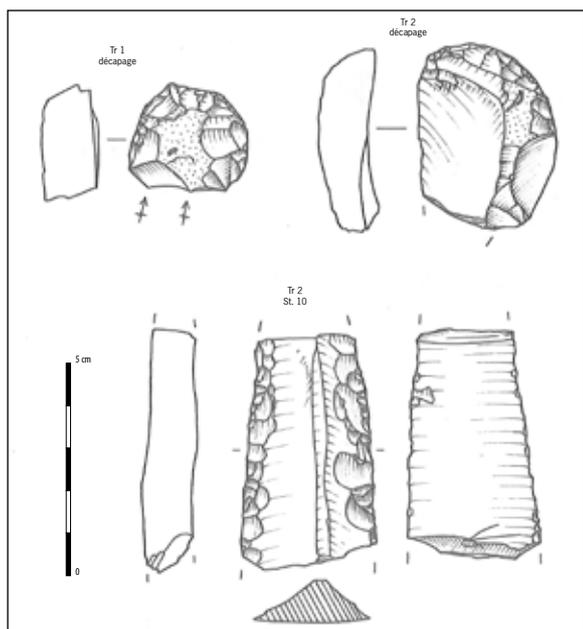
indices d'occupation du Néolithique récent ont été mis en évidence, représentés par du mobilier lithique épars et surtout par une fosse contenant un fragment de lame réalisée dans un silex exogène provenant du gisement du Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire. La pièce retrouvée est un mésial de lame portant des traces de fracturation à une extrémité et a probablement été utilisée pour des travaux de petite percussion.

Un semis de fosses renfermant des éléments céramiques et des vestiges de combustion (charbons, terre cuite, silex brûlés) signale également une fréquentation humaine durant la Protohistoire ancienne. La pâte et la facture des fragments céramiques évoquent plutôt les productions de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Seule une petite coupe en pâte sableuse, à partie haute lissée et partie basse rugueuse, peut être datée de façon plus précise du Hallstatt final / La Tène ancienne.

L'époque gallo-romaine est représentée par un réseau parcellaire orthonormé, orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est / est-nord-est/ouest-sud-ouest, dont les fossés ont livré plusieurs éléments céramiques datant du I^{er} siècle après J.-C. Un autre axe fossoyé, de direction nord-sud, est d'époque moderne et semble parfaitement concorder avec une limite de parcelle figurant sur le plan cadastral de 1809.

Les différents vestiges qui ont été identifiés témoignent ainsi d'une présence humaine dès les périodes anciennes sur le territoire de Criquetot-l'Esneval.

Claire BEURION
INRAP



Criquetot-l'Esneval, route de Vergetot : mobilier lithique du Néolithique récent/final (D. Prost).

Le projet de construction d'une salle de sport pour le collège privé Sainte-Marie a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Cette exploration d'un manoir seigneurial ecclésiastique, contiguë de l'église paroissiale de Déville-Lès-Rouen rendait le diagnostic archéologique indispensable et prometteur. L'observation des tranchées et de la parcelle laissent apparaître un remodelage de la topographie naturelle pour des constructions et des cultures. Ces

dernières sont attestées depuis la période médiévale. Les quelques fosses de plantations et les petits fossés peuvent s'y rattacher, sans qu'il soit possible de les dater. La découverte d'un tesson du X^e siècle permet néanmoins de témoigner d'une fréquentation des lieux dès cette période.

David HONORÉ
INRAP

En septembre 2018 l'association « Bunker Archéo Région Dieppe » a réalisé une opération de fouille programmée sur un ouvrage allemand du mur de l'Atlantique situé dans le jardin d'une propriété privée, en surplomb de la plage de Puys à Dieppe. L'intervention a été faite à la demande du propriétaire qui souhaitait valoriser et ouvrir au public ce bunker dans le cadre de commémorations liées à la tentative de débarquement de troupes canadiennes en août 1942 sur les plages de Dieppe. Des cartes postales d'après-guerre avaient permis l'identification de cet élément de défense avant son enfouissement total.

Il était constitué d'un encuvement pour un canon anti-char de type PAK 5 cm KWK L60, d'une soute à munition et d'une pièce abri pour hommes. L'encuvement a été dégagé ainsi que l'entrée des deux salles situées sous celui-ci, permettant leur visite après ventilation et évacuation des remblais. La fouille a permis la découverte en place du cartouche du bunker (Die01-19) datant sa construction de la fin de l'année 1942, début

1943. Il a notamment été trouvé deux grosses pièces métalliques du canon et une plaque « mode d'emploi du poêle de chauffage ». Il a été observé que les portes blindées ont été déposées après-guerre et que l'ouvrage ne contenait plus de trace d'aménagement (fixations, couchettes, poêle...) à part deux profilés IPN scellés dans un mur, permettant de stocker des munitions. La présence de circuits électriques ou téléphoniques n'a pu être attestée.

Le bon état du bâtiment a permis sa mise en valeur grâce à un accès en rondins de bois et à un aménagement paysager et il est désormais ponctuellement ouvert au public.

Christophe CHAPPET
SRA de Normandie

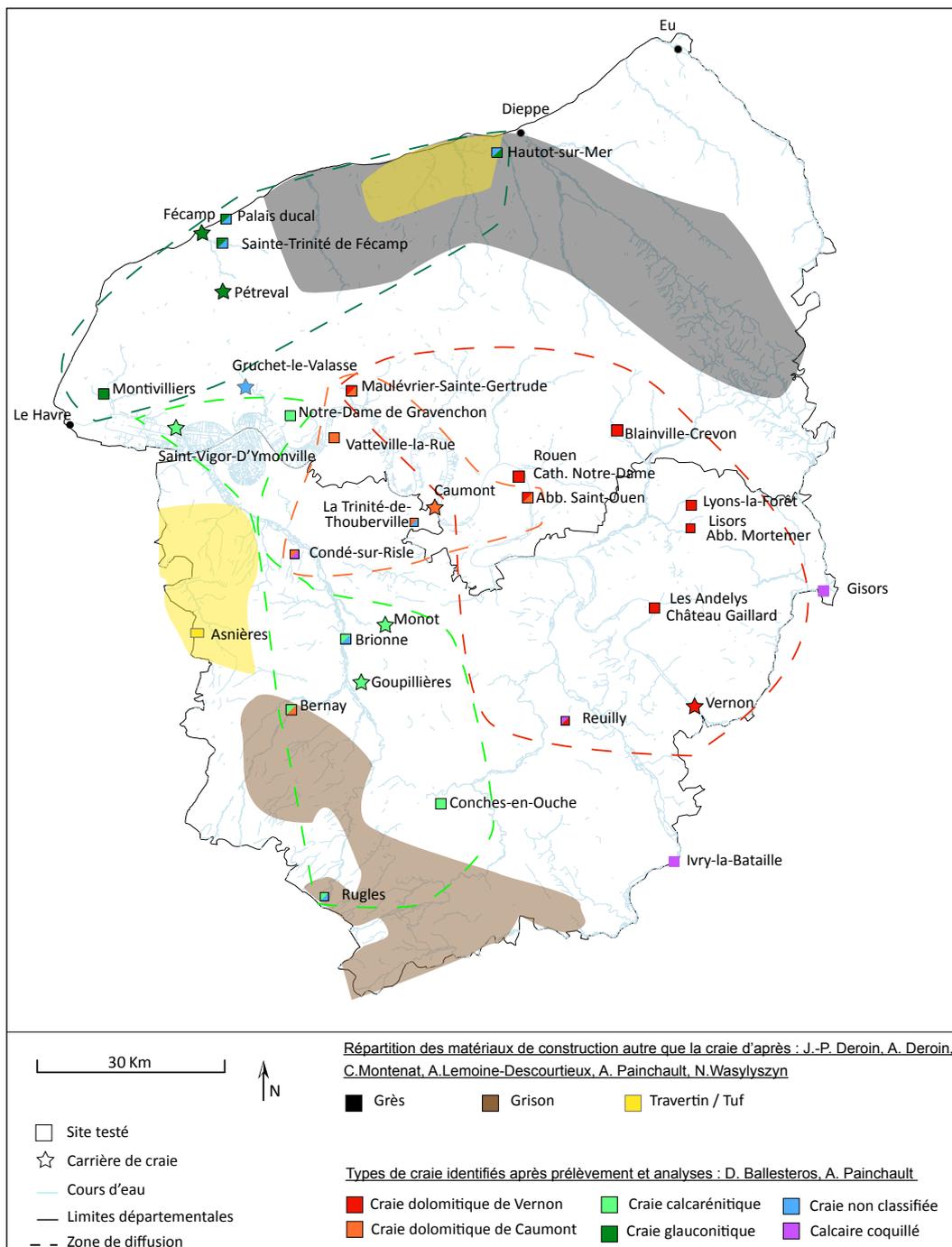
Pour Sylvain MATHIEU
Association Bunker Archéo Région Dieppe

Au cours de l'année 2018, une prospection thématique a été réalisée au sein d'un projet de recherche d'Intérêt Normand de l'Université de Rouen financé par la région Normandie. Cette prospection avait pour objectif d'étudier les principes de diffusion de la craie de Vallée de Seine dans le bâti médiéval (X^e-XIV^e siècles), en Normandie orientale. Pour établir ces principes, on s'est appuyé sur la comparaison entre les matériaux issus de bâtiments médiévaux et ceux issus de lieux d'approvisionnement en matière première. Un corpus

d'une cinquantaine de sites, comportant de la craie comme pierre de construction, a ainsi été établi parmi les monuments encore bien conservés de la région, tels que les fortifications et les églises. L'objectif était d'étudier les techniques de bâti et d'identifier la nature des matériaux utilisés, mortier et pierre ainsi que, pour ces dernières, leur répartition dans la structure. En parallèle, les carrières d'extraction et les affleurements rocheux susceptibles d'avoir servi aux chantiers de construction étaient localisés et la nature de la roche provenant de

ces emplacements, identifiée. *In fine*, les comparaisons ont été réalisées à partir d'un échantillonnage rendu possible (autorisation, accessibilité) sur une vingtaine de sites du corpus et sur huit lieux d'extraction potentiels (carrières de Caumont, Vernon, Goupillières, Monot, Fécamp, Pétreval, Orival, Saint-Vigor d'Ymonville). Les échantillons ont fait l'objet d'analyses macroscopiques, microscopiques à l'Université de Rouen et chimiques (éléments majeurs, mineurs et traces) à l'Université de Nancy pour la craie, au CESH d'Auxerre pour le mortier. Bien que le traitement des résultats soit toujours en cours, il est possible de présenter une partie des conclusions de ce travail. L'analyse des roches du bâti et des zones d'extraction a tout d'abord mis en évidence

l'existence de divers types de matériaux susceptibles de servir à la construction : les grès et le tuf vers le littoral nord, le tuf à nouveau et le calcaire coquillé aux abords du pays d'Auge et de la région parisienne, le grison dans le sud de l'Eure et la craie autour de Fécamp, de la vallée de Seine, de l'Eure et de la Risle. L'analyse de la craie a permis de distinguer trois types de composition : une craie glauconitique située à Fécamp et Pétreval, une craie dolomitique observée en Vallée de Seine avec les carrières de Caumont et de Vernon, une craie calcarénitique formant une diagonale entre Saint-Vigor-d'Ymonville et les carrières de Goupillières et Monot dans la vallée de la Risle (fig. 1). L'analyse micro et macroscopique des échantillons (D. Ballesteros, Univ.



Diffusion et utilisation de la craie de la vallée de la Seine : carte (A. Painchault).

Rouen) a permis, en outre, de distinguer la pierre de Caumont de celle de Vernon par la taille des vacuoles, laissées par la décomposition de la dolomite, présentes dans la matrice de la craie ; la taille des vacuoles de la craie de Vernon se situe aux alentours de 30 à 40 microns tandis que celle de Caumont avoisine les 50 microns.

La nature des différents types de craie identifiés dans les murs des bâtiments correspond en grande majorité aux roches présentes localement. La diffusion s'organise en zones assez restreintes autour des lieux d'extraction et vraisemblablement contraintes par les zones de diffusion des autres matériaux. La diffusion de la craie de Vernon est un peu plus étendue, sa présence est en effet observée à Maulévrier-Sainte-Gertrude (Pays de Caux) alors que Caumont et Saint-Vigor d'Ymonville sont des points d'approvisionnement plus proches. Le commerce de la craie de Vernon a sans doute bénéficié de l'axe de circulation de la Seine et a pu être favorisé par la qualité supérieure de sa constitution.

À l'échelle d'un bâtiment, la craie est sans grande surprise privilégiée pour les ouvertures, les angles et les ouvrages sculptés, car plus facile à tailler. Des distinctions de qualité sont néanmoins remarquables sur certains bâtiments, comme sur l'abbatiale de Fécamp où les matériaux les plus résistants façonnent les murs extérieurs, tandis que les matériaux plus fins

sont privilégiés pour l'intérieur. Les soubassements des constructions réalisés en craie sont, par ailleurs, issus de bancs plus solides et moins gélifs que les autres, comme le gros lien. Les analyses de mortier (S. Büttner) ont révélé, quant à elles, l'utilisation, pour tous les mortiers prélevés, de chaux aérienne et d'agrégats issus de sables locaux. Ces indications montrent que l'on privilégie une utilisation locale des matériaux, mais qui n'exclut en rien, pour la craie de qualité notamment, la possibilité d'une diffusion plus large comme c'est le cas par exemple pour la Tour de Londres, où la présence de craie de Vallée de Seine (Caumont/Vernon) a été identifiée. Néanmoins, la nature ponctuelle de l'échantillonnage oblige à la réserve quant à l'utilisation de ces résultats. Ils ne sauraient être l'aboutissement d'un travail exhaustif, mais constituent plutôt des observations préliminaires visant à développer les investigations sur le terrain, notamment par le biais de monographies détaillées ou encore par l'étude d'autres matériaux.

Aude PAINCHAULT
GRHis, Université de Rouen

Protohistoire

Antiquité

Un projet de construction d'un lotissement à Épreville sur les parcelles A 327, 328 et 1423 a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 9 347 m² implantée quasiment au cœur du village, dans une zone caractérisée par une formation de limon de plateau.

Très peu d'indices d'occupation et/ou de vestiges ont été identifiés et ils sont pour l'essentiel non datés. Les quelques éléments chronologiquement bien calés se rapportent à l'époque contemporaine (XIX-XX^e siècles), La Tène D2/époque augustéenne et au Haut-Empire (II-III^e siècles après J.-C). Davantage situés dans la partie nord, ils sont parfois quasiment en limite d'emprise. Les vestiges de la période contemporaine correspondent à du mobilier recensé au décapage (céramique, grès et tuile) et à un chemin remblayé par des fragments de silex, du mortier blanc fragmenté et des fragments d'assiettes en porcelaine, de petite tasse en faïence fine, des éléments de grès (pichet émaillé) ou encore de la céramique commune avec glaçure.

Pour les périodes plus anciennes, quelques indices témoignent d'une occupation qui pourrait se développer au nord de l'emprise mais dont on a du mal à préciser la nature et le degré de densité. Quelques indices d'occupation de la fin de l'époque gauloise au I^{er} siècle

Épreville

Route d'Auberville La Renault

Contemporain

après J.-C. sont ainsi présents. Il s'agit d'une zone d'épandage de mobilier composée de fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, de verre et surtout de céramique. Ces derniers sont attribués à la fin de La Tène D2 et à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (détermination L. Féret). Un segment de fossé présentait des fragments de céramique, découverts à la surface et datés de la Tène C2D-première moitié du I^{er} siècle après J.-C. Dans le lot, on dénombre des fragments de céramique de type Veauvillaise, d'autres correspondent à une céramique fine tournée fumigé (détermination L. Féret). Un indice du Haut-Empire est matérialisé par quelques *tegulae* et quelques fragments de céramique, dont un bord de pot à cuire de type Montfort-sur-Risle et une anse de cruche à surface ardoisée (détermination L. Féret).

Enfin, des traces d'un réseau de parcellaire, illustré par quelques segments de fossés non datés, complètent les découvertes.

Caroline RICHE
INRAP

La campagne de la fouille programmée 2018 s'inscrit dans le cadre d'une seconde année probatoire du PCR « Topographie générale et insertion territoriale de la ville de *Briga* », coordonné par Étienne Mantel, qui sera effectif en 2019. Le conseil scientifique, constitué de Jean-Yves Marc (Université de Strasbourg), Séverine Blin (CNRS), Matthieu Poux (Université Lyon II Lumière), Thierry Dechezleprêtre (Conseil départemental des Vosges) et Laurent Popovitch (Université de Bourgogne) a définitivement pris corps. L'une de ses missions est de définir les choix scientifiques, les priorités de cette action et les moyens mis en place pour en optimiser les résultats. L'année 2018 a eu pour but essentiel de finaliser les recherches sur les secteurs ouverts depuis une demi-décennie au nord-est du centre monumental sur environ 1 ha (Mantel dir. 2019).

Les investigations, qui ont essentiellement concerné le Quartier Nord, marqueront la fin des opérations dans ce secteur, même si d'ultimes interventions très limitées y seront pratiquées en 2019 sur une centaine de mètres carrés.

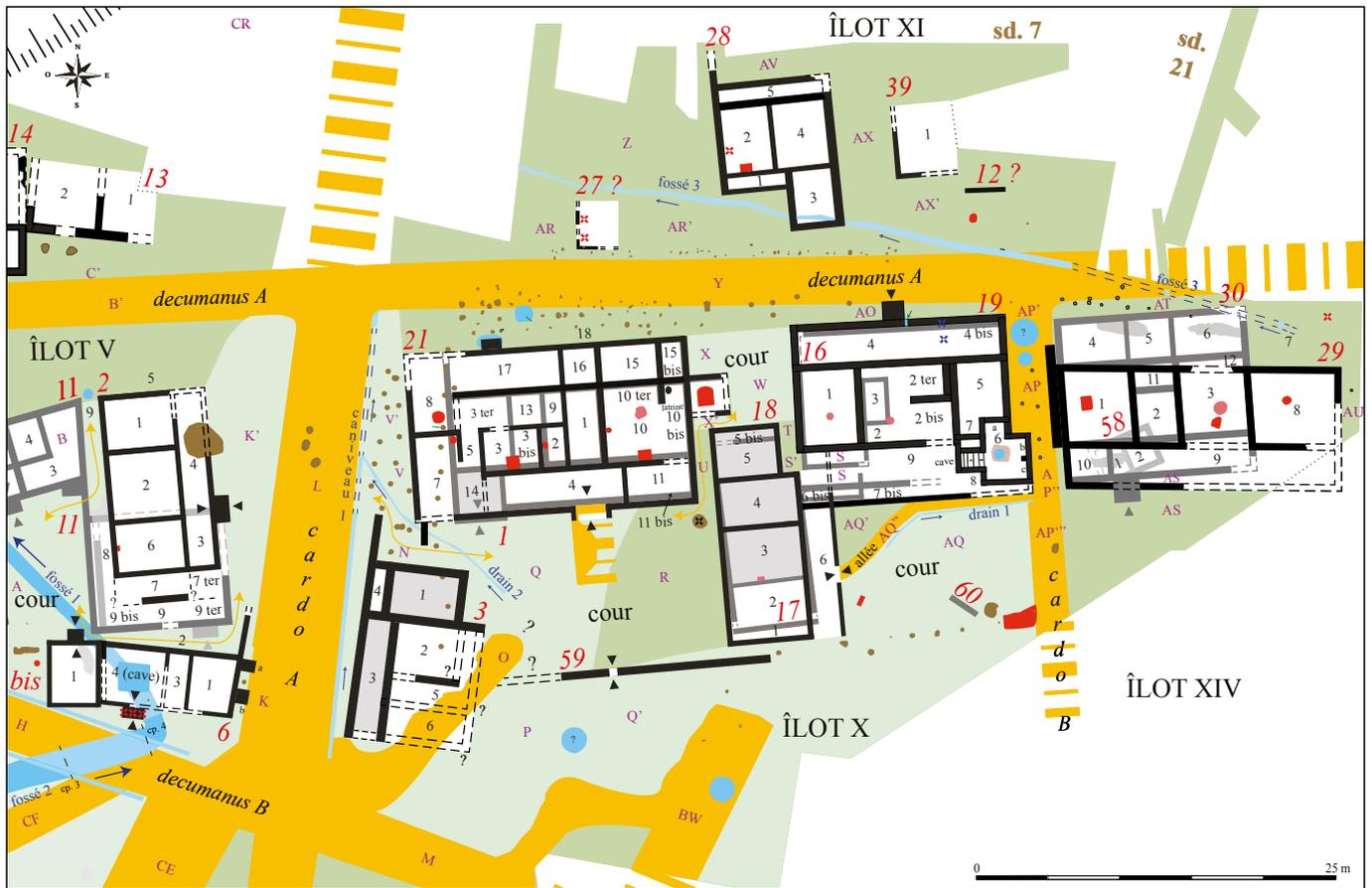
La fouille exhaustive de ce secteur, avec des vérifications systématiques au-delà du sol naturel, a permis de circonscrire les occupations anciennes (préhistorique

et protohistorique) à travers la présence, ou non, de matériel rattachable à ces périodes (les structures étant difficilement décelables). Aux abords ouest de l'îlot VIII, le mobilier lithique, bien que totalement remanié, indique une fréquentation dès le Néolithique final ou l'âge du Bronze. De rares structures et quelques zones fouillées en 2017 avaient déjà révélé du matériel en place sur le sol naturel (dans l'environnement des bâtiments 41 et 56 de l'îlot III et dans l'espace AS de l'îlot XIV), limitant dans ce secteur l'extension maximale de ces occupations vers le nord-est.

La période protohistorique est elle aussi de mieux en mieux documentée par cette approche méthodologique à grande échelle. Du mobilier remanié a été découvert dans le sondage 7 (presque exclusivement au sud du *Decumanus* B, mais aussi dans l'espace AQ) et la majorité provient du sondage 8 (principalement dans les espaces BL, BK, CE et CH). L'étude du mobilier céramique protohistorique et de sa répartition (1 170 tessons supplémentaires, 102 individus) contribue à mieux appréhender ces horizons chronologiques et les mouvements de remblais de plus en plus évidents, consécutifs à certains aménagements surtout effectués de la fin du I^{er} siècle au milieu du III^e siècle de notre ère.



Eu, Bois l'Abbé, fig. 1 : relevé pierre à pierre de la partie occidentale des vestiges centré sur les îlots X, XI et XIV du Quartier Nord (relevé : G. Blein, S. Boireau, A. Dananai, L. Deschamps, É. Mantel, J. Nguyen-Dao, J. Parétias, DAO : J. Parétias).



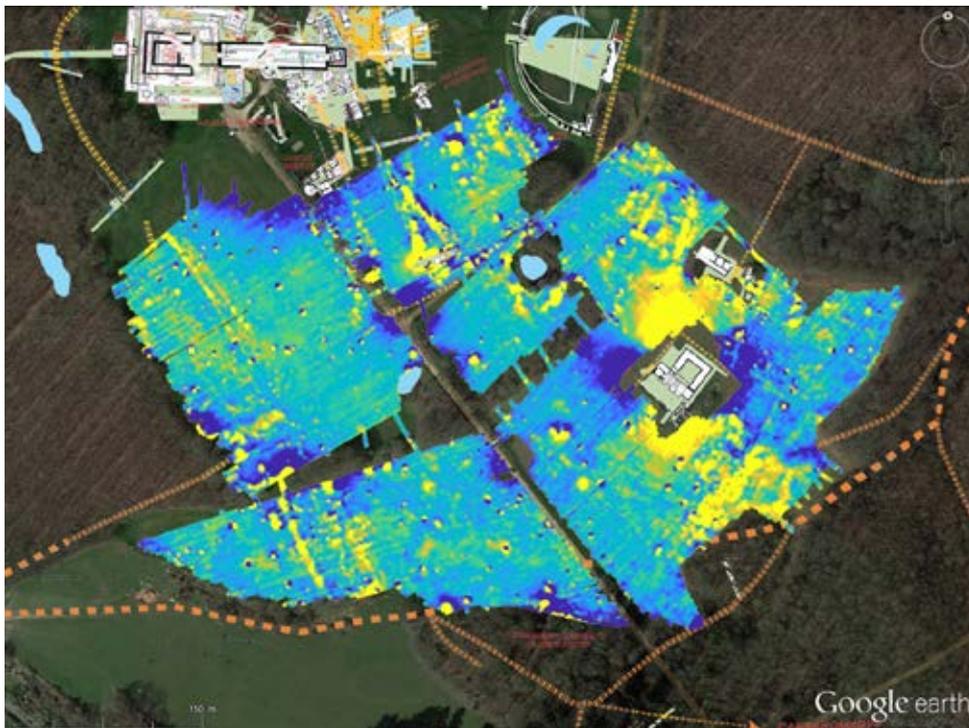
Eu, Bois l'Abbé, fig. 2 : plan interprété de la partie occidentale des vestiges centré sur les îlots X, XI et XIV du Quartier Nord, toutes phases confondues (É. Mantel, DAO : J. Parétias).

Dans ce quartier (plus particulièrement l'îlot X du sondage 7), une fondation linéaire (59) marquant une limite de parcelle, quelques segments de murs de possibles bâtiments (12 ?, 60) ainsi que des structures en creux ont été mis au jour et complètent le plan général des vestiges (fig. 1 et 2). Ces renseignements complémentaires confortent le schéma proposé depuis plusieurs années pour l'implantation et l'évolution de la trame urbaine des II^e et III^e siècles (Mantel et Dubois 2012) et précisent son organisation. L'existence d'espaces de cours quadrangulaires communs dans l'îlot X délimités par un mur (espaces Q/R) et une clôture (espaces AQ/AQ'/AQ'') est désormais attestée. L'approvisionnement en eau est de mieux en mieux appréhendé par la mise en évidence de l'utilisation des points d'eau (puits et puisards), avec pour certains emplacements jusqu'à 2 ou 3 creusements successifs (espaces AC' et AP'). Les données acquises cette année apportent des précisions sur la structuration du quartier et affinent la chronologie des différents aménagements comme les plans de phasage de l'occupation. Les conditions météorologiques et l'émulation durant l'été 2018 ont favorisé l'achèvement de la fouille du Quartier Nord. La stabilisation des vestiges et leur mise en valeur sont aujourd'hui en grande partie achevées par l'équipe de la fouille programmée (fig. 3). Cette présentation est motivée par un souci de conservation, de présentation des vestiges à moindre coût et de leur intégration dans le

cadre environnemental préservé de la clairière du Bois-l'Abbé. L'aménagement d'une butte panoramique dans le Quartier Nord et l'engazonnement des espaces de circulation (voiries, cours) permet de renforcer la lisibilité des vestiges dont les fondations ont été partiellement complétées et, dans certains cas, rehaussées. Ce procédé de valorisation, qui permet enfin l'accessibilité des vestiges à une grande partie de la population, a été accueilli de manière très positive par les instances (SRA, CRMH, Conseil Scientifique) et emporte l'adhésion des visiteurs. Il pourra à l'avenir être systématiquement



Eu, Bois l'Abbé, fig. 3 : vue vers l'est depuis la butte panoramique du Quartier Nord mis en valeur (M. Richard).



Eu, Bois l'Abbé, fig. 4 : carte de l'anomalie magnétique de l'intensité de -5 à 5 nT et plan archéologique interprété positionnés sur une photographie satellite Google Earth (B. Gavazzi, IPGS).

reconduit à l'issue de l'achèvement des opérations dans chaque secteur.

De nouvelles prospections géophysiques, initiées en 2017 et poursuivies en 2018 par Bruno Gavazzi (chercheur contractuel à l'Université de Strasbourg, UMR 7516 – IPGS EOST) et son équipe, livrent des résultats inespérés qui participent à la constitution d'un plan géomagnétique des vestiges couvrant l'emprise de la zone classée après l'échec de l'intervention pratiquée en 2010 par Géocarta (Mantel, Devillers, Dubois 2010). La technique mise en œuvre cette année sur environ 5 ha a permis de détecter de nouveaux vestiges (zones lourdement bâties, fossés, alignements...) qui donnent une image plus complète de la ville romaine de *Briga* (fig. 4). Elles seront poursuivies et affinées lors de la campagne 2019, en parallèle des opérations de fouille, et contribueront, à terme, à cibler les interventions de terrain menées dans le cadre du PCR.

Avec l'achèvement de la quasi-totalité de la fouille du Quartier Nord, de sa mise en valeur et l'intégration des dernières données dans la publication monographique à paraître courant 2020, des secteurs clés de l'agglomération peuvent désormais faire l'objet d'investigations organisées conjointement avec celles qui se poursuivent aux abords du complexe monumental. La première année effective de cette nouvelle formule sera mise en place en 2019 avec un plan de programmation triennale (2019-2021). Deux dossiers laissés

en suspens depuis la fin des années 1990 feront l'objet de nouvelles interventions suivies de mesures de protections appropriées : les « Petits Thermes » dont les fouilles ont été interrompues en 1999-2000 et le théâtre et ses abords dont les études n'ont jamais abouti ni à une publication exhaustive ni à des mesures conservatoires.

La mise en valeur du Quartier Nord met un terme à l'analyse de l'habitat du Haut-Empire dont environ 1 ha a été exploré de manière extensive entre 2010 et 2018. La transition qui s'est opérée ces dernières années oriente désormais la recherche vers une nouvelle approche, collective et pluridisciplinaire, de l'étude du peuplement de cette extrémité du plateau de Beaumont de sa genèse jusqu'à son abandon. Après

cette décennie d'exploration, ce site qui était qualifié de grand sanctuaire rural est reconnu comme une ville d'au moins 65 ha, dont le nom antique *Briga* nous a été révélé par la découverte épigraphique exceptionnelle dans la basilique en 2006 (Mantel, Dubois et Devillers 2006). Elle est dotée d'au moins un complexe monumental à sa périphérie ouest, dont les origines remontent à La Tène ancienne/moyenne en l'état actuel des connaissances. Ces recherches ont entraîné des avancées décisives pour la compréhension de cette agglomération de Gaule Belgique : précision de son assiette, caractérisation de son statut (un chef-lieu de *pagus*), définition des principaux quartiers, compréhension de sa structuration



Eu, Bois l'Abbé, fig. 5 : le complexe monumental vu du ciel (A. Bouloumou).

et des axes de circulation principaux orientés en partie en fonction des points cardinaux et en s'adaptant aux contraintes topographiques (Mantel et Dubois dir., à paraître). Sur cette base solide, des thématiques qui s'intéresseront aux entités constitutives de *Briga* peuvent enfin être mises en place dans les années à venir afin d'activement prendre part à l'étude de ce site important du nord de la France.

Étienne MANTEL
SRA de Normandie,
UMR 7041 ArScAn, équipe GAMMA

avec la collaboration de Stéphane DUBOIS,
Jonas PARIÉTAS, Victor VIQUESNEL-SCHLOSSER,
Corentin VOISIN

Bibliographie

MANTEL É., DUBOIS S. et DEVILLERS S., 2006 - « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, « Bois l'Abbé », Seine-Maritime) : *Briga* ressuscitée », *Revue archéologique de Picardie*, 2006, 3-4. Amiens : SAP, 2007, p. 31-50.

MANTEL É. (dir.), avec la collab. de DUBOIS S., PARÉTIAS J., VIQUESNEL-SCHLOSSER V., VOISIN C., RICHARD M. et GAVAZZI B., 2019 - *Programme Collectif de Recherche « Topographie générale et insertion territoriale de la ville de Briga », Rapport de fouille programmée, Agglomération antique de Briga, « Bois-l'Abbé », Eu (Seine-Maritime – 76 255 001 AH), campagne de fouilles 2018*, rapport, SRA de Normandie, 220 p.

MANTEL É. et DUBOIS S., 2012 - « Premier éclairage sur l'agglomération antique de Briga (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime) : fenêtres ouvertes sur un quartier d'habitation au nord-est du centre monumental », *Journées archéologiques de Haute-Normandie, Évreux, 6-8 mai 2011*. Rouen : PURH, p. 151-160.

MANTEL É. et DUBOIS S. (dir.), à paraître 2020 - *Briga. Bilan de cinquante années de recherches, Revue archéologique de Picardie*, N° spécial, Blangy-sur-Bresle, FATRA.

MANTEL É., DEVILLERS S., DUBOIS S., 2010 - *Agglomération antique d'Eu "Bois l'Abbé" (Seine-Maritime – 76 255 001AH) – Fouille programmée pluriannuelle campagne de fouilles 2009*, rapport SRA de Haute-Normandie, Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu, 1 vol.

Moyen Âge

Contemporain

Fécamp

Boulevard Suzanne Clément

Le projet de créer un lotissement d'une surface de 13 437 m² à Fécamp a motivé la prescription un diagnostic archéologique. L'intervention a porté sur les parcelles AS 22, 23, 103 et 110, qui occupent la vallée de La Valmont, petit fleuve côtier qui draine la partie occidentale du pays de Caux. Cette commune est riche de 47 sites archéologiques référencés. Ils apportent de précieuses informations sur l'organisation de la ville durant notamment l'Antiquité et plus particulièrement le Moyen Âge. En effet la ville faisant partie durant le XI^e siècle du Duché de Normandie, un puissant château y est édifié.

Les terrains concernés par le projet s'inscrivent dans un espace constitué d'anciennes zones humides d'après le cadastre napoléonien. Aux XIX^e et XX^e siècles, l'emprise était occupée par des terrains maraîchers. Après le départ en retraite du dernier exploitant, il y a un peu plus de 20 ans, les cultures ont été rachetées pour devenir une carrière d'extraction de graves. Remblayée par la suite par des gravats de démolitions en tous genres sur une moyenne de 4 m d'épaisseur, le site est devenu ensuite une aire de stockage de graves marines où elles étaient lavées, triées et expédiées.

En raison du fort compactage du terrain, nous avons été contraints de sonder au godet de 2 m de large. Dix-sept sondages ont été ouverts de façon à couvrir la surface de l'emprise. Une seule ouverture plus importante, effectuée sur la limite sud du terrain et le long de la rue du Tapis Vert, permet d'observer un lambeau d'occupation archéologique. Sous un peu plus de 1,40 m de gravats,

un horizon limono-tourbeux brun à marron, repose sur une grave sableuse grise et jaune. À ce niveau, la nappe phréatique est atteinte. De fortes émanations d'hydrocarbures s'échappaient de ces espaces ce qui a limité davantage notre intervention. Toutefois, le caractère plastique et tourbeux de cette unité stratigraphique paraît s'apparenter à un comblement de paléo-chenal ou tout du moins à des horizons qui sont en permanence baignés. Les os de faune qui y sont rencontrés présentent un aspect caractéristique de ce type d'environnement (la surface extérieure est très sombre). Le mobilier archéologique est constitué également de céramique qui atteste une occupation des lieux durant les XI^e-XIII^e siècles. Aucune substruction ou aménagements n'a été identifié. Au regard de la limitation en surface de ces vestiges, de la difficulté de les atteindre et de la nature de l'aménagement projeté sur la parcelle, les travaux ne devant pas excéder un mètre de profondeur, les investigations se sont arrêtées à ce niveau.

Bruno AUBRY
INRAP

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Flocques, près du centre du village, sur deux projets de lotissements contigus couvrant une surface globale de 2,3 ha. La réalisation d'une reconnaissance archéologique à cet endroit, situé près du Tréport et du littoral de la Manche, était motivée par la présence de plusieurs sites gallo-romains dans l'environnement proche, en particulier la *villa* des Louvrets localisée à moins de 500 m au sud.

Les résultats du diagnostic sont très limités puisque sur les 2,3 ha concernés, une quinzaine de structures en creux éparses ont été repérées (tronçons de fossés, fosses, trous de poteau), quasiment toutes dénuées d'éléments de datation.

Les tronçons de fossés correspondent certainement à d'anciennes délimitations parcellaires. Parmi eux, deux tracés linéaires orientés est-nord-est/ouest-sud-

ouest semblent en concordance avec l'organisation du cadastre napoléonien et ont donné un peu de céramique attribuable à la période médiévale. La seule structure particulière est un creusement rectangulaire de 2 m de large, reconnu sur une longueur de 3 m, recevant un niveau empierré de 25 cm d'épaisseur constitué d'un agencement serré de blocs de silex décimétriques. La fonction comme la datation de cet empierrement restent indéterminées.

Quelques vestiges mobiliers issus du décapage (silex taillés, tessons protohistoriques, fragments de tuile antique, céramique et tuiles plates médiévales) témoignent néanmoins d'une fréquentation durant des périodes chronologiques diverses.

Claire BEURION
INRAP

Le diagnostic archéologique réalisé rue des Fossés à Foucarmont, sur une superficie de 650 m², était destiné à cerner l'extension du bourg médiéval, attesté dès le haut Moyen Âge par des tombes découvertes autour de l'ancienne église Saint-Martin et ensuite organisé autour d'une motte castrale.

L'opération a donné des résultats très limités puisque seules quelques fosses d'époque moderne ont été rencontrées. Le plan cadastral napoléonien de 1823 montre que le terrain exploré se trouve juste à l'extérieur

du village médiéval, la rue des Fossés matérialisant la délimitation du bourg ancien.

Bien que l'environnement archéologique soit favorable à de nouvelles découvertes, aucune implantation du Moyen Âge n'a été décelée à cet emplacement.

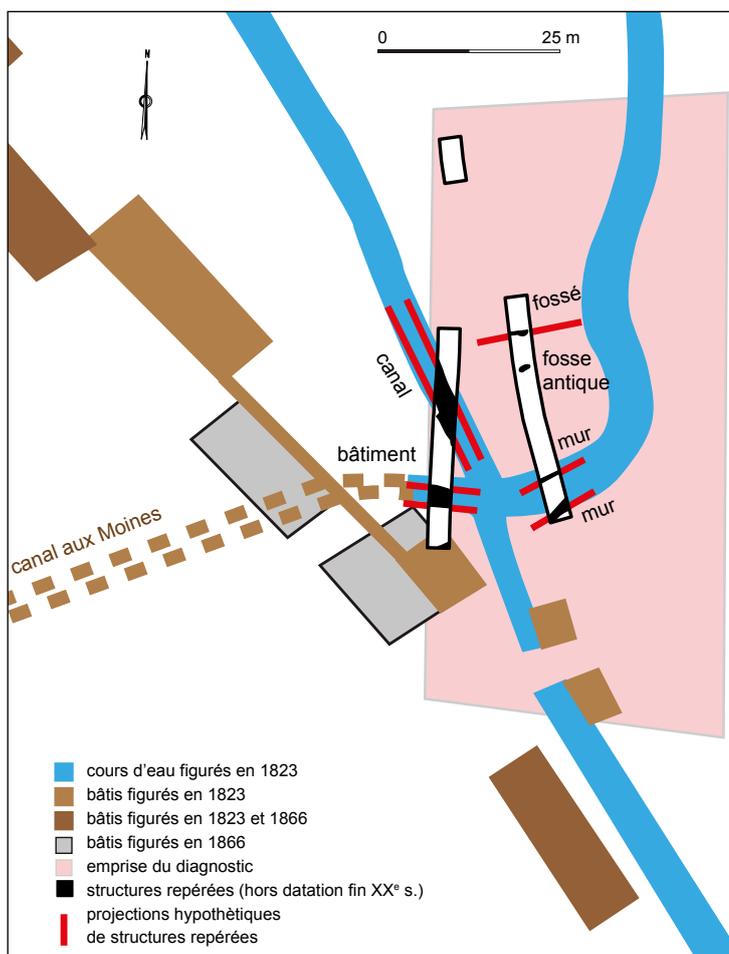
Claire BEURION
INRAP

Ce diagnostic archéologique a été mené dans la vallée du Bolbec, sur le futur tracé d'une conduite de 160 m de long et 3 m de large soit 480 m² quasi intégralement sondés. L'emprise est située le long d'une route départementale dans le parc de l'abbaye de Gruchet-le-Valasse, dont la fondation remonte au XII^e siècle. Une concentration relative de structures diverses sur 100 m du nord au sud (fosses, trous de poteau, ainsi qu'une batterie de fours domestiques) atteste la présence d'un habitat rural localisé près du cours d'eau. Ces structures sont marquées par la présence de charbons, terres

cuites et torchis, quelques tessons et un couteau en fer qui permettent d'attribuer tout ou partie de l'ensemble au haut Moyen Âge (VIII^e-X^e siècles).

Quelques pièces lithiques attestent des occupations antérieures. Une conduite en terre cuite et un petit mur sont attribués à l'époque moderne et sont les seuls vestiges se rapportant à l'abbaye cistercienne.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Gruchet-le-Valasse, parc de l'abbaye, parking : report des sondages sur fonds du cadastre de 1823 (ADSM) et de la carte d'état-major 1822-1866 (Géoportail).

Ce diagnostic a été réalisé sur le futur emplacement d'un parking sur remblais. L'emprise de 2 100 m² est située près du cours actuel et artificiel de la rivière, dans le parc de l'abbaye de Gruchet-le-Valasse. La fondation de cette dernière remonte au XII^e siècle. L'établissement monastique est transformé en château résidentiel à partir de 1791. Une adduction d'eau maçonnée et enterrée, datée entre le Moyen Âge et le XVII^e siècle, repérée lors des grands travaux de 200, devrait se trouver dans le périmètre du parking projeté.

Les sondages ont mis au jour à l'est un petit fossé et une fosse antique du II^e siècle. Un canal voûté en brique, silex et calcaire, enterré sous la surface actuelle, correspond à une dérivation d'un bras de la rivière entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Des portions de murs et de sols s'implantent comme ce canal sur ou dans des remblais variés (démolitions, limons, cailloutis) et épais correspondant au colmatage du cours d'eau. Ce dernier apparaît encore sur le cadastre de 1823 et la carte d'état-major de 1822-1866. Ces aménagements correspondent donc aux différents travaux d'époque contemporaine dans le cadre des activités industrielles et agricoles menés par les différents propriétaires du château. En particulier, le cours d'eau est ici canalisé.

L'éventuelle jonction du canal médiéval et de la rivière a été soit détruite par ces aménagements récents, soit se trouve non loin à l'ouest, hors emprise.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

La Porte de Rouen est un ensemble monumental dont l'aménagement a débuté pendant la guerre de Cent Ans pour protéger l'arsenal royal des incursions anglaises. En 1399, le roi Charles VI fait terminer la fortification de la ville et du port militaire de Harfleur. Le chantier s'achève par l'édification de la porte aux Cerfs qui marque la limite orientale du Clos aux Galées ou arsenal royal. La porte est constituée par deux tours en fer à cheval, encadrant un passage couvert surveillé par une salle de garde aménagée au rez-de-chaussée dans la tour sud, alors que la tour nord, en maçonnerie pleine, permet d'asseoir la fortification et soutient le logis supérieur.

À l'extérieur, la porte s'ouvre sur la campagne, en traversant le large fossé grâce à un pont-levis et un pont

dormant. C'est par ce passage que pénétraient dans la ville les convois royaux, non sans avoir au préalable traversé le port à gué.

Après la guerre de Cent Ans, vers 1470-1480, Louis XI fait édifier devant la porte un puissant boulevard d'artillerie pour en défendre l'accès. C'est une épaisse courtine festonnée reliant 6 tours contenant chacune une casemate et une canonnière, surmontée d'une plateforme de tir, accessible sur le côté sud par une porte, elle-même précédée d'un pont dormant et d'un pont-levis. L'ouvrage est ouvert face à la porte aux Cerfs, mais le réseau des fossés emplis d'eau saumâtre permet, à l'aide d'un jeu d'écluses, d'inonder la cour du boulevard et ses abords. Cette fortification avancée



Harfleur, La Porte de Rouen : vue d'ensemble de la porte aux Cerfs, à l'arrière-plan, du pont dormant au centre et du dallage de la rampe d'accès, au 1^{er} plan (B. Duvernois).

permet d'assurer la défense du corps de place aux limites de portée de l'artillerie.

Le pont dormant, situé entre les deux ouvrages, est plusieurs fois remanié, pour s'adapter aux transformations de l'espace. Dans son premier état (in XIV^e siècle), il est l'unique ouvrage qui franchit le fossé séparant le port de la campagne. Muni d'une arche centrale unique, un imposant blocage central lui sert de cœur, le long duquel sont appareillés ses parements nord, sud et ouest. L'extrémité orientale est constituée d'un dallage de calcaire formant une rampe d'accès rectiligne. C'est cette partie, remarquable par son état de conservation, qui a fait l'objet d'une étude durant l'été 2018.

Ce dallage est presque entièrement conservé. Il a toutefois été endommagé sur son flanc nord par le creusement d'une tranchée de réseau HTA installé par deux fois en 1975 et en 1991. L'ouvrage, conservé sur une surface d'environ 6 x 3 m, est constitué de grandes dalles de calcaire de Caen et de calcaire à silex de la vallée de la Seine, appareillées et jointoyées au mortier



Harfleur, La Porte de Rouen : détails du dallage de la rampe d'accès au pont, côté est (B. Duvernois).

de chaux. L'épaisseur des dalles est de 8 à 10 cm. Les deux extrémités nord et sud sont bien rectilignes. L'extrémité orientale est coupée en biais, formant une légère pointe du côté nord. La pente de la rampe est d'environ 6 %. L'ensemble repose sur les niveaux de colmatage du fossé.

Dans son second état, le pont dormant devient le lien fonctionnel entre la porte aux Cerfs et le boulevard. Le dallage en pierre calcaire est d'abord recouvert d'un important remblai, puis d'une imposante chaussée en pavés de silex noirs posés sur un lit de sable. Les pavés sont taillés sur place, ce qui laisse aux abords une aire de taille similaire à celles que laissent les sites préhistoriques.

L'extrémité orientale du pont est dotée de deux ailes latérales qui viennent enserrer la chaussée, faisant passer la surface de roulage de 4 m sur le pont à 5,50 m à la sortie de celui-ci. Cette large chaussée descend à raison d'une pente de 6 % vers l'entrée du boulevard où elle se rétrécit.

À l'entrée du pont, les rives du dallage sont cassées, et les parements du pont ancien arrachés, son arche centrale démontée. Suivent des travaux d'élargissement : des parements sont remontés, pour faire passer la largeur de l'ouvrage d'environ 3,15 m à 4 m. Sa longueur de 10 m est maintenue.

Les parements latéraux sont montés à la hâte, et présentent de nombreuses faiblesses, comme des traits de sabre. L'espace entre les nouveaux parements et le blocage d'origine est comblé sommairement à l'aide de gros galets de silex mêlés à un mortier maigre. Afin de pouvoir démonter la voûte de l'arche en place, les ouvriers ont coupé le blocage central verticalement, ce qui a imposé un comblement de l'espace ainsi généré entre le blocage et la voûte de la seconde arche, au moyen des mêmes blocs de galets liés au mortier maigre.

Ces transformations du pont dormant, opérées avec des méthodes éloignées des règles de l'art, ont fragilisé un ouvrage déjà soumis aux mouvements de la marée. La fondation de l'ouvrage elle-même a été victime d'une fracture nord/sud qui a occasionné sa rupture.

Le parement sud porte des stigmates d'effondrement et de réparations multiples. La voûte s'est affaissée en son centre, ce qui a obligé à la soutenir au moyen d'une imposante pile centrale. Cette construction sommaire a probablement été installée au XVIII^e siècle, alors que les fossés étaient déjà partiellement comblés et que l'eau ne circulait plus naturellement sous l'arche.

Après le comblement total des fossés au XIX^e siècle et l'arasement d'une partie des tours de la porte aux Cerfs, le pont dormant, lui-même recouvert de chaussées successives en pavés de silex puis de grès, continuait de supporter le trafic routier, d'abord comme entrée principale d'Harfleur jusqu'au percement de la route d'Oudalle en 1840, puis comme rue secondaire jusqu'au moment de sa découverte en 2008.

Bruno DUVERNOIS
Ville d'Harfleur

L'opération de diagnostic a été réalisée à l'emplacement d'un projet de lotissement porté par la société Terres à Maisons Normandie. Le terrain occupe en partie le rebord de plateau qui surplombe les coteaux nord de la vallée de la Seine.

Le terrain est plat. Un herbage et un ensemble de bâtiments agricoles forment une unité foncière singulière ; l'espace est ainsi délimité par des bâtiments et deux habitations à colombage. Un mur monté en pierres calcaire et silex équarris délimite le clos du domaine public. Il semblerait que la fondation de cet ensemble date du début du XVII^e siècle pour évoluer jusqu'à l'aube du XX^e siècle.

L'ouverture des tranchées de diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique. Il est fort possible que cette situation soit liée à l'environnement géographique et à l'absence de placage limoneux. Le diagnostic a

permis de mettre en évidence une plage limoneuse au sein d'un pavage à silex dont la matrice est argileuse de couleur rouge orangé. Cette situation est vraisemblablement le résultat de fortes érosions.

C'est au sommet d'un limon feuilleté brun-orangé que 329 silex taillés apparaissent à 70 cm de profondeur. La série est reconnue sur la partie nord-ouest de l'emprise. Le site est particulièrement bien préservé dans la mesure où l'essentiel de la production semble avoir peu bougé aussi bien géomorphologiquement qu'archéologiquement. Ainsi, la série lithique peut être rattachée à la fin du stade isotopique 4 ou au début du stade 3. Ainsi, il est possible de situer l'occupation au Paléolithique moyen vers 50 000 ans avant notre ère.

Bruno AUBRY
INRAP

Ce diagnostic intervient préalablement à la construction d'un lotissement au cœur de la commune de Louvetot. Celle-ci est située à mi-chemin entre Yvetot et Caudebec-en-Caux, sur le plateau du Pays de Caux.

Cette opération a mis au jour une couverture fossoyée assez hétérogène et diffuse avec probablement plusieurs états. Le rare mobilier ne permet pas de dater la parcellisation de ce paysage. Cependant, la découverte de quelques scories au nord-est du projet est probablement liée à l'activité de forge, reconnue autrefois à Louvetot. Le hameau dit de « l'Ancienne Forge », au sud-est de la commune, y fait encore référence aujourd'hui.

Par ailleurs, en limite de parcelle, au sud, se distingue un ensemble de fosses dont certaines sont datées du Moyen Âge, voire du bas Moyen Âge. Aucune structure bâtie n'a été appréhendée malgré les quelques éléments de tuile et les nodules de terre cuite découverts.

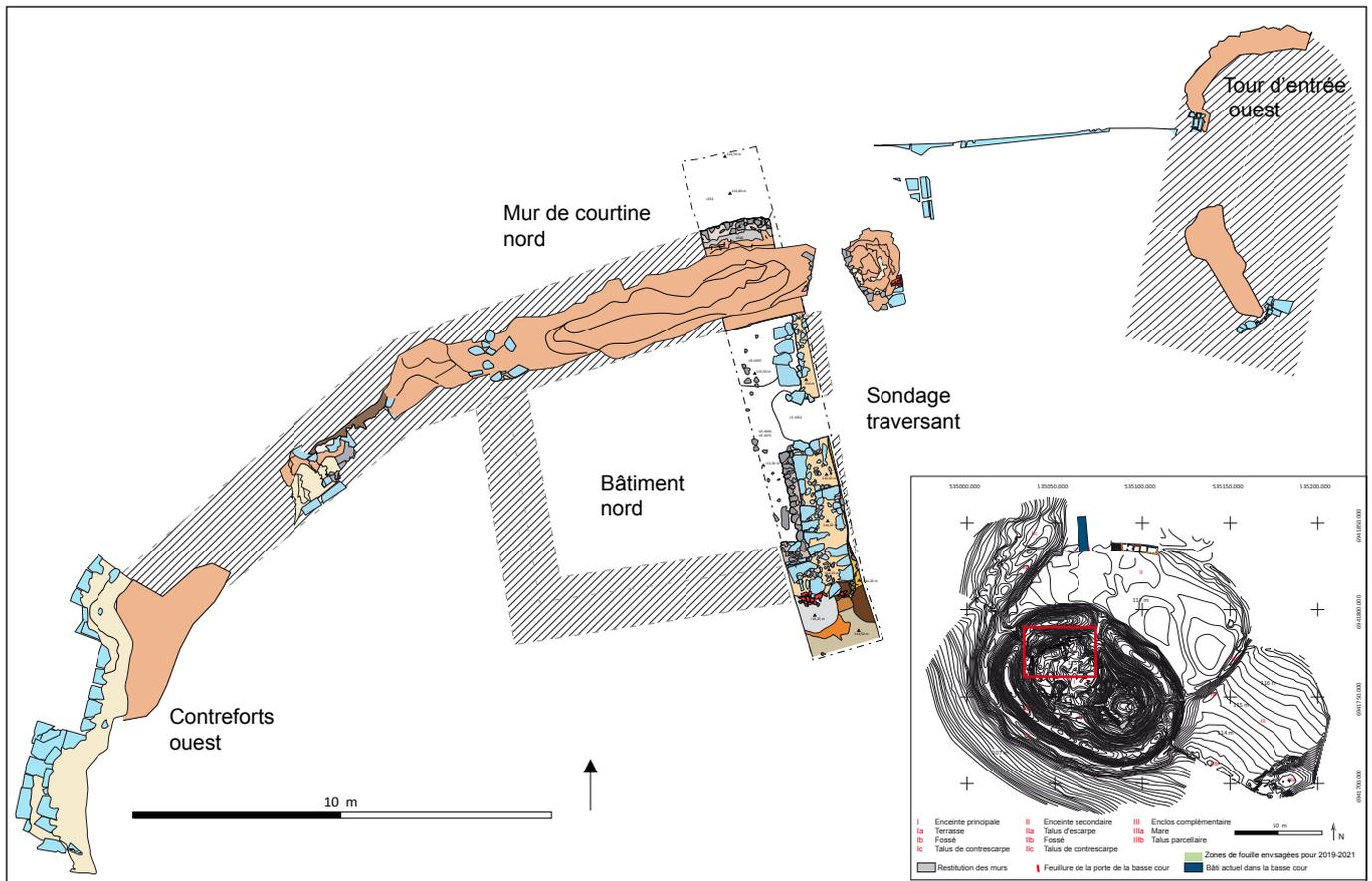
Enfin, près ou dans l'amorce du talweg, sont apparus des vestiges diachroniques (Préhistoire, premier âge du Fer (?) et Moyen Âge), probablement en position résiduelle.

David BRETON
INRAP

La campagne de sondages archéologiques de 2018 réalisée sur le site castral médiéval de Maulévrier-Sainte-Geترude fait suite à une étude du bâti des maçonneries de l'enceinte principale et de la basse cour. L'objet de ces sondages était d'établir les liens stratigraphiques entre les parties des murs restés en élévation et les dépôts sédimentaires liés à l'activité dans le château. Pour des raisons de sécurité, l'étude de bâti de 2017 avait été concentrée sur la partie nord-ouest de l'enceinte principale où la courtine est apparente, vers le sud de

cette même enceinte où un ancien sondage avait laissé au jour les vestiges d'un bâtiment rectangulaire, ainsi que dans la basse-cour où le bâtiment actuel est en partie constitué des murs de la courtine et de constructions datées du XV^e siècle.

Dans la lignée de ce premier travail, les sondages ont donc été réalisés dans ces mêmes zones. Un grand sondage a été implanté de part et d'autre du mur de courtine nord. Son emplacement visait à répondre à trois questions principales et appuyer des hypothèses d'aménagement :



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 1 : plan des sondages 2018 (A. Painchault).

le mur situé dans la pente du fossé et partant de la tour d'entrée se prolonge-t-il au-delà de l'extrémité de la courtine ? Existe-t-il des aménagements desservant les ouvertures dans le mur de courtine ? De quelle manière la courtine est-elle implantée et quels liens stratigraphiques entretient-elle avec les dépôts sédimentaires internes de l'enceinte ? Ce sondage a donc été ouvert dans la pente du fossé sur une longueur de 3 m et une largeur de 2 m et, côté intérieur, sur une longueur de 9 m (fig. 1).

Les données recueillies ont dépassé ce qui était escompté et ont montré la richesse stratigraphique conservée au sein du site. Sous les dépôts humiques sept phases d'activités différentes ont pu être observées. Au sud du sondage interne, les premières structures apparues sont deux fosses plus ou moins circulaires d'un mètre de diamètre environ. Leur installation a nécessité le percement de multiples structures sous-jacentes. La fosse ouest a percé un sol en mortier, disposé lui-même sur un radier de craie concassée qui a servi de préparation de sol. Ce sol est localisé à l'extrême sud du sondage. Il est constitué de plusieurs couches de craie concassée superposées qui ont servi de niveau de circulation. La seconde fosse à l'est du sondage a perforé un mur orienté nord/sud, dont l'étude a montré qu'il avait été bâti à l'aveugle en coulant un mélange de mortier et moellons de silex et craie dans une tranchée (fig. 2). L'ensemble de ces structures est apparu très rapidement au cours de la fouille. Elles reposaient toutes sur un massif maçonné plus ancien fait de gros blocs de

craie mal équarris formant parement et de moellons de craie mélangés à du mortier pour le blocage. Ce massif est composé de quatre parties : un premier pan de mur a été construit contre le mur de courtine, perpendiculaire à lui (USC 127). Il s'interrompt pour laisser un passage d'un mètre puis un autre mur de même facture, reprend le même alignement (USC 122). Ce dernier se termine en formant un angle qui amorce le départ d'un autre mur vers l'ouest, parallèle à la courtine. Cet ensemble est donc constitué du mur d'un bâtiment appuyé contre la courtine qui se développe manifestement vers l'ouest.



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 2 : perforation du mur orienté nord/sud par une fosse (A. Painchault).

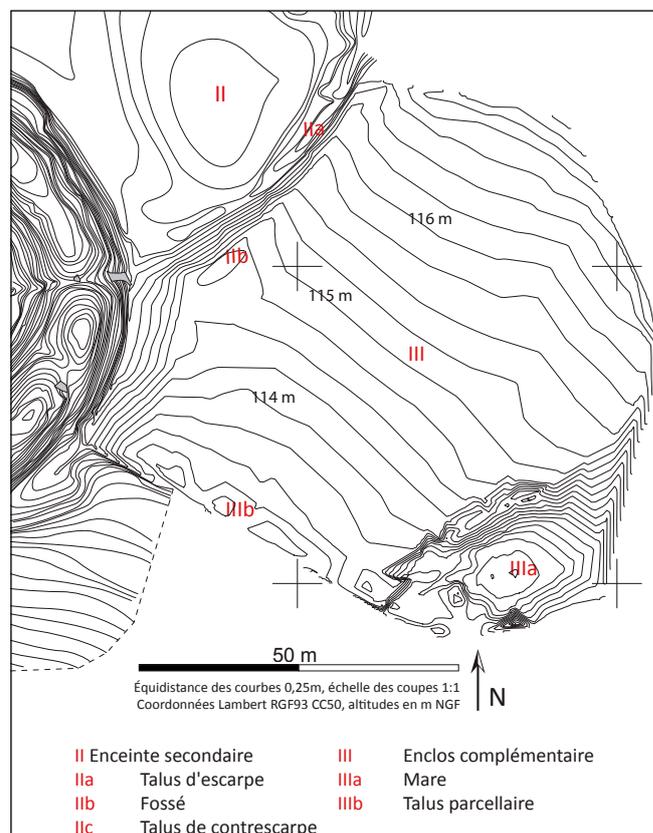
L'existence d'un passage donnant vers l'est suggère néanmoins un lien avec les aménagements situés entre la courtine et la tour. Sous ce massif, le départ d'un autre mur a été dégagé, il suit l'orientation du massif supérieur et pourrait en être le ressaut de fondation, à moins qu'il ne s'agisse d'une construction plus ancienne. Au pied du mur de courtine, les différentes phases d'effondrement de la maçonnerie ont été observées, leur organisation a montré que l'éboulement avait certainement été creusé et aplani pour dégager la base du mur avant qu'une nouvelle phase d'éboulement ne recouvre l'ensemble. Il pourrait s'agir des traces de récupération des pierres lorsque le château servait de carrière. La présence du bâtiment n'a pas permis d'établir comment étaient desservies les ouvertures dans la courtine. Peut-être le passage observé dans le mur de ce bâtiment fait-il partie de la solution.

L'ouverture du sondage dans la pente du fossé avec son pendant interne a permis de fixer l'épaisseur du mur de courtine à 2,70 m. Les parements ont été dégagés de chaque côté. À l'extérieur on observe un parement fait uniquement de moellons de silex, mais conservé sur une faible hauteur. À l'intérieur, le parement est plus conséquent. Il est composé de moellons de silex et de blocs de craie finement taillés au marteau taillant brettelé. L'ouverture dans la pente a par ailleurs montré que le mur dans le fossé ne se prolongeait pas au-delà de l'extrémité de la courtine.

Dans le sud de l'enceinte, la présence providentielle d'un ancien sondage a été mise à profit pour établir l'amplitude stratigraphique de l'intérieur de l'enceinte. Les coupes ont été redressées sur une hauteur d'un mètre cinquante et ont montré que l'enceinte avait été comblée par une succession de remblais tassés constitués de limons mélangés à des moellons de silex, de craie, des nodules de mortier et des terres cuites architecturales concassées ; un mélange attribuable à du tout-venant. Sous ces couches de remblais a pu être observée une alternance entre des couches de remblais plus étalées, aplanies, composées de dépôts de tuiles et de remblais d'argiles plus uniformes, et des couches sédimentaires liées à une occupation. Les remblais de tuile et d'argile ont manifestement servi de surface de circulation. Au plus bas des coupes, les lambeaux d'un sol en mortier apparaissent et se font semble-t-il l'écho d'une occupation



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 3 : mur de construction légère dans la coupe nord (A. Painchault).



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 4 : relevé de l'enclos attenant à la basse-cour (A. Painchault).

plus stable et mieux aménagée. Le redressement de la coupe nord a par ailleurs mis en évidence l'existence un mur assez léger dont seules les premières assises déjà apparentes ont été nettoyées. Il est difficile en l'état d'en déterminer l'usage, mais le sol en mortier semble s'appuyer dessus (fig. 3).

En parallèle, l'étude architecturale du bâtiment de la basse-cour a été achevée, notamment par l'analyse du bâti interne. Le bâtiment est constitué de tronçons du mur d'enceinte de la basse-cour sur lesquels les bâtisseurs se sont appuyés pour édifier les autres murs. Certains pans, constitués de blocs de craie présentant des traces de marteau taillant brettelé, sont assez homogènes. Ils pourraient correspondre aux vestiges des murs d'une maison construite en 1452 dont les comptes de chantier ont été retrouvés (ADSM 116J57). Enfin, une grande partie du bâtiment actuel est le fait de reconstructions modernes et contemporaines qui ont permis de fusionner un bâtiment d'habitation avec une étable.

Le relevé topographique d'un enclos attenant à la basse-cour a été réalisé pour compléter le relevé global du site, de forme semi-ovale, se terminant au sud par un fossé et un talus parcellaire rectiligne. Le sud-est de l'enclos est occupé par une mare. L'ensemble se trouve en contrebas de la basse-cour qui a sans doute bénéficié d'un léger remblaiement grâce aux terres extraites du fossé (fig. 4).

Aude PAINCHAULT
GRHis, Université de Rouen



Ménéval, Église Notre-Dame, fig. 1 : la nef et le transept (A. Chevalier-Shmauhanets).

L'opération d'étude du bâti a principalement concerné la nef et le transept, le chœur datant de la fin du Moyen Âge (fig. 1). Cette étude, complétée par la réalisation d'un plan en triangulation de la nef et du transept, a permis de constater que le transept figurait dans le projet initial. De même, la maçonnerie en *opus spicatum* et l'aspect des baies obstruées, présentes dans la nef ainsi que dans le transept, corroborent cette hypothèse. Quant au chœur, les rares vestiges encore visibles aujourd'hui dans sa paroi occidentale (les tracés de l'arc triomphal et de la toiture) ne permettent pas de proposer une restitution approximative de son aspect à l'époque ducale. Il est donc possible de replacer l'église de Ménéval aux alentours de l'an Mil. Les résultats récents des datations ¹⁴C de Nicolas Wasylszyn et des travaux universitaires sur les édifices des X^e-XI^e siècles pourraient aussi confirmer cette datation approximative de l'édifice initial.

Au cours du XII^e siècle, quelques modifications ont été apportées : un portail monumental (encore en place) a été aménagé (fig. 2), des baies légèrement brisées ont été percées dans le mur sud de la nef, et le transept a été mis en valeur. Ce chantier s'inscrit parfaitement dans le courant artistique de cette époque dans le diocèse de Rouen. Après la guerre de Cent Ans, le chœur a



Ménéval, Église Notre-Dame, fig. 2 : le portail monumental (A. Chevalier-Shmauhanets).

été reconstruit comme dans plusieurs autres édifices religieux du territoire diocésain. Par la suite, l'église a connu plusieurs restaurations ponctuelles, comme en témoignent les différents mortiers et enduits, encore partiellement présents dans les parements externes de la nef et dans les bras du transept. La restauration la plus importante a eu lieu durant le XIX^e siècle, comme ce fut le cas dans la grande majorité d'édifices ruraux de l'ancien diocèse de Rouen.

Anastasiya CHEVALIER-SHMAUHANETS
ArScAn THEMAM - UMR 7041

Cette fouille fait suite au diagnostic de D. Honoré (2017) portant sur 2,3 ha. Le périmètre défini par le cahier des charges est de 3 000 m². La partie orientale de l'emprise est occupée par une mare recouvrant en partie les vestiges d'habitat. La partie nord de l'emprise est occupée

par deux creusements importants, correspondant à au moins un puits de marnière, éléments eux aussi postérieurs à l'occupation objet de la fouille. Plusieurs fossés en limite nord d'emprise correspondent à plusieurs états de fossé-talus délimitant un clos masuré

plus étendu vers l'ouest que celui qui existe encore aujourd'hui à l'est. Quelques lambeaux de petits fossés esquisseraient un quadrillage interne à l'enclos. Deux celliers sont encadrés par des lambeaux de solins. La structure 114, localisée en marge sud de l'emprise, reste l'élément le mieux conservé (bien qu'incomplet) et le plus riche en mobilier. Il s'agit d'une excavation plane et pavée, limitée en partie au nord par un solin mal conservé. Le corpus céramique issu essentiellement de ce contexte est attribué au XVI^e siècle et semble refléter un niveau de vie plutôt aisé, conforté par la découverte aux alentours lors du diagnostic de mobiliers contemporains rares (un cor de chasse en céramique, une faux de guerre, un pied de récipient en bronze). Ces mobiliers donnent un caractère exceptionnel à cet habitat rural très mal conservé et très incomplet dans le cadre de l'emprise. Aucune structure antérieure ne vient confirmer une origine médiévale que les quelques céramiques résiduelles laisser préfigurer au diagnostic. L'étude du site est encore en cours.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Mesnil-Panneville, Chemin du Jonquay : plan masse de la fouille (G. Gadebois).

Néolithique ?

Mesnil-Raoul Rue du Mesnil

Ce diagnostic intervient préalablement à la construction d'un lotissement à Mesnil-Raoul, petite commune rurale située sur un plateau à environ 15 km au sud-est de Rouen. Seul un fossé double, fortement arasé, est apparu. Le mobilier provient uniquement du décapage et d'un chablis. Il correspond à quelques éclats lithiques, dont un grattoir, un fragment de bracelet

en schiste (?) et un unique tesson. Ils évoquent des indices néolithiques qui sont probablement liés à une occupation déjà identifiée à proximité.

David BRETON
INRAP

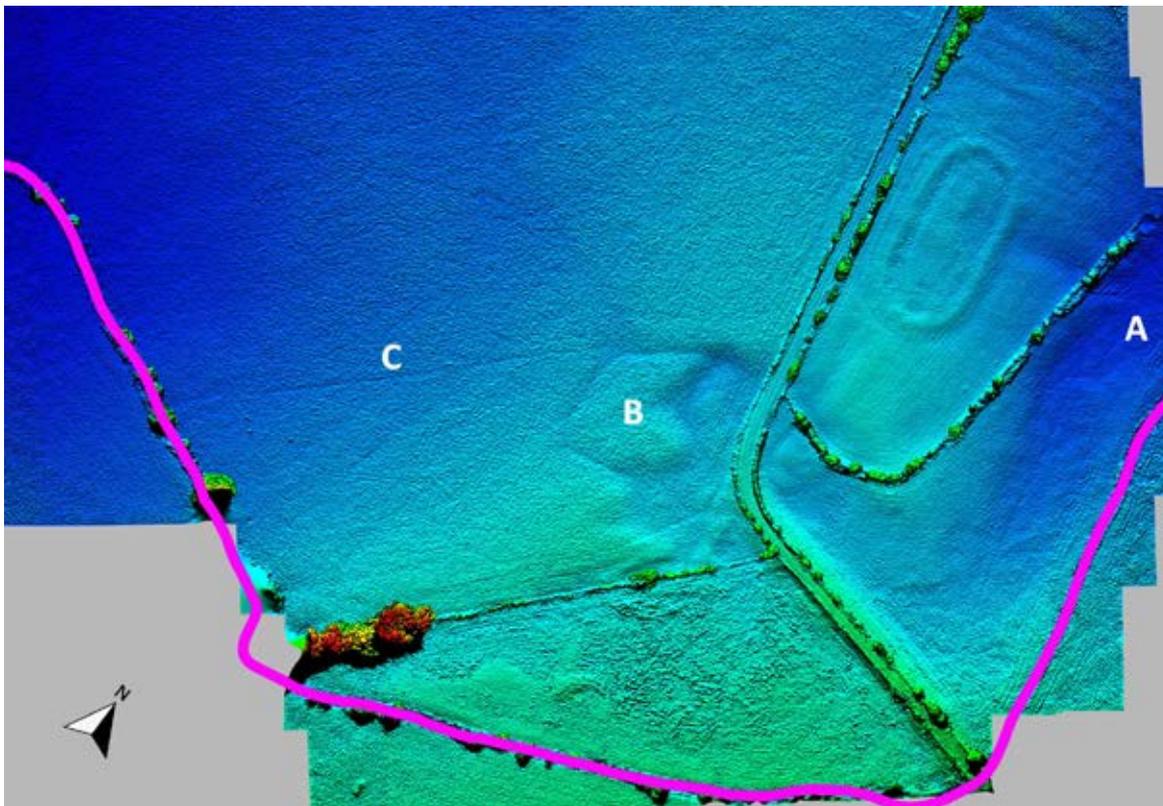
Moyen Âge Moderne

Métallurgie et hydraulique en pays de Bray Recherche par drone

Le but de ce travail est d'élaborer de nouveaux éléments de réflexions, notamment cartographiques, pour appréhender les sites de production de fer utilisant la technologie du haut-fourneau, de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque Moderne. Le pays de Bray est une particularité géologique bordée par des escarpements constituant de 60 à 150 m de dénivellation. On trouve dans cette boutonnière des formations ferrugineuses qui ne se rencontrent pas sur le plateau crétacé et qui ont permis le développement d'une industrie du fer dès l'époque protohistorique. Le fond du pays de Bray est particulièrement argileux et imperméable. Il existe un important chevelu de ruisselets qui donnent naissance à trois rivières, l'Epte, l'Andelle et la Béthune, sur

lesquelles de nombreux moulins ont été implantés et, à partir de la fin du XV^e siècle, des usines à fer. Cette zone géographique n'a été que très peu touchée par l'industrialisation et beaucoup d'endroits conservent encore les traces fossilisées des activités anciennes. Notre objectif est de réaliser des MNT sur des secteurs avec un potentiel, pour tenter de retrouver les réservoirs alimentant les roues des moulins. Nous envisageons également de pouvoir détecter des vestiges des aménagements hydrauliques.

Ce travail se déroule en plusieurs étapes. La première phase consiste en un dépouillement aux Archives Départementales de Seine-Maritime des sources sur le sujet. Les diverses informations concernant des



Métallurgie et hydraulique en Pays de Bray : zoom du MNT de 90 ha réalisé au sud de Forges-les-Eaux (C. Colliou, Métascan).

moulins sont ensuite reportées sur une carte en tentant de les positionner sur les lieux les plus vraisemblables pour une installation. Une fois qu'une zone potentielle est clairement circonscrite, le relevé avec le drone peut être lancé. Sur le terrain, des cibles sont placées en divers endroits de la surface investiguée. Elles sont géoréférencées à l'aide d'une antenne GNSS-RTK. Lors de la mission, la machine doit impérativement les survoler, pour qu'elles soient visibles sur les clichés, puis sur l'orthophotoplan final. Les coordonnées des cibles sont utilisées pour redresser ce dernier, qui peut ainsi être employé dans un SIG.

Un MNT de 90 ha a été réalisé au sud de Forges-les-Eaux, avec une modification des fausses couleurs pour faire ressortir l'information (fig.). En partant de l'amont, une première anomalie est repérée (en A), qui pourrait correspondre à un réservoir qui aurait alimenté un possible site localisé en contrebas de la chaussée. On

distingue une organisation atypique trapézoïdale (en B), correspondant peut-être à l'emplacement d'anciens bâtiments et du moulin. On discerne également (en C) un trait longeant la structure et filant rejoindre la rivière de façon rectiligne. Cet aménagement pourrait correspondre à une vanne de décharge, un système évacuant le trop-plein du réservoir.

Cette recherche sur l'hydraulique liée à la métallurgie en pays de Bray porte sur quatre sites. Le traitement des données est en cours.

Christophe COLLIOU
CRAHN, Métascan

Patrick SOREL
CRAHN, Commission départementale des antiquités
de la Seine-Maritime

Moyen Âge

Moderne

Montivilliers

Abbaye

L'église abbatiale Notre-Dame de Montivilliers abrite deux dispositifs de pots acoustiques installés successivement dans la croisée du transept. Le premier est constitué de céramiques insérées *a posteriori* dans le voutement gothique. Il a été masqué,

un étage plus bas, par une voûte moderne qui conserve le second dispositif. Notre objectif était d'étudier ces aménagements remarquablement bien préservés, de réaliser des mesures acoustiques *in situ* et de recueillir des indices chronologiques par le biais d'une étude

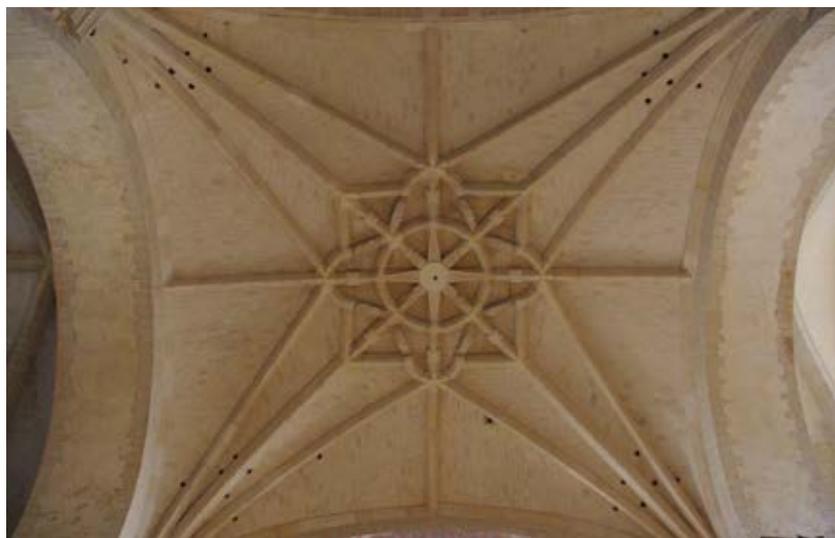


Montivilliers, Abbaye, fig. 1 : pot acoustique de la voûte gothique et décor peint (B. Bertholon).

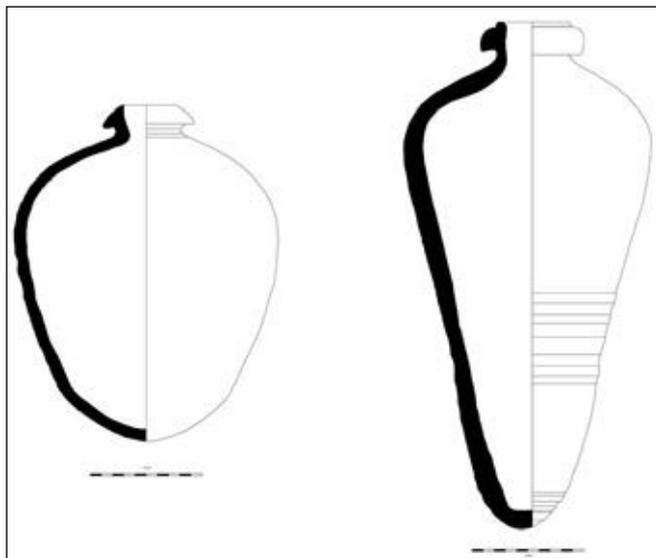
de bâti. Il s'agissait aussi de croiser les observations de terrain avec l'étude céramologique de deux pots signalés comme provenant de l'abbaye et conservés au musée des Antiquités de Rouen, ces exemplaires ayant été identifiés dès le XIX^e siècle comme le remploi de céramiques ibériques. Dix autres céramiques ibériques, remployées aux mêmes fins et faisant également partie des collections du musée, ont été étudiées. L'analyse en cours de toutes ces données permet d'avancer provisoirement quelques résultats (fig. 1).

Concernant l'architecture, la tour de la croisée comportait, dès la seconde moitié du XI^e siècle, quatre niveaux non voûtés formant une tour-lanterne (phase 1). Le deuxième niveau (situé actuellement entre les voûtes gothique et moderne) présentait, sur chacun de ses côtés, trois arcatures traversées par une coursière murale destinée à circuler autour du vide central de la croisée. Dans la première moitié du XII^e siècle, la voûte gothique est venue couvrir ce niveau d'arcatures (phase 2). Ces maçonneries furent ensuite recouvertes d'un décor polychrome (phase 3). Un badigeon blanc associé à un faux appareil rouge (à joints horizontaux simples et verticaux doubles) est préservé. Des motifs en crochet ornent encore les angles intérieurs des rectangles du faux appareil. Les colonnettes des arcatures et les ogives de la voûte gothique reçurent, dans le même temps, des décors de faux marbres (fond rouge veiné de blanc et fond jaune veiné de rouge). Les chapiteaux étaient peints en jaune. Un tracé noir soulignait, en outre, les contours des colonnettes et des chapiteaux. Une campagne ultérieure de rafraîchissement

des murs (phase 4) a été identifiée avec un second badigeon blanc. L'installation du premier dispositif de pots acoustiques, qui comptait dix-huit céramiques positionnées dans les angles des voûtains et au-dessus des piliers, est plus tardive (phase 5). Des cavités furent alors creusées dans les maçonneries gothiques afin d'accueillir les pots. Ces derniers furent scellés avec un mortier de chaux blanc, lissé à la truelle et modelé de sorte à former un abat-son au-dessus des embouchures ouvertes sur l'espace interne de l'église. La mise en place des pots s'est accompagnée d'une réfection des murs (bouchage de lacunes et de fissures). Les dix-sept céramiques encore en place indiquent qu'un seul exemplaire de ce premier dispositif acoustique a été déposé au XIX^e siècle. Les travaux d'aménagements, associés à l'installation des cloches, peuvent être datés de 1648 grâce à une mention extraite des chroniques de l'abbaye (*Registre Journalier* de Jehan Bain). C'est à cette date qu'est achevée la voûte moderne à lierne et tiercerons (phase 6). Le registre journalier précise que : « *Madame Anne de l'Hospital Abbessse a fait faire [la voûte] pour l'embellissement du dit chœur, mais bien davantage pour le soulagement des voix et chant* ». Les observations faites à la nacelle de cette voûte lancée à 11 m du sol, ont attesté sa contemporanéité avec le second dispositif acoustique qui comprend 27 orifices, dont 25 avec un pot (fig. 2). Les deux orifices restants n'ont jamais été destinés à recevoir de céramique, ce second dispositif est donc intégralement préservé. Concernant plus spécifiquement l'étude des céramiques, les pots de la voûte gothique (phase 5) ont pu être partiellement observés. Quinze de ces céramiques correspondent à des *botijas* andalouses avec un col court et une lèvre en bourrelet. Quatorze d'entre elles présentent une forme de panse conique à fond en pointe. Une seule panse globulaire a été identifiée. Une datation comprise entre la deuxième décennie et le milieu du XVII^e siècle peut être proposée. On ignore, en revanche, l'origine de deux autres pots de moindre dimension et d'une typologie très différente. La typologie des pots de la voûte moderne (phase 6) n'a pas pu être précisée.



Montivilliers, Abbaye, fig. 2 : voûte moderne (P. Carvalho).



Montivilliers, Abbaye, fig. 3 : à gauche pot n°1877, Montivilliers ; à droite, pot n°2129.1, Caudebec-en-Caux (J. Bento Torres).

Les douze pots du musée de Rouen correspondent à des formes fermées (fig. 3). Ils présentent un col très court à lèvre en bourrelet, les épaules étant bien dessinées. Seules les panses diffèrent. Certaines sont oblongues, d'autres globulaires ou encore coniques, les fonds pouvant être concaves ou en pointes. La chronologie de l'ensemble s'étend de la première moitié du XVI^e siècle au début du XVIII^e siècle, avec une proportion plus dense d'individus datés entre la seconde moitié du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle. Il s'agit de *botijas* de production andalouse (Guadalquivir/Séville) servant au transport de denrées alimentaires liquides (miel, vin, huile olive, d'amande, de lin...) ou solides (olives, céréales, oléagineux, câpres, thon...), mais également au transport de goudron, de résines ou de gomme. Concernant les deux céramiques censées

provenir de l'abbatiale de Montivilliers, l'observation des maçonneries de l'abbaye a montré que seul un de ces deux exemplaires provenait de ce site, mais sans toutefois pouvoir préciser lequel. Du fait de cette incertitude, ces deux pots n'ont pas été pris en compte pour les propositions de datation. Quoi qu'il en soit, il est à souligner que les céramiques andalouses, telles que celles de l'abbaye et du musée de Rouen, ne sont pas, ou très peu, connues en Normandie.

Enfin l'étude acoustique a porté sur les deux séries de pots ainsi que l'édifice dans sa totalité. La fréquence de résonance de chaque céramique, ainsi que les caractéristiques techniques pouvant influencer sur celle-ci, ont été relevées. En parallèle, le temps de réverbération de chaque partie de l'église (chœur, croisée, bras des transepts, nef) a été enregistré. Les données brutes sont en cours de traitement.

Pauline CARVALHO

Association des Archéologues du Poitou et des Charentes

Avec la participation de

J. BENTO TORRES et A. TEIXEIRA (Universidade Nova de Lisboa – CHAM Centro de humanidades),

B. BERTHOLON (CESCM - UMR 7302),

A. CHEVALIER-SHMAUHANETS (ArScAn THEMAM - UMR 7041), L. PHILIPPON et J.-C. VALIERE

(Université de Poitiers - Institut PPRIME - UPR CNRS 3346), J.-D. POLACK (Sorbonne Université -

Institut Jean le Rond d'Alembert - UMR 7190)

Bibliographie

BAIN J., *Registre journalier des choses mémorables et dignes de remarque qui sont arrivées en ceste Abbaye de Monstivilliers, et se sont passées, tant au Corps de la Communauté, qu'es personnes particulières d'icelle, depuis l'année 1601*, Manuscrit, T. I, p. 637, Bibliothèque Condorcet de Montivilliers.

Haut Moyen Âge

Notre-Dame-de-Bondeville

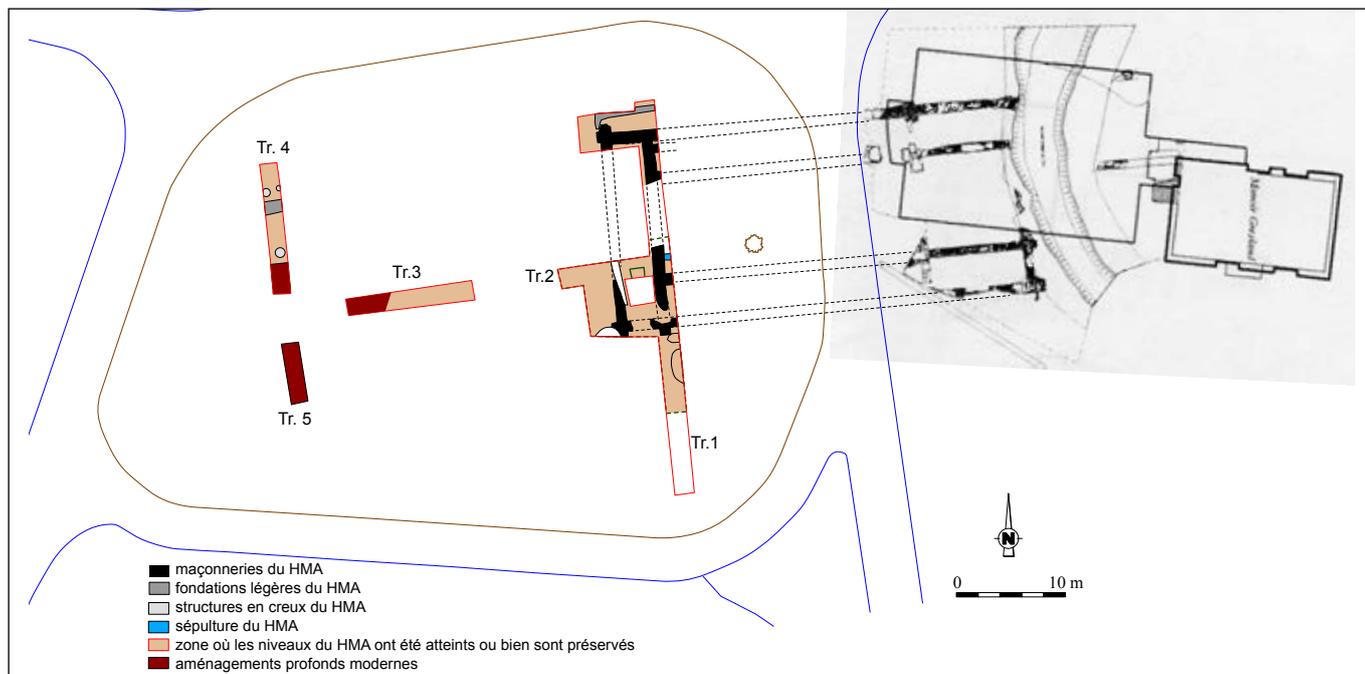
Place Sadi Carnot

Ce diagnostic permet de documenter l'extrémité occidentale de l'église mérovingienne fouillée en 1999-2000 (Langlois 2001), tout en offrant des compléments d'informations sur son architecture (fig. 1). Elle révèle un plan basilical de tradition antique, d'environ 38 m de long pour un peu plus de 18 m de large, soit presque 700 m², hors tout (fig. 2). Moins bien conservés que dans les parties fouillées antérieurement, les murs révèlent toutefois la présence d'un enduit mural blanc en extérieur, ce qui n'était pas avéré jusqu'à présent. Sans véritable surprise, quelques verres plats colorés liés au vitrail ont aussi été collectés. À peine appréhendée, l'extrémité occidentale de la nef laisse apparaître au moins une sépulture d'enfant, en coffrage, tandis

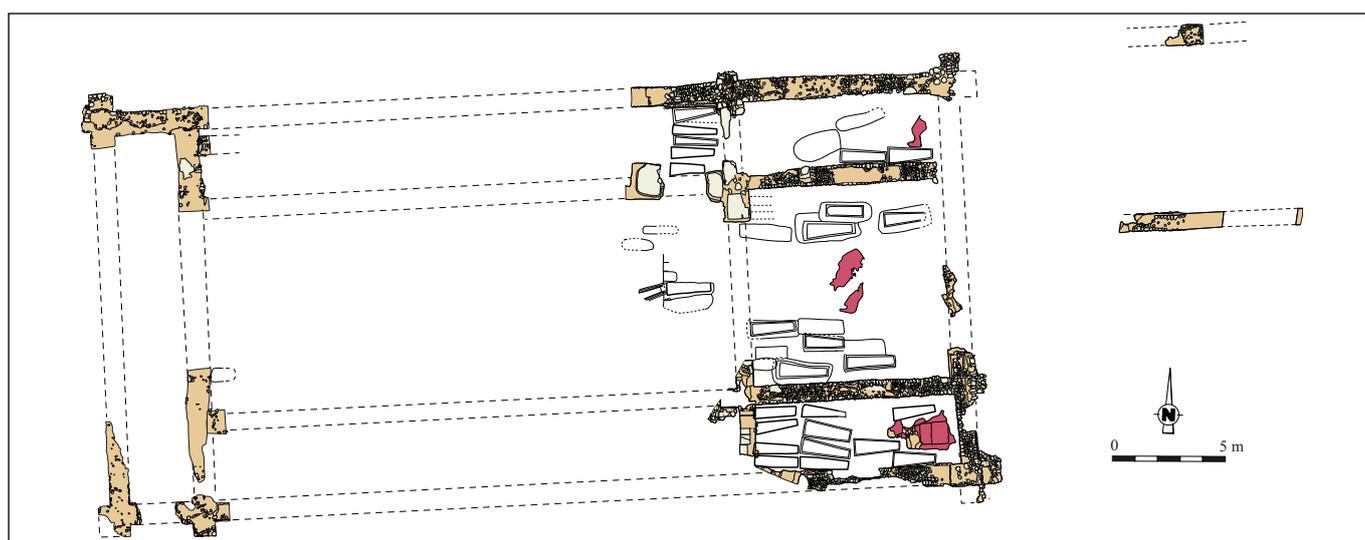
qu'aucune n'a été découverte à l'extérieur, confirmant le caractère funéraire de l'édifice.

Le diagnostic livre aussi les indices d'une occupation domestique périphérique, sans doute liée au démantèlement de l'édifice durant la période carolingienne. Après cette période, le site semble avoir fait surtout l'objet de nivellements et rehaussements, qui déboucheront sur la création de la place actuelle durant la période contemporaine.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Notre-Dame-de-Bondeville, place Sadi Carnot, fig. 1 : plan général des vestiges avec recalage de la fouille 1999-2000 (S. Calduch, Y.-M. Adrian).



Notre-Dame-de-Bondeville, place Sadi Carnot, fig.2 : plan restitué de l'église (S. Le Maho, Y.-M. Adrian).

Âge du Bronze
Contemporain

Port-Jérôme-sur-Seine
Zone d'activité de la Grande Campagne Est

Le projet de construction d'une zone d'activité par la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine a entraîné la prescription d'un diagnostic sur 12,5 ha. Il a mis en évidence très peu d'indices d'occupation, pour l'essentiel non datés. Les quelques éléments chronologiquement bien calés se rapportent au début du Bronze final (une fosse avec quelques débris de silex brûlés et des fragments d'une jarre, détermination H. Delnef) et à l'époque contemporaine (deux fosses

récentes à fond plat). Le reste des vestiges rassemble quelques fossés de parcellaire non datés, dont la trame reste difficile à identifier. Enfin plusieurs trous de poteau, dont certains forment les prémices de possibles bâtiments sont à signaler, mais restent non datés.

Caroline RICHE
INRAP

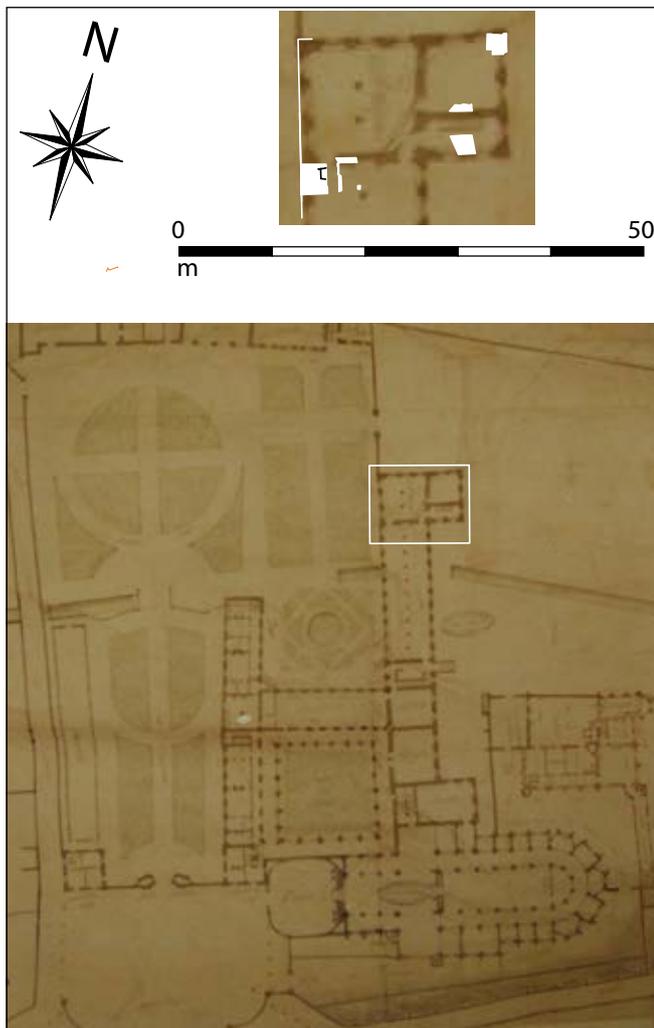
Rives-en-Seine

Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle : aile nord-est

La communauté bénédictine de l'Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle, située sur l'ancienne commune de Saint-Wandrille-Rançon, souhaite se doter de nouveaux locaux et projette de les construire à l'emplacement d'un bâtiment disparu. Dans cette optique, un diagnostic archéologique anticipé a été demandé par l'aménageur. Le site concerné est localisé sur la rive droite de la Fontenelle à l'emplacement de l'ancien promenoir des moines, à l'extrémité de l'aile nord-est. Cette grande salle s'élargissait au nord et dessinait un pavillon saillant vers l'est. L'ensemble avait été édifié par les Mauristes entre 1681 et 1688 dans la continuité de la reconstruction de l'aile du chapitre et des dortoirs. La partie septentrionale de ce bâtiment a été démolie après avoir subi plusieurs transformations à des fins industrielles au cours du XIX^e siècle.



Rives-en-Seine, Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle : mur ouest de la cave voûtée présente sous le promenoir des moines (P. Calderoni).



Rives-en-Seine, Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle : recalage des maçonneries mises au jour lors du diagnostic sur un plan de 1756 (documentation CRMH de Normandie coté ADSM n°57).

Trois tranchées, effectuées sur la rive droite de la Fontenelle ont permis de cerner les contours de l'édifice disparu, assez précisément repérable en surface grâce aux affleurements de matériaux. Le pavillon mesure 22,30 m d'est en ouest sur 13,35 m du nord au sud. La largeur du promenoir, au sud du pavillon est estimée à 13,25 m. La fouille a mis au jour les puissantes maçonneries des murs extérieurs, à l'ouest et au sud. Leur largeur varie de 2,50 à 2,70 m.

La moitié occidentale d'une cave voûtée à deux nefs a été partiellement dégagée sous le promenoir des moines. Elle était éclairée par un soupirail à degré de 1,20 m de large. Un support de voûte se dégage du mur, distant de 3,07 m d'un pilier central. Le sol se trouve à 1,40 m de profondeur, en moyenne, vers 7,80 m NGF. La cave est divisée par un mur orienté est-ouest et percé d'une porte voûtée. Cette maçonnerie correspond à la limite sud du pavillon et la porte de communication suggère la prolongation de la cave sous cette partie de l'édifice.

Cependant toute la surface du pavillon n'est pas bâtie sur cave. Une petite pièce de 2,65 m de large qui se trouve dans l'angle sud-est est construite de plain-pied. Le sol n'est pas conservé, mais il devait se situer vers 8,50 m NGF. Les fondations ont été suivies sur 1,60 m de hauteur. Les pilotis de bois mentionnés dans un texte de 1734 n'ont pas été vus à cette profondeur. Des niveaux antérieurs aux maçonneries du XVII^e siècle ont été effleurés au fond de la tranchée à 6,70 m NGF. Un unique fragment de plat du XVI^e siècle y a été recueilli. Au nord de cette petite pièce, un mur de 0,70 m de largeur délimite une partie encavée qui a été remaniée pour accueillir une roue hydraulique au XIX^e siècle. Un plan daté de 1836 montre la fosse de la roue reliée à un

canal d'évacuation.

Une portion de ce canal, de 1,50 m de largeur en moyenne, a été observée le long du mur occidental. Le diagnostic n'a pas atteint le fond de ces installations qui ne doit guère excéder celui du débouché probable dans la Fontenelle à 6,97 m NGF. Le système, mis en place en 1836-37, sert à actionner un moulin à tan construit à l'initiative d'Auguste Lenoir, descendant de Cyprien Lenoir qui avait acquis l'abbaye aux lendemains de la Révolution.

Des éléments lapidaires sculptés antérieurs à l'édifice

du XVII^e siècle ont été retrouvés dans les niveaux de démolition et les comblements, certains ayant manifestement été réemployés dans le blocage des murs. On distingue des degrés d'usure et des styles différents qui donnent l'espoir de retrouver parmi ces décombres des éléments qui pourraient être attribués à la salle capitulaire du XI^e siècle, dont la destruction a immédiatement précédé l'édification de l'aile nord-est.

Paola CALDERONI
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Rives-en-Seine

Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle



Rives-en-Seine, Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle, sondages archéologiques dans le collatéral nord de l'abbatiale (G. Deshayes).

La mise en place d'un drain destiné à assainir le cloître de l'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle, fondée au milieu du VII^e siècle, est à l'origine de la réalisation d'une fouille archéologique préventive dans l'abbatiale, la cour et la galerie nord du cloître, de février à avril 2018. Menée en partenariat avec deux anthropologues de l'Inrap, cette opération de la Made a permis la mise au jour et l'étude de nombreux vestiges de maçonneries médiévales, ainsi que de quelques sépultures.



Rives-en-Seine, Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle, caveau voûté et niche murale renfermant les restes osseux supposés de Gérard Flaitel (G. Deshayes).

Les sondages pratiqués dans le collatéral nord et le bras nord du transept de l'abbatiale ont documenté les grands chantiers de construction ou de réfection de l'édifice aux XI^e, XIII^e, XIV^e et XVII^e siècles mais aussi ceux de l'époque carolingienne (?). La plus remarquable découverte reste celle, sous le collatéral nord, d'une petite cave voûtée du XI^e siècle (?), vide et très bien conservée (« caveau » sans connotation funéraire) : son accès côté cloître fut condamné à

La fouille programmée de l'aître Saint-Maclou a été menée, pour sa dernière campagne, du 4 juin au 27 juillet 2018. Chantier-école de l'université de Caen-Normandie, cette fouille fait suite à une première campagne à l'été 2017. Une zone d'environ 10 m de long et de 4 m de large a été ouverte chaque année dans la cour de l'aître, juste au sud du calvaire. Ce projet fait suite à un diagnostic archéologique de l'INRAP réalisé en 2016 dans le cadre de la restauration de l'aître Saint-Maclou, notamment dans le but de développer les connaissances de son cimetière. Ce dernier a été aménagé, à partir de la deuxième partie du XIV^e siècle, à distance de l'espace de l'église, déjà saturé, pour faire face, selon les textes, à la surmortalité liée à la grande peste noire qui a touché Rouen en 1348.



Rouen, Aître Saint-Maclou : vue de l'est de la fouille 2018. Au premier plan, la zone du sondage du diagnostic 2016 (grillage orange), dans le prolongement du calvaire au sud, la partie de bâtiment, sous lequel se trouve une fosse commune, ici partiellement fouillée, et plus à l'ouest, le sondage profond (A. Thomann).

La campagne 2018 a permis la fouille et l'étude d'environ 250 sépultures, le corpus total sur l'ensemble de l'aître s'élevant à environ 500 sépultures. La densité funéraire est telle que le sol géologique (situé entre 4 et 6 m de profondeur par un précédent sondage géotechnique) n'a pu être atteint, même dans un petit sondage effectué jusqu'à 3,5 m de profondeur. La fouille de cet espace a mis en évidence une partie du cimetière paroissial utilisé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, mais aussi des fosses communes, accueillant jusqu'à six individus déposés simultanément. Des traces de fondation d'un bâtiment en bois inédit, probablement postérieur à l'occupation funéraire, ont également pu être observées directement au sud du calvaire.

L'étude en cours de cette collection ostéo-archéologique se fait grâce à une approche pluridisciplinaire impliquant plusieurs approches biologiques : analyses paléopathologiques macroscopiques, menées en partie dans le cadre d'une recherche doctorale, pour appréhender l'état sanitaire de la population, analyses isotopiques, particulièrement informatives sur le régime alimentaire des défunts, analyses paléoparasitologiques, renseignant notamment sur les conditions de vie et analyses paléomicrobiologiques, détectant la présence de l'ADN ancien de certains pathogènes dans le matériel dentaire et osseux, tels que la tuberculose, la syphilis ou la peste. Des analyses paléomicrobiologiques préliminaires, menées sur le corpus provenant du diagnostic de 2016, ont déjà permis de détecter la présence très probable du bacille de la peste chez un individu daté du début du XV^e siècle.

Les résultats archéologiques et anthropologiques issus de cette fouille vont permettre de développer de manière significative les connaissances concernant la population rouennaise et la gestion de ce cimetière de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Aminte THOMANN
INRAP

Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL
CRAHAM,
Université de Caen - Normandie

Située dans l'actuel quartier résidentiel Saint-Gervais, à l'angle des rues Claude Groulard et Louis Thubeuf, la parcelle diagnostiquée s'inscrit dans un secteur de forte sensibilité archéologique, puisque située dans l'environnement de l'une des trois principales nécropoles de la ville antique, dont l'utilisation semble perdurer au haut Moyen Âge, du prieuré Saint-Gervais (XI^e siècle ?), dont la localisation et l'organisation restent à ce jour imprécises et, enfin, dans l'emprise du cimetière paroissial Saint-Gervais, utilisé de 1780 à 1883.

Cette opération fait suite à un premier diagnostic de sa partie nord avant sa mise en forme pour y accueillir les voies de dessertes et le parking d'un hôpital de jour (Guillot 2004) et à une surveillance de travaux réalisée au cours de la construction de cet hôpital dans sa partie sud (Lequoy 2011). Ce nouveau diagnostic concerne la partie nord de la parcelle et permet de compléter les données stratigraphiques déjà collectées.

Quatre sondages ont été implantés : le premier a permis de confirmer la conservation du niveau sépulcral déjà mis au jour au cours du diagnostic réalisé en 2003 (SD4), le second a permis d'explorer un secteur resté vierge d'information (SD3), enfin les deux derniers ont été implantés dans l'emprise des constructions projetées. Les deux premiers sondages mentionnés sont des sondages non destructeurs, la fouille ayant été suspendue au niveau d'apparition des premières fosses sépulcrales. Les deux autres ont été fouillés jusqu'à atteindre les niveaux géologiques.

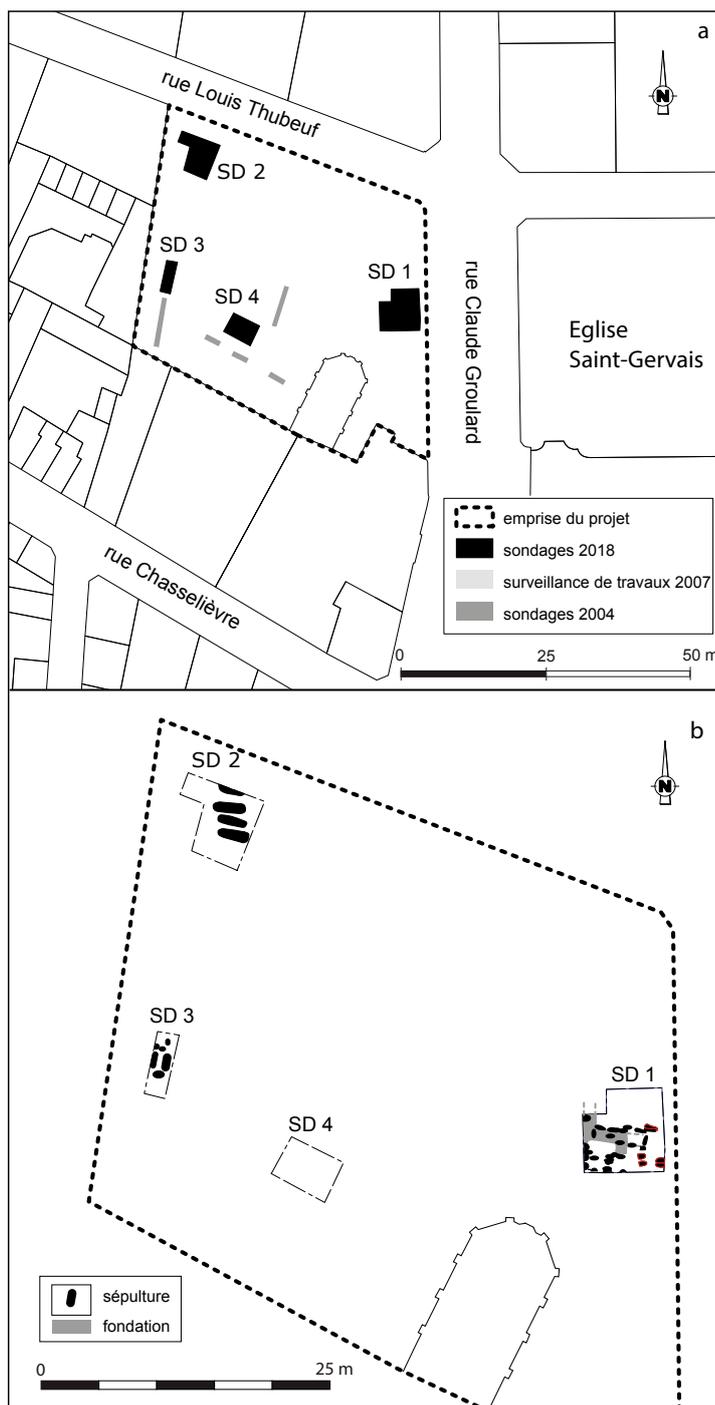
Le cimetière moderne et contemporain

La paroisse Saint-Gervais est mentionnée pour la première fois vers le milieu du XII^e siècle. L'église Saint-Gervais acquiert le statut d'église paroissiale tout en conservant celui d'église prieurale. Le cimetière paroissial va au fil des siècles, tout comme l'église, subir son lot de transformations. Son environnement et les fluctuations de son emprise sont en partie renseignés par les plans et vues de Rouen établis à partir du XVII^e siècle et ce jusqu'à sa fermeture en 1895.

Les plans dressés par Merian (1652) et Gomboust (1655) figurent l'église Saint-Gervais bordée au sud par un jardin arboré (le cimetière), au nord et à l'est par des champs et enfin à l'ouest par des constructions et de petits jardins le long des axes de circulation.

Un nouveau cimetière est établi en 1780 au nord et à l'ouest de l'église. Il est agrandi en 1859, désaffecté en 1883 et définitivement fermé en 1895.

Sur l'extrait du cadastre napoléonien (1825) et sur l'extrait du plan de la ville de Rouen dressé par M.



Rouen, rues Claude Groulard et Louis Thubeuf : a : localisation des opérations d'archéologie préventive ; b : localisation des vestiges (F. Jimenez).

Gogear en 1886, ce nouveau et vaste cimetière est figuré englobant les parties situées à l'ouest, au nord et à l'est de l'église. L'espace situé au sud est transformé en une place, l'ensemble de ce secteur reste encore très modestement urbanisé, les rues Thubeuf et Groulard n'existent pas encore, elles apparaissent sur un plan de

la ville daté de 1899.

L'emprise de notre diagnostic s'inscrit donc dans la partie ouest du cimetière paroissial utilisée entre 1780 et 1883.

Ainsi, sans surprise, cinquante-trois sépultures dont sept probables ont été mises au jour. Dix-huit sépultures prélevées ainsi que l'ensemble du matériel osseux déconnecté (vrac, réductions) ont fait l'objet d'une étude biologique (recrutement, état sanitaire), et pour six sépultures ont été observées les pratiques funéraires (aménagement de la tombe, position des corps, éléments en matériaux périssables et mobilier).

Les résultats de l'étude biologique ont montré qu'une part importante de l'échantillon était constituée de très jeunes enfants, mais cet échantillon est quantitativement trop restreint pour en déduire une mortalité infantile anormalement importante. Ils ont aussi mis en avant les conditions de vie éprouvantes, entraînant dans de nombreux cas l'apparition de maladies carenciales (rachitisme, scorbut) dont pourraient également découler d'autres pathologies (tuberculose).

Les fosses sépulcrales sont variablement lisibles selon leur niveau d'apparition, et il en va de même pour la conservation des architectures funéraires. Dans le cadre de ce diagnostic, nous avons pu observer une bonne conservation des architectures funéraires (traces de planches lisibles, clous de cercueils...), elle est cependant moins favorable pour les tombes superficielles accueillant les petits immatures.

La datation des sépultures mises au jour s'appuie sur nos connaissances documentaires, sur les observations stratigraphiques (dans les sondages 1 et 2, toutes les tombes s'ouvrent au même niveau sous les niveaux de remblais contemporains), mais également dans certains cas sur la datation des petits objets présents dans les sépultures (boutons, perles, médailles pieuses...).

Les fondations mises au jour dans le sondage 1

Dans le sondage situé au plus près de l'église Saint-Gervais (SD 1), sous les niveaux de sépultures et sous un niveau de remblai non daté, les fondations de deux murs formant un angle droit ont été mises au jour. Elles entaillent deux niveaux de remblais superposés. Dans le plus récent, seul un fragment de céramique daté du XVI^e siècle a été récolté. Le second est doté de plusieurs fragments de *tegulae* et *d'imbrices*. Les bases des fondations sont posées sur le niveau naturel, constitué de calcaire, parfois surmonté d'un niveau de limon beige clair incluant de nombreux nodules de calcaire.

Le premier mur orienté ouest-est, a été observé sur une longueur de 3,50 m, une largeur et une hauteur de 1 m. Il est doté de deux contreforts espacés de 2,50 m. Il se poursuit vraisemblablement vers l'est et peut-être également vers l'ouest. Le second mur a été observé sur une longueur de 2 m et une largeur de 1 m, orienté nord/sud il pourrait se développer vers le nord.

Constituées de blocs de calcaire grossièrement équarris liés au mortier jaune-beige, ces fondations semblent être réalisées en tranchée perdue. Leur largeur associée à la présence de contreforts permet de

proposer un bâtiment relativement massif. En l'état, la construction que ces vestiges matérialisent ne peut être identifiée. Les plans de Gomboust, de Mérian (milieu du XVII^e siècle) ou encore le plan de Fer (1709) figurent des constructions à l'ouest de l'église Saint-Gervais : trois ou quatre bâtiments sont représentés, rien ne semble les séparer de l'enclos cimétériel (mur, haie...). Habitations civiles, annexes ecclésiastiques, leur fonction comme leur datation, restent à ce stade de l'étude incertaines.

Conclusion

L'étude biologique réalisée sur le petit échantillon de sépultures de la fin de l'époque moderne et du début de la période contemporaine laisse transparaître des conditions de vie difficiles (maladies carenciales possiblement corrélées avec des pathologies infectieuses). Collectées à une plus grande échelle et rattachées à une étude documentaire, elles permettront une plus juste mise en perspective de la démographie et de la sociologie historique de la paroisse Saint-Gervais, considérée au cours de cette période comme la paroisse du coton (filature, tissage, production de rouenneries remplacés graduellement dans la seconde moitié du XIX^e siècle par une production industrielle moins coûteuse), comme en témoignent encore aujourd'hui certains immeubles du quartier toujours dotés de leurs greniers à « étente ».

La fonction et la datation précise des fondations massives mises au jour, antérieures à la création de l'espace funéraire moderne restent, à l'issue de cette opération de diagnostic, insaisissables. L'opération complémentaire prescrite permettra vraisemblablement d'éclairer ces questions.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Bibliographie

- GUILLLOT B., 2004 - *Rouen (76) 3 place Saint-Gervais – Rapport de diagnostic archéologique*, Inrap 2004.
LE MAHO J., 1996 - Recherches sur les origines de quelques églises de Rouen (VI^e-XI^e siècles), *Bulletin Départemental de la Commission des Antiquités de Rouen*, 43, p. 143-205.
LEQUOY M.-C., 2011 - Rouen, 3 place Saint-Gervais. *Bilan scientifique régional de Haute-Normandie 2007*, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 136.

Cette opération est intervenue en amont des travaux de réaménagements prévus par la Métropole Rouen-Normandie, pour le projet Cœur de Métropole - quartier des Musées, au niveau de l'église Saint-Godard. Un diagnostic archéologique a été réalisé par Bénédicte Guillot (INRAP) fin 2017, qui a révélé la présence d'un cimetière paroissial utilisé depuis le Moyen Âge jusqu'à l'époque Moderne. La mise à niveau du terrain et l'implantation de différents arbres impactant le sous-sol, ce diagnostic a abouti à la prescription d'une fouille préventive réalisée durant l'été 2018.

Les investigations ont débuté par un décapage mécanique des zones situées de part et d'autre de l'église Saint-Godard, au nord et au sud, permettant d'accéder aux niveaux d'abandon de l'ensemble funéraire et aux niveaux de sous-sol correspondant aux bâtiments présents sur le cadastre napoléonien. L'aménagement ne prévoyant pas d'excavations profondes, la fouille a suivi les niveaux d'altitudes afférents et seuls les niveaux archéologiques les plus récents ont pu être appréhendés.

Si les limites induites par la fouille, réduisent l'accès au niveau les plus anciens, cette opération a tout de même permis de percevoir la présence du cimetière paroissial lié à l'église Saint-Godard. Une limite évoquée dans un texte du XV^e siècle, entre les cimetières de l'église Saint-Godard et de l'église Saint-Laurent pourrait être perçue à travers la présence d'un mur constitué de grand appareil.

Les niveaux d'abandon les plus récents indiquent comment l'espace est réapproprié et comment se met en place une nouvelle organisation urbaine au XIX^e siècle.

Un cimetière paroissial sur la longue durée

Si les Églises Saint-Godard et Saint-Laurent sont connues respectivement depuis les XI^e et X^e siècles, elles deviennent des églises paroissiales à partir de 1204 et ce jusqu'en 1791. Des cimetières sont alors associés à ces édifices.

La fouille a permis de révéler, par l'intermédiaire de seize sondages, différents niveaux de sépultures datés de la période moderne. Les tombes se recoupent et se superposent de plus en plus au fil du temps, l'espace funéraire se remplissant rapidement. Les sujets sont alors inhumés dans des cercueils, souvent entourés d'un linceul. Des perles de chapelet ou des croix en bronze ont été retrouvées dans les sépultures. La population est caractéristique d'une population naturelle où l'on constate la présence d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le niveau le plus récent correspond à l'abandon du cimetière. Ainsi, lorsque les tombes sont relevées, des amas d'ossements humains sont épandus sur toute la surface du cimetière (fig. 1).



Rouen, Saint-Godard, fig. 1 : sépulture moderne provenant des niveaux funéraires les plus récents (M. Lesacher).

Des murs en lien avec le cimetière

Dans la zone sud, la fondation d'un mur constituée d'un bloc de grand appareil a été mis au jour au centre de l'espace séparant l'église Saint-Godard et l'église Saint-Laurent. Il pourrait s'agir du mur séparant les deux cimetières, construit à la fin du Moyen Âge. Une sépulture est accolée contre sa partie nord, ce qui indique qu'il est antérieur à une partie du cimetière Saint-Godard. Des analyses permettront de donner une datation à ce bloc et d'effectuer une comparaison avec les textes connus.

Dans la partie nord du site, d'autres murs ont pu être mis au jour. Si certains sont postérieurs à l'abandon du cimetière et correspondent aux réaménagements urbains visibles sur le cadastre napoléonien, d'autres, en revanche, sont antérieurs aux derniers niveaux funéraires et pourraient correspondre à une ancienne structuration de l'église Saint-Godard.

Des constructions plus anciennes

Des murs recouverts par les tombes ont également été mis au jour au nord, à proximité de l'église. Il peut s'agir de bâtiments plus anciens correspondant à un état antérieur au lieu de culte (fig. 2).

Un réaménagement urbain

Le cimetière paroissial est abandonné, selon les textes,



Rouen, Saint-Godard, fig. 2 : construction circulaire antérieure à la dernière occupation du cimetière, recoupée par une sépulture moderne (L. Laquay).

en 1791. Progressivement, cet espace est réinvesti. Le plan cadastral nous indique la présence, dans la zone sud, située entre les églises Saint-Godard et Saint-Laurent, la présence d'immeubles d'habitation. Ces bâtiments ont été détruits en 2004. Les fouilles archéologiques ont révélé la présence de caves sous-terraines qui correspondent à cette occupation récente. Un escalier constitué de pierres et de briques permettait de rejoindre ces caves. Un sondage réalisé à l'emplacement de la future implantation d'un arbre



Rouen, Saint-Godard, fig. 3 : escalier donnant accès à une cave contemporaine (B. Lepeuple).

a montré que ces caves se succédaient et devaient parcourir l'ensemble du sous-sol des bâtiments (fig. 3). Ainsi, elles ont perturbé la quasi-intégralité du cimetière dans cette zone située au sud de l'église Saint-Godard. Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner les connaissances de ce site et de son occupation.

Anne-Sophie VIGOT
Bureau d'études Éveha, UMR 6298 ArTeHiS,
UMR 6273 CRAHAM

Moyen Âge

Moderne

Rouen

Place Martin-Luther-King, Temple Saint-Éloi

L'opération de fouille préventive était destinée à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par l'aménagement d'un secteur piétonnier autour du Temple Saint-Éloi. Fondée au XIII^e siècle, l'église Saint-Éloi est transformée à la Révolution en magasin de fourrage. Elle devient temple protestant en 1803 sous Napoléon. Rénové à maintes reprises, l'édifice connaît une dernière phase de travaux en 1950, suite aux bombardements alliés de 1944. Le cimetière associé est supprimé en 1783 au profit du cimetière « de Cauchoise », en dehors des murs de Rouen.

De manière plus large, le projet de réaménagement du centre-ville de Rouen intitulé « Cœur de Métropole », porte sur trois secteurs qui sont le Vieux Marché, le quartier des Musées et l'axe Seine-Cathédrale. Il s'agit de rénover les réseaux existants, de remodeler les niveaux de circulation piétons, de rénover les sols actuels, d'installer du nouveau mobilier urbain, notamment des points d'apports volontaires enterrés (PAVE) et, enfin, de planter des secteurs arborés. Les prescriptions font suite à un diagnostic archéologique

conduit en mai 2017 par Bénédicte Guillot (Inrap) autour de l'actuel temple Saint-Éloi (place Martin-Luther-King), au sud des places du Vieux Marché et de la Pucelle. Quatre sondages avaient été ouverts : un premier au chevet de l'église, un second le long du transept sud et deux le long du transept nord. Les deux premiers se sont révélés globalement négatifs, avec près de 1 m de remblais récents. Les niveaux les plus anciens au sud du temple ont pu être observés sur une trentaine de centimètres. La présence de quelques ossements humains épars laisse penser que l'on est en présence de terre de cimetière datant de la période moderne mais aucune sépulture en place n'a été mise en évidence. En revanche, les deux sondages au nord du temple ont livré des sépultures sur plusieurs niveaux, les premières apparaissant à 0,60 m de profondeur. Elles sont perturbées par la construction de bâtiments, mis en évidence dans le sondage 7, par un angle de maçonneries et, dans le sondage 6, par un grand bloc calcaire pouvant servir de base pour un poteau. La prescription archéologique avait plusieurs objectifs

scientifiques : le premier consistait à caractériser l'organisation des vestiges du cimetière, en activité et après son abandon, dans son emprise présumée. Les quelques vestiges maçonnés ont également été pris en compte pendant la fouille dans le but d'interpréter leur fonction (échoppes (?), murs ceinturant le cimetière). La surface de l'emprise du cimetière correspond à 550 m². La profondeur de la fouille correspond au fond de fouille de l'aménagement plus 10 cm de profondeur. Trois tranchées supplémentaires sur la partie sud du temple ont également été réalisées en complément. Une surveillance de terrassements au nord et à l'ouest du cimetière (300 m²) a été menée afin de repérer et relever l'emprise des anciens îlots urbains médiévaux et moderne ou toute autre occupation (chemin...).

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée en deux temps : d'une part la fouille du cimetière paroissial du 2 au 31 juillet et, d'autre part, la surveillance de tranchées de réseaux du 27 août au 7 septembre.

La phase post-fouille, entamée au mois de mai 2019, n'est pas encore arrivée à son terme. Elle comprend la mise en place de la chronologie (dates radiocarbone et chronologies relatives), la cartographie générale du site, les restitutions 3D, le relevé graphique des sépultures, la constitution de la base de données, l'étude archéothanatologique et biologique des sépultures, avec croisement des données funéraires et topographiques, le lavage et le conditionnement des restes humains, et les études archéozoologique, documentaire, numismatique, des céramiques (domestiques et funéraires), des mortiers et des sédiments.

Les premiers résultats sont les suivants :

Les limites du cimetière ont été déterminées avec la mise au jour des vestiges du mur d'enceinte.

La fouille du cimetière a livré plus de 70 sépultures primaires et une dizaine d'ossuaires ; toutes ces structures datent des quatre derniers siècles de l'occupation funéraire du XIV^e au XVIII^e siècle. Les ossuaires sont contemporains de la fin de l'occupation funéraire et non postérieurs, ce qui est attesté par des sépultures installées dans les ossuaires, correspondant principalement à des sujets immatures. Une analyse fine de ces sépultures d'enfants au sein des ossuaires a été effectuée ; elle montre une intentionnalité dans ce contexte funéraire particulier. Cela découle soit d'un comportement pragmatique, notamment la connaissance de l'emplacement de ces ossuaires récents et/ou la volonté de ne pas perturber des sépultures en position primaire, soit d'une volonté de placer avec certitude ces enfants en terrain consacré à la fin de l'utilisation du cimetière. L'hypothèse d'un rapprochement entre les enfants et les sujets dont les squelettes ont été placés en ossuaire paraît peu probable ; de plus, pour le prouver il faudrait que des particularités anatomiques (caractères discrets) soient mises en évidence à l'issue de l'étude. Une attention



Rouen, Place Martin-Luther-King, Temple Saint-Éloi, fig. 1 : ossuaire en caisse cloutées F123, avec les ossements rangés en fagot (M. Guillon).

particulière sera cependant portée à cette question à la lumière des résultats biologiques de l'étude. Les grands ossuaires recoupés par des sépultures d'enfants ont livré des os en vrac et en fagots ; il a aussi été mis à jour des ossuaires intégralement rangés, contenus dans des caisses (fig. 1).

Les analyses montrent l'utilisation du cercueil, mais aussi la pratique de l'inhumation en pleine terre. Le croisement de la topographie et de la chronologie avec ces résultats sur l'appareil funéraire est en cours. Il n'est pas exclu que plusieurs sépultures, particulièrement soignées, soient attribuables à des sujets socialement privilégiés. L'analyse de l'état sanitaire sera menée pour tenter d'éclairer ce point.

L'étude des ossuaires conduit pour l'instant à des NMI (Nombre Minimal d'Individus) avec estimation de l'âge au décès et du sexe des adultes. L'occupation du cimetière a été particulièrement importante jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce que montrent ces ossuaires, mais aussi le très grand nombre d'ossements en remplissage ou en réduction dans les sépultures individuelles primaires.



Rouen, Place Martin-Luther-King, Temple Saint-Éloi, fig. 2 : voie pavée et mur nord du cimetière (M. Guillon).

Des témoins d'activités autres que funéraires ont été mis en évidence, comme une possible taille de pierres, et cela pendant le fonctionnement du cimetière ; il semblerait que certains secteurs de ce dernier, au nord de l'église, aient été provisoirement utilisés pour ces activités non funéraires, puis « recolonisés » par les sépultures au XVI^e ou XVII^e siècle.

Après l'abandon du cimetière, des occupations civiles et/ou militaires ont été mises en évidence, dont une voie pavée de belle facture (fig. 2), totalement inconnue

jusqu'à la fouille, peut-être liée à l'occupation militaire napoléonienne. Une analyse 3D et une étude historique sont en cours.

Mark GUILLON
INRAP

avec la collaboration de Faustine ROUSSEL,
Serge LE MAHO et Guillaume LEMAÎTRE

Moyen Âge

Rouen 50-58 rue Méridienne

Le projet de construction d'un EHPAD a conduit le SRA à émettre un arrêté de prescription archéologique sur les parcelles NH 110p, 111, 242p et 243p. À 500 m au sud de l'église Saint-Sever et à proximité de la rue d'Elbeuf, principal axe de la rive gauche rouennaise, ce terrain était représenté vierge de construction sur un plan terrier du XVIII^e siècle. Il correspondait à un clos attenant à un atelier de faïencier, dirigé successivement par Edme Poterat, puis les familles De Villeray, Dionis, Himbert, de 1645 à 1795. C'est ensuite une filature qui a pris place sur le site, ayant fonctionné de 1886 à 1938. Une surface de 300 m² a fait l'objet d'une fouille en aire ouverte, puis un suivi de travaux guidé par l'emplacement des fondations sur plots du futur bâtiment, ajoutant 135 m² aux observations qui se sont exercées sur une surface d'environ 1 300 m².

Les niveaux les plus anciens correspondent à ceux d'une carrière ayant exploité les sables de cette zone alluviale de la Seine. Le fond de l'extraction a été observé à 2,5 m sous le sol actuel, correspondant à un décaissement d'un mètre environ sous le niveau de circulation du XVIII^e siècle. Le mobilier associé au remblaiement de cette carrière est rare (78 tessons) mais exclusivement issu de productions du bas Moyen Âge, permettant de supposer une exploitation médiévale et probablement liée aux chantiers de constructions rouennais.

Les niveaux correspondant à l'activité de la faïencerie ont fortement marqué le terrain, en exploitant, vraisemblablement très ponctuellement, les ressources du sous-sol, mais surtout en épandant un abondant

mobilier au sol et dans les fosses ouvertes. Ces déchets apparaissent souvent liés à des accidents de production, des ratés de cuisson, des éléments de biscuits, n'ayant pas fait l'objet d'un recouvrement de glaçure stannifère blanche, caractéristique de la faïence rouennaise, mais aussi des conglomerats associant céramique et matériel d'enfournement, dont de très nombreuses cazettes et pernettes. Plusieurs éléments architecturaux de fours ont également été mis au jour suggérant l'effondrement de l'un d'eux.

Les formes montrent la grande variété du catalogue de la faïencerie Dionis, qui répond essentiellement à une demande importante de vaisselle et d'objets domestiques. Les décors peints, très majoritairement de camaïeu bleu viennent appuyer la datation du corpus, attribuable aux deuxième et troisième quarts du XVIII^e siècle.

L'installation de la filature a pour sa part oblitéré les vestiges d'époque moderne, elle se compose surtout de bâti, dont deux cuves maçonnées ovales, de 1,45 m de longueur dans l'œuvre, enduite de mortier de tuileau et liées à des systèmes de conduites sous forme de caniveaux en brique et rénové sous la forme d'une conduite métallique pour l'un. Le vestige le plus impressionnant est celui d'une cheminée monumentale, déjà documenté lors du diagnostic.

Bruno LEPEUPLE
Éveha

Moyen Âge

Moderne

Rouen 19 route de Neufchâtel

Contemporain

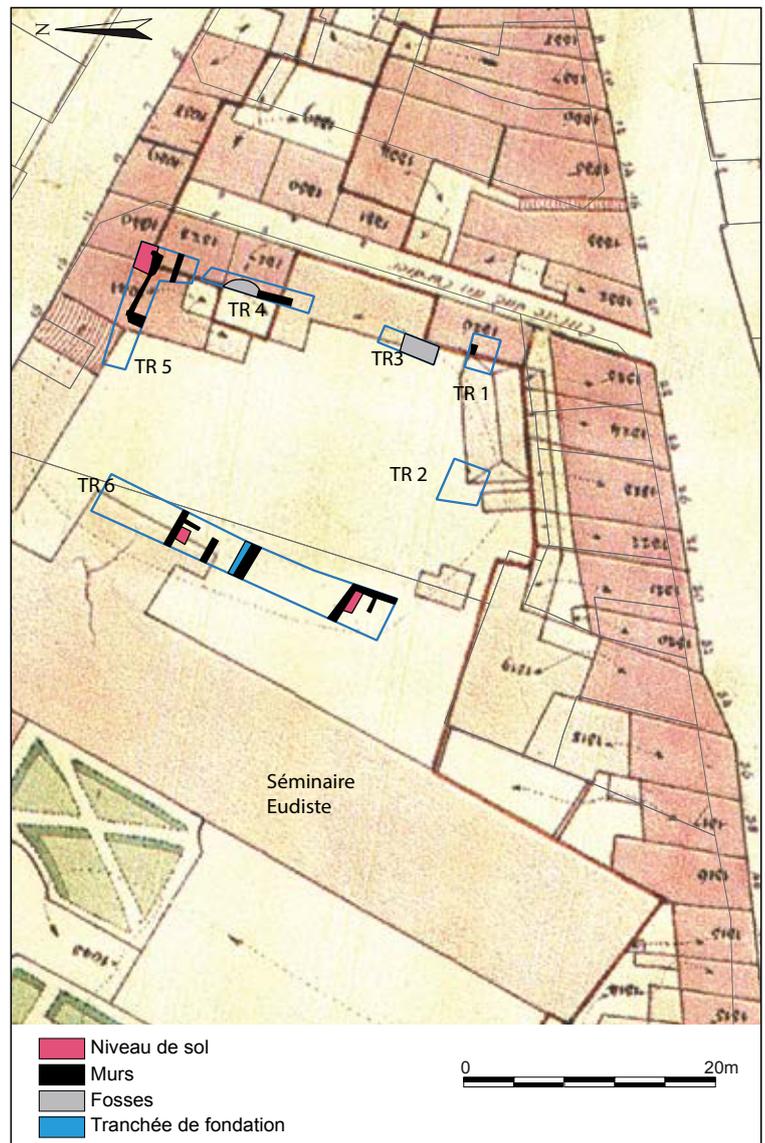
Ce diagnostic de 188 m² permet de compléter les informations sur ce secteur *extra-muros* de Rouen. Les seuls éléments découverts donnent l'image d'un espace végétalisé (cour, jardin ou parc), planté au XVI^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Quatre fosses qui pourraient

dater du bas Moyen Âge ont également été mises au jour. Le terrain naturel est situé à environ 1,70 m de profondeur.

David HONORÉ
INRAP

Le projet de la construction d'un EHPAD au 40 rue St-Vivien a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic en septembre 2018 sur 1 350 m². Il a permis de mettre au jour de nombreux vestiges de bâtiments. L'histoire des bâtiments nous montre qu'ils ont connu une évolution depuis au moins le XVI^e siècle. Des restes céramiques estimés du XVI^e siècle ont été retrouvés dans le secteur sud-est de la parcelle. Les niveaux les plus profonds que nous avons pu observer ont livré, dans la plupart des cas, des tessons de céramiques datant de cette même période.

Le plan de Rouen dressé par Jacques Gomboust en 1655 montre un édifice paraissant sur l'emprise du diagnostic, l'hôtel de Baulieu. Cité en 1494 dans un contrat de fief de maison, cette dépendance du prieuré de Beaulieu, édifié à Bois-l'Évêque, n'apparaît plus par la suite, dès la création du Grand séminaire. Nous retrouvons donc, dans les niveaux les plus profonds des traces de cette occupation. Le séminaire archiépiscopal prend possession des lieux en 1658 et réalise un certain nombre de travaux, les plus importants étant la réalisation d'une nouvelle chapelle et d'une nouvelle aile. Il est stipulé que ces travaux sont terminés en 1735, et que plusieurs maisons voisines sont rachetées et détruites afin de créer un nouveau bâtiment (Lemoine, Tanguy 2004). Après 1792, le séminaire est désaffecté et les bâtiments utilisés comme maison de réclusion pour les prêtres insermentés. Il devient ensuite un établissement industriel, connaissant ainsi probablement un certain nombre de modifications. Les bâtiments sont particulièrement représentés dans la tranchée 6, la plus à l'ouest de la parcelle. Avec notamment une petite pièce qui correspond, très probablement, à une partie des bâtiments toujours en élévation lors de la réalisation du cadastre napoléonien en 1827. L'habitat, situé le long de la rue du Colonel-Trupel apparaît comme ayant perduré jusqu'après cette date. Il est attesté dans les tranchées 4 et 5, avec les murs F.32, 42, et 45 qui semblent correspondre aux bâtiments des parcelles 1041, 1040, 1329. Ces bâtiments ont pu être détruits au moment de la construction du Logis du colonel, datant du début du XX^e siècle. La partie ouest de la parcelle diagnostiquée nous livre donc des informations quant aux modifications subies par les bâtiments de l'ancien séminaire, alors que la partie est nous livre plutôt une lecture de l'évolution de l'habitat de ce secteur de la fin du XVIII^e jusqu'au début du XX^e siècle.



Rouen, 40 rue St-Vivien, Caserne Philipon : recalage du diagnostic archéologique sur le cadastre napoléonien (1827) (ADSM ; F. Roussel).

Faustine ROUSSEL
INRAP

Le Conseil Régional de Normandie ayant le projet de reconstruire un gymnase pour le Lycée Jeanne d'Arc au n°2, rue Sainte-Geneviève-du-Mont à Rouen, le Service Régional de l'Archéologie de Normandie a prescrit un diagnostic archéologique. Ce dernier a été réalisé en février 2018. Le secteur concerné est localisé au nord-est de la ville, le long de la rue du Mont, aux abords de la dernière enceinte de la fin du Moyen Âge. Le tracé de cette dernière est en diagonale et se trouve entre 15 et 30 m au nord de la parcelle.

On se situe dans un secteur fortement occupé par les ordres religieux, avec la présence des couvents des Pénitents, des Capucins, de Saint-François ou de la Visitation, mais surtout de celui de l'Annonciade qui se trouvait dans la parcelle étudiée. Ce couvent a été fondé au XVII^e siècle dans un quartier où, selon F. Farin (1738), il y a peu d'habitations mais surtout des places vides.

Le diagnostic archéologique a montré que le terrain naturel, constitué de craie marneuse, apparaît entre 1 et 2,20 m, soit les cotes NGF de 25 m au sud et 26,10 m au nord. Aucune structure antérieure au XVIII^e siècle n'a été mise en évidence, seul un limon argileux ocre témoigne de l'occupation plus ancienne. Ce niveau a livré, au sud-est, quelques éléments du XVI^e siècle, confirmant que le quartier est en grande partie vide jusqu'à l'installation du couvent de l'Annonciade au XVII^e siècle.

Le recalage des tranchées sur le cadastre de 1827 montre que l'on se situe, pour la tranchée nord TR2, dans des jardins.

La tranchée sud TR1 est placée dans les arrières-cours des habitations présentes le long de l'ancienne rue du Mont, alors plus étroite. Deux fosses contenant du mobilier du XVIII^e siècle ont été mises en évidence.

Celle située au centre de la tranchée doit être rebouchée avant la construction du petit bâtiment présent à cet emplacement sur le cadastre (parcelle n°183). La seconde, couvrant toute l'extrémité ouest de la tranchée, correspond globalement à l'emprise d'une maison se développant à l'ouest dans la même parcelle. Il pourrait donc s'agir plutôt d'un creusement contemporain de la destruction de cet habitat au XX^e siècle, avec du mobilier résiduel, plutôt qu'une structure antérieure à la maison.

Les autres structures datent de la seconde moitié du XIX^e, voire du XX^e siècle. Une citerne voûtée se trouve dans la cour de la parcelle 187, alors qu'un mur sépare cette dernière de la parcelle voisine 183. Une petite pièce avec un sol en briques se trouve à l'emplacement d'un bâtiment plus vaste, que la couleur sur le plan de 1827 signale comme bâtiment annexe.

Enfin, le sol en silex et la cuve doivent être plutôt postérieurs à 1827, car ils ne coïncident avec aucune construction et ne recouvrent que partiellement le bâtiment au fond de la parcelle 183. La cuve, vide, mesure environ 5 m de long pour une largeur de 2 m et une hauteur de 4 m. Les parois, creusées dans le terrain naturel, sont simplement enduites de mortier hydraulique contenant des graviers. Le plafond de la cuve est construit en briques liées au même mortier hydraulique. Le sol est composé de la même manière. Il a pu être observé grâce à un creusement présent au centre de la cuve, peut-être le négatif d'une structure récupérée. Le seul accès est un regard en béton, mesurant 1 m par 0,70 m.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

La prescription d'un diagnostic archéologique portant sur une surface de 1 635 m², fait suite à une demande volontaire de diagnostic déposée par la SARL Marignan Résidences. Ce diagnostic a montré que le terrain naturel, constitué de craie marneuse, apparaît entre 1 m et 1,85 m, soit les cotes NGF de 9,40 m et 16,5 m. Aucune structure antérieure au XVIII^e siècle n'a été mise en évidence. Seul le niveau inférieur de terre à jardin a livré du mobilier archéologique du XVI^e siècle. Ce qui nous permet de déduire que ces niveaux sont en place depuis au moins cette période.

Le recalage de la parcelle sur le cadastre de 1827 montre que l'on se situe dans une zone non construite.

Un plan, plus ancien, (fig.) montre qu'au milieu du XVIII^e siècle il y avait une ferme à proximité du secteur diagnostiqué, et que des terres agricoles occupaient la parcelle.

Ces résultats ainsi que ceux des autres investigations archéologiques menées sur cette zone, confirment que le quartier est en grande partie vide de toute occupation structurée à l'exception de la nécropole et l'église St-Gervais.

Faustine ROUSSEL
INRAP

La Métropole Rouen Normandie a mené un projet d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Rouen nommé « Cœur de métropole ». C'est dans ce cadre qu'ont été entrepris des travaux sur le parvis de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, place du Vieux-Marché. Il n'y a pas eu de diagnostic dans la mesure où les fouilles des années 1970 étaient censées avoir mis au jour la totalité des vestiges de la place. En fait, cette fouille ancienne s'était visiblement concentrée sur les ruines de l'église Saint-Sauveur en laissant certaines parties de la place non fouillées.

Les opérations de fouille qui ont précédé ont été conduites sur l'emprise initiale de l'église Saint-Sauveur et du cimetière. Pour en conserver la trace, les ruines de l'ancienne église qui occupent actuellement une partie de la place, ont été déplacées de quelques mètres lors de l'édification du nouveau lieu de culte dédié à Jeanne d'Arc. L'église Saint-Sauveur est citée dès le Moyen Âge, et figure sur le *Livre des Fontaines* de Jacques

le Lieur (1526) mais sans indication de cimetière. Elle est également représentée sur le plan de Jacques Gomboust (1655), également sans représentation de cimetière ou alors très mal identifiable (à l'ouest ?). Sur le cadastre napoléonien, l'église a disparu, remplacée par ce qui pourrait être des Halles.

Le nouvel aménagement du parvis de l'actuelle église Sainte-Jeanne-d'Arc a provoqué la découverte inattendue de sépultures en place lors du décapage par l'aménageur juste devant l'entrée, immédiatement sous le sol actuel. La pose d'un nouveau revêtement de sol avec une légère reprise des niveaux de sols pour adoucir la pente actuelle était programmée sur le parvis ouest. Les travaux d'aménagement ont été immédiatement interrompus et un décapage fin sur l'emprise des travaux a servi de « diagnostic ». Une trentaine d'inhumations orientées, en position dorsale et alignées, des drains en briques rouges et de larges murs en moellons calcaires ont été mis au jour.

Problématique et objectifs

La problématique aborde la compréhension des dernières occupations funéraires lors de la phase moderne de la place, ainsi que la mise en place et l'organisation des structures après l'abandon du cimetière à la fin du XVII^e siècle. Le premier objectif consiste à caractériser l'organisation des vestiges du cimetière en activité et après son abandon, dans l'emprise des travaux d'aménagement seulement. Les vestiges maçonnés ont été étudiés pendant la fouille dans le but d'interpréter leur fonction (bâtiments, drains).

Objet principal de la prescription archéologique émise par les services de l'État, l'aire funéraire fut au centre des moyens engagés sur le site. Cependant, il s'agissait aussi



Rouen, Place du Vieux-Marché, fig. 1 : vue en cours de fouille vers le nord de la partie septentrionale de l'emprise, au pied du pilori de Jeanne d'Arc (M. Guillon).



Rouen, Place du Vieux-Marché, fig. 2 : photographie de travail vers le sud-est de la partie méridionale de l'emprise. Remarquer les appareillages funéraires en pierre calcaire posés de chant (M. Guillon).

de mettre au jour les structures modernes liées au Vieux Marché, notamment les drains, possiblement liés aux activités des bouchers et des poissonniers aux XVIII^e et XIX^e siècles. De plus, ces drains ayant une relation stratigraphique avec les larges murs décelés, une fouille sommitale de ces derniers devaient appréhender leur emprise, leur organisation, voire leur chronologie.

La fouille

L'opération archéologique concerne une centaine de mètre-carrés sur une profondeur de 0,70 m. Elle s'est tenue du 11 septembre au 2 octobre 2018. La partie la plus septentrionale de l'emprise se situe au pied du pilori de Jeanne d'Arc (fig. 1).

La fouille a livré 33 sépultures primaires.

Les sépultures, et notamment les vestiges humains, sont bien conservés. On a pu observer des inhumations en pleine terre et en cercueil, ainsi que des aménagements de pierres de chant (fig. 2) ; le bois est conservé sous la forme de niveaux charbonneux. Une étude archéothanatologique et biologique reste à faire. Les tombes sont attribuables à des adultes et à des sujets immatures.

Des témoins d'activités autres que funéraires ont été mis en évidence, comme les drains liés à l'activité du Vieux-Marché. Ces drains, parfaitement conservés, ont fait l'objet d'un grand soin lors de leur construction, avec soubassement, appareillage de briques et liens au mortier.

Une portion de large mur a été mise au jour au sud-est de l'emprise, orientée nord-sud. L'étude déterminera sa structure et sa chronologie.

Il a pu être mis en évidence que, sous les niveaux sépulcraux les plus récents, a eu lieu un remblaiement ; un sondage très ponctuel, avec l'accord du maître d'œuvre, a montré que la puissance de ce remblaiement était d'au moins 0,5 m. N'ayant pas atteint la base de



Rouen, Place du Vieux-Marché, fig. 3 : vue vers l'est des niveaux rubéfiés possiblement liés à l'activité de boucherie du marché au XIX^e siècle (M. Guillon).

ce niveau pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un apport de grave et de marne avant l'installation des tombes modernes, ou/et d'une séparation de niveaux sépulcraux. L'analyse des relations stratigraphiques avec les autres structures, notamment les murs de pierre calcaire et de briques et les drains, reste à faire.

Plusieurs niveaux de combustion ont été mis au jour dans la partie ouest de l'emprise, possiblement liée à l'activité de boucherie (fig. 3).

L'étude historique fine de ce secteur reste à faire pour pouvoir croiser tous les résultats. La phase post-fouille n'a pas été entamée.

Mark GUILLON
INRAP

avec la collaboration de R. LEFEBVRE, F. ROUSSEL,
S. LE MAHO et G. LEMAÎTRE

Moderne

Contemporain

Saint-Léonard

Rue du 8 mai 1945

Le diagnostic effectué sur une surface de 12 000 m² a permis la mise au jour de quelques petits fossés et fosses, qui semblent correspondre à des chablis et des fossés de parcelles. Les minuscules tessons recueillis ne sont pas forcément pertinents. Il faut noter la présence d'une vaste dépression à l'opposé de la route du 8 mai, qui s'étend hors emprise (plus de 200 x 50 m). Les trois tranchées la recoupant permettent de supposer son caractère anthropique.

Une multitude de fosses de tailles différentes sont apparues, dont le comblement est composé d'une

densité plus ou moins importante de briques déformées (sur cuites voire vitrifiées), qui fait penser à des rejets de fours de briquetiers. Des fosses de limon ont été exploitées, qui s'arrêtent au-dessus de l'argile rouge (vers 2-3 m). La facture des briques et les fragments de céramiques semblent correspondre à une période comprise entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle. Rien ne figure sur le cadastre napoléonien de 1826.

David HONORÉ
INRAP

La fouille préventive de Saint-Pierre-de-Manneville, réalisée entre le 6 octobre et le 23 novembre 2018, fait suite à un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2017. Ce diagnostic a permis de mettre au jour une tombe à incération datée de la fin de l'âge du Fer et des occupations datables de l'Antiquité et du Haut Moyen-Âge sous la forme de structures fossoyées (fosses et trous de poteau).

Cette fouille a permis de consolider les acquis du diagnostic, ainsi plusieurs phases d'occupations peuvent être distinguées.

La première phase d'occupation comprend une seule structure. Il s'agit de la sépulture de la fin de l'Âge du Fer ou de la période augustéenne découverte lors du diagnostic. La fouille n'a permis de découvrir que quelques tessons isolés datables de la Protohistoire.

La seconde phase d'occupation date de l'Antiquité avec des vestiges datant essentiellement des II^e et III^e siècles, avec quelques éléments datant des IV^e et V^e siècles. Cette occupation comprend essentiellement des structures en creux, deux puits, mais aussi des niveaux d'épandages. Les structures en creux sont de plusieurs types. On compte ainsi quelques fosses ayant servi de dépotoir et qui ont livré de la céramique et de la faune. On dénombre des trous de poteau qui malheureusement ne peuvent être attribués à des bâtiments de manière certaine et une fosse ayant servi probablement de latrines dans un premier temps puis de dépotoir, qui a livré également un abondant mobilier céramique, de la terre cuite architecturale et des

ossements animaux. Deux puits ont également été mis au jour, ils ont été sondés sur 2 m de profondeur. L'un de ces puits possède une maçonnerie constituée de moellons de calcaire, tandis que dans le deuxième puits la maçonnerie a été vraisemblablement récupérée. Les niveaux d'épandages situés dans la partie ouest et sud du chantier ont livré un abondant mobilier céramique, des terres cuites architecturales, des ossements de faune et nombre conséquent d'éléments d'outillage et de quincaillerie en fer. Deux probables solins de fondation et un empiècement sont peut-être rattachables à cette période.

La troisième phase d'occupation est datable du haut Moyen Âge. Elle a livré peu de mobilier, néanmoins le peu d'éléments en céramiques découverts permettent de caler chronologiquement cette occupation entre les VII^e et IX^e siècles. Plusieurs bâtiments sur poteaux, un fond de cabane très arasé et quelques fosses constituent cette occupation. Les poteaux des bâtiments montrent peut-être le emploi d'éléments de constructions antiques avec des moellons de calcaire réutilisés comme calages de poteaux. Cette phase d'occupation semble fonctionner avec deux fossés, probablement des fossés de drainage et/ou de limite de parcelle. Ces deux fossés sont perpendiculaires, l'un est orienté nord/sud, tandis que l'autre est orienté ouest/est. Les deux fossés ont livré très peu de mobilier ce qui ne permet pas d'affirmer avec certitude leur contemporanéité avec l'occupation alto-médiévale, néanmoins les plans des bâtiments rattachables à cette période montrent des

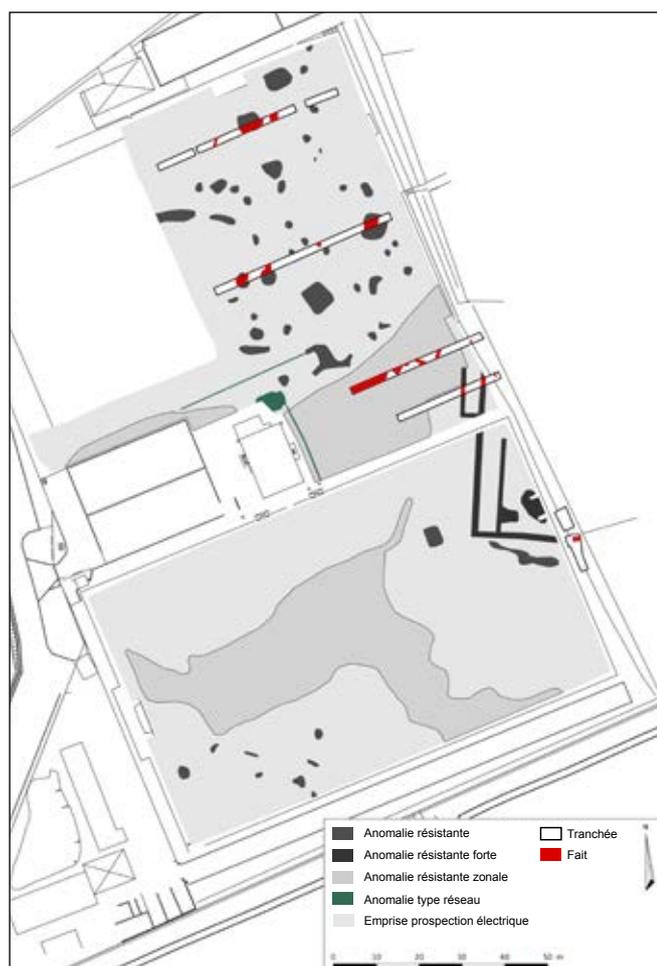
orientations alignées sur celle de ces fossés, ou inversement.

Enfin l'on note la présence de quelques fosses de plantation contemporaines et de cratères d'explosions résultants du second conflit mondial, comblés avec des déchets contemporains (ferraille, briques, tuiles et porcelaines).

Émilien ESTUR
MADE



Saint-Pierre-de-Manneville, Route de Sahurs : vue d'ensemble d'un des puits gallo-romain en cours de fouille (C. Paupy, A.-C. Angeli-Descher).



Saint-Pierre-de-Varengeville, chemin de la Messe : plan général des vestiges avec la géophysique (G. Hulin, S. Calduch, G. Gadebois).

Précédé d'une prospection géophysique, ce diagnostic fournit un complément important à la connaissance de l'extension de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Pierre-de-Varengeville. Dans la partie nord du projet, divers creusements, pour la plupart datés de l'Antiquité (I^{er}-III^e siècles), côtoient un ensemble monumental antique. Très partiellement compris dans l'emprise diagnostiquée, ce dernier est surtout révélé par l'image géophysique, complétée par les quelques ouvertures et sondages pratiqués. Ceci permet de documenter plus précisément les découvertes antérieures effectuées dans le stade, notamment les « murs romains » éventrés en 1985. Au regard des données collectées (plan, caractéristiques des murs et puissance stratigraphique), la réalité d'un complexe cultuel sur *podium* peut être avancée. Malgré les destructions et terrassements liés à la construction du stade durant la deuxième moitié du XX^e siècle, le potentiel informatif est donc indéniable tandis que la sensibilité des vestiges est accentuée par leur très faible enfouissement.

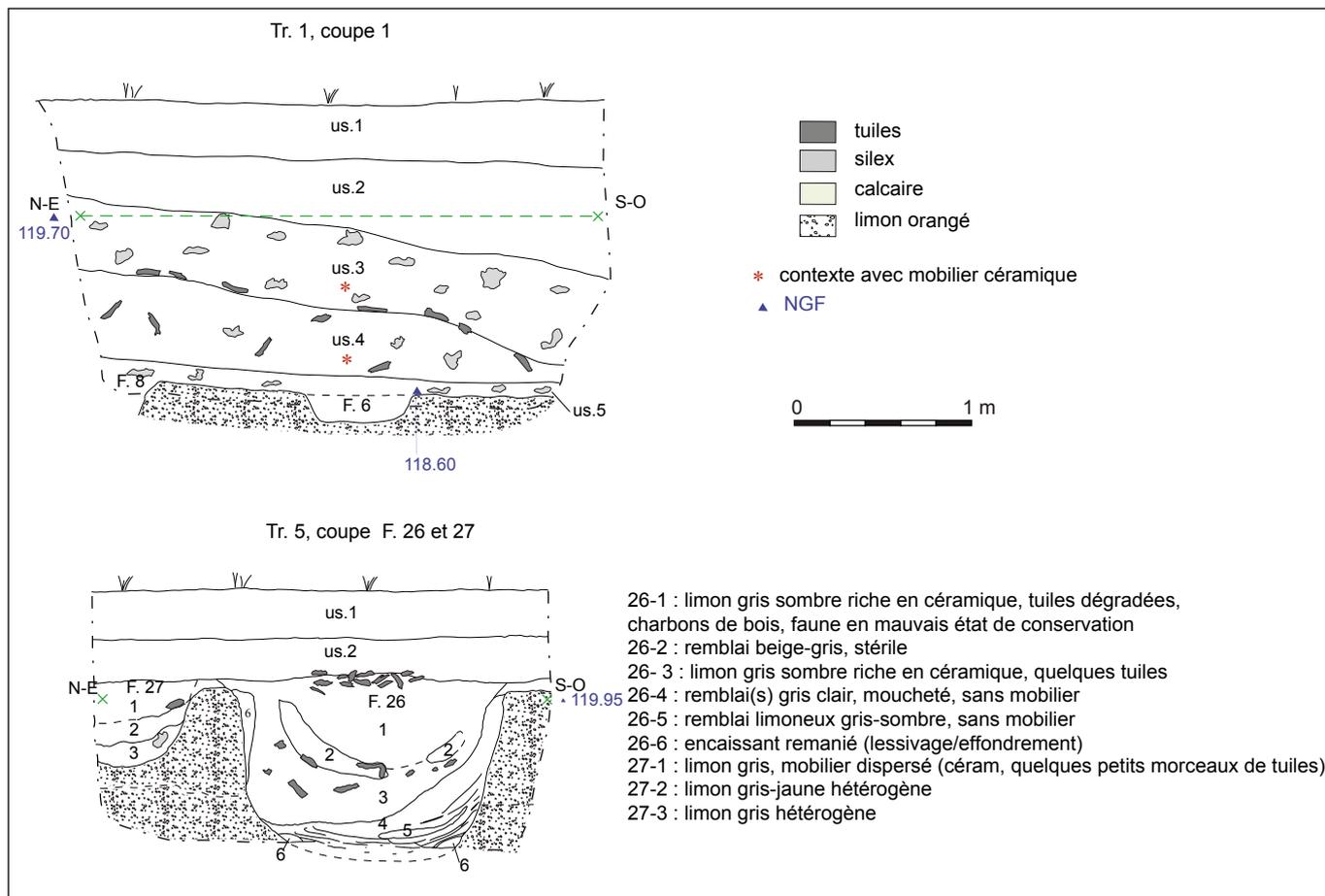
Dans la partie sud du projet, le diagnostic fournit également des informations sur les limites de l'agglomération antique, révélées par une absence de vestiges. Une simple fréquentation médiévale est par contre évoquée dans ce secteur.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

L'opération contribue à documenter l'extension de l'agglomération antique de Saint-Pierre-de-Varengeville, par la découverte de nombreux faits, principalement fossoyés, datés des II^e et III^e siècles. Elle révèle également l'existence d'une véritable stratigraphie, en partie antique, dans la partie nord du projet. Cette stratigraphie intègre un niveau sombre épais (us 3) livrant du mobilier du haut Moyen Âge (coupe en tr. 1, fig. 2). La puissance de l'ensemble s'amenuise progressivement vers le sud, au profit d'une occupation rurale classique, composée de simples

structures en creux. Parmi ceux-ci se signalent un fossé orienté est/ouest (St. 16, tr. 3), ainsi que plusieurs fosses, dont l'une peut être considérée comme une fosse de stockage, convertie en dépotoir au moment de son abandon durant la première moitié du III^e siècle. (silo F. 26 ; fig. 2).

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Saint-Pierre-de-Varengville, 41 route du Paulu : coupe stratigraphique (tr. 1) et coupe partielle de deux fosses antiques (Y-M. Adrian, S. Le Maho).

Âge du Bronze

Âge du Fer, Antiquité

Saint-Romain-de-Colbosc
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Moderne

Contemporain

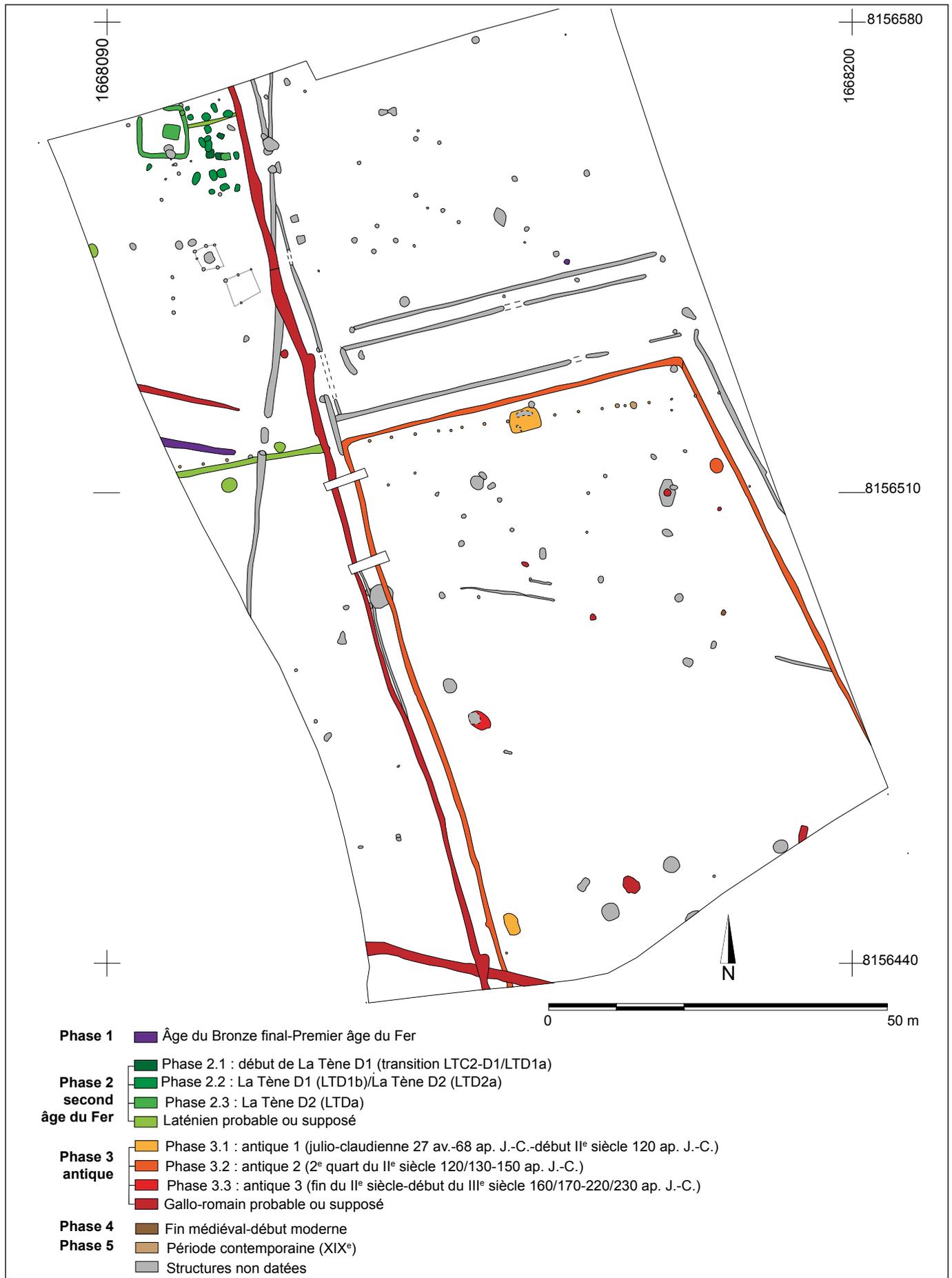
Dans le cadre de l'extension des bâtiments du magasin Super U et suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2017, une fouille a été prescrite sur une surface de 12 350 m², au sud-ouest de la commune de Saint-Romain-de-Colbosc. Implanté sur le versant d'un léger vallon tapissé de limons quaternaires, le site a livré cinq occupations datées entre le Bronze final et la période contemporaine.

La première phase datée de la période Bronze final-premier âge du Fer se traduit par une petite occupation sous forme d'habitat à vocation domestique (fossé, fosse) dans un espace possiblement ouvert, situé dans la moitié nord de l'emprise de fouille.

La deuxième phase, datée entre le début de La Tène D1 et La Tène D2, est marquée par l'implantation d'une nécropole laténienne en trois temps, à l'extrémité nord-ouest de la fouille. L'espace funéraire primitif du début de La Tène D1 se développe sur une superficie de 20 m² et est fermé au nord et au sud par un

fossé bordier. Il comporte trois tombes à crémation, soigneusement aménagées et dotées d'entre deux et trois vases (dérivés de la céramique « Veauvillaise »), d'éléments de parures (fibules de type La Tène II 1 ou 2) ou encore de clés et de pièces lithiques en rejets détritiques. Le groupe est représenté par trois individus, deux adultes (un individu de taille adulte et un adulte mature) et un individu d'âge indéterminé, tous trois de sexe indéterminé.

La nécropole initiale est agrandie entre La Tène D1 et D2 avec l'implantation de 17 fosses à dépôt funéraire dans un espace de 220 m², délimité au sud par un hypothétique fossé bordier. Elles comptent entre un et cinq vases par fosse et entre un et deux amas osseux avec des traces de contenant pour cinq d'entre eux (coffrage en bois, contenant en matière périssable). La riche dotation comporte du mobilier ferreux (fibules de type La Tène 1 ou 2, clés ou encore objets de toilette tels que couteau, rasoir, paire de force), du mobilier



Saint-Romain-de-Colbosc, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, plan général du site, toutes phases confondues (J. Marian).

en alliage cuivreux (bracelets), des pièces lithiques en rejets détritiques et un bracelet en roche noire. La très riche dotation de l'une d'entre elles, composée de cinq vases, d'un rasoir et d'une paire de forces la démarque de l'ensemble de la nécropole et atteste un certain statut du défunt. La population de cette nécropole est représentée par 17 individus : 5 adultes matures, 6 individus de taille adultes et 6 indéterminés et 3 sujets masculins potentiellement identifiés.

Au cours du début La Tène D2, la nécropole connaît une ultime évolution sur une superficie de 119 m² avec l'implantation de trois sépultures qui s'intègrent parfaitement au sein de la nécropole. Enclose par un fossé quadrangulaire, la première crémation se pare de cinq céramiques, de mobilier métallique ferreux (fibules de type La Tène 1 ou 2, serpe) et en alliage cuivreux (bracelet, élément de joug, élément de harnachement ou passant de harnais), de parures en pâte de verre (13 perles), de tabletterie (fusaïole) et de pièces lithiques en rejets détritiques. Aménagée de manière soignée, elle se singularise par la présence d'un coffrage en bois, d'un seau à cerclages et à anse à crochet de fer et d'un moulin manuel domestique (non fonctionnel) tout comme la deuxième sépulture secondaire à crémation. Cette dernière se démarque toutefois par un moulin manuel domestique fonctionnel et par la présence de deux doubles vases. La dernière sépulture se pare d'une dotation plus modeste, comprenant un vase et une fibule. Le groupe compte trois individus, deux adultes matures de sexe indéterminé et probablement masculin. Le troisième sujet est d'âge et de sexe indéterminés.

La troisième phase se caractérise par une occupation essentiellement agro-pastorale datée du Haut-Empire. La pauvreté du mobilier au sein des quinze structures datées et le manque de relation stratigraphique relative a rendu difficile le phasage de cette occupation antique. Cependant il a été possible de définir trois états :

Les traces d'une occupation agro pastorale dans un espace possiblement ouvert apparaissent au plus tôt à la période julio-claudienne, jusqu'au début du II^e siècle après J.-C. Elles se traduisent par l'installation d'un petit cellier et d'une fosse dans la partie centrale et au sud-ouest de l'emprise de fouille. De plan quadrangulaire, le cellier d'une superficie de 15 m², aurait connu une première phase de remaniements puis, dans un second temps, une phase de vidange de foyer, ou de produits de combustion remaniés de type paille, le bois ou encore des produits de récoltes attestant d'activités liées au traitement des céréales ou encore liés à l'incendie de la couverture du cellier.

Au cours du deuxième quart du II^e siècle après J.-C. un réseau fossoyé se met en place dans la moitié sud de l'emprise de fouille, associé à un silo situé à l'est-nord-est de l'enclos. La fosse de stockage a livré de l'épeautre, du froment et, dans une moindre mesure, de l'orge et de l'avoine, céréales cohérentes avec les cultures céréalières de la période gallo-romaine. Cet ensemble amorce un début d'organisation structurelle d'une occupation agro-pastorale et délimite un nouvel espace de plan en U, ouvert en direction du sud-sud-est sur une superficie d'environ 4 300 m².

Un remaniement du réseau fossoyé initial s'opère durant cette phase, voire la phase suivante, avec un dédoublement de ce dernier et l'implantation de deux nouveaux espaces à fossés doubles espacés entre 2 et 3 m les uns des autres, interprétés comme des espaces de circulation. Le second espace situé au nord du réseau principal s'étend sur 2 230 m² et fonctionnerait avec trois structures de combustion, attestant d'activités domestiques ou artisanales. Le troisième espace, établi dans la moitié ouest de l'emprise se développerait sur une superficie minimale de 3 640 m² et fonctionnerait avec deux bâtiments sur poteaux, interprétés comme des petits greniers, attestant d'une vocation agro-pastorale.

Les derniers vestiges de l'occupation antique se traduisent par l'implantation d'une fosse de rejet, située à l'ouest-sud-ouest de l'emprise de fouille et daté entre la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle après J.-C. attestant une activité mal définie dans un espace possiblement fermé ou s'inscrivant et fonctionnant dans le double enclos implanté au plus tôt à la phase précédente voire à cette phase.

La quatrième phase datée entre la fin de la période médiévale et le début de l'époque moderne est connue par un unique et puissant trou de poteau localisé à l'est-sud-est de l'emprise de fouille.

Enfin la cinquième et dernière phase est représentée par l'installation d'une division parcellaire cadastrale du XIX^e siècle au travers d'une palissade sur poteaux dans la moitié centrale de l'emprise de fouille.

Jérôme MARIAN
Archéopole

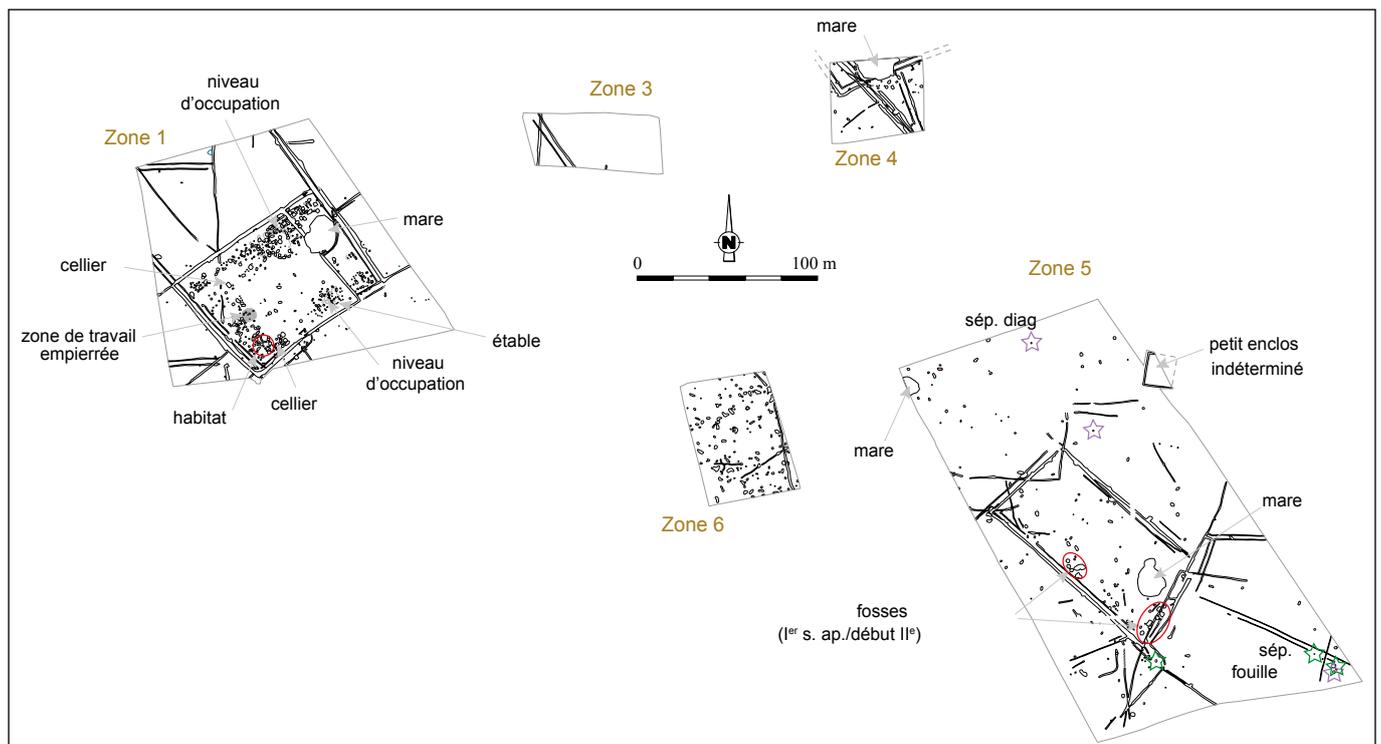
Le diagnostic archéologique, mené préalablement à l'extension du Parc Éco Normandie, a permis la découverte de nombreux indices diachroniques, répartis sur une superficie de 32 ha. Six secteurs ont retenu l'attention de l'État et trois prescriptions distinctes ont été proposées, totalisant 55 300 m². À la demande de l'aménageur, la zone 6 (Riche, à paraître) et une partie de la 5 ont fait l'objet d'une fouille prioritaire afin de libérer les futures voiries. La zone 2 a été annulée et la 3, réduite.

Cette notice a pour intention de synthétiser les résultats des zones 1, 3, 4 et 5 (fig. 1).

La première zone (prescription de 17 600 m²) fait état d'un habitat rural gallo-romain de taille modeste. Il est délimité par un double fossé qui prend ses origines sur des axes de cheminement antérieurs. Cet enclos regroupe, sur plus de 6 200 m², des aménagements diversifiés caractéristiques d'une petite exploitation agricole : plusieurs constructions, toutes sur poteaux plantés, mais également une zone (de travail ?) empierrée et plusieurs de stockage. On peut noter la présence de deux celliers, dont l'un (2,40 m par 1,60 m) est compartimenté et profond de 1,80 m, de silos et de greniers. Au nord-est, se distinguent des fosses d'extraction et de rejet qui semblent scellées par un probable niveau d'occupation. Concernant les bâtiments et au regard du nombre important de creusements qui se recoupent, il reste difficile en l'état d'établir un phasage certain. Toutefois, la répartition

du mobilier céramique fait état de secteurs gaulois, romanisés par la suite. L'enceinte enclose montre une extension orientale de 1 250 m² qui intègre une mare et de nouveaux bâtiments. Les limites de l'exploitation ne sont que partiellement connues (sud-ouest déjà loti), toutefois l'environnement semble divisé par un parcellaire ordonné sur l'enclos et marque des parcelles probablement vouées au pacage ou à la mise en culture. Par ailleurs, l'évolution spatiale et fonctionnelle du domaine semble être bien définie, notamment grâce au mobilier céramique et à la présence de phosphate dans certains poteaux qui nous renseigne sur le rôle d'au moins deux bâtiments (étable). L'étude livre un ensemble de données sur son évolution depuis la fin de l'époque gauloise jusqu'à son abandon au tout début du III^e siècle après J.-C., l'apogée de l'occupation étant la fin du I^{er} siècle. Les résultats de l'analyse carpologique et de l'étude céramique, appuyés par le mobilier métallique, révèlent une agriculture et un élevage relativement modestes, liés vraisemblablement à une économie de subsistance.

La zone 3 est située à environ 100 m à l'est de la précédente et totalise une surface prescrite de 3 200 m². Le diagnostic avait révélé dans ce secteur une faible densité de vestiges attribués à la période gauloise. Mais surtout, les abords d'un talweg avaient permis la conservation de probables lambeaux de sols contemporains d'une occupation du Néolithique final / âge du Bronze ancien caractérisée par la présence



Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco Normandie, fig. 1 : plan masse (D. Breton).

ponctuelle de mobilier lithique et céramique. La modification de l'arrêté de prescription, réduisant la surface et évitant la partie basse de la zone, n'a pas permis de retrouver ces niveaux sédimentaires et par conséquent de répondre aux attentes du diagnostic. Les rares vestiges rencontrés se concrétisent par des fossés évoquant un simple parcellaire (en lien avec les zones 1 et 4 ?) et par quelques fosses qui restent indéterminées faute de mobilier.

Située en limite d'emprise du projet, la zone 4 avait mis au jour l'angle sud-ouest d'un second enclos fossoyé qui semblait similaire à l'enclos de la zone 1 par sa densité en structures. Le décapage d'une surface de 2 500 m² a permis de vérifier l'existence d'un double enclos se développant largement hors emprise. Celui-ci semble s'appuyer sur un parcellaire déjà existant, mais il est également perturbé par un second réseau plus récent et par une vaste mare qui masque la quasi-totalité de l'intérieur accessible de l'enclos. La faible représentativité du mobilier ne facilite pas le phasage de l'occupation. Tout au plus peut-on noter une présence dès la fin de La Tène finale, jusqu'à un apogée hypothétique vers la seconde moitié du I^{er} siècle. Il reste difficile en l'état d'envisager avec certitude un lien direct entre les deux enclos, s'agit-il de deux entités distinctes, d'un enclos secondaire ou d'une réhabilitation d'une parcelle avec détournement de sa fonction primaire ?

La dernière zone est localisée au sud-est du projet. Elle concerne une surface de 32 000 m² (dont 7 500 m² fouillée dans un premier temps). Ce secteur englobe un autre enclos fossoyé (110 m de long par 52 m de large), identifié au diagnostic ; son plan est rectangulaire et sa fonction, probablement domestique. La datation par le mobilier céramique laissait pressentir une fréquentation protohistorique au sens large avec, sporadiquement, des indices antiques. La fouille n'a apporté que peu d'informations complémentaires quant aux datations. Cependant, le décapage a permis d'appréhender l'intégralité de l'enclos d'une surface d'environ 5 500 m², puis de mettre au jour un important réseau fossoyé. Celui-ci semble se développer de part et d'autre des tronçons de l'enclos mais témoigne également d'une reprise de certains axes et de la création de nouvelles parcelles. Notons que ce parcellaire n'impacte que peu la surface enclose, confortant ainsi l'idée d'un réemploi de la parcelle. Si le mobilier associé n'y est que faiblement représenté, il semble toutefois être antérieur au I^{er} siècle après J.-C. En effet, de très nombreuses fosses (de stockage et de rejets de démolition) viennent perturber le fossé sud-est de l'enclos mais s'implantent aussi au cœur de ce dernier. Le mobilier, principalement céramique, fait état d'une occupation bien définie, qui couvre la totalité du I^{er} siècle, voire le début du II^e siècle. Seuls trois petits ensembles bâtis sont identifiés, probablement destinés au stockage et aux animaux. L'étude carpologique apporte les mêmes informations que pour l'enclos de la zone 1, à savoir une fréquence similaire des graines conservées à celles des exploitations agricoles de ce type dans le contexte



Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco Normandie, fig. 2 : photographie de la sépulture 309 en cours de fouille, vue depuis le sud (D. Breton).



Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco Normandie, fig. 3 : vase festonné de la structure 355 (S. Le Maho).

régional. Comme précédemment, il est difficile au regard du peu d'informations, d'envisager une relation avec les autres enclos.

Si le diagnostic avait livré trois sépultures isolées (I^{er} siècle de notre ère) dans ce secteur. La fouille n'a pas permis de découvrir une zone funéraire à part entière, seules trois autres sépultures à incinération, dont l'une en partie détruite, ont été mises au jour. Elles n'ont livré que des vases en céramique et un rare mobilier ferreux non identifié (en cours de traitement) qui suggéreraient La Tène D pour l'une d'entre elles et du I^{er} siècle de notre ère pour les autres (fig. 2).

Enfin, six vases céramique proviennent d'une fosse isolée, en contexte de rejet. Ils sont bien conservés et datés de la toute fin du Hallstatt D3 ou du début de La Tène ancienne (fig. 3). Les vestiges de cette période sont fréquemment découverts sans organisation spatiale structurée, ces occupations ne laissant que peu d'indices dans le paysage. Cette fosse pourrait être contemporaine de l'occupation fouillée sur la zone 6, distante de 300 m.

En conclusion, cette fouille a permis de bien appréhender sur une vaste surface de plus de 32 ha, l'organisation spatiale d'une exploitation agricole de taille modeste, avec des aménagements caractéristiques d'un enclos où se concentrent habitat et différents bâtiments fonctionnels ou zones d'activité. Les deux autres enclos peuvent être reliés entre eux par des axes de cheminement dont le tracé est vérifié par les données de fouille compilées à celles du diagnostic. Celui de la zone 4 est trop partiellement mis au jour pour engager

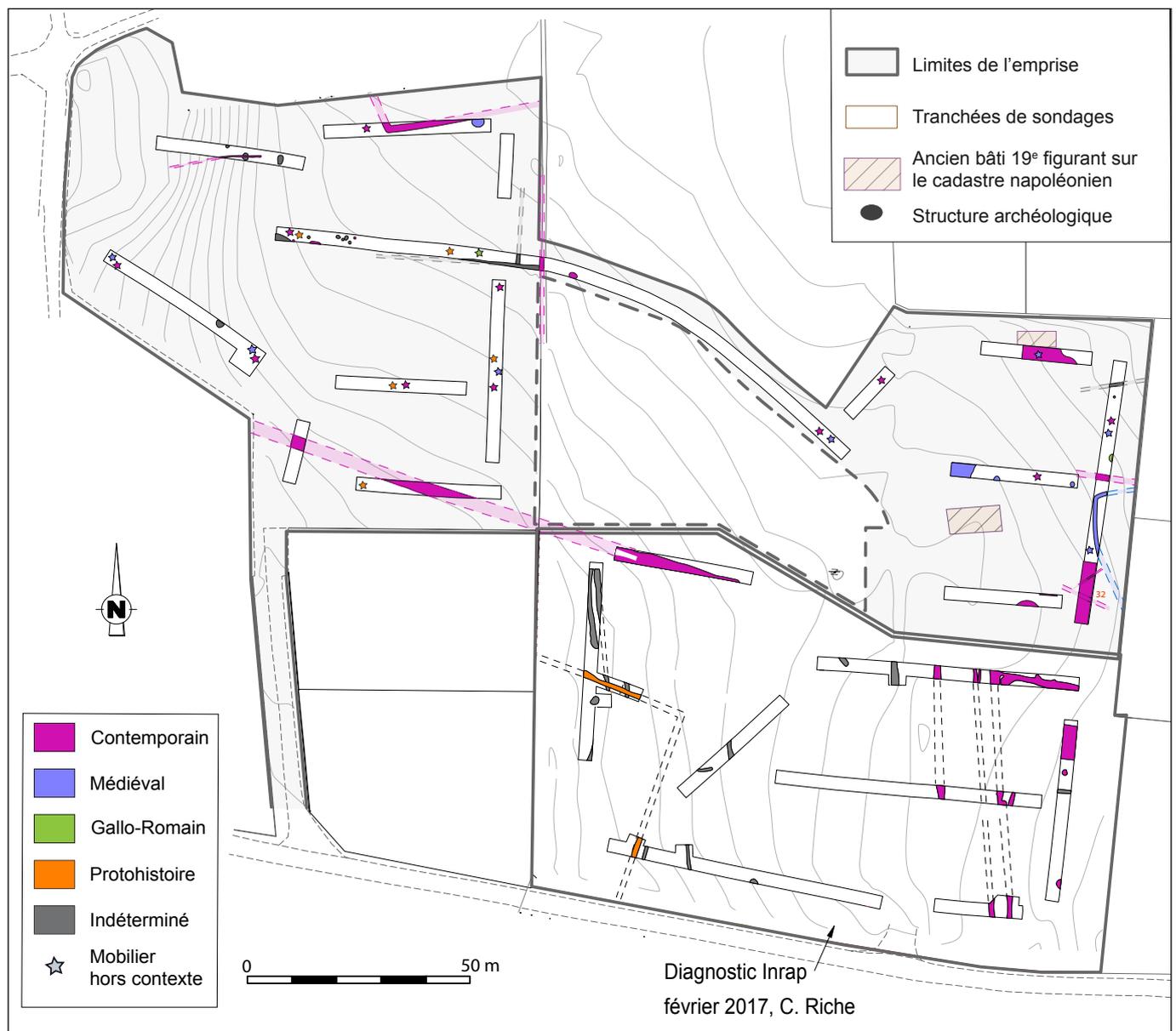
des comparaisons (second pôle d'habitat, enclos secondaire ou occupation/activité détournée ?). Il est plus tentant pour l'enclos de la zone 5 de proposer une fonction secondaire de l'enclos de la zone 1. L'hypothèse d'une réoccupation ou d'une fréquentation correspondant à un besoin ponctuel a pu modifier son statut initial.

David BRETON
INRAP

Protohistoire
Antiquité

Saint-Romain-de-Colbosc
Route de Saint-Laurent

Moyen Âge
Moderne



Saint-Romain-de-Colbosc, route de Saint-Laurent : plan général des vestiges (topographie : S. Calduch, DAO : C. Beurion).

Un diagnostic archéologique a été réalisé au hameau du Frescot, situé à 500 m du centre bourg, sur un nouveau lotissement affectant une surface de 1,5 ha. L'intervention était motivée par les nombreux sites mis en évidence sur la commune, où plusieurs projets d'urbanisation récents ont révélé une forte implantation gauloise et gallo-romaine de part et d'autre de l'ancienne voie romaine reliant Lillebonne à Harfleur.

Protohistoire/Antiquité

Quelques indices d'occupation sont à mettre en relation avec l'enclos fossoyé de l'âge du Fer mis au jour sur la parcelle attenante par Caroline Riche en 2017, et dont la datation est placée entre le I^{er} âge du Fer et La Tène ancienne (jatte à bord festonné, écuelle à petite carène, fusaïole tronconique). Les nouvelles découvertes, situées dans l'environnement extérieur de cet enclos, restent très anecdotiques : une fosse et un groupe de trous de poteaux évoquant un ensemble bâti. Les tessons céramiques recueillis à ce niveau paraissent relever plus précisément du premier âge du Fer.

Quant à la période gallo-romaine, elle s'illustre par une seule fosse renfermant les fragments d'une jatte ou pot en pâte grise attribuable au II^e siècle après J.-C.

Un dépôt d'outils en fer

La découverte la plus remarquable pour les périodes anciennes est un dépôt d'objets en fer, retrouvé dans une petite fosse scellée par un amas de blocs de silex décimétriques. Celle-ci renfermait deux outils en

fer complets : un soc d'araire à large douille et lame triangulaire (L. : 27 cm, l. : 12 cm) et une hache en fer de section triangulaire et à talon trapu rectangulaire (L. : 21 cm, l. : 6,5 cm). Les deux objets reposaient l'un sur l'autre et étaient entourés d'un lot de clous en fer, ce qui pourrait indiquer qu'ils ont été enfouis dans un contenant périssable en bois, de type coffret. Il s'agit manifestement d'un dépôt ou d'une cache volontaire d'outils agricoles, révélant un événement instantané qu'il est bien difficile de placer dans le temps. La typologie des objets autorise seulement une fourchette chronologique large pour ce dépôt, allant de La Tène finale au haut Moyen Âge.

L'occupation médiévale

Au milieu des décombres de l'ancienne ferme moderne, une concentration de vestiges appartient à la fin de l'époque médiévale. Celle-ci trouve donc certainement son origine au Moyen Âge.

L'occupation médiévale se signale par une portion d'enclos curviligne, se poursuivant hors emprise en direction de l'est. Cet enclos est délimité par un fossé de petite envergure qui a livré les fragments d'un pichet du bas Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles), du grès du Beauvaisis (XVI^e siècle) mais aussi une forme céramique attribuable à la période carolingienne. Quelques fosses se rattachent au même horizon chronologique et ont en commun un remplissage très charbonneux tandis qu'un certain nombre de tessons médiévaux émaillent les tranchées environnantes (bord en bandeau d'époque carolingienne, poêlon à fine glaçure verte du XIV^e siècle, jatte à crémier du XVI^e siècle).

Une ancienne ferme (XVIII^e / XIX^e siècle)

Pour une grande part, les vestiges appartiennent à une ancienne ferme, détruite au cours du XIX^e siècle. Le diagnostic des parcelles limitrophes au sud avait déjà révélé une partie des installations rurales moderne et contemporaine. Les structures mises en évidence, datées des XVIII^e et XIX^e siècles, concordent pour beaucoup avec les éléments figurés sur le cadastre napoléonien, à savoir : une série de fossés parcellaires orientés nord/sud et fonctionnant généralement par paire, plusieurs niveaux de démolition en correspondance avec les différents bâtiments représentés sur le plan de 1829, quelques fosses ainsi qu'un chemin traversant l'ensemble du terrain sur un axe nord-nord-ouest/sud-sud-est.

Le lot mobilier de l'époque moderne montre une forte représentation des céramiques de Mélamare, à pâte rosée/rouge, centre de production potière situé à moins de 10 km de distance, au nord-est de Lillebonne. Il révèle aussi une activité locale de taille du silex pour la fabrication des moellons en silex utilisés en maçonnerie ainsi qu'un probable artisanat de tabletterie.

Claire BEURION
INRAP



Saint-Romain-de-Colbosc, route de Saint-Laurent : hache (S. Le Maho).



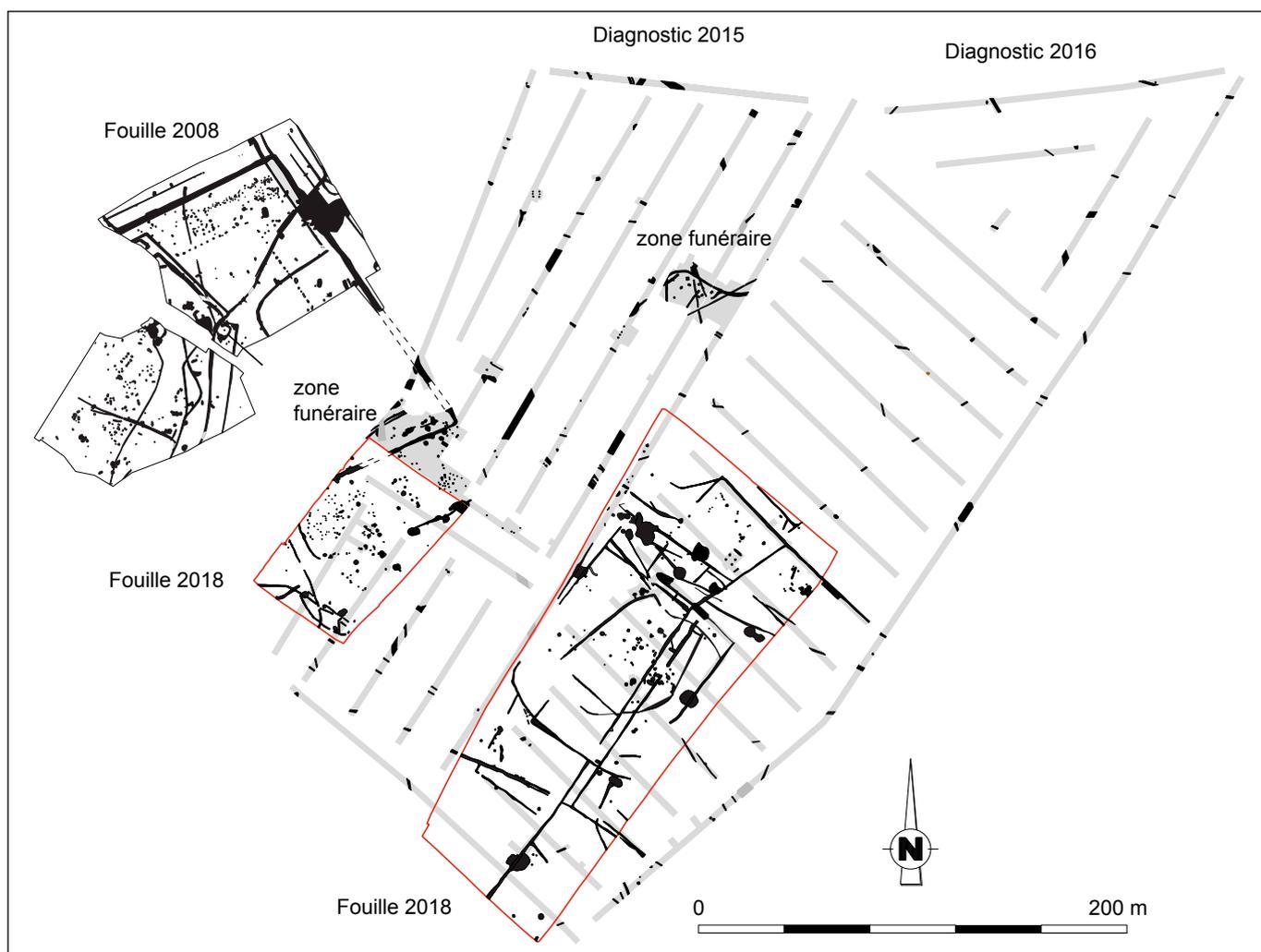
Saint-Romain-de-Colbosc, route de Saint-Laurent : soc d'araire (S. Le Maho).

Une nouvelle opération d'archéologie préventive a été réalisée dans l'emprise étendue de la ZA du Puceuil, située sur la commune de Saint-Saëns. Implantée au sud-est du bourg qui se développe sur les rives de la Varenne, « La Plaine du Puceuil » domine la vallée. À l'intérieur de ce vaste espace rural, une enclave délimitée au nord par la RN 29, au sud et à l'est par les autoroutes A 28 et A 29 sert d'assiette au projet de la zone d'activités. Depuis 2002, trois diagnostics, une surveillance de travaux et une fouille ont déjà été effectués en amont des travaux d'aménagement de la zone d'activités. Un dernier diagnostic, réalisé en 2016 par David Breton, a donné lieu à cette nouvelle prescription (fig. 1).

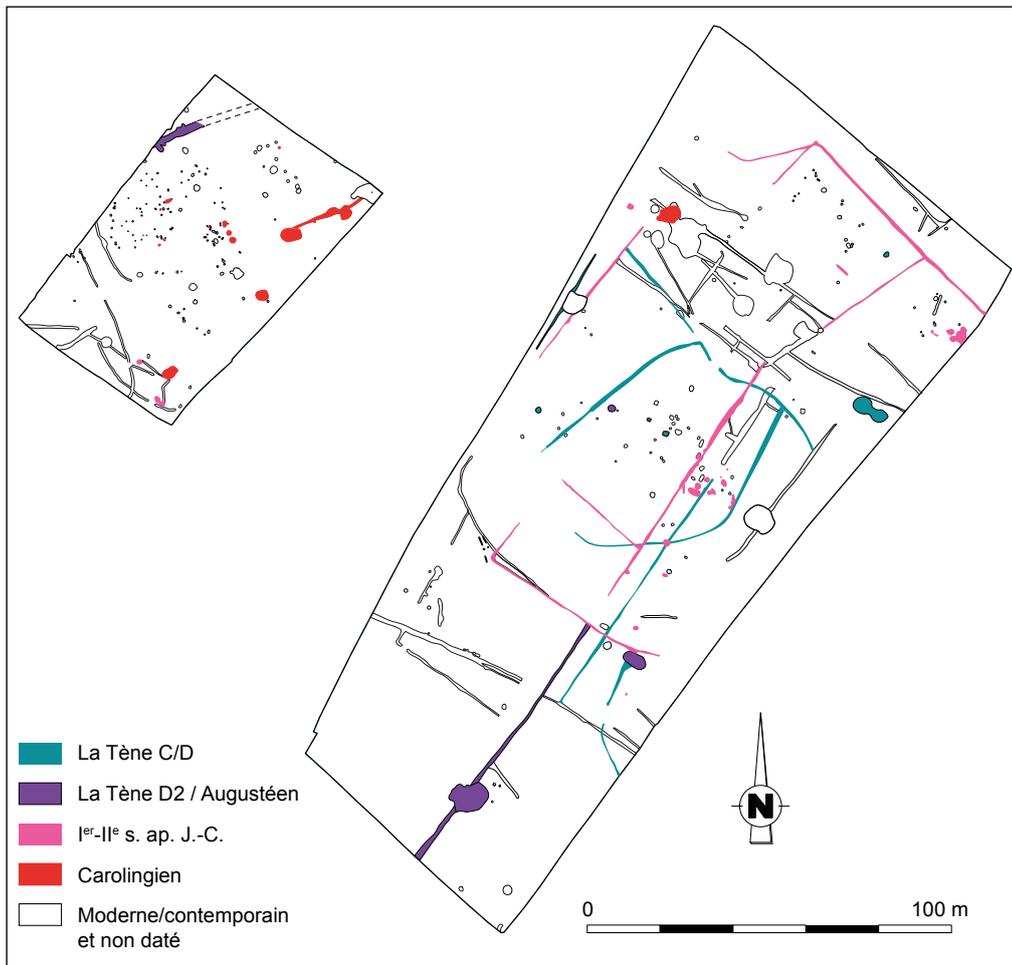
Les résultats des premières opérations ont témoigné de l'existence d'un habitat rural installé *ex nihilo* dès La Tène ancienne, puis pérenne de la fin de La Tène moyenne jusqu'à la période augustéenne. Matérialisé par plusieurs enclos partiellement appréhendés, le plus tardif délimitait un ensemble de bâtiments sur

poteaux, dont de nombreux petits greniers, des fosses domestiques et une petite zone funéraire. Une seconde zone funéraire contemporaine de la précédente, située à environ 200 m à l'extérieur de l'enclos principal a également été fouillée au cours d'un des diagnostics. Après un court hiatus couvrant la deuxième moitié du 1^{er} siècle, cet espace semblait à nouveau réinvesti. La trame parcellaire gauloise est alors réutilisée, modifiée ou complétée. Enfin, quelques indices suggéraient également une réoccupation de cet espace durant la seconde moitié de la période carolingienne.

La fouille réalisée au début de l'année 2018 va donc permettre de compléter ces données. Même si la phase d'étude de cette dernière opération n'est pas encore achevée, les données brutes de terrain, associées à une première estimation de datation des ensembles céramique livrent une première esquisse des occupations successives du site. Elle comprend deux emprises distinctes, distantes d'environ 60 m (fig. 2).



Saint-Saëns, ZA du Puceuil, fig. 1 : localisation des opérations archéologiques (F. Jimenez).



Saint-Saëns, ZA du Pucheuil, fig. 2 : plan général des vestiges mis au jour en 2018 (F. Jimenez).

Le phasage proposé pour les occupations mises au jour au cours de l'opération réalisée en 2008 est ici repris. Comme pour les opérations antérieures, les vestiges mobiliers sont rares et limitent les interprétations.

La première phase de l'occupation gauloise (Tène ancienne), reconnue sur la partie fouillée en 2008, était matérialisée par un fossé subcirculaire de 10 m de diamètre, dont la fonction reste imprécise (tertre funéraire, fossé de drainage autour d'une meule ?) En 2018, cette première phase n'est représentée que par une unique fosse ayant livré cinq fragments de céramique datés avec prudence de cette période. Elle est spatialement très éloignée du fossé curviligne qui lui est contemporain. Les diagnostics réalisés entre 2008 et 2018 n'ont livré aucun élément permettant de mieux cerner cette occupation.

La deuxième phase (fin de La Tène C2/D, époque Augustéenne) regroupait en 2008 la majorité des vestiges. En 2018, cette deuxième phase apparaît plus distendue. Hormis la portion d'enclos quadrangulaire complétant le plan de la fouille réalisée en 2008 et du premier diagnostic de 2015, aucun indice ne suggère une occupation au cours de cette phase dans le petit secteur situé à l'ouest de l'emprise. Dans le secteur est, l'occupation est plus marquée. Un premier enclos, en partie curviligne, est installé et comblé durant La Tène

C/D. L'espace qu'il délimite enserme quelques petites fosses contemporaines qui ne se distinguent en rien de celles répertoriées à l'extérieur. Le fossé qui le matérialise est la structure ayant livré le volume de céramique le plus important. Cette abondance mobilière relative ne se rattache à aucun vestige d'habitat. Sa fonction reste donc en l'état à définir.

Durant La Tène D2 et la période Augustéenne, un premier découpage parcellaire se met en place, uniquement perceptible dans la plus grande fenêtre de fouille. Une incinération en urne datée de la période Augustéenne témoigne néanmoins de l'occupation de la plus petite fenêtre.

La fouille réalisée en 2008 avait montré un hiatus dans l'occupation durant la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. La fouille de 2015 comble cet espace chronologique, de nouveaux fossés

complètent ou se substituent à la trame parcellaire mise en place au cours des décennies antérieures. Ces transformations du paysage se poursuivent durant le II^e siècle après J.-C. élargissant l'espace agro-pastoral et incluant plusieurs petits enclos trapézoïdaux et espaces de cheminement. La localisation de l'habitat antique dont dépendraient ces aménagements reste cependant à ce jour non précisée.

Si les opérations antérieures laissaient supposer une continuité d'occupation au cours du III^e siècle après J.-C., cette dernière opération n'a livré aucun indice susceptible d'être rattaché à cette période.

Il faut attendre le IX^e siècle après J.-C. pour observer de nouveaux indices d'occupation. Pour l'essentiel regroupés dans le petit secteur ouest et sur la frange sud du diagnostic réalisé en 2015, ils associent four domestique, probable fosse atelier, et nuages denses de trous de poteau. Plusieurs plans de petits greniers sur quatre ou six poteaux pourraient, par leur répartition spatiale, faire partie de cette dernière occupation.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Depuis 2012, la Seine a connu plusieurs opérations de dragage, tantôt pour créer une zone d'évitage des grands navires (cf. *Bilan scientifique de Normandie 2014*, notice sur Hautot-sur-Seine), tantôt pour approfondir d'un mètre le lit du fleuve en aval de Rouen afin d'augmenter la compétitivité de son port. Début juillet 2018, le service régional de l'archéologie a été alerté par David Honoré (INRAP) de la découverte d'une épée lors de la dernière phase de travaux. Il avait été informé de cette trouvaille par un reportage radiophonique sur la station locale de France Bleu Normandie, où un membre de l'équipage de la drague aspiratrice VOLVOX OLYMPIA, battant pavillon des Pays-Bas, déclarait que, deux ou trois semaines auparavant, avait été découverte « une épée qui devait avoir plusieurs siècles mais qui était en très mauvais état, qu'on a gardé ici quelque part juste pour faire de la décoration ».

Le SRA a pris contact avec Haropa-Port de Rouen, responsable de chantier et maître d'œuvre, afin d'obtenir informations complémentaires et restitution de l'objet. L'enquête interne menée au sein d'Haropa-port de Rouen a déterminé un défaut de communication de cette découverte par le prestataire. Elle s'est poursuivie auprès de ce dernier aux Pays-Bas, la VOLVOX OLYMPIA ayant entre-temps quitté le territoire national, avec audition individuelle de tous les membres d'équipage. Cela n'a cependant pas permis de retrouver l'épée, ni de savoir ce qu'elle est devenue.

Néanmoins, deux clichés nous ont été fournis qui permettent d'identifier un scramasaxe mérovingien bien conservé, à partir desquels il est possible de faire quelques observations, avec toutes les réserves que ce genre d'examen limité incite à garder.

La soie est large et longue. La lame mesure deux fois et demi la longueur de la soie. Toutes précautions gardées en raison de la déformation photographique, et à partir de l'estimation du diamètre du bollard sur lequel repose



La Seine, Dragage PK 281-292 : le scramasaxe lors de sa découverte (V. Knokerman).

l'arme (35 cm, identification Stanislas Coquerel, Haropa-Port de Rouen), la longueur totale du scramasaxe pourrait avoisiner 47 à 48 cm, ce qui correspondrait au type 62 définis pour le mobilier funéraire mérovingien entre la Normandie et la Lorraine (Legoux, Périn et Vallet 2006, p. 30 et 54). Le dos et le tranchant de la lame semblent avoir été symétriques, mais il est très net que la lame a subi une utilisation intense, sans doute doublée d'affûtages, qui lui procure un profil concave sur environ un tiers de sa hauteur. De la même façon, l'extrémité de la soie comme celle de la pointe semblent avoir subi une contrainte qui a légèrement ployé la lame en S, peut-être en lien avec les conditions d'extraction.

La lame est décorée sur toute sa longueur de deux rangées de stries incisées parallèlement : 4 stries marquent le milieu de la lame, tandis que 5 longent le dos, toutes se rejoignant à la pointe.

La forme symétrique de la lame ne permet pas de préciser la chronologie de ce scramasaxe, puisque ce type se retrouve tout au long de la période mérovingienne (Wernard 1998, p. 749-750 ; Fischbach 2016, p. 25). Le décor se retrouve lui aussi sur une longue durée, de 600/610 à 700/710. Cependant la taille de ce grand scramasaxe permet de réduire cette fourchette chronologique entre 630 et 710, ce type étant particulièrement représenté à partir de 660/670 (Legoux, Périn et Vallet 2006, p. 30 et 54).

Concernant son lieu de découverte, l'enquête a permis de préciser la date à laquelle le scramasaxe a été retrouvé : entre le 6 et le 10 juin. L'analyse des rapports d'activité de la drague à ces dates indique que l'objet a pu être aspiré dans l'une des zones suivantes : PK 281, 285, 288, 291 ou 292. Cela correspond à la boucle de Jumièges, sur un secteur compris entre les communes du Mesnil-sous-Jumièges et Jumièges sur la rive droite, et Anneville-Ambourville, Iville-sur-Seine, Barneville-sur-Seine et Le Landin sur la rive gauche. Une recherche complémentaire a été menée sur les sites de vente en ligne d'objets d'art néerlandais durant les deux mois qui ont suivi le signalement, sans succès.

Patricia MOITREL
SRA de Normandie

Bibliographie

- FISCHBACH Thomas, 2016 - L'armement dans les tombes de guerriers de la nécropole mérovingienne d'Erstein (Bas-Rhin). *Archéologie Médiévale*, 46, p. 2-32. <https://doi.org/10.4000/archeomed.2775>
- LEGOUX R., PÉRIN P. et VALLET F. (2006) - *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*. Saint-Germain-en-Laye : Association française d'archéologie mérovingienne, hors-série, 65 p.
- WERNARD J., 1998 - Hic scramasaxi loquuntur. Tupologisch-chronologische Studie zum einschneidigen Schwert der Merowingerzeit in Süddeutschland. *Germania*, 76, p. 747-787.

Suite aux informations orales obtenues par un membre de l'association auprès de témoins qui ont vu tomber un avion au mois de mai 1944 et après recherches dans les archives, nous avons plus ou moins déterminé que cet avion pouvait être celui de Maurice WILLIAM, matricule : 139278 appartenant au 602 Squadron de la Royal Air Force. Cet avion, un spitfire de type IX serait tombé le 10 mai 1944 vers 11h15 après un combat aérien. L'avion aurait brûlé et le pilote aurait réussi à sauter, mais s'est tué en touchant le sol.

Nous avons donc prospecté sur la zone du crash indiquée, équipés de détecteurs de métaux. Avec le détecteur de masse, pouvant détecter à une plus grande profondeur, nous avons localisé un point important, mais

malheureusement avec la mini pelle que nous avons, nous n'avons ressorti que des déchets de toute sorte (poubelle d'après-guerre). Cependant quelques pièces alu pouvant appartenir à cet avion ont été retrouvées autour de ce point. Nous relancerons peut-être une autre recherche si nous récoltons d'autres informations. Toute la ferraille retrouvée a été remise en déchetterie pour ne rien laisser sur place.

Patrick BOSSARD

Ancien membre de l'association ANSA de l'EURE

Un projet de construction d'un lotissement, potentiellement susceptible d'endommager des éléments du patrimoine sur la parcelle D155 pp, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 19 799 m². La parcelle est située sur un rebord de plateau au sud-ouest du village, sur une formation de limon de plateau caractérisée ici par un limon argileux, parfois argilo-sableux et toujours orangé.

Peu d'indices d'occupations et/ou de vestiges sont identifiés. Les rares éléments datés se rapportent pour l'essentiel à l'époque moderne. Quelques vestiges mobiliers, généralement isolés, mal conservés et très peu nombreux se réfèrent à la période chronologique comprise entre le Néolithique et la Protohistoire, à la Tène finale, au II-III^e siècle après J.-C. ou encore à la fourchette chronologique comprise entre le haut Moyen Âge et l'horizon médiéval. Abstraction faite des éléments attribués à l'époque moderne, les autres périodes sont représentées par des éléments mobiliers isolés (céramique, terre cuite et silex taillés) découverts au cours du décapage et/ou au sein des structures en creux. Divers autres ensembles, non datés, tels que des fossés de parcellaire et des structures en creux (fosses, trous de poteaux et chablis) sont présents.

Les indices néolithiques se résument ainsi à quelques petits fragments de céramiques (4) et de très rares silex taillés (2). Cinq fragments de panse sont clairement attribués à La Tène finale (détermination L. Féret). Un dernier fragment est daté de la Protohistoire au sens large. Seuls trois de ces spécimens ont été répertoriés à la surface d'un fossé, le reste provient du décapage.

Les horizons chronologiques correspondant à la période antique et au haut Moyen Âge sont également très peu représentés. Ils regroupent deux fragments de céramique trouvés au cours du décapage (un fragment du II-III^e siècle après J.-C) et un fragment de panse du haut Moyen Âge/XI-XII^e siècle découvert à la surface d'une structure (déterminations É. Leclerc-Huby).

Les vestiges attribués à l'époque moderne, plus nombreux, correspondent à des fossés de parcellaire et des creusements de nature indéterminée, tous associant quelques vestiges mobiliers qui permettent de les dater. Les fossés ont une orientation nord-ouest/sud-est et est-ouest. Les vestiges mobiliers découverts sont des fragments de brique moderne et quelques tessons de céramique dont un fragment de pot à cuire du XVIII^e siècle (détermination É. Leclerc-Huby).

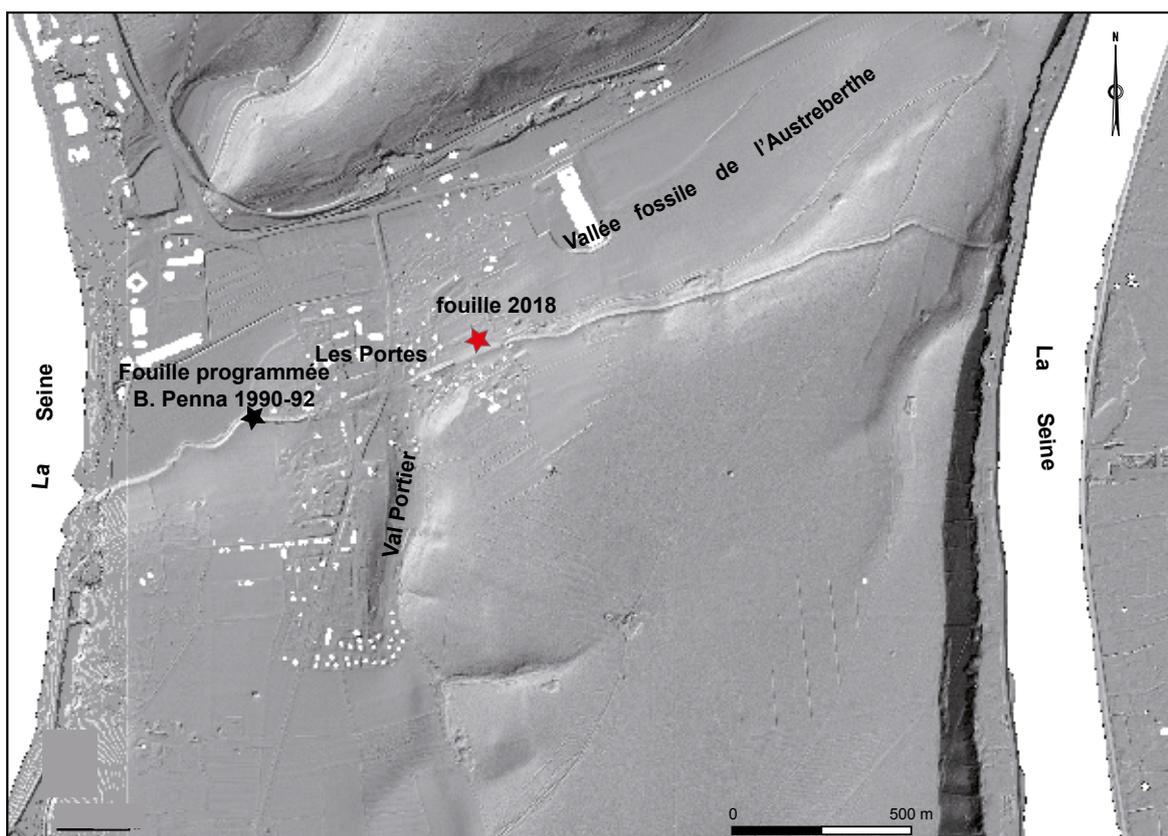
Enfin, il faut noter la découverte d'autres fossés de parcellaires, de fosses, de quelques trous de poteaux et de chablis, non datés.

Caroline RICHE
INRAP

Un diagnostic a été réalisé à La Vaupalière, à 300 m du cœur du village, sur un nouveau lotissement affectant une surface de 2,5 ha. L'intervention était motivée par la forte densité des occupations gauloises et antiques sur le plateau nord de Rouen, d'autant que plusieurs sites gallo-romains ont déjà été identifiés par prospection sur le territoire de la commune, traversée par la voie romaine reliant Rouen (*Rotomagus*) à Lillebonne (*Juliobona*). L'opération a donné des résultats très limités en révélant seulement quelques tronçons de fossés parcellaires et une série de fosses circulaires au comblement charbonneux en couronne, s'apparentant à des chablis brûlés.

Les différents fossés, qui n'ont pas livré d'éléments de datation, correspondent manifestement à des délimitations parcellaires antérieures à l'époque moderne puisque leur orientation, nord-est/sud-ouest, n'est pas concordante avec l'organisation du terroir figurée sur le cadastre napoléonien, axée nord/sud. Ainsi, aucune implantation des périodes anciennes n'a formellement été décelée à cet emplacement.

Claire BEURION
INRAP



Yainville, rue de l'Essart, fig. 1 : représentation de la fortification du Fossé Saint-Philibert sur image Lidar (données Lidar © GIP Seine Aval, traitement image : S. Mazet, Inrap).

Dans la basse vallée de Seine, la commune de Yainville est traversée par une levée de terre dite « le Fossé Saint-Philibert ». Cette fortification barre le sommet d'un méandre de la Seine qui possède la particularité

d'être très étroit puisque la distance séparant les deux passages du fleuve, à l'est et à l'ouest, est tout juste de 2,5 km.

Le rempart se développe sur 2,7 km en suivant la

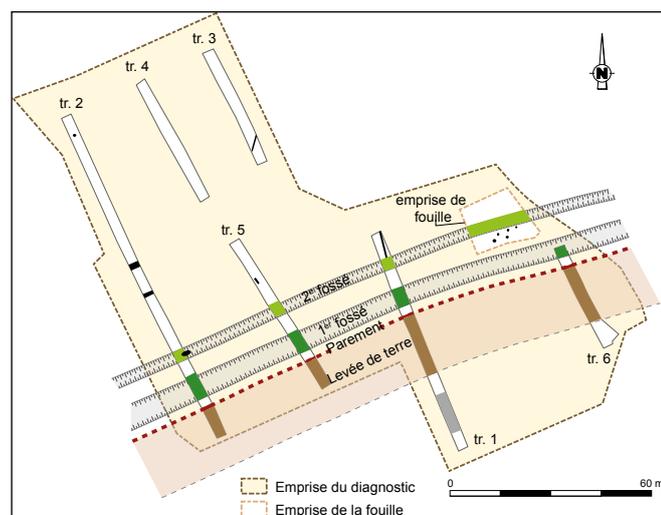
topographie du terrain, entre 4 et 73 m d'altitude, pour rejoindre la Seine à chaque extrémité. Il est interrompu au niveau d'un thalweg, précisément nommé « Le Val Portier », qui constitue un lieu de franchissement naturel pour pénétrer au cœur de la boucle.

En exploitant de façon parfaite la topographie des lieux, cet ouvrage a ainsi permis de clore un très grand espace de 1300 ha, hors zones inondables ou marécageuses, dont les frontières sont délimitées à la fois par le paysage naturel et par l'action humaine. Ce très bel exemple de méandre barré est aussi l'un des rares à border une entité territoriale aussi vaste.

Le site, précédemment reconnu comme un retranchement ancien par différents érudits locaux du XIX^e siècle, n'avait jamais fait l'objet d'explorations avant la fouille programmée menée par Bruno Penna entre 1990 et 1993. Un transect de la fortification a été effectué sur 37 m de large à l'ouest de l'église de Yainville, qui a révélé plusieurs états du rempart, attribués à la fin de l'âge du Bronze, La Tène finale et le haut Moyen Âge, ainsi que la présence d'un fossé en avant de la levée de terre. Par la suite, en 1996, le Fossé Saint-Philibert a bénéficié d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques sur l'intégralité de son tracé.

En 2012, l'implantation de nouvelles parcelles à bâtir en périphérie est du bourg de Yainville a généré un diagnostic d'archéologie préventive sur une surface de 1,27 ha touchant au rempart, dirigé par Bruno Aubry (Inrap). Les sondages ont permis de relever plusieurs profils complets du système de barrage principal, constitué d'un talus assez arasé précédé d'un large fossé, mais ils ont aussi révélé, dans trois tranchées, la présence d'un deuxième fossé parallèle au rempart, à quelques mètres en contrebas.

Par ailleurs, l'imagerie Lidar réalisée en 2011 sur la basse vallée de la Seine, par le Groupement d'intérêt public Seine Aval, a apporté une représentation nouvelle du système défensif, en particulier pour toute



Yainville, rue de l'Essart, fig. 2 : plan général des vestiges, données du diagnostic de 2012 et de la fouille de 2018 (D. Honoré et C. Beurion).



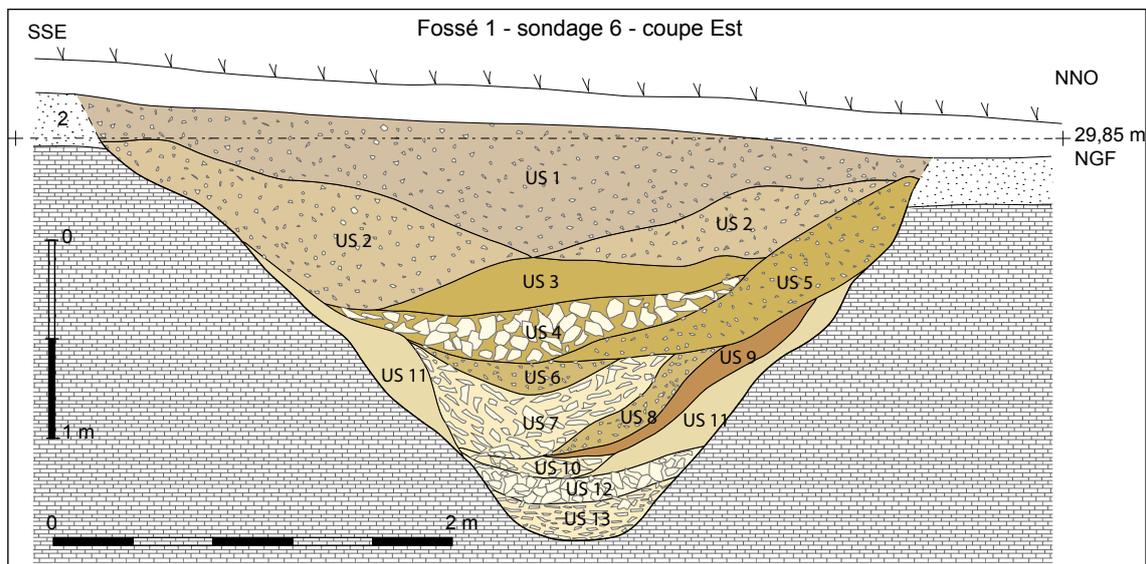
Yainville, rue de l'Essart, fig. 3 : vue du tronçon de fossé vidé lors de la fouille ; sur la droite, la levée de terre du rempart protégée par l'inscription au titre des Monuments Historiques (C. Beurion).

la partie sous couvert forestier (fig. 1). On distingue très nettement la levée de terre du rempart, avec toutes les sinuosités de son tracé, mais aussi des micro-reliefs bordant l'ouvrage du côté extérieur, au nord :

- dans le tiers ouest, on observe un seul bourrelet bien marqué. Celui-ci pourrait correspondre à la contrescarpe du fossé en V mis en évidence au pied du talus à l'occasion de la fouille programmée menée en 1990-1992.
- Au niveau du thalweg, dans le centre bourg de Yainville, l'urbanisation a effacé les traces de l'enceinte et on ne perçoit rien du système d'entrée principal qui devait se situer à cet endroit.
- Sur la moitié est du tracé, où l'ouvrage passe en milieu forestier et a été mieux préservé, on aperçoit deux lignes d'ombrage parallèles, séparées d'une butte. Ces mouvements de terrain révèlent apparemment l'existence de deux fossés parallèles le long de la fortification, tels qu'ils ont été mis en évidence sur le diagnostic de 2012.

La réalisation d'une fouille préventive a finalement été prescrite en 2018 par le Service régional de l'archéologie de Normandie, suite à une demande de permis de construire sur le lot 1, parcelle AC 749. L'objectif fixé était de valider l'existence de ce deuxième fossé, censé traverser la partie constructible du terrain, tandis que toute la partie haute de la parcelle, où se développe le rempart et le premier fossé, était protégée par l'inscription au titre des monuments historiques et n'était pas concernée par l'intervention de terrain.

Sur cette petite emprise d'un peu plus de 300 m², l'opération de fouille que nous avons menée a effectivement permis de valider l'existence d'un second fossé défensif sur cette portion de la fortification et d'établir sa datation à la fin de l'âge du Bronze grâce à plusieurs analyses radiocarbone. Une série de petites fosses et trous de poteau s'alignent sur la bordure interne du fossé et participent peut-être du système de barrage (fig. 2).



Yainville, rue de l'Essart, fig. 4 : coupe du fossé défensif de l'âge du Bronze final (C. Beurion).

Le fossé, exploré intégralement sur une cinquantaine de mètres de long, se présente comme un vaste creusement à profil en V mesurant 4 m d'ouverture et un peu plus de 2 m de profondeur (fig. 3). Son processus de comblement montre une alternance de couches chargées en plaquettes calcaires, issues de l'érosion du substrat crayeux, et de dépôts fins limoneux dus au ruissellement, avec des apports plus massifs provenant de la partie haute de la fortification, en lien avec l'arasement progressif du rempart surplombant le fossé (fig. 4).

Les vestiges mobiliers ont été retrouvés en quantité minimale et ne possèdent pas de réelle valeur informative. Ils consistent en quelques tessons de céramique de facture protohistorique, des restes fauniques (capriné, porc) et des petits fragments de terre cuite, dispersés dans les niveaux de remplissage du fossé ou dans le comblement des trous de poteau.

Par contre, plusieurs datations radiocarbone ont pu être réalisées sur des échantillons de charbons de bois et permettent de caler ce fossé défensif à l'âge du Bronze final, en plaçant les premiers dépôts sédimentaires en fond de fossé (US 4) aux alentours du Bronze final 2 et les niveaux de remblaiement supérieurs (US 2) dans une phase un peu plus récente, au Bronze final 3 :

- Lyon-16269 : âge 14C BP = 2840 ± 30 BP, âge calibré (Oxcal, 95,4 % probabilité) = 1108-917 av. J.-C.
- Lyon-16270 : âge 14C BP = 2720 ± 30 BP, âge calibré (Oxcal, 95,4 % probabilité) = 918-811 av. J.-C.
- Lyon-16271 : âge 14C BP = 2915 ± 30 BP, âge calibré (Oxcal, 95,4 % probabilité) = 1209-1016 av. J.-C.

L'attribution chronologique du fossé à la fin de l'âge du Bronze est confortée par une autre datation absolue réalisée lors de la phase de diagnostic. Elle a été obtenue sur un charbon de bois provenant d'un ensemble clos, à savoir une incinération en vase retrouvée dans le remplissage intermédiaire du fossé. Celle-ci a donné les résultats suivants : Beta-322727, âge 14C BP = 2900 ± 30 BP, âge calibré (95,4 % probabilité) = 1210-1000 av. J.-C.

La fouille a aussi permis de documenter le contexte environnemental proche, par une étude des mollusques continentaux contenus dans les sédiments de remplissage du fossé (Salomé Granai, société GéoArchÉon).

L'analyse malacologique rend l'image d'une implantation pionnière en contexte de forêt dense. La taille réduite des habitats des mollusques terrestres, ne se déplaçant que sur de faibles distances au cours de leur courte vie, laisse peu de doute sur la proximité de la forêt durant l'âge du Bronze final. On constate néanmoins, dans la partie sommitale du fossé, une influence humaine plus marquée avec le développement d'espèces tolérant des environnements plus secs et perturbés par l'Homme. En conclusion, il semblerait que les deux fossés parallèles qui longent le rempart n'aient pas fonctionné ensemble.

Le premier fossé, qui a été exploré lors de la fouille programmée, a donné des tessons céramiques de La Tène et un fragment d'amphore Dressel 1. Il a été associé au deuxième état du rempart à parement externe, relevant a priori de La Tène finale. Malheureusement, aucun élément datant n'a été retrouvé à son endroit dans les tronçons explorés au diagnostic.

Le second fossé, investigué par nous, est rattaché de façon convaincante à l'âge du Bronze final par plusieurs datations radiocarbone concordantes, et serait donc lié au premier état de la fortification.

Faut-il voir deux fossés non contemporains, l'un distant de quelques mètres vers l'extérieur relevant de l'organisation de la fortification de l'âge du Bronze et l'autre, creusé au pied du rempart lors de la reprise du système défensif à La Tène finale ?

Claire BEURION
INRAP

Néolithique

Protohistoire

Yerville
Rue des Champs

Antiquité

Ce diagnostic, préalable à la construction d'un lotissement sur une parcelle agricole située sur la frange sud de la partie urbanisée de la commune, couvre une surface d'un hectare. Il a permis de mettre au jour une céramique incomplète (partie supérieure d'un vase), un percuteur, et une pièce à dos témoins d'une fréquentation de cet espace au cours du Néolithique, quatre portions de fossés, un trou de poteau datés largement de la Protohistoire et enfin deux tronçons de fossés et une petite fosse ovale datés de l'Antiquité. Les rares structures en creux datées (seulement huit sur un ensemble de quarante-et-une structures en creux

observées) suggèrent une amorce de structuration de cet espace, avec vraisemblablement la création d'un réseau parcellaire, dont la trame, en raison de l'exiguïté de la parcelle, du nombre important de tracés discontinus et du nombre réduit d'artefacts qui lui sont associés, reste mal identifiée et difficilement datable. L'indigence quantitative du mobilier recueilli ne semble pas suggérer les marges strictes d'un habitat ou de tout autre espace dédié à une activité particulière.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Âge du fer

Antiquité

Yerville
Route de Veules

Les vestiges découverts à l'emplacement du futur collège de Yerville s'étendent sur l'ensemble de la parcelle, avec une densité variable. Ils attestent un habitat rural associant des bâtiments, des fosses et des fossés d'enclos ou de parcellaire.

Le mobilier et les recoupements entre les structures permettent d'identifier diverses phases d'occupation

entre le II^e siècle avant notre ère et le III^e siècle de notre ère. Les données du diagnostic ne suffisent pas à reconnaître la continuité éventuelle de l'occupation entre la période gauloise et antique.

David HONORÉ
INRAP

Antiquité

Moderne

Yvetot
4-8 rue de l'Épargne

La parcelle diagnostiquée est située au cœur du bourg médiéval et moderne. Les premiers résultats de cette opération confirment l'existence d'une occupation antique sur cette partie du territoire communal, avec la mise au jour d'un ensemble de quatre fossés de parcellaire (II^e-III^e siècles après J.-C.). La nature domestique et possiblement artisanale des rejets inclus dans les niveaux d'abandon de ces structures pourrait témoigner de la proximité d'un habitat.

À ces premiers résultats s'ajoute la découverte d'une partie de cimetière datée de la fin de l'époque Moderne. La datation de cet ensemble funéraire ne repose initialement que sur la présence de mobilier céramique résiduel issu du comblement des tombes. Elle est aussi corroborée par les résultats de l'étude documentaire réalisée à la suite de cette intervention.

Cette partie de cimetière est représentée par une quarantaine de sépultures individuelles, orientées, organisées en rangées et apparaissant au niveau du substrat. La conservation de la matière osseuse est médiocre mais la conservation et la lisibilité des

architectures funéraires sont relativement satisfaisantes. L'étude documentaire réalisée dans le cadre de ce diagnostic n'a pas permis de trancher avec certitude le nom de ce cimetière dont le souvenir s'est perdu. Figuré sur la copie d'un plan dressé en 1780 sous le nom de Saint-Roch, ce cimetière paraît être enregistré dans les registres paroissiaux sous le nom de Saint-Maur (erreur de transcription du plan original ?). Ces derniers documentent son temps d'utilisation (1775-1783) et témoignent d'un recrutement particulier (faible proportion d'enfants, regroupements familiaux, sélection sociale).

Cette série anthropologique de la fin de l'Ancien Régime, insérée dans l'espace urbain sans liaison avec un édifice religieux particulier, permettrait de confronter les sources archivistiques, peu nombreuses en l'état, peut-être en raison de sa courte durée d'utilisation, avec des données archéologiques.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

NORMANDIE

Tableau des opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164109	Les premiers peuplements de Normandie	Dominique Cliquet SRA	PT	PAL	3172 Positif
164088	L'Antiquité romaine en Basse-Normandie	Gaël Léon INRAP	PCR	GAL	En cours Positif
164090	Typo-chronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie	Stéphanie Dervin INRAP	PCR	MÉD MOD	3146 Positif
164074	De bois, de terre et d'eau	Élisabeth Ridet CNRS	PCR	MOD	3156 Positif
/	Les céramiques de raffinage du sucre en France	Sébastien Pauly SUP	PCR	MOD CONT	3223 Positif
164091	Patrimoines de la Seconde Guerre mondiale en Normandie occidentale	Stéphane Lamache SUP	PCR	CONT	3177 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

NORMANDIE

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Paléolithique

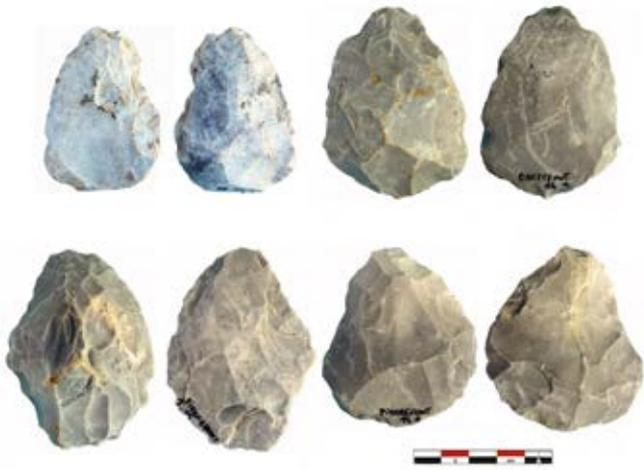
Les premiers peuplements de Normandie Prospection thématique

Cette prospection thématique « Les Premiers Peuplements de Normandie » s'inscrit dans la continuité du Projet Collectif de Recherche « Les Premiers Hommes en Normandie ». Pour cette première année d'activité, notre action s'est concentrée sur les thématiques considérées comme prioritaires dans le cadre du PCR « Les Premiers Hommes en Normandie », à savoir l'analyse des ateliers de production et de consommation d'outils bifaciaux, la recherche d'abris potentiels dans les vallées littorales de la Hague et la poursuite des prospections visant à mettre au jour de nouveaux indices d'occupations pour le Paléolithique supérieur en Normandie occidentale. L'essentiel de l'activité des acteurs bénévoles de cette prospection thématique consiste en prospections pédestres. Bien que notre thématique soit principalement centrée sur les chasseurs-cueilleurs-collecteurs du Paléolithique et du Mésolithique, ces travaux recensent les indices de sites toutes périodes confondues et, par là même, alimentent la carte archéologique. Certains secteurs longtemps délaissés font l'objet d'une attention toute particulière : département de l'Orne, Bessin, Lieuvin. Cet inventaire diachronique a révélé, outre de nombreux indices d'occupations néolithiques, plusieurs sites protohistoriques, antiques et médiévaux. À titre d'exemple, les prospections conduites par Joël Papillon sur le secteur de Carrouges (Orne) et par Monique Oden sur le secteur Rânes – La Ferté-Macé (Orne), ont révélé plusieurs sites gallo-romains. Une analyse de ces sites mériterait d'être engagée sur ce secteur, longtemps délaissé par les universitaires et les équipes de recherche, où l'occupation antique reste mal connue. Cette année, les prospections se sont principalement focalisées sur les sites de production et de consommation d'outils bifaciaux et notamment sur la diffusion de ces outillages pour les ateliers de l'Orne (ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes et de

Durcet / Sainte-Opportune), du Bessin (ateliers de Brécy-Saint-Gabriel et de Sainte-Croix-Grand-Tonne) et de la Plaine de Caen (Pierrepont).

Comme pour les années précédentes, les prospections qui se poursuivent sur les ateliers de Rânes / Saint-Brice et à leur périphérie ont de nouveau orienté le choix des parcelles à sonder. Les résultats obtenus aux « Hues » et aux « Champs Martin » l'an passé ont motivé la poursuite des investigations dans ce secteur où la distribution des artefacts semble beaucoup moins dense. Nous pourrions avoir trouvé la limite ouest de la vaste aire d'atelier. Notre choix s'est donc porté sur les parcelles labourées et en herbe au lieu-dit « Les Hues Hauts », situées entre « Les Hues » et la zone de faible densité de vestiges en surface à l'ouest des ateliers de confection de pièces bifaciales (cf. ce *Bilan scientifique*).

Toujours dans le cadre de l'étude des sites de production d'outils bifaciaux, de nouvelles prospections pédestres ont été effectuées à Pierrepont (Calvados), mettant en évidence trois sites majeurs de production d'outils bifaciaux et quelques petites nappes secondaires bien circonscrites (prospection Joël Bauchet). Nos questionnements portaient sur la composition des assemblages lithiques et leur lien avec les gîtes de matières premières. Si certains points restent à préciser, notamment l'âge des séries lithiques, si toutefois les sites ne sont pas totalement déstructurés, la composition des différents assemblages et les processus de mise en œuvre de la matière première ont pu être appréhendés. Les premiers éléments inhérents à la présence, à la densité, à l'état physique et au module du matériau utilisé s'avèrent éclairants. Ils permettent de faire des comparaisons avec les autres sites d'ateliers implantés sur les marges du Massif armoricain. À Pierrepont, au moins deux grands ensembles à industries bifaciales ont été reconnus, dont l'un d'eux atteste de chaînes



Les premiers peuplements de Normandie : mobilier lithique de la série dite « classique » du site 1 de Pierrepont (Calvados).



Les premiers peuplements de Normandie : mobilier lithique de la série dite « brun-lustré » du site 2 de Pierrepont (Calvados).



Les premiers peuplements de Normandie : abri potentiel du site de Gréville-Hague, Les Falaises 1 (Manche).

opératoires de débitage et de façonnage d'outils bifaciaux qui présentent de nombreuses affinités avec les industries de Saint-Brice-sous-Rânes, dans l'Orne. L'implantation des néandertaliens s'est établie sur un substrat de grès et de schistes cambriens et sur des argiles à silex secondaires qui tapissent en partie le versant de la petite vallée de la Baize. Si l'essentiel de la matière première mise en œuvre semble local, quelques pièces élaborées dans le silex en plaquette de Saint-Pierre-du-Mont ou dans des silicifications en dalles et plaquettes reconnues sur les plateaux entre Caen, Saint-Pierre-sur-Dives et Falaise (Calvados), pourraient avoir été apportées sur le site (?). Les investigations se poursuivront, visant à mieux caractériser le site, les matières premières mises en œuvre et à tenter de mettre en évidence, à partir des observations faites en surface, un secteur propice à la conduite d'un sondage permettant d'obtenir des données chronostratigraphiques fiables.

Parallèlement, la prospection des vallées encaissées de la côte ouest du Nord-Cotentin engagée en 2017 (Laurence Jeanne, Antoine Lepigoche et Dominique Lepoittevin) sur les vallées de la Sabine et du Hubiland à Landemer-Hague et Gréville-Hague, se sont poursuivies avec l'étude des versants du Castel Vendon. Cette exploration vise à mesurer le potentiel d'accueil des populations anciennes dans ces vallées particulièrement bien exposées : plein sud. Si plusieurs affleurements susceptibles d'avoir servi d'abris ont été reconnus, la configuration même des lieux - vallées « très grasses » et marécageuses et ouverture des abris potentiels en pied d'escarpement - n'est pas propice à la découverte d'occupations pléistocènes. Parmi les deux sites retenus à l'issue des prospections 2017, un sondage a été effectué en pied d'abri dans la vallée du Hubiland. Aucune occupation anthropique n'a été reconnue (sondage J.-L. Lamache ; cf. ce BSR).

La vallée du Castel se développe sur environ 2,3 km selon un axe sud/nord, en direction de la mer de la Manche où se jette le ruisseau éponyme. En certains points, le lit du fleuve a façonné une vallée relativement encaissée avec des pentes très marquées et des dénivelés de 30 à 40 m, offrant une topographie composée de nombreux affleurements rocheux et de surplombs susceptibles d'offrir des lieux d'implantations humaines pléistocènes et holocènes encore préservés. Sur les dix-huit sites potentiels repérés l'été et vérifiés en décembre 2018, période plus favorable à la prospection par rapport à la couverture végétale, seuls trois lieux ont été retenus et justifient la programmation d'un sondage archéologique. Ces trois gisements intègrent tous la barre rocheuse du Castel Vendon qui se situe à l'embouchure de la vallée éponyme. Cependant, la prudence est de mise. En effet, l'essentiel des configurations visibles le long des vallées présentent des pans de roches manifestement liés à l'exploitation de celles-ci ; l'absence de phénomènes d'érosion et la présence régulière de nombreux blocs, en contrebas, militent plutôt en faveur d'activités extractives plus ou moins anciennes.



Les premiers peuplements de Normandie : abri potentiel du site de Gréville-Hague, Les Falaises 2 (Manche).

Enfin, pour les opérations de terrain, comme depuis maintenant sept années, l'activité s'est de nouveau concentrée sur le site du Rozel, gisement toujours menacé par l'intense érosion littorale et l'instabilité de la falaise. L'année 2018 s'est donc focalisée sur la poursuite de la fouille de l'ouverture pratiquée, en 2016, à l'est de la fenêtre d'observation initiale, en raison de nombreuses pistes de pas qui se poursuivaient sous la banquette marquant la limite de l'ouverture (cf. ce

Bilan scientifique). À l'issue de la campagne, ce sont 480 nouvelles traces et empreintes humaines (pieds et mains), et secondairement animales, qui ont été mises au jour, portant le corpus à plus de 1100 traces et empreintes. Cette année encore, les vestiges de faune et les éléments lithiques ne sont pas très abondants, à la différence des charbons de bois. Comme nous l'avions évoqué l'an passé, sur cette extension est, nous nous trouvons en marge des espaces voués aux activités quotidiennes.

Enfin, nous sommes aussi intervenus en soutien à une opération de diagnostic d'archéologie préventive conduite par la Mission Archéologique du Département de l'Eure au Vieil-Évreux, opération qui a livré des mobiliers rapportables au Paléolithique moyen (responsable Cédric Paupy).

En somme, nos investigations se poursuivent selon les thématiques initialement privilégiées : étude des gisements de production et de consommation d'outils bifaciaux du Paléolithique moyen, prospections des vallées de la Hague offrant des lieux d'implantation privilégiés pour les populations depuis la Préhistoire (abris, chaos de blocs, replats). Ces recherches se poursuivront en 2019.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Antiquité

ARBANO : l'Antiquité romaine en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

Pour sa huitième et dernière année de fonctionnement, le PCR ARBANO, acronyme de l'Antiquité en Basse-Normandie, a consacré une grande partie de ses moyens à l'organisation du colloque Far West en octobre 2018. Cette manifestation accueillie par l'Université de Caen Normandie a réuni une centaine de chercheurs et permis la présentation d'une vingtaine de communications et d'une quinzaine de posters. L'ensemble de ces travaux doit prochainement être traduit sous la forme d'une publication de synthèse.

Parallèlement à l'organisation de cette rencontre scientifique, les membres du PCR ont finalisé leurs recherches dans le cadre des trois ateliers thématiques sans pour autant que chacun des sujets abordés ne soit finalement épuisé. Le résultat de ces travaux peut s'exprimer par les titres des communications et posters de synthèse présentés dans le cadre du colloque Far West.

Atelier 1 : organisation des territoires, des réseaux de circulation terrestres, de l'espace rural et littoral
Réseau de circulation ancien de la Normandie Occidentale. Vers une cartographie harmonisée du réseau principal et secondaire des voies antiques à l'échelle de sept cités (G. Léon).

Entre Orne et Dives : rythme, réseau et diversité de l'occupation antique. Une plaine carrefour d'échanges et de productions (Coulthard *et al.*).

Caractérisation d'agglomérations rurales de bord de voie sur l'itinéraire Valognes – Bayeux – Lisieux (G. Léon).

Atelier 2 : organisation et limites des territoires, des espaces urbains, funéraires et culturels

Les agglomérations antiques de la presqu'île du Cotentin (I^{er} siècle av.-V^e siècle ap. J.-C.) : statut, organisation et évolution, sous l'angle de la parure monumentale (L. Jeanne *et al.*).

Les agglomérations gallo-romaines sur le territoire de la Normandie Occidentale : état des connaissances et réflexion autour des différentes formes d'habitats groupés à caractère urbain (G. Schütz *et al.*).

Les pratiques funéraires antiques en Normandie Occidentale : premiers résultats (V. Brunet *et al.*).

Les sépultures isolées en Normandie Occidentale durant le Haut-Empire : définition et rôle dans la structuration des territoires (V. Brunet).

L'environnement culturel de la Normandie Occidentale (I^{er} siècle av.-V^e siècle ap. J.-C.) : topographie, chronologie et diversité morphologique (L. Paez-Rezende *et al.*).

Atelier 3 : mobilier, productions et consommations
La production céramique en Normandie Occidentale :
une *terra incognita* ? (M.-A. Thierry *et al.*)
Les supports de vases en Normandie Occidentale.
Éléments vernaculaires de la culture matérielle
régionale (M. Demarest *et al.*).

Enfin, les travaux d'analyses archéométriques et
céramologiques autour de la reprise de la documentation
et du mobilier issus du four de potier antique de Lisieux
« Plateau Saint-Jacques » ont été finalisés.

Gaël LÉON
INRAP

Moyen Âge
Moderne

**Typochronologie de la céramique
médiévale et moderne en
Normandie du X^e au XVI^e siècle :
Production, diffusion
Programme Collectif de Recherche**

Ce projet, initié en 2008, a débuté en 2017 un nouveau programme tri-annuel coordonné par S. Dervin (Inrap) et E. Leclerc-Huby (Inrap) avec pour objectif la finalisation de la publication scientifique des résultats pour la Normandie occidentale (ancienne Basse-Normandie), obtenus depuis son origine : typochronologie, identification des productions et synthèses. Pour la Normandie orientale (ancienne Haute-Normandie), l'objectif est de poursuivre la constitution des bases de données afin de pouvoir réaliser une synthèse en 2019. En 2018, les membres du PCR ont décidé de recentrer leurs objectifs afin de permettre un achèvement du PCR à la fin de la triennale en 2019. En effet, l'état d'avancement des travaux menés en parallèle en Normandie orientale et occidentale ne permet pas de proposer une synthèse commune des résultats. Depuis 2008, un travail important mené dans le cadre du PCR. Il se termine cette année avec l'intégration des derniers lots de Normandie orientale pour les périodes des XV^e et XVI^e siècles, dont le dépouillement a été finalisée en 2018. Sur l'ensemble de la Normandie, il s'agit de 182 lots qui ont été retenus pour constituer le nouveau référentiel typochronologique.

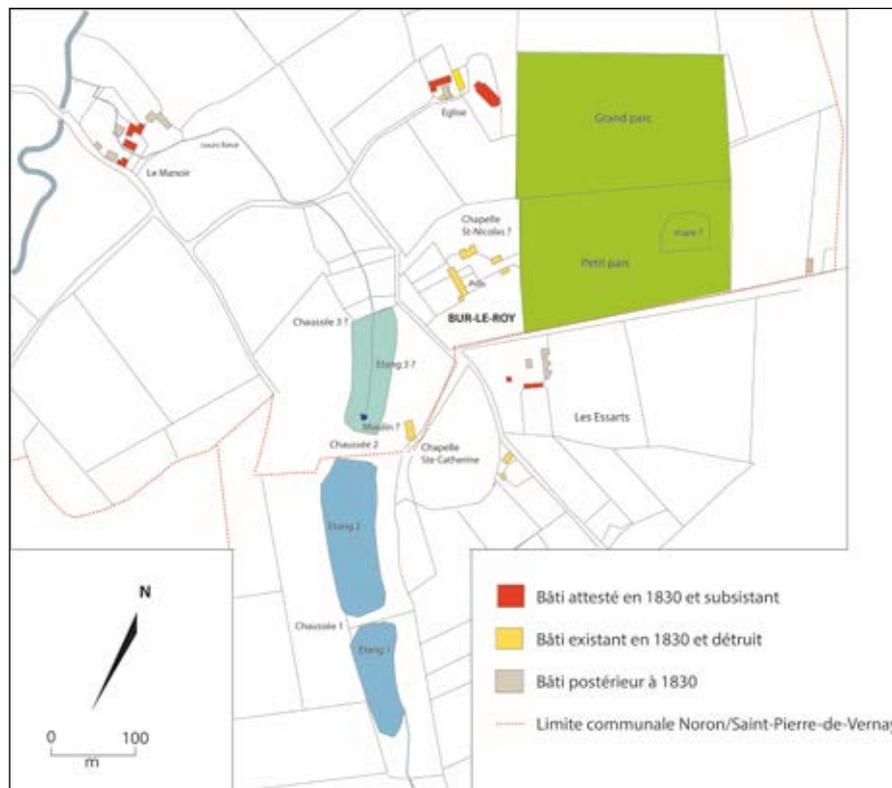
Parallèlement le catalogue des formes pour les périodes des XV^e et XVI^e siècles a été finalisé. Il permettra par la suite la comparaison des résultats au sein de la Normandie. Il sera prochainement mis en ligne sur le site internet du réseau Iceramm.

La caractérisation des productions normandes se poursuit cette année avec la caractérisation pétrographique et chimique des productions des XI^e-XII^e siècles découvertes sur le site de la motte d'Olivet à Grimbosq. L'étude céramologique du site a

été réalisée dans le cadre d'un master par M. Leclerc à l'université de Caen-Normandie. Un échantillonnage a également été réalisé afin de permettre de finaliser la caractérisation des productions normandes en 2019. Les travaux de synthèse et de présentation des résultats ont été entamés. Plusieurs communications ont été présentées cette année, ou le seront prochainement. Les journées archéologiques régionales de Normandie ont permis d'exposer la méthodologie et les problématiques du PCR. Les résultats sur la caractérisation des productions normandes ont fait l'objet d'une présentation au colloque *Recent Archaeological Research in the Channel Islands and nearby France* qui a eu lieu en septembre à Jersey, mais également aux Journées du réseau qui auront lieu les 22 et 23 novembre 2018 à Rouen. Deux autres communications seront également présentées en relation avec le PCR par M. Leclerc sur une étude céramique de la motte d'Olivet à Grimbosq et E. Vassal-Léger sur les productions du haut Moyen Âge.

Ce PCR a vu le jour il y a 10 ans. La longue durée de ces travaux entraîne une inévitable érosion dans l'investissement de chacun de ses membres. Il semble donc important que les nombreux résultats obtenus soient publiés assez rapidement. Pour ce faire, il a été décidé de modifier le sommaire du manuscrit afin de mettre en œuvre une synthèse plus courte qui se concentre sur les résultats obtenus et la mise en perspective des biais rencontrés et des problématiques futures.

Stéphanie DERVIN
INRAP



Noron-la-Poterie : croquis de localisation des différentes composantes du domaine de Bur-le-Roy d'après le plan cadastral de 1830 (non redressé) (L. Bourgeois).

L'année 2018 a particulièrement été riche pour les acteurs de ce PCR, où les principaux axes de recherche qui le structurent ont été largement explorés (forêt, châteaux et moulins), tant sur le terrain que dans les archives. Nos connaissances sur les espaces forestiers, en particulier sur le massif de Cerisy, se sont enrichies grâce au dépouillement de rapports de visite du début du XVIII^e siècle, conservés aux Archives nationales, qui ont permis de comprendre l'organisation interne de la forêt ainsi que sa gestion et la nature de son peuplement ligneux. L'axe consacré aux châteaux a quant à lui été approfondi. Une synthèse sur le patrimoine foncier des seigneurs Bacon du Molay au XIV^e siècle a été proposée et a montré combien cette seigneurie a structuré le terroir où elle s'était implantée autour du Molay. Leur emprise sur le territoire s'est concrétisée par la présence d'un château fort, d'un parc à gibier et de nombreux équipements seigneuriaux qui ont été identifiés dans les sources d'archive : moulins, colombiers, pressoirs et fours. Il ne subsiste que de très maigres éléments concrets de l'ensemble castral (fragments de pavés et de tuile, des vestiges

datés du XIV^e siècle de la chapelle seigneuriale, d'autres de la porte du château). Néanmoins, il s'agit d'un excellent témoignage de ces territoires nouveaux, les châtelainies, qui se sont formés au cours du XI^e siècle autour de châteaux à motte élevés par l'aristocratie rurale et à proximité d'espaces boisés.

Le manoir et parc des ducs de Normandie à Bur, évoqués aux cours des années précédentes, a été réanalysé sous l'œil averti de Luc Bourgeois qui a effectué une lecture fine du sol. Les textes et la topographie du site révèlent tous les caractères d'un manoir princier associé à un parc de chasse et à une *foresta* ducale puis royale, conjuguant les composantes classiques de ce type d'installation : grand parc et petit parc (probablement avec une mare), étangs et moulins. Quant au manoir proprement dit, il était situé dans l'actuelle parcelle B2 105 du cadastre de Noron-la-Poterie. Si tous les bâtiments ont disparu, le terrain conserve actuellement une série d'anomalies topographiques

correspondant à ces structures et le puits présent au centre est encore perceptible sous la forme d'une margelle récente. Les marges sud et est de cet ensemble présentent également des anomalies linéaires distinctes des haies entourant de la parcelle et qui pourraient correspondre à un mur d'enceinte ou un merlon de terre précédés d'un fossé. Il s'agit probablement des vestiges observés en 1865.

Sur les 85 moulins inventoriés autour de la forêt de Cerisy, qui ont fait l'objet d'un inventaire complet et de notices détaillée, les forges de Balleroy, fondées en 1655, ont évidemment davantage retenue notre attention, en raison de leur caractère industriel. C'est un document inédit, daté de 1737 et jusqu'alors inconnu des chercheurs (fonds des Eaux et Forêts des AD 14), qui a permis de comprendre leur structure et leur fonctionnement. En activité jusqu'en 1742 environ, elles se composaient d'un haut fourneau pour la fabrication de la fonte, de deux affineries convertissant cette fonte en fer et d'une chaufferie pour la fabrication de barres de fer, de plaques et de galettières. Une fenderie, située de l'autre côté de la rue des forges, permettait de fendre

les barres en verges, ces dernières étant employées par les cloutiers pour la fabrication de clous. Un réseau hydraulique complexe faisait tourner des roues qui actionnaient les soufflets du haut fourneau et des affineries ainsi que le marteau de la forge. Après l'arrêt des forges, les divers bâtiments industriels furent soit démolis, soit reconvertis en habitations ou en quelque autre usage. De nos jours, il ne subsiste que peu de vestiges visibles de cette activité industrielle, si ce n'est la maison de maître reconverte en restaurant (le Manoir de la Drôme), tandis que le moulin muni de masses de bois levées par des cames pour fendre le fer a disparu. Cette recherche a permis de mettre à mal une idée bien ancrée à Balleroy qui consiste à identifier le moulin de la Drôme avec le moulin des forges alors qu'il s'agit du moulin à blé construit vers 1730. À partir d'un plan de l'Atlas Trudaine (1746) et d'une carte routière des Pont et Chaussées (avant 1730), il a été possible de reconstituer l'emplacement des bâtiments qui constituaient les forges de Balleroy au début du XVIII^e siècle.



Balleroy : plan reconstituant l'implantation des bâtiments des « grosses forges » (M. Daeffler).

Élisabeth RIDEL-GRANGER
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

avec la collaboration de Luc BOURGEOIS
et Michel DAEFFLER

Moderne

Contemporain

Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du XVI^e au XIX^e siècle
Projet collectif de recherche

2018 constitue la seconde année de travail du projet collectif de recherche sur la culture matérielle associée à l'industrie sucrière métropolitaine et ultramarine durant la période moderne. Ce programme, faisant suite à une première triennale portant sur les céramiques de raffinage (cônes et pots à mélasse), se fixe pour objectif de caractériser puis replacer le matériel archéologique sucrier dans ses contextes de fabrications, de diffusions, d'emplois et de rejets, en résonance avec le développement de l'économie européenne atlantique et transatlantique. Commerce et usage de ces productions potières spécifiques suivent alors le rythme des transferts technologiques ainsi que les changements de contextes politiques et économiques, alternant entre rivalités et synergies des armateurs et négociants raffineurs, des chambres de commerce et des royaumes.

Dans cette perspective, une triple approche est proposée, associant études céramologiques typochronologiques et référentielles (groupes techniques, timbres potiers), analyses archéométriques caractérisantes et discriminantes des céramiques et argiles de blanchiment des sucres (pétrographie, chimie par spectroscopie ICP-AES) et recherches archivistiques (provenance et coût des céramiques, conditions de transport, diffusions, identification des potiers et périodes d'activité, quantification au sein des manufactures, techniques de fabrication...).

En 2018, un premier bilan sur le commerce sucrier avec le Maroc aux XVI^e et XVII^e siècles est dressé grâce à la reprise des indications historiographiques et de sondages dans le tabellionage de Rouen. L'essai de chronologie du phénomène considère ainsi la nature des flux d'échanges ainsi que leurs densités et celles



Céramiques de raffinage : formes à sucre provenant de la raffinerie rouennaise du 85 rue des Carmes, conservées au musée des Antiquités de Rouen. Les équipements et traces de réparations sont visibles sur ces exemplaires (S. Le Maho).

des départs de navire depuis la façade normande, complété par l'étude des implantations de marchands et facteurs normands sur place.

La poursuite de l'étude rouennaise des raffineries et familles associées à cette industrie rend compte de six nouvelles manufactures pour les XVI^e et XVII^e siècles. Ces dernières peuvent être replacées à différents niveaux de localisation suivant les cas : paroisse, rue, bâtiments. Il apparaît néanmoins que l'ensemble des onzes manufactures découvertes à ce jour s'avère situé dans le cœur de ville (enceinte du *castrum* antique) à proximité de La Seine.

Pour ces périodes précoces, les marchands de sucre et raffineurs présents à Rouen sont ibériques, puis hollandais et flamands, démontrant, notamment par leurs liens familiaux, l'importance des connexions avec les autres grandes places marchandes de l'Europe atlantique. À ce titre, Rouen trouve correspondance avec la dynamique postérieure d'autres grandes villes portuaires, telles que Nantes ou Bordeaux, où sera autorisé en 1633 l'implantation de la première raffinerie girondine par David Dierquens, petit-cousin du fondateur de la première sucrerie rouennaise en 1613. L'étude menée souligne par ailleurs le rôle économique et technique majeur que tiendront certaines de ces familles dans le lancement de la culture sucrière aux Antilles, à l'image du marchand rouennais Daniel Tresel à l'égard de la Martinique, puis de l'archipel guadeloupéen.

Pour Dieppe, l'approfondissement des recherches archivistiques a permis d'étoffer les connaissances sur la sucrerie Allart (XVII^e-XVIII^e siècles) et la raffinerie de la rue Victor Hugo (XIX^e siècle), d'identifier un nouveau site raffineur rue du Haut-Pas (XVI^e siècle) ainsi qu'une tentative avortée d'établissement d'une manufacture

en 1742 par, entre autres, Philippe Sarrebourse, raffineur dieppois issu d'une grande famille orléanaise.

Le tabellionage de Dieppe est également source de nombreux indices sur les implantations et échanges avec Saint-Christophe, la Martinique et la Guadeloupe.

L'étude céramologique du site du 4 Place du Petit-Enfer (Calderoni 2016, Inrap) discerne une soixantaine de restes de céramiques sucrières, provenant de contextes datables du XVI^e siècle. En dépit du caractère très fragmentaire de cette découverte, ces éléments ont permis d'établir le premier référencement de pâtes pour le secteur.

Sur le secteur de Honfleur, le volet archéométrique s'étoffe grâce à l'échantillonnage de cônes à sucre estampillés conservés au musée d'ethnographie et d'art populaire ainsi que d'argiles prélevées en place à proximité des fours de Cricquebœuf. Ce dernier site, étudié en 2017 dans le cadre du

PCR, se révèle être, au moins depuis 1833, un site de production de céramiques sucrières de la famille Berthe, qui s'associera dès 1840 à Claude Mermet. Les analyses sont à venir en 2019.

À l'échelle nationale, 2018 a permis au PCR d'élargir son approche à trois nouvelles régions.

À Dijon, la découverte rue Jean-Baptiste Baudin (Mamie 2017, Éveha) d'une pointe de cône estampillée orléanaise constitue la porte d'entrée aux recherches bourguignonnes, qui soulignent le développement régional assez tardif de cette industrie et confortent la place de la dynamique ligérienne à l'échelle nationale. Une identification des manufactures et sites de production céramique est réalisée pour le département de la Côte d'Or.

Les études céramologiques et archivistiques de Marseille et son arrière-pays se révèlent d'ores et déjà d'ampleur, riches et précises. Une première synthèse céramologique, du XVI^e au XIX^e siècle fournit, en parallèle à l'approche archéométrique nouvellement étoffée, des éléments inédits de comparaison et de réflexion avec les mobiliers martiniquais et guadeloupéens. L'étude des raffineries et de ses acteurs à Marseille, et plus largement en Provence, des premières tentatives du dernier tiers du XVI^e siècle à l'importance du raffinage dans la cité phocéenne aux XVIII^e- début XIX^e siècles est couplé à l'analyse des industries connexes.

Pour les Hauts-de-France, et en raison de l'ampleur géographique et historique des recherches à mener, cette première année se focalise essentiellement sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ce choix est opéré en raison de la dynamique des ports atlantiques (Calais, Boulogne, Dunkerque) permettant l'approvisionnement en sucres bruts. Les recherches archivistiques permettent de dresser une première

image de l'implantation régionale de l'industrie de raffinage et ainsi d'orienter spatialement la reprise du mobilier d'opérations achevées. Cette prospection est complétée par la sensibilisation des musées et opérateurs archéologiques. Ainsi, plusieurs éléments sont repérés, datables fin XVIII^e-XIX^e siècles : deux pots à mélasse au musée des Beaux-Arts de Lille et lors de l'opération réalisée à Saint-Quentin, place André Baudez (Decoupigny 2014, Inrap) ainsi qu'un petit lot de pointes de cônes découvert à Douai, sur le chantier des anciens abattoirs municipaux, rue François Lemaire (Venet 2010, Communauté d'Agglomération du Douaisis). L'analyse archéométrique permet d'enclencher la réflexion quant à la production et la diffusion du mobilier.

Le secteur francilien a bénéficié d'un important complément au recensement du mobilier et des raffineries de la région, dont certaines manufactures ont pu fournir un inventaire détaillé des céramiques employées, voire de retracer les achats effectués auprès d'orléanais. Les ateliers de potiers régionaux fabricants de telles céramiques sucrières ont

également été abordés, en élargissant la réflexion aux sources potentielles d'argiles et en tentant d'aborder les fabriques connexes d'ustensiles de raffinage.

À Sadirac, la récente fouille du four du Blayet (Gaime 2017, Inrap) a permis de relancer les études céramologiques et archéométriques sur l'aire sadiracaise / bordelaise, secteur de première importance pour comprendre les marchés de la Nouvelle-Aquitaine comme des possessions antillaises.

Pour le pays charentais, l'étude des pôles supplémentaires de consommation au XVIII^e siècle (raffineries de Rochefort et Saint-Jean d'Angély découvertes dans les textes en 2017) est amplement avancée.

Les aspects corollaires à l'usage des céramiques sucrières continuent d'être explorés, avec cette année un travail approfondi sur les préparations et réparations des cônes de raffinage au sein des manufactures.

Sébastien PAULY,
CRAHAM - Université de Caen-Normandie,
Éducation Nationale.

Contemporain

Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie occidentale

Projet Collectif de Recherche

Lancé en 2015, ce projet collectif de recherche vise à inventorier dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne tous les éléments du dernier conflit qui sont conservés, disparus ou enfouis. Il s'appuie à la fois sur des études documentaires, des enquêtes de terrain ainsi que sur une base de données. Cette opération coordonnée par l'Université de Caen et la DRAC s'est jusqu'à présent appuyée sur le soutien financier de la DRAC et des trois départements de l'ex-Basse-Normandie. Elle bénéficie également d'un soutien fort de l'Inrap. En 2018, les secteurs du Débarquement et une vaste portion du secteur littoral normand, entre Ouistreham (14) et Cherbourg (50), ont été couverts. Dans la Manche, la prospection s'est poursuivie sur l'agglomération de Cherbourg, sur le canton de Portbail-Carteret en collaboration avec Jean Barros, ainsi que sur de nombreux compléments sur les zones déjà couvertes.

Le secteur de Cherbourg offre certaines difficultés inhérentes à un site très militarisé (« forteresse » de Cherbourg), de surcroît en milieu urbain. Il n'existe aucun plan d'ensemble, aucun inventaire de quelque sorte concernant les ouvrages réalisés par l'Occupant dans les propriétés privées de cette ville. Souvent réquisitionnées par les Allemands,



Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, fig. 1 : Cherbourg, rue de l'Alma : ouvrage conservé dans le tissu urbain (S. Lamache).

les belles demeures ont fait l'objet de modifications ou, le plus souvent, on leur a adjoint un abri afin de protéger les personnels militaires lors des attaques aériennes (fig. 1). Certains de ces abris ont dû être détruits. Dans

l'arrière-cour du lycée Victor Grignard à Cherbourg, deux immenses abris en béton de type LS 200 ont été effacés en 1952 grâce à une méthode inédite : leur enfouissement. On creusa sous les ouvrages en béton afin de les faire reposer sur d'énormes plots remplis de sable. Lorsque les deux LS 200 reposèrent entièrement sur ces « boîtes à sable », on vida ces dernières de leur contenu et les abris s'enfoncèrent à tout jamais dans le sous-sol. Il suffit alors de bitumer toute la surface du sol de la cour pour voir disparaître leur toit.

Dans le Calvados, la prospection s'est poursuivie avec l'achèvement de la zone côtière du marais de Carentan, l'étude de l'agglomération caennaise, des compléments sur les zones déjà étudiées, ainsi que la zone de Douvres-la-Délivrande, Bény-sur-Mer et Merville-Franceville. Implantée à cinq kilomètres du front de mer, la station de Douvres-Bény représentait en 1944 le principal site lié à la détection d'avions ennemis. Ce centre névralgique centralisait toutes les données transmises par les sites radars secondaires installés tout le long de la côte du Calvados. Une importante garnison de 230 hommes rattachée à la *Luftwaffe* (armée de l'air allemande) occupait le site et assurait son fonctionnement et sa protection.

Dans l'Orne, le travail de reconnaissance des grandes forêts domaniales se prolonge dans l'attente de la couverture Lidar en 2019 qui devrait donner une nouvelle dimension dans la perception des ouvrages. Ces grands domaines forestiers constituent une zone d'étude privilégiée des installations logistiques (dépôts) et camps de détention de la Seconde Guerre mondiale. La DRAC et l'Office National des Forêts ont décidé de faire réaliser un relevé LIDAR (relevé aéroporté) qui permettra l'acquisition de données topographiques et forestières de grande précision, sur une superficie d'environ 20 000 ha couvrant les massifs d'Écouves, des Andaines et de Bourse.

En parallèle, un travail thématique a été réalisé sur les aérodromes alliés et sur les ponts Bailey. Un autre travail de terrain a été mené sur les camps de prisonniers de la région de Cherbourg, dont l'emprise fut considérable.

L'année 2018 a été également l'occasion de s'interroger sur l'apport des sources, notamment les cartes des services de renseignements alliés. Dans le cadre des nombreuses missions de reconnaissance aérienne de la *Royal Air Force* au-dessus des côtes, les cartes produites se sont peu à peu révélées d'un grand intérêt, bien que parfois d'une utilisation difficile.

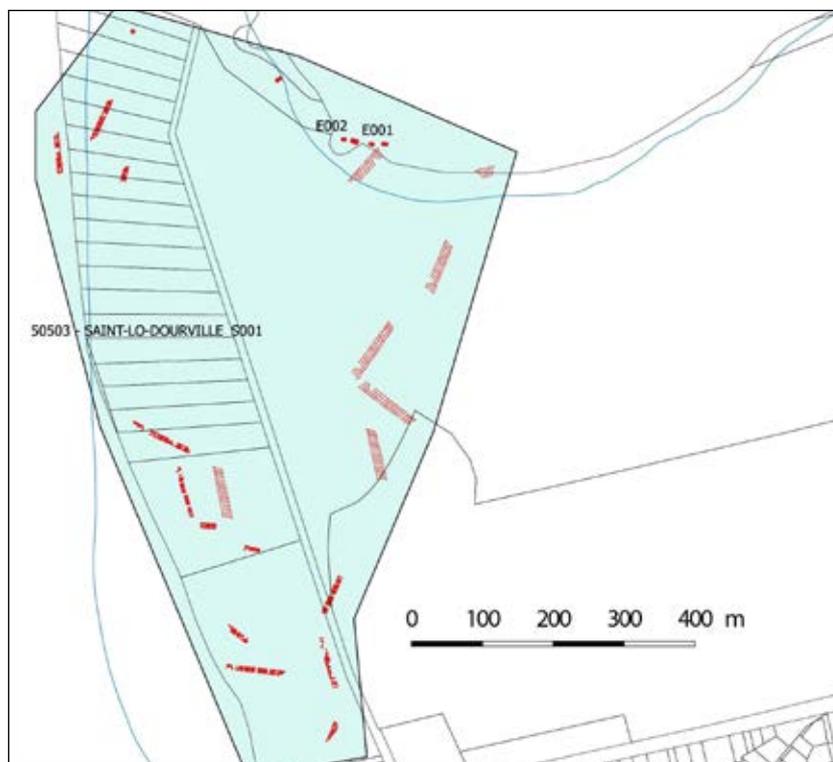
Dans le Calvados, le travail d'inventaire met également en évidence une ligne de défense secondaire légère qui était insoupçonnée. En étendant nos recherches à certains secteurs situés en arrière du front de mer, l'étude de photographies aériennes datant de 1944 à 1947 a révélé

la présence de positions défensives attribuables aux troupes allemandes et ne figurant pas sur les cartes d'état-major de la *Heer* (armée de terre allemande). En dehors de quelques rares soutes à munitions bâties en moellons calcaires et béton armé, tous les ouvrages sont construits en bois et recouverts de terre.

Ces positions dites « légères », qui n'ont souvent jamais reçu de numéro de code, sont systématiquement implantées sur des hauteurs, des lignes de crêtes offrant un très bon point de vue sur la mer et sont presque toutes comprises dans une bande distante d'environ 2 à 3 km du rivage, surtout entre Courseulles-sur-Mer et Ouistreham.

Si l'existence d'un *landfront* (front terrestre constitué de positions fortifiées réalisées en terre et bois et destinées à protéger un port d'une attaque à revers depuis l'intérieur des terres) est attestée pour des secteurs comme Cherbourg ou le Havre, la présence d'une ligne défensive secondaire sur le littoral du Calvados était grandement méconnue.

L'analyse des photographies aériennes de 1945 et 1946 met également en évidence des ouvrages de défense légers, en particulier dans les grands massifs dunaires du canton de Portbail-Carteret, qu'il est encore difficile de caractériser. Dans ce secteur, trois ensembles importants correspondent probablement à un système de défense légère de type pieux. Plusieurs types de structures apparaissent en particulier à Saint-Lô-d'Ourville (fig. 2) : des alignements de plusieurs lignes de poteaux probables, parallèles avec une distance inter-pieux mesurant 4 ou 6 m. L'organisation générale de ces aménagements est tout à fait inattendue



Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, fig. 2 : carte du site de Saint-Lô-d'Ourville-S1 (C. Billard).



Patrimoines des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, fig. 3 : Fresville, Le Bourg : vue de détail de la fresque (C. Billard).

puisque'elle ne prend pas la forme d'une ligne de barrières parallèle à la ligne de côtes, mais celle d'une multitude de petits segments aux côtes multiples orientations et dont l'organisation est difficile à percevoir.

Au nord du havre de Carteret, sur le site Baubigny-S001, on discerne une ligne presque continue qui mesure 3 200 m de longueur et dont l'écartement inter-pieux est de 20 m, avec à l'arrière un ensemble de pieux disposés de manière régulière avec un espacement inter-pieux de 41 m environ. Entre système de protection rapprochée et systèmes pour empêcher l'atterrissage des engins volants, le doute subsiste et il conviendra de mieux documenter ces aménagements.

Les destructions de vestiges de cette période constatées en 2018 restent malheureusement très fréquentes : destructions au fort de Chavagnac (rade de Cherbourg), « déplacement » d'un *tobrouk* à Quinéville, destruction des abris de la gare de Caen, incendie du *bunker* de l'école de voile de Mondeville, destruction du *bungalow* UK100 de l'allée du Nice Caennais à Caen (*bungalow* d'urgence de type UK100, de fabrication américaine, destiné à l'hébergement d'urgence jusqu'en 1945), etc. De nouvelles fresques ont été découvertes et enregistrées à Anguerny (14) ainsi qu'à Fresville (50). Cette dernière œuvre a été réalisée en 1941 et porte la maxime écrite en gothique («*Wasser im Stiefel, Wein im Magen, das kann jeder Pionier vertragen*») qui peut être traduite ainsi : « De l'eau dans la botte, du vin dans l'estomac, voilà ce que peut supporter/ce qui convient à tout sapeur » (fig. 3).

Cyrille BILLARD et Anne ROPARS
SRA de Normandie

Stéphane LAMACHE et Benoît LABBEY
Université de Caen

NORMANDIE

Bibliographie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Généralités & études diachroniques

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE D'AVRANCHES, 2017 - *Voyage archéologique dans la Manche : à la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIX^e siècle*. OREP Éditions, 220 p.

BEAUCHAMP Axel, LESPEZ Laurent, DELAHAYE Daniel, 2017 - Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans, premiers résultats d'une approche géomorphologique et géoarchéologique dans la moyenne vallée de la Seulles. *Quaternaire*, 28/2 [en ligne]. Mis en ligne le 01/09/2017, consulté le 14/03/2018.

CROCHET Bernard, PEY Florent, 2017 - *Sites et monuments reconstitués en 1000 images de synthèse de l'Antiquité au XX^e siècle en France*. Rennes : Ouest-France, 191 p.

DURAND Jean-Michel, 2017 - Maison-Maugis et Boissy-Maugis. Regards sur un territoire, des origines à la Révolution. *Cahiers percherons*, 209, p. 25-68.

GUILLOT Bénédicte, 2017 - L'évolution d'un quartier d'Elbeuf entre le XIII^e et le XIX^e siècle : résultats des fouilles de la rue Guynemer en 2013. *Bulletin de la Société de l'histoire d'Elbeuf*, 68, p. 45-51.

OLLIVIER Jean-Paul, GERNIGON Karim (dir.), 2017 - *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie 2015*. Caen : DRAC de Normandie, 173 p.

OLLIVIER Jean-Paul, GERNIGON Karim (dir.), 2017 - *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie 2015*. Caen : DRAC de Normandie, 120 p.

TOUMIT François, BAS Philippe, 2017 - Potiers de Ger : l'aventure d'une industrie rurale du Moyen Âge au XX^e siècle. Bayeux : OREP, 78 p.

Paléolithique

CLIQUET Dominique, 2017 - Le Rozel : une dune occupée par Néantertal. *Archéologia*, 550, p. 26-35.

MORAND Fabrice, 2017 - Saint-Hilaire-le-Châtel et Saint-Langis-lès-Mortagne, découverte de silex du Paléolithique. *Cahiers percherons*, 212, p. 67-69.

Mésolithique

GHESSQUIÈRE Emmanuel, avec la collab. de ACHARD-COROMPT Nathalie, 2017 - Le mobilier lithique des fosses mésolithiques de Recy - Saint-Martin-sur-le-Pré « le Mont Grenier - Parc de Référence » (Marne) et de Rônai - La Hoguette (Orne). In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016)*. *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 45-57. : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

MARCHAND Grégor, 2017 - Inventaire et interprétation des structures en creux des sites mésolithiques de France atlantique. In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française*

de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016). *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 129-146. http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

MARCOUX Nancy, MARCHAND Grégor, QUESNEL Laurent, DONNART Klet, LE GOFFIC Michel, 2017 - Comprendre les systèmes de mobilité au Mésolithique : l'abri-sous-roche de Pont-Glas à Plounéour-Ménez (Finistère). *Gallia Préhistoire*, 57, p. 225-288.

RIQUIER Vincent, 2017 - Les systèmes de fosses profondes à la Pré- et Protohistoire. Cartographie des fosses mésolithiques et des Schlitzgruben à l'échelle nationale. In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016)*. *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 195-201 : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

Néolithique

CHARRAUD François, GIRAUD Pierre, JAN Denis, BAUDRY Anna, avec la collab. de GERMAIN-VALLÉE Cécile, 2017 - Tilly-la-Campagne (Calvados) « Chemin RN 158 », nouveaux témoins d'occupation du Néolithique ancien. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 39-53.

FAVREL Quentin, 2017 - Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités*

Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 72-76.

FROMONT Nicolas, CHARRAUD François, 2017 - Sites et productions spécialisés de lames en silex et d'anneaux en pierre dans le Néolithique ancien Villeneuve-Saint-Germain du quart nord-ouest de la France. Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 18.

GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Pierre, 2017 - Interprétations sociales des transferts de grandes lames polies en jades alpins dans l'Europe néolithique. Analyses spatiales dans le cadre du programme ANR JADE 2. *ArcheoSciences, Revue d'archéométrie*, 41 (1), p. 7-23.

GERMAIN-VALLÉE Cécile, JAN Denis, CHARRAUD François, FROMONT Nicolas, et al., 2017 - Un hameau du Néolithique ancien à Verson (Calvados, Normandie). Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 30.

GHEsqUIÈRE Emmanuel, 2017 - Des monuments géants aux monuments nains : reflet d'une ploutocratie ostentatoire sur la nécropole de Fleury-sur-Orne « Les Hauts de l'Orne » (Calvados). Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 24-25.

JAN Denis, SAVARY Xavier, 2017 - Petrographic study of tempers in Early and Middle Neolithic pottery in Lower Normandy (France). In, *Matières à Penser. Sélection et traitement des matières premières dans les productions potières du Néolithique ancien. Séances de la Société Préhistorique Française*, 11, p. 159-175 : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_41727_58b70d43007ea_9.pdf

MARCHAND Grégor, 2017 - Les murs de l'Atlantique aux origines du phénomène mégalithique dans l'Ouest de la France. In, MANOLAKAKIS Laurence, SCHLANGER

Nathan, COUDART Anick (dir.), *Archéologie européenne. Identités & migrations. Hommages à Jean-Paul Demoule*. Sidestone Press, p. 387-408.

PÉTREQUIN Pierre, GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Anne-Marie (dir.), 2017 - *Jade. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, t. 3. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), 751 p.

PÉTREQUIN Pierre, GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Anne-Marie (dir.), 2017 - *Jade. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique*, t. 4. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 756-1466.

PROST Dominique, BIARD Miguel, DELOZE Valérie, GOSELIN Renaud, LEPINAY Denis, 2017 - L'industrie lithique chasséenne de Bernières-sur-Seine « Les Fondriaux » (Eure). *Gallia Préhistoire*, 57, p. 337-372.

■ Âge des Métaux

BOUBY Laurent, ZECH-MATTERNE Véronique, BOUCHETTE Anne, CABANIS Manon, et al., 2017 - Ressources et économie agricole en France à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer : les données carpologiques. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 299-326.

MARCIGNY Cyril, BOURGEOIS Jean, TALON Marc, 2017 - Rythmes et contours de la géographie culturelle sur le littoral de la manche entre le III^e et le début du I^{er} millénaire. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxbow Books, p. 63-78.

MARCIGNY Cyril, avec la collab. de GHEsqUIÈRE Emmanuel, GIAZZON David, AUBRY Bruno et NÉRÉ Éric, 2017 - L'habitat et l'occupation du sol en Normandie. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du*

Bronze et au début du premier âge du Fer. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 53-77.

MILCENT Pierre-Yves, 2017 - The Atlantic Early Iron Age in Gaul. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC. Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 79-98.

MILCENT Pierre-Yves, 2017 - Valeurs d'usage et d'échange. La dimension prémonétaire des dépôts en Gaule atlantique du XIII^e au V^e s. av. J.-C. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 114 (4), p. 711-737.

VANDERGUCHT Mathieu, 2017 - Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer fouillés dans la plaine de Caen (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 34, p. 25-142.

VANDERGUCHT Mathieu, 2017 - Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires protohistoriques de la Plaine de Caen. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 9-14.

■ Âge du Bronze

AUXIETTE Ginette, 2017 - Les consommations carnées à l'âge du Bronze : bilan et perspectives. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 327-336.

BILLAND Ghislaine, BUCHEZ Nathalie, HENTON Alain, LEROY-LANGELIN Emmanuelle, et al., 2017 - Entre Bronze moyen et Bronze final : la deuxième moitié du II^e millénaire de la Normandie au Nord de la France. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.)*. Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014 (MAGE ; 1). p. 215-236.

BILLAND Ghislaine, LE GOFF Isabelle, TALON Marc, 2017 - Evolution of rites and funerary systems during the Early and Middle Bronze Age in the north-west of France. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 133-158.

BISIAUX Emmanuelle, 2017 - Le Hague-Dick. In, *Voyage archéologique dans la Manche. À la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIX^e siècle*. Nonant : OREP Éditions, p. 15.

BORDAS Francis, 2017 - Le dépôt d'objets métalliques de la Chapelle des Roches (Le Châtelier, Orne). Une découverte inédite datée du Bronze final atlantique 3. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 118-124.

BUCHEZ Nathalie, DECKERS Marianne, GUTIERREZ Caroline, HENTON Alain, TALON Marc, 2017 - Les découvertes récentes de mobilier céramique Bronze ancien - début Bronze final dans le Nord-Ouest de la France. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.) - *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow books, p. 190-226.

FAVREL Quentin, 2017 - Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 72-76.

LE CARLIER DE VESLUD Cécile, SALAÛN Jonathan, LE BANNIER Jean-Christophe, MARCIGNY Cyril, 2017 - Analyses chimiques des objets métalliques des dépôts terrestres du Bronze moyen et du Bronze final du nord-ouest de la France. Mise en évidence d'une chronologie basée sur des signatures identifiables. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle*

av. J.-C.). Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014 (MAGE ; 1), p. 869.

LEVILLAYER Alex, NORDEZ Marilou, MENS Emmanuel, 2017 - Le site du Bronze moyen du Vrignoux à Aizenay (Vendée). Stèles anthropomorphes et dépôt de parures annulaires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 114-3, p. 497-527.

MANEM Sébastien, 2017 - Bronze Age ceramic traditions and the impact of the natural barrier : complex links between decoration, technique and social groups around the Channel. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow books, p. 227-240.

MARCIGNY Cyril, 2017 - Les choses changent. Les modifications de la structure agraire au II^e millénaire sur les rives de la Manche. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.)*. Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014 (MAGE, 1) p. 643.

■ Âge du Fer

BARDEL David, SAUREL Marion, AUGIER Laurence, DELNEFF Hélène, et al., 2017 - Géographie culturelle de la céramique décorée entre le VI^e et le IV^e siècle avant notre ère dans le bassin Parisien et ses marges. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy, 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 187-230.

BERRANGER Marion, ZAOUR Nolwenn, LEROY Marc, BAUVAIS Sylvain, et al., 2017 - Organisation des productions sidérurgiques en Gaule (VII^e-I^{er} s. a.C.) : de la réduction du métal à l'élaboration des demi-produits. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 301-334.

DELATTRE Valérie, PECQUEUR Laure, 2017 - Entrer dans l'immobilité : les défunts en position assise du second âge du Fer. *Gallia, archéologie des gaules*, 74-2, p. 1-17.

DIEUDONNÉ-GLAD Nadine, 2017 - La production de fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. : des changements techniques, économiques et sociaux ? In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 365-381.

GOMEZ DE SOTO José, QUERRÉ Guirec, LEPAUMIER Hubert, MARION Stéphane, SEGUIN Guillaume, 2017 - Corail et objets de luxe de La Tène moyenne en Gaule non méditerranéenne : La tombe d'Orval (Manche, les fibules du type de Pleurs, l'enclos de Châteaubernard (Charente). *Études Celtiques*, 43, p. 35-59.

JAHIER Ivan, CHANSON Karine, avec la collab. de HÉRARD Agnès et PLUTON-KLIESCH Sylvie, 2017 - Pour une typochronologie des torques filiformes en Basse-Normandie. Les assemblages des V^e-III^e siècles av. J.-C. de la nécropole d'Éterville, Le Clos des Lilas (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 85-108.

LE DREFF Thomas, ROTH-ZEHNER Muriel, SÉGUIER Jean-Marc, 2017 - Les ateliers de potier au second âge du Fer : premier bilan et perspectives de recherche. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 155-178.

MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2017 - Établissements gaulois et romain entre Ri et Ronai (Orne). *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 136 (3/4), p. 7-28.

ISSENMANN Régis, TRANCHANT Capucine, CORROCHANO Alexis, DUBREUCQ Émilie, 2017 - La nécropole de Soliers "PA.EOLE" (14) : nouvelles données en faveur d'un complexe médio-atlantique.

In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC. Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 159-171.

Antiquité

ADAM Stéphane, 2017 - Les structure fossoyées de Flamanville-Motteville : contribution à la question du parcage des animaux d'élevage en Normandie du Haut-Empire. In, TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, 2017 - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), p. 549-565.

AVISSEAU-BROUSTET Mathilde et COLONNA Cécile (dir.), 2017 - *Le luxe dans l'Antiquité : trésors de la Bibliothèque Nationale de France*. Gand : Snoeck, 352 p.

FERREIRA Filipe, 2017 - Les édifices de spectacle à arène dans le nord-ouest des Gaules. *Aremorica*, 8, p. 57-71.

FIANT Clément, GHESQUIÈRE Emmanuel, LEPETZ Sébastien, 2017 - Chasse antique aux blaireaux en bordure d'une voie romaine à Cairon « Rue des Écureuils 2 » (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 191-208.

GILLET Pierre-Emmanuel, MILLEREUX-LE BÉCHENNEC Josabeth, 2017 - Sarcophages en plomb de la nécropole nord gallo-romaine de la citadelle d'Amiens. *Revue Archéologique de Picardie*, 2017 (1/2), p. 69-106.

LEPETZ Sébastien, MORAND Nicolas, 2017 - Archéozoologie des territoires du nord-est de la France, du second âge du Fer à l'Antiquité tardive : banque de données et éléments de synthèse. In, LEPETZ Sébastien, ZECH-MATTERNE Véronique (dir.), *Productions agro-pastorales, pratiques culturelles et élevage dans le nord de la Gaule du deuxième siècle avant J.-C. à la fin de la période romaine : actes de la table ronde internationale des 8 et 9 mars 2016 à l'Institut national d'histoire de l'art, Paris*. Quint-Fonsegrives : Mergoïl, p. 11-42.

LUKAS Dagmar, ADRIAN Yves-Marie, avec la collab. de LE MAHO Serge, 2017 - Bâtiment d'exploitation et installation de production antiques en Haute-Normandie : panorama des découvertes récentes. In, TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), p. 635-656.

MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2017 - Établissements gaulois et romain entre Ri et Ronai (Orne). *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 136 (3/4), p. 7-28.

MARIE Amélie, 2017 - Des indices pour l'artisanat du verre à *Noviomagus Lexoviorum* (Lisieux, Calvados). *Bulletin de l'AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre)*, p. 20.

MORAND Fabrice, LECLERC Guy, 2017 - La villa gallo-romaine de la Simonière à Villiers-sous-Mortagne. *Cahiers percherons*, 210, p. 55-69.

PAEZ-REZENDE Laurent, BRUNET Vanessa, 2017 - Recherches en cours sur les structures funéraires en Basse-Normandie : l'atelier 6 du PCR ARBANO. *Aremorica*, 8, p. 93-107.

PILARD Martin, 2017 - La cave gallo-romaine dans l'habitat privé rural et urbain des provinces romaines des Gaules (seconde moitié du II^e s. a.C.-IV^e s.p.C.). *Aquitania*, 33, p. 221-227.

ROUPSARD Mathilde, 2017 - Du paganisme au christianisme en Normandie occidentale (IV^e-VI^e siècles) : premiers éléments de synthèse. *Annales de Normandie*, 67 (2), p. 3-26.

TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, 2017 - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde*

rural gallo-romain. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), 824 p.

Moyen Âge

AUMARD Sylvain, EPAUD Frédéric, 2017 - Lisieux (Calvados). Cathédrale Saint-Pierre. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 199.

BEAUCHAMP Axel, 2017 - Calvados. L'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands : chronologie, finalité et impacts environnementaux. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 288.

BLAIZOT Frédérique, 2017 - Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) du VII^e au XI^e s. : modes d'inhumation, organisation, gestion et dynamique. Bordeaux : Ausonius Éditions - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (Thanat'Os, 4), 573 p.

BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), 2017 - *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 523 p.

BOUET Pierre, DECAENS, GAZEAU Véronique, 2017 - *L'âge d'or des abbayes normandes, 1066-1204*. Rouen : Point de vues, 255 p.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Le Clos aux Juifs de Rouen et son monument. *Patrimoine normand*, 101, p. 48-55.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Le « Monument Juif » du palais de justice de Rouen : relecture et hypothèses de restitution ». *Moyen Âge*, 108, p. 44-51.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Cour du palais de justice de Rouen : sous les pavés, « la cave » ! *Patrimoine Normand*, 102, p. 86-87.

CARRÉ Florence, LECLER-HUBY Élisabeth, 2017 - La place des pots dans les funérailles médiévales et modernes en Haute-

- Normandie. In, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 247-273.
- CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DUPRÉ Juliette, LESACHER Maurine, PACORY Julia, 2017 - Un secteur d'inhumation privilégié pérenne : le chevet des églises de Thaon (Calvados) du VII^e au XI^e s. In, LEROY Inès, VERSLYPE Laurent (dir.), *Communauté des vivants, compagnie des morts. Actes des 35^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Douai, 9-11 octobre 2014. Mémoires de l'AFAM, T. 33*, p. 217-224.
- CORMIER Cécile, 2017 - La courtine à gaine du château de Domfront : construction, destruction, exhumation, restauration. *Le Domfrontais médiéval*, 24 (2016-2017).
- CORMIER Jean-Philippe, 2017- La plus ancienne photographie du château. *Le Domfrontais médiéval*, 24 (2016-2017).
- CORROCHANO Alexis, SOULAT Jean, 2017 - Le petit mobilier présent dans les tombes « carolingiennes » en France : état de la question et première approche. In, DE LARMINAT Solenn, CORBINEAU Rémi, CORROCHANO Alexis, GLEIZE Yves, SOULAT Jean (dir.), *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire. Actes de la 6^e Rencontre du Gaaf, Institut national d'histoire de l'art (Paris), 4-5 avril 2014. Publication du Gaaf*, 6 p. 97-109.
- COURAULT Patrick, 2017 - Petites découvertes au château de Mortain. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 94, fasc. 451, p. 178-183.
- CROMBRUGGHE Jean-Noël de, 2017 - La Tour de Thevray, un monument phare du département de l'Eure. *Monuments et sites de l'Eure*, 162, p. 37-43.
- FAJAL Bruno, GALLET Yves, LANOS Philippe, avec la collab. de LE GOFF Maxime, BERNOUIS Philippe, BATT Michael, 2017 - Chronologie et mutations fonctionnelles dans la poterie-tuilerie médiévale de la Goulande (La Haute-Chapelle, Orne). Avec une nouvelle datation du site de Saint-Georges-de-Rouelley (Manche). *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, 41(2), p. 53-61.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE François, DERVIN Stéphanie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, 2017 - Céramiques en contexte funéraire en Basse-Normandie entre production et usage (XIII^e-début du XV^e siècle). In, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 231-245.
- FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2017 - Le mode de vie de l'aristocratie normande d'après le mobilier archéologique (XI^e-XV^e siècle). *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 74 (2015), p. 9-70.
- GONÇALVES Jeanne, 2017 - Les châteaux du Torquesne. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 84, p. 9-23.
- GUÉRIN Thomas, 2017 - Les châteaux-forts de Conches : recherches historiques et archéologiques. *Monuments et sites de l'Eure*, 164, p. 11-20.
- GUILLOT Bénédicte, BONHOMME Florian, 2017 - Château de Caen : un premier bilan des différentes campagnes de fouilles archéologiques. *Patrimoine normand*, 100, p. 34-37.
- HENNEL D'ESPEUILLES Caroline, 2017 - L'église Saint-Aubin de Doudeauville-en-Vexin, histoire d'une restauration. *Monuments et sites de l'Eure*, 163, p. 4-17.
- ICKOWICZ Pierre, 2017 - Le système défensif et d'artillerie du château de Dieppe. *Les Amyx du Vieux Dieppe*, 129, p. 121-132.
- LEPLA Denis, BOISSON Colette, 2017 - Conches-en-Ouche : entre patrimoine naturel et patrimoine historique. *Monuments et sites de l'Eure*, 164, p. 4-10.
- LE PROVOST Cédric, 2017 - Le mobilier funéraire de la sépulture mérovingienne de Boisjos à Coudehard (Orne). *Le Pays d'Auge*, 67/6, p. 30-32.
- LEVALET Daniel, 2017 - Les traces toponymiques de la présence anglo-scandinave autour de la baie du Mont Saint-Michel (IX^e-X^e siècles). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 94, fasc. 450, p. 45-72.
- LEVALET Daniel, 2017 - Saint-Quentin-sur-Le-Homme (Manche). Église paroissiale Saint-Quentin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 211.
- LEVESQUE Jean-Marie, 2017 - Joseph Decaëns, archéologue du château de Caen. *Annales de Normandie*, 67/1, p. 5-13.
- MARIN Jean-Yves, 2017 - Joseph Decaëns (1926-2016), 50 ans au service de la Normandie et de son histoire. *Annales de Normandie*, 67/1, p. 3-4.
- PAINCHAULT Aude, 2017 - Une nouvelle étude archéologique et architecturale d'un complexe castral médiéval : le site de Maulévrier-Sainte-Gertrude (76). *Les Échos du CRAHAM*, 8-2017. <https://craham.hypotheses.org/1405> (publié 31/10/2017, mis à jour 05/09/2019).
- PINEL Michel, COURAULT Patrick, 2017 - *Châteaux et Manoirs de la Manche, t. 2*. Éditions Rivages de France (Lumières et Histoire), 320 p.
- SCHUTZ Grégory, 2017 - Bayeux (Calvados). 13bis, rue des Bouchers - 38 rue Saint-Martin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 141.
- SCHUTZ Grégory, 2017 - Bayeux (Calvados). Médiathèque intercommunale route du Molay-Littry (RD 5). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 287.
- THUAUDET Olivier, 2017 - La pratique du pèlerinage en Provence à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne d'après les enseignes et les ampoules. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 89-129.
- VINCENT Jean-Baptiste, 2017 - Barbery (Calvados). Les tuileries (médiévales et modernes). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 272.
- WECH Pierre, 2017 - Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) : 124 rue de la République. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 146.
- WECH Pierre, 2017 - Évreux (Eure) : Place Sepmanville. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 238-239.

Époque moderne

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PONT DE COQ, 2017 - *Le Pont de Coq : histoires d'une restauration*. Rouen : Point de vues, 256 p.

BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), 2017 - *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 523 p.

DUPONT Hélène, DAUVIN Antoine, 2017 - Du pré de la Cercle aux bains lavoirs publics de Caen. Un terrain aux confins de la ville du XVI^e au XIX^e siècle. *Archéopages*, 44, p. 48-59.

FAISANT Étienne, 2017 - Un témoin de la gloire des Francini : la grotte à automates du château d'Outrelaize. *Bulletin Monumental*, 175-4, p. 385-390.

HERPIN Michel, 2017 - Le château de Blanchelande. *Le Pays d'Argentan*, 109, 16 p.

Époque contemporaine

BERNOUIS Philippe, 2017 - Visite découverte dans le pré-bocage, samedi 14 octobre 2017 (Épisode I). *Le Cochon Truffier*, 88, p. 5-7.

CHAZETTE Alain, DESTOUCHES Alain, TOMINE Jacques, PAICH Bernard, 2017 - *Mur de l'Atlantique : les clefs de la bunkerarchéologie*, vol. 9. Vertou : Éditions Histoire et fortifications, 64 p.

CHAZETTE Alain, DESTOUCHES Alain, TOMINE Jacques, PAICH Bernard, 2017 - *Mur de l'Atlantique : les clefs de la bunkerarchéologie*, vol. 10. Vertou : Éditions Histoire et fortifications, 111 p.

DUPONT Hélène, DAUVIN Antoine, 2017 - Du pré de la Cercle aux bains lavoirs publics de Caen. Un terrain aux confins de la ville du XVI^e au XIX^e siècle. *Archéopages*, 44, p. 48-59.

GENDRON François, SPOONER Simon Q., CALLIGARO Thomas, 2017 - Flacons à parfum et pots à onguent de l'épave du

Casimir (1829) : des témoignages rares de la faïencerie Robert Le Demandé (Sanvic au Havre, Seine-Maritime). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 311-328.

HUET Michel, 2017 - Opération sur un LCT coulé devant Dieppe. *Subaqua*, 273, p. 36-38.

MOISY Jean, 2017 - Le centenaire du « Trouville Hospital Centre » du Mont Canisy. *ATHENA sur la Touques*, mars 2017, 211, p. 2-17.

NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

NORMANDIE

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	: Âge du Bronze
CHAL	: Chalcolithique
CONT	: Contemporain
FER	: Âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
HMA	: Haut Moyen Âge (V ^e -X ^e s.)
IND	: Indéterminé
MÉD	: Médiéval
MÉS	: Mésolithique
MUL	: Multiple
MOD	: Moderne
NÉO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PRO	: Protohistoire

Nature de l'opération

DEC	: Découverte fortuite
Diag	: Diagnostic
DOC	: Étude documentaire
EB	: Étude du bâti
ÉTU	: Étude
FP	: Fouille programmée
F Prév.	: Fouille préventive
PA	: Prospection aérienne
PAN	: Programme d'analyses
PMS	: Prospection (matériel spécialisé)
PRM	: Prospection magnétique, détecteur de métaux
PI	: Prospection inventaire
PT	: Prospection thématique
PCR	: Projet collectif de recherche
RAR	: Relevé d'art rupestre
Sond	: Sondage
ST	: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables d'opérations

ASS	: Association
AFT	: Actual Foncier Topographie
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CD 14	: Service archéologie, Département du Calvados
CHAM	: Chantiers Histoire et Architecture Médiévales
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
COL	: Collectivité
ÉVEHA	: Bureau d'études ÉVEHA
INRAP	: Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
MADE	: Mission archéologique départementale de l'Eure
SMAVE	: Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu
SRA	: Service régional de l'archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

Autres

BP	: Before present (avant notre temps)
BSR	: <i>Bilan scientifique régional</i>
CRAHAM	: Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Antiques et Médiévales (Univ. Caen)
FNAP	: Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS	: Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS	: Groupe de Recherches d'histoire (Univ. Rouen)
MH	: Monument historique
PLU	: Plan local d'urbanisme
RAP	: Redevance en archéologie préventive
RFO	: Rapport final d'opération
UMR	: Unité mixte de recherche
ZPPA	: Zone de présomption de prescription archéologique

NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

CHEFS DE SERVICE

Karim GERNIGON

*Conservateur régional de l'archéologie de Normandie
jusqu'au 30/11/2018*

Cyrille BILLARD

*Conservateur régional de l'archéologie adjoint
site de Caen*

Nicola COULTHARD

*Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe
site de Rouen*

SECRETARIAT DE LA RECHERCHE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Pascal COUANON <i>Technicien de recherche</i>	Gestion des documents d'urbanisme, secrétariat, surveillance de travaux	Haut Moyen Âge, Seconde Guerre mondiale	Caen
Jeanne DRIDI <i>Vacataire du 01/02 au 31/08/2018</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive		Rouen
Jean-Louis GILET <i>Adjoint administratif principal</i>	Secrétariat, Redevance d'archéologie préventive		Rouen
Christelle GUILLAUME <i>Secrétaire administrative</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, subvention des opérations programmées		Caen
François-Xavier MONET <i>Secrétaire administratif à partir du 01/09/2018</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive		Rouen

CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET PORTER À CONNAISSANCE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, gestion des RFO, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Christophe CHAPPET <i>Technicien de recherche</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, consultation projets, PLU, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Antiquité	Rouen
Laure DÉDOUIT <i>Assistante ingénieure</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, cartographie, gestion des RFO et des archives administratives, orientation des recherches universitaires		Caen
Anne ROPARS <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, administration des bases de données, consultation projets, ZPPA, gestion des archives scientifiques	Paléolithique	Caen

GESTION DU TERRITOIRE

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Cyrille BILLARD <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Calvados	Néolithique, âge du Bronze, Seconde Guerre mondiale	Caen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi scientifique des opérations préventives pour le haut Moyen Âge	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Gaël CARRÉ <i>Ingénieur d'études</i>	Suivi des travaux sur les monuments historiques de la région Normandie, Dossiers urbains du Mont-Saint-Michel et de Falaise	Moyen Âge, Moderne archéologie du bâti	Caen
Dominique CLIQUET <i>Conservateur en chef du patrimoine</i>	Manche	Paléolithique, Mésolithique	Caen
Nicola COULTHARD <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Antiquité	Rouen
Laurence ELOY-EPAILLY <i>Ingénieure d'études</i>	Arrondissement de Rouen	Antiquité	Rouen
Philippe FAJON <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissement des Andelys, canton de Vernon, Communauté d'Agglo Seine-Eure, ville d'Évreux, carrières	Préhistoire, archéologie du paysage	Rouen
Éric FOLLAIN <i>Technicien de recherche</i>	Suivi des travaux sur les monuments historiques de l'Eure et de la Seine-Maritime	Périodes historiques, archéologie du bâti	Rouen
Karim GERNIGON <i>Conservateur du patrimoine</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Néolithique	Caen
Thierry LEPERT <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissements de Bernay et d'Évreux, communes du Vieil-Évreux et de Pitres, travaux routiers de l'Eure, archéologie en forêts	Âge du Bronze, Âge du Fer	Rouen
Sophie PILLAULT <i>Contractuelle du 01/03 au 17/08/2018</i>	Orne, dossiers urbains de Lisieux, Bayeux et Vieux	Antiquité	Caen
Sophie QUÉVILLON <i>Conservatrice du patrimoine</i>	Orne, dossiers urbains de Lisieux, Bayeux et Vieux, responsable des biens archéologiques mobiliers, projet de CCE régional	Antiquité	Caen

GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Bertrand FAUQ <i>Technicien de recherche</i>	Dépôts archéologiques du Calvados et de l'Orne surveillances de travaux, DAO	Moyen Âge, Moderne	Caen
Étienne MANTEL <i>Technicien de recherche</i>	Dépôt archéologique de l'Eure et de la Seine-Maritime, site d'Eu "Bois-l'Abbé"	Antiquité	Rouen

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Patricia MOITREL <i>Secrétaire de documentation</i>	Bibliothèque du patrimoine, suivi éditorial du <i>Bilan Scientifique régional</i> et d' <i>Archéologie en Normandie</i> , DAO, PAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen



Diffusion gratuite

LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | ET SOUS -MARINES |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |